



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE DPAM B SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de DPAM B SA (SICAV Publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mars 2024, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 14.763.601.334,66 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 1.870.556.668,24. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Resultat
DPAM B Bonds EUR Government	EUR	965.919.210,38	20.915.393,59
DPAM B Bonds EUR Government IG	EUR	196.297.465,73	4.567.718,94
DPAM B Bonds EUR Short Term 1Y	EUR	149.908.596,05	4.602.580,69
DPAM B Equities Euroland	EUR	843.801.439,94	71.206.638,20
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	79.240.550,77	6.215.589,10
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	1.656.795.318,88	151.459.027,99
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	304.523.617,92	16.492.387,48
DPAM B Equities Newgems Sustainable	EUR	1.821.624.847,08	327.925.230,02
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	EUR	72.174.795,68	5.745.575,43
DPAM B Equities World Sustainable	EUR	2.533.826.500,13	427.183.572,35
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	EUR	456.565.191,23	-13.047.545,98
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	EUR	181.903.663,48	-4.983.272,61
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	EUR	112.114.034,08	4.344.059,47
DPAM B Equities Dragons Sustainable	EUR	23.394.346,76	134.984,83
DPAM B Euroland Sustainable	EUR	152.465.307,42	17.021.250,61
DPAM B Equities Europe Index	EUR	721.053.316,94	53.564.693,08
DPAM B Equities US Index	EUR	328.380.414,81	76.356.060,04
DPAM B Equities Japan Index	EUR	93.277.700,60	15.197.760,37
DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index	EUR	136.567.153,44	16.524.271,77
DPAM B Equities EMU Index	EUR	153.392.304,88	14.602.274,20

Compartiment	Devise	Actif Net	Resultat
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	EUR	73.392.046,51	10.197.178,82
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	EUR	18.948.790,67	1.626.898,24
DPAM B Equities US Behavioral Value	EUR	17.471.899,95	30.048.844,74
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	EUR	103.551.758,42	77.564,82
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	EUR	114.180.935,97	3.233.861,33
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	EUR	355.692.097,35	99.512.582,78
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	EUR	103.702.522,18	-2.662.743,56
DPAM B Equities US Selection MSCI Index	EUR	1.351.668.582,21	335.308.865,28
DPAM B Balanced Growth	EUR	36.444.049,36	2.237.512,52
DPAM B Balanced Flexible	EUR	48.705.567,29	3.782.477,85
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	EUR	53.660.959,76	-173.521,68
DPAM B Bonds Eur Quality Short Term	EUR	5.965.522,62	271.806,43
DPAM B Defensive Strategy	EUR	88.739.698,39	7.767.121,09
DPAM B Balanced Low Strategy	EUR	104.885.146,66	8.627.956,80
DPAM B Balanced Strategy	EUR	1.020.203.976,72	119.266.249,49
DPAM B Active Strategy	EUR	283.162.004,40	35.405.763,72

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 4 mars 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

DocuSigned by:


404B46469403435...
Brieuc Lefrancq*
Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Brieuc Lefrancq SRL



DPAM B

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2024

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit
belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions
de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	19
1.1. Organisation de la société d'investissement	19
1.2. Rapport de gestion	28
1.2.1. Informations aux actionnaires	28
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés	45
1.3. Rapport du commissaire	47
1.4. Rapport de IVOX GLASS LEWIS GMBH sur l'exercice de droit de vote	48
1.5. Bilan globalisé	50
1.6. Compte de résultats globalisé	52
1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation	55
1.7.1. Résumé des règles	55
1.8. Taux de change	57
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	58
2.1. Rapport de gestion	58
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	58
2.1.2. Cotation en bourse	58
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	58
2.1.4. Indice et benchmark	59
2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	59
2.1.6. Politique future	59
2.1.7. Indicateur synthétique de risque	59
2.2. Bilan	60
2.3. Compte de résultats	62
2.4. Composition des actifs	65
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	66
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres	67
2.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	68
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	69
2.9. Performances	70
2.10. Frais	73
2.11. Notes aux états financiers et autres informations	76
2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	76
2.11.2. Evaluation des instruments financiers	76
2.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	76
2.11.4. Transparence en matière de durabilité	76
2.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	76
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR)	77
3.1. Rapport de gestion	77
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	77
3.1.2. Cotation en bourse	77
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	77
3.1.4. Indice et benchmark	78
3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	78
3.1.6. Politique future	79
3.1.7. Indicateur synthétique de risque	79
3.2. Bilan	80

3.3. <i>Compte de résultats</i>	82
3.4. <i>Composition des actifs</i>	85
3.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	89
3.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	90
3.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	91
3.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	92
3.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	93
3.10. <i>Performances</i>	94
3.11. <i>Frais</i>	98
3.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	101
3.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	101
3.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	101
3.12.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	101
3.12.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	102
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE	103
4.1. <i>Rapport de gestion</i>	103
4.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	103
4.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	103
4.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	103
4.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	104
4.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	104
4.1.6. <i>Politique future</i>	105
4.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	105
4.2. <i>Bilan</i>	106
4.3. <i>Compte de résultats</i>	108
4.4. <i>Composition des actifs</i>	111
4.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	114
4.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	115
4.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	116
4.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	117
4.9. <i>Performances</i>	118
4.10. <i>Frais</i>	122
4.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	125
4.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	125
4.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	125
4.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	125
4.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	126
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND	127
5.1. <i>Rapport de gestion</i>	127
5.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	127
5.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	127
5.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	127
5.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	127
5.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	128
5.1.6. <i>Politique future</i>	128
5.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	129
5.2. <i>Bilan</i>	130
5.3. <i>Compte de résultats</i>	132
5.4. <i>Composition des actifs</i>	135
5.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	138
5.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	139
5.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	140

5.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	141
5.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	142
5.10. Performances	143
5.11. Frais	147
5.12. Notes aux états financiers et autres informations	150
5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	150
5.12.2. Evaluation des instruments financiers	150
5.12.3. Transparence en matière de durabilité	150
5.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	151
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	152
6.1. Rapport de gestion	152
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	152
6.1.2. Cotation en bourse	152
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	152
6.1.4. Indice et benchmark	153
6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	153
6.1.6. Politique future	154
6.1.7. Indicateur synthétique de risque	154
6.2. Bilan	155
6.3. Compte de résultats	157
6.4. Composition des actifs	160
6.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	162
6.6. Répartition économique du portefeuille-titres	163
6.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	164
6.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	165
6.9. Performances	166
6.10. Frais	170
6.11. Notes aux états financiers et autres informations	173
6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	173
6.11.2. Evaluation des instruments financiers	173
6.11.3. Transparence en matière de durabilité	173
6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	174
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	175
7.1. Rapport de gestion	175
7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	175
7.1.2. Cotation en bourse	175
7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	175
7.1.4. Indice et benchmark	176
7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	176
7.1.6. Politique future	177
7.1.7. Indicateur synthétique de risque	177
7.2. Bilan	178
7.3. Compte de résultats	180
7.4. Composition des actifs	183
7.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	185
7.6. Répartition économique du portefeuille-titres	186
7.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	187
7.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	188
7.9. Performances	189
7.10. Frais	194
7.11. Notes aux états financiers et autres informations	198
7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	198

7.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	198
7.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	198
7.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	199
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	200
8.1. <i>Rapport de gestion</i>	200
8.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	200
8.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	200
8.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	200
8.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	201
8.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	201
8.1.6. <i>Politique future</i>	202
8.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	202
8.2. <i>Bilan</i>	203
8.3. <i>Compte de résultats</i>	205
8.4. <i>Composition des actifs</i>	208
8.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	211
8.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	212
8.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	213
8.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	214
8.9. <i>Performances</i>	215
8.10. <i>Frais</i>	218
8.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	220
8.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	220
8.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	220
8.11.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	220
8.11.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	220
8.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	221
9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	222
9.1. <i>Rapport de gestion</i>	222
9.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	222
9.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	222
9.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	222
9.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	223
9.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	223
9.1.6. <i>Politique future</i>	224
9.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	224
9.2. <i>Bilan</i>	225
9.3. <i>Compte de résultats</i>	227
9.4. <i>Composition des actifs</i>	230
9.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	233
9.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	234
9.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	235
9.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	236
9.9. <i>Performances</i>	237
9.10. <i>Frais</i>	241
9.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	244
9.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	244
9.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	244
9.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	244
9.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	245
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	246

10.1. Rapport de gestion	246
10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	246
10.1.2. Cotation en bourse	246
10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	246
10.1.4. Indice et benchmark	247
10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	248
10.1.6. Politique future	249
10.1.7. Indicateur synthétique de risque	249
10.2. Bilan	250
10.3. Compte de résultats	252
10.4. Composition des actifs	255
10.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	258
10.6. Répartition économique du portefeuille-titres	259
10.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	260
10.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	261
10.9. Performances	262
10.10. Frais	267
10.11. Notes aux états financiers et autres informations	271
10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	271
10.11.2. Evaluation des instruments financiers	271
10.11.3. Transparence en matière de durabilité	271
10.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	272
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	273
11.1. Rapport de gestion	273
11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	273
11.1.2. Cotation en bourse	273
11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	273
11.1.4. Indice et benchmark	274
11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	274
11.1.6. Politique future	275
11.1.7. Indicateur synthétique de risque	275
11.2. Bilan	276
11.3. Compte de résultats	278
11.4. Composition des actifs	281
11.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	284
11.6. Répartition économique du portefeuille-titres	285
11.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	286
11.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	287
11.9. Performances	288
11.10. Frais	291
11.11. Notes aux états financiers et autres informations	294
11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	294
11.11.2. Evaluation des instruments financiers	294
11.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	294
11.11.4. Transparence en matière de durabilité	295
11.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	296
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR IG)	297
12.1. Rapport de gestion	297
12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	297
12.1.2. Cotation en bourse	297
12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	297

12.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	298
12.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	298
12.1.6. <i>Politique future</i>	299
12.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	299
12.2. <i>Bilan</i>	300
12.3. <i>Compte de résultats</i>	302
12.4. <i>Composition des actifs</i>	305
12.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	309
12.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	310
12.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	311
12.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	312
12.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	313
12.10. <i>Performances</i>	314
12.11. <i>Frais</i>	317
12.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	319
12.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	319
12.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	319
12.12.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	319
12.12.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	319
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE	320
13.1. <i>Rapport de gestion</i>	320
13.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	320
13.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	320
13.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	320
13.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	321
13.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	321
13.1.6. <i>Politique future</i>	322
13.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	322
13.2. <i>Bilan</i>	323
13.3. <i>Compte de résultats</i>	325
13.4. <i>Composition des actifs</i>	328
13.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	331
13.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	332
13.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	333
13.8. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	334
13.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	335
13.10. <i>Performances</i>	336
13.11. <i>Frais</i>	340
13.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	343
13.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	343
13.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	343
13.12.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	343
13.12.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	344
14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	345
14.1. <i>Rapport de gestion</i>	345
14.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	345
14.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	345
14.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	345
14.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	346
14.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	346
14.1.6. <i>Politique future</i>	347
14.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	348

14.2. Bilan	349
14.3. Compte de résultats	351
14.4. Composition des actifs	354
14.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	357
14.6. Répartition économique du portefeuille-titres	358
14.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	359
14.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	360
14.9. Performances	361
14.10. Frais	365
14.11. Notes aux états financiers et autres informations	368
14.11.1. Evaluation des instruments financiers	368
14.11.2. Transparence en matière de durabilité	368
14.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	368
15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE	369
15.1. Rapport de gestion	369
15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	369
15.1.2. Cotation en bourse	369
15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	369
15.1.4. Indice et benchmark	370
15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	370
15.1.6. Politique future	371
15.1.7. Indicateur synthétique de risque	371
15.2. Bilan	372
15.3. Compte de résultats	374
15.4. Composition des actifs	376
15.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	378
15.6. Répartition économique du portefeuille-titres	379
15.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	380
15.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	381
15.9. Performances	382
15.10. Frais	385
15.11. Notes aux états financiers et autres informations	387
15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	387
15.11.2. Evaluation des instruments financiers	387
15.11.3. Transparence en matière de durabilité	387
15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	388
16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE	389
16.1. Rapport de gestion	389
16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	389
16.1.2. Cotation en bourse	389
16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	389
16.1.4. Indice et benchmark	390
16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	390
16.1.6. Politique future	390
16.1.7. Indicateur synthétique de risque	390
16.2. Bilan	391
16.3. Compte de résultats	393
16.4. Composition des actifs	395
16.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	400
16.6. Répartition économique du portefeuille-titres	401
16.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	402
16.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	403

16.9. Performances	404
16.10. Frais	406
16.11. Notes aux états financiers et autres informations	407
16.11.1. Evaluation des instruments financiers	407
16.11.2. Transparence en matière de durabilité	407
16.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	407
17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	408
17.1. Rapport de gestion	408
17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	408
17.1.2. Cotation en bourse	408
17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	408
17.1.4. Indice et benchmark	408
17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	408
17.1.6. Politique future	409
17.1.7. Indicateur synthétique de risque	409
17.2. Bilan	410
17.3. Compte de résultats	412
17.4. Composition des actifs	415
17.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	423
17.6. Répartition économique du portefeuille-titres	424
17.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	425
17.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	426
17.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	427
17.10. Performances	428
17.11. Frais	431
17.12. Notes aux états financiers et autres informations	433
17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	433
17.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements	433
17.12.3. Transparence en matière de durabilité	433
17.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	433
18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX	434
18.1. Rapport de gestion	434
18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	434
18.1.2. Cotation en bourse	434
18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	434
18.1.4. Indice et benchmark	434
18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	435
18.1.6. Politique future	435
18.1.7. Indicateur synthétique de risque	435
18.2. Bilan	436
18.3. Compte de résultats	438
18.4. Composition des actifs	441
18.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	451
18.6. Répartition économique du portefeuille-titres	452
18.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	453
18.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	454
18.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	455
18.10. Performances	457
18.11. Frais	461
18.12. Notes aux états financiers et autres informations	464
18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	464
18.12.2. Transparence en matière de durabilité	464

18.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	464
19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	465
19.1. <i>Rapport de gestion</i>	465
19.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	465
19.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	465
19.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	465
19.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	465
19.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	465
19.1.6. <i>Politique future</i>	466
19.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	466
19.2. <i>Bilan</i>	467
19.3. <i>Compte de résultats</i>	469
19.4. <i>Composition des actifs</i>	472
19.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	476
19.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	477
19.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	478
19.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	479
19.9. <i>Performances</i>	480
19.10. <i>Frais</i>	483
19.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	485
19.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	485
19.11.2. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	485
19.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	485
19.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	485
20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX	486
20.1. <i>Rapport de gestion</i>	486
20.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	486
20.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	486
20.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	486
20.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	486
20.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	487
20.1.6. <i>Politique future</i>	487
20.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	487
20.2. <i>Bilan</i>	488
20.3. <i>Compte de résultats</i>	490
20.4. <i>Composition des actifs</i>	493
20.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	498
20.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	499
20.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	500
20.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	501
20.9. <i>Performances</i>	502
20.10. <i>Frais</i>	505
20.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	507
20.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	507
20.11.2. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	507
20.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	507
20.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	507
21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX	508
21.1. <i>Rapport de gestion</i>	508
21.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	508

21.1.2. Cotation en bourse	508
21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	508
21.1.4. Indice et benchmark	508
21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	509
21.1.6. Politique future	509
21.1.7. Indicateur synthétique de risque	509
21.2. Bilan	510
21.3. Compte de résultats	512
21.4. Composition des actifs	514
21.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	519
21.6. Répartition économique du portefeuille-titres	520
21.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	521
21.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	522
21.9. Performances	523
21.10. Frais	526
21.11. Notes aux états financiers et autres informations	528
21.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	528
21.11.2. Transparence en matière de durabilité	528
21.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	528
22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	529
22.1. Rapport de gestion	529
22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	529
22.1.2. Cotation en bourse	529
22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	529
22.1.4. Indice et benchmark	529
22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	530
22.1.6. Politique future	530
22.1.7. Indicateur synthétique de risque	531
22.2. Bilan	532
22.3. Compte de résultats	534
22.4. Composition des actifs	537
22.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	540
22.6. Répartition économique du portefeuille-titres	541
22.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	542
22.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	543
22.9. Performances	544
22.10. Frais	547
22.11. Notes aux états financiers et autres informations	549
22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	549
22.11.2. Transparence en matière de durabilité	549
22.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	549
23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE	550
23.1. Rapport de gestion	550
23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	550
23.1.2. Cotation en bourse	550
23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	550
23.1.4. Indice et benchmark	550
23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	551
23.1.6. Politique future	551
23.1.7. Indicateur synthétique de risque	551
23.2. Bilan	552
23.3. Compte de résultats	554

23.4. Composition des actifs	557
23.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	559
23.6. Répartition économique du portefeuille-titres	560
23.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	561
23.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	562
23.9. Performances	564
23.10. Frais	567
23.11. Notes aux états financiers et autres informations	570
23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	570
23.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	570
23.11.3. Transparence en matière de durabilité	570
23.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	571
24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE	572
24.1. Rapport de gestion	572
24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	572
24.1.2. Cotation en bourse	572
24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	572
24.1.4. Indice et benchmark	572
24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	573
24.1.6. Politique future	573
24.1.7. Indicateur synthétique de risque	574
24.2. Bilan	575
24.3. Compte de résultats	577
24.4. Composition des actifs	579
24.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	581
24.6. Répartition économique du portefeuille-titres	582
24.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	583
24.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	584
24.9. Performances	585
24.10. Frais	588
24.11. Notes aux états financiers et autres informations	590
24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	590
24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	590
24.11.3. Transparence en matière de durabilité	591
24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	592
25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM)	593
25.1. Rapport de gestion	593
25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	593
25.1.2. Cotation en bourse	593
25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	593
25.1.4. Indice et benchmark	593
25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	594
25.1.6. Politique future	594
25.1.7. Indicateur synthétique de risque	595
25.2. Bilan	596
25.3. Compte de résultats	598
25.4. Composition des actifs	601
25.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	604
25.6. Répartition économique du portefeuille-titres	605
25.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	606
25.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	607

25.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	608
25.10. Performances	609
25.11. Frais	612
25.12. Notes aux états financiers et autres informations	614
25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	614
25.12.2. Transparence en matière de durabilité	614
25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	614
26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	615
26.1. Rapport de gestion	615
26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	615
26.1.2. Cotation en bourse	615
26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	615
26.1.4. Indice et benchmark	615
26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	616
26.1.6. Politique future	616
26.1.7. Indicateur synthétique de risque	617
26.2. Bilan	618
26.3. Compte de résultats	620
26.4. Composition des actifs	623
26.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	625
26.6. Répartition économique du portefeuille-titres	626
26.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	627
26.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	628
26.9. Performances	629
26.10. Frais	633
26.11. Notes aux états financiers et autres informations	637
26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	637
26.11.2. Transparence en matière de durabilité	637
26.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	637
27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	638
27.1. Rapport de gestion	638
27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	638
27.1.2. Cotation en bourse	638
27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	638
27.1.4. Indice et benchmark	638
27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	639
27.1.6. Politique future	639
27.1.7. Indicateur synthétique de risque	640
27.2. Bilan	641
27.3. Compte de résultats	643
27.4. Composition des actifs	646
27.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	648
27.6. Répartition économique du portefeuille-titres	649
27.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	650
27.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	651
27.9. Performances	652
27.10. Frais	655
27.11. Notes aux états financiers et autres informations	657
27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	657
27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	657
27.11.3. Transparence en matière de durabilité	658
27.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	658

28. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX (ANCIENNEMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX)	659
28.1. <i>Rapport de gestion</i>	659
28.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	659
28.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	659
28.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	659
28.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	659
28.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	660
28.1.6. <i>Politique future</i>	660
28.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	660
28.2. <i>Bilan</i>	661
28.3. <i>Compte de résultats</i>	663
28.4. <i>Composition des actifs</i>	666
28.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	672
28.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	673
28.7. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	674
28.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	675
28.9. <i>Performances</i>	676
28.10. <i>Frais</i>	680
28.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	683
28.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	683
28.11.2. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	683
28.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	683
28.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	683
29. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH	684
29.1. <i>Rapport de gestion</i>	684
29.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	684
29.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	684
29.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	684
29.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	684
29.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	685
29.1.6. <i>Politique future</i>	685
29.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	686
29.2. <i>Bilan</i>	687
29.3. <i>Compte de résultats</i>	689
29.4. <i>Composition des actifs</i>	691
29.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	696
29.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	697
29.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	698
29.8. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	699
29.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	700
29.10. <i>Performances</i>	701
29.11. <i>Frais</i>	703
29.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	704
29.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	704
29.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	704
29.12.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	704
29.12.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	705
30. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE	706
30.1. <i>Rapport de gestion</i>	706
30.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	706

30.1.2. Cotation en bourse	706
30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	706
30.1.4. Indice et benchmark	707
30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	707
30.1.6. Politique future	707
30.1.7. Indicateur synthétique de risque	708
30.2. Bilan	709
30.3. Compte de résultats	711
30.4. Composition des actifs	713
30.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	719
30.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	720
30.7. Répartition économique du portefeuille-titres	721
30.8. Changement dans la composition des actifs En EUR	722
30.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	723
30.10. Performances	724
30.11. Frais	726
30.12. Notes aux états financiers et autres informations	727
30.12.1. Evaluation des instruments financiers	727
30.12.2. Transparence en matière de durabilité	727
30.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	727
31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED	728
31.1. Rapport de gestion	728
31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	728
31.1.2. Cotation en bourse	728
31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	728
31.1.4. Indice et benchmark	729
31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	730
31.1.6. Politique future	731
31.1.7. Indicateur synthétique de risque	732
31.2. Bilan	733
31.3. Compte de résultats	735
31.4. Composition des actifs	738
31.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	747
31.6. Répartition économique du portefeuille-titres	748
31.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	749
31.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	750
31.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	758
31.10. Performances	760
31.11. Frais	765
31.12. Notes aux états financiers et autres informations	769
31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	769
31.12.2. Evaluation des instruments financiers	769
31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	769
31.12.4. Transparence en matière de durabilité	770
31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	771
32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	772
32.1. Rapport de gestion	772
32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	772
32.1.2. Cotation en bourse	772
32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	772
32.1.4. Indice et benchmark	773
32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	773

32.1.6. Politique future	773
32.1.7. Indicateur synthétique de risque	773
32.2. Bilan	774
32.3. Compte de résultats	776
32.4. Composition des actifs	778
32.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	780
32.6. Répartition économique du portefeuille-titres	781
32.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	782
32.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	783
32.9. Performances	784
32.10. Frais	787
32.11. Notes aux états financiers et autres informations	789
32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	789
32.11.2. Evaluation des instruments financiers	789
32.11.3. Transparence en matière de durabilité	789
32.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	789
33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	790
33.1. Rapport de gestion	790
33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	790
33.1.2. Cotation en bourse	790
33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	790
33.1.4. Indice et benchmark	791
33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	791
33.1.6. Politique future	791
33.1.7. Indicateur synthétique de risque	792
33.2. Bilan	793
33.3. Compte de résultats	795
33.4. Composition des actifs	798
33.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	800
33.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	801
33.7. Répartition économique du portefeuille-titres	802
33.8. Changement dans la composition des actifs En EUR	803
33.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	804
33.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	805
33.11. Performances	806
33.12. Frais	808
33.13. Notes aux états financiers et autres informations	810
33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	810
33.13.2. Evaluation des instruments financiers	810
33.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements	810
33.13.4. Transparence en matière de durabilité	810
33.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	811
34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	812
34.1. Rapport de gestion	812
34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	812
34.1.2. Cotation en bourse	812
34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	812
34.1.4. Indice et benchmark	813
34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	813
34.1.6. Politique future	813
34.1.7. Indicateur synthétique de risque	814
34.2. Bilan	815

34.3. <i>Compte de résultats</i>	817
34.4. <i>Composition des actifs</i>	820
34.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	823
34.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	824
34.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	825
34.8. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	826
34.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	827
34.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	828
34.11. <i>Performances</i>	829
34.12. <i>Frais</i>	832
34.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	834
34.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	834
34.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	834
34.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	834
34.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	834
35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY	835
35.1. <i>Rapport de gestion</i>	835
35.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	835
35.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	835
35.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	835
35.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	836
35.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	836
35.1.6. <i>Politique future</i>	836
35.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	837
35.2. <i>Bilan</i>	838
35.3. <i>Compte de résultats</i>	840
35.4. <i>Composition des actifs</i>	843
35.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	846
35.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	847
35.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	848
35.8. <i>Changement dans la composition des actifs En EUR</i>	849
35.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	850
35.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	851
35.11. <i>Performances</i>	852
35.12. <i>Frais</i>	855
35.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	857
35.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	857
35.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	857
35.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	857
35.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	857
36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY	858
36.1. <i>Rapport de gestion</i>	858
36.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	858
36.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	858
36.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	858
36.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	859
36.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	859
36.1.6. <i>Politique future</i>	859
36.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	860
36.2. <i>Bilan</i>	861
36.3. <i>Compte de résultats</i>	863
36.4. <i>Composition des actifs</i>	866

36.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	868
36.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	869
36.7. Répartition économique du portefeuille-titres	870
36.8. Changement dans la composition des actifs En EUR	871
36.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	872
36.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	873
36.11. Performances	874
36.12. Frais	877
36.13. Notes aux états financiers et autres informations	879
36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	879
36.13.2. Evaluation des instruments financiers	879
36.13.3. Transparence en matière de durabilité	879
36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	879

37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX (ANCIENNEMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX) 880

37.1. Rapport de gestion	880
37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	880
37.1.2. Cotation en bourse	880
37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	880
37.1.4. Indice et benchmark	880
37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	881
37.1.6. Politique future	881
37.1.7. Indicateur synthétique de risque	881
37.2. Bilan	882
37.3. Compte de résultats	884
37.4. Composition des actifs	886
37.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	889
37.6. Répartition économique du portefeuille-titres	890
37.7. Changement dans la composition des actifs En EUR	891
37.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	892
37.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	893
37.10. Performances	894
37.11. Frais	897
37.12. Notes aux états financiers et autres informations	899
37.12.1. Transparence en matière de durabilité	899
37.12.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	899

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège:

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

17 mai 1991

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0444.265.542

Statut :

SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :**Président:**

Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) SA

Administrateurs :

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal & General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Lucien VAN DEN BRANDE, administrateur non-exécutif (à partir du 15 mars 2024)

Personnes physiques chargés de la direction effective:

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA.

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA.

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de Gestion :

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA, en abrégé Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège: Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de direction :

Monsieur Hugo LASAT, Président du Conseil d'Administration, administrateur non exécutif, CEO de Banque Degroof Petercam SA (jusqu'au 31/12/2024)

Madame Sylvie HURET, Présidente du Conseil d'Administration (cooptée le 20/02/2025), Administrateur non-exécutif, CEO Banque Degroof Petercam SA*

Monsieur Yves CEELLEN, Head of Conviction Global Balanced Management, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, administrateur non exécutif (jusqu'au 3 juin 2024)

Monsieur Laurent DE MEYERE, administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Véronique JEANNOT, administrateur non exécutif, Directrice Générale Degroof Petercam Wealth Management (DPWM)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, administrateur indépendant (UCITS V)

Monsieur Frank van BELLINGEN, administrateur non exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction

Monsieur Johan VAN GEETERUYEN, CIO Fundamental Equity, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Operations, Membre du Comité de Direction

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction

Madame Tamar JOULIA- PARIS, administrateur non-exécutif (jusqu'au 3 juin 2024)

Madame Sabine CAUDRON, administrateur non-exécutif, Head of Private Banking

Monsieur Olivier CARCY, administrateur non-exécutif (à partir du 3 juin 2024)

Monsieur Mathieu FERRAGUT, administrateur non-exécutif (à partir du 3 juin 2024)

* par cooptation par le Conseil d'administration de Banque Degroof Petercam du 20/12/2024 sous la condition suspensive de l'approbation par la BCE

Commissaire :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Damien WALGRAVE

Capital souscrit et libéré :

€ 52.539.353,14

Commissaire de la SICAV :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM Luxembourg S.A, succursale belge, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles

Promoteur de la SICAV :

Groupe DEGROOF PETERCAM

Délégation de l'administration de la SICAV :

DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES - 12 rue Eugène Ruppert – L-2453 Luxembourg

Gestion financière du portefeuille :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Distributeur de la SICAV :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM B Active Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Flexible	B-F-L
DPAM B Balanced Growth	A-B
DPAM B Balanced Low Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Bonds Eur Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	A-B-E-F
DPAM B Bonds Eur Government IG (anciennement DPAM B Bonds EUR IG)	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term (anciennement DPAM B Bonds EUR Medium Term)	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	A-A EUR HEDGED-B-B EUR HEDGED-B LC-E-E EUR HEDGED-F-F EUR HEDGED-F LC-J-J EUR HEDGED-L-M-M EUR HEDGED-N-N EUR HEDGED-P-P EUR HEDGED-V-V EUR HEDGED-W-W EUR HEDGED
DPAM B Defensive Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	A-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities EMU Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Euroland	A-B-E-F-F CHF HEDGED-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Euroland Sustainable	A-B-B LC-E-F-F CHF HEDGED-F LC-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Dividend	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Japan Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities NewGems Sustainable	A-B-B USD-E-F-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities US Behavioral Value	A-A USD-B-B USD-E-E USD-F-F USD-J-L-L USD-M-M USD-N-N USD-P-V-W
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	A-A USD-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-E USD-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED
DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities US Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities World Sustainable	A-B-B LC-B USD-E-F-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD

DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index)	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W

Description des classes d'actions :

Classe A :

actions de distribution offertes au public.

Classe A USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe A EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe V :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg, (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe V EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **V** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment

Classe E :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe E USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe E EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe M :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe M USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe M EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B :

actions de capitalisation offertes au public.

Classe B LC :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et, (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe B USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe B EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe L :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, et (ii) une commission de gestion qui peut être différent.

Classe L USD:

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **L** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof

Petercam Luxembourg ; (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession; et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe W USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **W** par le fait (i) qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **W** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe F LC :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe F USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe F EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F USD HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F USD** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F CHF HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F CHF** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe J :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, par le fait (iii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe J EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **J** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe N :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe N USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe N EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe P :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par l'absence (i) de commission de gestion, (ii) de montant minimum de souscription initial, par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et (iv), qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Classe P EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **P** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe Z :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait qu'elles sont réservées (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR, par (ii) une commission de gestion différente et (iii) une taxe annuelle différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat partiel de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

**les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5 de la Loi du 3 août 2012 (la Loi de 2012). Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.*

En dehors de la Belgique, les facilités sont assurées par :

Pays-Bas - Portugal : Service financier : Banque Degroof Petercam SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles

Espagne : Représentant de la SICAV : Allfunds Bank S.A.U., C/ de los Padres Dominicos 7, 28050 Madrid

Suisse : Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'île, 1204 Genève.

France : Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – F-92120 Montrouge

Luxembourg : DPAM Succursale Luxembourg, 14 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Allemagne : Agent d'information : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hamburg

Italie : Agent payeur : Allfunds Bank S.A.U, Milan Branch, Via Bochetto 6, 20123 Milano (Italy) - Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano (Italy) et CACEIS Bank, Italy Branch, Piazza Cavour 2, 20121 Milano (Italy).

Autriche : Agent payeur et agent d'information: Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, 1100 Wien, Österreich

Royaume-Uni : Agent Payeur : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES, SOCIETE GENERALE LONDON BRANCH, One Bank Street, Canary Wharf, London E14 4SG

Suède : Agent payeur : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden

Compartiment	Autriche	Belgique	Suisse	Chili	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Royaume-Uni	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Singapour*
DPAM B Active Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Flexible	x	x			x			x		x					
DPAM B Balanced Growth		x													
DPAM B Balanced Low Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable		x			x	x									
DPAM B Bonds Eur Government	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds Eur Government IG	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term		x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y		x	x		x			x		x	x	x			
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Defensive Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities EMU Index		x						x		x	x				
DPAM B Equities Euroland	x	x	x		x	x		x	x	x	x	x	x		
DPAM B Equities Euroland Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			x
DPAM B Equities Europe Dividend	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Index		x	x		x			x		x	x				
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Sustainable	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index	x	x	x		x	x		x		x	x		x		
DPAM B Equities Japan Index		x	x			x		x		x	x	x			
DPAM B Equities NewGems Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities US Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities US Selection MSCI Index		x	x		x	x				x					
DPAM B Equities US Index		x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index		x						x		x	x	x			
DPAM B Equities World Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x
* Institutionnels seulement															

Le bilan globalisé reprend l'ensemble des compartiments existants, indépendamment du fait que tous ne soient pas commercialisés dans les pays suivants :

- Allemagne
- Autriche
- Chili
- Espagne
- France
- Italie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Suisse
- Finlande
- Suède
- Portugal
- Singapour (seulement pour les investisseurs institutionnels)

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

Information aux actionnaires

DPAM B est un organisme de placement collectif (OPC), ci-après la SICAV.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SICAV du 20 mars 2024 a approuvé, entre autres, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution de certains compartiments de la Sicav comme mentionné dans l'avis publié le 22 mars 2024.

L'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2024 a également décidé de

- renouveler le mandat du commissaire PwC Reviseurs d'Entreprises SRL dont le représentant permanent est Briec Lefrancq pour un terme de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2026
- nommer Monsieur Lucien Van den Brande comme administrateur non-exécutif jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Le conseil d'administration a décidé de préciser l'utilisation du benchmark dans les compartiments DPAM B Real Estate Europe Sustainable et DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable, et de modifier la politique de placement du compartiment DPAM B Equities NEWGEMS Sustainable, avec effet au 31 mars 2024.

Le conseil d'administration a décidé des changements suivants, avec effet au 1^{er} octobre 2024 :

- modifier le nom de certains compartiments :
DPAM B Bonds EUR en DPAM B Bonds EUR Government
DPAM B Bonds EUR IG en DPAM B Bonds EUR Government IG
DPAM B Bonds EUR Medium Term en DPAM B Bonds EUR Government Medium Term
- supprimer dans le prospectus la mention "maximum" dans les pourcentages de frais de gestion du portefeuille. Ces taux sont dorénavant des taux effectifs
- modifier dans le prospectus le taux des pourcentages de frais de gestion du portefeuille de certains compartiments comme mentionné dans l'avis publié le 30 août 2024
- mettre à jour dans le prospectus la section « Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG – Transparence en matière de durabilité » dans les compartiments Article 8 SFDR promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et ayant une proportion minimale d'investissements durables pour y intégrer la taxinomie et les use-of-proceeds bonds conformément à la méthodologie ESG

Fee sharing agreements

De telles conventions entre d'une part, la SICAV ou le cas échéant le distributeur et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusives. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains États membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, la SICAV a pris des mesures, avec l'aide de la société de gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré dans certains pays membres de l'UE. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La Sicav a enregistré des remboursements Aberdeen au cours de l'année 2024 pour un montant de 1.274.538,26 EUR.

Compartiment	Devise	Montant net en EUR
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	38.869,57
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	325.432,87
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	70.395,00
DPAM B Equities World Dividend	EUR	7.242,94
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	13.741,60
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	115.050,65
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	24.886,82
DPAM B Equities World Dividend	EUR	2.560,60
DPAM B Equities Euroland	EUR	331.987,50
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	EUR	25.275,28
DPAM B Equities Europe Index	EUR	23.921,98
DPAM B Equities Euroland	EUR	479.065,63
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	58.148,18
DPAM B Equities Euroland Sustainable	EUR	44.989,74
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	39.223,95
DPAM B Equities Europe Small Caps	EUR	31.008,73

Ces montants sont liés à l'impôt qui a été payé sur les dividendes portugais et finlandais.

Class Action

Au cours de l'année 2024, la SICAV a enregistré des remboursements au titre de « Class Actions » pour un montant de 2,63 ILS et 925,92 USD.

Informations requises en vertu de l'article 3 :6 §1 du Code des sociétés et des associations**Facteurs de risque**

Le statut de DPAM B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, sont influencés par deux facteurs sur lesquels le conseil d'administration n'a pas ou a peu de prise :

- les demandes de souscription et de remboursement,
- les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	DPAM B Bonds EUR Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	DPAM B Equities Euroland	DPAM B Real Estate Europe Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Modéré	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Faible	Elevé	Faible	Elevé
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	/	Modéré	/	Modéré
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities World Sustainable	DPAM B Equities Europe Dividend	DPAM B Equities Europe Sustainable	DPAM B Equities NewGems Sustainable	DPAM B Equities Sustainable Food Trends
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	//	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Government IG (anciennement DPAM B Bonds EUR IG)	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	DPAM B Equities Euroland Sustainable	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	/	/	/	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	/	/	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Modéré	Elevé	/	/
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	Faible	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities Europe Index	DPAM B Equities US Index	DPAM B Equities Japan Index	DPAM B Equities EMU Index	DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Modéré	Elevé	Elevé	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities EMU Behavioral Value	DPAM B Equities US Behavioral Value	DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	DPAM B Bonds EUR Government Medium Term (anciennement DPAM B Bonds EUR Medium Term)	DPAM B Equities US Dividend Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	Faible	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Elevé	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	/	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Real Estate Sustainable EMU	DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	DPAM B Balanced Growth	DPAM B Balanced Flexible	DPAM B Bonds Global Inflation Linked
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	Elevé	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Modéré	Modéré	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	Elevé	Faible	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Elevé	Faible	Modéré	Modéré	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Modéré
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Elevé	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	DPAM B Defensive Strategy	DPAM B Balanced Strategy Low	DPAM B Balanced Strategy	DPAM B Active Strategy
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Modéré	Modéré	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index)
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la SICAV à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evènements après la clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la SICAV sont reprises dans le présent rapport.

La SICAV n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 4.060,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

Pour sa mission de conseil et recours à l'administration (évaluation, discussions bilatérales), Pwc Belgium Tax percevra un honoraire de 2.320,00 EUR.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la Sicav en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la SICAV au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaire sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à 14.763.601.334,66 EUR dont 14.578.757.957,08 EUR en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés.

Pour l'année 2024, le résultat s'élève à 1.871.607.851,67 EUR le résultat reporté s'élève à 3.520.325.561,44 EUR et les participations au résultat perçues s'élèvent à -108.933.992,85 EUR

Affectation du bénéfice

Le bénéfice à affecter de la société s'élève à 5.282.999.420,25 EUR.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- de distribuer pour un montant de 85.635.213,47 EUR aux actions de distribution suivantes :

Compartiments	ISIN	Classes	Proposition de dividende
DPAM B Active Strategy	BE6299361848	M	2,15
DPAM B Active Strategy	BE6227495957	A	2,10
DPAM B Balanced Growth	BE0171618250	A	386,26
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299369924	M	1,50
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299367902	E	1,50
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6264045764	A	1,50
DPAM B Balanced Strategy	BE6299373967	M	1,80
DPAM B Balanced Strategy	BE6227493937	A	1,75
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	BE6328642713	A	0,80
DPAM B Bonds EUR Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	BE6299414407	M	0,48
DPAM B Bonds EUR Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	BE6246045213	V	0,48
DPAM B Bonds EUR Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	BE0948509436	E	0,50
DPAM B Bonds EUR Government (anciennement DPAM B Bonds EUR)	BE0943876665	A	0,47
DPAM B Bonds EUR Government IG (anciennement DPAM B Bonds EUR IG)	BE6299419455	M	1,24
DPAM B Bonds EUR Government IG (anciennement DPAM B Bonds EUR IG)	BE0935123431	A	1,10
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term (anciennement DPAM B Bonds EUR Medium Term)	BE6299510394	M	8,91
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term (anciennement DPAM B Bonds EUR Medium Term)	BE6261452054	A	8,86
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6299362853	M	1,88
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6214976894	A	1,88
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6299424505	M	3,43
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE0058190878	A	3,42
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6246085615	V	3,44
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE0948511457	E	0,54
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6304413923	M EUR Hedged	0,00
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6299356798	M	0,99
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252763469	E EUR Hedged	0,00
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252761448	A EUR Hedged	0,00
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE0948790333	A	0,99
DPAM B Defensive Strategy	BE6299351740	M	1,40
DPAM B Defensive Strategy	BE6227491915	A	1,40
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	BE6324060480	A	0,32
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	BE6324108966	M	0,34

DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	BE6324102902	V	0,34
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6299524536	M	2,85
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6289166744	A	2,74
DPAM B Equities EMU Index	BE6299528578	M	4,28
DPAM B Equities EMU Index	BE6289162701	A	4,26
DPAM B Equities Euroland	BE6299440667	M	5,06
DPAM B Equities Euroland	BE6246056327	V	5,16
DPAM B Equities Euroland	BE0948485199	E	5,13
DPAM B Equities Euroland	BE0058181786	A	4,86
DPAM B Equities Euroland Sustainable	BE6324121126	A	1,78
DPAM B Equities Europe Dividend	BE6299451771	M	4,07
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0057450265	A	3,89
DPAM B Equities Europe Index	BE6299532612	M	3,64
DPAM B Equities Europe Index	BE6289131391	A	3,36
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6299489185	M	5,65
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6246050262	V	5,84
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE0058183808	A	5,46
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6299493229	M	7,03
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6246076523	V	7,00
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0948493276	E	7,10
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0940001713	A	6,50
DPAM B Equities Japan Index	BE6299536654	M	2,57
DPAM B Equities Japan Index	BE6289154625	A	2,54
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6299430569	M	5,00
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6246060360	V	5,00
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0948503371	E	5,00
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0946563377	A	5,00
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0947763737	A	1,20
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6246065419	V	1,41
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0948505392	E	1,35
DPAM B Equities US Behavioral Value	BE6289193045	A	1,81
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6299545747	M	5,57
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289226373	V	5,58
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289214254	E	5,58
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289210211	A	5,40
DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	BE6317467510	M USD	1,97
DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	BE6317466504	A USD	1,94
DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	BE6317172474	M	1,91
DPAM B Equities US Selection MSCI Index (anciennement DPAM B Equities US ESG Leaders Index)	BE6317165403	A	1,88
DPAM B Equities US Index	BE6299549780	M	2,94
DPAM B Equities US Index	BE6289150581	E	2,98

DPAM B Equities US Index	BE6289147553	A USD	3,03
DPAM B Equities US Index	BE6289146548	A	2,91
DPAM B Equities World ex-Japan Europe & USA Index	BE6289164723	A	4,28
DPAM B Equities World Sustainable	BE6299468940	M	2,80
DPAM B Equities World Sustainable	BE6246064404	V	2,79
DPAM B Equities World Sustainable	BE0948501359	E	2,81
DPAM B Equities World Sustainable	BE0058651630	A	2,70
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE6299347706	M	94,90
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE0947578820	E	3,16
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE6289205161	A	3,87
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6289023283	A	0,00
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6299482115	M	3,42
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6275502878	V	3,67
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213830100	E	4,17
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213828088	A	2,21
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6299474039	M	1,83
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6246058349	V	2,23
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0948507414	E	2,32
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0058186835	A	0,00

- de reporter le solde du bénéfice à affecter à hauteur d'un montant de 5.197.364.206,78EUR

Evènements après la clôture

Suite à la décision de l'administrateur d'indice MSCI de modifier le nom des indices « MSCI ESG Leaders » en « MSCI Selection » à partir du 3 février 2025, le nom des compartiments suivants seront modifiés comme suit :

Nom actuel	Nouveau nom
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	DPAM B Equities US Selection MSCI Index
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index

La partie ' Méthodologie de sélection des investissements ESG ' du prospectus des deux compartiments est adaptée en fonction de ces changements.

Politique de rémunération de DPAM:

Montant total des rémunérations pour l'exercice

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances
Rémunérations fixes	20.130.262,86 €	207	/	/
Rémunération variables	7.647.680,58 €	179	/	/

Montant agrégé des rémunérations

Personnel identifié	14.203.867,93 €
Gestionnaires de portefeuille	6.700.063,05 €

- Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-frBE>.

- Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- Modification importante de la politique de rémunération adoptée

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2024. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-frBE>

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d'instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l'utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING

1. Compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :

Tous les compartiments de la SICAV recourront au « swing pricing ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :

Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat.

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné.

Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicable à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

3. Facteur swing maximal:

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Le tableau ci-dessous montre, par compartiment, le nombre de fois et les dates lors desquelles le « swing pricing » a été appliqué durant la période couverte par le rapport ainsi que l'impact de cette application pour le calcul du rendement durant la période couverte par le rapport :

Date de transaction	Compartiment	Seuil de swing	swing_factor	Souscription/ Rachat Taille	Montant net	Impact
2/01/2024	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.12%	4.20%	7,666,559.85	9,199.87
3/01/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	3.49%	5,189,578.32	3,113.75
11/01/2024	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.10%	-5.89%	-3,183,995.80	-3,184.00
15/01/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	-8.06%	-12,807,615.94	-7,684.57
16/01/2024	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.13%	-3.29%	-3,396,645.00	-4,415.64
17/01/2024	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.13%	-3.72%	-3,690,847.06	-4,798.10
19/01/2024	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.13%	-15.05%	-14,272,645.41	-18,554.44
15/03/2024	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.10%	-11.45%	-6,035,211.00	-6,035.21
2/04/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	-6.51%	-8,553,166.17	-5,131.90
12/04/2024	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.10%	-3.21%	-299,999.95	-300.00
17/04/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	3.86%	4,651,070.47	2,790.64
7/05/2024	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.10%	-3.82%	-343,418.40	-343.42
15/05/2024	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.10%	-3.26%	-282,350.36	-282.35
21/05/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	-3.02%	-3,753,213.02	-2,251.93
24/05/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	5.71%	6,849,085.20	4,109.45

11/06/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	-5.52%	-7,001,310.00	-4,200.79
19/06/2024	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.13%	-4.73%	-3,136,390.01	-4,077.31
02/07/2024	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.10%	-4.13%	-340 688.72	-340.69
12/08/2024	DPAM B Bonds Government EUR Medium Term	3.00%	0.10%	25.16%	33 236 333.20	33 236.33
16/08/2024	DPAM B Bonds Government EUR Medium Term	3.00%	0.10%	4.03%	6 678 258.02	6 678.26
21/08/2024	DPAM B Bonds Government EUR Medium Term	3.00%	0.10%	-31.89%	-54 915 190.22	-54 915.19
05/09/2024	DPAM B Bonds EUR Government	3.00%	0.13%	-3.03%	-31 465 727.21	-40 905.45
07/10/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	-3.22%	-3 992 542.77	-2 395.53
15/10/2024	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.10%	-21.08%	-1 617 327.93	-1 617.33
13/11/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	8.36%	10 049 913.92	6 029.95
18/11/2024	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.13%	-3.14%	-1 775 550.00	-2 308.22
29/11/2024	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.06%	12.56%	16 689 108.51	10 013.47
02/12/2024	DPAM B Bonds EUR Government IG	3.00%	0.08%	-19.08%	-40 043 155.02	-30 032.37
17/12/2024	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	3.00%	0.18%	6.21%	6 593 728.00	11 868.71
27/12/2024	DPAM B Bonds EUR Government IG	3.00%	0.08%	16.74%	28 218 833.27	21 164.12

II. ANTI-DILUTION LEVY

1. Compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir à « l'anti-dilution levy ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats / souscriptions dépassent un seuil, la SICAV peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la SICAV. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la SICAV. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

Il est important de noter que ces deux mécanismes « swing pricing » et « anti-dilution levy » ne peuvent pas être appliqués à la même VNI.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

III. Redemption gates

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la sicav de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section «Actualités/News».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2. **Vue d'ensemble des marchés**

En 2024, le cours des actions mondiales mesuré en euro a progressé de 23,7 % (hors dividende). Toutes les régions du monde étaient en hausse. Les marchés américains ont devancé les autres régions, clôturant l'année en hausse de 32 %. Les actions émergentes ont engrangé un gain de 12,3 %. En queue de peloton viennent les actions européennes qui ont offert une performance d'un peu moins de 6 % en 2024 (en euro toujours et hors dividende). Le fait marquant de la période est resté la contribution majeure des « 7 Magnifiques », qui ont aidé à propulser le S&P 500 et le Nasdaq vers de nouveaux records. Le Nasdaq a progressé de 37 % en euro. Les inquiétudes concernant l'étroitesse de la performance des indices américains ont été fréquemment exprimées. Au 3^{ème} trimestre 2024, un rattrapage de performance s'est opéré : les valeurs technologiques ont offert de moins bonnes performances que les autres secteurs. Cependant, durant les derniers mois de l'année, la tendance de fonds a repris, et les « 7 Magnifiques » ont nettement surperformé le reste du marché. Les rendements obligataires américains à 10 ans ont augmenté durant l'année, passant de 3,87 % à 4,56 %. Le rendement des obligations d'état allemand à même échéance a également progressé, passant de 2,02 % à 2,36 % en fin de période. Le dollar est resté dans une fourchette étroite de 1,05 à 1,12 contre l'euro durant une grande partie de l'année. En fin d'année, le dollar s'est apprécié pour atteindre 1,03 face à l'euro. Le prix de l'or a fortement augmenté en réponse à l'attente d'une politique monétaire moins restrictive et à l'incertitude géopolitique. Durant les 2 derniers mois de l'année, les actions américaines ont nettement surperformé les autres régions du monde. En effet, un retour de D. Trump au pouvoir a été interprété comme étant positif pour les actifs risqués américains et pour le dollar, et plus négatifs pour les actifs étrangers en raison des droits de douane qu'il propose d'instaurer.

Etats-Unis

Les données économiques américaines ont continué de soutenir l'idée d'un atterrissage en douceur de l'économie. Les dépenses de consommation des ménages sont restées soutenues grâce à un marché du travail solide, aux gains salariaux ainsi qu'à l'effet richesse favorable. L'inflation a globalement continué sur sa tendance baissière, bien qu'en fin d'année, l'inflation de base restait au-delà de 3 %. Les craintes de récession ont refait surface durant l'été après certaines publications économiques décevantes, dont le rapport de l'emploi du mois de juillet ainsi que des indicateurs de confiance des entreprises. En fin de période, les données économiques étaient meilleures qu'attendu, diminuant ainsi les risques de récession. La Réserve fédérale a réduit ses taux de 0,50 % en septembre, soit une baisse plus importante que prévu. Cela a été suivi par une seconde réduction des taux en novembre (-0,25 %) et en décembre (-0,25 %). De bons chiffres économiques combiné à des chiffres d'inflation un peu plus élevés que prévu ont contraint la Fed à devenir plus prudente en décembre quant à ses perspectives de baisses de taux futures.

Zone euro

L'économie de la zone euro est enfin sortie de la période de stagnation économique au 1^{er} trimestre 2024. L'expansion se poursuivait au 2^{ème} trimestre, puis les perspectives économiques de la zone euro se sont à nouveau assombries à partir 3^{ème} trimestre 2024. Le marché du travail s'est montré résilient durant la période. Le taux de chômage a atteint à plusieurs reprises un plus bas historique. Cela étant dit, les intentions d'embauche ont reculé de manière franche. Quant à l'inflation, elle a continué de reculer. Toutefois, l'inflation des services restait bien au-dessus de l'objectif de la Banque centrale européenne et ne montrait que peu de signes d'amélioration. L'inflation de base a finalement décéléré de manière plus notoire durant les derniers mois de l'année. La Banque centrale européenne a abaissé son taux directeur de 0,25 % pour la première fois en juin, un mouvement largement attendu par les marchés. La BCE qui s'était abstenue d'abaisser ses taux en juillet, a réduit son taux directeur pour une seconde fois en septembre (à hauteur de 0,50 %), puis une troisième fois en décembre (-0,25 %), portant ainsi le taux de dépôt à 3 %. Les élections européennes de début juin, et la décision de E. Macron de lancer des élections législatives anticipées en France ont amené de la volatilité sur les marchés européens en juin, et plus particulièrement sur les actifs risqués français. L'instabilité politique a également fait son retour en Allemagne.

Japon

En mars, la Banque centrale du Japon a finalement augmenté son taux d'intérêt directeur, terminant ainsi l'ère des taux négatifs. Malgré cela, le yen a continué de se déprécier. Après la hausse de taux de juillet, et à la suite de l'instabilité sur les marchés que cela a entraîné, la Banque centrale a annoncé ne pas planifier d'autres ajustement monétaire tant que la volatilité persistait. Le yen, qui s'était fortement déprécié en première partie d'année, a regagné du terrain en seconde moitié d'année.

Marchés émergents

Face à la faiblesse de l'économie chinoise et du marché immobilier, le gouvernement chinois a pris toute une série de mesures visant à soutenir l'activité. Les mesures de relance annoncées en septembre étaient plus significatives et ont conduit à une forte hausse des actifs risqués chinois. Après avoir rebondi de près de 40 % fin septembre après l'annonce de mesures de relance en Chine, les actions chinoises ont cédé une partie de leurs gains durant les 3 derniers mois de l'année. En effet, le gouvernement chinois a tardé à donner des détails quant à ce plan de relance et les investisseurs ont perdu patience avec les promesses trop générales des décideurs chinois. Dans les autres pays émergents, la croissance économique restait robuste dans les pays asiatiques. Les devises des pays d'Amérique latine se sont dépréciées face à l'euro et au dollar en 2024. Au Brésil, la banque centrale a entamé un mouvement d'augmentation des taux d'intérêts en été, qui a pris de l'ampleur en fin d'année en réponse à de bons chiffres économiques, une inflation trop élevée et les craintes liées aux finances publiques du pays.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

1.4. RAPPORT DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DE DROIT DE VOTE



DEGROEF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA,
rue Guimard 18 B - 1040 - Bruxelles - Belgique

Limerick, 2025

DPAM B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM B (ci-après la SICAV).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues dans le portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (<https://dpaminvestments.com/documents/dpam-voting-policy-enBE> (Voting Policy)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi que sur la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2024.



Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercés en 2024 :



N/A – Il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR('FOR') ou CONTRE ('AGAINST') les dirigeants.

No action – Le terme "No action" fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed – se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

2y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

3y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

Heidi Little

Heidi Little
Vice President of Operations

1.5. BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		14.763.601.334,66	14.445.439.500,39
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	14.578.757.957,08	14.205.107.900,02
A.	Obligations et autres titres de créance	1.443.113.603,71	1.734.053.238,33
a.	Obligations	1.443.113.603,71	1.734.053.238,33
B.	Instruments du marché monétaire	151.476.226,90	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	11.500.914.053,83	10.810.478.529,54
a.	Actions	11.497.194.895,63	10.807.788.552,04
b.	OPC à nombre fixe de parts	3.719.158,20	2.689.977,50
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.482.378.696,70	1.661.359.488,86
F.	Instruments financiers dérivés	875.375,94	-783.356,71
	Sur devises	875.375,94	-783.356,71
	Contrats à terme (+/-)	875.375,94	-783.356,71
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-26.979.302,24	-7.276.654,00
A.	Créances	32.667.596,79	45.780.809,34
a.	Montants à recevoir	26.579.634,52	24.945.189,53
b.	Avoirs fiscaux	752.172,28	4.200.562,35
c.	Collatéral	-680.000,00	1.100.000,00
d.	Autres	6.015.789,99	15.535.057,46
B.	Dettes	-59.646.899,03	-53.057.463,34
a.	Montants à payer (-)	-25.214.208,56	-23.062.087,76
c.	Emprunts (-)	-640.245,61	-114.923,78
e.	Autres (-)	-33.792.444,86	-29.880.451,80
V.	Dépôts et liquidités	195.568.165,41	231.143.270,29
A.	Avoirs bancaires à vue	194.088.165,41	229.353.270,29
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.480.000,00	1.790.000,00
VI.	Comptes de régularisation	16.254.514,41	16.464.984,08
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	16.254.514,41	16.464.984,08
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14.763.601.334,66	14.445.439.500,39
A.	Capital	9.481.653.097,83	11.019.445.136,40
B.	Participations au résultat	-108.933.992,85	-86.979.706,95
C.	Résultat reporté	3.520.325.561,44	1.493.274.110,77
D.	Résultat de l'exercice	1.870.556.668,24	2.019.699.960,17

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		556.400.089,47	956.602.664,96
I.	Sûretés réelles (+/-)	-680.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	-680.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	557.080.089,47	956.602.664,96
A.	Contrats à terme achetés	356.028.644,80	713.737.883,95
B.	Contrats à terme vendus	201.051.444,67	242.864.781,01
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.6. COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.757.333.471,32	1.896.466.577,19
A.	Obligations et autres titres de créance	14.899.905,60	88.036.891,45
a.	Obligations	14.899.905,60	88.036.891,45
	Gain réalisé	18.731.541,43	8.005.166,49
	Perte réalisée	-35.602.769,41	-47.261.442,91
	Gain/Perte non-réalisé	31.771.133,58	127.293.167,87
B.	Instruments du marché monétaire		18.195,00
	Gain réalisé		18.195,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.550.980.502,09	1.638.526.669,36
a.	Actions	1.550.966.098,68	1.638.546.038,03
	Gain réalisé	1.059.960.037,24	1.018.021.241,33
	Perte réalisée	-342.111.936,01	-819.456.835,53
	Gain/Perte non-réalisé	833.117.997,45	1.439.981.632,23
b.	OPC à nombre fixe de parts	14.403,41	-19.368,67
	Gain réalisé		73.490,67
	Perte réalisée		-285.478,31
	Gain/Perte non-réalisé	14.403,41	192.618,97
D.	Autres valeurs mobilières	231.329,08	-48.445,04
	Gain réalisé	231.329,08	19.913,60
	Perte réalisée		-68.358,64
E.	OPC à nombre variable de parts	193.720.966,33	176.553.082,32
	Gain réalisé	194.048.078,54	36.058.277,42
	Perte réalisée	-15.873.065,92	-15.146.669,82
	Gain/Perte non-réalisé	15.545.953,71	155.641.474,72
F.	Instruments financiers dérivés	-3.520.115,58	-4.557.613,39
a.	Sur obligations	-4.177.792,82	2.064.236,17
ii.	Contrats à terme	-4.177.792,82	2.064.236,17
	Gain/Perte réalisé	-4.187.633,23	319.081,48
	Gain/Perte non-réalisé	9.840,41	1.745.154,69
i.	Sur indices financiers	657.677,24	-6.621.849,56
ii.	Contrats à terme	657.677,24	-6.621.849,56
	Gain /Perte réalisée	1.626.118,36	-8.074.345,79
	Gain /Perte non-réalisée	-968.441,12	1.452.496,23
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	54,83	
	Gain /Perte réalisée	54,83	
H.	Positions et opérations de change	1.020.828,97	-2.062.202,51
a.	Instruments financiers dérivés	2.851.163,74	1.501.449,62
ii.	Contrats à terme	2.851.163,74	1.501.449,62
	Gain /Perte réalisée	1.975.787,80	2.284.806,33
	Gain /Perte non-réalisée	875.375,94	-783.356,71
b.	Autres positions et opérations de change	-1.830.334,77	-3.563.652,13
iv.	Autres	-1.830.334,77	-3.563.652,13
	Gain /Perte réalisée	-1.830.334,77	-3.563.652,13
II.	Produits et charges des placements	246.817.440,96	253.229.275,73
A.	Dividendes	231.176.328,66	243.096.975,77
B.	Intérêts (+/-)	45.153.613,30	42.102.443,07
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	35.099.944,56	29.875.931,68
b.	Dépôts et liquidités	10.053.668,74	12.226.511,39
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.860.593,91	-2.760.810,47
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-27.662.394,82	-29.227.561,81
	D'origine belge	-5.798.268,43	-4.830.745,79
	D'origine étrangère	-21.864.126,39	-24.396.816,02
F.	Autres produits provenant des placements	10.487,73	18.229,17
III.	Autres produits	1.414.944,70	2.079.636,38
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.414.944,70	2.079.636,38
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-135.009.188,74	-132.075.529,13
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-16.954.421,22	-20.286.934,41
B.	Charges financières (-)	-104.733,03	-123.318,07
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-6.539.738,48	-6.508.339,67
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-104.720.887,18	-99.472.466,20
a.	Gestion financière	-98.094.463,85	-93.136.121,66
	Classe A (Dis)	-13.941.883,91	-13.874.118,39

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Classe A USD (Dis)	-7.597,46	-5.180,25
Classe A EUR HEDGED (Dist)	-9.492,46	-16.685,82
Classe B (Cap)	-34.077.228,33	-29.964.340,10
Classe B EUR HEDGED (Cap)	-4.587,02	-5.015,02
Classe B USD (Cap)	-801.477,66	-709.571,30
Classe E (Dis)	-840.360,10	-793.900,49
Classe E EUR HEDGED (Dist)	-1.687,25	-2.227,81
Classe F (Cap)	-24.613.141,26	-23.824.060,63
Classe F LC (Cap)	-283,25	-209,52
Classe F USD (Cap)	-437.107,00	-336.368,31
Classe F CHF HEDGED (Cap)	-75.949,36	-75.599,42
Classe F EUR HEDGED (Cap)	-12.991,73	-76.576,06
Classe F USD HEDGED (Cap)	-1.107.880,41	-868.428,26
Classe J (Cap)	-11.575.711,23	-12.354.532,40
Classe L (Cap)	-188.459,21	-156.776,20
Classe L USD (Cap)		-234,55
Classe M (Dis)	-3.150.424,14	-2.715.881,41
Classe M EUR HEDGED (Dist)	-23.591,73	-37.058,03
Classe N (Cap)	-2.208.129,12	-2.162.186,16
Classe N EUR HEDGED (Cap)	-1.673,76	-14.456,34
Classe P (Cap)		294,45
Classe V (Dis)	-679.564,39	-726.855,90
Classe W (Cap)	-4.059.075,84	-4.143.699,60
Classe W USD (Cap)	-37.405,03	-9.761,71
Classe M USD (Cap)	-484,65	-583,61
Classe N USD (Dis)	-238.277,55	-262.108,82
b. Gestion administrative et comptable	-6.717.480,89	-6.546.226,89
c. Rémunération commerciale	91.057,56	209.882,35
E. Frais administratifs (-)	-1.401.096,66	-1.220.568,33
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-45.017,76	-90.847,41
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-12.313,18	-10.543,40
H. Services et biens divers (-)	-1.059.629,71	-779.434,83
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes	-2.782.273,73	-2.580.772,06
Classe A (Dis)	-379.943,87	-440.916,88
Classe A USD (Dis)	-1.778,81	-1.339,25
Classe A EUR HEDGED (Dist)	-1.859,12	-3.498,08
Classe B (Cap)	-887.072,72	-942.875,79
Classe B EUR HEDGED (Cap)	-662,68	-749,23
Classe B USD (Cap)	-43.371,82	-41.953,95
Classe E (Dis)	-12.759,39	-3.405,37
Classe E EUR HEDGED (Dist)	-138,64	-217,69
Classe F (Cap)	-418.058,24	-285.781,72
Classe F LC (Cap)	-7,67	-5,81
Classe F EUR HEDGED (Cap)	-711,31	-2.953,14
Classe F USD HEDGED (Cap)	-8.390,27	-1.869,34
Classe F CHF HEDGED (Cap)	-494,49	-169,71
Classe F USD (Cap)	-5.527,10	-373,73
Classe J (Cap)	-181.330,51	-61.494,45
Classe L (Cap)	-694,67	-434,66
Classe M (Dis)	-470.654,83	-487.356,18
Classe M EUR HEDGED (Dist)	-10.009,83	-17.938,75
Classe N (Cap)	-234.156,33	-235.158,24
Classe N EUR HEDGED (Cap)	-166,00	-578,22
Classe P (Cap)	-67.469,13	-30.628,47
Classe P EUR HEDGED (Cap)	-1.179,66	-916,32
Classe V (Dis)	-10.616,00	-4.123,88
Classe W (Cap)	-38.136,96	-9.287,63
Classe W USD (Cap)	-876,44	-134,14
Classe N USD (Cap)	-6.039,08	-6.448,56
Classe M USD (Dis)	-168,16	-162,87
K. Autres charges (-)	-1.389.077,79	-1.002.304,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	113.223.196,92	123.233.382,98
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	1.870.556.668,24	2.019.699.960,17
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	1.870.556.668,24	2.019.699.960,17

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	5.281.948.236,82	3.552.381.210,41
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	3.520.325.561,43	1.619.660.957,19
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.870.556.668,24	2.019.699.960,17
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-108.933.992,85	-86.979.706,95
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-5.196.313.023,35	-3.520.325.561,43
IV.	(Distribution des dividendes)	-85.635.213,47	-32.055.648,98

1.7. RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des actifs de la Société, subdivisée par compartiment, est déterminée de la manière suivante :

- a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé: au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;
- b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;
- c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;
- d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;
- e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;
- f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change. – a. Instruments financiers dérivés – ii. Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;
- g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change – a. Instruments financiers dérivés – i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;
- h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change – a. Instruments financiers dérivés – iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous-jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

En tout état de cause, l'évaluation des avoirs de chaque compartiment se conforme à la hiérarchie prévue à l'article 12 de l'arrêté royal du 10 Novembre 2006 comme suit :

§ 1er. Le conseil d'administration de la société d'investissement ou de la société de gestion du fonds commun de placement détermine la juste valeur, en respectant la hiérarchie suivante :

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers assurant des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus pour procéder à l'évaluation, respectivement, des actifs et des passifs

S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers tels que visés à l'alinéa précédent, c'est le cours de clôture qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur.

b) Si le cours acheteur actuel, le cours vendeur actuel ou le cours de clôture visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, à condition que ces techniques :

a. utilisent au maximum des données de marché;

b. soient conformes aux méthodes économiques communément acceptées pour l'évaluation d'instruments financiers;

c. soient régulièrement calibrées et testées quant à leur validité en utilisant les prix des transactions courantes sur le marché qui portent sur l'élément du patrimoine concerné.

§ 2. Si, pour des éléments du patrimoine déterminés, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements.

1.8. TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
1 EUR	1,672450	AUD	1,618900	AUD
1 EUR	6,397200	BRL	5,365950	BRL
1 EUR	1,489250	CAD	1,456600	CAD
1 EUR	0,938450	CHF	0,929700	CHF
1 EUR	1.029,830800	CLP	964,674395	CLP
1 EUR	7,558400	CNY	7,834400	CNY
1 EUR	4.561,937656	COP	4.279,414987	COP
1 EUR	7,457250	DKK	7,454550	DKK
1 EUR	0,826800	GBP	0,866550	GBP
1 EUR	8,043700	HKD	8,625750	HKD
1 EUR	16.666,361117	IDR	17.008,306857	IDR
1 EUR	3,773000	ILS	3,977750	ILS
1 EUR	88,653000	INR	91,922050	INR
1 EUR	162,739200	JPY	155,733551	JPY
1 EUR	1.524,411390	KRW	1.422,678896	KRW
1 EUR	21,530900	MXN	18,706700	MXN
1 EUR	4,630250	MYR	5,075900	MYR
1 EUR	11,760500	NOK	11,218500	NOK
1 EUR	1,848300	NZD	1,744700	NZD
1 EUR	59,898500	PHP	61,170000	PHP
1 EUR	4,277250	PLN	4,343750	PLN
1 EUR	11,441500	SEK	11,132500	SEK
1 EUR	1,412650	SGD	1,457150	SGD
1 EUR	35,458100	THB	37,961300	THB
1 EUR	33,948350	TWD	33,902250	TWD
1 EUR	1,035500	USD	1,104650	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y
--

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 06/08/1992.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations à court terme.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments émis par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* ou Prime* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Ces émetteurs peuvent être des pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Le portefeuille est principalement investi dans des obligations, des certificats de trésorerie et autres titres de créances ou titres assimilés libellés en euro.

L'échéance initiale ou résiduelle des instruments qui composent le portefeuille ne dépasse pas douze mois.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Standard & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou

garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovénie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

2.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2024, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Bonds EUR Short term 1 Y (classe B) s'élevait à 245,55 €. Soit une performance positive de 3,51 % depuis le début de l'année.

La politique monétaire, définie par les banques centrales, a une incidence significative sur l'Euribor.

L'Euribor a diminué au cours de l'année, passant de 3,90 à 2,73 pdb.

Ces taux d'intérêt élevés rendent les obligations à court terme attrayantes. De ce fait, celles-ci ont renoué avec les rendements très attractifs. La volatilité persistante a poussé les investisseurs à acheter davantage d'obligations à court terme.

Pour notre portefeuille, nous sommes souvent partis à la recherche d'un bon mix sectoriel. La majorité des positions sont financières, en particulier les obligations bancaires. Il s'agit principalement de valeurs bien notées (A-). Dans les autres secteurs, nous avons systématiquement opté pour une bonne diversification, une combinaison de notations et une répartition géographique intéressante.

2.1.6. Politique future

- Recherche d'obligations dont la date d'échéance est comprise entre 5 et 12 mois.

- Obligations d'entreprises, titres financiers et obligations d'État parmi les obligations de qualité « investment grade » en euros.

- Une bonne diversification à maintenir en termes de pays, de secteurs et de notations.

2.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

2.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		149.908.596,05	145.445.358,46
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	146.262.547,50	142.095.899,50
A.	Obligations et autres titres de créance		142.095.899,50
a.	Obligations		142.095.899,50
B.	Instruments du marché monétaire	146.262.547,50	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-139.416,89	-67.402,05
A.	Créances	17.209,55	820.232,17
a.	Montants à recevoir	17.209,55	820.232,17
B.	Dettes	-156.626,44	-887.634,22
a.	Montants à payer (-)		-738.866,10
e.	Autres (-)	-156.626,44	-148.768,12
V.	Dépôts et liquidités	2.718.312,32	2.120.508,47
A.	Avoirs bancaires à vue	2.718.312,32	2.120.508,47
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.067.153,12	1.296.352,54
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.067.153,12	1.296.352,54
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		149.908.596,05	145.445.358,46
A.	Capital	142.403.717,09	142.000.440,88
B.	Participations au résultat	126.661,12	-168.843,04
C.	Résultat reporté	2.775.637,15	-610.364,82
D.	Résultat de l'exercice	4.602.580,69	4.224.125,44

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	3.378.489,27	2.510.989,65
a.	Obligations	3.378.489,27	2.510.989,65
	Gain réalisé	3.107.780,98	1.056.222,92
	Perte réalisée	-59.105,50	-995.168,18
	Gain/Perte non-réalisé	329.813,79	2.449.934,91
B.	Instruments du marché monétaire		18.195,00
	Gain réalisé		18.195,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		0,02
b.	Autres positions et opérations de change		0,02
iv.	Autres		0,02
	Gain /Perte réalisée		0,02
II. Produits et charges des placements		1.625.169,88	2.067.344,01
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	1.626.860,70	2.083.783,94
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.479.575,80	1.927.037,32
b.	Dépôts et liquidités	147.284,90	156.746,62
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.690,82	-16.439,92
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		-0,01
	D'origine étrangère		-0,01
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		42.191,12	82.426,73
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	42.191,12	82.426,73
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-443.269,58	-454.829,97
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-43.732,44	-61.800,29
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-65.444,46	-70.978,34
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-208.250,28	-192.187,10
a.	Gestion financière	-148.758,19	-127.451,33
	Classe A (Dis)	-54.137,80	-11.225,64
	Classe B (Cap)	-7.453,37	-6.525,50
	Classe E (Dis)	-1.576,91	
	Classe F (Cap)	-65.976,22	-80.872,47
	Classe M (Dis)	-1.741,91	-2.011,47
	Classe N (Cap)	-2.216,20	-2.963,38
	Classe V (Dis)	-14.566,21	-14.590,47
	Classe W (Cap)	-1.089,57	-9.262,40
b.	Gestion administrative et comptable	-59.492,09	-64.735,77
E.	Frais administratifs (-)	-28.202,61	-24.972,05
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-319,52	-667,04
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-86,52	-101,61
H.	Services et biens divers (-)	-10.712,85	-6.572,63
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-58.602,28	-57.895,45
	Classe A (Dis)	-37.764,46	-46.845,26
	Classe B (Cap)	-3.147,10	-2.667,85
	Classe E (Dis)	-1.869,81	
	Classe F (Cap)	-13.250,59	-7.581,02
	Classe M (Dis)	-812,46	-246,32
	Classe N (Cap)	-133,54	-51,88
	Classe P (Cap)	-345,35	-187,04
	Classe V (Dis)	-1.191,88	-191,36
	Classe W (Cap)	-87,09	-124,72
K.	Autres charges (-)	-27.918,62	-39.655,46
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.224.091,42	1.694.940,77

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	4.602.580,69	4.224.125,44
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	4.602.580,69	4.224.125,44

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	7.504.878,96	3.444.917,58
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	2.775.637,15	-610.364,82
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	4.602.580,69	4.224.125,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	126.661,12	-168.843,04
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-5.792.939,61	-2.775.637,15
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.711.939,35	-669.280,43

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
AEROPORT 1,50 14-25	6.000.000	EUR	99,57	5.974.410,00		4,08%	3,99%
AROUNDT 0,625 19-25	5.000.000	EUR	98,72	4.936.050,00		3,37%	3,29%
BAXTER 1,30 17-25	3.500.000	EUR	99,33	3.476.585,00		2,38%	2,32%
BBVA 1,375 18-25	4.000.000	EUR	99,45	3.978.020,00		2,72%	2,65%
BFCM 0,01 21-25	5.000.000	EUR	99,45	4.972.725,00		3,40%	3,32%
BMW FIN 1,00 18-25	6.000.000	EUR	98,92	5.934.990,00		4,06%	3,96%
BNP PAR 1,25 18-25	6.000.000	EUR	99,59	5.975.280,00		4,09%	3,99%
BOOKING 0,10 21-25	5.000.000	EUR	99,49	4.974.275,00		3,40%	3,32%
BPCE 0,625 20-25	6.000.000	EUR	99,27	5.956.440,00		4,07%	3,97%
CAIXABK 0,375 20-25	5.500.000	EUR	99,75	5.486.387,50		3,75%	3,66%
COCA COLA 2,75 22-25	4.000.000	EUR	100,03	4.001.080,00		2,74%	2,67%
CRED AGR 0,375 19-25	6.000.000	EUR	98,17	5.890.140,00		4,03%	3,93%
DEUT BK 2,75 15-25	5.000.000	EUR	99,90	4.994.900,00		3,42%	3,33%
EDP FIN 1,875 18-25	3.000.000	EUR	99,33	2.979.975,00		2,04%	1,99%
ENEL FIN 1,966 15-25	6.500.000	EUR	99,95	6.496.880,00		4,44%	4,33%
HEIDELBG 1,50 16-25	6.000.000	EUR	99,81	5.988.540,00		4,09%	3,99%
IBM 0,875 19-25	5.000.000	EUR	99,83	4.991.250,00		3,41%	3,33%
INFINEON 0,625 22-25	6.000.000	EUR	99,69	5.981.550,00		4,09%	3,99%
ITALY 0,35 19-25	4.000.000	EUR	99,81	3.992.480,00		2,73%	2,66%
KBC GRP 0,625 19-25	5.500.000	EUR	99,32	5.462.765,00		3,73%	3,64%
NTT FIN 0,01 21-25	5.000.000	EUR	99,50	4.975.050,00		3,40%	3,32%
PROLOGIS 1,876 15-25	5.000.000	EUR	99,71	4.985.525,00		3,41%	3,33%
RCI BANK 0,50 22-25	5.000.000	EUR	98,68	4.934.050,00		3,37%	3,29%
SOC GEN 1,125 18-25	5.000.000	EUR	99,88	4.993.900,00		3,41%	3,33%
TELEFON 1,528 17-25	3.000.000	EUR	99,95	2.998.395,00		2,05%	2,00%
THERMO F 0,125 19-25	5.000.000	EUR	99,54	4.976.925,00		3,40%	3,32%
UNIBAIL 0,875 16-25	5.000.000	EUR	99,66	4.983.150,00		3,41%	3,32%
VERIZON 0,875 16-25	5.000.000	EUR	99,52	4.975.750,00		3,40%	3,32%
VOLKWK 1,375 17-25	6.000.000	EUR	99,92	5.995.080,00		4,10%	4,00%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>146.262.547,50</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,57%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				146.262.547,50		100,00%	97,57%
Total - portefeuille				146.262.547,50		100,00%	97,57%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		8.704,55			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.709.607,77			1,81%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.718.312,32			1,81%
Total - Dépôts et Liquidités				2.718.312,32			1,81%
Créances et dettes diverses				-139.416,89			-0,09%
Autres				1.067.153,12			0,71%
Actif Net Total				149.908.596,05			100,00%

2.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	29,87%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	16,00%
ALLEMAGNE	15,70%
PAYS-BAS	13,27%
ESPAGNE	8,52%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	6,78%
BELGIQUE	3,73%
JAPON	3,40%
ITALIE	2,73%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	36,01%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	20,77%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,49%
IMMOBILIER	6,78%
TELECOMMUNICATIONS	5,45%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,09%
TRANSPORTS AERIENS	4,08%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	3,41%
TITRISATION (ABS & MBS)	3,41%
IT & INTERNET	3,40%
ETATS	2,73%
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,38%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	113.243.963,24	93.499.330,49	206.743.293,73
Ventes	55.465.912,00	21.489.223,00	76.955.135,00
Total 1	168.709.875,24	114.988.553,49	283.698.428,73
Souscriptions	39.221.189,52	62.406.437,96	101.627.627,48
Remboursements	65.254.306,91	36.093.853,72	101.348.160,63
Total 2	104.475.496,43	98.500.291,68	202.975.788,11
Moyenne de référence de l'actif net total	133.746.046,79	130.506.070,19	132.117.206,10
Taux de rotation	48,03%	12,63%	61,10%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	3.830,41	4.438,80	18.118,67	269.302,57	7.441,42	279.979,82	3.580,36	34.722,58	248.837,59
B	26.155,84	33.334,83	28.563,92	16.607,89	24.716,00	20.455,81	12.639,32	6.705,89	26.389,24
E			0,00	0,00	0,00	0,00	66.546,88	0,00	66.546,88
F	619.529,75	626.564,22	330.141,10	423.267,15	486.005,91	267.402,34	303.240,85	264.509,16	306.134,04
M	0,00	1.426,08	1.665,00	22.384,00	13.128,00	10.921,00	5.574,00	7.646,00	8.849,00
N	640,00	0,00	0,00	17.349,00	6.776,00	0,00	2.842,00	7.924,00	0,00
P	2.541,00	1.862,00	1.020,00	490,00	930,00	580,00	405,00	916,00	69,00
V	12.233,00	11.277,00	103.872,00	6.159,83	13.049,00	96.982,83	5.961,00	13.466,83	89.477,00
W	96.979,64	17.697,97	79.395,61	17.164,12	90.202,93	6.356,80	1.157,32	3.517,21	3.996,90
TOTAL			562.776,30			682.678,60			750.299,66

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	547.020,38	634.200,36	39.198.674,82	1.078.334,65	529.880,92	5.173.273,43
B	6.037.485,02	7.667.659,82	3.861.484,28	5.780.834,83	3.059.404,16	1.614.136,10
E			0,00	0,00	10.000.000,00	0,00
F	145.724.292,37	146.916.806,24	100.528.179,43	115.743.154,14	74.847.675,23	64.996.822,90
M	0,00	203.187,17	3.207.720,48	1.899.389,98	824.529,03	1.137.694,46
N	147.334,40	0,00	4.014.738,89	1.588.913,34	681.810,98	1.911.806,37
P	62.931.944,57	46.034.372,54	12.201.956,75	23.149.954,06	10.513.982,48	23.657.817,41
V	1.751.802,46	1.613.253,76	890.935,21	1.890.169,20	888.982,71	2.009.399,53
W	22.543.486,15	4.100.393,88	4.005.116,37	21.133.402,24	281.361,97	847.210,43
TOTAL	239.683.365,35	207.169.873,77	167.908.806,23	172.264.152,44	101.627.627,48	101.348.160,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		142,78		146,63		150,7
B		230,53		237,23		245,55
E		0		0		150,81
F		234,91		241,82		250,48
M	145.659.005,96	142,62	145.445.358,46	146,79	149.908.596,05	150,97
N		0		0		0
P		24.790,39		25.547,28		26.491
V		142,98		147,2		151,46
W		231,89		238,73		247,3
TOTAL	145.659.005,96		145.445.358,46		149.908.596,05	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

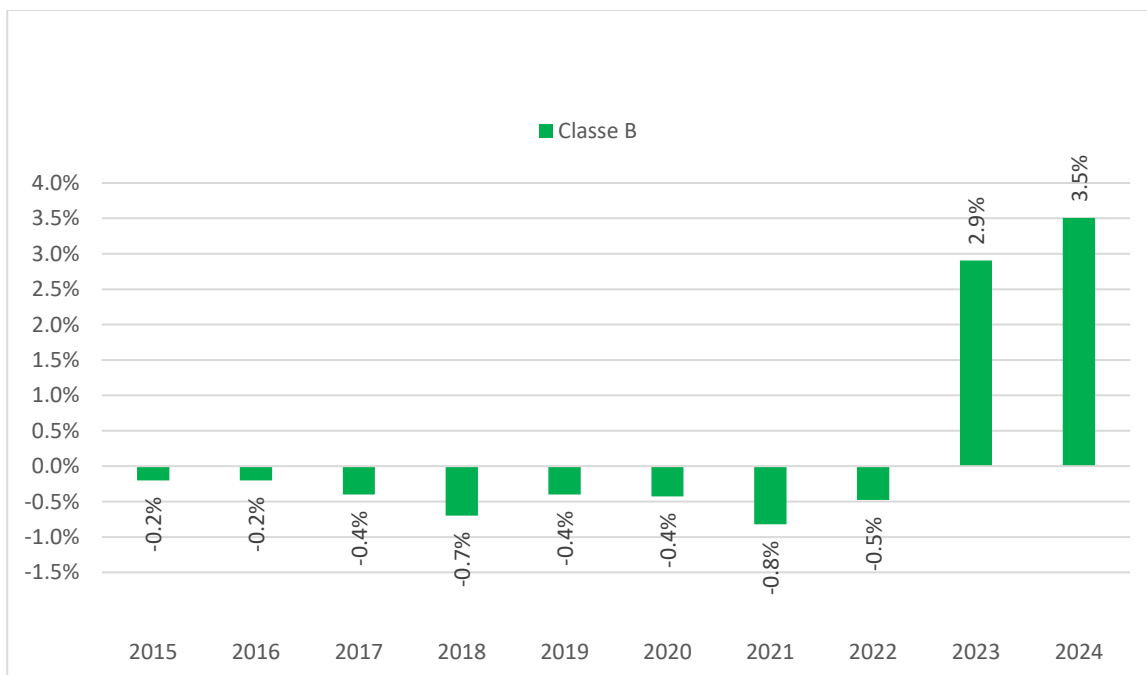
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	3,47 % (en EUR)	1,87 % (en EUR)	0,86 % (en EUR)	0,24 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	3,51 % (en EUR)	1,96 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)	0,26 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	3,58 % (en EUR)	2,01 % (en EUR)	0,97 % (en EUR)	0,33 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	3,55 % (en EUR)	1,98 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	3,59 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	3,69 % (en EUR)	2,12 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	3,59 % (en EUR)	2,02 % (en EUR)	0,98 % (en EUR)	0,28 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	3,59 % (en EUR)	2,02 % (en EUR)	0,98 % (en EUR)	0,31 % (en EUR)		

2.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0058190878:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe B - BE0058191884:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe E - BE0948511457:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe F - BE0948510442:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe M - BE6299424505:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe N - BE6299425510:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe P - BE6254406406:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,16 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

Classe V - BE6246085615:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Classe W - BE6246088643:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10 %

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2023 classe M 1,00 EUR
classe V 1,00 EUR
classe A 1,00 EUR

2.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

2.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates du 10/10/2024 et du 14/10/2024, un dépassement actif légal a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total a été attribué à 40,390%. Le manquement a été causé par une sortie le 09/10/2024 et le 11/10/2024. Étant donné que la sortie était un événement prévisible, le gestionnaire était tenu de prendre les mesures nécessaires pour éviter la violation.

2.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Identifiant d'entité juridique:
5493002N4BG7R3QYH249

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.7%	98.59%	98.28%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.966% ENEL FIN JAN15 27.01.2025	Activités financières et d'assurance	4.41	Italie
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 1.375% 20-JAN-2025	Activités de services administratifs et de soutien	4.05	Allemagne
1 1/2 HEIDELBERG FEB25 07.02.2025	Industrie manufacturière	4.05	Allemagne
ADP 1.50 14-25 07/04A	Transports et entreposage	4.03	France
1 1/4 BNP PARIBAS MAR25 19.03.2025	Activités financières et d'assurance	4.03	France
INFINEON TECHNO 0,625 22- 170225	Industrie manufacturière	4.01	Allemagne
5/8 BPCE APR25 28.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.99	France
1%BMW FINANCE AUG25 29.08.2025	Activités financières et d'assurance	3.97	Allemagne
CREDIT AGRICOLE SA 0,375 19-211025	Activités financières et d'assurance	3.93	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3/8 CAIXABANK FEB25 03.02.2025	Activités financières et d'assurance	3.67	Espagne
5/8 KBC GROUP APR25 REGS 10.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.66	Belgique
DEUTSCHE BANK AG 2.75% 17/02/2025	Activités financières et d'assurance	3.41	Allemagne
1.876% PROLOGIS INT APR25 17.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.37	Luxembourg
1 1/8 SOCIETE GENER JAN25 23.01.2025	Activités financières et d'assurance	3.37	France
IBM CORP 0.875% 31-JAN- 2025	Information et communication	3.36	Etats-Unis



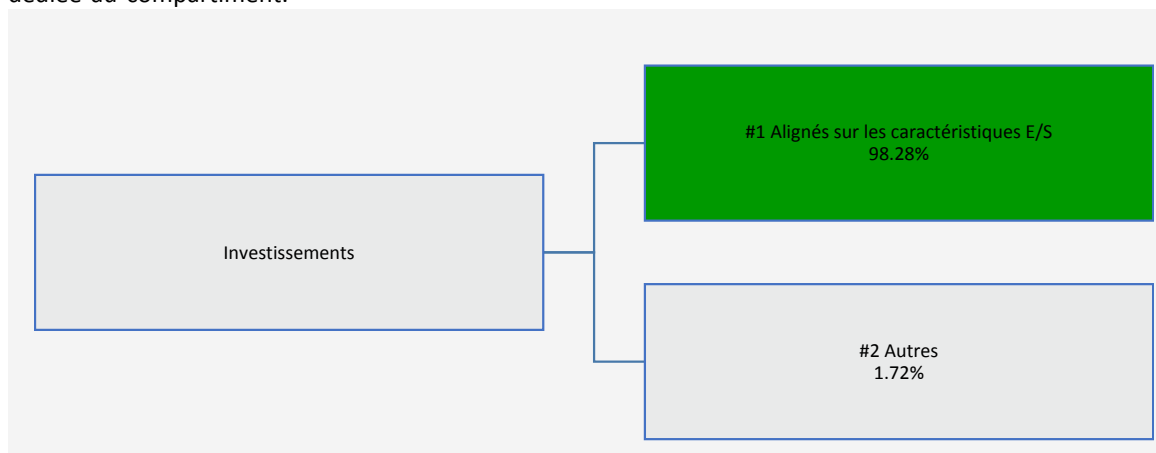
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.28 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	50.41
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	7.34
Activités immobilières	Activités immobilières	6.65

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	4.05
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4.05
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	4.03
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.41
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.36
Information et communication	Télécommunications	3.34
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	3.32
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	3.32
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	2.67
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.34
Liquidités	Liquidités	1.72



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

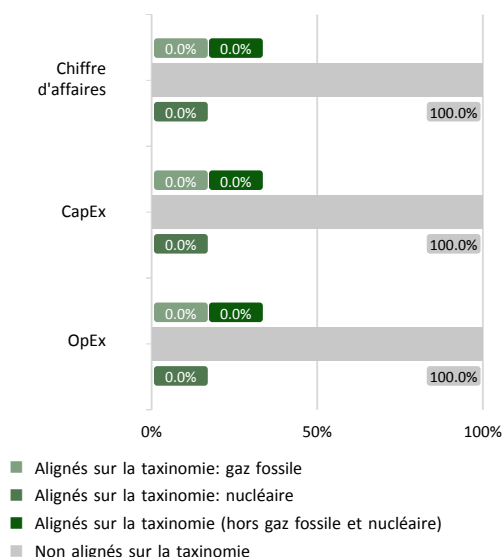
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

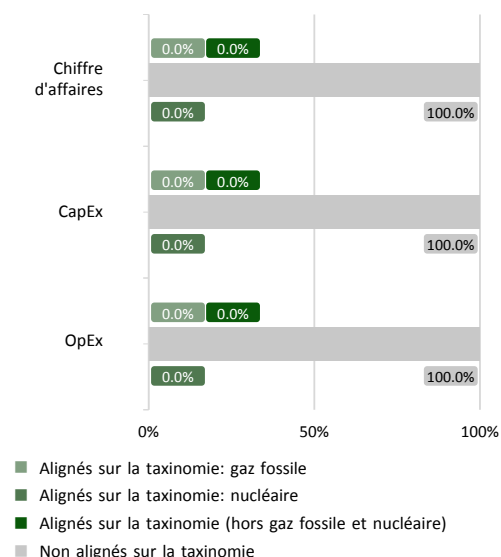
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.72 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

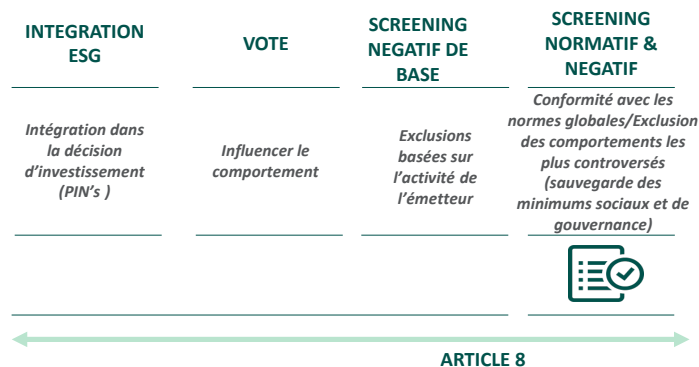
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR)

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 04/10/1996.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 26/10/2004, les actions de capitalisation et de distribution ont été divisées par quatre.

Le 30/12/2004, le compartiment a absorbé le compartiment Belginvest Bonds dans le cadre de la fusion par absorption de la SICAV Belginvest SA par DPAM B SA (anciennement DPAM INVEST B SA.)

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales.

Aucune exigence de rating n'est imposée aux instruments composant le portefeuille ou à leurs émetteurs.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous*), et par ses collectivités publiques territoriales.

Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

3.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return.

Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle. La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin 2023, l'Europe entrait, selon nous, en récession, compte tenu des nombreux signaux d'alerte au sein de l'économie européenne. Toutefois, l'année 2024 s'est avérée différente, contre toute attente, l'économie européenne ayant pu se maintenir avec une faible croissance du PIB réel, mais demeurant positive. En parallèle, tout au long de l'année, l'inflation a poursuivi sa baisse, se rapprochant de l'objectif de la BCE.

Par conséquent, d'après nos convictions, nous avons conservé une position de surpondération de la durée tout au long de l'année. Le taux d'intérêt de l'obligation d'État allemande à 10 ans a commencé l'année aux alentours de 2 % et l'a terminée en hausse pour atteindre 2,40 %.

Cependant, nous avons été en mesure de limiter la contribution négative de notre surpondération de la durée en augmentant et en réduisant tactiquement la durée en fonction de la hausse ou de la diminution de l'attrait des taux d'intérêt. Plus concrètement, un Bund allemand à 10 ans proche de 2 % devenait moins intéressant, tandis qu'un taux d'environ 2,50 % semblait être une valeur sûre.

En outre, la BCE aurait dû, selon nous, réduire ses taux plus qu'elle ne l'a fait, nous étions donc dans une très bonne posture pour une pentification de la courbe des taux d'intérêt. Bien qu'ils aient fini par s'infléchir plus ou moins conformément aux attentes, cela a pris plus de temps que prévu.

Enfin, comme nous l'avons indiqué l'an passé, les allocations en faveur de pays deviendront une source de performance relative encore plus importante, l'absence de la BCE sur les marchés des obligations d'État rendant la sélection de pays de la plus haute importance. Ayant su sélectionner les bons pays au bon moment, nous avons pu en tirer des avantages considérables. Nos allocations à la France, à la Roumanie, à l'Allemagne et à la Slovaquie, en particulier, ont permis d'obtenir des performances relatives significatives.

3.1.6. Politique future

Bien que la baisse des rendements des obligations d'État européennes ait été reportée par rapport à nos prévisions d'il y a un an, une baisse plus structurelle peut encore se produire.

L'environnement européen demeurant stagflationniste, où la croissance du PIB réel est inférieure au potentiel et où l'inflation est relativement conforme à l'objectif, la BCE devra continuer à abaisser son taux directeur. Par conséquent, les taux d'intérêt du marché devraient également poursuivre leur baisse.

Bien que nous soyons d'accord sur le fait que la politique de Donald Trump pourrait être inflationniste, les impacts seront, selon nous, davantage ressentis à l'échelle des États-Unis. En fonction du dosage réel des politiques de Donald Trump et de la réaction des dirigeants européens qui en découlera, les conséquences peuvent être plus ou moins importantes sur l'Europe. Indépendamment de l'ampleur de ces incidences, elles seront, selon nous, négatives pour la croissance et l'inflation.

Les droits de douane impacteront d'autant plus la croissance de l'économie européenne par le biais des échanges commerciaux et, de ce fait, feront baisser la croissance réelle. Toutefois, la hausse significative des droits de douane sur les produits chinois contribuera surtout à un dumping vis-à-vis d'autres marchés. L'Europe sera à nouveau sur la sellette et importera donc la déflation chinoise, ce qui nuira à l'inflation européenne.

Comme c'est le cas depuis la fin des programmes d'achat d'obligations de la BCE depuis 2022, la sélection de pays restera un vecteur de performance relative important. Cela signifie que les marchés devront continuer à se concentrer sur les principes de base des pays en l'absence de la BCE en tant qu'acheteuse insensible aux prix. Notre allocation en faveur de la France sera particulièrement importante, compte tenu de notre sous-pondération significative actuelle. Au cours des prochains mois, nous devons réévaluer notre position dans ce pays du point de vue du portage, compte tenu des niveaux actuels des spreads, et non de la hausse des primes de risque.

3.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

3.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		965.919.210,38	1.017.531.742,21
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	953.012.336,15	994.735.763,02
A.	Obligations et autres titres de créance	953.012.336,15	994.735.763,02
a.	Obligations	953.012.336,15	994.735.763,02
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.100.338,53	824.243,61
A.	Créances	6.335.960,83	1.525.267,78
a.	Montants à recevoir	6.335.960,83	135.787,78
d.	Autres		1.389.480,00
B.	Dettes	-5.235.622,30	-701.024,17
a.	Montants à payer (-)	-4.229.971,89	-32.930,24
e.	Autres (-)	-1.005.650,41	-668.093,93
V.	Dépôts et liquidités	1.817.277,62	11.656.845,90
A.	Avoirs bancaires à vue	1.817.277,62	11.656.845,90
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	9.989.258,08	10.314.889,68
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	9.989.258,08	10.314.889,68
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		965.919.210,38	1.017.531.742,21
A.	Capital	793.382.759,03	945.086.454,77
B.	Participations au résultat	-312.039,72	
C.	Résultat reporté	151.933.097,48	
D.	Résultat de l'exercice	20.915.393,59	72.445.287,44

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		208.643.760,00	375.795.008,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	208.643.760,00	375.795.008,00
A.	Contrats à terme achetés	188.055.150,00	351.784.606,00
B.	Contrats à terme vendus	20.588.610,00	24.010.402,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	1.429.360,75	57.899.853,05
a.	Obligations	5.116.580,64	55.729.408,05
	Gain réalisé	5.259.912,36	1.070.177,16
	Perte réalisée	-17.067.282,37	-9.143.787,57
	Gain/Perte non-réalisé	16.923.950,65	63.803.018,46
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-3.687.220,00	2.170.445,00
a.	Sur obligations	-3.687.220,00	2.170.445,00
ii.	Contrats à terme	-3.687.220,00	2.170.445,00
	Gain/Perte réalisé	-3.476.670,00	780.965,00
	Gain/Perte non-réalisé	-210.550,00	1.389.480,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,11	
b.	Autres positions et opérations de change	0,11	
iv.	Autres	0,11	
	Gain /Perte réalisée	0,11	
II. Produits et charges des placements		22.522.939,99	16.535.525,84
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	22.524.394,08	16.536.790,16
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	22.278.374,26	16.231.580,59
b.	Dépôts et liquidités	246.019,82	305.209,57
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.304,09	-517,81
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-150,00	-746,51
	D'origine étrangère	-150,00	-746,51
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		40.970,77	90.398,08
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		40.970,77	90.398,08
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-3.077.877,92	-2.080.489,53
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-198.795,64	-172.277,83
B.	Charges financières (-)	-53.153,80	-40.886,40
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-503.952,38	-386.177,47
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.972.014,28	-1.288.740,33
a.	Gestion financière	-1.517.444,74	-955.036,53
	Classe A (Dis)	-43.293,37	-38.764,09
	Classe B (Cap)	-224.894,11	-163.496,58
	Classe E (Dis)	-14.857,17	-5.440,64
	Classe F (Cap)	-728.640,64	-325.814,37
	Classe J (Cap)	-369.072,90	-335.531,65
	Classe L (Cap)	-112,36	-100,72
	Classe M (Dis)	-43.855,60	-13.821,56
	Classe N (Cap)	-5.004,15	-4.549,75
	Classe V (Dis)	-1.169,06	-1.284,85
	Classe W (Cap)	-86.545,38	-66.232,32
b.	Gestion administrative et comptable	-454.569,54	-333.703,80
E.	Frais administratifs (-)	-70.576,72	-48.926,05
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.502,41	-3.337,29
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-878,12	-310,91
H.	Services et biens divers (-)	-35.761,01	-29.894,01
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-106.223,29	-78.489,03
	Classe A (Dis)	-2.530,65	-2.838,47
	Classe B (Cap)	-21.640,64	-24.469,87
	Classe E (Dis)	-926,82	-158,60
	Classe F (Cap)	-37.824,68	-24.227,88
	Classe J (Cap)	-14.077,59	-2.420,62
	Classe L (Cap)	-0,80	-0,12
	Classe M (Dis)	-19.489,04	-22.767,35
	Classe N (Cap)	-476,11	-481,33

BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe P (Cap)	-8.055,56	-1.058,44
	Classe V (Dis)	-20,73	-4,53
	Classe W (Cap)	-1.180,67	-61,82
K.	Autres charges (-)	-134.020,27	-31.450,21
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		19.486.032,84	14.545.434,39
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	20.915.393,59	72.445.287,44
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	20.915.393,59	72.445.287,44

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	172.536.451,35	152.100.008,43
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	151.933.097,48	79.654.720,99
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	20.915.393,59	72.445.287,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-312.039,72	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-172.372.625,33	-151.933.097,48
IV.	(Distribution des dividendes)	-163.826,02	-166.910,95

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,50 17-27	7.000.000	EUR	96,23	6.736.205,00		0,71%	0,70%
AUSTRIA 0,5 19-29	12.000.000	EUR	92,73	11.127.120,00		1,17%	1,15%
AUSTRIA 0,85 20-20	2.800.000	EUR	42,68	1.195.082,00		0,13%	0,12%
AUSTRIA 0,90 22-32	8.500.000	EUR	88,85	7.552.335,00		0,79%	0,78%
AUSTRIA 2,10 17-17	7.650.000	EUR	76,25	5.832.933,75		0,61%	0,60%
AUSTRIA 2,40 13-34	29.450.000	EUR	97,02	28.571.359,25		3,00%	2,96%
AUSTRIA 2,90 23-29	4.000.000	EUR	102,16	4.086.280,00		0,43%	0,42%
				65.101.315,00		6,83%	6,74%
Belgique							
BELGIQUE 3,75 13-45	3.500.000	EUR	105,11	3.678.832,50		0,39%	0,38%
BELGIUM 0,90 19-29	2.000.000	EUR	93,50	1.870.000,00		0,20%	0,19%
BELGIUM 2,85 24-34	4.100.000	EUR	98,96	4.057.319,00		0,43%	0,42%
BELGIUM 3,00 23-33	6.000.000	EUR	101,01	6.060.540,00		0,64%	0,63%
FLEMISH C 0.3 21-31	3.500.000	EUR	83,77	2.931.985,00		0,31%	0,30%
FLEMISH C 3,00 22-32	3.000.000	EUR	99,49	2.984.730,00		0,31%	0,31%
				21.583.406,50		2,26%	2,23%
Allemagne							
GERMANY 0,00 16-26	15.500.000	EUR	96,82	15.006.945,00		1,57%	1,55%
GERMANY 0,00 20-30	37.000.000	EUR	90,00	33.299.260,00		3,49%	3,45%
GERMANY 0,00 21-52	2.000.000	EUR	49,96	999.270,00		0,10%	0,10%
GERMANY 0,25 18-28	20.000.000	EUR	93,98	18.796.800,00		1,97%	1,95%
GERMANY 2,50 12-44	4.000.000	EUR	98,66	3.946.240,00		0,41%	0,41%
GERMANY 2,60 23-33	58.700.000	EUR	102,24	60.013.999,50		6,30%	6,21%
GERMANY 4,00 05-37	8.000.000	EUR	115,50	9.240.240,00		0,97%	0,96%
				141.302.754,50		14,83%	14,63%
Espagne							
SPAIN 1,00 21-42	11.700.000	EUR	68,01	7.957.228,50		0,83%	0,82%
SPAIN 1,30 16-26	39.400.000	EUR	98,41	38.775.313,00		4,07%	4,01%
SPAIN 1,40 18-28	17.500.000	EUR	96,62	16.908.150,00		1,77%	1,75%
SPAIN 1,45 21-71	11.600.000	EUR	50,93	5.908.054,00		0,62%	0,61%
SPAIN 1,85 19-35	10.000.000	EUR	88,84	8.883.900,00		0,93%	0,92%
SPAIN 1,95 15-30	19.000.000	EUR	96,69	18.370.340,00		1,93%	1,90%
SPAIN 2,55 22-32	17.000.000	EUR	97,97	16.654.645,00		1,75%	1,72%
SPAIN 2,90 16-46	5.500.000	EUR	90,59	4.982.202,50		0,52%	0,52%
SPAIN 3,25 24-34	7.000.000	EUR	101,88	7.131.320,00		0,75%	0,74%
SPAIN 4,20 05-37	2.600.000	EUR	109,87	2.856.685,00		0,30%	0,30%
SPAIN 5,15 13-44	3.000.000	EUR	123,18	3.695.445,00		0,39%	0,38%
SPAIN GOV 3,45 16-66	10.200.000	EUR	93,92	9.579.585,00		1,01%	0,99%
				141.702.868,00		14,87%	14,67%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	6.100.000	EUR	95,67	5.835.839,50		0,61%	0,60%
FINLAND 0,75 15-31	20.300.000	EUR	89,63	18.194.484,00		1,91%	1,88%
FINLAND 1,50 22-32	13.500.000	EUR	91,81	12.394.485,00		1,30%	1,28%
FINLAND 2,95 24-55	1.000.000	EUR	97,89	978.925,00		0,10%	0,10%
FINLAND 3,00 23-33	14.600.000	EUR	101,83	14.867.764,00		1,56%	1,54%
FINLANDE 2,75 12-28	16.500.000	EUR	101,62	16.766.805,00		1,76%	1,74%
				69.038.302,50		7,24%	7,15%
France							

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRANCE 0,50 20-72	25.900.000	EUR	34,29	8.880.074,00		0,93%	0,92%
FRANCE 1,75 17-39	10.200.000	EUR	81,51	8.314.428,00		0,87%	0,86%
FRANCE 2,50 13-30	19.000.000	EUR	98,97	18.804.680,00		1,97%	1,95%
FRANCE OA 3,25 12-45	6.450.000	EUR	95,75	6.176.036,25		0,65%	0,64%
FRANCE OAT 3,5 10-26	15.000.000	EUR	101,60	15.240.450,00		1,60%	1,58%
FRA OAT 2,75 12-27	20.600.000	EUR	101,02	20.810.120,00		2,18%	2,15%
FRA OAT 5,50 97-29	15.000.000	EUR	111,63	16.745.175,00		1,76%	1,73%
FRA OAT 5,75 01-32	8.500.000	EUR	119,10	10.123.500,00		1,06%	1,05%
				105.094.463,25		11,03%	10,88%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	3.000.000	EUR	92,55	2.776.530,00		0,29%	0,29%
CROATIA 1,75 21-41	12.000.000	EUR	80,97	9.716.100,00		1,02%	1,01%
				12.492.630,00		1,31%	1,29%
Irlande							
IRELAND 1,35 18-31	9.000.000	EUR	94,15	8.473.860,00		0,89%	0,88%
IRELAND 2,00 15-45	9.400.000	EUR	86,46	8.127.522,00		0,85%	0,84%
IRELAND 3,00 23-43	3.300.000	EUR	101,88	3.362.106,00		0,35%	0,35%
IRISH TREA 1,0 16-26	5.800.000	EUR	98,51	5.713.522,00		0,60%	0,59%
				25.677.010,00		2,69%	2,66%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	13.500.000	EUR	106,72	14.407.537,50		1,51%	1,49%
ITA BTP 5,25 98-29	13.600.000	EUR	111,32	15.139.044,00		1,59%	1,57%
ITALY 0,85 19-27	23.000.000	EUR	97,09	22.331.275,00		2,34%	2,31%
ITALY 0,95 20-30	8.500.000	EUR	89,85	7.637.462,50		0,80%	0,79%
ITALY 0,95 21-37	11.800.000	EUR	74,14	8.749.051,00		0,92%	0,91%
ITALY 1,60 16-26	14.800.000	EUR	99,08	14.663.174,00		1,54%	1,52%
ITALY 1,65 20-30	17.000.000	EUR	92,81	15.777.700,00		1,66%	1,63%
ITALY 2,80 16-67	10.000.000	EUR	76,75	7.675.500,00		0,81%	0,79%
ITALY 3,25 14-2046	7.600.000	EUR	90,08	6.846.422,00		0,72%	0,71%
ITALY 4,50 10-26	2.900.000	EUR	102,47	2.971.746,00		0,31%	0,31%
ITALY 4,75 13-28	12.000.000	EUR	107,44	12.892.860,00		1,35%	1,33%
ITALY BTP 1,65 15-32	13.300.000	EUR	90,68	12.060.307,00		1,27%	1,25%
ITALY BTP 5,00 09-40	21.750.000	EUR	113,45	24.675.918,75		2,59%	2,55%
				165.827.997,75		17,40%	17,17%
Pays-Bas							
NETHER 2,50 24-34	5.000.000	EUR	99,24	4.962.075,00		0,52%	0,51%
NETHERLD 0,00 21-29	4.000.000	EUR	91,44	3.657.580,00		0,38%	0,38%
NETHERLDS 0,00 20-27	18.000.000	EUR	95,88	17.258.580,00		1,81%	1,79%
NETHERLDS 2,00 22-54	3.546.000	EUR	85,89	3.045.659,40		0,32%	0,32%
NETHERLDS 3,75 10-42	8.100.000	EUR	113,43	9.187.627,50		0,96%	0,95%
				38.111.521,90		4,00%	3,95%
Pologne (République)							
POLAND 2,75 22-32	300.000	EUR	97,60	292.795,50		0,03%	0,03%
POLAND 4,125 24-44	2.100.000	EUR	102,92	2.161.404,00		0,23%	0,22%
				2.454.199,50		0,26%	0,25%
Portugal							
PORTUGAL 1,00 21-52	1.000.000	EUR	59,12	591.160,00		0,06%	0,06%
PORTUGAL 2,25 18-34	2.100.000	EUR	95,90	2.013.942,00		0,21%	0,21%
PORTUGAL 3,875 14-30	6.000.000	EUR	107,65	6.459.210,00		0,68%	0,67%
PORTUGAL 4,10 06-37	7.450.000	EUR	111,09	8.276.242,25		0,87%	0,86%
				17.340.554,25		1,82%	1,80%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	7.800.000	EUR	79,50	6.201.000,00		0,65%	0,64%
ROMANIA 2,375 17-27	3.000.000	EUR	97,24	2.917.095,00		0,31%	0,30%
ROMANIA 4,625 19-49	6.700.000	EUR	81,29	5.446.664,50		0,57%	0,56%

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				14.564.759,50		1,53%	1,51%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 2,25 18-68	1.000.000	EUR	66,94	669.410,00		0,07%	0,07%
SLOVAKIA 3,625 23-33	10.000.000	EUR	103,03	10.303.300,00		1,08%	1,07%
SLOVAKIA 3,75 23-35	24.000.000	EUR	102,80	24.671.280,00		2,59%	2,55%
SLOVAKIA 3,75 24-34	6.000.000	EUR	102,97	6.178.380,00		0,65%	0,64%
				41.822.370,00		4,39%	4,33%
Total - Emis(es) par état				862.114.152,65		90,46%	89,25%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	1.900.000	EUR	74,44	1.414.379,00		0,15%	0,15%
				1.414.379,00		0,15%	0,15%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EFSF 0,05 19-29	4.000.000	EUR	89,09	3.563.660,00		0,37%	0,37%
EIB 2,75 23-30	3.500.000	EUR	101,32	3.546.095,00		0,37%	0,37%
EIB 3,00 23-33	650.000	EUR	102,26	664.690,00		0,07%	0,07%
ESM 0,75 17-27	5.000.000	EUR	96,72	4.836.150,00		0,51%	0,50%
ESM 0,75 18-28	3.000.000	EUR	94,32	2.829.720,00		0,30%	0,29%
ESM 1,20 18-33	8.500.000	EUR	89,09	7.572.990,00		0,79%	0,78%
ESM 3,00 23-33	2.500.000	EUR	102,09	2.552.262,50		0,27%	0,26%
EUROPEAN 0,0 20-35	2.000.000	EUR	73,82	1.476.430,00		0,15%	0,15%
EUROP UN 0,00 21-31	6.800.000	EUR	84,50	5.746.340,00		0,60%	0,59%
EURO STAB 1,00 22-27	6.000.000	EUR	96,85	5.811.270,00		0,61%	0,60%
				38.599.607,50		4,05%	4,00%
Total - Emis(es) par une institution internationale				40.013.986,50		4,20%	4,14%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMICH 1,00 16-36	1.300.000	EUR	77,76	1.010.873,50		0,11%	0,10%
FLEMISH 0,375 16-26	6.300.000	EUR	96,21	6.061.293,00		0,64%	0,63%
FLEMISH 1,375 18-33	3.100.000	EUR	86,78	2.690.226,50		0,28%	0,28%
FLEMISH 1,875 17-42	1.800.000	EUR	79,10	1.423.827,00		0,15%	0,15%
				11.186.220,00		1,17%	1,16%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	16.900.000	EUR	70,06	11.840.985,00		1,24%	1,23%
				11.840.985,00		1,24%	1,23%
France							
CADES 0,45 22-32	1.100.000	EUR	84,26	926.827,00		0,10%	0,10%
				926.827,00		0,10%	0,10%
Total - Obligation du Secteur Public				23.954.032,00		2,51%	2,48%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
FLEMISH 1,50 18-38	1.500.000	EUR	79,75	1.196.212,50		0,13%	0,12%
				1.196.212,50		0,13%	0,12%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	1.000.000	EUR	84,15	841.500,00		0,09%	0,09%
ICO 0,00 21-27	5.000.000	EUR	94,59	4.729.550,00		0,50%	0,49%
MADRID 0,419 20-30	7.000.000	EUR	88,34	6.183.730,00		0,65%	0,64%
				11.754.780,00		1,23%	1,22%

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Italie							
BTPS 1,50 20-45	4.300.000	EUR	67,42	2.898.974,00		0,30%	0,30%
				2.898.974,00		0,30%	0,30%
Pays-Bas							
BNG BANK 2,75 24-34	3.000.000	EUR	98,87	2.966.100,00		0,31%	0,31%
BNG BK 0,10 20-30	6.500.000	EUR	88,50	5.752.662,50		0,60%	0,60%
NEDWBK 0,25 22-32	2.800.000	EUR	84,34	2.361.436,00		0,25%	0,24%
				11.080.198,50		1,16%	1,15%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				26.930.165,00		2,83%	2,79%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>953.012.336,15</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,66%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				953.012.336,15		100,00%	98,66%
Total - portefeuille				953.012.336,15		100,00%	98,66%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		1.718.438,43			0,18%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		10.441,87			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		88.397,32			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.817.277,62			0,19%
Total - Dépôts et Liquidités				1.817.277,62			0,19%
Créances et dettes diverses				1.100.338,53			0,11%
Autres				9.989.258,08			1,03%
Actif Net Total				965.919.210,38			100,00%

3.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	17,72%
ESPAGNE	17,34%
ALLEMAGNE	14,83%
FRANCE	11,12%
FINLANDE	7,24%
AUTRICHE	6,83%
PAYS-BAS	5,16%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	4,39%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,05%
BELGIQUE	3,71%
IRLANDE	2,69%
PORTUGAL	1,82%
ROUMANIE	1,53%
CROATIE (REPUBLIQUE)	1,31%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	0,26%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	91,38%
ORGANISMES EUROPEENS	4,20%
PROVINCE, CANTON, REGION	2,57%
BANQUES	1,35%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	0,31%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,10%
VEHICULES ROUTIERS	0,09%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	189.889.242,20	155.259.366,00	345.148.608,20
Ventes	131.230.802,88	251.757.812,83	382.988.615,71
Total 1	321.120.045,08	407.017.178,83	728.137.223,91
Souscriptions	116.443.561,98	103.464.524,85	219.908.086,83
Remboursements	74.783.669,19	216.944.460,94	291.728.130,13
Total 2	191.227.231,17	320.408.985,79	511.636.216,96
Moyenne de référence de l'actif net total	1.016.753.079,14	1.004.283.276,95	1.010.484.107,55
Taux de rotation	12,78%	8,62%	21,43%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
EURO BOBL FUTURE MAR25	EUR	114.750.370,00	114.750.370,00	100.000,00	30/12/2024
EURO-BUND FUTURE MAR25	EUR	8.402.930,00	8.402.930,00	100.000,00	09/12/2024
EURO BUXL FUTURE MAR25	EUR	20.588.610,00	20.588.610,00	100.000,00	18/12/2024
EURO-SCHATZ FUTURE MAR25	EUR	64.901.850,00	64.901.850,00	100.000,00	18/12/2024

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	3.276,88	13.189,38	214.350,87	20.121,82	13.333,12	221.139,57	12.214,76	14.369,57	218.984,76
B	149.970,77	475.266,16	505.019,30	205.070,00	121.288,78	588.800,52	301.995,26	143.145,98	747.649,79
E	0,00	232,00	46.467,00	28.626,99	352,00	74.741,99	87.640,00	345,00	162.036,99
F	280.157,72	93.974,40	814.044,28	3.313.861,42	281.166,81	3.846.738,89	1.271.180,30	823.884,33	4.294.034,85
J	2.828,00	5,00	13.423,00	1.290,00	52,00	14.661,00	774,00	3.648,00	11.787,00
L	0,00	3.097,91	224,15	0,00	0,00	224,15	0,00	0,00	224,15
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	2.600,00	20.042,56	79.542,40	388.546,05	29.846,99	438.241,46	172.490,32	172.785,62	437.946,16
N	6.903,14	12.772,91	27.730,30	8.103,27	5.569,88	30.263,69	5.394,16	10.693,00	24.964,86
P	243.600,00	318.300,00	975.410,00	1.137.156,00	190.679,78	7.373,40	1.320,00	1.995,06	6.698,33
V	5.719,62	11.255,62	15.586,69	122,00	2.473,00	13.235,69	5.442,61	9.877,95	8.800,35
W	139.752,41	24.019,19	311.877,26	648.226,31	320.120,98	639.982,60	290.253,57	694.431,93	235.804,23
TOTAL			3.003.675,25			5.875.402,96			6.148.931,48

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	156.827,69	639.144,59	891.066,01	592.012,26	564.866,31	666.927,27
B	12.092.564,79	37.469.269,45	15.491.878,69	9.111.409,64	23.922.985,73	11.306.025,56
E	0,00	10.734,64	1.340.600,00	16.427,84	4.249.568,00	16.715,25
F	22.793.810,86	7.748.891,80	256.459.766,33	21.882.726,66	104.287.032,80	67.802.546,32
J	70.005.220,33	121.251,28	30.753.879,74	1.235.203,95	19.478.305,41	93.154.327,82
L	0,00	256.035,91	0,00	0,00	0,00	0,00
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	123.682,00	991.722,82	17.141.707,80	1.349.080,78	7.967.147,16	7.983.305,97
N	570.028,36	1.106.613,37	615.846,10	424.107,47	430.990,93	865.541,14
P	19.337.160,00	26.294.584,00	132.792.653,82	27.304.585,51	35.556.972,58	53.220.495,97
V	296.617,66	538.119,91	5.434,66	110.390,90	252.617,39	451.197,98
W	11.118.433,40	1.990.138,97	49.839.755,24	24.542.279,20	23.197.600,52	56.261.046,85
TOTAL	136.494.345,09	77.166.506,74	505.332.588,39	86.568.224,21	219.908.086,83	291.728.130,13

Valeur nette d'inventaire									
EUR									
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024				
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action			
A		43,28		46,77		46,75			
B		73,3		79,37		80,74			
E		45,68		49,33		49,47			
F		75,79		82,26		83,88			
J		23.212,01		25.223,35		25.748,58			
L	526.466.184,03	72,92	1.017.531.742,21	78,85	965.919.210,38	80,07			
L		0		0		0			
M		43,54		46,97		47,03			
N		74,13		80,46		82,03			
P		77,2		26.453,06		27.032,27			
V		43,49		46,98		47,08			
W		74,57		80,96		82,55			
TOTAL		526.466.184,03				1.017.531.742,21		965.919.210,38	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

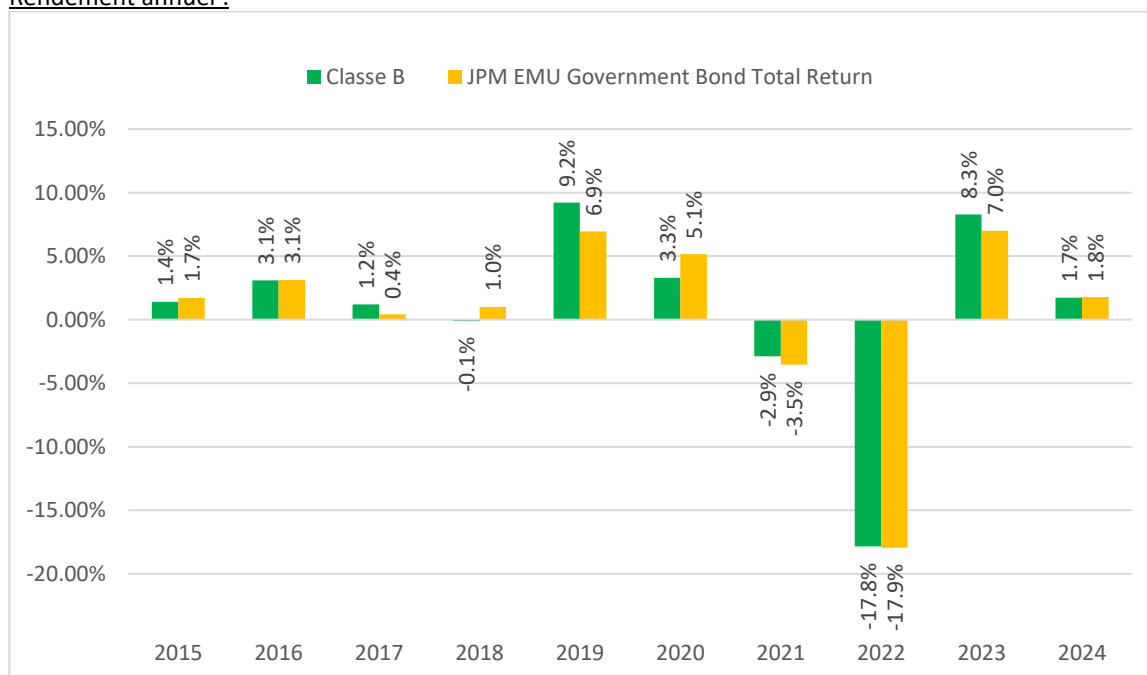
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Bond Total Return	1,78 % (en EUR)	-3,68 % (en EUR)	-1,95 % (en EUR)	0,31 % (en EUR)	04/10/1996	3,71 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	1,73 % (en EUR)	-3,25 % (en EUR)	-1,90 % (en EUR)	0,47 % (en EUR)	04/10/1996	3,44 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	1,73 % (en EUR)	-3,27 % (en EUR)	-1,91 % (en EUR)	0,46 % (en EUR)	04/10/1996	3,44 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	1,96 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	-1,68 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)	05/02/2009	2,43 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	1,97 % (en EUR)	-3,04 % (en EUR)	-1,69 % (en EUR)	0,72 % (en EUR)	08/12/2008	2,38 % (en EUR)

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	2,08 % (en EUR)	-2,93 % (en EUR)	-1,58 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	1,55 % (en EUR)	-3,42 % (en EUR)	-2,07 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	1,89 % (en EUR)	-3,14 % (en EUR)	-1,78 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	1,95 % (en EUR)	-3,05 % (en EUR)	-1,70 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	2,19 % (en EUR)	-2,84 % (en EUR)	-1,48 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	1,98 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	-1,68 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	14/08/2013	1,62 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	1,96 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	-1,68 % (en EUR)	0,68 % (en EUR)	14/08/2013	1,82 % (en EUR)

3.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0943876665:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,65 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe B - BE0943877671:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe E - BE0948509436:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe F - BE0948508420:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Classe J - BE6299413391:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe L - BE0948651881X:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe M - BE6299414407:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe N - BE6299415412:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

DPAM B
BONDS EUR Government (anciennement BONDS EUR)

Classe P - BE6254408428:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe V - BE6246045213:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Classe W - BE6246046229:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 9,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,61 EUR classe E 0,82 EUR classe V 0,76 EUR classe M 0,75 EUR
2021	classe A 0,75 EUR classe E 0,83 EUR classe M 0,76 EUR classe V 0,79 EUR
2022	classe A 0,11 EUR classe E 0,24 EUR classe M 0,19 EUR classe V 0,22 EUR
2023	classe A 0,80 EUR classe E 0,80 EUR classe M 0,80 EUR classe V 0,80 EUR

3.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

3.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT

Identifiant d'entité juridique:
54930016ZBIQKT011F81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 6.43% alors que celui du benchmark était de 3.04%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	94.81%	98.77%	99.7%

Période de référence	2022	2023	2024
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 6.04%	Compartiment : 7.35%	Compartiment : 6.43%
	Benchmark : 0.68%	Benchmark : 2.52%	Benchmark : 3.04%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en obligations souveraines.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	Administration publique	6.27	Allemagne
1.3% SPAIN OCT26 31.10.2026	Administration publique	4.02	Espagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	Administration publique	3.45	Allemagne
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.00	Autriche
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	Administration publique	2.63	Slovaquie
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	2.59	Italie
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	2.32	Italie
2 3/4 OAT OCT27 25.10.2027	Administration publique	2.17	France
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	1.98	France
1/4 GERMANY AUG28 15.08.2028	Administration publique	1.95	Allemagne
1.95% SPAIN JUL30 30.07.2030	Administration publique	1.92	Espagne
3/4 FINLAND APR31 15.04.2031	Administration publique	1.89	Finlande

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5 1/2 OAT APR29 EUR 25.04.2029	Administration publique	1.79	France
0% NETHERLAND JAN27 15.01.2027	Administration publique	1.79	Pays-Bas
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028	Administration publique	1.76	Espagne



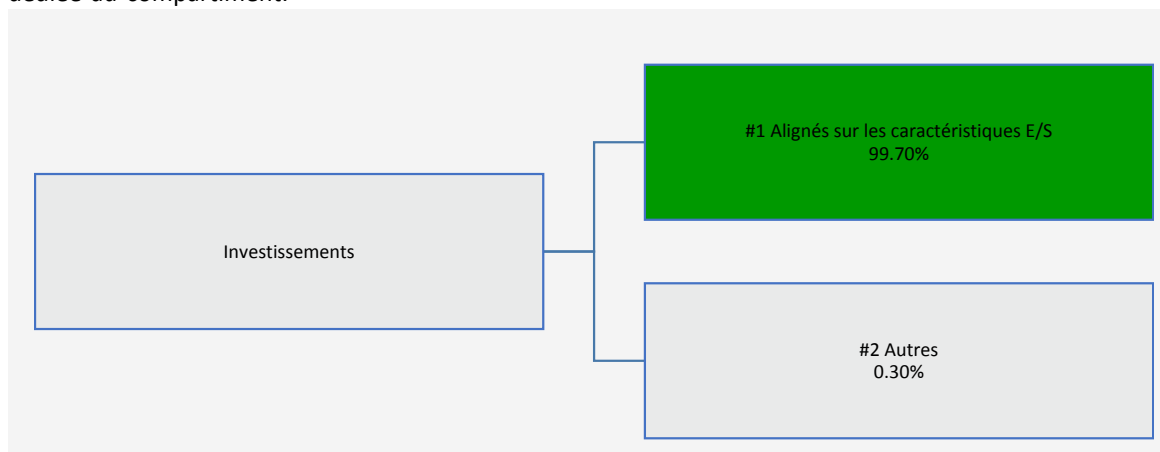
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.7 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	93.70
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	4.16
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.74
Construction	Génie civil	0.09
Dérivés	Dérivés	-0.02
Liquidités	Liquidités	0.32



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

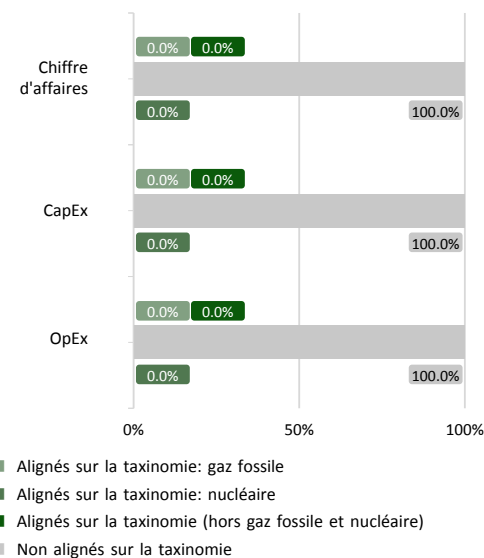
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

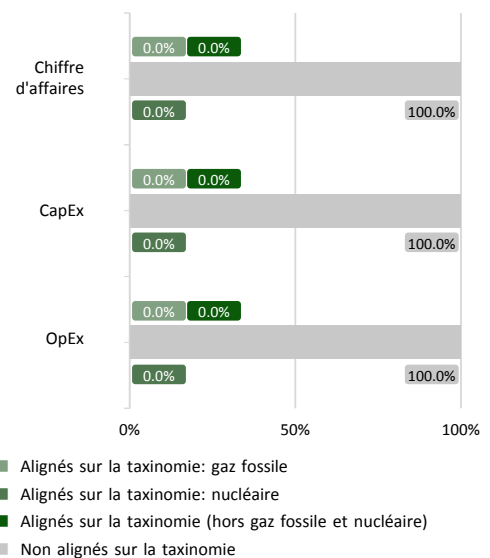
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.32 % de liquidités et à -0.02 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 07/12/1997.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 16/12/2001 les actions ont été divisées en trois.

Le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Belgium par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont pour objet les actions de sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière (1) au niveau européen et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Sont assimilées à celles-ci les sociétés résidentes des pays non-européens, qui ont une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision en Europe et qui remplissent les critères précités. La politique d'investissement privilégie la sélection des entreprises sur la base de leurs qualités propres, sans égard particulier à une règle quelconque de répartition géographique ou sectorielle.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

(1) Le compartiment investit principalement dans des sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas la plus grande capitalisation boursière parmi les sociétés composant l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return au moment de l'investissement initial.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

4.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return
Cet indice est représentatif du marché des actions de petites capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour déterminer la capitalisation boursière maximale autorisée des titres sous-jacents. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds DPAM B Equities Europe small caps investit dans des petites entreprises de grande qualité, durables et sous-évaluées, avec un horizon d'investissement minimum de trois (3) à cinq (5) ans. Le fonds se concentre sur des actions durables de qualité présentant une valorisation attrayante. Il s'agit pour nous d'entreprises occupant une position forte sur le marché et actives dans des segments attractifs. Elles disposent d'excellentes équipes de direction axées sur la création de valeur durable, utilisent efficacement leurs flux de trésorerie (principalement) générés en interne et enregistrent de bons résultats selon nos critères de durabilité. Le fonds suit une approche ascendante d'achat et de conservation. Nous réduisons l'immense univers par l'application de filtres quantitatifs et qualitatifs afin de sélectionner un nombre limité d'actions de qualité durables valorisées de manière attrayante. Les entrevues avec la direction et les visites d'entreprises sont un aspect important de l'analyse, au même titre que les points de vue de nos analystes côté achat. La répartition géographique et sectorielle est le résultat d'une sélection ascendante des actions, mais doit se conformer à certaines limites. En 2024, les données macroéconomiques ont continué à s'améliorer tout particulièrement aux États-Unis, le déstockage qui a eu une incidence sur la plupart des secteurs au second semestre 2023 semble désormais terminé. L'inflation dans la plupart des pays développés a nettement diminué, ce qui a conforté les principales banques centrales dans l'idée de commencer à réduire leurs taux. Le marché boursier américain a enregistré de très bons résultats (bien que principalement porté par les « Sept Magnifiques »), tandis que les titres européens ont également connu une hausse, mais beaucoup moins forte que pour les actions américaines. Une croissance économique demeurant faible, notamment dans le secteur manufacturier, une Chine en difficulté et des problèmes d'ordre politique en France et en Allemagne ont conduit à des rendements médiocres en Europe. Les petites capitalisations ont enregistré des performances moindres pour la troisième année consécutive, en raison du manque de liquidités et de la morosité chronique des principaux indicateurs. En 2024, le fonds a enregistré de meilleurs résultats que son indice de référence.

Parmi les sociétés qui ont le plus contribué favorablement à la performance en 2024, citons Van Lanschot (bons résultats pour le secteur, alors que Van Lanschot a enregistré des afflux considérables et une génération et distribution importantes de capitaux excédentaires) ; Beazley (croissance satisfaisante des primes d'assurance, résultats techniques et financiers excellents et une valorisation avantageuse pour l'action) ; Games Workshop (forte croissance organique après l'année de lancement 2023 et un accord pluriannuel avec Amazon) ; Prysmian (des commandes passées de manière continue pour cette activité d'électrification et une importante acquisition aux États-Unis sur un marché très attrayant) ; Reply (poursuit en surprenant agréablement à l'égard de la croissance organique, alors que certains pairs ont connu une baisse) ; Diploma (forte croissance organique, tout en mettant en œuvre son programme de fusions et acquisitions) ; Banca Generali (des entrées importantes et une résilience en matière de revenus nets d'intérêts) ; CTS Eventim (ventes conséquentes de billets et prix demeurant élevés, tout en effectuant

deux acquisitions) ; Volution (croissance organique résistante sur le marché de la ventilation résidentielle au Royaume-Uni, tout en réalisant la plus grande acquisition de l'histoire de l'entreprise) ; D'ieteren (bons résultats pour Belron et l'automobile ; versement de multiples élevés pour Belron dans le cadre de transactions d'initiés) et Tubize (bonnes performances d'UCB à la suite de lancements récents et d'approbations de produits).

Parmi les entreprises qui ont enregistré des résultats médiocres, mentionnons Carbios (qui n'est pas parvenue à conclure un accord avec Indorama concernant l'usine de démonstration industrielle) ; Stabilis (qui pâtit de la chute des ventes de véhicules électriques et de SUV, lesquels faisant l'objet de la plus forte demande en électricité, tandis que l'inflation des coûts affecte les marges bénéficiaires) ; Bytes (ralentissement des ventes organiques, alors que son principal fournisseur, Microsoft, a également modifié les conditions générales contractuelles avec ses revendeurs) ; Shurgard (sous-performance de l'immobilier en tant que secteur, alors que Shurgard a réalisé une acquisition relativement onéreuse au Royaume-Uni) ; Spirax (l'activité « vapeur » pâtit de la baisse des ventes de projets, notamment en Chine) et Azelis (surabondance d'actions provenant de fonds d'investissement privés et reprise plus lente que prévu de la croissance organique après le déstockage).

En 2024, nous avons vendu des positions qui, selon nous, ne correspondaient plus à une croissance de qualité, et/ou devenaient trop onéreuses. Nous avons cédé toutes nos positions dans Avanza, Alfen, CVS, Coor Services, Barco et le groupe TKH Group, tandis que nous avons ajouté de nouvelles positions dans lesquelles nous observons un potentiel de croissance et des facteurs structurels nettement meilleurs : Technogym, Intercos (fenêtre de liquidité offerte avec des placements privés), Intermediate Capital Group, Tag Immobilien, Sirius Immo, Fielmann et Financière de Tubize. Nous avons bien géré notre exposition aux semi-conducteurs tout au long du semestre et restons investis dans VAT, Inficon et BESI, principaux bénéficiaires du prochain cycle de hausse des semi-conducteurs.

4.1.6. Politique future

Nous continuons à nous concentrer sur les valeurs durables de qualité tout en restant disciplinés sur les valorisations et en évitant les pièges de valeur, c'est-à-dire les secteurs perturbés (commerce de détail, médias traditionnels) ainsi que les sociétés fortement endettées. Le segment des petites capitalisations européennes reste une classe d'actifs attrayante. Des études ont montré qu'à plus long terme, les petites capitalisations sont plus performantes que l'univers des grandes capitalisations. Les sociétés durables de qualité sur lesquelles nous nous concentrons dans ce fonds affichent des performances nettement meilleures sur le long terme. Quoi qu'il en soit, un niveau de réglementation accru, associé à une accélération des tendances disruptives, pénalisera de plus en plus les stratégies non durables. Les acteurs de taille moyenne, flexibles et durables, devraient par contre bénéficier d'une tendance à délocaliser une partie de la production en Europe. Le but du jeu n'est donc pas d'acheter des produits défensifs coûteux plutôt que des produits cycliques bon marché, Mais bien de se tenir à l'écart des pièges de valeur et de rechercher des modèles commerciaux durables à long terme assortis d'un bilan solide.

Les petites capitalisations européennes sont devenues très bon marché par comparaison avec l'univers des grandes capitalisations (nous avons assisté à une dévaluation pure et simple plutôt qu'à des réactions des actions liées aux bénéfices). Les principaux indicateurs demeurent moroses, l'incertitude politique en France et en Allemagne ne contribue pas non plus, tandis que la menace des droits de douane américains et la détérioration de l'économie chinoise freinent également le retour des investisseurs en Europe. La BCE devra procéder à de nouvelles réductions, les taux d'intérêt actuels étant trop restrictifs. Les positions dans les petites capitalisations européennes sont peu nombreuses et les valorisations (relatives) s'avèrent très attrayantes, mais les catalyseurs font défaut pour l'instant. Nous sommes convaincus que l'instabilité actuelle offre un bon point d'entrée pour les investisseurs à long terme.

4.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

4.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		304.523.617,92	300.808.580,04
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	303.710.189,49	298.295.487,08
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	303.710.189,49	298.295.487,08
a.	Actions	303.710.189,49	298.295.487,08
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-509.893,27	-131.398,65
A.	Créances	334.822,83	587.912,89
a.	Montants à recevoir		197.805,79
b.	Avoirs fiscaux	35.000,58	291.347,73
d.	Autres	299.822,25	98.759,37
B.	Dettes	-844.716,10	-719.311,54
a.	Montants à payer (-)	-112.506,31	-62.357,09
c.	Emprunts (-)	-18,65	
e.	Autres (-)	-732.191,14	-656.954,45
V.	Dépôts et liquidités	1.323.321,70	2.644.491,61
A.	Avoirs bancaires à vue	1.323.321,70	2.644.491,61
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		304.523.617,92	300.808.580,04
A.	Capital	73.670.062,12	86.242.821,64
B.	Participations au résultat	-21.540,90	-544.349,61
C.	Résultat reporté	214.382.709,22	196.932.676,83
D.	Résultat de l'exercice	16.492.387,48	18.177.431,18

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		9.669.145,32	13.566.558,58
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	9.770.414,33	13.697.012,58
a.	Actions	9.770.414,33	13.697.012,58
	Gain réalisé	20.496.167,30	16.122.945,82
	Perte réalisée	-11.932.151,11	-16.428.290,00
	Gain/Perte non-réalisé	1.206.398,14	14.002.356,76
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-101.269,01	-130.454,00
b.	Autres positions et opérations de change	-101.269,01	-130.454,00
iv.	Autres	-101.269,01	-130.454,00
	Gain /Perte réalisée	-101.269,01	-130.454,00
II.	Produits et charges des placements	9.832.022,05	7.695.192,62
A.	Dividendes	11.789.584,27	8.461.231,11
B.	Intérêts (+/-)	174.550,26	275.038,33
b.	Dépôts et liquidités	174.550,26	275.038,33
	Intérêts d'emprunts (-)	-40.454,56	-116.185,82
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.091.657,92	-924.891,00
	D'origine belge	-1.613.562,12	-242.236,33
	D'origine étrangère	-478.095,80	-682.654,67
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.008.779,89	-3.084.320,02
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-398.856,01	-417.246,69
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-140.538,74	-154.868,15
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.315.330,23	-2.317.348,53
a.	Gestion financière	-2.174.039,25	-2.164.337,10
	Classe A (Dis)	-250.775,76	-195.830,21
	Classe B (Cap)	-800.426,40	-847.935,34
	Classe F (Cap)	-588.996,61	-602.282,72
	Classe F LC (Cap)	-31,90	-28,92
	Classe J (Cap)	-338.715,42	-363.409,43
	Classe L (Cap)	-5.285,85	-3.330,38
	Classe M (Dis)	-106.057,32	-117.362,52
	Classe N (Cap)	-22.417,70	-29.819,07
	Classe V (Dis)	-26.083,69	-447,80
	Classe W (Cap)	-35.248,60	-3.890,71
b.	Gestion administrative et comptable	-141.290,98	-153.011,43
E.	Frais administratifs (-)	-42.553,47	-40.913,31
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.511,50	-2.472,93
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-185,85	84,49
H.	Services et biens divers (-)	-19.499,70	-23.246,58
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-58.409,54	-93.767,77
	Classe A (Dis)	-7.568,18	-11.926,89
	Classe B (Cap)	-31.601,33	-52.321,55
	Classe F (Cap)	-5.134,32	-3.787,76
	Classe F LC (Cap)	-0,76	-0,76
	Classe J (Cap)	-3.645,73	-2.289,59
	Classe L (Cap)	-103,79	-112,96
	Classe M (Dis)	-5.373,59	-17.393,53
	Classe N (Cap)	-1.424,09	-3.332,77
	Classe P (Cap)	-3.166,03	-2.587,28
	Classe V (Dis)	-103,15	-1,56
	Classe W (Cap)	-288,57	-13,12
K.	Autres charges (-)	-31.894,85	-34.540,55

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	6.823.242,16	4.610.872,60
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	16.492.387,48	18.177.431,18
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	16.492.387,48	18.177.431,18

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	230.853.555,80	214.565.758,40
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	214.382.709,22	196.932.676,83
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	16.492.387,48	18.177.431,18
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-21.540,90	-544.349,61
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-229.770.316,06	-214.382.709,22
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.083.239,74	-183.049,18

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	38.628	EUR	190,50	7.358.634,00		2,42%	2,42%
AZELIS GROUP N.V.	342.501	EUR	19,00	6.507.519,00		2,14%	2,14%
DEME GROUP NV	12.932	EUR	137,80	1.782.029,60		0,59%	0,59%
DIETEREN GROUP	62.223	EUR	160,70	9.999.236,10		3,29%	3,28%
KINEPOLIS GROUP SA	133.980	EUR	39,40	5.278.812,00		1,74%	1,73%
LOTUS BAKERIES	413	EUR	10.780,00	4.452.140,00		1,47%	1,46%
RECTICEL	550.797	EUR	10,48	5.772.352,56		1,90%	1,90%
TUBIZE-NEW	31.950	EUR	142,20	4.543.290,00		1,50%	1,49%
				45.694.013,26		15,05%	15,01%
Suisse							
DKSH HLDG SA	86.826	CHF	67,30	6.226.639,46		2,05%	2,04%
INFICON HLDG N	2.415	CHF	1.036,00	2.666.034,42		0,88%	0,88%
SIG GROUP AG	242.308	CHF	17,88	4.616.620,00		1,52%	1,52%
TECAN GROUP SA	3.832	CHF	202,60	827.282,43		0,27%	0,27%
VAT GROUP	4.920	CHF	342,80	1.797.193,24		0,59%	0,59%
				16.133.769,55		5,31%	5,30%
Allemagne							
BEFESA SA	89.390	EUR	20,76	1.855.736,40		0,61%	0,61%
CTS EVENTIM	93.650	EUR	81,65	7.646.522,50		2,52%	2,51%
FIELMANN GROUP AG	130.900	EUR	41,40	5.419.260,00		1,78%	1,78%
STABILUS SE INH. ON.	77.443	EUR	30,25	2.342.650,75		0,77%	0,77%
TAG IMMOBILIEN AG	352.000	EUR	14,36	5.054.720,00		1,66%	1,66%
				22.318.889,65		7,35%	7,33%
Danemark							
ROYAL UNIBREW	143.276	DKK	505,50	9.712.161,72		3,20%	3,19%
				9.712.161,72		3,20%	3,19%
Espagne							
VISCOFAN SA	88.568	EUR	61,00	5.402.648,00		1,78%	1,77%
				5.402.648,00		1,78%	1,77%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	157.391	NOK	634,00	8.484.834,32		2,79%	2,79%
				8.484.834,32		2,79%	2,79%
France							
ARGAN	31.801	EUR	60,50	1.923.960,50		0,63%	0,63%
CARBIOS S.A.	116.494	EUR	6,71	781.674,74		0,26%	0,26%
IPSOS SA	75.793	EUR	45,92	3.480.414,56		1,15%	1,14%
SPIE SA	228.986	EUR	30,04	6.878.739,44		2,26%	2,26%
				13.064.789,24		4,30%	4,29%
Royaume-Uni							
BEAZLEY PLC	1.155.394	GBP	8,16	11.410.004,85		3,76%	3,75%
BYTES TECHNOLOGY GRP	959.262	GBP	4,23	4.903.049,36		1,61%	1,61%
COMPUTACENTER PLC	105.920	GBP	21,24	2.721.021,77		0,90%	0,89%
DIPLOMA PLC	232.187	GBP	42,50	11.935.108,25		3,93%	3,92%
GAMES WORKSHOP GROUP	74.741	GBP	133,10	12.031.963,11		3,96%	3,95%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTERMEDIATE CAP GRP	340.500	GBP	20,66	8.508.381,71		2,80%	2,79%
PETS AT HOME GROUP	1.277.926	GBP	2,06	3.177.813,09		1,05%	1,04%
RIGHTMOVE PLC	445.126	GBP	6,42	3.455.271,73		1,14%	1,13%
SPECTRIS	67.375	GBP	25,08	2.043.740,93		0,67%	0,67%
SPIRAX GROUP PLC	30.935	GBP	68,55	2.564.821,30		0,84%	0,84%
TATE AND LYLE PLC	998.988	GBP	6,50	7.847.637,95		2,58%	2,58%
VOLUTION GROUP PLC	1.056.221	GBP	5,60	7.153.891,63		2,36%	2,35%
				77.752.705,68		25,60%	25,53%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	159.174	EUR	35,85	5.706.387,90		1,88%	1,87%
SIRIUS REAL ESTA	3.449.556	GBP	0,79	3.275.159,00		1,08%	1,08%
				8.981.546,90		2,96%	2,95%
Italie							
BANCA GENERALI SPA	222.688	EUR	44,86	9.989.783,68		3,29%	3,28%
INTERCOS S.P.A.	301.463	EUR	13,92	4.196.364,96		1,38%	1,38%
INTERPUMP GROUP SPA	78.613	EUR	42,66	3.353.630,58		1,10%	1,10%
PRYSMIAN SPA	84.319	EUR	61,66	5.199.109,54		1,71%	1,71%
REPLY S.P.A.	71.616	EUR	153,40	10.985.894,40		3,62%	3,61%
SOL SPA	114.529	EUR	37,15	4.254.752,35		1,40%	1,40%
TAMBURI INVESTMENT	325.549	EUR	8,39	2.731.356,11		0,90%	0,90%
TECHNOGYM S.P.A.	475.000	EUR	10,45	4.963.750,00		1,63%	1,63%
				45.674.641,62		15,04%	15,00%
Pays-Bas							
ARCADIS	153.310	EUR	58,80	9.014.628,00		2,97%	2,96%
BASIC-FIT	201.898	EUR	22,58	4.558.856,84		1,50%	1,50%
BESI	20.376	EUR	132,30	2.695.744,80		0,89%	0,89%
CORBION	132.100	EUR	21,60	2.853.360,00		0,94%	0,94%
IMCD N.V.	59.732	EUR	143,50	8.571.542,00		2,82%	2,81%
VAN LANSCHOT KEMPEN	190.504	EUR	43,55	8.296.449,20		2,73%	2,72%
				35.990.580,84		11,85%	11,82%
Norvège							
BORREGAARD	401.397	NOK	182,40	6.225.484,70		2,05%	2,04%
				6.225.484,70		2,05%	2,04%
Portugal							
CORTICEIRA NEW	292.000	EUR	8,05	2.350.600,00		0,77%	0,77%
				2.350.600,00		0,77%	0,77%
Suède							
FORTNOX AB	940.000	SEK	72,10	5.923.524,01		1,95%	1,95%
				5.923.524,01		1,95%	1,95%
<u>Total - Actions</u>				<u>303.710.189,49</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,73%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				303.710.189,49		100,00%	99,73%
Total - portefeuille				303.710.189,49		100,00%	99,73%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.690,94			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.318.630,76			0,43%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				1.323.321,70			0,43%
Total - Dépôts et Liquidités				1.323.321,70			0,43%
Créances et dettes diverses				-509.893,27			-0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				304.523.617,92			100,00%

4.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	25,60%
BELGIQUE	15,05%
ITALIE	15,04%
PAYS-BAS	11,85%
ALLEMAGNE	7,35%
SUISSE	5,31%
FRANCE	4,30%
DANEMARK	3,20%
GUERNSEY	2,96%
FEROE	2,79%
NORVEGE	2,05%
SUEDE	1,95%
ESPAGNE	1,78%
PORTUGAL	0,77%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,80%
IT & INTERNET	8,08%
PRODUITS CHIMIQUES	7,49%
DISTRIBUTION	6,79%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,77%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	6,10%
BANQUES	6,02%
IMMOBILIER	5,26%
DIFFUSION & EDITION	4,80%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,93%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,76%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,41%
VEHICULES ROUTIERS	3,29%
BOISSONS & TABACS	3,20%
SERVICES DIVERS	2,82%
AGRICULTURE & PECHE	2,79%
DIVERS	2,26%
LOISIRS & TOURISME	1,74%
TELECOMMUNICATIONS	1,71%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,65%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,63%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,56%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,50%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,77%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,61%
BIOTECHNOLOGIE	0,26%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	56.884.706,48	28.475.154,65	85.359.861,13
Ventes	40.956.856,43	48.758.716,62	89.715.573,05
Total 1	97.841.562,91	77.233.871,27	175.075.434,18
Souscriptions	66.524.517,73	26.268.553,55	92.793.071,28
Remboursements	43.640.759,59	61.669.608,90	105.310.368,49
Total 2	110.165.277,32	87.938.162,45	198.103.439,77
Moyenne de référence de l'actif net total	292.995.632,83	334.607.808,40	313.915.415,08
Taux de rotation	-4,21%	-3,20%	-7,34%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	3.389,87	17.664,33	61.921,45	926,08	4.458,25	58.389,28	50.040,59	31.560,59	76.869,28
B	11.589,49	41.086,07	198.040,87	6.753,89	20.872,70	183.922,05	15.128,83	29.684,15	169.366,73
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	89.870,91	308.194,00	159.928,70	180.496,10	121.194,62	219.230,17	99.280,81	60.409,73	258.101,26
F LC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	193,00	4.358,00	3.506,05	97,00	972,00	2.631,05	314,00	447,00	2.498,05
L	0,00	0,00	622,00	0,00	260,00	362,00	350,00	0,00	712,00
M	7.454,50	82.801,54	74.441,72	7.440,89	11.422,56	70.460,05	15.180,17	60.443,27	25.196,95
N	651,00	28.171,70	14.197,95	1.235,30	3.826,49	11.606,75	877,74	5.981,45	6.503,04
P	7.459,00	74.936,00	260.495,00	86.665,00	155.200,00	191.960,00	41.770,00	94.285,00	139.445,00
V	1,00	14,25	264,06	0,00	2,06	262,00	30.695,00	20.525,00	10.432,00
W	744,00	163,00	1.631,00	1.927,00	168,00	3.390,00	20.224,00	3.187,00	20.427,00
TOTAL			776.048,79			743.213,35			710.551,30

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	816.498,14	3.631.781,54	197.401,21	872.141,42	10.996.284,45	6.785.733,04
B	3.322.341,92	11.861.340,08	1.871.355,42	5.573.528,59	4.542.593,48	8.602.881,54
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	27.019.238,83	100.764.221,51	55.061.390,83	35.897.073,66	33.645.161,78	19.419.282,31
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	6.214.556,00	130.791.836,69	2.966.383,17	30.368.117,96	10.617.944,08	14.550.083,22
L	0,00	0,00	0,00	97.425,70	138.295,50	0,00
M	1.627.368,42	17.673.368,36	1.536.606,88	2.354.937,70	3.297.714,69	13.717.263,19
N	179.951,71	8.247.410,14	350.448,31	1.092.559,86	274.127,82	1.870.428,18
P	2.433.680,20	24.749.454,44	29.058.771,90	49.468.324,00	15.486.776,60	34.652.069,70
V	233,94	3.041,61	0,00	441,82	7.162.842,32	4.678.426,78
W	233.700,12	49.749,68	580.185,29	49.558,81	6.631.330,56	1.034.200,53
TOTAL	41.847.569,28	297.772.204,05	91.622.543,01	125.774.109,52	92.793.071,28	105.310.368,49

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		199,55		206,44		215,06
B		265,55		281,01		295,47
E		0		0		0
E		0		0		0
F		296,31		316,38		335,52
F LC		4,7		5,03		5,35
J	317.420.686,78	29.333,75	300.808.580,04	31.447,26	304.523.617,92	33.484,01
L		361,26		379,32		395,7
M		203,17		211,84		222,43
N		275,3		293,7		311,34
P		316,54		340,71		364,23
V		210		219,22		229,99
W		285,39		304,73		323,17
TOTAL	317.420.686,78		300.808.580,04		304.523.617,92	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

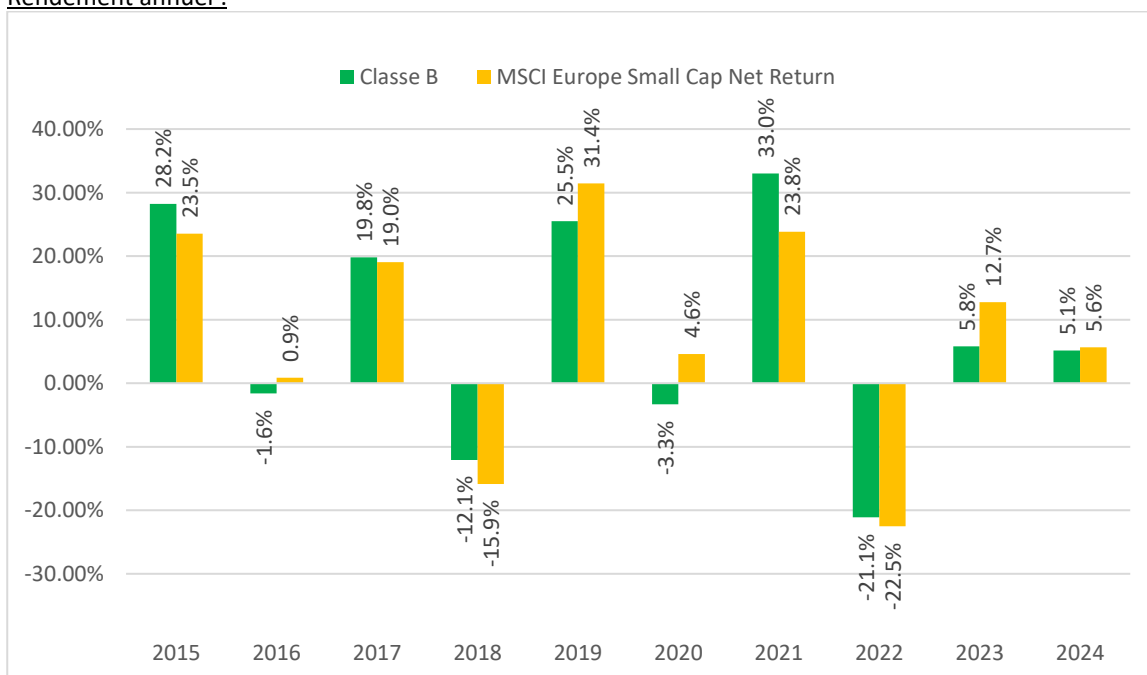
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Small Cap Net Return	5,65 % (en EUR)	-2,63 % (en EUR)	3,63 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)	07/12/1997	6,51 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	5,15 % (en EUR)	-4,26 % (en EUR)	2,44 % (en EUR)	6,51 % (en EUR)	07/12/1997	7,54 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	5,15 % (en EUR)	-4,25 % (en EUR)	2,45 % (en EUR)	6,52 % (en EUR)	07/12/1997	7,54 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	6,05 % (en EUR)	-3,42 % (en EUR)	3,32 % (en EUR)	7,41 % (en EUR)	08/12/2008	11,18 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	6,36 % (en EUR)	-3,21 % (en EUR)			08/04/2021	1,72 % (en EUR)

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	6,48 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	4,32 % (en EUR)	-4,96 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	6,03 % (en EUR)	-3,48 % (en EUR)	3,24 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	6,01 % (en EUR)	-3,47 % (en EUR)	3,26 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	6,90 % (en EUR)	-2,65 % (en EUR)	4,14 % (en EUR)	8,23 % (en EUR)		

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	6,06 % (en EUR)	-3,42 % (en EUR)	3,33 % (en EUR)	7,37 % (en EUR)	14/08/2013	8,10 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	6,05 % (en EUR)	-3,42 % (en EUR)	3,33 % (en EUR)	7,37 % (en EUR)	14/08/2013	8,08 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0058183808:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe B - BE0058185829:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe F - BE0948494282:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe F LC - BE6321401083:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe J - BE6299488179:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe L - BE0948994430:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,57 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe M - BE6299489185:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe N - BE6299490191:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe P - BE6254409434:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Classe V - BE6246050262:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,01 %

Classe W - BE6246055311:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,88 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 30,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,27 EUR classe V 2,95 EUR classe M 2,76 EUR
2021	classe A 1,89 EUR classe V 3,29 EUR classe M 2,92 EUR
2022	classe A 4,70 EUR classe V 4,94 EUR classe M 4,78 EUR
2023	classe A 2,00 EUR classe V 2,47 EUR classe M 2,15 EUR

4.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

4.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable s'engage à investir au moins 30 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 7 octobre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 23,94 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement des positions.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable s'engage à investir au moins 30 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 12 novembre 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 12 novembre 2024, ces actifs représentaient 29,43 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

4.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

549300IE87MW44R5QF87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 62.83% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculées sur une période glissante de 3 ans: 802.77 tCO2e/M revenue contre 1209.12 tCO2e/M revenue (au 31.12.2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.15%	99.16%	99.73%
Investissement Durable	78.05%	76.72%	62.83%
Autres investissement Environnemental	37.59%	49.14%	31.27%
Social	73.63%	26.53%	28.18%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 673.57 Benchmark : 1152.98	Compartiment : 1052.74 Benchmark : 1352.46	Compartiment : 802.77 Benchmark : 1209.12

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 62.83% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.83% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE;
- 31.27% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 28.18% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 51.67% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 51.67% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investi dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	Industrie manufacturière	3.95	Royaume-Uni
DIPLOMA PLC	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.92	Royaume-Uni
BEAZLEY PLC	Activités financières et d'assurance	3.75	Royaume-Uni
REPLY SPA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.61	Italie
D'IETEREN SA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.28	Belgique
BANCA GENERALI	Activités financières et d'assurance	3.28	Italie
ROYAL UNIBREW	Industrie manufacturière	3.19	Danemark
ARCADIS NV	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.96	Pays-Bas
IMCD N.V.	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.81	Pays-Bas
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP PLC	Activités financières et d'assurance	2.79	Royaume-Uni
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	2.79	Norvège
VAN LANSCHOT	Activités financières et d'assurance	2.72	Pays-Bas
TATE & LYLE PLC	Industrie manufacturière	2.58	Royaume-Uni
CTS EVENTIM	Information et communication	2.51	Allemagne
ACKERMANS & VAN HAAREN	Construction	2.42	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

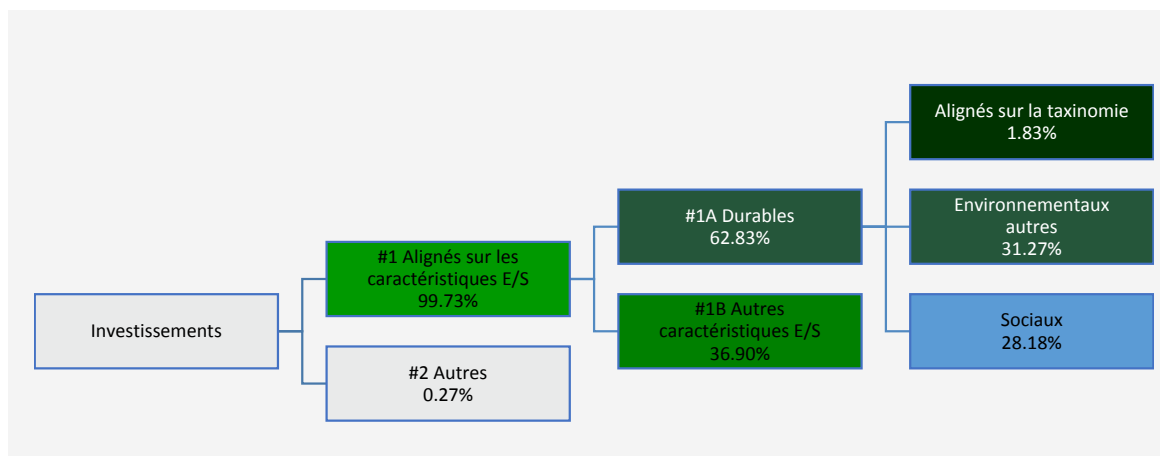
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.73% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 62.83% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	10.92
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	7.36
Activités immobilières	Activités immobilières	6.38
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	6.00
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	5.22
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	5.18
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.98
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.82
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4.24
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.17
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.75
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.61
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	3.29
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.28

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.19
Construction	Génie civil	3.00
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2.83
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	2.79
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.50
Information et communication	Édition	1.95
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.90
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.71
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1.50
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.14
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.04
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.77
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.77
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.61
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.59
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.26
Liquidités	Liquidités	0.27



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.

- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.83% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 2.82% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0.06% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

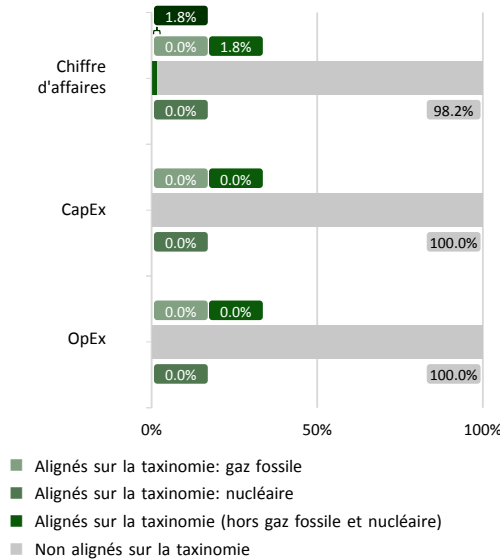
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

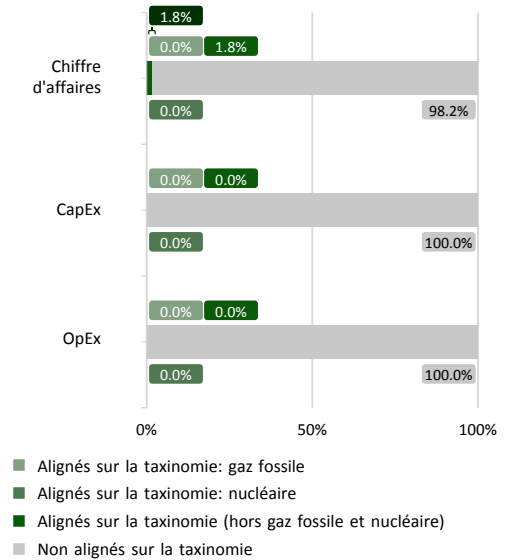
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.07%

Activités habilitantes : 1.87%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.05%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.04%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	1.83%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 31.27% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 28.18% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.27% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

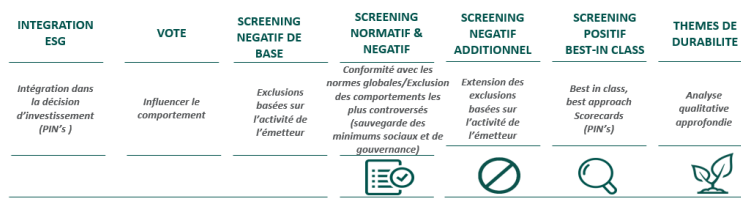
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 19/04/1998.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 16/12/2001, les actions du compartiment ont été divisées en deux.

5.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

5.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Grâce à son bon début d'année, le compartiment a enregistré des résultats positifs en 2024. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les technologies de l'information et l'industrie. Les biens de consommation de base et l'immobilier ont été les secteurs ayant nuï à la performance.

Dans le secteur des technologies de l'information, les sociétés de logiciels et de services informatiques détenues en portefeuille ont contribué de manière significative, les bonnes performances de SAP et de Reply ayant permis d'obtenir des résultats nettement supérieurs à ceux de leurs homologues.

Dans le secteur financier, les valeurs bancaires et les valeurs d'assurance se sont bien comportées, la banque italienne Unicredit et la compagnie de réassurance allemande Munch Re se démarquant respectivement. La première a continué à bénéficier d'une bonne rentabilité dans le secteur de la banque de détail en Italie, tandis que Munich Re a été favorisée par une nouvelle année de tarification élevée.

Le secteur des biens de consommation de base a nuï à la performance, la consommation en berne sur les marchés émergents ayant pesé sur la croissance des ventes de sociétés telles que AB Inbev et Beiersdorf. Enfin, la société immobilière Warehouses De Pauw détenue en portefeuille s'est repliée après un bon quatrième trimestre 2023. Alors qu'un environnement de taux d'intérêt plus favorable aurait dû être utile, les conditions macroéconomiques sur ses marchés et le manque d'opportunités en matière d'acquisitions relatives ont pesé sur le titre.

Au cours de l'année 2024, des valeurs défensives et cycliques du portefeuille ont été sorties ou ajoutées. Dans le secteur du luxe, nous avons ajouté Brunello Cucinelli, ce qui nous a permis d'abandonner LVMH et Moncler au profit du segment plus défensif du luxe discret. Les prévisions de croissance reposent sur une faible part des ventes au détail, une expansion géographique potentielle, un déploiement de la marque et un positionnement spécifique sur le marché du luxe haut de gamme, plus résistant que les autres segments du luxe. Sa faible exposition à la Chine la rend très attrayante dans le contexte actuel de ralentissement de la croissance économique dans ce pays asiatique. Sur le plan sectoriel, l'exposition à l'assurance a été réduite après trois années de bonnes performances des compagnies de réassurance grâce à un environnement tarifaire favorable. Toujours dans le secteur financier, les positions ont été déplacées vers des pays comme l'Italie et l'Irlande, qui présentent de meilleures opportunités de croissance à moyen terme.

Ajouts notables en 2024 : AIB Group, Brunello Cucinelli, Bureau Veritas, Gerresheimer, Ryanair

Désinvestissements notables en 2024 : Alten, Kerry Group, Sodexo, Thales, UCB

5.1.6. Politique future

Les élections présidentielles américaines ont accentué le besoin urgent de mettre en œuvre le programme de réforme de l'Europe. Le contraste entre l'« exceptionnalisme américain » actuel, d'une part, et les fabricants européens en difficulté, d'autre part, est important. Ainsi, des changements politiques plus vigoureux en 2025, par exemple en Allemagne, offriraient la possibilité d'une réévaluation plus pérenne des titres européens.

Toutefois, en l'absence de preuves concrètes d'un nouveau plan industriel, les investissements dans la région resteront probablement limités.

Dans ce contexte, le gestionnaire conserve une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme, mettant en évidence les bons modèles d'entreprise qui peuvent tirer profit de sources de croissance plus structurelles que cycliques.

5.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

5.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		843.801.439,94	654.790.523,08
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	825.227.379,54	641.778.664,63
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	823.408.406,97	643.973.865,99
a.	Actions	823.408.406,97	643.973.865,99
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	1.818.972,57	-2.195.201,36
	Sur devises	1.818.972,57	-2.195.201,36
	Contrats à terme (+/-)	1.818.972,57	-2.195.201,36
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.700.502,44	2.597.495,82
A.	Créances	-184.233,55	4.693.201,52
a.	Montants à recevoir	1.224.453,95	202.563,19
b.	Avoirs fiscaux	71.312,50	1.600.638,33
c.	Collatéral	-1.480.000,00	2.890.000,00
B.	Dettes	-2.516.268,89	-2.095.705,70
a.	Montants à payer (-)	-146.952,02	-261.315,20
c.	Emprunts (-)	-16,33	-8,66
e.	Autres (-)	-2.369.300,54	-1.834.381,84
V.	Dépôts et liquidités	21.274.562,84	10.414.362,63
A.	Avoirs bancaires à vue	19.794.562,84	10.414.362,63
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.480.000,00	
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		843.801.439,94	654.790.523,08
A.	Capital	-220.783.560,76	-343.258.904,89
B.	Participations au résultat	6.041.206,53	-33.717.093,14
C.	Résultat reporté	987.337.155,97	886.284.985,20
D.	Résultat de l'exercice	71.206.638,20	145.481.535,91

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		148.379.644,44	109.505.147,59
I.	Sûretés réelles (+/-)	-1.480.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	-1.480.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	149.859.644,44	109.505.147,59
A.	Contrats à terme achetés	2.521.599,48	
B.	Contrats à terme vendus	147.338.044,97	109.505.147,59
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

5.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		61.618.638,98	133.504.095,47
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	51.900.802,23	134.569.881,88
a.	Actions	51.900.802,23	134.569.881,88
	Gain réalisé	38.216.105,19	123.908.104,17
	Perte réalisée	-1.686.557,56	-13.807.514,45
	Gain/Perte non-réalisé	15.371.254,60	24.469.292,16
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	9.717.836,75	-1.065.786,41
a.	Instruments financiers dérivés	9.690.288,74	-1.096.060,68
ii.	Contrats à terme	9.690.288,74	-1.096.060,68
	Gain /Perte réalisée	7.871.316,17	1.099.140,68
	Gain /Perte non-réalisée	1.818.972,57	-2.195.201,36
b.	Autres positions et opérations de change	27.548,01	30.274,27
iv.	Autres	27.548,01	30.274,27
	Gain /Perte réalisée	27.548,01	30.274,27
II.	Produits et charges des placements	19.214.333,82	20.790.056,77
A.	Dividendes	20.840.025,37	21.990.484,06
B.	Intérêts (+/-)	662.585,89	663.586,88
b.	Dépôts et liquidités	662.585,89	663.586,88
	Intérêts d'emprunts (-)	-52.001,81	-66.897,91
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.236.275,63	-1.797.116,26
	D'origine belge	-520.397,40	-599.876,55
	D'origine étrangère	-1.715.878,23	-1.197.239,71
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
A.	Autres		
B.			
IV.	Coûts d'exploitation	-9.626.334,60	-8.812.616,33
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.266.477,28	-1.256.031,28
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-362.218,07	-395.579,39
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-7.603.863,23	-6.833.362,88
a.	Gestion financière	-7.259.143,63	-6.448.957,96
	Classe A (Dis)	-346.721,92	-321.132,95
	Classe B (Cap)	-1.931.971,99	-1.510.235,66
	Classe E (Dis)	-48.401,82	-108.329,65
	Classe F (Cap)	-2.871.374,07	-2.662.588,43
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-75.949,36	-75.599,42
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-1.107.880,41	-868.428,26
	Classe J (Cap)		-206.275,69
	Classe M (Dis)	-355.412,59	-303.025,15
	Classe N (Cap)	-224.691,90	-187.867,72
	Classe P (Cap)		294,45
	Classe V (Dis)	-32.430,50	-29.345,81
	Classe W (Cap)	-264.309,07	-176.423,67
b.	Gestion administrative et comptable	-344.719,60	-384.404,92
E.	Frais administratifs (-)	-61.844,31	-55.130,81
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.061,55	-5.347,97
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	1.070,71	-584,05
H.	Services et biens divers (-)	-86.013,93	-52.734,80
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-176.578,91	-167.854,98
	Classe A (Dis)	-18.961,64	-22.497,84
	Classe B (Cap)	-44.258,93	-48.845,81
	Classe E (Dis)	-279,09	-319,57
	Classe F (Cap)	-33.085,24	-17.496,07
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-8.390,27	-1.869,34
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-494,49	-169,71

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe J (Cap)		-1.288,21
	Classe M (Dis)	-40.851,52	-45.425,58
	Classe N (Cap)	-25.532,27	-24.641,67
	Classe P (Cap)	-2.284,55	-4.780,87
	Classe V (Dis)	-248,44	-74,08
	Classe W (Cap)	-2.192,47	-446,23
K.	Autres charges (-)	-68.348,03	-45.990,17
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		9.587.999,22	11.977.440,44
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	71.206.638,20	145.481.535,91
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	71.206.638,20	145.481.535,91

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.064.585.000,70	998.049.427,97
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	987.337.155,97	886.284.985,20
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	71.206.638,20	145.481.535,91
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	6.041.206,53	-33.717.093,14
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.060.242.808,12	-987.337.155,97
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.342.192,58	-10.712.272,00

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	275.000	EUR	48,25	13.268.750,00		1,61%	1,57%
AZELIS GROUP N.V.	105.000	EUR	19,00	1.995.000,00		0,24%	0,24%
KBC	195.000	EUR	74,54	14.535.300,00		1,76%	1,72%
WAREHOUSES DE PAUW	300.250	EUR	19,00	5.704.750,00		0,69%	0,68%
				35.503.800,00		4,30%	4,21%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	75.000	EUR	97,72	7.329.000,00		0,89%	0,87%
				7.329.000,00		0,89%	0,87%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	96.190	EUR	236,80	22.777.792,00		2,76%	2,70%
ALLIANZ-NOM-	73.498	EUR	295,90	21.748.058,20		2,64%	2,58%
BEIERSDORF	215.647	EUR	124,00	26.740.228,00		3,24%	3,17%
DEUTSCHE BOERSE	48.000	EUR	222,40	10.675.200,00		1,29%	1,27%
GERRESHEIMER	124.381	EUR	71,00	8.831.051,00		1,07%	1,05%
HANNOVER RUECK SE	45.000	EUR	241,40	10.863.000,00		1,32%	1,29%
MERCK	27.500	EUR	139,90	3.847.250,00		0,47%	0,46%
MUNCHENER-NOM	32.250	EUR	487,10	15.708.975,00		1,90%	1,86%
RATIONAL	10.300	EUR	824,00	8.487.200,00		1,03%	1,01%
SAP SE	245.000	EUR	236,30	57.893.500,00		7,02%	6,86%
				187.572.254,20		22,73%	22,23%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	122.500	EUR	68,20	8.354.500,00		1,01%	0,99%
CELLNEX TELECOM	120.000	EUR	30,51	3.661.200,00		0,44%	0,43%
FLUIDRA SA	467.693	EUR	23,52	11.000.139,36		1,33%	1,30%
IBERDROLA SA	2.600.000	EUR	13,30	34.580.000,00		4,19%	4,10%
				57.595.839,36		6,98%	6,83%
France							
AIR LIQUIDE	203.000	EUR	156,92	31.854.760,00		3,86%	3,78%
BNP	80.500	EUR	59,22	4.767.210,00		0,58%	0,56%
BUREAU VERITAS SA	289.000	EUR	29,34	8.479.260,00		1,03%	1,00%
DASSAULT SYSTEMES SE	155.000	EUR	33,50	5.192.500,00		0,63%	0,62%
ESSILOR LUX	125.000	EUR	235,60	29.450.000,00		3,57%	3,49%
GETLINK	650.000	EUR	15,40	10.013.250,00		1,21%	1,19%
LVMH MOET HENNESSY	27.000	EUR	635,50	17.158.500,00		2,08%	2,03%
PUBLICIS NEW	184.284	EUR	103,00	18.981.252,00		2,30%	2,25%
SAFRAN	89.000	EUR	212,10	18.876.900,00		2,29%	2,24%
SCHNEIDER ELECTRIC	180.000	EUR	240,90	43.362.000,00		5,25%	5,14%
TOTALENERGIES SE	220.000	EUR	53,37	11.741.400,00		1,42%	1,39%
				199.877.032,00		24,22%	23,69%
Irlande							
AIB GROUP PLC	2.200.000	EUR	5,33	11.726.000,00		1,42%	1,39%
KINGSPAN GROUP PLC	161.250	EUR	70,45	11.360.062,50		1,38%	1,35%
RYANAIR HLDGS	480.000	EUR	19,07	9.151.200,00		1,11%	1,08%
				32.237.262,50		3,91%	3,82%
Italie							
AMPLIFON SPA	687.182	EUR	24,85	17.076.472,70		2,07%	2,02%
BANCA GENERALI SPA	186.000	EUR	44,86	8.343.960,00		1,01%	0,99%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BRUNELLO CUCINELLI	156.238	EUR	105,40	16.467.485,20		2,00%	1,95%
FINCOBANK SPA	360.000	EUR	16,79	6.044.400,00		0,73%	0,72%
INTERPUMP GROUP SPA	182.500	EUR	42,66	7.785.450,00		0,94%	0,92%
INTESA SANPAOLO	2.921.264	EUR	3,86	11.284.842,83		1,37%	1,34%
MEDIOBANCA	1.137.500	EUR	14,07	16.010.312,50		1,94%	1,90%
MONCLER SPA	182.161	EUR	50,98	9.286.567,78		1,13%	1,10%
PIRELLI C S.P.A.	4.330.000	EUR	5,47	23.702.420,00		2,87%	2,81%
PRYSMIAN SPA	207.565	EUR	61,66	12.798.457,90		1,55%	1,52%
REPLY S.P.A.	59.250	EUR	153,40	9.088.950,00		1,10%	1,08%
UNICREDIT SPA	410.000	EUR	38,52	15.795.250,00		1,91%	1,87%
				153.684.568,91		18,62%	18,21%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	31.500	EUR	558,80	17.602.200,00		2,13%	2,09%
ASML HOLDING NV	71.900	EUR	678,70	48.798.530,00		5,91%	5,78%
ASR	220.000	EUR	45,78	10.071.600,00		1,22%	1,19%
BESI	20.000	EUR	132,30	2.646.000,00		0,32%	0,31%
DAVIDE CAMP MIL	200.000	EUR	6,02	1.203.600,00		0,15%	0,14%
FERRARI NV	76.800	EUR	412,40	31.672.320,00		3,84%	3,75%
IMCD N.V.	62.500	EUR	143,50	8.968.750,00		1,09%	1,06%
KPN NEW	2.750.000	EUR	3,52	9.666.250,00		1,17%	1,15%
STELLANTIS N.V.	550.000	EUR	12,59	6.924.500,00		0,84%	0,82%
				137.553.750,00		16,67%	16,30%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	3.900.000	EUR	3,09	12.054.900,00		1,46%	1,43%
				12.054.900,00		1,46%	1,43%
<u>Total - Actions</u>				<u>823.408.406,97</u>		<u>99,78%</u>	<u>97,58%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				823.408.406,97		99,78%	97,58%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V CHF EUR 150125 GB	-118.341	CHF	1,07	-126.242,01		-0,02%	-0,01%
V EUR CHF 150125 GB	75.684	CHF	1,00	80.647,88		0,01%	0,01%
V EUR CHF 150125 GB	7.307.491	CHF	1,00	7.786.766,48		0,94%	0,92%
				7.741.172,35		0,94%	0,92%
EUR							
V CHF EUR 150125 GB	127.276	EUR	1,00	127.275,76		0,02%	0,02%
V EUR CHF 150125 GB	-7.896.576	EUR	0,94	-7.887.987,85		-0,96%	-0,93%
V EUR CHF 150125 GB	-81.416	EUR	0,94	-81.327,11		-0,01%	-0,01%
V EUR USD 150125 GA	-684.064	EUR	1,04	-684.480,80		-0,08%	-0,08%
V EUR USD 150125 GA	-136.763.705	EUR	1,04	-136.847.089,23		-16,58%	-16,22%
V USD EUR 150125 GA	2.374.856	EUR	1,00	2.374.855,91		0,29%	0,28%
				-142.998.753,32		-17,33%	-16,95%
USD							
V EUR USD 150125 GA	143.711.301	USD	1,00	138.784.452,92		16,82%	16,45%
V EUR USD 150125 GA	710.537	USD	1,00	686.177,69		0,08%	0,08%
V USD EUR 150125 GA	-2.480.537	USD	0,97	-2.394.077,07		-0,29%	-0,28%
				137.076.553,54		16,61%	16,25%
Total - Change à terme				1.818.972,57		0,22%	0,22%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>1.818.972,57</u>		<u>0,22%</u>	<u>0,22%</u>

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Autres valeurs mobilières				1.818.972,57		0,22%	0,22%
Total - portefeuille				825.227.379,54		100,00%	97,80%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		2,16			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		51.481,47			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		19.742.376,53			2,34%
Compte Courant		USD		702,68			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				19.794.562,84			2,35%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		1.480.000,00			0,18%
Total - Autres				1.480.000,00			0,18%
Total - Dépôts et Liquidités				21.274.562,84			2,52%
Créances et dettes diverses				-2.700.502,44			-0,32%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				843.801.439,94			100,00%

5.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	24,44%
ALLEMAGNE	22,73%
ITALIE	18,62%
PAYS-BAS	16,67%
ESPAGNE	6,98%
BELGIQUE	4,30%
IRLANDE	3,91%
PORTUGAL	1,46%
SUISSE	0,89%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	9,97%
PHARMACIE - COSMETIQUE	9,34%
BANQUES	8,57%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,37%
TEXTILE & HABILLEMENT	7,96%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	7,08%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,28%
SOURCES D'ENERGIE	5,65%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,34%
PRODUITS CHIMIQUES	4,10%
VEHICULES ROUTIERS	3,84%
TELECOMMUNICATIONS	3,17%
PNEUS & CAOUTCHOUC	2,87%
DIFFUSION & EDITION	2,30%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,29%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,28%
BOISSONS & TABACS	1,75%
PETROLE & DERIVES	1,42%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,38%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,21%
TRANSPORTS AERIENS	1,11%
SERVICES DIVERS	1,09%
DIVERS BIENS DE CAPITALUX	1,07%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,03%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,84%
IMMOBILIER	0,69%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	173.624.830,51	133.871.291,19	307.496.121,70
Ventes	113.835.112,13	66.127.270,82	179.962.382,95
Total 1	287.459.942,64	199.998.562,01	487.458.504,65
Souscriptions	172.583.586,88	134.477.511,63	307.061.098,51
Remboursements	110.929.139,90	76.921.825,47	187.850.965,37
Total 2	283.512.726,78	211.399.337,10	494.912.063,88
Moyenne de référence de l'actif net total	717.533.855,85	813.562.699,78	765.810.651,71
Taux de rotation	0,55%	-1,40%	-0,97%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

5.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation
V CHF EUR 150125 GB	-	127 275.76	20/12/2024
V CHF EUR 150125 GB	126 242.01	-126 242.01	20/12/2024
V EUR CHF 150125 GB	-	7 786 766.48	11/12/2024
V EUR CHF 150125 GB	7 887 987.85	-7 887 987.85	11/12/2024
V EUR CHF 150125 GB	-	80 647.88	19/12/2024
V EUR CHF 150125 GB	81 327.11	-81 327.11	19/12/2024
V EUR USD 150125 GA	-	138 784 452.92	11/12/2024
V EUR USD 150125 GA	136 847 089.23	-136 847 089.23	11/12/2024
V EUR USD 150125 GA	-	686 177.69	19/12/2024
V EUR USD 150125 GA	684 480.80	-684 480.80	19/12/2024
V USD EUR 150125 GA	-	2 374 855.91	20/12/2024
V USD EUR 150125 GA	2 394 077.07	-2 394 077.07	20/12/2024

5.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	10.478,00	39.029,94	113.044,38	13.021,43	23.793,07	102.272,74	14.487,95	21.091,61	95.669,09
B	107.143,51	132.846,71	360.224,01	41.029,26	46.514,03	354.739,23	186.722,64	108.387,94	433.073,94
E	14.244,18	14.626,57	65.347,39	9.950,00	1.800,00	73.497,39	14.800,00	73.967,44	14.329,95
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	415.912,62	1.473.774,19	1.310.662,74	256.369,84	586.253,72	980.778,86	415.302,58	229.404,34	1.166.677,11
F CHF H	2.890,00	4.750,00	25.980,00	2.102,35	2.692,35	25.390,00	2.330,00	7.080,00	20.640,00
F USD H	51.198,70	54.358,64	290.868,91	33.009,38	38.143,30	285.734,99	117.699,04	72.888,97	330.545,06
J	31,00	6.922,69	0,00	73,00	1.884,42	0,00	0,00	0,00	0,00
M	15.059,00	82.553,92	197.637,54	21.462,67	30.762,36	188.337,84	40.923,91	40.582,93	188.678,83
N	2.888,00	48.553,59	90.374,93	1.860,38	8.707,59	83.527,72	21.911,58	15.035,62	90.403,67
P	30.250,00	17.920,00	615.230,00	7.900,00	596.000,00	27.130,00	49.085,00	7.285,00	68.930,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	3.538,21	3.221,63	18.438,30	167,13	537,20	18.068,23	272,78	1.241,53	17.099,48
W	24.759,93	63.848,71	88.359,07	32.731,71	48.315,42	72.775,35	48.609,21	14.275,54	107.109,02
TOTAL			3.176.167,26			2.212.252,35			2.533.156,14

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.962.268,30	7.035.828,45	2.480.879,91	4.600.354,52	3.142.167,61	4.602.617,20
B	26.722.258,58	32.353.114,40	10.850.414,31	12.262.701,70	57.606.291,79	33.166.996,69
E	2.951.470,46	2.714.758,32	2.027.095,50	358.931,60	3.323.965,00	17.171.112,32
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	115.298.555,16	407.085.128,27	75.659.318,17	171.707.990,76	144.404.688,51	79.024.782,67
F CHF H	807.885,35	1.264.745,50	665.734,58	835.685,18	887.307,85	2.657.578,45
F USD H	15.492.407,95	16.466.788,60	11.032.794,72	12.582.727,25	46.535.166,73	29.391.107,29
J	1.031.534,47	250.066.822,45	2.741.837,64	71.269.197,60	0,00	0,00
M	2.771.064,12	15.311.430,99	4.283.879,75	6.074.800,85	9.284.065,11	9.224.255,72
N	716.200,85	12.280.764,39	513.252,42	2.385.721,00	6.994.262,56	4.901.887,68
P	8.405.790,00	5.307.986,00	2.561.207,00	185.707.360,00	18.886.595,32	2.691.082,95
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	639.025,14	639.528,01	33.706,30	105.601,59	64.795,05	293.350,72
W	6.653.297,94	16.579.933,12	9.431.751,19	13.740.714,86	15.931.792,98	4.726.193,68
TOTAL	183.451.758,32	767.106.828,50	122.281.871,49	481.631.786,91	307.061.098,51	187.850.965,37

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		175,01		204,22		217,96
B		235,43		281,05		305,75
E		181,33		213,53		229,9
E		0		0		0
F		262,09		315,53		346,13
F CHF H		279,94		329,76		352,71
F USD H		316,56		388,78		432,69
J	870.281.443,20	0	654.790.523,08	0	843.801.439,94	0
M		178,99		210,53		226,5
N		244,5		294,06		322,31
P		281,14		341,09		377,15
R		0		0		0
S		0		0		0
V		182,22		214,58		231,06
W		252,54		304,04		333,53
TOTAL	870.281.443,20		654.790.523,08		843.801.439,94	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

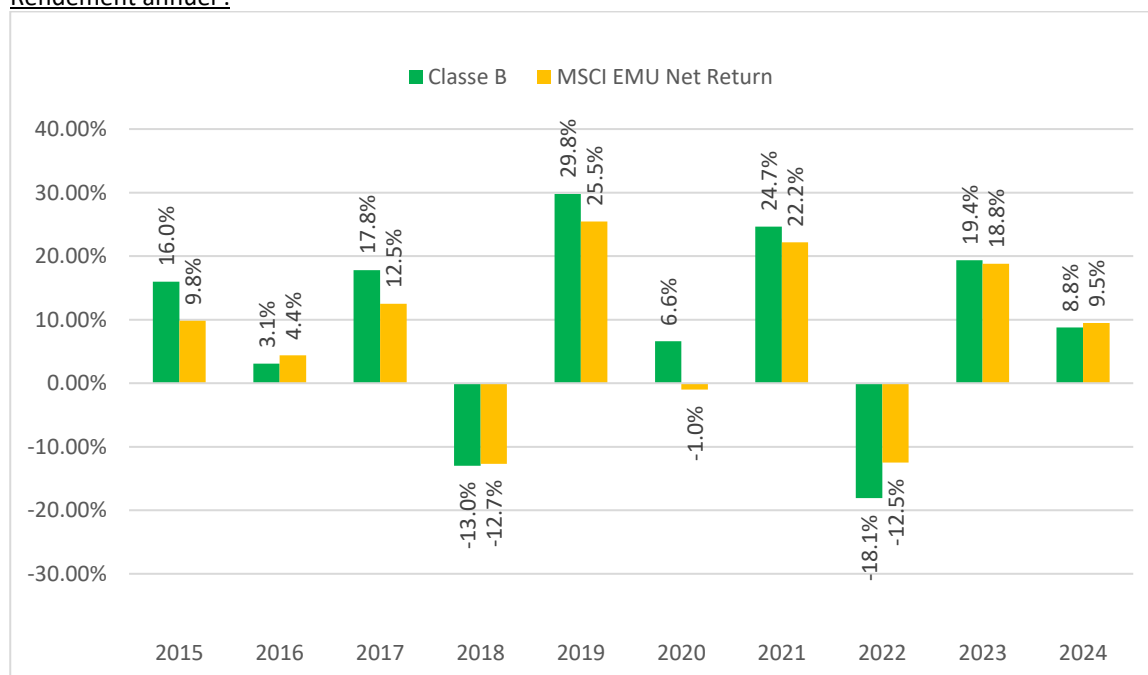
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,60 % (en EUR)	6,87 % (en EUR)	18/04/1998	4,37 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,74 % (en EUR)	2,03 % (en EUR)	7,12 % (en EUR)	8,42 % (en EUR)	18/04/1998	6,13 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,79 % (en EUR)	2,08 % (en EUR)	7,17 % (en EUR)	8,45 % (en EUR)	18/04/1998	6,16 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	9,69 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)			21/02/2020	6,99 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,70 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	9,34 % (en EUR)	08/12/2008	9,84 % (en EUR)

Classe F CHF H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F CHF H	6,96 % (en EUR)	1,17 % (en EUR)				

Classe F USD H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD H	11,29 % (en EUR)	5,21 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	9,61 % (en EUR)	2,85 % (en EUR)	7,95 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	9,61 % (en EUR)	2,86 % (en EUR)	7,96 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	10,57 % (en EUR)	3,75 % (en EUR)	8,90 % (en EUR)	10,18 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	9,70 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	9,29 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	9,70 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)	8,06 % (en EUR)	9,29 % (en EUR)		

5.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0058181786:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe B - BE0058182792:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe E - BE0948485199:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe F - BE0948484184:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe F CHF H - BE6315786192:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe F USD H - BE6315787208:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe M - BE6299440667:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe N - BE6299441673:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe P - BE6254411455:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe V - BE6246056327:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Classe W - BE6246057333:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,19 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 25,99% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,67 EUR classe V 2,99 EUR classe M 2,92 EUR
2020	classe A 1,33 EUR classe E 1,45 EUR classe V 1,58 EUR classe M 1,34 EUR
2021	classe A 2,62 EUR classe E 2,91 EUR classe V 2,93 EUR classe M 2,66 EUR
2022	classe A 4,16 EUR classe E 4,31 EUR classe V 4,33 EUR classe M 4,26 EUR
2023	classe A 4,16 EUR classe E 4,35 EUR classe V 4,37 EUR classe M 4,29 EUR

5.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

5.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

5.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND

Identifiant d'entité juridique:
549300EBOY9CML3ZK066

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.39%	98.35%	97.58%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>)

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP AG	Information et communication	6.86	Allemagne
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	5.78	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	5.14	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.10	Espagne
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	3.78	France
FERRARI NV	Industrie manufacturière	3.75	Italie
ESSILOR	Industrie manufacturière	3.49	France
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.17	Allemagne
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	2.81	Italie
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.70	Allemagne
ALLIANZ (NOM)	Activités financières et d'assurance	2.58	Allemagne
PUBLICIS GROUPE	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.25	France
SAFRAN	Industrie manufacturière	2.24	France
ASM INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	2.09	Pays-Bas
LVMH	Industrie manufacturière	2.03	France



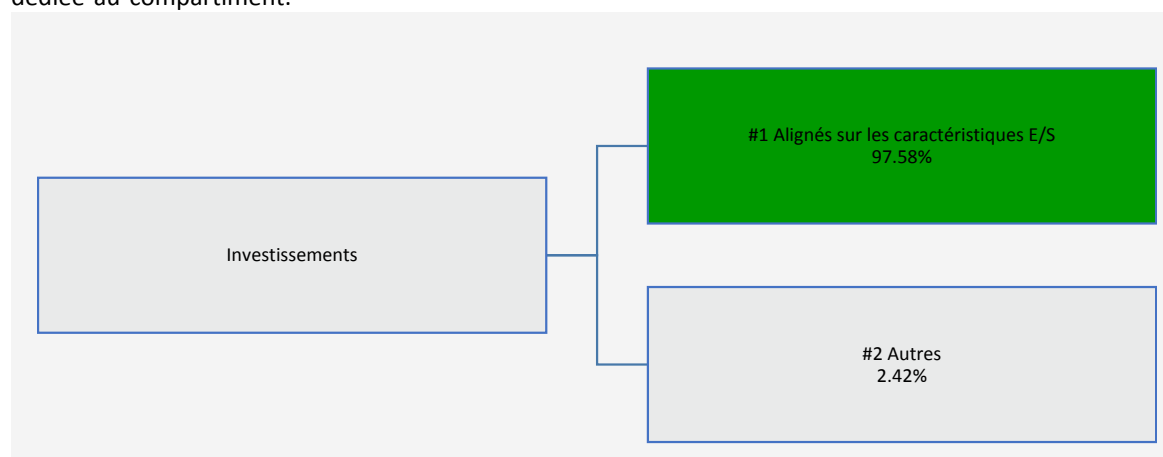
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.58 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.50
Industrie manufacturière	Industrie chimique	7.81
Information et communication	Édition	7.48
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.92
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	6.66
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5.78
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.53
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.79
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.57
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.33
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.86
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.32
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	3.13
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.70
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	2.25
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	2.24
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.08
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	1.95
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.72
Information et communication	Télécommunications	1.58
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	1.39
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.35
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.19
Transports et entreposage	Transports aériens	1.08
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.99

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	0.68
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	0.46
Dérivés	Dérivés	0.22
Liquidités	Liquidités	2.20



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

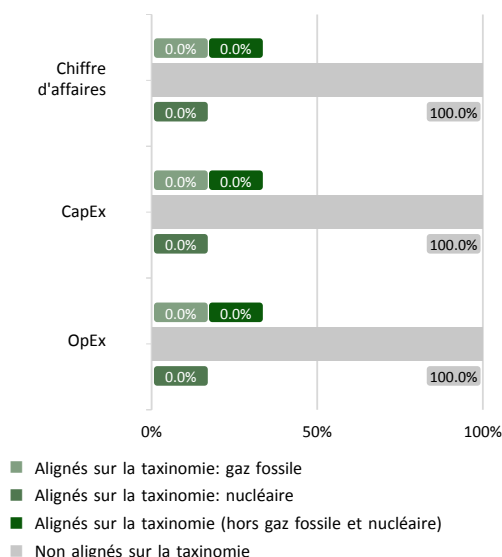
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

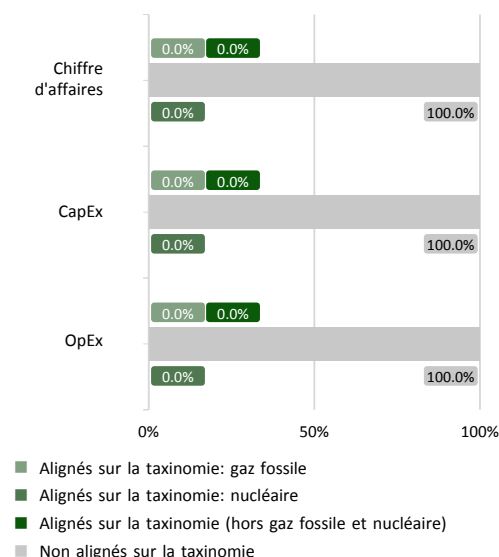
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.2% de liquidités et à 0.22% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

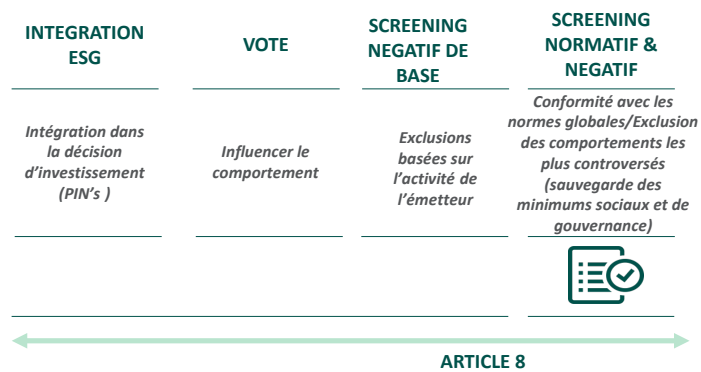
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE
--

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 27/12/1999.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

6.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), des certificats immobiliers, des actions de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment investit plus précisément au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans des titres représentatifs du secteur immobilier émis par des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Europe.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que des parts d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

6.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return

Cet indice est représentatif des sociétés immobilières cotées en Europe développée. Le GPR Europe UK 25% Capped Net Return est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Global Property Research. Dans cet indice, le poids du Royaume-Uni est plafonné à 25%.

La performance est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Global Property Research est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le profil de rendement et de risque du compartiment peut être aligné sur celui du benchmark car le compartiment investit principalement dans les mêmes titres que ceux du benchmark. Cela pourrait entraîner un tracking error inférieur à 3 %.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2024 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt, en raison d'une très grande influence des facteurs macroéconomiques et géopolitiques sur la stratégie du fonds. L'année a commencé sur une note négative avec la hausse des taux d'intérêt à long terme. Toutefois, de juin à décembre, le taux de swap à 5 ans en euros a diminué de près de 1 %, ce qui a favorisé la reprise du marché. Le second semestre a connu des tensions politiques accrues en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la prolongation des conflits en Ukraine et en Israël.

Sur le marché de l'immobilier physique, la valeur des biens a continué à diminuer, bien que cette baisse ait été en partie amortie par l'augmentation des loyers et que le recul ait été sensiblement moins important qu'en 2023. De nombreux biens immobiliers ont atteint leurs points de valorisation les plus bas vers la fin de l'année 2024. En fonction du type et de la taille des actifs, le marché de l'investissement a commencé à se rouvrir lentement mais sûrement.

Pour ce qui est des sociétés cotées en bourse, les sociétés immobilières ont poursuivi leurs stratégies de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux.

Les perspectives de croissance aux États-Unis après l'élection de Donald Trump, associées au regain d'inquiétude d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux tensions et conflits politiques en Europe, ont conduit les investisseurs à se détourner de certains marchés boursiers européens. La fin de l'année ayant été marquée par un mouvement de cessions dans tous les sous-secteurs immobiliers cotés en bourse, le secteur immobilier européen coté en bourse a affiché un rendement total annuel d'environ -3,6 %.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds a principalement renforcé son exposition aux sous-secteurs résidentiel et du libre-entreposage tout en réduisant son exposition aux obligations et aux bureaux.

6.1.6. Politique future

Pour 2025, la poursuite escomptée de la baisse des taux de la Banque centrale européenne et un environnement de financement normalisé, en raison également à des écarts de taux attractifs, devraient accroître le volume des transactions sur le marché de l'investissement. Cela devrait permettre de fixer des prix équilibrés pour les actifs entre les acheteurs riches de fonds propres et les vendeurs de fonds propres pauvres et motivés, ce qui conduira à la normalisation du marché immobilier.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous privilégierons les entreprises présentant des bilans et perspectives de croissance solides ainsi qu'une bonne visibilité des bénéfices. D'autre part, nous prendrons également en considération les sociétés actuellement en difficulté, mais dont les dirigeants sont à même d'augmenter les bénéfices et la visibilité. Ces sociétés se négocient avec une forte décote, ce qui offre une possibilité de hausse du cours de leurs actions.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2025 sont les suivants :

- Les entreprises ayant des bilans solides et détenant des actifs de qualité, par opposition à celles à l'effet de levier très élevé.
- Les entreprises opérant dans des sous-secteurs où l'offre est insuffisante et les loyers plus élevés, plutôt que dans ceux où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est plus faible.
- Les entreprises présentant des profils ESG solides.
- Les actions de sociétés qui offrent un dividende plus élevé et un bêta plus faible par rapport à l'indice de référence du fonds.
- Privilégier le rendement total, en combinant des dividendes pérennes et une croissance du capital résultant de la hausse des loyers.
- Mettre l'accent sur les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie.
- Dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché en rétablissant des positions dans des entreprises solides trop pénalisées et inversement.
- Les sociétés indéniablement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

6.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

6.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		456.565.191,23	451.373.515,06
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	453.199.313,76	444.437.814,35
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	453.199.313,76	444.437.814,35
a.	Actions	453.199.313,76	444.437.814,35
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	275.664,55	4.151.936,01
A.	Créances	1.375.825,15	5.144.052,40
a.	Montants à recevoir	112.069,69	3.887.934,90
b.	Avoirs fiscaux	150.113,71	286.756,35
d.	Autres	1.113.641,75	969.361,15
B.	Dettes	-1.100.160,60	-992.116,39
a.	Montants à payer (-)	-20.986,85	-53.632,41
c.	Emprunts (-)	-6,19	
e.	Autres (-)	-1.079.167,56	-938.483,98
V.	Dépôts et liquidités	3.090.212,92	2.783.764,70
A.	Avoirs bancaires à vue	3.090.212,92	2.783.764,70
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		456.565.191,23	451.373.515,06
A.	Capital	303.798.771,46	285.619.574,21
B.	Participations au résultat	60.024,90	-479.069,78
C.	Résultat reporté	165.753.940,85	90.107.907,80
D.	Résultat de l'exercice	-13.047.545,98	76.125.102,83

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

6.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-25.526.170,94	66.907.481,17
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-25.500.389,13	66.989.485,22
a.	Actions	-25.500.389,13	66.989.485,22
	Gain réalisé	6.759.463,33	4.092.938,39
	Perte réalisée	-15.317.777,80	-23.251.811,78
	Gain/Perte non-réalisé	-16.942.074,66	86.148.358,61
D.	Autres valeurs mobilières	3,15	-68.358,64
	Gain réalisé	3,15	
	Perte réalisée		-68.358,64
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-25.784,96	-13.645,41
b.	Autres positions et opérations de change	-25.784,96	-13.645,41
iv.	Autres	-25.784,96	-13.645,41
	Gain /Perte réalisée	-25.784,96	-13.645,41
II.	Produits et charges des placements	16.802.263,52	12.852.532,27
A.	Dividendes	19.527.712,04	15.022.844,52
B.	Intérêts (+/-)	131.367,58	180.043,01
b.	Dépôts et liquidités	131.367,58	180.043,01
	Intérêts d'emprunts (-)	-41.852,92	-68.073,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.814.963,18	-2.282.281,95
	D'origine belge	-968.666,06	-725.827,98
	D'origine étrangère	-1.846.297,12	-1.556.453,97
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.323.638,56	-3.634.910,61
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-433.944,59	-334.272,46
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-195.842,90	-158.695,22
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.457.519,15	-2.950.115,98
a.	Gestion financière	-3.254.175,86	-2.784.546,51
	Classe A (Dis)	-222.514,56	-194.484,16
	Classe B (Cap)	-676.854,71	-625.061,62
	Classe E (Dis)	-10.578,24	-2.315,42
	Classe F (Cap)	-1.682.027,98	-1.532.354,32
	Classe F LC (Cap)	-26,80	-23,01
	Classe J (Cap)	-407.663,22	-292.711,30
	Classe M (Dis)	-170.551,05	-62.465,62
	Classe N (Cap)	-68.211,73	-49.950,17
	Classe V (Dis)	-1.733,06	-1.557,69
	Classe W (Cap)	-14.014,51	-23.623,20
b.	Gestion administrative et comptable	-203.343,29	-165.569,47
E.	Frais administratifs (-)	-45.690,33	-41.995,63
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.230,54	-2.200,43
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-670,55	-250,78
H.	Services et biens divers (-)	-37.424,74	-23.096,43
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-111.247,54	-101.915,38
	Classe A (Dis)	-11.806,02	-14.887,33
	Classe B (Cap)	-28.918,23	-33.417,45
	Classe E (Dis)	-265,31	-98,68
	Classe F (Cap)	-26.939,69	-30.750,16
	Classe F LC (Cap)	-0,71	-0,68
	Classe J (Cap)	-6.313,21	-2.211,34
	Classe M (Dis)	-25.912,67	-11.665,34
	Classe N (Cap)	-7.821,43	-7.768,70
	Classe P (Cap)	-2.981,72	-970,76
	Classe V (Dis)	-11,23	-6,03

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
K.	Classe W (Cap) Autres charges (-)	-277,32 -40.068,22	-138,91 -22.368,30
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		12.478.624,96	9.217.621,66
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-13.047.545,98	76.125.102,83
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-13.047.545,98	76.125.102,83

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	152.766.419,77	165.753.940,85
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	165.753.940,85	90.107.907,80
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-13.047.545,98	76.125.102,83
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	60.024,90	-479.069,78
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-152.584.282,45	-165.753.940,85
IV.	(Distribution des dividendes)	-182.137,32	

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	174.000	EUR	56,20	9.778.800,00		2,16%	2,14%
CARE PROPERTY INVEST	188.000	EUR	11,42	2.146.960,00		0,47%	0,47%
COFINIMMO	163.153	EUR	55,60	9.071.306,80		2,00%	1,99%
MONTEA	72.413	EUR	63,30	4.583.742,90		1,01%	1,00%
RETAIL ESTATES	77.117	EUR	59,30	4.573.038,10		1,01%	1,00%
VGP	47.000	EUR	71,40	3.355.800,00		0,74%	0,74%
WAREHOUSES DE PAUW	550.000	EUR	19,00	10.450.000,00		2,31%	2,29%
XIOR STUDENT HOUSING	219.000	EUR	29,65	6.493.350,00		1,43%	1,42%
				50.452.997,80		11,13%	11,05%
Suisse							
PSP SWISS PROPERTY	122.700	CHF	128,90	16.853.353,93		3,72%	3,69%
SWISS PRIME SITE	166.900	CHF	98,80	17.571.229,15		3,88%	3,85%
				34.424.583,08		7,60%	7,54%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	287.000	EUR	81,80	23.476.600,00		5,18%	5,14%
TAG IMMOBILIEN AG	847.000	EUR	14,36	12.162.920,00		2,68%	2,66%
VONOVIA SE	1.380.000	EUR	29,32	40.461.600,00		8,93%	8,86%
				76.101.120,00		16,79%	16,67%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	75.000	EUR	5,17	388.125,00		0,09%	0,09%
MERLIN PROPERTIES	1.482.000	EUR	10,16	15.057.120,00		3,32%	3,30%
				15.445.245,00		3,41%	3,38%
Finlande							
KOJAMO	585.000	EUR	9,39	5.493.150,00		1,21%	1,20%
				5.493.150,00		1,21%	1,20%
France							
ALTAREA	14.532	EUR	96,40	1.400.884,80		0,31%	0,31%
ARGAN	92.021	EUR	60,50	5.567.270,50		1,23%	1,22%
CARMILA SAS	132.000	EUR	16,02	2.114.640,00		0,47%	0,46%
COVIVIO	260.000	EUR	48,76	12.677.600,00		2,80%	2,78%
GECINA	152.500	EUR	90,45	13.793.625,00		3,04%	3,02%
ICADE	99.000	EUR	22,98	2.275.020,00		0,50%	0,50%
KLEPIERRE	550.000	EUR	27,80	15.290.000,00		3,37%	3,35%
MERCIALYS	326.000	EUR	10,11	3.295.860,00		0,73%	0,72%
UNIBAIL RODAMCO WEST	463.000	EUR	72,72	33.669.360,00		7,43%	7,37%
				90.084.260,30		19,88%	19,73%
Royaume-Uni							
BRITISH LAND	2.798.334	GBP	3,60	12.197.866,16		2,69%	2,67%
DERWENT LONDON	269.000	GBP	19,59	6.373.621,19		1,41%	1,40%
EMPIRIC STUDENT	4.680.000	GBP	0,83	4.726.415,09		1,04%	1,04%
LAND SECS REIT	1.591.000	GBP	5,84	11.237.832,61		2,48%	2,46%
LONDONMETRIC PROP	5.213.000	GBP	1,80	11.355.361,64		2,51%	2,49%
NEWRIVER REIT	4.451.000	GBP	0,73	3.946.036,53		0,87%	0,86%
PRIMARY HEALTH PROP	3.760.000	GBP	0,93	4.242.960,81		0,94%	0,93%
SAFESTORE HOLDINGS	670.000	GBP	6,44	5.218.674,41		1,15%	1,14%
SEGRO PLC -REIT-	2.009.000	GBP	7,01	17.038.108,37		3,76%	3,73%
SHAFTESBURY CAPITAL	3.646.000	GBP	1,25	5.534.264,63		1,22%	1,21%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TRITAX BIG BOX	5.800.000	GBP	1,33	9.308.901,79		2,05%	2,04%
UNITE GROUP	743.400	GBP	8,06	7.251.476,78		1,60%	1,59%
URBAN LOGIS REIT	2.700.000	GBP	1,02	3.343.976,78		0,74%	0,73%
				101.775.496,79		22,46%	22,29%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	60.400	EUR	35,85	2.165.340,00		0,48%	0,47%
SIRIUS REAL ESTA	7.596.698	GBP	0,79	7.212.636,59		1,59%	1,58%
				9.377.976,59		2,07%	2,05%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	900.000	GBP	1,69	1.842.343,98		0,41%	0,40%
				1.842.343,98		0,41%	0,40%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.094.000	EUR	2,92	3.195.574,00		0,71%	0,70%
GRAND CITY PROP	360.000	EUR	11,75	4.230.000,00		0,93%	0,93%
				7.425.574,00		1,64%	1,63%
Pays-Bas							
CTP B.V.	672.505	EUR	14,88	10.006.874,40		2,21%	2,19%
EUROCOM PTY	87.500	EUR	22,20	1.942.500,00		0,43%	0,43%
NSI N.V.	115.000	EUR	18,92	2.175.800,00		0,48%	0,48%
				14.125.174,40		3,12%	3,09%
Suède							
AB SAGAX	161.208	SEK	226,20	3.187.103,93		0,70%	0,70%
CASTELLUM AB	977.000	SEK	120,55	10.293.873,18		2,27%	2,25%
CATENA	110.300	SEK	473,00	4.559.882,88		1,01%	1,00%
DIOS FASTIGHETER AB	494.000	SEK	79,20	3.419.551,63		0,75%	0,75%
FASTIGHETS BAL -B	2.215.000	SEK	76,80	14.867.980,60		3,28%	3,26%
SWEDISH LOGISTIC	215.000	SEK	39,00	732.858,45		0,16%	0,16%
WIHLBORGS FAST	1.047.000	SEK	104,80	9.590.141,15		2,12%	2,10%
				46.651.391,82		10,29%	10,22%
<u>Total - Actions</u>				<u>453.199.313,76</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,26%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				453.199.313,76		100,00%	99,26%
Total - portefeuille				453.199.313,76		100,00%	99,26%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		6.134,99			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.084.077,93			0,68%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.090.212,92			0,68%
Total - Dépôts et Liquidités				3.090.212,92			0,68%
Créances et dettes diverses				275.664,55			0,06%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				456.565.191,23			100,00%

6.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	22,45%
FRANCE	19,88%
ALLEMAGNE	16,79%
BELGIQUE	11,13%
SUEDE	10,29%
SUISSE	7,60%
ESPAGNE	3,41%
PAYS-BAS	3,12%
GUERNSEY	2,07%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,64%
FINLANDE	1,21%
JERSEY	0,41%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	92,58%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,10%
SERVICES DIVERS	3,32%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	75.999.837,55	45.497.398,80	121.497.236,35
Ventes	61.972.512,04	23.081.138,92	85.053.650,96
Total 1	137.972.349,59	68.578.537,72	206.550.887,31
Souscriptions	56.791.120,37	39.653.013,90	96.444.134,27
Remboursements	57.513.883,83	19.763.863,04	77.277.746,87
Total 2	114.305.004,20	59.416.876,94	173.721.881,14
Moyenne de référence de l'actif net total	430.178.259,79	473.741.474,79	452.078.892,47
Taux de rotation	5,50%	1,93%	7,26%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

6.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	4.149,08	3.617,21	49.218,71	4.209,70	3.802,54	49.625,86	5.454,87	6.183,37	48.897,36
B	4.503,02	30.984,18	112.191,96	21.791,24	24.287,06	109.696,14	27.996,01	41.745,84	95.946,30
E	47,09	1.165,23	331,49	3.000,00	158,00	3.173,49	2.500,00	20,40	5.653,09
F	68.864,48	97.064,17	457.689,55	61.384,43	54.422,47	464.651,51	60.400,81	78.930,12	446.122,20
F LC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	869,00	3,00	3.060,46	544,00	15,00	3.589,46	537,00	39,00	4.087,46
M	3.886,05	2.616,65	28.981,16	11.141,27	3.830,16	36.292,27	69.193,34	5.957,10	99.528,50
N	701,00	2.501,90	16.324,46	857,68	1.279,31	15.902,83	5.775,53	1.830,51	19.847,85
P	24.345,00	12.300,00	63.720,00	31.300,00	0,00	95.020,00	29.400,00	28.540,00	95.880,00
V	0,00	0,00	756,00	0,00	0,00	756,00	0,00	111,00	645,00
W	46.305,04	26.263,55	44.965,51	2.208,81	42.935,46	4.238,86	5.708,51	2.887,69	7.059,68
TOTAL			778.239,30			783.946,42			824.667,45

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.347.967,24	1.181.906,64	1.102.733,64	937.805,82	1.542.414,22	1.735.127,42
B	2.025.348,32	14.461.793,81	7.706.441,03	8.722.910,54	11.918.593,11	17.648.646,52
E	19.999,78	325.295,24	796.965,00	43.013,02	775.970,00	6.135,71
F	32.014.008,25	44.429.063,16	25.402.887,69	22.804.432,70	29.112.316,61	38.215.425,37
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	27.187.260,60	69.753,72	12.076.046,93	340.307,54	13.875.141,80	1.076.304,16
M	1.147.496,03	809.698,94	2.874.362,55	969.839,91	19.384.129,46	1.677.145,66
N	311.161,36	1.086.099,45	346.274,77	506.662,00	2.503.726,40	823.219,04
P	10.780.654,10	4.998.897,00	13.507.596,00	0,00	14.557.110,00	14.752.652,66
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32.282,13
W	17.405.024,88	13.399.855,09	899.829,02	18.522.867,02	2.774.732,67	1.310.808,20
TOTAL	92.238.920,56	80.762.363,05	64.713.136,63	52.847.838,55	96.444.134,27	77.277.746,87

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		245,65		287,71		268,58
B		362,59		430,05		413,14
E		273,66		319,98		301,33
F		404,63		484,08		469,05
F LC		3,75		4,49		4,36
J	363.691.961,51	21.864,03	451.373.515,06	26.265,31	456.565.191,23	25.553,35
M		250		292,18		274,86
N		375,55		448,83		434,55
P		434,12		523,6		511,45
V		256,3		299,64		282,21
W		388,88		465,24		450,79
TOTAL	363.691.961,51		451.373.515,06		456.565.191,23	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

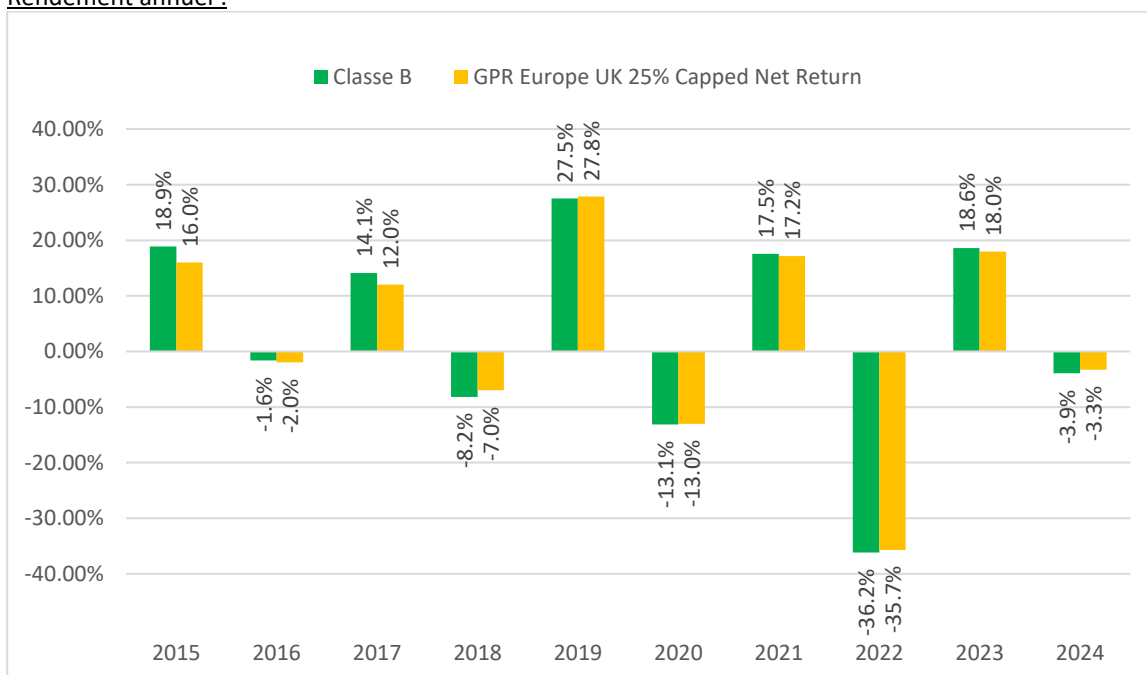
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
GPR Europe UK 25% Capped Net Return	-3,28 % (en EUR)	-9,81 % (en EUR)	-5,65 % (en EUR)	1,26 % (en EUR)	27/12/1999	5,30 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-3,95 % (en EUR)	-10,10 % (en EUR)	-5,81 % (en EUR)	1,49 % (en EUR)	06/04/2000	5,25 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-3,93 % (en EUR)	-10,08 % (en EUR)	-5,79 % (en EUR)	1,50 % (en EUR)	27/12/1999	5,84 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-3,11 % (en EUR)	-9,31 % (en EUR)	-5,00 % (en EUR)	2,35 % (en EUR)	01/09/2009	5,99 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-3,10 % (en EUR)	-9,31 % (en EUR)	-5,01 % (en EUR)	2,34 % (en EUR)	08/12/2008	7,76 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	-2,90 % (en EUR)	-9,13 % (en EUR)				

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-2,71 % (en EUR)	-8,94 % (en EUR)	-4,63 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-3,21 % (en EUR)	-9,40 % (en EUR)	-5,09 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-3,18 % (en EUR)	-9,39 % (en EUR)	-5,08 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-2,32 % (en EUR)	-8,58 % (en EUR)	-4,25 % (en EUR)	3,13 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-3,10 % (en EUR)	-9,31 % (en EUR)	-4,99 % (en EUR)	2,33 % (en EUR)	14/08/2013	4,68 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-3,11 % (en EUR)	-9,31 % (en EUR)	-4,99 % (en EUR)	2,31 % (en EUR)	14/08/2013	4,68 % (en EUR)

6.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0058186835:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe B - BE0058187841:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe E - BE0948507414:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe F - BE0948506408:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe F LC - BE6321403105:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe J - BE6299473023:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe M - BE6299474039:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe N - BE6299476059:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe P - BE6254413477:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe V - BE6246058349:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe W - BE6246059354:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 45,14% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 5,00 EUR classe E 9,18 EUR classe V 8,55 EUR classe M 8,03 EUR
2020	classe E 2,20 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 7,02 EUR classe E 8,11 EUR classe V 7,63 EUR classe M 7,09 EUR
2022	classe A 2,93 EUR classe E 6,09 EUR classe V 5,76 EUR classe M 5,38 EUR
2023	classe A 7,71 EUR classe E 8,57 EUR classe V 8,03 EUR classe M 7,83 EUR

6.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

6.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Real Estate Europe Sustainable s'engage à investir au moins 20 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 0 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

6.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement

Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

6.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300W7GDEIEIZPVP86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.25% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2024, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 77.23% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.27%	98.46%	99.26%
Investissement Durable	94.35%	97.61%	97.25%
Autres investissement Environnemental	2.91%	7.46%	75.21%
Social	41.38%	27.43%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 55.29	Compartiment : 58.99	Compartiment : 77.23

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;

- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.25% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.11% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.
- 75.21% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 97.25% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.25% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.86	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	7.37	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	5.14	Allemagne
SWISS PRIME SITE	Activités immobilières	3.85	Suisse
SEGRO (REIT)	Activités immobilières	3.73	Royaume-Uni
PSP SWISS PROPERTY (NOM)	Activités immobilières	3.69	Suisse
KLEPIERRE	Activités immobilières	3.35	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	3.30	Espagne
FASTIGHETS AB BALDER	Activités immobilières	3.26	Suède
GECINA	Activités immobilières	3.02	France
COVIVIO	Activités immobilières	2.78	France
BRITISH LAND	Activités immobilières	2.67	Royaume-Uni
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	2.66	Allemagne
LONDONMETRIC PROP	Activités immobilières	2.49	Royaume-Uni
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	2.46	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

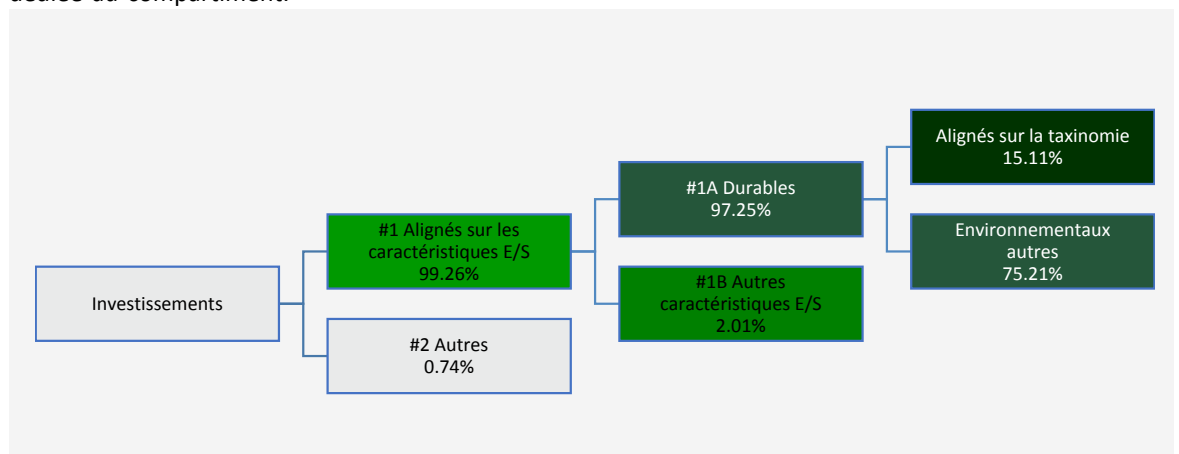
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.26% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 97.25% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	97.25
Hébergement et restauration	Hébergement	1.42
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.43
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.16
Liquidités	Liquidités	0.74



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.11% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 12.21% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.19% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

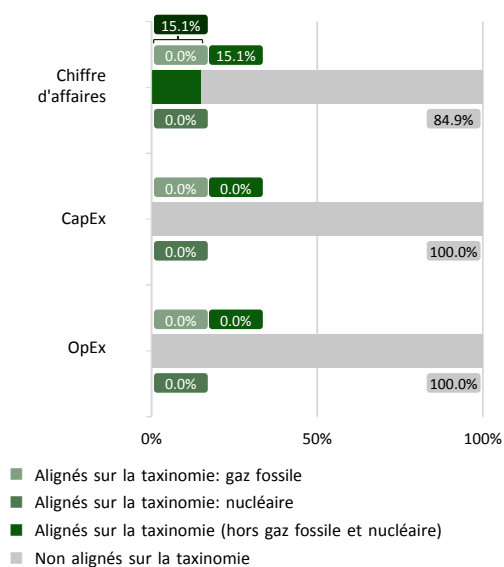
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

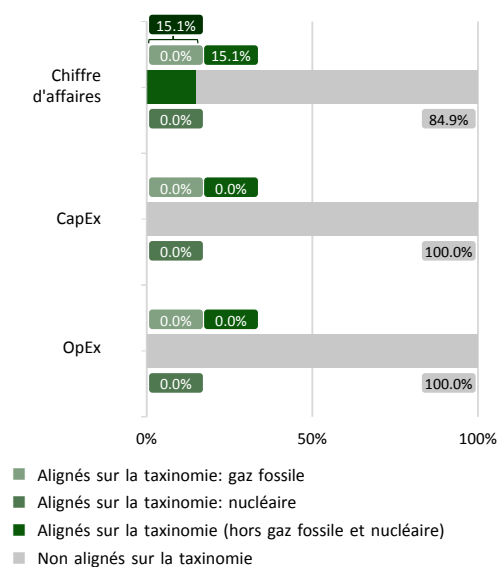
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.02%

Activités habilitantes : 0.35%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.26%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.2%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.11%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2024, 75.21% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.74% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

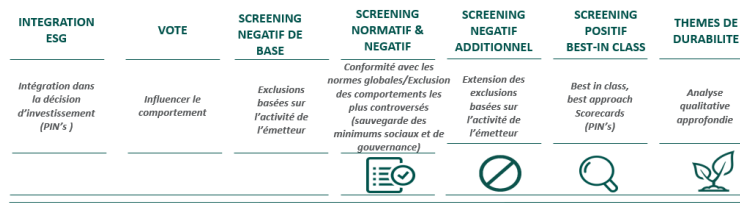
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 14/12/2001.

Prix de souscription lors de cette période: 24,79 EUR.

Valeur initiale de F.N.I.C. au 25/02/1993. Le compartiment a reçu en apport toute la situation active et passive de la sicav F.N.I.C. le 16/12/2001, dans un rapport d'une action F.N.I.C. contre trois actions de DPAM INVEST B Equities World Sustainable dans chaque catégorie d'actions.

Le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities World Dividend par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

7.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés, sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission

d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

7.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2024, la valeur liquidative de DPAM B Equities World Sustainable (part F) s'élevait à 440,59 euros. Soit une augmentation de 21,57 % depuis le début de l'année.

Les marchés ont continué d'être stimulés par l'IA, ce qui a dopé les rendements des entreprises technologiques et des sociétés de technologies, médias et télécommunications (TMT) de premier plan. En 2024, le secteur des TMT a contribué à environ deux tiers du rendement du fonds. Si l'on se concentre sur le secteur des technologies de l'information (TI), notre exposition aux semi-conducteurs (Nvidia, TSMC) explique la majeure partie de la bonne performance. Toutefois, les logiciels n'ont pas apporté une contribution aussi importante, car les bonnes performances de ServiceNow et de SAP ont été largement contrebalancées par les résultats décevants des sociétés de telles qu'Adobe et Synopsys. Nous avons ajouté de nouvelles sociétés de technologies de l'information au fonds : Apple, Analog Devices, Broadcom et Oracle. Nous avons sorti Intuit et Applied Materials. Ne relevant pas du secteur des technologies de l'information, Alphabet a enregistré de bonnes performances.

Le secteur de la santé, notre deuxième plus grande exposition sectorielle, a enregistré des résultats inférieurs à ceux du fonds. Alors que nos entreprises de technologie médicale (Intuitive Surgical, Boston Scientific et Stryker) se sont très bien comportées, nos entreprises d'outils pour les sciences de la vie ont terminé l'année en enregistrant des résultats plus médiocres. Le pessimisme est de retour, la reprise du marché final restant floue et les élections américaines ayant entraîné un risque géopolitique plus élevé. Toutefois, Lonza s'est démarquée dans ce contexte. Novo Nordisk, le fabricant de médicaments contre le diabète et l'obésité, a intégré le camp des sous-performants suite à la communication des résultats cliniques de son médicament de nouvelle génération anti-obésité qui n'a pas répondu aux attentes. Nous nous sommes retirés d'Edwards Lifesciences et de Roche, et avons ajouté Zoetis et Eli Lilly à notre portefeuille.

Nos valeurs financières ont sous-performé le fonds, HDFC Bank et MSCI ayant enregistré des performances décevantes. Ces deux positions ont été abandonnées au cours de la période, de même que la Banque d'Asie centrale. Nous continuons à privilégier les sociétés financières comme Mastercard, S&P Global et Marsh & McLennan, tout en évitant de nous exposer aux activités qui apportent moins de valeur ajoutée comme le font la plupart des banques. Nous avons rajouté au portefeuille le gestionnaire d'actifs non traditionnels de premier plan, Blackstone.

Le secteur industriel, auquel nous sommes exposés, a affiché des performances légèrement inférieures à celles du fonds. Les entreprises exposées à l'IA et aux centres de données (Schneider Electric, Trane Technologies) ont enregistré de bons résultats, tandis que les sociétés plus exposées au secteur de la construction (Kingspan, Sika), à la Chine (Epiroc) et aux semi-conducteurs (Atlas Copco) ont sous-performé. Automatic Data Processing s'est bien comporté, bénéficiant d'une croissance constante et d'une meilleure visibilité sur un marché de l'emploi dynamique. Nous avons abandonné toutes nos positions dans IDEX Corp et Sika, et avons conservé notre stratégie d'investissement dans des entreprises de haute qualité proposant des produits durables. Nous avons acheté des positions dans Schneider Electric. De manière opportuniste, nous avons ouvert une position dans Uber.

Notre portefeuille de produits de consommation a suivi la performance du fonds. Dans le secteur des biens de consommation de base, la forte performance de Procter & Gamble a compensé les faibles performances d'Estée Lauder, de L'Oréal et de Nestlé, tandis que dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, Booking a compensé les résultats médiocres de LVMH et de Nike. Nous avons sorti Estée Lauder, Nike et Nestlé, et avons ajouté Colgate-Palmolive et Hermès.

Nos sociétés immobilières ont enregistré des performances inférieures à celles du fonds. Nous avons abandonné Equinix et American Tower.

7.1.6. Politique future

DPAM B Equities World Sustainable poursuivra sa stratégie d'investissement dans des grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces activités sont bien placées pour bénéficier de diverses tendances de croissance à long terme, notamment l'intelligence artificielle, la transformation numérique, les soins de santé personnalisés et abordables, la transition vers l'énergie verte, le luxe, les paiements électroniques et les voyages. Notre politique d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG poussé et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

7.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

7.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		2.533.826.500,13	1.936.359.029,68
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	2.495.243.255,02	1.904.891.917,32
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.495.243.255,02	1.904.891.917,32
a.	Actions	2.495.243.255,02	1.904.891.917,32
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-6.300.082,31	-1.734.400,58
A.	Créances	1.918.572,71	3.297.125,74
a.	Montants à recevoir	1.182.302,94	2.270.423,76
b.	Avoirs fiscaux	13.643,38	369.867,85
d.	Autres	722.626,39	656.834,13
B.	Dettes	-8.218.655,02	-5.031.526,32
a.	Montants à payer (-)	-1.832.903,64	-538.431,13
c.	Emprunts (-)		-9,93
e.	Autres (-)	-6.385.751,38	-4.493.085,26
V.	Dépôts et liquidités	44.883.327,42	33.201.512,94
A.	Avoirs bancaires à vue	44.883.327,42	33.201.512,94
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2.533.826.500,13	1.936.359.029,68
A.	Capital	1.106.750.613,47	934.927.044,58
B.	Participations au résultat	6.019.536,73	-2.766.000,61
C.	Résultat reporté	993.872.777,58	637.308.877,42
D.	Résultat de l'exercice	427.183.572,35	366.889.108,29

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

7.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		432.199.233,36	369.016.455,64
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	433.457.689,23	368.506.372,01
a.	Actions	433.457.689,23	368.506.372,01
	Gain réalisé	264.288.229,80	236.065.799,07
	Perte réalisée	-63.271.080,16	-160.000.063,51
	Gain/Perte non-réalisé	232.440.539,59	292.440.636,45
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-3,00	
	Gain /Perte réalisée	-3,00	
H.	Positions et opérations de change	-1.258.452,87	510.083,63
b.	Autres positions et opérations de change	-1.258.452,87	510.083,63
iv.	Autres	-1.258.452,87	510.083,63
	Gain /Perte réalisée	-1.258.452,87	510.083,63
II.	Produits et charges des placements	20.046.205,36	17.387.977,44
A.	Dividendes	21.689.075,45	19.371.279,13
B.	Intérêts (+/-)	1.549.482,56	1.404.176,46
b.	Dépôts et liquidités	1.549.482,56	1.404.176,46
	Intérêts d'emprunts (-)	-10.697,00	-63.991,63
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.181.655,65	-3.337.335,90
	D'origine étrangère	-3.181.655,65	-3.337.335,90
F.	Autres produits provenant des placements		13.849,38
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-25.061.866,37	-19.515.324,79
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.994.770,08	-3.094.810,73
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-933.202,28	-745.467,56
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-18.961.992,87	-14.984.564,94
a.	Gestion financière	-17.934.785,02	-14.159.405,97
	Classe A (Dis)	-2.127.878,65	-1.425.985,95
	Classe B (Cap)	-6.045.855,31	-4.757.550,14
	Classe B USD (Cap)	-94.621,45	-63.634,22
	Classe E (Dis)	-12.309,69	-32.416,07
	Classe F (Cap)	-4.042.487,64	-3.334.200,11
	Classe F LC (Cap)	-38,29	-31,24
	Classe F USD (Cap)		-36,14
	Classe J (Cap)	-2.523.239,09	-2.282.083,35
	Classe L (Cap)	-6.916,19	-6.569,43
	Classe M (Dis)	-1.424.994,55	-879.345,31
	Classe N (Cap)	-815.970,14	-598.142,80
	Classe V (Dis)	-56.426,49	-78.635,08
	Classe W (Cap)	-783.231,92	-700.765,31
	Classe W USD (Cap)	-815,61	-10,82
b.	Gestion administrative et comptable	-1.027.207,85	-825.276,51
c.	Rémunération commerciale		117,54
E.	Frais administratifs (-)	-150.304,82	-96.486,11
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-9.000,00	-10.355,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.583,32	-884,83
H.	Services et biens divers (-)	-96.757,94	-61.212,40
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-729.360,17	-422.622,32
	Classe A (Dis)	-134.334,22	-88.895,37
	Classe B (Cap)	-141.376,36	-89.512,00
	Classe B USD (Cap)	-2.713,52	-3.284,14
	Classe E (Dis)	-59,23	-104,78
	Classe F (Cap)	-57.010,20	-28.123,09
	Classe F LC (Cap)	-1,22	-0,83
	Classe J (Cap)	-52.691,51	-14.208,74

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	EUR	EUR
	-24,47	-7,11
Classe L (Cap)	-226.180,63	-137.867,56
Classe M (Dis)	-78.797,07	-52.982,91
Classe N (Cap)	-26.264,19	-4.599,35
Classe P (Cap)	-773,95	-136,45
Classe V (Dis)	-9.109,96	-2.854,15
Classe W (Cap)	-23,64	-45,84
Classe W USD (Cap)	-184.894,89	-98.920,17
K. Autres charges (-)		
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	-5.015.661,01	-2.127.347,35
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	427.183.572,35	366.889.108,29
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	427.183.572,35	366.889.108,29

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.427.075.886,66	1.001.431.985,10
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	993.872.777,58	637.308.877,42
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	427.183.572,35	366.889.108,29
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	6.019.536,73	-2.766.000,61
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.396.800.945,74	-993.872.777,58
IV.	(Distribution des dividendes)	-30.274.940,92	-7.559.207,52

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	95.935	CHF	535,80	54.773.267,62		2,20%	2,16%
				54.773.267,62		2,20%	2,16%
Allemagne							
SAP SE	224.337	EUR	236,30	53.010.833,10		2,12%	2,09%
				53.010.833,10		2,12%	2,09%
Danemark							
NOVO NORDISK B	487.620	DKK	624,20	40.815.636,34		1,64%	1,61%
				40.815.636,34		1,64%	1,61%
France							
HERMES	15.706	EUR	2.322,00	36.469.332,00		1,46%	1,44%
L OREAL	89.498	EUR	341,85	30.594.891,30		1,23%	1,21%
LVMH MOET HENNESSY	44.675	EUR	635,50	28.390.962,50		1,14%	1,12%
SCHNEIDER ELECTRIC	224.025	EUR	240,90	53.967.622,50		2,16%	2,13%
				149.422.808,30		5,99%	5,90%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	125.188	USD	351,79	42.530.069,07		1,70%	1,68%
KINGSPAN GROUP PLC	211.768	EUR	70,45	14.919.055,60		0,60%	0,59%
LINDE PLC NPV -NEW-	151.311	USD	418,67	61.177.572,54		2,45%	2,41%
TRANE TECHNOLOGIES	100.532	USD	369,35	35.858.516,85		1,44%	1,42%
				154.485.214,06		6,19%	6,10%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	77.100	EUR	558,80	43.083.480,00		1,73%	1,70%
ASML HOLDING NV	39.152	EUR	678,70	26.572.462,40		1,06%	1,05%
				69.655.942,40		2,79%	2,75%
Suède							
ATLAS COPCO A	2.111.661	SEK	168,85	31.163.218,10		1,25%	1,23%
EPIROC AB A	1.629.944	SEK	192,55	27.430.469,54		1,10%	1,08%
				58.593.687,64		2,35%	2,31%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	444.521	USD	197,49	84.778.804,72		3,40%	3,35%
				84.778.804,72		3,40%	3,35%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	35.630	USD	444,68	15.300.771,03		0,61%	0,60%
ALPHABET INC -A-	709.151	USD	189,30	129.640.062,10		5,20%	5,12%
ANALOG	128.508	USD	212,53	26.376.096,36		1,06%	1,04%
APPLE	145.586	USD	250,42	35.207.770,28		1,41%	1,39%
AUTOMATIC DATA	223.020	USD	292,73	63.046.494,06		2,53%	2,49%
BLACKSTONE INC	330.852	USD	172,42	55.089.813,46		2,21%	2,17%
BOOKING HLDG	13.343	USD	4.968,42	64.020.886,59		2,57%	2,53%
BOSTON SCIENTIFIC	780.734	USD	89,32	67.344.433,49		2,70%	2,66%
BROADCOM INC	170.871	USD	231,84	38.256.622,54		1,53%	1,51%
COLGATE-PALMOLIVE	559.231	USD	90,91	49.096.755,39		1,97%	1,94%

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
DANAHER CORP	143.916	USD	229,55	31.903.348,91		1,28%	1,26%
ELI	77.188	USD	772,00	57.546.244,33		2,31%	2,27%
IDEXX LABS	47.301	USD	413,44	18.885.683,67		0,76%	0,75%
INTUITIVE SURGICAL	64.164	USD	521,96	32.342.869,57		1,30%	1,28%
MARSH	308.734	USD	212,41	63.329.974,83		2,54%	2,50%
MASTERCARD-A	208.752	USD	526,57	106.154.071,12		4,25%	4,19%
MICROSOFT	456.783	USD	421,50	185.933.398,84		7,45%	7,34%
MOODY	90.315	USD	473,37	41.286.732,54		1,65%	1,63%
NVIDIA CORP	1.194.834	USD	134,29	154.953.411,74		6,21%	6,12%
ORACLE	356.329	USD	166,64	57.342.988,47		2,30%	2,26%
PROCTER	437.908	USD	167,65	70.898.383,58		2,84%	2,80%
SALESFORCE INC	132.154	USD	334,33	42.668.321,41		1,71%	1,68%
SERVICENOW INC	44.507	USD	1.060,12	45.565.196,37		1,83%	1,80%
SP GLOBAL	130.866	USD	498,03	62.940.795,73		2,52%	2,48%
STRYKER	201.346	USD	360,05	70.009.297,25		2,81%	2,76%
SYNOPSIS	87.419	USD	485,36	40.975.070,83		1,64%	1,62%
THERMO FISHER SCIEN	111.766	USD	520,23	56.150.677,14		2,25%	2,22%
UBER TECHNOLOGIES	514.533	USD	60,32	29.972.603,15		1,20%	1,18%
UNITEDHEALTH	99.672	USD	505,86	48.691.528,65		1,95%	1,92%
ZOETIS-A	437.110	USD	162,93	68.776.757,41		2,76%	2,71%
				1.829.707.060,84		73,33%	72,21%
<u>Total - Actions</u>				<u>2.495.243.255,02</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,48%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				2.495.243.255,02		100,00%	98,48%
Total - portefeuille				2.495.243.255,02		100,00%	98,48%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		60,61			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		75.888,63			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		44.807.378,18			1,77%
Total - Avoirs bancaires à vue				44.883.327,42			1,77%
Total - Dépôts et Liquidités				44.883.327,42			1,77%
Créances et dettes diverses				-6.300.082,31			-0,25%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				2.533.826.500,13			100,00%

7.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	73,32%
IRLANDE	6,19%
FRANCE	5,99%
TAÏWAN	3,40%
PAYS-BAS	2,79%
SUEDE	2,35%
SUISSE	2,20%
ALLEMAGNE	2,12%
DANEMARK	1,64%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	26,59%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	17,24%
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,73%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	6,51%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,06%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,25%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,22%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,05%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,60%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,54%
DIFFUSION & EDITION	2,52%
BANQUES	2,21%
PRODUITS CHIMIQUES	2,20%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,16%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,95%
TELECOMMUNICATIONS	1,41%
BIOTECHNOLOGIE	0,76%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	577.185.339,60	829.564.622,12	1.406.749.961,72
Ventes	565.692.980,47	684.163.332,78	1.249.856.313,25
Total 1	1.142.878.320,07	1.513.727.954,90	2.656.606.274,97
Souscriptions	338.084.700,60	297.391.823,35	635.476.523,95
Remboursements	283.719.480,23	178.873.517,19	462.592.997,42
Total 2	621.804.180,83	476.265.340,54	1.098.069.521,37
Moyenne de référence de l'actif net total	2.165.196.206,02	2.396.950.390,25	2.281.706.506,29
Taux de rotation	24,07%	43,28%	68,31%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

7.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	58.858,65	115.631,10	416.349,42	69.472,79	43.064,10	442.758,11	219.666,58	78.515,02	583.909,67
B	248.027,83	317.042,77	1.011.929,46	163.289,22	204.853,10	970.365,59	424.419,90	224.381,55	1.170.403,93
B USD	4.506,11	1.816,23	13.058,44	4.066,20	3.921,57	13.203,07	7.914,11	7.152,19	13.964,98
E	11.170,35	80.055,00	19.070,35	0,00	8.516,77	10.553,58	0,00	8.053,57	2.500,00
F	370.963,68	493.371,64	1.289.228,88	333.918,16	369.594,99	1.253.552,04	183.458,48	275.655,49	1.161.355,02
F LC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD	115,86	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00	0,00	0,00	0,00
J	1.791,00	660,00	14.261,76	626,33	2.984,00	11.904,09	1.074,88	1.645,90	11.333,07
L	297,98	19,21	869,79	92,14	60,19	901,74	177,77	249,30	830,21
M	93.334,26	78.606,93	501.398,42	87.502,32	72.689,18	516.211,56	375.116,25	71.264,79	820.063,02
N	20.343,13	49.877,72	221.086,81	62.335,27	42.813,13	240.608,94	115.393,68	57.055,02	298.947,60
P	34.400,00	170.965,00	459.030,00	75.800,00	92.940,00	441.890,00	195.243,00	121.273,00	515.860,00
V	90.223,00	130.249,54	447.610,46	1.667,00	425.766,14	23.511,32	19.209,62	6.058,50	36.662,43
W	89.761,38	143.996,58	232.908,54	118.537,16	65.432,38	286.013,32	124.635,84	137.660,19	272.988,97
W USD	0,00	0,00	0,00	154,19	0,00	154,19	694,00	5,00	843,18
TOTAL			4.627.802,32			4.212.627,52			4.890.662,09

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	13.113.580,09	24.305.233,70	14.877.083,67	9.201.373,42	56.011.691,00	20.000.963,08
B	74.594.722,71	91.811.845,21	48.879.099,11	61.468.699,15	155.375.557,28	80.927.501,89
B USD	1.357.348,60	525.192,92	1.177.339,19	1.154.424,33	2.880.385,36	2.796.088,43
E	2.532.921,93	18.431.642,15	0,00	1.982.192,06	0,00	2.108.584,94
F	126.336.716,59	162.272.227,43	110.595.399,74	122.964.404,86	74.652.968,19	114.446.471,00
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD	38.492,50	0,00	0,00	37.859,90	0,00	0,00
J	76.898.136,91	26.904.929,03	28.102.166,55	132.971.876,57	60.288.759,51	89.115.946,25
L	91.963,41	5.071,19	26.693,00	18.784,41	63.350,20	87.032,17
M	20.214.750,16	16.330.624,44	19.219.728,38	15.881.539,46	99.357.120,71	18.742.545,33
N	6.294.947,33	14.841.734,50	19.427.390,57	13.497.125,36	44.633.118,50	21.948.786,82
P	11.534.399,00	58.894.514,35	26.912.948,00	33.838.723,30	85.697.116,49	56.549.256,93
V	20.169.303,79	28.455.482,53	335.725,59	87.382.231,83	5.198.296,79	1.591.818,27
W	28.202.977,10	44.766.696,89	38.465.971,84	21.396.959,63	51.049.213,60	54.276.064,46
W USD	0,00	0,00	49.590,52	0,00	268.946,32	1.937,85
TOTAL	381.380.260,12	487.545.194,34	308.069.136,16	501.796.194,28	635.476.523,95	462.592.997,42

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		190,47		226,55		270,48
B		266,24		322,19		388,45
B USD		283,73		355,2		401,39
E		194,77		233,84		281,68
F		297,04		362,43		440,59
F LC		4,59		5,61		6,84
F USD		0		0		0
J	1.766.499.851,81	39.910,91	1.936.359.029,68	48.893,66	2.533.826.500,13	59.677,51
L		263,89		316,88		379,11
M		194,65		233,4		280,84
N		276,22		336,82		409,19
P		318,68		391,97		480,32
V		193,49		232,3		279,83
W		285,98		348,95		424,21
W USD		0		355		404,56
TOTAL	1.766.499.851,81		1.936.359.029,68		2.533.826.500,13	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

7.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

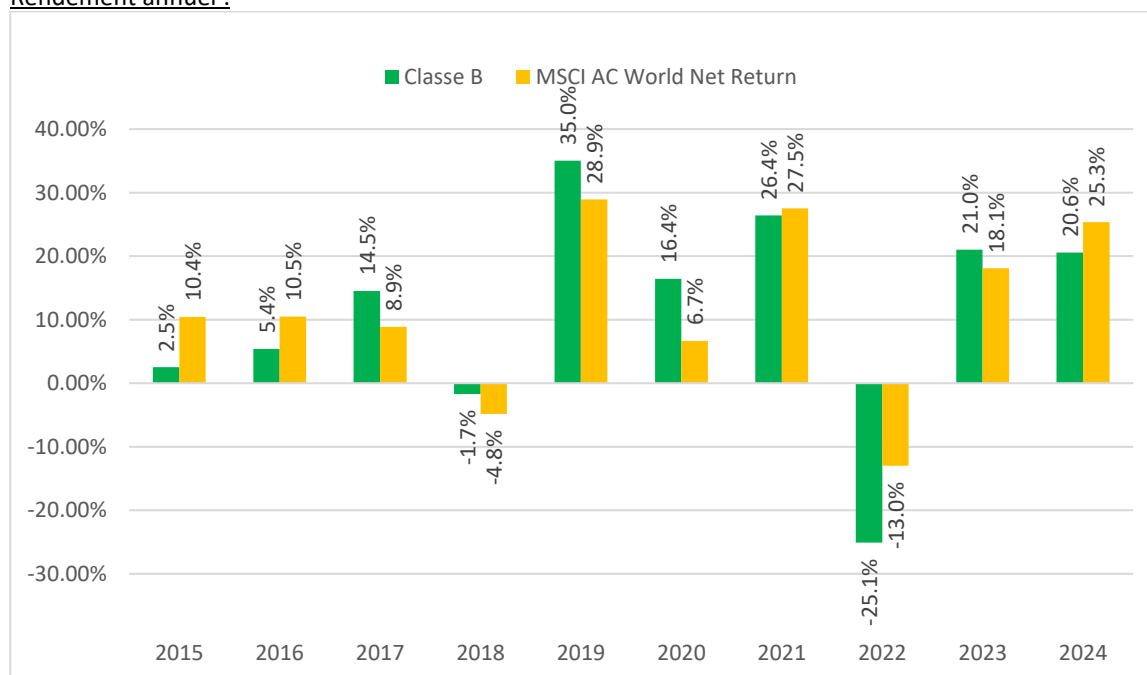
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC World Net Return	25,33 % (en EUR)	8,78 % (en EUR)	11,85 % (en EUR)	11,05 % (en EUR)	25/02/1993	-

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	20,49 % (en EUR)	2,96 % (en EUR)	9,91 % (en EUR)	10,17 % (en EUR)	25/02/1993	7,25 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	20,57 % (en EUR)	3,02 % (en EUR)	9,98 % (en EUR)	10,20 % (en EUR)	25/02/1993	7,56 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	13,00 % (en EUR)	-0,19 % (en EUR)			13/11/2020	5,21 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	21,57 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)			08/01/2021	8,90 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	21,57 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)	10,87 % (en EUR)	11,10 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	21,93 % (en EUR)	4,12 % (en EUR)				

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	22,06 % (en EUR)	4,28 % (en EUR)	11,30 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	19,64 % (en EUR)	2,28 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	21,43 % (en EUR)	3,76 % (en EUR)	10,75 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	21,49 % (en EUR)	3,81 % (en EUR)	10,80 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	22,54 % (en EUR)	4,70 % (en EUR)	11,74 % (en EUR)	11,96 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	21,57 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)	10,87 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	21,57 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)	10,87 % (en EUR)	11,05 % (en EUR)		

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	13,96 % (en EUR)					

7.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0058651630:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe B - BE0058652646:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe B USD - BE6322802511:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe E - BE0948501359:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe F - BE0948500344:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe F LC - BE6321383877:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe J - BE6299467934:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe L - BE0948996450:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,51 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe M - BE6299468940:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe N - BE6299471977:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe P - BE6254414483:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe V - BE6246064404:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe W - BE6246068447:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Classe W USD - BE6322805548:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,36 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 34,59% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

7.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,48 EUR classe V 1,81 EUR classe M 1,77 EUR
2020	classe A,14 EUR classe V 1,15 EUR classe M 1,39 EUR
2021	classe A 4,54 EUR classe V 4,57 EUR classe M 4,60 EUR classe E 4,60 EUR
2022	classe A 3,40 EUR classe V 3,40 EUR classe M 3,40 EUR classe E 3,40 EUR
2023	classe A 2,28 EUR classe V 2,34 EUR classe M 2,35 EUR classe E 2,36 EUR

7.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

7.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities World Sustainable s'engage à investir au moins 30 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 21 mai 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 29,79 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée grâce aux fluctuations du marché.

Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities World Sustainable s'engage à investir au moins 30 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. À la date de VNI du 4 juin 2024, une non-conformité a été constatée. À la date de VNI, ces actifs représentaient 29,95 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée grâce aux fluctuations du marché.

7.11.4. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

7.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300KYQ8QOYI13OU03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68.17% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 60.3 contre 54.86 (au 31.12.2024);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de 3 ans: 1035.86 tCO₂e/M revenue contre 1253.45 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	0.00%	98.37%	98.48%
Investissement Durable	91.46%	96.86%	68.17%
Autres investissement Environnemental	47.22%	63.32%	39.64%
Social	89.67%	30.59%	26.62%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 55.06 Benchmark : 51.58	Compartiment : 56.72 Benchmark : 52.62	Compartiment : 60.3 Benchmark : 54.86
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 653.02 Benchmark : 1178.04	Compartiment : 1019.48 Benchmark : 1228.13	Compartiment : 1035.86 Benchmark : 1253.45

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 68.17% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.03% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 39.64% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE.
- 26.62% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 65.7% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 65.7% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.34	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	6.12	Etats-Unis

produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALPHABET A	Information et communication	5.12	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	4.19	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO. ADR	Industrie manufacturière	3.35	Taiwan
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.80	Etats-Unis
STRYKER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.76	Etats-Unis
ZOETIS A	Industrie manufacturière	2.71	Etats-Unis
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	Industrie manufacturière	2.66	Etats-Unis
BOOKING HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	2.53	Etats-Unis
MARSH & MCLENNAN COMPANIES, INC.	Activités financières et d'assurance	2.50	Etats-Unis
AUTOMATIC DATA PROCESSING	Information et communication	2.49	Etats-Unis
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	2.48	Etats-Unis
LINDE PLC	Industrie manufacturière	2.41	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	2.27	Etats-Unis



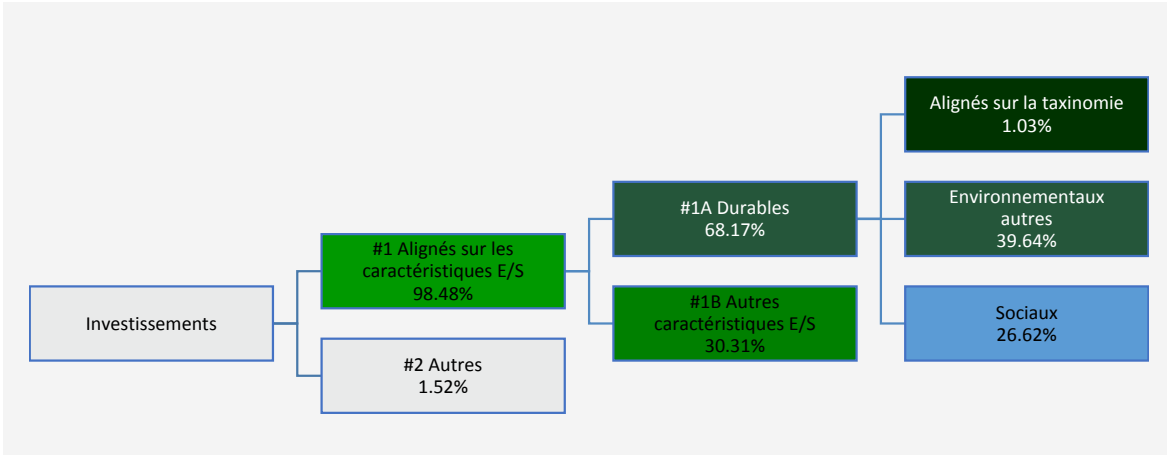
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.48% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 68.17% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	19.88
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	17.93
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	9.50
Industrie manufacturière	Industrie chimique	8.36
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	8.30
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.70
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.43
Information et communication	Services d'information	5.12
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.67
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2.53
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.13
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.92
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.68
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	1.44
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.18
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	1.12
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.59
Liquidités	Liquidités	1.52



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la

transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.03% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0.61% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.09% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Non

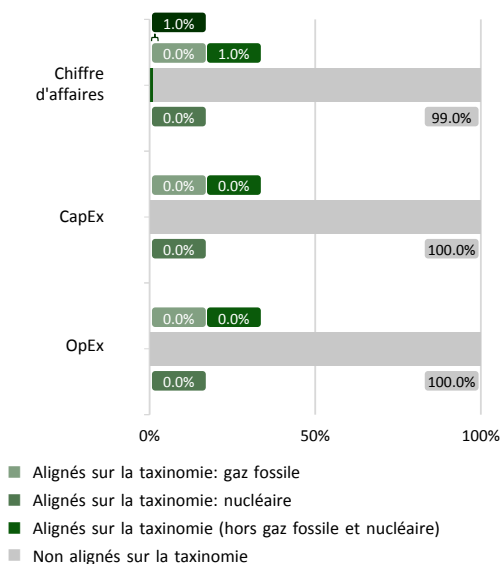
intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

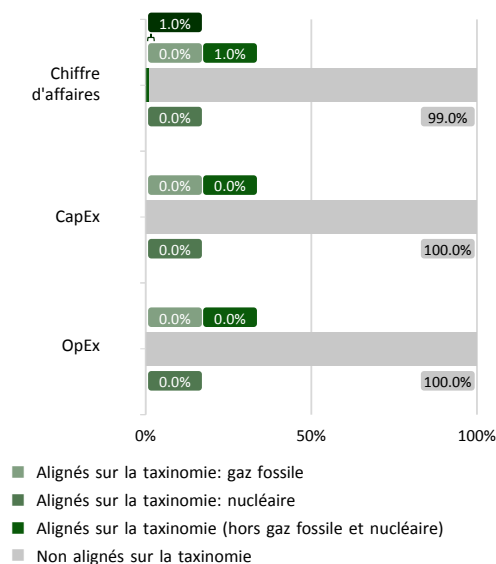
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0.67%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.79%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.41%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	1.03%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 39.64% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires, aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 26.62% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.52% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

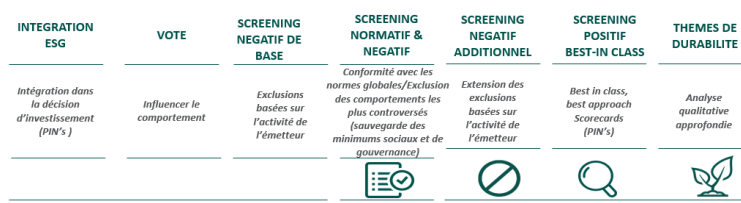
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND
--

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 16/09/2002.

Prix de souscription lors de cette période 100,00 EUR.

8.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des actions.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe. Sont assimilées aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe, les actions des autres sociétés qui ont dans un pays d'Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autre titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne représentée par l'indice MSCI Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

8.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

8.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

En 2024, le compartiment a généré un rendement positif absolu, tout en enregistrant des résultats inférieurs à ceux du marché européen au sens large. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations, qui a fait l'objet d'une correction en raison des tensions géopolitiques persistantes et de l'incertitude macroéconomique sur le vieux continent, a constitué le facteur le plus défavorable à la performance. Sur le plan sectoriel, le secteur de la santé a le plus performé, tandis que les secteurs de l'énergie, de la finance et des biens de première nécessité ont également apporté une contribution positive. Par contre, le secteur industriel est celui qui a le plus nui, le secteur des matériaux ayant contribué également de manière très négative.

Le secteur de la santé a été porté par une sélection de titres à la hausse dans toutes les activités, notre analyse fondamentale poussée combinée à une rigueur en matière de valorisation (essentielle pour définir les entrées et les sorties) ayant généré de bons résultats. La performance de Sanofi a été soutenue par l'amélioration progressive de la confiance à l'égard de son portefeuille de produits (bons résultats en matière de sclérose en plaques, de bronchite chronique et d'immunologie), tandis qu'AstraZeneca s'est bien comporté au cours du premier semestre de l'année. À l'égard de ce dernier, le marché s'est au fur et à mesure rendu compte que la thèse de l'amélioration progressive des marges était bien étayée par des facteurs multiples. Parallèlement, la diversité du portefeuille d'Astra est devenue visible, en raison de sa publication lors de la journée des marchés des capitaux, sur un marché historiquement excédentaire qui privilégie un actif oncologique très médiatisé. Parmi les sociétés à moyenne capitalisation, UCB a réalisé une performance exceptionnelle, l'état du marché à l'égard de son principal médicament contre le psoriasis s'étant amélioré au cours des 12 derniers mois. Notre favori, Lundbeck, a également enregistré de bons résultats, grâce aux bénéfices solides et continus générés par ses médicaments contre la maladie d'Alzheimer et la migraine. Enfin, le redressement de Fresenius AG s'est confirmé en raison des bénéfices solides et aux améliorations significatives en matière de réduction de l'endettement et de simplification du groupe.

Dans le secteur industriel, Eiffage, Aker ASA, Rexel et Sacyr, nos petites capitalisations au rendement élevé, ont pâti d'une combinaison de facteurs : une correction (les investisseurs fuyant les petites capitalisations européennes sensibles à la macroéconomie) ; une production industrielle en berne en Europe ; une ampleur incertaine des baisses de taux et un manque de visibilité sur le plan politique dans les principaux pays d'Europe et en Chine.

Pour ce qui est des matériaux, les petites capitalisations ont enregistré des performances médiocres similaires, Verallia n'ayant pas été en mesure de tenir sa promesse de défendre ses marges dans un contexte de faible demande en emballages en verre, tandis qu'Aperam a continué à faire face à un environnement défavorable pour l'acier inoxydable européen et que Syensqo est toujours confronté au repli des marchés finaux (construction, automobile).

Parmi les principales sorties de portefeuille qui ont eu lieu en 2024, nous mentionnerons Verallia (trajectoire de redressement peu claire, changement de thèse), Konecranes, Lundbeck, UCB, Vistry (prise de bénéfices / valorisation), Ayvens (manque de visibilité et meilleure valeur ailleurs). Le fonds a pris des positions dans GSK (la clarté du Zantac n'a pas encore été rémunératrice), Merck kgAa (amélioration de la visibilité sur les sciences de la vie), Anheuser-Busch Inbev (amélioration de la flexibilité de l'allocation des capitaux suite à la réduction de l'endettement), Arkema (valorisation actualisée et croissance moins dépendante de la macroéconomie par rapport aux pairs) et UPM (cours de la pâte à papier proche du niveau le plus bas tandis que l'optionnalité au bilan s'est améliorée).

8.1.6. Politique future

Alors que 2024 a été marquée par la persistance de l'exceptionnalisme du marché et de la macroéconomie américains, avec une étroitesse chronique du marché de manière transversale pour les classes d'actifs, 2025 s'annonce captivante avec plusieurs points d'inflexion potentiels, d'autant plus que la majeure partie de notre univers d'investissement européen générant des dividendes élevés se négocie à des niveaux de valorisation proches de ceux au moment de la récession.

Des signes de maîtrise de l'inflation ont été observés, ce qui a incité les banques centrales à entamer le cycle de réduction des taux, bien qu'il faille manifestement plus de temps pour que l'activité manufacturière, qui est en récession, reprenne. Sur le plan national, une meilleure visibilité politique après les élections allemandes (et françaises ?) (de nouvelles mesures de relance budgétaire et éventuellement de nouvelles réformes) peut également s'avérer bénéfique. Quant à la politique étrangère, il faudra être attentif au plan de relance de la Chine, compte tenu de son ouverture à l'économie européenne (très tributaire des échanges). En outre, la fin de la guerre en Ukraine contribuerait sans aucun doute à réduire la prime de risque de l'Europe (notamment grâce à la baisse des prix de l'énergie). Enfin, les politiques de Trump (tant leur nature que leur impact) seront examinées de près et représentent en grande partie des facteurs de risque inconnus, outre l'impact initial de l'inflation globale.

Dans l'ensemble, le pic d'incertitude dans de nombreux secteurs, combiné à un positionnement minimal des investisseurs vis-à-vis de l'Europe et qui a permis d'offrir un grand nombre d'opportunités et d'augmenter les activités de fusion et d'acquisition dans certains des segments les plus en crise sur le marché européen (banques ou entreprises publiques d'énergies renouvelables), pourrait représenter un seuil pour le marché. À l'avenir, les gestionnaires de fonds axés sur la valorisation continueront à privilégier les modèles d'affaires résilients, les bilans solides et les flux de trésorerie élevés assurant une capacité à verser des dividendes élevés.

8.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

8.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		79.240.550,77	162.204.675,45
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	78.908.046,85	161.242.283,34
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	78.908.046,85	161.242.283,34
a.	Actions	78.908.046,85	161.242.283,34
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	13.704,66	544.534,76
A.	Créances	382.546,72	1.144.791,44
a.	Montants à recevoir	2.231,68	
b.	Avoirs fiscaux	245.742,48	1.071.023,78
d.	Autres	134.572,56	73.767,66
B.	Dettes	-368.842,06	-600.256,68
a.	Montants à payer (-)	-81.718,29	-30.752,25
e.	Autres (-)	-287.123,77	-569.504,43
V.	Dépôts et liquidités	318.799,26	417.857,35
A.	Avoirs bancaires à vue	318.799,26	417.857,35
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		79.240.550,77	162.204.675,45
A.	Capital	-126.684.033,02	-39.469.618,06
B.	Participations au résultat	-1.965.298,82	-1.822.559,43
C.	Résultat reporté	201.674.293,51	166.762.596,72
D.	Résultat de l'exercice	6.215.589,10	36.734.256,22

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

8.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		3.048.099,83	19.339.619,39
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	3.077.960,84	19.379.701,30
a.	Actions	3.077.960,84	19.379.701,30
	Gain réalisé	19.304.605,92	43.251.053,91
	Perte réalisée	-11.688.910,29	-69.035.955,57
	Gain/Perte non-réalisé	-4.537.734,79	45.164.602,96
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-29.861,01	-40.081,91
a.	Instruments financiers dérivés		-9.779,28
ii.	Contrats à terme		-9.779,28
	Gain /Perte réalisée		-9.779,28
b.	Autres positions et opérations de change	-29.861,01	-30.302,63
iv.	Autres	-29.861,01	-30.302,63
	Gain /Perte réalisée	-29.861,01	-30.302,63
II.	Produits et charges des placements	4.844.408,50	21.548.532,84
A.	Dividendes	5.701.418,92	23.421.948,38
B.	Intérêts (+/-)	12.282,67	60.906,08
b.	Dépôts et liquidités	12.282,67	60.906,08
	Intérêts d'emprunts (-)	-4.342,08	-1.109,93
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-864.951,01	-1.933.211,69
	D'origine belge	-109.297,15	-616.557,16
	D'origine étrangère	-755.653,86	-1.316.654,53
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.676.919,23	-4.153.896,01
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-486.494,05	-1.037.015,28
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-42.962,65	-166.050,32
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.057.400,63	-2.760.793,53
a.	Gestion financière	-1.014.412,10	-2.589.905,71
	Classe A (Dis)	-98.729,04	-146.606,12
	Classe B (Cap)	-426.548,27	-714.704,99
	Classe E (Dis)	-30.819,97	-74.603,36
	Classe F (Cap)	-350.022,11	-746.977,70
	Classe J (Cap)		-677.366,68
	Classe M (Dis)	-53.780,50	-142.052,47
	Classe N (Cap)	-31.659,69	-67.028,32
	Classe V (Dis)		-25,79
	Classe W (Cap)	-22.852,52	-20.540,28
b.	Gestion administrative et comptable	-42.988,53	-170.887,82
E.	Frais administratifs (-)	-27.446,63	-40.351,44
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-910,71	-3.348,39
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	85,39	174,71
H.	Services et biens divers (-)	-17.314,93	-32.459,97
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-36.771,33	-78.016,50
	Classe A (Dis)	-4.446,66	-8.341,25
	Classe B (Cap)	-16.306,20	-28.714,79
	Classe E (Dis)	-684,65	-271,02
	Classe F (Cap)	-7.870,32	-6.296,22
	Classe J (Cap)		-6.310,11
	Classe M (Dis)	-4.031,03	-19.214,21
	Classe N (Cap)	-2.654,04	-8.045,34
	Classe P (Cap)	-181,66	-642,71
	Classe V (Dis)		-0,01
	Classe W (Cap)	-596,77	-180,84

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
K.	Autres charges (-)	-7.703,69	-36.035,29
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.167.489,27	17.394.636,83
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	6.215.589,10	36.734.256,22
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	6.215.589,10	36.734.256,22

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	205.924.583,79	201.674.293,51
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	201.674.293,51	166.762.596,72
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.215.589,10	36.734.256,22
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.965.298,82	-1.822.559,43
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-205.005.678,56	-201.674.293,51
IV.	(Distribution des dividendes)	-918.905,23	

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	58.541	EUR	37,34	2.185.920,94		2,77%	2,76%
				2.185.920,94		2,77%	2,76%
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	53.597	EUR	48,25	2.586.055,25		3,28%	3,26%
KBC	13.348	EUR	74,54	994.959,92		1,26%	1,26%
SYENSQO	12.752	EUR	70,56	899.781,12		1,14%	1,14%
				4.480.796,29		5,68%	5,65%
Suisse							
BB BIOTECH N	37.829	CHF	35,40	1.426.977,04		1,81%	1,80%
				1.426.977,04		1,81%	1,80%
Allemagne							
COMMERZBANK AG	39.093	EUR	15,72	614.737,43		0,78%	0,78%
DAIM TR HLD E 21 N	39.152	EUR	36,85	1.442.751,20		1,83%	1,82%
EON.SE	89.634	EUR	11,24	1.007.934,33		1,28%	1,27%
FRESENIUS SE CO	63.995	EUR	33,54	2.146.392,30		2,72%	2,71%
MERCK	18.966	EUR	139,90	2.653.343,40		3,36%	3,35%
				7.865.158,66		9,97%	9,93%
Espagne							
BANCO SANTANDER	282.944	EUR	4,46	1.263.203,49		1,60%	1,59%
GRIFOLS-B-	141.602	EUR	7,07	1.000.418,13		1,27%	1,26%
SACYR VALLEHERMOSO	488.620	EUR	3,18	1.554.788,84		1,97%	1,96%
				3.818.410,46		4,84%	4,82%
Finlande							
METSO OYJ	147.065	EUR	8,98	1.320.643,70		1,67%	1,67%
UPM-KYMMENE	72.145	EUR	26,56	1.916.171,20		2,43%	2,42%
VALMET CORPORATION	41.742	EUR	23,33	973.840,86		1,23%	1,23%
				4.210.655,76		5,34%	5,31%
France							
AMUNDI	22.306	EUR	64,20	1.432.045,20		1,81%	1,81%
ARKEMA	31.426	EUR	73,55	2.311.382,30		2,93%	2,92%
BNP	39.885	EUR	59,22	2.361.989,70		2,99%	2,98%
CARREFOUR SA	198.711	EUR	13,73	2.728.302,03		3,46%	3,44%
EIFFAGE	22.834	EUR	84,72	1.934.496,48		2,45%	2,44%
MICHELIN N	42.125	EUR	31,80	1.339.575,00		1,70%	1,69%
ORANGE SA	112.053	EUR	9,63	1.078.846,28		1,37%	1,36%
SANOFI	40.662	EUR	93,74	3.811.655,88		4,83%	4,81%
SCOR	65.483	EUR	23,64	1.548.018,12		1,96%	1,95%
TOTALENERGIES SE	5.668	EUR	53,37	302.501,16		0,38%	0,38%
VEOLIA ENVIRON.	29.033	EUR	27,11	787.084,63		1,00%	0,99%
VINCI SA	7.899	EUR	99,74	787.846,26		1,00%	0,99%
				20.423.743,04		25,88%	25,77%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	8.624	GBP	104,68	1.091.872,67		1,38%	1,38%
BARRATT REDROW PLC.	153.633	GBP	4,40	817.777,98		1,04%	1,03%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BRITISH LAND	391.642	GBP	3,60	1.707.157,44		2,16%	2,15%
EASYJET	117.814	GBP	5,60	797.966,13		1,01%	1,01%
GSK PLC	230.612	GBP	13,46	3.755.673,17		4,76%	4,74%
LEGAL	675.250	GBP	2,30	1.876.783,38		2,38%	2,37%
LLOYDS BK GROUP PLC	639.314	GBP	0,55	423.580,32		0,54%	0,53%
NATIONAL GRID PLC	91.699	GBP	9,50	1.053.629,05		1,34%	1,33%
NATWEST GROUP PLC	136.815	GBP	4,02	665.376,29		0,84%	0,84%
TATE AND LYLE PLC	222.042	GBP	6,50	1.744.270,43		2,21%	2,20%
				13.934.086,86		17,66%	17,58%
Italie							
ENEL NEW	130.242	EUR	6,89	896.846,41		1,14%	1,13%
MEDIOBANCA	54.908	EUR	14,07	772.830,10		0,98%	0,98%
UNICREDIT SPA	42.658	EUR	38,52	1.643.399,45		2,08%	2,07%
				3.313.075,96		4,20%	4,18%
Luxembourg (Grand-Duché)							
APERAM REG	70.186	EUR	25,22	1.770.090,92		2,24%	2,23%
				1.770.090,92		2,24%	2,23%
Pays-Bas							
ASR	53.943	EUR	45,78	2.469.510,54		3,13%	3,12%
CTP B.V.	86.160	EUR	14,88	1.282.060,80		1,62%	1,62%
NN GROUP NV	38.025	EUR	42,07	1.599.711,75		2,03%	2,02%
STELLANTIS N.V.	190.828	EUR	12,59	2.402.524,52		3,04%	3,03%
				7.753.807,61		9,83%	9,79%
Norvège							
AKER -A-	18.652	NOK	549,00	870.706,86		1,10%	1,10%
LEROY SEAFOOD GROUP	194.564	NOK	49,16	813.295,88		1,03%	1,03%
MOWI ASA	48.874	NOK	194,75	809.337,32		1,03%	1,02%
NORSK	141.225	NOK	62,54	751.006,46		0,95%	0,95%
ORKLA	136.795	NOK	98,35	1.143.980,97		1,45%	1,44%
TELENOR	86.872	NOK	126,90	937.379,94		1,19%	1,18%
				5.325.707,43		6,75%	6,72%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	592.878	EUR	3,09	1.832.585,90		2,32%	2,31%
				1.832.585,90		2,32%	2,31%
Suède							
COOR SERV MNGT	189.145	SEK	34,30	567.029,98		0,72%	0,72%
				567.029,98		0,72%	0,72%
<u>Total - Actions</u>				<u>78.908.046,85</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,58%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				78.908.046,85		100,00%	99,58%
Total - portefeuille				78.908.046,85		100,00%	99,58%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		317.942,75			0,40%
Intérêts sur CC		NOK		0,11			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		856,40			0,00%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				318.799,26			0,40%
Total - Dépôts et Liquidités				318.799,26			0,40%
Créances et dettes diverses				13.704,66			0,02%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				79.240.550,77			100,00%

8.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	25,87%
ROYAUME-UNI	17,66%
ALLEMAGNE	9,97%
PAYS-BAS	9,83%
NORVEGE	6,75%
BELGIQUE	5,68%
FINLANDE	5,34%
ESPAGNE	4,84%
ITALIE	4,20%
AUTRICHE	2,77%
PORTUGAL	2,32%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,24%
SUISSE	1,81%
SUEDE	0,72%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	17,05%
BANQUES	11,08%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	9,50%
SOURCES D'ENERGIE	8,02%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	6,46%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,30%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,69%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	3,66%
DISTRIBUTION	3,46%
BOISSONS & TABACS	3,28%
PETROLE & DERIVES	3,15%
BIOTECHNOLOGIE	3,08%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,04%
PRODUITS CHIMIQUES	2,93%
TELECOMMUNICATIONS	2,56%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	2,24%
IMMOBILIER	2,16%
VEHICULES ROUTIERS	1,83%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,70%
METAUX NON-FERREUX	1,67%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,10%
AGRICULTURE & PECHE	1,03%
TRANSPORTS AERIENS	1,01%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	42.817.528,56	37.195.736,32	80.013.264,88
Ventes	121.814.278,79	43.611.182,18	165.425.460,97
Total 1	164.631.807,35	80.806.918,50	245.438.725,85
Souscriptions	1.576.801,15	5.555.862,58	7.132.663,73
Remboursements	82.491.170,86	13.324.330,18	95.815.501,04
Total 2	84.067.972,01	18.880.192,76	102.948.164,77
Moyenne de référence de l'actif net total	109.278.369,21	84.067.741,47	96.604.173,84
Taux de rotation	73,72%	73,66%	147,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

8.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	10.601,26	10.527,84	60.406,95	1.371,23	11.250,83	50.527,34	1.238,80	22.462,24	29.303,90
B	51.179,76	39.923,17	285.557,37	7.672,30	182.716,59	110.513,07	2.827,89	47.154,40	66.186,57
E	1.758,34	1.758,34	54.942,73	0,00	0,00	54.942,73	0,00	54.942,73	
F	336.407,77	257.319,54	396.803,77	16.950,00	216.908,54	196.845,23	12.935,00	84.298,00	125.482,23
J	168,00	2.141,00	0,00	259,00	8.231,76	0,00	0,00	0,00	0,00
M	28.598,40	52.003,74	115.801,56	7.735,34	26.944,06	96.592,84	75,78	77.733,71	18.934,91
N	3.451,00	13.854,28	31.457,16	251,00	7.146,83	24.561,33	45,00	16.477,11	8.129,21
P	934,23	625,23	1.303,51	128,00	757,00	674,50	31,00	687,00	18,50
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	1.228,93	1.127,96	8.799,77	524,41	853,25	8.470,92	851,87	536,10	8.786,69
TOTAL			955.072,81			543.127,96			256.842,01

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.761.634,53	1.598.183,09	217.775,99	1.760.657,86	215.713,18	3.754.051,16
B	13.877.940,78	10.519.899,73	2.172.950,38	50.768.186,81	864.390,54	14.471.248,91
E	319.999,93	301.537,38	0,00	0,00	0,00	10.451.205,34
F	104.869.236,72	74.739.187,25	5.233.676,10	67.385.819,29	4.799.361,90	27.437.766,89
J	4.577.297,63	59.567.817,98	7.861.289,70	245.498.465,07	0,00	0,00
M	4.759.265,14	8.116.355,75	1.287.413,80	4.443.126,97	12.930,57	13.480.192,57
N	968.718,42	3.743.860,13	73.161,19	2.059.776,20	14.085,45	5.063.920,06
P	26.917.842,87	16.458.762,65	3.737.211,12	21.367.062,60	933.119,83	20.986.797,24
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	0,00	7.471,64	0,00	0,00
W	337.034,34	316.556,80	162.320,13	262.817,29	293.062,26	170.318,87
TOTAL	158.388.970,36	175.362.160,76	20.745.798,41	393.553.383,73	7.132.663,73	95.815.501,04

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		152,42		165,21		171,71
B		262,45		291,38		309,55
E						
F		292,64		327,75		351,13
J		0		0		0
M	499.147.085,91	156,95	162.204.675,45	171,47	79.240.550,77	179,68
N		272,23		304,61		326,18
P		27.204,62		30.714,69		33.170,71
R		0		0		0
S		0		0		0
V		0		0		0
W		283,82		317,87		340,54
TOTAL	499.147.085,91		162.204.675,45		79.240.550,77	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

8.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

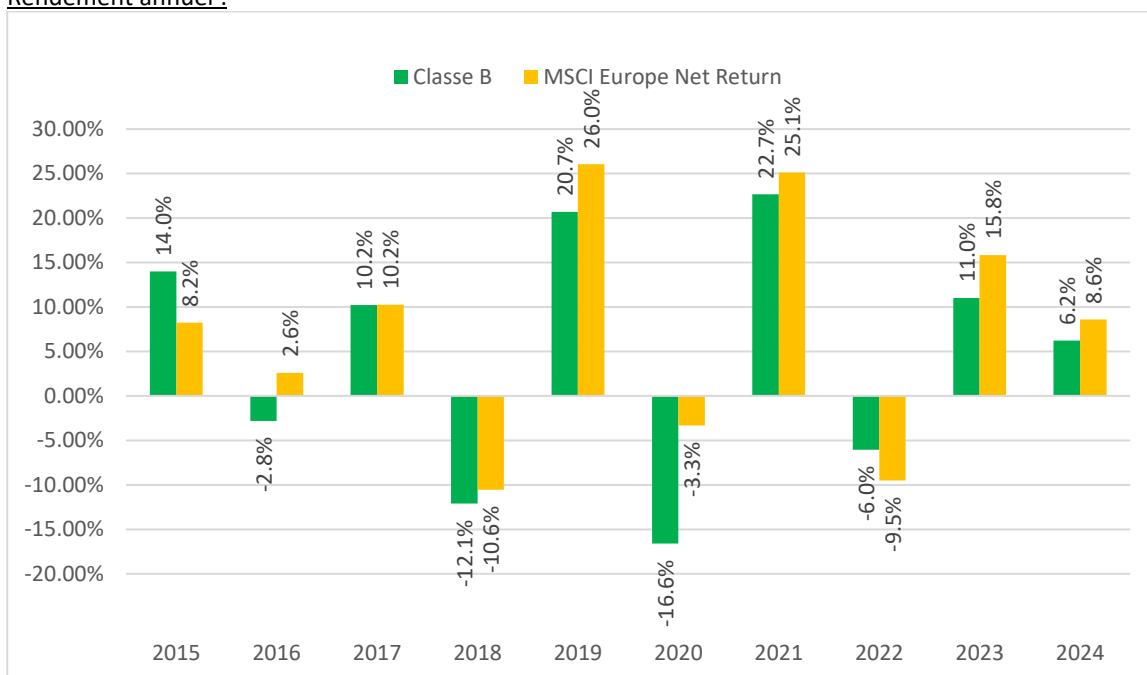
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	8,59 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,61 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)	16/09/2002	6,54 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	6,22 % (en EUR)	3,46 % (en EUR)	2,51 % (en EUR)	3,92 % (en EUR)	16/09/2002	5,52 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	6,24 % (en EUR)	3,48 % (en EUR)	2,54 % (en EUR)	3,93 % (en EUR)	16/09/2002	5,20 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	7,13 % (en EUR)	4,36 % (en EUR)	3,39 % (en EUR)	4,78 % (en EUR)	08/12/2008	7,22 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	7,09 % (en EUR)	4,28 % (en EUR)	3,30 % (en EUR)		28/12/2017	3,43 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	7,08 % (en EUR)	4,29 % (en EUR)	3,32 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,00 % (en EUR)	5,20 % (en EUR)				

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	7,13 % (en EUR)	4,36 % (en EUR)	3,39 % (en EUR)	4,82 % (en EUR)		

8.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0057450265:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe B - BE0057451271:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe F - BE0948486205:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe M - BE6299451771:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe N - BE6299452787:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,06 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe P - BE6254416504:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,16 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Classe W - BE6246074502:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 31,05% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

8.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

8.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,07 EUR
	classe E 2,24 EUR
	classe V 2,21 EUR
	classe M 2,18 EUR
2020	classe A 2,78 EUR
	classe E 2,90 EUR
	classe V 2,88 EUR
	classe M 2,82 EUR
2021	classe A 4,95 EUR
	classe E 5,41 EUR
	classe V 5,42 EUR
	classe M 5,06 EUR
2022	classe A 3,71 EUR
	classe E 3,93 EUR
	classe V 3,91 EUR
	classe M 3,82 EUR
2023	classe A 3,70 EUR
	classe E 3,94 EUR
	classe M 3,84 EUR

8.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

8.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI 16/02/2024 et 19/02/2024, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Europe Dividend. En effet, un rachat de 1 EUR MM a eu lieu le 14/02/2024 et le 16/02/2024 pour lesquels plusieurs opérations ont été effectuées pour couvrir cette situation. L'ordre de vente de 111.775 actions ALD SA n'a été que partiellement annulé le 14/02/2024, créant un montant négatif en espèces de -166.958,02 EUR. Les actions restantes ont été vendues le lendemain. L'exécution partielle a été causée par les conditions de marché dues à la pression vendeuse sur le marché suite à la dégradation des notes des courtiers.

8.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

8.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Identifiant d'entité juridique:
549300ZQF1FX3WRV7T82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	99.04%	99.41%	99.58%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariaire, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement, accessible sur le site <https://www.dpaminvestments.com> .

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> .



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SANOFI	Industrie manufacturière	4.81	France
GSK PLC	Industrie manufacturière	4.74	Royaume-Uni
CARREFOUR	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.44	France
MERCK KGAA	Industrie manufacturière	3.35	Allemagne
ANHEUSER BUSCH INBEV	Industrie manufacturière	3.26	Belgique
ASR NEDERLAND NV	Activités financières et d'assurance	3.12	Pays-Bas
STELLANTIS	Industrie manufacturière	3.03	Italie
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.98	France
ARKEMA	Industrie manufacturière	2.92	France
OMV AG	Industries extractives	2.76	Autriche
FRESENIUS SE (ORD)	Industrie manufacturière	2.71	Allemagne
EIFFAGE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.44	France
UPM-KYMMENE	Industrie manufacturière	2.42	Finlande
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	Activités financières et d'assurance	2.37	Royaume-Uni
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.31	Portugal



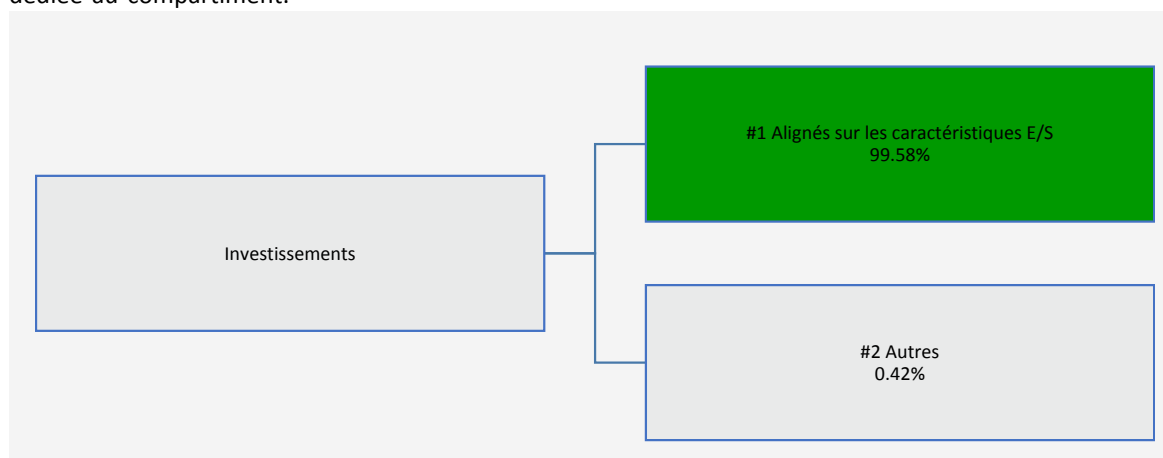
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.58 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	15.54
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	13.93
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	9.46
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6.05
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	5.69
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.85
Activités immobilières	Activités immobilières	3.77
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.44
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.26
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	3.14
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	2.99
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.92
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2.90
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.71
Information et communication	Télécommunications	2.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	2.44
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	2.42
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	2.23
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.81
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.69
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.14
Transports et entreposage	Transports aériens	1.01
Construction	Génie civil	0.99
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.99
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.95

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	0.72
Liquidités	Liquidités	0.42



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

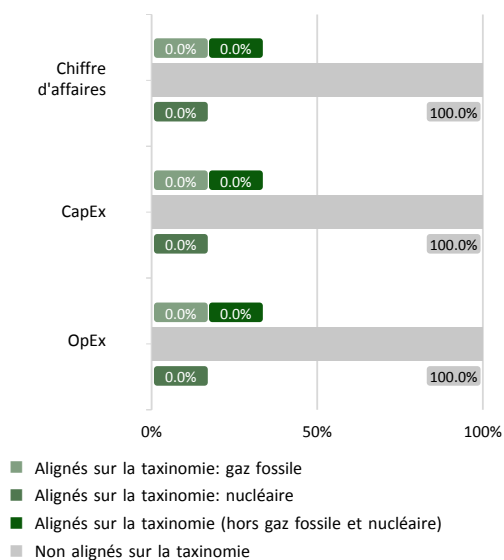
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

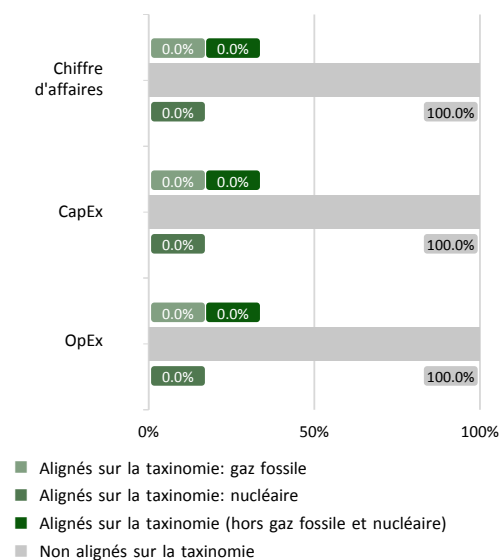
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.42 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

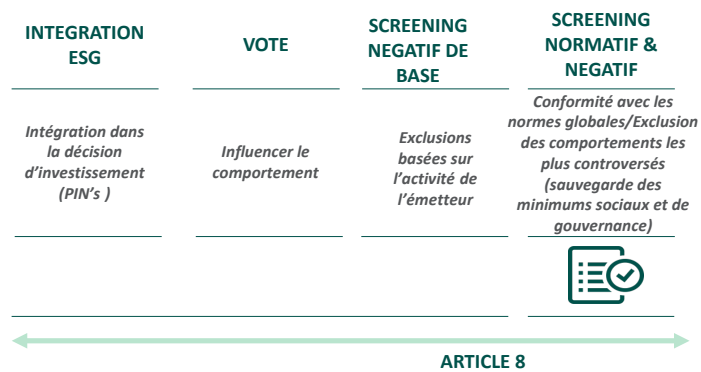
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 31/12/2002.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

Le 18/11/2020, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities Europe par le biais d'une fusion par absorption. La fusion a pris effet le 26/11/2020.

9.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Sont assimilées, les autres sociétés appartenant à l'univers précité qui ont en Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision. Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

9.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant des dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>

9.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2024, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Equities Europe Sustainable (classe B) s'élevait à 433,74 EUR.

Le rendement annuel négatif du fonds est en grande partie dû à l'allocation sectorielle. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les technologies de l'information et les biens de consommation discrétionnaire. Les biens de consommation de base, les matériaux, la santé et les services publics ont été les secteurs ayant nuï à la performance. Le secteur des biens de consommation de base a été particulièrement pénalisé par le ralentissement de la croissance mondiale. Les sous-secteurs de l'alimentation et des soins à domicile et personnels ont constitué les moteurs de la sous-performance cette année.

Dans le secteur des biens de la consommation de base, Nestlé et L'Oréal sont restées sur la touche. Nestlé, comme d'autres sociétés agroalimentaires, a dû faire face à une baisse des ventes, les consommateurs modifiant leurs habitudes de consommation suite à une hausse générale du coût de la vie et des marchandises vendues. L'Oréal a pâti de la baisse de la demande des consommateurs en Chine et du fait que le marché mondial de la cosmétique montre des signes d'essoufflement plus rapidement que prévu. Dans le secteur des matériaux, Norsk Hydro a fait face à une faible demande sur ses marchés principaux, avec des marchés de l'extrusion baissiers en raison d'une situation économique morose aux États-Unis et en Chine. Dans le secteur de la santé, Novo Nordisk a pesé sur les performances en raison de contraintes liées aux installations sur son site de production du GLP1, l'entreprise construisant actuellement de nouvelles installations, ainsi qu'en raison de résultats d'études controversés sur son GLP1 oral en matière d'obésité.

La sélection dans les biens de consommation discrétionnaire (Compass Group, Intercontinental) et les services financiers a contribué positivement à la performance. Toutes ces entreprises ont surpassé les prévisions et enregistré de meilleurs résultats que leurs pairs.

Quelques positions ont évolué en 2024. Dans le secteur de la santé, nous avons revendu Roche, Tecan et UCB. Roche et Tecan pâtissent de problématiques en matière d'exploitation en raison de l'absence de retour sur leur innovation et la baisse de leur productivité liée à la R&D. Nous avons privilégié des sociétés beaucoup plus diversifiées et dotées d'un portefeuille plus solide plutôt que UCB. Dans le secteur des matériaux, nous avons revendu Boliden, Croda, Kerry et Sika. Boliden continue de faire face à une baisse des teneurs extraites et a connu une importante mise à niveau des contrats sur les frais de traitement et de raffinage des concentrés minéraux des fonderies, tout en conservant des niveaux d'investissement élevés. Les grandes incertitudes macroéconomiques et en matière de demande sur les principaux marchés finaux nous ont amenés à abandonner Croda et Sika. Parmi les autres désinvestissements figurent

Alten, Dassault Systèmes et SIG. Par ailleurs, nous avons ajouté des participations dans des sociétés dont les perspectives de croissance à long terme semblent raisonnablement bonnes. Ce fut le cas de Ferrari, Pirelli, AIB, Intermediate Capital Group, Fluidra, Prysmian et Novonosis.

En résumé, dans un marché où la diversification reste très importante pour tous les secteurs et modèles, nous exploitons la volatilité de manière opportuniste pour étoffer ou réduire nos positions en fonction des valorisations relatives. Nous avons renforcé notre participation dans des secteurs de croissance plus stables et réduit nos positions dans les secteurs à la croissance plus cyclique.

9.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien qu'exemptés de signes de détérioration, restent modérés. La baisse globale des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est perçue positivement. Malgré son impact néfaste sur divers segments du marché, le cycle de resserrement monétaire a également ouvert un plus large éventail d'opportunités de sélection de titres. Toutefois, l'importance des risques de refinancement persiste. Même si les taux sont en baisse par rapport à leur niveau record, les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à un contexte financier plus difficile.

Nous continuons à privilégier la thèse d'un ralentissement économique en douceur. À mesure que l'agenda politique se réoriente vers le niveau local, nous prévoyons d'obtenir davantage d'informations sur le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes quant à leur avenir.

Dans ce contexte, le gestionnaire conserve une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme. Nous privilégions les entreprises européennes dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les secteurs actuellement en difficulté.

9.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

9.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.656.795.318,88	1.668.368.735,77
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.638.816.954,40	1.633.556.321,38
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.638.816.954,40	1.633.556.321,38
a.	Actions	1.638.816.954,40	1.633.556.321,38
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.376.302,86	126.045,64
A.	Créances	3.982.652,20	3.536.349,48
a.	Montants à recevoir	3.787.238,63	3.238.046,02
b.	Avoirs fiscaux	123.012,87	298.303,46
d.	Autres	72.400,70	
B.	Dettes	-5.358.955,06	-3.410.303,84
a.	Montants à payer (-)	-1.887.720,95	-226.148,53
e.	Autres (-)	-3.471.234,11	-3.184.155,31
V.	Dépôts et liquidités	19.354.667,34	34.686.368,75
A.	Avoirs bancaires à vue	19.354.667,34	34.686.368,75
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.656.795.318,88	1.668.368.735,77
A.	Capital	1.032.448.217,10	1.186.543.676,14
B.	Participations au résultat	-7.526.248,80	-5.194.528,11
C.	Résultat reporté	480.414.322,59	284.224.042,76
D.	Résultat de l'exercice	151.459.027,99	202.795.544,98

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

9.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	126.736.490,52	183.111.551,51
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	126.896.283,33	183.322.277,51
a.	Actions	126.896.283,33	183.322.277,51
	Gain réalisé	80.981.554,93	121.602.611,17
	Perte réalisée	-45.845.262,68	-100.930.864,35
	Gain/Perte non-réalisé	91.759.991,08	162.650.530,69
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-159.792,81	-210.726,00
a.	Instruments financiers dérivés		-570,52
ii.	Contrats à terme		-570,52
	Gain /Perte réalisée		-570,52
b.	Autres positions et opérations de change	-159.792,81	-210.155,48
iv.	Autres	-159.792,81	-210.155,48
	Gain /Perte réalisée	-159.792,81	-210.155,48
II.	Produits et charges des placements	40.822.598,17	35.765.892,34
A.	Dividendes	43.026.631,83	38.123.675,48
B.	Intérêts (+/-)	1.532.756,39	2.599.849,36
b.	Dépôts et liquidités	1.532.756,39	2.599.849,36
	Intérêts d'emprunts (-)	-124.186,77	-1.230.412,37
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.612.607,41	-3.727.223,26
	D'origine belge	-612.911,25	-905.766,41
	D'origine étrangère	-2.999.696,16	-2.821.456,85
F.	Autres produits provenant des placements	4,13	3,13
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-16.100.060,70	-16.081.898,87
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.344.429,90	-2.628.816,15
B.	Charges financières (-)	0,93	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-818.533,13	-767.062,15
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.322.897,01	-12.211.769,68
a.	Gestion financière	-11.487.557,41	-11.425.844,57
	Classe A (Dis)	-409.020,39	-376.735,70
	Classe B (Cap)	-1.841.576,23	-1.820.817,25
	Classe E (Dis)	-241.490,02	-213.060,17
	Classe F (Cap)	-4.007.533,46	-3.961.863,25
	Classe F LC (Cap)	-85,13	-32,70
	Classe J (Cap)	-3.170.673,44	-2.798.830,60
	Classe L (Cap)	-302,75	-771,28
	Classe M (Dis)	-116.133,06	-102.587,36
	Classe N (Cap)	-148.200,24	-174.943,24
	Classe V (Dis)	-134.735,16	-185.383,91
	Classe W (Cap)	-1.417.807,53	-1.790.819,11
b.	Gestion administrative et comptable	-835.339,60	-785.925,11
E.	Frais administratifs (-)	-113.638,56	-74.227,35
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.957,26	-15.000,00
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.991,97	-196,88
H.	Services et biens divers (-)	-136.238,30	-91.545,47
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-202.852,64	-110.289,50
	Classe A (Dis)	-7.257,76	-8.996,08
	Classe B (Cap)	-51.278,78	-47.372,86
	Classe E (Dis)	-2.351,88	-501,41
	Classe F (Cap)	-50.380,83	-22.165,92
	Classe F LC (Cap)	-1,12	-0,75
	Classe J (Cap)	-51.298,35	-5.417,92
	Classe L (Cap)	-	-0,24
	Classe M (Dis)	-12.759,91	-14.790,05

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	EUR	EUR
	-5.213,26	-6.180,33
	-3.935,07	-930,13
	-5.722,11	-2.018,52
	-12.653,57	-1.915,29
K. Autres charges (-)	-153.522,86	-182.991,69
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	24.722.537,47	19.683.993,47
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	151.459.027,99	202.795.544,98
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	151.459.027,99	202.795.544,98

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	624.347.101,78	481.825.059,63
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	480.414.322,59	284.224.042,76
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	151.459.027,99	202.795.544,98
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-7.526.248,80	-5.194.528,11
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-621.862.420,31	-480.414.322,59
IV.	(Distribution des dividendes)	-2.484.681,47	-1.410.737,04

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	256.337	EUR	74,54	19.107.359,98		1,17%	1,15%
				19.107.359,98		1,17%	1,15%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	272.645	EUR	97,72	26.642.869,40		1,63%	1,61%
LONZA-NOM- NEW	73.353	CHF	535,80	41.880.267,89		2,56%	2,53%
NESTLE NOM	192.384	CHF	74,88	15.350.539,63		0,94%	0,93%
STRAUMANN HLDG	144.142	CHF	114,25	17.548.322,77		1,07%	1,06%
				101.421.999,69		6,19%	6,12%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	220.752	EUR	236,80	52.274.073,60		3,19%	3,16%
BEIERSDORF	450.000	EUR	124,00	55.800.000,00		3,40%	3,37%
DEUTSCHE BOERSE	143.000	EUR	222,40	31.803.200,00		1,94%	1,92%
HANNOVER RUECK SE	88.500	EUR	241,40	21.363.900,00		1,30%	1,29%
MERCK	28.500	EUR	139,90	3.987.150,00		0,24%	0,24%
MUNCHENER-NOM	97.500	EUR	487,10	47.492.250,00		2,90%	2,87%
SAP SE	494.032	EUR	236,30	116.739.761,60		7,12%	7,05%
				329.460.335,20		20,10%	19,89%
Danemark							
COLOPLAST AS B	98.137	DKK	786,20	10.346.348,78		0,63%	0,62%
DSV AS	208.000	DKK	1.529,00	42.647.356,61		2,60%	2,57%
NOVONESIS -B-	187.567	DKK	407,70	10.254.593,30		0,63%	0,62%
NOVO NORDISK B	1.002.414	DKK	624,20	83.905.839,14		5,12%	5,06%
				147.154.137,83		8,98%	8,88%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	130.845	EUR	68,20	8.923.629,00		0,54%	0,54%
CELLNEX TELECOM	160.000	EUR	30,51	4.881.600,00		0,30%	0,29%
FLUIDRA SA	740.000	EUR	23,52	17.404.800,00		1,06%	1,05%
IBERDROLA SA	2.600.000	EUR	13,30	34.580.000,00		2,11%	2,09%
				65.790.029,00		4,01%	3,97%
France							
AIR LIQUIDE	264.945	EUR	156,92	41.575.169,40		2,54%	2,51%
L OREAL	70.000	EUR	341,85	23.929.500,00		1,46%	1,44%
LVMH MOET HENNESSY	9.000	EUR	635,50	5.719.500,00		0,35%	0,35%
PUBLICIS NEW	395.000	EUR	103,00	40.685.000,00		2,48%	2,46%
SCHNEIDER ELECTRIC	389.811	EUR	240,90	93.905.469,90		5,73%	5,67%
				205.814.639,30		12,56%	12,42%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	700.000	GBP	104,68	88.626.028,06		5,41%	5,35%
BEAZLEY PLC	1.224.500	GBP	8,16	12.092.455,85		0,74%	0,73%
COMPASS GROUP	1.720.000	GBP	26,62	55.377.842,28		3,38%	3,34%
INTERCONT HOTELS	300.000	GBP	99,54	36.117.561,68		2,20%	2,18%
INTERMEDIATE CAP GRP	275.000	GBP	20,66	6.871.673,92		0,42%	0,41%
LONDON STOCK EXCHANG	237.447	GBP	112,85	32.409.160,56		1,98%	1,96%
ROTORK	5.125.000	GBP	3,14	19.451.197,39		1,19%	1,17%
				250.945.919,74		15,31%	15,15%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
AIB GROUP PLC	2.425.000	EUR	5,33	12.925.250,00		0,79%	0,78%
KINGSPAN GROUP PLC	355.000	EUR	70,45	25.009.750,00		1,53%	1,51%
				37.935.000,00		2,31%	2,29%
Italie							
FINECOBANK SPA	1.560.000	EUR	16,79	26.192.400,00		1,60%	1,58%
INTESA SANPAOLO	12.994.945	EUR	3,86	50.199.472,54		3,06%	3,03%
MEDIOBANCA	2.175.000	EUR	14,07	30.613.125,00		1,87%	1,85%
MONCLER SPA	222.757	EUR	50,98	11.356.151,86		0,69%	0,69%
PIRELLI C S.P.A.	3.800.000	EUR	5,47	20.801.200,00		1,27%	1,26%
PRYSMIAN SPA	320.000	EUR	61,66	19.731.200,00		1,20%	1,19%
REPLY S.P.A.	116.000	EUR	153,40	17.794.400,00		1,09%	1,07%
				176.687.949,40		10,78%	10,66%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	72.500	EUR	558,80	40.513.000,00		2,47%	2,45%
ASML HOLDING NV	121.750	EUR	678,70	82.631.725,00		5,04%	4,99%
BESI	55.000	EUR	132,30	7.276.500,00		0,44%	0,44%
FERRARI NV	40.000	EUR	412,40	16.496.000,00		1,01%	1,00%
IMCD N.V.	137.513	EUR	143,50	19.733.115,50		1,20%	1,19%
KPN NEW	7.005.096	EUR	3,52	24.622.912,44		1,50%	1,49%
				191.273.252,94		11,67%	11,54%
Norvège							
DNB BANK ASA	609.859	NOK	226,90	11.766.252,04		0,72%	0,71%
MOWI ASA	532.500	NOK	194,75	8.818.024,32		0,54%	0,53%
NORSK	2.675.000	NOK	62,54	14.225.117,98		0,87%	0,86%
				34.809.394,34		2,12%	2,10%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	2.162.255	EUR	3,09	6.683.530,21		0,41%	0,40%
				6.683.530,21		0,41%	0,40%
Suède							
ATLAS COPCO A	3.235.736	SEK	168,85	47.751.957,66		2,91%	2,88%
EPIROC AB A	1.425.000	SEK	192,55	23.981.449,11		1,46%	1,45%
				71.733.406,77		4,38%	4,33%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.638.816.954,40</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.638.816.954,40		100,00%	98,91%
Total - portefeuille				1.638.816.954,40		100,00%	98,91%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		56.601,02			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		19.298.066,32			1,16%
Total - Avoirs bancaires à vue				19.354.667,34			1,17%
Total - Dépôts et Liquidités				19.354.667,34			1,17%
				-1.376.302,86			-0,08%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Créances et dettes diverses							
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.656.795.318,88			100,00%

9.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ALLEMAGNE	20,11%
ROYAUME-UNI	15,31%
FRANCE	12,56%
PAYS-BAS	11,67%
ITALIE	10,78%
DANEMARK	8,98%
SUISSE	6,19%
SUEDE	4,38%
ESPAGNE	4,01%
IRLANDE	2,31%
NORVEGE	2,12%
BELGIQUE	1,17%
PORTUGAL	0,41%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	17,33%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	9,15%
IT & INTERNET	8,75%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,35%
BANQUES	6,82%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,73%
PRODUITS CHIMIQUES	5,72%
LOISIRS & TOURISME	5,58%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,44%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,94%
TEXTILE & HABILLEMENT	4,23%
SOURCES D'ENERGIE	3,39%
TELECOMMUNICATIONS	3,00%
TRANSPORT & CIRCULATION	2,60%
DIFFUSION & EDITION	2,48%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,53%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,27%
SERVICES DIVERS	1,20%
VEHICULES ROUTIERS	1,01%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,94%
AGRICULTURE & PECHE	0,54%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	368.324.650,63	111.784.384,60	480.109.035,23
Ventes	236.001.133,52	365.743.552,02	601.744.685,54
Total 1	604.325.784,15	477.527.936,62	1.081.853.720,77
Souscriptions	276.705.157,66	134.291.297,65	410.996.455,31
Remboursements	155.601.071,41	416.887.249,82	572.488.321,23
Total 2	432.306.229,07	551.178.547,47	983.484.776,54
Moyenne de référence de l'actif net total	1.849.817.435,07	1.862.517.471,14	1.856.202.152,66
Taux de rotation	9,30%	-3,95%	5,30%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

9.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	19.386,31	20.669,19	84.482,37	16.099,08	14.027,58	86.553,87	25.427,37	19.851,80	92.129,44
B	98.823,44	111.462,06	291.461,66	62.838,42	83.965,86	270.334,22	65.235,51	68.067,54	267.502,19
E	2.525,01	3.631,00	88.774,77	20.894,75	6.972,15	102.697,37	7.675,27	18.219,03	92.153,61
F	836.406,05	1.108.316,41	1.378.246,73	210.528,81	566.958,53	1.021.817,01	229.464,83	323.463,31	927.818,54
F LC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	93.555,85	93.555,85	1.000,00
J	4.931,00	734,00	18.454,00	971,00	2.193,00	17.232,00	2.321,00	2.693,00	16.860,00
L	0,00	31,27	84,09	0,00	0,00	84,09	0,00	84,09	0,00
M	14.753,39	5.281,37	42.884,07	8.601,61	1.537,48	49.948,19	9.174,77	13.345,17	45.777,80
N	31.965,30	45.214,76	59.341,40	4.060,73	15.743,23	47.658,90	8.068,16	20.139,74	35.587,33
P	473,00	1.578,95	2.289,96	873,00	284,00	2.878,96	1.743,00	3.452,40	1.169,57
V	56.441,00	66.189,28	82.819,15	35.990,81	71.108,79	47.701,17	35.008,75	14.203,10	68.506,83
W	518.651,84	287.456,66	560.270,31	466.474,12	649.432,86	377.311,57	124.025,31	135.965,96	365.370,92
TOTAL			2.610.108,50			2.025.217,35			1.913.876,21

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	5.191.317,22	5.498.795,20	4.324.885,88	3.743.584,37	7.552.589,00	5.942.241,64
B	37.991.899,81	42.264.883,31	24.504.995,39	32.196.149,19	28.390.986,00	29.273.123,00
E	682.848,61	1.021.417,84	5.942.226,31	1.941.283,64	2.361.485,84	5.779.406,81
F	354.918.944,66	464.234.775,95	91.225.372,05	244.459.170,95	112.866.134,27	158.950.445,20
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	576.304,03	579.110,71
J	189.820.154,03	26.954.379,05	37.819.492,56	85.618.591,78	102.225.530,99	120.369.524,09
L	0,00	12.066,67	0,00	0,00	0,00	35.956,34
M	3.903.141,03	1.458.771,28	2.370.524,98	417.071,35	2.847.527,84	4.093.845,69
N	12.548.667,18	18.053.148,95	1.641.512,17	6.389.457,33	3.620.044,60	9.092.288,03
P	18.210.066,35	65.067.403,37	36.739.886,12	11.971.122,74	81.667.621,24	170.384.482,23
V	15.830.709,77	17.265.248,86	9.816.526,38	19.358.639,76	10.742.443,61	4.295.200,88
W	205.831.948,88	115.386.058,81	194.768.985,79	271.168.054,67	58.145.787,89	63.692.696,61
TOTAL	844.929.697,54	757.216.949,29	409.154.407,63	677.263.125,78	410.996.455,31	572.488.321,23

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		255,24		278,54		294,78
B		361,85		403,01		433,74
E		262,94		288,44		307,23
F		403,25		452,89		491,5
F LC		5,05		5,68		6,62
J		36.111,72		40.721,71		44.372,08
L						
M		260,64		285,61		304,26
N		376,31		422,54		458,48
P		39.439,3		44.652,27		48.849,99
V		259,38		284,53		303
W		388,49		436,33		473,54
TOTAL	1.735.549.021,48		1.668.368.735,77		1.656.795.318,88	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

9.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

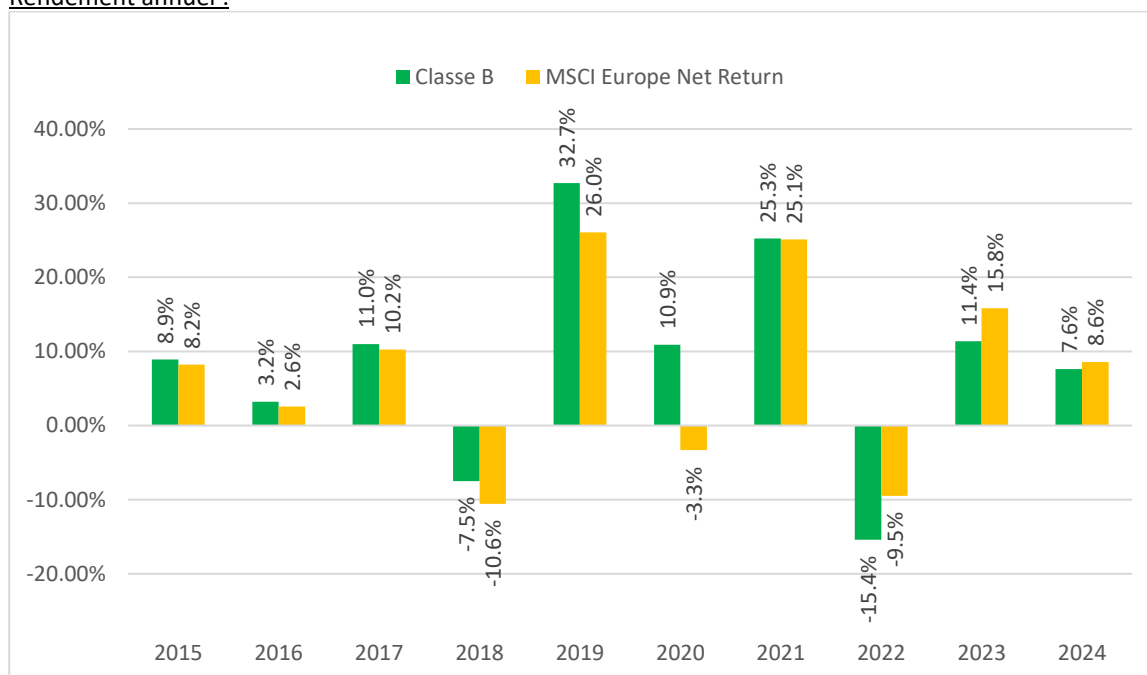
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	8,59 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,61 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)	31/12/2002	6,88 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	7,64 % (en EUR)	0,47 % (en EUR)	7,10 % (en EUR)	8,00 % (en EUR)	07/01/2003	6,87 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,63 % (en EUR)	0,47 % (en EUR)	7,09 % (en EUR)	7,99 % (en EUR)	31/12/2002	6,90 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	8,53 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	7,99 % (en EUR)		31/12/2017	9,04 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,53 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	7,98 % (en EUR)	8,88 % (en EUR)	08/12/2008	9,07 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	16,55 % (en EUR)	3,91 % (en EUR)				

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	8,96 % (en EUR)	1,71 % (en EUR)	8,41 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,44 % (en EUR)	1,21 % (en EUR)	7,87 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	8,51 % (en EUR)	1,29 % (en EUR)	7,94 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	9,40 % (en EUR)	2,12 % (en EUR)	8,84 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	8,50 % (en EUR)	1,30 % (en EUR)	7,96 % (en EUR)		29/05/2017	8,52 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	8,53 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	7,97 % (en EUR)	8,82 % (en EUR)	14/08/2013	8,33 % (en EUR)

9.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0940001713:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe B - BE0940002729:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe E - BE0948493276:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe F - BE0948492260:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe F LC - BE6321385898:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe J - BE6299492213:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe M - BE6299493229:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe N - BE6299494235:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe P - BE6254417510:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe V - BE6246076523:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Classe W - BE6246078545:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 22,37% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

9.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

9.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,87 EUR
	classe E 4,90 EUR
	classe V 4,63 EUR
	classe M 4,57 EUR
2020	classe A 2,49 EUR
	classe E 2,93 EUR
	classe V 2,87 EUR
	classe M 2,51 EUR
2021	classe A 5,06 EUR
	classe E 5,46 EUR
	classe V 5,39 EUR
	classe M 5,13 EUR
2022	classe A 5,41 EUR
	classe E 6,43 EUR
	classe V 6,34 EUR
	classe M 6,37 EUR
2023	classe A 5,00 EUR
	classe E 5,72 EUR
	classe V 5,63 EUR
	classe M 5,38 EUR

9.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

9.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Europe Sustainable s'engage à investir au moins 30 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 28 juin 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 19,08 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement des positions.

9.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300SV5DKMF2R17Y04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 60.70% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 65.54 contre 64.24 (au 31.12.2024) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de trois ans: 1150.68 tCO2e/M revenue contre 1179.58 tCO2e/M revenue (au 31.12.2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	0.00%	97.91%	98.91%
Investissement Durable	81.47%	91.27%	60.70%
Autres investissement Environnemental	52.05%	59.14%	29.05%
Social	77.41%	29.50%	27.97%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 60.69 Benchmark : 60.33	Compartiment : 62.22 Benchmark : 61.57	Compartiment : 65.54 Benchmark : 64.24
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 718.18 Benchmark : 1125.27	Compartiment : 623.4 Benchmark : 1181.64	Compartiment : 1150.68 Benchmark : 1179.58

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 60.7% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 3.68% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 29.05% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 27.97% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 54.83% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>);
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 54.83% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfid-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP AG	Information et communication	7.05	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	5.67	France
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	5.35	Royaume-Uni
NOVO NORDISK B	Industrie manufacturière	5.06	Danemark
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	4.99	Pays-Bas
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.37	Allemagne
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	3.34	Royaume-Uni
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	3.16	Allemagne
INTESA SANPAOLO (ORD)	Activités financières et d'assurance	3.03	Italie
ATLAS COPCO A	Industrie manufacturière	2.88	Suède
MUENCHENER RUECK (NOM)	Activités financières et d'assurance	2.87	Allemagne
DSV	Transports et entreposage	2.57	Danemark
LONZA GROUP AG	Industrie manufacturière	2.53	Suisse
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	2.51	France
PUBLICIS GROUPE	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.46	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

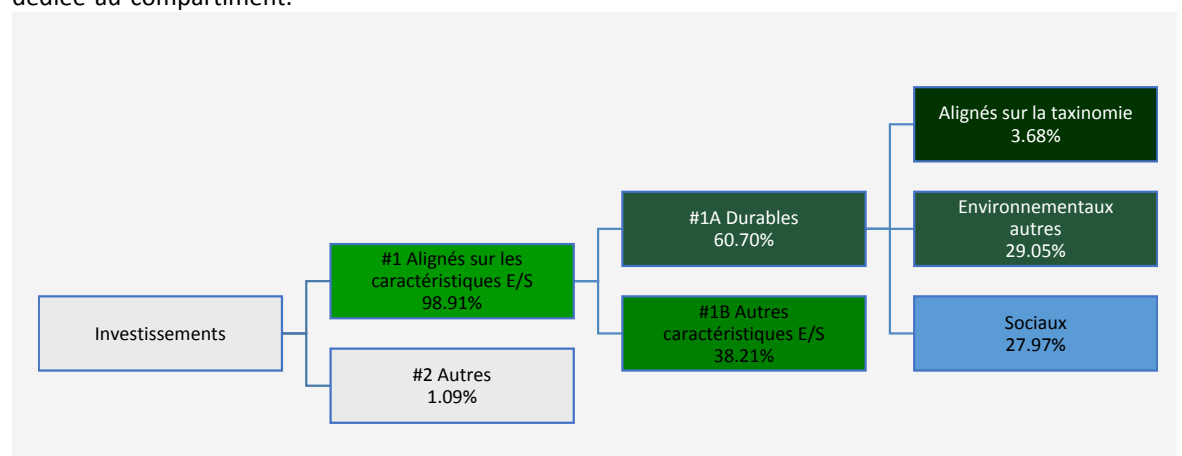
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.91% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 60.7% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	13.18
Industrie manufacturière	Industrie chimique	9.55
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.52
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	8.39
Information et communication	Édition	7.05
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	6.86
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.99
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.89
Hébergement et restauration	Restauration	3.34
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.16
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.73
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	2.57
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.49
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	2.46
Hébergement et restauration	Hébergement	2.18
Information et communication	Services d'information	1.96
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.92
Information et communication	Télécommunications	1.78
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.51
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.46
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.26

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.19
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.07
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	1.03
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.00
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.86
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.54
Liquidités	Liquidités	1.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 3.68% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 3.64% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;

- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.23% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

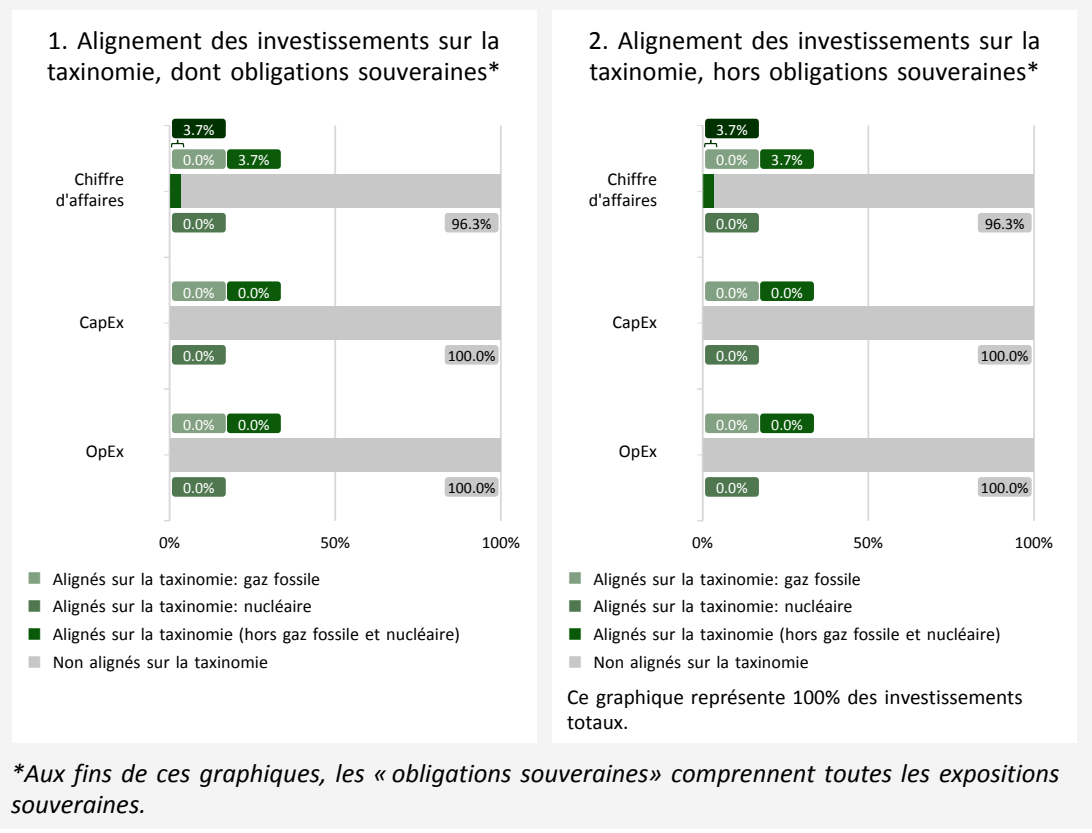
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
 Activités transitoires : 0.24%
 Activités habilitantes : 3.19%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.99%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.39%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	3.68%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 29.05% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.97% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.09% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

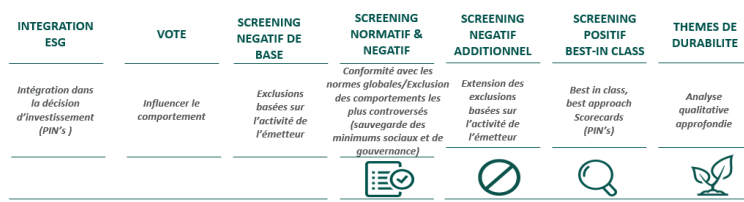
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 02/10/2006.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

10.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés, qui sont sélectionnés sur base des thématiques liées à l'acronyme NEWGEMS (en anglais : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security - tendances et thèmes d'activités liés à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité - voir politique de placement ci-dessous). Ces sociétés sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés dites « du futur » sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Ces sociétés « du futur » sont identifiées par l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security), et regroupent des tendances et thèmes d'activités liées à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité ; activités qui peuvent se définir comme suit (mais sans être exhaustives).

- « **Nanotechnology** » : La nanotechnologie englobe les entreprises opérant à un niveau moléculaire (la production de puces d'équipements semi-conducteurs, les diagnostics médicaux, les outils et services pour les sciences de la vie, etc. qui nécessitent une miniaturisation plus complexe) et les sociétés qui permettent ces avancées.

- « **Ecology** » : L'écologie englobe les sociétés dont l'activité a trait à l'environnement et à la protection de l'environnement comme les voitures électriques ou l'énergie propre.

- « **Wellness** » : Le bien-être englobe toute société dont l'activité vise la santé des humains et des animaux au travers, par exemple des outils médicaux ou la nutrition.

- « **Generation Z** » : La génération Z se réfère à la génération issue après les millénaires. Le gestionnaire investira ici dans des entreprises qui facilitent le mode de vie de cette génération. Les exemples relevant sont (le contenu (streaming ou gaming), (expérience (de voyages) ou fintech (paiements).

- « **E-society** » : L'E-Society englobe toute entreprise de commerce électronique, de support à la numérisation ou infrastructures cloud.

- « **Manufacturing 4.0** » : L'industrie 4.0 englobe toute société qui a trait à la nouvelle révolution industrielle et l'automatisation de l'entreprise comme la robotique et l'automatisation, le logiciel en tant que service (« software-as-a-service), l'industrie des objets et l'intelligence artificielle.

- « **Security** » : La sécurité englobe toute société qui a trait à la cyber sécurité à la sécurité financière et /ou à la sécurité physique.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

10.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions des grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2024, la valeur liquidative de DPAM B Equities NewGems Sustainable (part F) s'élevait à 371,88 EUR, soit une augmentation de 23,86 % depuis le début de l'année.

Au cours des deux dernières années, nous avons stratégiquement orienté le portefeuille vers les actions à forte capitalisation, en particulier les sociétés de technologie et de semi-conducteurs de premier plan. Cette décision s'est avérée être la bonne. Cependant, le fonds conserve une exposition considérable aux moyennes capitalisations, ce qui a continué à peser sur la performance au cours de l'année.

Environ deux tiers du rendement en 2024 peuvent être attribués au secteur des technologies de l'information, malgré une pondération moyenne de « seulement » 44 %. Si l'on y ajoute Netflix, Amazon et Alphabet, qui ne font pas partie du secteur des technologies de l'information, cela explique près de 90 % du rendement. Par ailleurs, nos expositions aux secteurs de la santé (qui représentent 20 % du fonds) et de l'industrie n'ont pas apporté de contribution positive. En d'autres termes, le secteur technologique (tiré par l'IA) s'est bien comporté, contrairement aux autres.

En ce qui concerne les technologies de l'information, les semi-conducteurs ont continué à surperformer de manière significative par rapport aux logiciels, grâce à une rotation vers les ayants droit de l'IA. Nvidia et TSMC, des « gagnants avérés », ont réalisé des performances exceptionnelles. Les entreprises Astera Labs et Marvell, des « Gagnants futurs » qui viennent d'être ajoutés, ont également fortement progressé. Notre exposition aux semi-conducteurs s'est moins bien comportée, en raison des inquiétudes concernant Intel, Samsung et la Chine.

Dans le secteur des logiciels, les investissements en cybersécurité ont, dans l'ensemble, permis d'enregistrer de bons résultats, de même que des sociétés spécialisées dans la surveillance des infrastructures en nuage. L'ajout de Palo Alto, qui a généré des résultats décevants, a été l'un des meilleurs ajouts de l'année. ServiceNow continue d'afficher des performances remarquables. En revanche, Adobe, Nice et Accenture ont sous-performé, les investisseurs évaluant le potentiel de perturbation de l'IA. Nous avons sorti Accenture et ajouté Oracle, Salesforce et Workday.

Nous avons également renforcé le portefeuille avec des sociétés de semi-conducteurs de qualité comme Analog Devices (anticipant un retournement de cycle) et Applied Materials, une entreprise de semi-conducteurs de premier plan à une valorisation raisonnable, tout en sortant Nordic Semi, BE Semiconductor Industries et Monolithic Power Systems, principalement pour des raisons de valorisation, ce qui s'est avéré être une bonne décision.

Dans le secteur de la santé, quelques titres, tels que Dexcom, Eurofins, RxSight et Paragon28, ont nui gravement aux performances pour diverses raisons. Par ailleurs, nous avons ajouté Novo Nordisk, le fabricant de médicaments contre le diabète et l'obésité, qui a intégré le camp des sous-performants suite à la communication des résultats cliniques de son médicament de nouvelle génération anti-obésité n'ayant pas répondu aux attentes. Côté positif, la performance de Doximity a presque doublé grâce à une accélération de la croissance, tandis qu'Intuitive Surgical a enregistré une hausse en raison des attentes élevées suscitées par son dernier robot Da Vinci. La plupart des positions les plus importantes dans le domaine de la santé n'ont affiché que des rendements légèrement positifs. Au cours de l'année, nous avons ajouté Novo Nordisk, Vertex Pharma et RxSight, et abandonner Tigermed, Doximity, Paragon28 et Dexcom.

Dans le secteur financier, nous continuons à privilégier une combinaison de « Gagnants avérés » innovants, tels que Progressive, Moody's, Visa ou London Stock Exchange, qui ont enregistré d'excellentes performances, tout en étant plus décorrélés du reste des investissements. Le gagnant, FutureWise, a également fait une belle remontée vers la fin de l'année grâce à l'adoption de sa solution par un grand nombre d'acteurs financiers de premier plan. Au cours de l'année, nous avons sorti Beazley, PayPal et FincoBank.

Au sein du secteur industriel, les sociétés à moyenne capitalisation comme IMCD et Spirax-Sarco ont à nouveau connu une forte correction. Uber a également connu une baisse importante, les craintes liées à la conduite autonome ayant

remis en question son modèle d'entreprise. Nous avons ajouté Inpost, une société de livraison de colis, à la stratégie, et nous sommes parvenus à sortir l'entreprise d'énergie solaire Shoals and Tomra.

Enfin, dans le secteur des biens de consommation courante, Booking s'est très bien comportée, tout comme On Holdings, dont nous nous sommes retirés pour des raisons de valorisation. Airbnb et Lululemon ont connu des périodes plus difficiles ainsi qu'une correction significative. Nous avons sorti Lululemon. Au sein du secteur des produits de base, Bakkafrøst et Kerry ont enregistré des résultats acceptables. Nous nous sommes retirés de Kerry pour des raisons de valorisation.

10.1.6. Politique future

Nous ne nous dérogerons pas à notre stratégie d'investissement dans des entreprises innovantes. C'est pourquoi nous avons identifié 7 thèmes majeurs dans lesquels nous investissons : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-Society, Manufacturing 4.0 et Security. Ces thèmes constituent notre nom, NEWGEMS. Dans chaque décision d'investissement, nous gardons à l'esprit une certaine approche en haltères entre, d'une part, une croissance plus élevée, des valeurs relativement onéreuses et plus risquées et, d'autre part, une croissance plus éprouvée, des titres moins chers et plus défensifs. En outre, nous intégrons des KPI ESG durables (liés à chaque thème) dans notre processus d'investissement, étant convaincus que les risques et les opportunités ESG doivent faire partie intégrante d'un processus fondamental.

10.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4 à l'exception de la classe W USD: 5

10.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.821.624.847,08	1.350.132.493,58
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.793.940.719,92	1.331.254.918,06
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.793.940.719,92	1.331.254.918,06
a.	Actions	1.793.940.719,92	1.331.254.918,06
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-5.053.354,89	-3.286.521,18
A.	Créances	1.095.320,47	2.133.981,80
a.	Montants à recevoir	759.817,90	1.990.234,94
b.	Avoirs fiscaux	9.270,72	47.449,16
d.	Autres	326.231,85	96.297,70
B.	Dettes	-6.148.675,36	-5.420.502,98
a.	Montants à payer (-)	-565.837,18	-1.334.433,15
e.	Autres (-)	-5.582.838,18	-4.086.069,83
V.	Dépôts et liquidités	32.737.482,05	22.164.096,70
A.	Avoirs bancaires à vue	32.737.482,05	22.164.096,70
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.821.624.847,08	1.350.132.493,58
A.	Capital	963.051.255,24	820.034.142,10
B.	Participations au résultat	5.649.525,87	-2.392.652,68
C.	Résultat reporté	524.998.835,95	221.465.965,07
D.	Résultat de l'exercice	327.925.230,02	311.025.039,09

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

10.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		341.332.604,52	321.205.172,70
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	341.613.977,64	321.666.046,36
a.	Actions	341.613.977,64	321.666.046,36
	Gain réalisé	251.538.177,81	169.711.980,73
	Perte réalisée	-66.173.643,91	-119.513.401,59
	Gain/Perte non-réalisé	156.249.443,74	271.467.467,22
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	57,83	
	Gain /Perte réalisée	57,83	
H.	Positions et opérations de change	-281.430,95	-460.873,66
b.	Autres positions et opérations de change	-281.430,95	-460.873,66
iv.	Autres	-281.430,95	-460.873,66
	Gain /Perte réalisée	-281.430,95	-460.873,66
II.	Produits et charges des placements	9.164.146,75	7.767.075,19
A.	Dividendes	9.061.841,50	7.678.672,82
B.	Intérêts (+/-)	1.431.876,58	817.960,60
b.	Dépôts et liquidités	1.431.876,58	817.960,60
	Intérêts d'emprunts (-)	-247.973,41	-942,74
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.081.597,92	-728.615,49
	D'origine étrangère	-1.081.597,92	-728.615,49
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-22.571.521,25	-17.947.208,80
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.888.174,45	-2.625.358,69
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-773.559,21	-635.988,64
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-18.239.985,66	-14.279.061,39
a.	Gestion financière	-17.511.825,95	-13.712.056,66
	Classe A (Dis)	-2.272.562,87	-1.797.869,15
	Classe B (Cap)	-9.579.647,16	-7.505.133,41
	Classe B USD (Cap)	-105.628,27	-44.226,19
	Classe E (Dis)	-274.425,33	-161.859,65
	Classe F (Cap)	-2.636.037,95	-2.168.577,97
	Classe F USD (Cap)	-10.795,59	-454,81
	Classe J (Cap)	-794.172,50	-516.193,33
	Classe L (Cap)	-169.066,97	-138.210,95
	Classe M (Dis)	-302.603,47	-300.415,40
	Classe N (Cap)	-71.391,06	-74.158,58
	Classe V (Dis)	-189.587,06	-150.447,91
	Classe W (Cap)	-1.069.560,89	-845.003,44
	Classe W USD (Cap)	-36.346,83	-9.505,87
b.	Gestion administrative et comptable	-728.159,71	-567.004,73
E.	Frais administratifs (-)	-110.802,22	-77.139,10
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.105,31	-7.276,15
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.130,12	-852,40
H.	Services et biens divers (-)	-90.844,72	-32.643,13
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-299.359,39	-210.771,63
	Classe A (Dis)	-86.617,47	-72.287,32
	Classe B (Cap)	-102.320,61	-74.619,11
	Classe B USD (Cap)	-1.435,10	-721,83
	Classe E (Dis)	-3.315,69	-392,43
	Classe F (Cap)	-27.845,88	-10.444,42
	Classe F USD (Cap)	-341,81	
	Classe J (Cap)	-16.045,10	-2.569,15
	Classe L (Cap)	-531,55	-307,54
	Classe M (Dis)	-38.781,06	-39.628,98

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-6.367,06	-5.580,60
	Classe P (Cap)	-5.228,01	-1.633,39
	Classe V (Dis)	-1.531,91	-375,96
	Classe W (Cap)	-8.181,10	-2.157,40
	Classe W USD (Cap)	-817,04	-53,50
K.	Autres charges (-)	-162.560,17	-78.117,67
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-13.407.374,50	-10.180.133,61
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	327.925.230,02	311.025.039,09
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	327.925.230,02	311.025.039,09

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	858.573.591,84	530.098.351,48
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	524.998.835,95	221.465.965,07
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	327.925.230,02	311.025.039,09
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	5.649.525,87	-2.392.652,68
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-832.300.455,12	-524.998.835,95
IV.	(Distribution des dividendes)	-26.273.136,72	-5.099.515,53

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Canada							
CANADIAN PACIFIC	204.667	CAD	104,08	14.303.670,54		0,80%	0,79%
				14.303.670,54		0,80%	0,79%
Danemark							
NOVO NORDISK B	219.123	DKK	624,20	18.341.423,00		1,02%	1,01%
				18.341.423,00		1,02%	1,01%
Espagne							
CELLNEX TELECOM	1.086.754	EUR	30,51	33.156.864,54		1,85%	1,82%
				33.156.864,54		1,85%	1,82%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	130.000	NOK	634,00	7.008.205,43		0,39%	0,38%
				7.008.205,43		0,39%	0,38%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	250.999	GBP	104,68	31.778.634,88		1,77%	1,74%
LONDON STOCK EXCHANG	175.886	GBP	112,85	24.006.694,61		1,34%	1,32%
SPIRAX GROUP PLC	224.466	GBP	68,55	18.610.479,32		1,04%	1,02%
WISE-A RG	1.411.169	GBP	10,66	18.194.317,30		1,01%	1,00%
				92.590.126,11		5,16%	5,08%
Irlande							
LINDE PLC NPV -NEW-	50.430	USD	418,67	20.389.693,96		1,14%	1,12%
				20.389.693,96		1,14%	1,12%
Israël							
CYBER-ARK SOFTWARE	84.185	USD	333,15	27.084.725,01		1,51%	1,49%
NICE LTD ADR	101.933	USD	169,84	16.718.783,89		0,93%	0,92%
				43.803.508,90		2,44%	2,40%
Italie							
REPLY S.P.A.	55.000	EUR	153,40	8.437.000,00		0,47%	0,46%
				8.437.000,00		0,47%	0,46%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROFINS SCIENTIFIC	295.700	EUR	49,31	14.580.967,00		0,81%	0,80%
INPOST S.A.	1.000.000	EUR	16,51	16.510.000,00		0,92%	0,91%
				31.090.967,00		1,73%	1,71%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	33.112	EUR	558,80	18.502.985,60		1,03%	1,02%
ASML HOLDING NV	25.547	EUR	678,70	17.338.748,90		0,97%	0,95%
IMCD N.V.	106.124	EUR	143,50	15.228.794,00		0,85%	0,84%
				51.070.528,50		2,85%	2,80%
Suède							
EPIROC AB A	494.907	SEK	192,55	8.328.833,01		0,46%	0,46%

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FORTNOX AB	2.442.955	SEK	72,10	15.394.577,24		0,86%	0,85%
				23.723.410,25		1,32%	1,30%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	313.600	USD	197,49	59.809.622,40		3,33%	3,28%
				59.809.622,40		3,33%	3,28%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	328.577	USD	113,11	35.891.206,63		2,00%	1,97%
ADOBE INC	39.244	USD	444,68	16.852.749,32		0,94%	0,93%
AIRBNB INC -A-	215.659	USD	131,41	27.368.178,84		1,53%	1,50%
ALPHABET INC -A-	500.434	USD	189,30	91.484.457,94		5,10%	5,02%
AMAZON.COM INC -A-	530.303	USD	219,39	112.354.587,32		6,26%	6,17%
ANALOG	82.654	USD	212,53	16.964.623,75		0,95%	0,93%
APPLE	40.975	USD	250,42	9.909.183,49		0,55%	0,54%
APPLIED MATERIALS	129.064	USD	162,63	20.270.090,12		1,13%	1,11%
ASTERA LABS INC	99.342	USD	132,45	12.706.757,99		0,71%	0,70%
BOOKING HLDG	4.591	USD	4.968,42	22.028.021,46		1,23%	1,21%
BROADCOM INC	83.399	USD	231,84	18.672.355,54		1,04%	1,03%
CLOUDFLARE INC -A-	101.126	USD	107,68	10.515.932,09		0,59%	0,58%
DANAHER CORP	160.717	USD	229,55	35.627.800,43		1,99%	1,96%
DATADOG-A	216.022	USD	142,89	29.809.158,45		1,66%	1,64%
DYNATRACE INC	416.350	USD	54,35	21.852.846,45		1,22%	1,20%
EDWARDS LIFESCIENCES	153.064	USD	74,03	10.942.856,51		0,61%	0,60%
IMPINJ	90.888	USD	145,26	12.749.773,91		0,71%	0,70%
INSPIRE MED SYS	115.668	USD	185,38	20.707.420,42		1,15%	1,14%
INTUITIVE SURGICAL	28.644	USD	521,96	14.438.457,02		0,80%	0,79%
IQVIA HOLDINGS INC	83.803	USD	196,51	15.903.551,45		0,89%	0,87%
LAM RESEARCH	332.882	USD	72,23	23.219.765,20		1,29%	1,27%
MARVELL TECHNOLOGY	254.013	USD	110,45	27.093.902,32		1,51%	1,49%
MICRON TECHNOLOGY	183.857	USD	84,16	14.942.931,07		0,83%	0,82%
MICROSOFT	339.447	USD	421,50	138.171.811,20		7,70%	7,59%
MOODY	27.521	USD	473,37	12.580.990,60		0,70%	0,69%
NETFLIX	35.773	USD	891,32	30.792.071,81		1,72%	1,69%
NVIDIA CORP	760.249	USD	134,29	98.593.759,74		5,50%	5,41%
ON SEMICONDUCTOR	200.095	USD	63,05	12.183.476,34		0,68%	0,67%
ONTO INNO	161.911	USD	166,67	26.060.556,61		1,45%	1,43%
ORACLE	153.206	USD	166,64	24.654.995,50		1,37%	1,35%
PALO ALTO NETWORKS	173.472	USD	181,96	30.482.824,84		1,70%	1,67%
PROGRESSIVE	47.000	USD	239,61	10.875.586,67		0,61%	0,60%
ROPER TECHNOLOGIES	31.538	USD	518,63	15.795.801,97		0,88%	0,87%
RXSGHT INC	592.031	USD	34,38	19.656.229,63		1,10%	1,08%
SALESFORCE INC	45.071	USD	334,33	14.551.991,72		0,81%	0,80%
SENTINELONE INC -A-	531.136	USD	22,20	11.386.981,36		0,63%	0,63%
SERVICENOW INC	27.847	USD	1.060,12	28.509.088,98		1,59%	1,57%
SYNOPLYS	61.547	USD	485,36	28.848.335,99		1,61%	1,58%
THERMO FISHER SCIEN	81.634	USD	520,23	41.012.511,66		2,29%	2,25%
UBER TECHNOLOGIES	484.550	USD	60,32	28.226.031,87		1,57%	1,55%
UNITEDHEALTH	57.304	USD	505,86	27.994.013,94		1,56%	1,54%
VERTEX	42.270	USD	402,70	16.438.560,12		0,92%	0,90%
VISA-A	245.650	USD	316,04	74.973.661,03		4,18%	4,12%
WORKDAY INC -A-	143.538	USD	258,02	35.766.121,00		1,99%	1,96%
ZOETIS-A	158.166	USD	162,93	24.886.515,09		1,39%	1,37%
ZSCALER INC	88.777	USD	180,41	15.467.173,90		0,86%	0,85%
				1.390.215.699,29		77,50%	76,32%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.793.940.719,92</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,48%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.793.940.719,92		100,00%	98,48%
Total - portefeuille				1.793.940.719,92		100,00%	98,48%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		62,90			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		32.678.679,24			1,79%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		58.739,91			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				32.737.482,05			1,80%
Total - Dépôts et Liquidités				32.737.482,05			1,80%
Créances et dettes diverses				-5.053.354,89			-0,28%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.821.624.847,08			100,00%

10.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	77,50%
ROYAUME-UNI	5,16%
TAÏWAN	3,33%
PAYS-BAS	2,85%
ISRAËL	2,44%
ESPAGNE	1,85%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,73%
SUEDE	1,32%
IRLANDE	1,14%
DANEMARK	1,02%
CANADA	0,80%
ITALIE	0,47%
FEROE	0,39%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	31,92%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	20,46%
PHARMACIE - COSMETIQUE	9,30%
DISTRIBUTION	6,26%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,79%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,37%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	4,18%
TELECOMMUNICATIONS	3,33%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,71%
SERVICES DIVERS	2,37%
BIOTECHNOLOGIE	2,01%
DIVERS	1,99%
PHOTO & OPTIQUE	1,45%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,14%
TRANSPORTS AERIENS	0,92%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,80%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	0,61%
AGRICULTURE & PECHE	0,39%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	373.063.768,61	616.772.099,25	989.835.867,86
Ventes	373.391.048,45	495.372.995,19	868.764.043,64
Total 1	746.454.817,06	1.112.145.094,44	1.858.599.911,50
Souscriptions	248.302.287,14	299.611.062,14	547.913.349,28
Remboursements	197.820.686,32	204.699.770,71	402.520.457,03
Total 2	446.122.973,46	504.310.832,85	950.433.806,31
Moyenne de référence de l'actif net total	1.521.581.796,98	1.711.798.863,84	1.617.210.049,18
Taux de rotation	19,74%	35,51%	56,16%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

10.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	87.643,09	159.780,57	612.008,34	76.464,34	90.891,90	597.580,78	123.447,97	114.961,27	606.067,48
B	503.485,59	819.271,04	1.983.273,18	424.173,67	458.021,30	1.949.425,56	510.548,04	474.163,20	1.985.810,39
B USD	4.232,74	7.136,12	9.492,16	7.342,14	3.678,25	13.156,05	29.905,57	7.491,25	35.570,37
E	20.278,40	81.182,35	108.322,50	1.542,84	16.461,97	93.403,37	149.393,59	33.834,43	208.962,52
F	380.437,72	892.983,22	1.036.413,51	392.088,06	445.505,17	982.996,41	252.825,76	282.246,02	953.576,15
F USD	0,00	0,00	0,00	458,00	0,00	458,00	14.787,00	97,00	15.148,00
J	727,00	2,00	4.325,00	392,00	684,00	4.033,00	2.320,00	45,00	6.308,00
L	11.411,81	8.465,16	25.851,65	10.590,54	12.095,17	24.347,02	5.606,18	5.977,21	23.975,99
M	11.028,78	91.171,73	222.004,68	10.096,64	69.638,40	162.462,92	30.833,05	40.667,36	152.628,61
N	12.000,56	28.059,03	88.127,69	3.618,99	66.009,74	25.736,94	9.463,46	6.045,73	29.154,67
P	59,00	351,00	1.862,00	237,00	510,00	1.589,00	446,00	590,00	1.445,00
V	9.297,00	41.318,83	100.759,66	8.230,84	11.848,63	97.141,87	24.014,75	23.110,70	98.045,92
W	265.008,83	402.077,18	472.852,00	315.147,65	434.616,39	353.383,26	237.845,22	207.544,33	383.684,15
W USD	2.113,56	7.792,48	4.414,33	2.100,31	2.452,46	4.062,18	36.023,75	2.992,35	37.093,58
TOTAL			4.669.706,71			4.309.776,35			4.537.470,83

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	17.380.497,72	30.994.879,65	14.484.055,41	17.073.612,63	29.106.463,00	27.129.416,75
B	122.360.871,09	193.245.045,53	102.381.573,25	109.537.762,02	154.833.123,43	143.145.814,43
B USD	1.070.832,57	1.670.603,34	1.742.816,69	874.335,40	9.054.889,72	2.283.968,71
E	4.215.605,59	14.350.981,47	272.385,69	3.313.822,03	36.829.734,92	8.660.628,39
F	104.559.489,22	242.764.935,64	105.806.945,57	118.370.999,96	87.677.619,61	97.165.429,97
F USD	0,00	0,00	130.588,86	0,00	5.339.036,69	33.360,24
J	20.897.088,06	56.429,80	12.026.001,69	21.310.882,11	93.953.646,47	1.731.058,05
L	2.721.672,93	2.027.508,61	2.512.984,00	2.780.104,25	1.603.246,34	1.706.141,49
M	2.272.771,74	17.774.993,53	1.960.467,35	13.456.828,04	7.530.184,07	9.818.540,25
N	2.989.035,54	6.877.972,39	885.786,18	15.685.158,36	3.023.646,70	1.917.522,97
P	2.433.581,55	15.151.101,81	10.206.436,55	21.887.605,26	23.440.237,69	33.069.125,06
V	1.809.911,93	7.851.617,73	1.588.197,56	2.267.667,44	5.730.339,30	5.614.414,30
W	67.137.836,99	103.946.604,82	82.377.173,46	112.059.464,63	77.614.160,85	69.286.314,86
W USD	551.544,09	1.945.818,67	554.454,69	639.536,33	12.177.020,49	958.721,56
TOTAL	350.400.739,02	638.658.492,99	336.929.866,95	439.257.778,46	547.913.349,28	402.520.457,03

Valeur nette d'inventaire									
EUR									
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024				
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action			
A	1.143.563.218,03	164,6	1.350.132.493,58	208,24	1.821.624.847,08	253,64			
B		207,8		266,1		326,94			
B USD		221,75		293,89		338,48			
E		169,71		216,55		266,03			
F		232,57		300,24		371,88			
F USD		0		337,51		391,89			
J		26.507,99		34.359,37		42.729,98			
L		202,61		257,41		313,78			
M		168,04		214,21		262,9			
N		215,82		278,43		344,66			
P		37.351,04		48.608,07		60.692,24			
V		167,27		213,45		262,22			
W		223,58		288,65		357,54			
W USD		238,56		318,77		370,13			
TOTAL		1.143.563.218,03				1.350.132.493,58		1.821.624.847,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

10.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

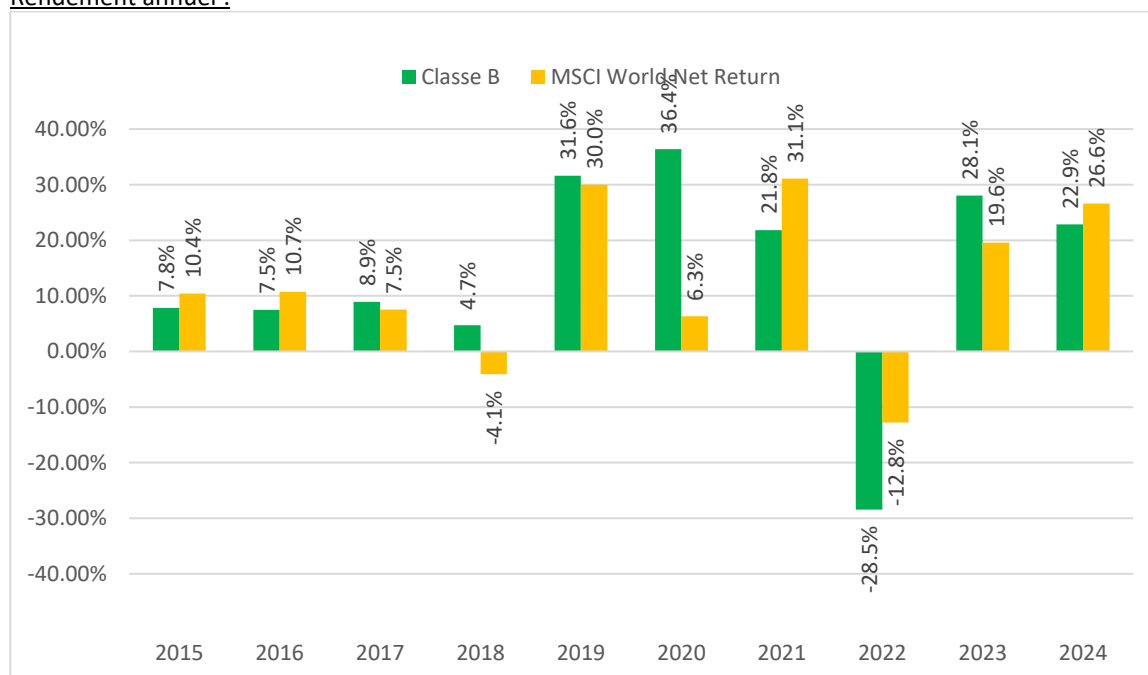
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World Net Return	26,60 % (en EUR)	9,71 % (en EUR)	12,98 % (en EUR)	11,67 % (en EUR)	02/10/2006	9,49 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	22,81 % (en EUR)	3,98 % (en EUR)	13,29 % (en EUR)	12,50 % (en EUR)	02/10/2006	6,70 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	22,86 % (en EUR)	4,02 % (en EUR)	13,34 % (en EUR)	12,52 % (en EUR)	02/10/2006	6,71 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	15,17 % (en EUR)	0,82 % (en EUR)			13/11/2020	6,30 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	23,87 % (en EUR)	4,87 % (en EUR)	14,25 % (en EUR)		26/07/2019	14,06 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	23,86 % (en EUR)	4,87 % (en EUR)	14,24 % (en EUR)	13,47 % (en EUR)		

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD	16,11 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	24,36 % (en EUR)	5,29 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	21,90 % (en EUR)	3,26 % (en EUR)	12,61 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	23,75 % (en EUR)	4,78 % (en EUR)	14,14 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	23,79 % (en EUR)	4,81 % (en EUR)	14,19 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	24,86 % (en EUR)	5,71 % (en EUR)	15,14 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	23,87 % (en EUR)	4,87 % (en EUR)	14,24 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	23,87 % (en EUR)	4,87 % (en EUR)	14,24 % (en EUR)	13,38 % (en EUR)		

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	16,11 % (en EUR)	1,64 % (en EUR)				

10.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0946563377:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe B - BE0946564383:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe B USD - BE6322806553:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe E - BE0948503371:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe F - BE0948502365:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe F USD - BE6322807569:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe J - BE6299426526:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe L - BE0948982310:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,54 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe M - BE6299430569:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe N - BE6299448744:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe P - BE6254420548:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe V - BE6246060360:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe W - BE6246061376:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Classe W USD - BE6322808575:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,56 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 38,30% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

10.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,30 EUR
	classe V 1,43 EUR
	classe M 1,44 EUR
2020	classe A 6,05 EUR
	classe E 6,14 EUR
	classe V 6,05 EUR
2021	classe M 6,09 EUR
	classe A 7,15 EUR
	classe E 7,31 EUR
2022	classe V 7,20 EUR
	classe M 7,24 EUR
	classe A 2,08 EUR
2023	classe E 2,15 EUR
	classe V 2,11 EUR
	classe M 2,12 EUR
2023	classe A 1,91 EUR
	classe E 1,99 EUR
	classe V 1,96 EUR
	classe M 1,97 EUR

10.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

10.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Newgems Sustainable s'engage à investir au moins 25 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 14 juin 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 24,47 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement des positions.

10.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
54930001NHP87EWOJE18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69.52% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20% inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société.

Dans le cas de la stratégie thématique, l'appréciation du profil ESG se fait au moyen d'une scorecard qui se concentre sur les 4 risques ESG les plus matériels pour l'émetteur. Le profil d'un émetteur sera jugé insuffisant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance si ce dernier score dans le dernier 20% sur plus de deux de ces quatre risques les plus matériels identifiés.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence calculée sur une période glissante de 3 ans: 597.86 tCO2e/M revenue contre 1231.55 tCO2e/M revenue (au 31/12/2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.25%	98.60%	98.48%
Investissement Durable	89.46%	90.80%	69.52%
Autres investissement Environnemental	65.89%	74.00%	30.88%
Social	88.12%	16.79%	37.06%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 436.6 Benchmark : 1113.06	Compartiment : 540.86 Benchmark : 1199.15	Compartiment : 597.86 Benchmark : 1231.55

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 69.52% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.42% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 30.88% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 37.06% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 65.17% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 65.17% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM ont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.59	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	6.17	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	5.41	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	5.02	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	4.12	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO. ADR	Industrie manufacturière	3.28	Taiwan
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	2.25	Etats-Unis
ABBOTT LABORATORIES	Industrie manufacturière	1.97	Etats-Unis
WORKDAY, INC. CLASS A	Information et communication	1.96	Etats-Unis
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	1.96	Etats-Unis
CELLNEX TELECOM SA	Information et communication	1.82	Espagne
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	1.74	Royaume-Uni
NETFLIX, INC.	Information et communication	1.69	Etats-Unis
PALO ALTO NETWORKS, INC.	Information et communication	1.67	Etats-Unis
DATADOG INC CLASS A	Information et communication	1.64	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

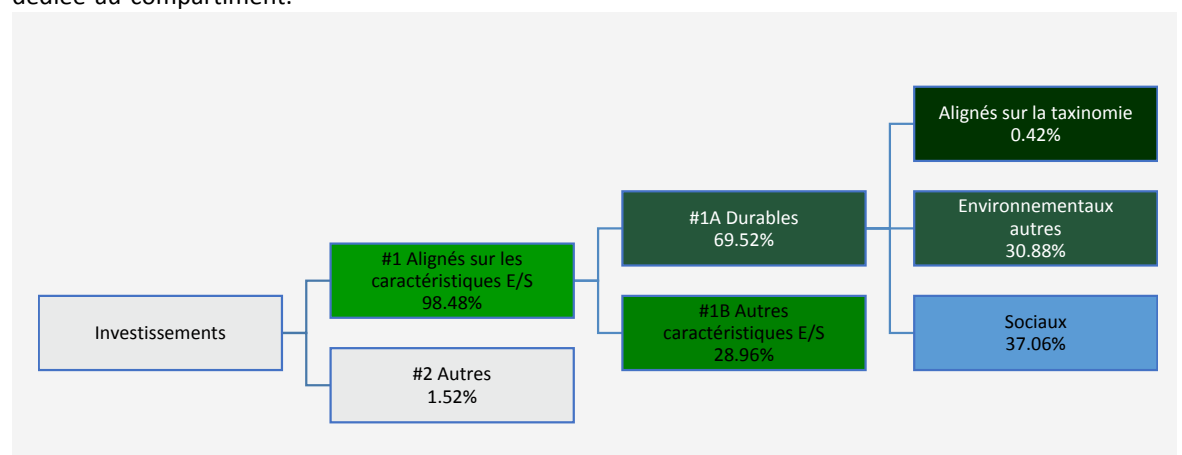
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.48% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 69.52% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	24.96
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	23.24
Information et communication	Services d'information	8.03
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.17
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	5.81
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	5.02
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.88
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.50
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2.71
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.40
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	2.33
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.13
Information et communication	Télécommunications	1.82
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.12
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.84
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.80
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.46
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.38
Liquidités	Liquidités	1.52



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.42% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0.35% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0.01% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

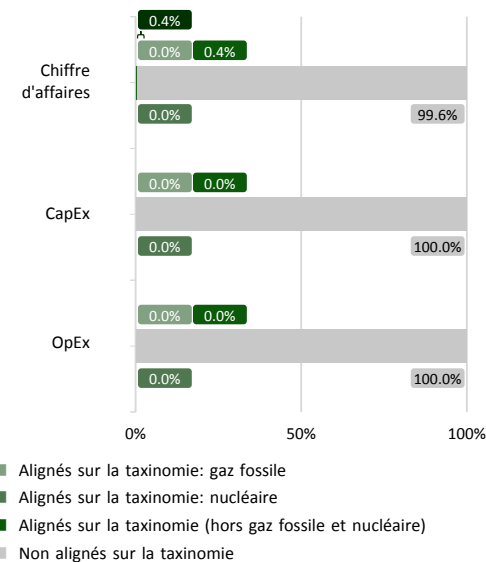
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 - des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

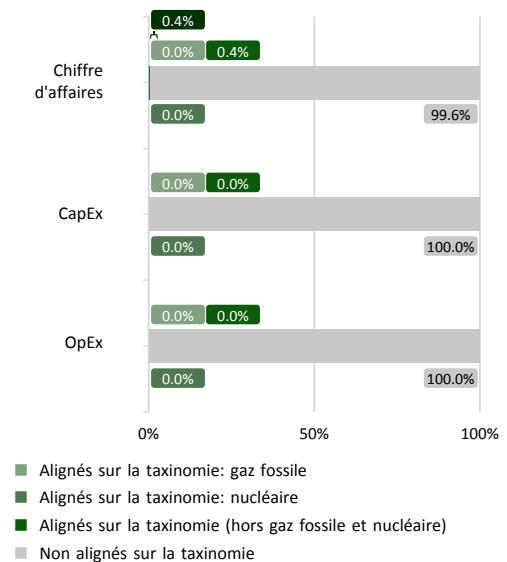
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%
 Activités habilitantes : 0.44%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.00%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	0.42%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 30.88% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 37.06% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.52% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN'S)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN'S)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 17/12/2007.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

11.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Les placements de ce compartiment consistent principalement, et ce sans limite géographique, en actions ou titres représentant le capital social des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs agro-alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces chaînes de valeurs agro-alimentaires s'étendent de la production d'aliments en ce compris les produits et les services qui contribuent à la production d'aliments jusqu'y compris la vente de produits alimentaires au consommateur. Les sociétés qui en raison de leurs activités telles que le stockage, le transport, l'emballage, le processing etc., apportent une valeur ajoutée aux chaînes de valeurs alimentaires, tombent dans le champ d'application de l'univers d'investissement. Par secteurs apparentés, il y a lieu de comprendre, entre autres, les entreprises actives dans les plantations, stockage, transport, emballage ou dans le secteur agricole en général.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Sont assimilés à ces placements tous autres titres donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans les dits placements.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

11.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities Sustainable Food Trends investit sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture et des denrées alimentaires, avec une exposition d'au moins 60 % des différentes entreprises à la chaîne de valeur. Le fonds investit dans une sélection de sous-thèmes sur base du contexte macroéconomique et sectoriel. Dans le cadre de chaînes de valeur ou de sous-thèmes spécifiques, nous réalisons une analyse ESG comparative complétée par des fiches d'évaluation individuelles.

Au cours de l'année, nous avons abandonné nos positions dans JDE Peet's (risque lié au prix du café), McCormick (valorisation et risque liés aux acquisitions), Carbios (après avoir retardé la construction de sa première usine de recyclage), Sysco (croissance modérée dans le secteur de la restauration), Sovos Brands (finalisation de l'acquisition par Campbell Soup) et Chr. Hansen (finalisation de la fusion avec Novozymes).

Nous avons pris de nouvelles positions dans Ajinomoto (restructuration potentielle des activités américaines et savoir-faire en matière de fermentation), Vital Farms (aviculteur à forte croissance axé sur la durabilité), Sweetgreen (chaîne innovante de restauration rapide et saine) et Simply Good Foods (collations protéinées et diététiques), tandis que Novonesis est entrée dans le fonds par le biais de la fusion de Chr. Hansen et Novozymes.

Ce sont les entreprises de produits de consommation de base qui ont le plus contribué aux résultats, notamment United Plantations (qui a profité de la hausse des prix de l'huile de palme), Lotus Bakeries (qui a maintenu une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires), Bakkafrøst (qui améliore constamment ses activités d'élevage de saumon en Écosse), Bellring Brands (qui est bien positionné en tant que fabricant de boissons protéinées) et MP Evans (qui a bénéficié du prix intéressant de l'huile de palme). Par ailleurs, Deere a enregistré de bonnes performances malgré les turbulences auxquelles le secteur a fait face, les agriculteurs continuant à réduire leurs achats de matériel. Deere est parvenu à compenser ses pertes en baissant ses coûts ainsi que sa production afin d'éviter des stocks élevés et la pression sur les prix qui en découle. Bien que l'année ait été assez volatile pour Tomra, les actions ont connu une hausse, car de nouveaux pays devraient prochainement lancer des systèmes de restitution des dépôts, ce qui devrait profiter à Tomra en tant que leader du marché mondial. CF Industries a continué à bénéficier de son avantage en termes de coût des intrants (accès au gaz naturel américain bon marché tout en investissant dans la décarbonisation de sa production d'ammoniac). Les fabricants de principes tels que DSM-Firmenich, Corbion et Novonesis ont également compensé leurs pertes après avoir enregistré de mauvais résultats en 2023.

Nutrien (pression sur les prix de la potasse), Carbios, AGCO (pas aussi bien positionné que Deere), Colruyt et Darling Ingredients (affaibli par les vignettes Crit'Air pour véhicule diesel) ont été des contributeurs préjudiciables.

11.1.6. Politique future

À l'avenir, nous poursuivrons nos investissements dans des sociétés qui contribuent à une production alimentaire équitable, saine et respectueuse de l'environnement. Nous continuerons donc à investir tout au long de la chaîne de valeur, des intrants au produit alimentaire final.

11.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

11.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		72.174.795,68	100.829.274,00
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	70.269.073,14	96.914.167,09
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	70.269.073,14	96.914.167,09
a.	Actions	70.269.073,14	96.914.167,09
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-151.755,49	-255.754,94
A.	Créances	96.213,72	401.237,11
a.	Montants à recevoir	3.847,11	239.072,97
b.	Avoirs fiscaux	34.775,37	61.426,55
d.	Autres	57.591,24	100.737,59
B.	Dettes	-247.969,21	-656.992,05
a.	Montants à payer (-)	-370,70	-319.896,97
c.	Emprunts (-)	-6,55	-3,56
e.	Autres (-)	-247.591,96	-337.091,52
V.	Dépôts et liquidités	2.057.478,03	4.170.861,85
A.	Avoirs bancaires à vue	2.057.478,03	4.170.861,85
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		72.174.795,68	100.829.274,00
A.	Capital	33.298.327,63	151.146.612,53
B.	Participations au résultat	-111.696,63	-676.732,96
C.	Résultat reporté	33.242.589,25	-41.833.827,77
D.	Résultat de l'exercice	5.745.575,43	-7.806.777,80

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

11.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	3.995.947,79	-9.688.633,90
a.	Actions	3.995.947,79	-9.688.633,90
	Gain réalisé	4.569.183,72	6.627.215,25
	Perte réalisée	-5.756.922,96	-5.707.106,92
	Gain/Perte non-réalisé	5.183.687,03	-10.608.742,23
D.	Autres valeurs mobilières		18.758,72
	Gain réalisé		18.758,72
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-26.223,32	-45.407,99
b.	Autres positions et opérations de change	-26.223,32	-45.407,99
iv.	Autres	-26.223,32	-45.407,99
	Gain /Perte réalisée	-26.223,32	-45.407,99
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	3.119.805,93	3.842.817,41
B.	Intérêts (+/-)	109.298,51	167.589,02
b.	Dépôts et liquidités	109.298,51	167.589,02
	Intérêts d'emprunts (-)	-36.728,71	-73.123,64
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-260.758,00	-303.402,19
	D'origine belge	-56.010,00	-90.713,70
	D'origine étrangère	-204.748,00	-212.688,49
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-109.514,34	-189.171,72
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-40.332,12	-60.326,54
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-941.038,07	-1.393.127,34
a.	Gestion financière	-901.673,61	-1.334.456,19
	Classe A (Dis)	-69.707,02	-85.789,68
	Classe B (Cap)	-331.131,47	-497.309,87
	Classe E (Dis)	-272,30	-2.740,83
	Classe F (Cap)	-365.290,82	-513.825,75
	Classe L (Cap)	-2.161,60	-2.071,25
	Classe M (Dis)	-1.419,28	-3.546,87
	Classe N (Cap)	-9.874,67	-12.638,40
	Classe V (Dis)	-8.507,39	-9.368,64
	Classe W (Cap)	-113.309,06	-207.164,90
b.	Gestion administrative et comptable	-39.364,46	-58.671,15
E.	Frais administratifs (-)	-27.875,56	-31.005,63
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-207,50	-844,80
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-36,70	-111,52
H.	Services et biens divers (-)	-10.910,78	-8.947,46
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.814,76	-21.004,19
	Classe A (Dis)	-1.797,52	-2.681,09
	Classe B (Cap)	-8.958,20	-12.460,46
	Classe E (Dis)	-1,73	-7,53
	Classe F (Cap)	-4.242,42	-4.375,45
	Classe L (Cap)	-4,67	-2,30
	Classe M (Dis)	-2,00	-518,07
	Classe N (Cap)	-84,04	-256,08
	Classe P (Cap)		-0,59
	Classe V (Dis)	-56,01	-40,69
	Classe W (Cap)	-668,17	-661,93
K.	Autres charges (-)	-10.036,94	-20.836,03

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	1.775.850,96	1.908.505,37
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	5.745.575,43	-7.806.777,80
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	5.745.575,43	-7.806.777,80

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	38.876.468,05	33.350.317,01
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	33.242.589,25	41.833.827,77
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.745.575,43	-7.806.777,80
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-111.696,63	-676.732,96
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-38.865.998,66	-33.242.589,25
IV.	(Distribution des dividendes)	-10.469,39	-107.727,76

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
COLRUYT	80.000	EUR	36,24	2.899.200,00		4,13%	4,02%
LOTUS BAKERIES	410	EUR	10.780,00	4.419.800,00		6,29%	6,12%
SIPEF	28.000	EUR	56,80	1.590.400,00		2,26%	2,20%
				8.909.400,00		12,68%	12,34%
Brésil							
SAO MARTINHO SA	90.000	BRL	23,26	327.236,92		0,47%	0,45%
				327.236,92		0,47%	0,45%
Canada							
JAMIESON WELLNES INC	25.000	CAD	36,71	616.249,79		0,88%	0,85%
NUTRIEN LTD	12.000	CAD	64,32	518.274,30		0,74%	0,72%
				1.134.524,09		1,61%	1,57%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	62.000	EUR	97,72	6.058.640,00		8,62%	8,39%
SIG GROUP AG	25.000	CHF	17,88	476.317,33		0,68%	0,66%
				6.534.957,33		9,30%	9,05%
Allemagne							
HELLOFRESH SE	35.000	EUR	11,76	411.600,00		0,59%	0,57%
KWS SAAT	32.000	EUR	58,80	1.881.600,00		2,68%	2,61%
SYMRISE AG	6.000	EUR	102,65	615.900,00		0,88%	0,85%
				2.909.100,00		4,14%	4,03%
Danemark							
NOVONESIS -B-	27.586	DKK	407,70	1.508.171,54		2,15%	2,09%
				1.508.171,54		2,15%	2,09%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	65.000	NOK	634,00	3.504.102,72		4,99%	4,86%
				3.504.102,72		4,99%	4,86%
France							
ROBERTET SA	2.300	EUR	848,00	1.950.400,00		2,78%	2,70%
SODEXO	7.000	EUR	79,55	556.850,00		0,79%	0,77%
				2.507.250,00		3,57%	3,47%
Royaume-Uni							
COMPASS GROUP	65.000	GBP	26,62	2.092.767,30		2,98%	2,90%
GENUS PLC	15.000	GBP	15,50	281.204,64		0,40%	0,39%
MP EVANS GROUP PLC	135.000	GBP	9,94	1.623.004,35		2,31%	2,25%
TATE AND LYLE PLC	360.000	GBP	6,50	2.828.011,61		4,02%	3,92%
TREATT	100.000	GBP	4,87	589.017,90		0,84%	0,82%
				7.414.005,80		10,55%	10,27%

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
KERRY	9.000	EUR	93,25	839.250,00		1,19%	1,16%
				839.250,00		1,19%	1,16%
Japon							
AJINOMOTO	19.000	JPY	6.452	753.278,87		1,07%	1,04%
YAKULT	35.000	JPY	2.987	642.408,22		0,91%	0,89%
				1.395.687,09		1,99%	1,93%
Malaisie							
UNITED PLANTATIONS	365.000	MYR	31,08	2.450.018,90		3,49%	3,39%
				2.450.018,90		3,49%	3,39%
Pays-Bas							
CORBION	75.000	EUR	21,60	1.620.000,00		2,31%	2,24%
OCI	75.000	EUR	10,81	811.125,00		1,15%	1,12%
				2.431.125,00		3,46%	3,37%
Norvège							
LEROY SEAFOOD GROUP	85.000	NOK	49,16	355.308,02		0,51%	0,49%
MOWI ASA	160.000	NOK	194,75	2.649.547,21		3,77%	3,67%
SALMAR ASA	15.000	NOK	540,50	689.383,95		0,98%	0,96%
TOMRA SYSTEMS ASA	265.000	NOK	146,60	3.303.345,95		4,70%	4,58%
				6.997.585,13		9,96%	9,70%
États-Unis d'Amérique							
AGCO	10.000	USD	93,48	902.752,29		1,28%	1,25%
BELLRNG BRNDS INC	25.000	USD	75,34	1.818.928,05		2,59%	2,52%
CF INDUSTRIES HLDGS	75.000	USD	85,32	6.179.623,37		8,79%	8,56%
DARLING INGREDIENTS	110.000	USD	33,69	3.578.850,80		5,09%	4,96%
DEERE	15.000	USD	423,70	6.137.614,68		8,73%	8,50%
MIDDLEBY CORP	3.000	USD	135,45	392.419,12		0,56%	0,54%
SWEETGREEN INC	14.000	USD	32,06	433.452,44		0,62%	0,60%
THE SIMPLY GOOD	14.000	USD	38,98	527.011,11		0,75%	0,73%
VITAL FARMS	20.000	USD	37,69	727.957,51		1,04%	1,01%
ZOETIS-A	4.500	USD	162,93	708.049,25		1,01%	0,98%
				21.406.658,62		30,46%	29,66%
<u>Total - Actions</u>				<u>70.269.073,14</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,36%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				70.269.073,14		100,00%	97,36%
Total - portefeuille				70.269.073,14		100,00%	97,36%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.053.326,39			2,84%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.144,75			0,01%
Intérêts sur CC		NOK		6,64			0,00%
Intérêts sur CC		JPY		0,25			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.057.478,03			2,85%
				2.057.478,03			2,85%

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Dépôts et Liquidités							
Créances et dettes diverses				-151.755,49			-0,21%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				72.174.795,68			100,00%

11.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	30,45%
BELGIQUE	12,68%
ROYAUME-UNI	10,55%
NORVEGE	9,96%
SUISSE	9,30%
FEROE	4,99%
ALLEMAGNE	4,14%
FRANCE	3,57%
MALAISIE	3,49%
PAYS-BAS	3,46%
DANEMARK	2,15%
JAPON	1,99%
CANADA	1,61%
IRLANDE	1,19%
BRESIL	0,47%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
AGRICULTURE & PECHE	21,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	18,09%
PRODUITS CHIMIQUES	11,82%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	10,09%
CONSTRUCTION MECANIQUE	10,02%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,25%
SOURCES D'ENERGIE	5,09%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	4,70%
DISTRIBUTION	4,13%
LOISIRS & TOURISME	3,60%
DIVERS	1,62%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,84%
PHOTO & OPTIQUE	0,59%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,56%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.290.249,90	2.268.606,56	3.558.856,46
Ventes	15.000.368,93	19.199.529,27	34.199.898,20
Total 1	16.290.618,83	21.468.135,83	37.758.754,66
Souscriptions	3.099.751,31	1.830.254,62	4.930.005,93
Remboursements	19.044.332,29	20.203.160,26	39.247.492,55
Total 2	22.144.083,60	22.033.414,88	44.177.498,48
Moyenne de référence de l'actif net total	94.370.660,24	80.738.155,46	87.517.160,57
Taux de rotation	-6,20%	-0,70%	-7,33%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

11.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	9.382,14	5.021,72	38.559,51	1.565,12	7.021,61	33.103,01	2.729,28	8.523,45	27.308,84
B	82.264,29	95.359,70	215.664,61	13.659,94	86.389,22	142.935,33	3.529,85	47.114,53	99.350,65
E	1.740,00	300,00	3.534,56	0,00	3.307,56	227,00	0,00	0,00	227,00
F	345.793,80	174.606,01	373.729,12	89.311,69	179.185,69	283.855,12	10.094,33	117.513,82	176.435,63
L	259,90	5,32	472,04	85,58	0,00	557,61	90,34	105,19	542,76
M	905,00	0,00	2.837,70	248,18	53,00	3.032,88	0,00	3.032,88	0,00
N	2.530,00	889,00	10.443,62	1.150,00	3.952,03	7.641,59	317,00	2.970,00	4.988,59
P	2.060,45	3.500,00	0,00	0,00	1.607,46	0,00	0,00	0,00	0,00
V	1.697,00	2.814,37	7.069,87	1.604,00	1.163,86	7.510,01	135,18	1.822,00	5.823,19
W	136.179,63	88.156,58	184.600,37	49.027,42	147.482,91	86.144,88	9.706,46	28.538,95	67.312,39
TOTAL			836.911,40			565.007,42			381.989,05

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.551.438,74	819.076,55	230.882,27	1.000.956,68	407.999,66	1.251.272,36
B	16.313.182,96	18.651.012,47	2.390.137,39	14.705.624,11	607.441,14	8.158.979,77
E	276.555,60	54.105,00	0,00	465.363,34	0,00	0,00
F	75.284.944,14	36.360.959,99	17.203.172,32	34.206.006,64	1.985.498,16	23.201.668,86
L	51.353,49	1.070,15	14.335,00	0,00	15.486,00	17.484,56
M	155.545,96	0,00	38.720,58	7.960,60	0,00	440.783,69
N	520.247,90	173.012,53	207.958,25	720.334,23	55.180,55	552.610,23
P	518.719,92	822.360,00	0,00	348.498,74	0,00	0,00
V	302.693,00	503.374,17	248.515,12	178.530,01	20.703,23	286.968,74
W	29.548.281,07	18.082.761,86	9.136.216,08	26.761.565,72	1.837.697,19	5.337.724,34
TOTAL	124.522.962,78	75.467.732,72	29.469.937,01	78.394.840,07	4.930.005,93	39.247.492,55

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		150,13		141,83		148,09
B		177,03		167,24		176,99
E		153,05		145,32		153,03
F		198,15		188,77		201,45
L		175,29		164,35		172,62
M	157.567.071,29		100.829.274,00		72.174.795,68	
N		183,79		175,07		186,84
P		0		0		0
V		159,58		151,54		159,57
W		190,13		181,14		193,32
TOTAL	157.567.071,29		100.829.274,00		72.174.795,68	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

11.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

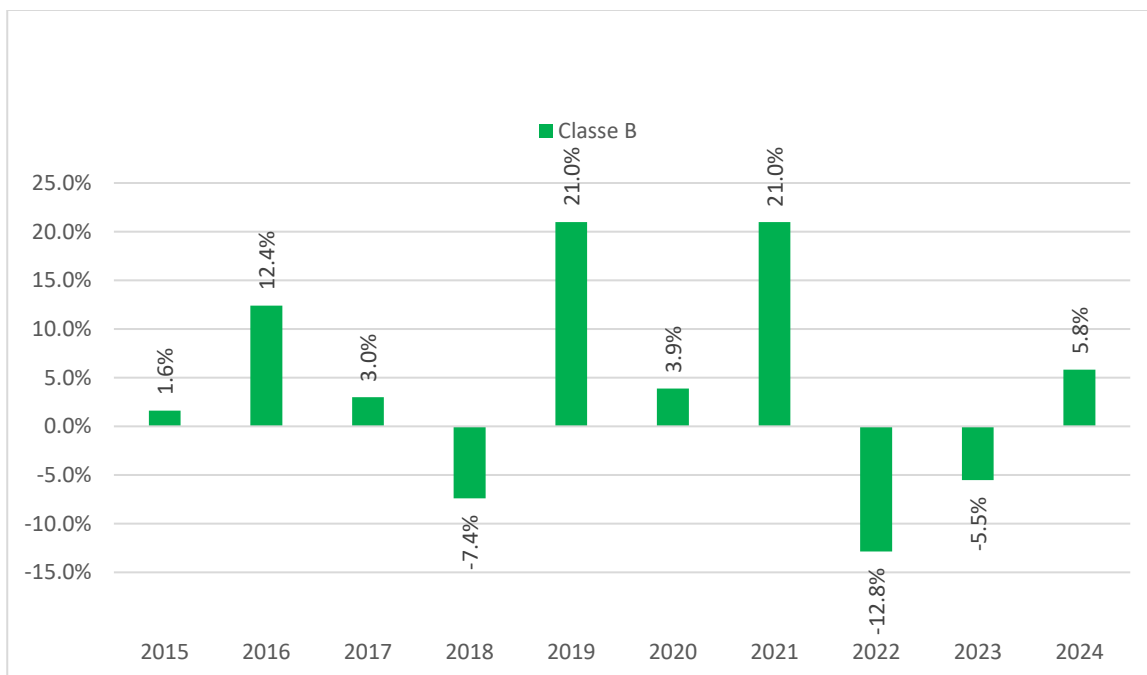
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	5,83 % (en EUR)	-4,49 % (en EUR)	1,83 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	5,83 % (en EUR)	-4,48 % (en EUR)	1,83 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	6,72 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	6,72 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	2,67 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)		

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	5,03 % (en EUR)	-5,16 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	6,72 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	2,64 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	6,72 % (en EUR)	-3,68 % (en EUR)	2,67 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	6,72 % (en EUR)	-3,68 % (en EUR)	2,67 % (en EUR)	4,54 % (en EUR)		

11.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0947763737:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,86 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe B - BE0947764743:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe E - BE0948505392:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe F - BE0948504387:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe L - BE0948980298:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe N - BE6299433597:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe V - BE6246065419:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe W - BE6246067431:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 33,15% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

11.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,06 EUR classe V 2,28 EUR classe M 2,20 EUR
2020	classe A 1,69 EUR classe E 1,70 EUR classe V 1,83 EUR classe M 1,70 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe E 2,75 EUR classe V 2,85 EUR classe M 2,58 EUR
2022	classe M 0,33 EUR classe E 0,50 EUR classe V 0,48 EUR
2023	classe M 2,01 EUR classe E 2,01 EUR classe V 2,10 EUR classe A 1,97 EUR

11.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

11.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates 19/07/2024 et 22/07/2024 un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment Sustainable Food Trends subfund. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué est de 40,51%. Le manquement a été causé par une augmentation de prix de 13,28% pour TOMRA SYSTEMS ASA entraînant un dépassement du poids de 5% de l'actif net du fonds.

Entre les dates de VNI 27/08/2024 et 29/08/2024, un dépassement passif a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total a été attribué à 40,603%. La violation a été causée par une augmentation de prix de 3,52% pour DARLING INGREDIENTS INC, ce qui a fait que le poids a dépassé 5% de l'actif net du fonds.

Entre les dates de VNI 18/10/2024 et 21/10/2024, un dépassement passif a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% de l'ANR du fonds. Le poids total a été attribué à 42,248%. La violation a été causée par une augmentation de prix de 2,98% pour DARLING INGREDIENTS INC, ce qui a fait que le poids a dépassé 5% de l'actif net du fonds.

Entre les dates de VNI 29/10/2024 et 30/10/2024, un dépassement passif a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% de l'actif net du fonds. Le poids total a été attribué à 41,768%. La rupture a été causée par les fluctuations du marché.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Sustainable Food Trends s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates VNI du 17 mai 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 24,02 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Sustainable Food Trends s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif durable. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates VNI du 17 mai 2024 et du 14 juin 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 42,39 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement des positions.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant une contribution nette positive à chaque ODD. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Sustainable Food Trends s'engage à investir au moins 25 % de ses actifs dans des placements ayant une contribution positive à l'ODD 2 (Faim « zéro »). En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 6 mai 2024 et du 28 octobre 2024. À la date de VNI du 6 mai 2024, ces actifs représentaient 16,06 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après une modification des informations du fournisseur de données.

11.11.4. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Identifiant d'entité juridique:
549300RTIGL1SBGOOZ17

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 65.95% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20% inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société.

Dans le cas de la stratégie thématique, l'appréciation du profil ESG a été fait au moyen d'une scorecard qui se concentre sur les quatre risques ESG les plus matériels pour l'émetteur. Le profil d'un émetteur a été jugé insuffisant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance si ce dernier a obtenu un score dans le dernier quintile sur plus de deux de ces quatre risques les plus matériels identifiés;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence (DAX Agri [1]), calculée sur une période glissante de 3 ans: 1399.29tCO2e/M revenue contre 1533.81tCO2e/M revenue (au 31.12.2024).

[1] L'indice Dax Agri est un indice composé de sociétés cotées actifs dans la chaîne de valeur de l'agriculture et de la nourriture. L'indice comprend des valeurs dans toute la chaîne de valeur cependant la majeure partie se concentre dans la partie amont. Par secteur, la partie matériaux (sociétés d'engrais et producteurs agrochimiques) représente autour de 31% tandis que les sociétés d'équipement agri pèsent autour de 20%. Les valeurs de consommation représentent autour de 30%, complété par des sociétés dans les secteurs de la santé, la consommation discrétionnaire et le secteur de l'énergie. Par pays, les Etats-Unis constituent la partie majeure (57%), suivi par L'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour et Canada dont le poids cumulé représente autour de 25%, le poids des autres pays étant inférieur à 5%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	0.00%	96.12%	97.36%
Investissement Durable	90.23%	76.20%	65.95%
Autres investissement Environnemental	0.00%	14.13%	25.72%
Social	87.69%	62.02%	40.23%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 1387.73 Benchmark : 1402.62	Compartiment : 1363.3 Benchmark : 1376.12	Compartiment : 1399.29 Benchmark : 1533.81

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pour la Période de Référence, les objectifs des investissements durables que le Compartiment aspirait à partiellement réaliser était d'investir (a) dans des sociétés dont l'activité principale vise une agriculture plus durable (notamment par une production alimentaire plus durable et une meilleure préservation des terres et de la biodiversité mais aussi le développement de produits, innovations et technologies visant à promouvoir une consommation alimentaire durable, à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables et enfin réduire les pertes et le gaspillage de nourriture) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur les ODD d'ordre social.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 65.95% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.01% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 25.72% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 40.23% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 46.19% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur les ODD d'ordre social.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur les ODD d'ordre social. Lors de la Période de Référence, 45.35% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les

résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfid-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CF INDUSTRIES HOLDINGS	Industrie manufacturière	8.56	Etats-Unis
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	8.50	Etats-Unis
DSM-FIRMENICH LTD	Industrie manufacturière	8.39	Pays-Bas
LOTUS BAKERIES	Industrie manufacturière	6.12	Belgique
DARLING INGREDIENTS	Industrie manufacturière	4.96	Etats-Unis
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	4.86	Norvège
TOMRA SYSTEMS ASA	Industrie manufacturière	4.58	Norvège
COLRUYT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	4.02	Belgique
TATE & LYLE PLC	Industrie manufacturière	3.92	Royaume-Uni
MARINE HARVEST ASA	Industrie manufacturière	3.67	Norvège
UNITED PLANTATIONS	Industrie manufacturière	3.39	Malaisie
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	2.90	Royaume-Uni
ROBERTET SA	Industrie manufacturière	2.70	France
KWS SAAT	Activités de services administratifs et de soutien	2.61	Allemagne
BELLRING BRANDS INC	Industrie manufacturière	2.52	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

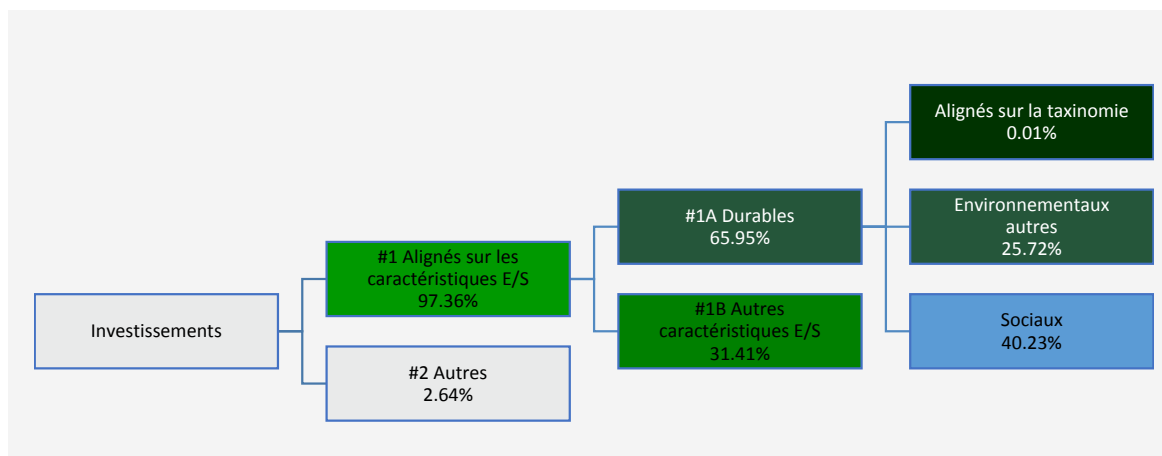
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.36% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 65.95% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	33.16
Industrie manufacturière	Industrie chimique	22.19
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14.88
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	5.81
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.59
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.36
Hébergement et restauration	Restauration	4.27
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.61
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	2.59
Agriculture, sylviculture et pêche	Sylviculture et exploitation forestière	2.25
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.66
Liquidités	Liquidités	2.64



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.01% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0.1% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

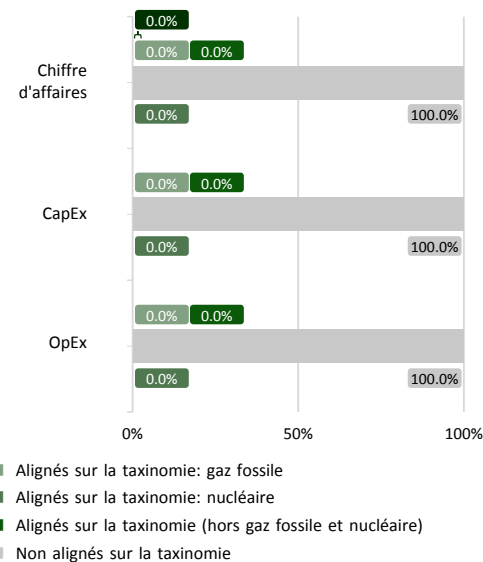
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 - des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

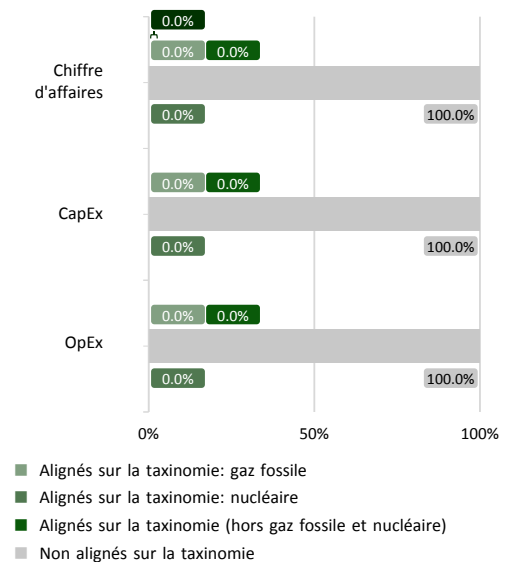
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%
 Activités habilitantes : 0.1%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.13%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.05%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	0.01%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 25.72% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 40.23% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.64% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad hoc si un événement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur. A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, au niveau de la recherche d'impact et thématiques de durabilité, DPAM s'est assurée que les produits et/ou services de l'entreprise ont contribué – en proportion de son chiffre d'affaires – à la réalisation des ODD 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN'S)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN'S)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR IG)

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 30/06/2010.

Prix de souscription lors de cette période: 50,00 EUR.

12.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales

Les émetteurs des instruments dans lesquels le portefeuille est investi doivent bénéficier d'un rating qui correspond au moins à Investment grade* auprès de chaque agence de notation (parmi Standards & Poors, Moody's et Fitch) proposant un suivi de l'émetteur.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous(*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des

valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovénie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

12.1.4. Indice et benchmark

JPM EMU Government Investment Grade Total Return

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle, notées « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P.Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin 2023, l'Europe entrait, selon nous, en récession, compte tenu des nombreux signaux d'alerte au sein de l'économie européenne. Toutefois, l'année 2024 s'est avérée différente, contre toute attente, l'économie européenne ayant pu se maintenir avec une faible croissance du PIB réel, mais demeurant positive. En parallèle, tout au long de l'année, l'inflation a poursuivi sa baisse, se rapprochant de l'objectif de la BCE.

Par conséquent, d'après nos convictions, nous avons conservé une position de surpondération de la durée tout au long de l'année. Le taux d'intérêt de l'obligations d'État allemande à 10 ans a commencé l'année aux alentours de 2 % et l'a terminée en hausse pour atteindre 2,40 %.

Cependant, nous avons été en mesure de limiter la contribution négative de notre surpondération de la durée en augmentant et en réduisant tactiquement la durée en fonction de la hausse ou de la diminution de l'attrait des taux d'intérêt. Plus concrètement, un Bund allemand à 10 ans proche de 2 % devenait moins intéressant, tandis qu'un taux d'environ 2,50 % semblait être une valeur sûre.

En outre, la BCE aurait dû, selon nous, réduire ses taux plus qu'elle ne l'a fait, nous étions donc dans une très bonne posture pour une pentification de la courbe des taux d'intérêt. Bien qu'ils aient fini par s'infléchir plus ou moins conformément aux attentes, cela a pris plus de temps que prévu.

Enfin, comme nous l'avons indiqué l'an passé, les allocations en faveur de pays deviendront une source de performance relative encore plus importante, l'absence de la BCE sur les marchés des obligations d'État rendant la sélection de pays de la plus haute importance. Ayant su sélectionner les bons pays au bon moment, nous avons pu en tirer des avantages considérables. Nos allocations à la France, à la Roumanie, à l'Allemagne et à la Slovaquie, en particulier, ont permis d'obtenir des performances relatives significatives.

12.1.6. Politique future

Bien que la baisse des rendements des obligations d'État européennes ait été reportée par rapport à nos prévisions d'il y a un an, une baisse plus structurelle peut encore se produire.

L'environnement européen demeurant stagflationniste, où la croissance du PIB réel est inférieure au potentiel et où l'inflation est relativement conforme à l'objectif, la BCE devra continuer à abaisser son taux directeur. Par conséquent, les taux d'intérêt du marché devraient également poursuivre leur baisse.

Bien que nous soyons d'accord sur le fait que la politique de Donald Trump pourrait être inflationniste, les impacts seront, selon nous, davantage ressentis à l'échelle des États-Unis. En fonction du dosage réel des politiques de Donald Trump et de la réaction des dirigeants européens qui en découlera, les conséquences peuvent être plus ou moins importantes sur l'Europe. Indépendamment de l'ampleur de ces incidences, elles seront, selon nous, négatives pour la croissance et l'inflation.

Les droits de douane impacteront d'autant plus la croissance de l'économie européenne par le biais des échanges commerciaux et, de ce fait, feront baisser la croissance réelle. Toutefois, la hausse significative des droits de douane sur les produits chinois contribuera surtout à un dumping vis-à-vis d'autres marchés. L'Europe sera à nouveau sur la sellette et importera donc la déflation chinoise, ce qui nuira à l'inflation européenne.

Comme c'est le cas depuis la fin des programmes d'achat d'obligations de la BCE depuis 2022, la sélection de pays restera un vecteur de performance relative important. Cela signifie que les marchés devront continuer à se concentrer sur les principes de base des pays en l'absence de la BCE en tant qu'acheteuse insensible aux prix. Notre allocation en faveur de la France sera particulièrement importante, compte tenu de notre sous-pondération significative actuelle. Au cours des prochains mois, nous devons réévaluer notre position dans ce pays du point de vue du portage, compte tenu des niveaux actuels des spreads, et non de la hausse des primes de risque.

12.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

12.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		196.297.465,73	181.734.842,87
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	189.738.476,08	177.492.046,10
A.	Obligations et autres titres de créance	189.738.476,08	177.492.046,10
a.	Obligations	189.738.476,08	177.492.046,10
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-743.582,15	-175.900,87
A.	Créances	40.746,91	488.038,48
a.	Montants à recevoir	40.746,91	97.788,48
d.	Autres		390.250,00
B.	Dettes	-784.329,06	-663.939,35
a.	Montants à payer (-)	-583.092,63	-515.599,18
e.	Autres (-)	-201.236,43	-148.340,17
V.	Dépôts et liquidités	5.126.280,01	2.735.857,87
A.	Avoirs bancaires à vue	5.126.280,01	2.735.857,87
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	2.176.291,79	1.682.839,77
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	2.176.291,79	1.682.839,77
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		196.297.465,73	181.734.842,87
A.	Capital	154.940.777,15	144.669.819,64
B.	Participations au résultat	-276.053,59	-934.226,75
C.	Résultat reporté	37.065.023,23	26.362.212,59
D.	Résultat de l'exercice	4.567.718,94	11.637.037,39

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		44.227.241,00	64.303.841,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	44.227.241,00	64.303.841,00
A.	Contrats à terme achetés	40.109.519,00	61.254.687,00
B.	Contrats à terme vendus	4.117.722,00	3.049.154,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

12.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	1.798.748,79	9.185.715,82
a.	Obligations	1.798.748,79	9.185.715,82
	Gain réalisé	3.662.500,90	7.153,63
	Perte réalisée	-1.651.342,54	-1.162.557,25
	Gain/Perte non-réalisé	-212.409,57	10.341.119,44
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-678.035,00	484.425,00
a.	Sur obligations	-678.035,00	484.425,00
ii.	Contrats à terme	-678.035,00	484.425,00
	Gain/Perte réalisé	-661.375,00	94.175,00
	Gain/Perte non-réalisé	-16.660,00	390.250,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,01	0,10
b.	Autres positions et opérations de change	0,01	0,10
iv.	Autres	0,01	0,10
	Gain /Perte réalisée	0,01	0,10
II. Produits et charges des placements		4.121.535,61	2.284.411,04
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	4.124.896,35	2.286.072,34
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	4.076.311,46	2.231.376,16
b.	Dépôts et liquidités	48.584,89	54.696,18
	Intérêts d'emprunts (-)	-3.339,49	-1.661,29
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-21,25	-0,01
	D'origine étrangère	-21,25	-0,01
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		58.401,17	69.175,90
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		58.401,17	69.175,90
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-732.931,64	-386.690,47
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-58.236,17	-34.139,01
B.	Charges financières (-)	-9.984,60	-6.325,20
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-99.188,37	-60.258,34
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-462.013,83	-230.151,71
a.	Gestion financière	-372.665,02	-180.814,26
	Classe A (Dis)	-4.484,54	-3.115,49
	Classe B (Cap)	-41.688,11	-14.604,95
	Classe F (Cap)	-325.595,51	-162.026,71
	Classe M (Dis)	-390,48	-520,66
	Classe W (Cap)	-506,38	-546,45
b.	Gestion administrative et comptable	-89.348,81	-49.337,45
E.	Frais administratifs (-)	-27.421,40	-21.482,20
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-519,24	-340,79
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-177,30	-65,51
H.	Services et biens divers (-)	-14.074,20	-7.408,22
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-30.250,59	-23.455,56
	Classe A (Dis)	-746,84	-433,28
	Classe B (Cap)	-7.820,78	-7.805,88
	Classe F (Cap)	-20.945,99	-14.620,76
	Classe M (Dis)	-96,16	-311,77
	Classe P (Cap)	-639,24	-281,28
	Classe W (Cap)	-1,58	-2,59
K.	Autres charges (-)	-31.065,94	-3.063,93
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.447.005,14	1.966.896,47
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		4.567.718,94	11.637.037,39

DPAM B

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	4.567.718,94	11.637.037,39

DPAM B

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	41.356.688,58	37.065.023,23
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	37.065.023,23	26.362.212,59
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	4.567.718,94	11.637.037,39
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-276.053,59	-934.226,75
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-41.329.119,93	-37.065.023,23
IV.	(Distribution des dividendes)	-27.568,65	

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-30	3.000.000	EUR	88,26	2.647.770,00		1,40%	1,35%
AUSTRIA 0,75 18-28	3.900.000	EUR	95,44	3.722.316,00		1,96%	1,90%
AUSTRIA 0,85 20-20	500.000	EUR	42,68	213.407,50		0,11%	0,11%
AUSTRIA 1,50 16-47	650.000	EUR	75,89	493.294,75		0,26%	0,25%
AUSTRIA 2,10 17-17	900.000	EUR	76,25	686.227,50		0,36%	0,35%
AUSTRIA 2,40 13-34	7.200.000	EUR	97,02	6.985.188,00		3,68%	3,56%
				14.748.203,75		7,77%	7,51%
Belgique							
BELGIQUE 0,1 20-30	1.000.000	EUR	87,69	876.885,00		0,46%	0,45%
BELGIQUE 2,25 17-57	200.000	EUR	75,06	150.115,00		0,08%	0,08%
BELGIUM 2,85 24-34	1.000.000	EUR	98,96	989.590,00		0,52%	0,50%
BELOLO44 5,00 04-35	1.600.000	EUR	117,38	1.878.072,00		0,99%	0,96%
EUR UNION 2,75 22-33	1.800.000	EUR	100,10	1.801.782,00		0,95%	0,92%
FLEMISH C 0,3 21-31	800.000	EUR	83,77	670.168,00		0,35%	0,34%
				6.366.612,00		3,36%	3,24%
Allemagne							
BUNDESREP 0,25 17-27	3.000.000	EUR	96,42	2.892.705,00		1,52%	1,47%
GERMANY 0,00 20-30	10.000.000	EUR	90,00	8.999.800,00		4,74%	4,58%
GERMANY 2,60 23-33	9.500.000	EUR	102,24	9.712.657,50		5,12%	4,95%
GERMANY 4,00 05-37	1.700.000	EUR	115,50	1.963.551,00		1,03%	1,00%
GERMANY 6,50 97-27	8.700.000	EUR	110,80	9.639.904,50		5,08%	4,91%
				33.208.618,00		17,50%	16,92%
Espagne							
SPAIN 0,80 20-27	6.000.000	EUR	96,19	5.771.220,00		3,04%	2,94%
SPAIN 1,00 21-42	4.956.000	EUR	68,01	3.370.600,38		1,78%	1,72%
SPAIN 1,45 19-29	4.350.000	EUR	95,81	4.167.865,50		2,20%	2,12%
SPAIN 1,45 21-71	2.300.000	EUR	50,93	1.171.424,50		0,62%	0,60%
SPAIN 1,95 15-30	9.800.000	EUR	96,69	9.475.228,00		4,99%	4,83%
SPAIN 2,35 17-33	1.100.000	EUR	95,74	1.053.107,00		0,56%	0,54%
SPAIN 2,90 16-46	950.000	EUR	90,59	860.562,25		0,45%	0,44%
SPAIN 3,25 24-34	1.700.000	EUR	101,88	1.731.892,00		0,91%	0,88%
SPAIN GOV 3,45 16-66	1.750.000	EUR	93,92	1.643.556,25		0,87%	0,84%
				29.245.455,88		15,41%	14,90%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	9.100.000	EUR	95,67	8.705.924,50		4,59%	4,44%
FINLAND 0,75 15-31	800.000	EUR	89,63	717.024,00		0,38%	0,37%
FINLAND 1,50 22-32	5.400.000	EUR	91,81	4.957.794,00		2,61%	2,53%
FINLAND 2,75 23-38	1.200.000	EUR	97,53	1.170.354,00		0,62%	0,60%
FINLAND 2,95 24-55	300.000	EUR	97,89	293.677,50		0,15%	0,15%
				15.844.774,00		8,35%	8,07%
France							
FRANCE 0,00 21-32	3.600.000	EUR	80,66	2.903.580,00		1,53%	1,48%
FRANCE 0,50 20-72	4.170.000	EUR	34,29	1.429.726,20		0,75%	0,73%
FRANCE 0,75 20-52	700.000	EUR	50,70	354.903,50		0,19%	0,18%
FRANCE 1,25 15-36	1.100.000	EUR	80,93	890.263,00		0,47%	0,45%
FRANCE 1,75 17-39	2.900.000	EUR	81,51	2.363.906,00		1,25%	1,20%
FRANCE 2,50 13-30	3.400.000	EUR	98,97	3.365.048,00		1,77%	1,71%
FRANCE OA 0,00 21-27	5.100.000	EUR	95,24	4.857.061,50		2,56%	2,47%

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRANCE OA 3,25 12-45	1.450.000	EUR	95,75	1.388.411,25		0,73%	0,71%
				17.552.899,45		9,25%	8,94%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	1.500.000	EUR	92,55	1.388.265,00		0,73%	0,71%
CROATIA 1,75 21-41	1.600.000	EUR	80,97	1.295.480,00		0,68%	0,66%
				2.683.745,00		1,41%	1,37%
Irlande							
IRELAND 1,10 19-29	2.600.000	EUR	95,30	2.477.878,00		1,31%	1,26%
IRELAND 1,70 17-37	2.350.000	EUR	88,91	2.089.408,50		1,10%	1,06%
IRELAND 2,60 24-34	1.000.000	EUR	99,67	996.750,00		0,53%	0,51%
IRISH 0,20 20-30	1.300.000	EUR	88,44	1.149.733,00		0,61%	0,59%
				6.713.769,50		3,54%	3,42%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	2.350.000	EUR	106,72	2.507.978,75		1,32%	1,28%
ITA BTP 6,50 97-27	1.000.000	EUR	110,87	1.108.705,00		0,58%	0,56%
ITALY 0,85 19-27	1.000.000	EUR	97,09	970.925,00		0,51%	0,49%
ITALY 0,95 20-30	400.000	EUR	89,85	359.410,00		0,19%	0,18%
ITALY 0,95 21-37	3.700.000	EUR	74,14	2.743.346,50		1,45%	1,40%
ITALY 2,70 16-47	2.050.000	EUR	82,10	1.683.060,25		0,89%	0,86%
ITALY 2,80 16-67	1.900.000	EUR	76,75	1.458.345,00		0,77%	0,74%
ITALY 4,50 10-26	2.000.000	EUR	102,47	2.049.480,00		1,08%	1,04%
ITALY 4,75 13-28	7.000.000	EUR	107,44	7.520.835,00		3,96%	3,83%
ITALY BTP 1,65 15-32	6.450.000	EUR	90,68	5.848.795,50		3,08%	2,98%
ITALY BTP 5,00 09-40	3.650.000	EUR	113,45	4.141.016,25		2,18%	2,11%
				30.391.897,25		16,02%	15,48%
Pays-Bas							
NETHER 2,50 24-34	2.400.000	EUR	99,24	2.381.796,00		1,26%	1,21%
NETHERLDS 2,00 22-54	400.000	EUR	85,89	343.560,00		0,18%	0,18%
NETHERLDS 2,75 14-47	400.000	EUR	100,64	402.544,00		0,21%	0,21%
NETHERLDS 3,75 10-42	2.200.000	EUR	113,43	2.495.405,00		1,32%	1,27%
				5.623.305,00		2,96%	2,86%
Pologne (République)							
POLAND 4,125 24-44	500.000	EUR	102,92	514.620,00		0,27%	0,26%
				514.620,00		0,27%	0,26%
Portugal							
PORTUGAL 1,00 21-52	900.000	EUR	59,12	532.044,00		0,28%	0,27%
PORTUGAL 2,25 18-34	1.700.000	EUR	95,90	1.630.334,00		0,86%	0,83%
PORTUGAL 3,875 14-30	600.000	EUR	107,65	645.921,00		0,34%	0,33%
				2.808.299,00		1,48%	1,43%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	400.000	EUR	79,50	318.000,00		0,17%	0,16%
ROMANIA 4,625 19-49	1.700.000	EUR	81,29	1.381.989,50		0,73%	0,70%
				1.699.989,50		0,90%	0,87%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,625 23-33	1.450.000	EUR	103,03	1.493.978,50		0,79%	0,76%
SLOVAKIA 3,75 23-35	4.950.000	EUR	102,80	5.088.451,50		2,68%	2,59%
SLOVAKIA 3,75 24-34	2.200.000	EUR	102,97	2.265.406,00		1,19%	1,15%
				8.847.836,00		4,66%	4,51%
Total - Emis(es) par état				176.250.024,33		92,89%	89,79%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							

DPAM B

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EUROPEAN 0,40 21-37	2.000.000	EUR	74,44	1.488.820,00		0,78%	0,76%
				1.488.820,00		0,78%	0,76%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.600.000	EUR	101,32	1.621.072,00		0,85%	0,83%
ESM 3,00 23-33	550.000	EUR	102,09	561.497,75		0,30%	0,29%
				2.182.569,75		1,15%	1,11%
Total - Emis(es) par une institution internationale				3.671.389,75		1,93%	1,87%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 1,375 18-33	500.000	EUR	86,78	433.907,50		0,23%	0,22%
FLEMISH 1,875 17-42	900.000	EUR	79,10	711.913,50		0,38%	0,36%
				1.145.821,00		0,60%	0,58%
Allemagne							
KFW 1,375 22-32	1.200.000	EUR	92,16	1.105.872,00		0,58%	0,56%
				1.105.872,00		0,58%	0,56%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	3.500.000	EUR	70,06	2.452.275,00		1,29%	1,25%
				2.452.275,00		1,29%	1,25%
France							
CADES 0,45 22-32	100.000	EUR	84,26	84.257,00		0,04%	0,04%
				84.257,00		0,04%	0,04%
Total - Obligation du Secteur Public				4.788.225,00		2,52%	2,44%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
FLEMISH 0,01 20-27	700.000	EUR	94,06	658.437,50		0,35%	0,34%
				658.437,50		0,35%	0,34%
Allemagne							
KFW 1,25 16-36	900.000	EUR	84,65	761.836,50		0,40%	0,39%
				761.836,50		0,40%	0,39%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	200.000	EUR	84,15	168.300,00		0,09%	0,09%
ICO 0,00 21-27	1.400.000	EUR	94,59	1.324.274,00		0,70%	0,67%
MADRID 0,419 20-30	500.000	EUR	88,34	441.695,00		0,23%	0,23%
				1.934.269,00		1,02%	0,99%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	1.500.000	EUR	67,42	1.011.270,00		0,53%	0,52%
				1.011.270,00		0,53%	0,52%
Pays-Bas							
BNG BANK 2,75 24-34	500.000	EUR	98,87	494.350,00		0,26%	0,25%
NEDWBK 0,25 22-32	200.000	EUR	84,34	168.674,00		0,09%	0,09%
				663.024,00		0,35%	0,34%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				5.028.837,00		2,65%	2,56%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>189.738.476,08</u>		<u>100,00%</u>	<u>96,66%</u>

DPAM B

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				189.738.476,08		100,00%	96,66%
Total - portefeuille				189.738.476,08		100,00%	96,66%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		4.517.605,25			2,30%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.959,69			0,00%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		606.715,07			0,31%
Total - Avoirs bancaires à vue				5.126.280,01			2,61%
Total - Dépôts et Liquidités				5.126.280,01			2,61%
Créances et dettes diverses				-743.582,15			-0,38%
Autres				2.176.291,79			1,11%
Actif Net Total				196.297.465,73			100,00%

12.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ALLEMAGNE	18,49%
ESPAGNE	17,73%
ITALIE	16,55%
FRANCE	9,30%
FINLANDE	8,35%
AUTRICHE	7,77%
BELGIQUE	5,09%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	4,66%
IRLANDE	3,54%
PAYS-BAS	3,31%
PORTUGAL	1,48%
CROATIE (REPUBLIQUE)	1,41%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,15%
ROUMANIE	0,90%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	0,27%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	92,90%
ORGANISMES EUROPEENS	2,88%
PROVINCE, CANTON, REGION	2,06%
BANQUES	1,77%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	0,26%
VEHICULES ROUTIERS	0,09%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,04%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	55.589.283,50	69.654.694,00	125.243.977,50
Ventes	36.828.102,10	77.968.194,21	114.796.296,31
Total 1	92.417.385,60	147.622.888,21	240.040.273,81
Souscriptions	36.202.908,44	59.592.551,01	95.795.459,45
Remboursements	19.638.241,92	66.076.214,67	85.714.456,59
Total 2	55.841.150,36	125.668.765,68	181.509.916,04
Moyenne de référence de l'actif net total	198.480.543,07	198.465.599,17	198.473.030,29
Taux de rotation	18,43%	11,06%	29,49%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

12.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
EURO BOBL FUTURE MAR25	EUR	22.848.525,00	22.848.525,00	100.000,00	30/12/2024
EURO-BUND FUTURE MAR25	EUR	1.285.154,00	1.285.154,00	100.000,00	09/12/2024
EURO BUXL FUTURE MAR25	EUR	4.117.722,00	4.117.722,00	100.000,00	18/12/2024
EURO-SCHATZ FUTURE MAR25	EUR	15.975.840,00	15.975.840,00	100.000,00	18/12/2024

12.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.940,66	344,01	13.987,65	4.299,60	826,50	17.460,76	6.143,09	602,24	23.001,61
B	4.000,00	241,19	26.905,65	91.139,76	130,83	117.914,57	86.750,22	3.495,65	201.169,14
F	92.000,00	11.550,00	522.819,00	1.734.674,19	173.439,94	2.084.053,25	1.177.008,58	806.205,96	2.454.855,86
M	0,00	5.724,00	5.256,00	0,00	453,00	4.803,00	0,00	3.015,00	1.788,00
P	99.019,00	139.097,00	191.184,53	314.021,00	45.689,61	1.212,53	375,10	1.106,52	481,12
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	373,85	4.320,90	193,91	255,00	4.259,81	382,01	4.046,29	595,53
TOTAL			764.473,73			2.229.703,92			2.681.891,25

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	157.992,74	18.657,42	223.048,83	44.218,45	333.217,37	32.743,56	
B	283.440,00	16.078,82	5.561.742,21	7.953,34	5.642.020,13	227.763,93	
F	6.601.270,50	796.467,50	110.182.785,15	11.141.466,34	79.766.600,76	55.770.769,20	
M	0,00	314.024,01	0,00	23.755,32	0,00	163.498,39	
P	6.640.862,43	9.622.349,50	22.405.996,68	4.501.418,48	10.027.672,53	29.245.154,20	
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
W	0,00	25.034,97	12.428,96	16.218,00	25.948,66	274.527,31	
TOTAL	13.683.565,67	10.792.612,22	138.386.001,83	15.735.029,93	95.795.459,45	85.714.456,59	

Valeur nette d'inventaire							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	
A	47.516.009,48	51,12	181.734.842,87	55,27	196.297.465,73	55	
B		60,22		65,03		66,09	
F		62,21		67,42		68,69	
M		51,45		55,7		55,55	
P		63,38		26.431,56		26.985,54	
V		0		0		0	
W		61,81		66,99		68,25	
TOTAL	47.516.009,48		181.734.842,87		196.297.465,73		

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

12.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

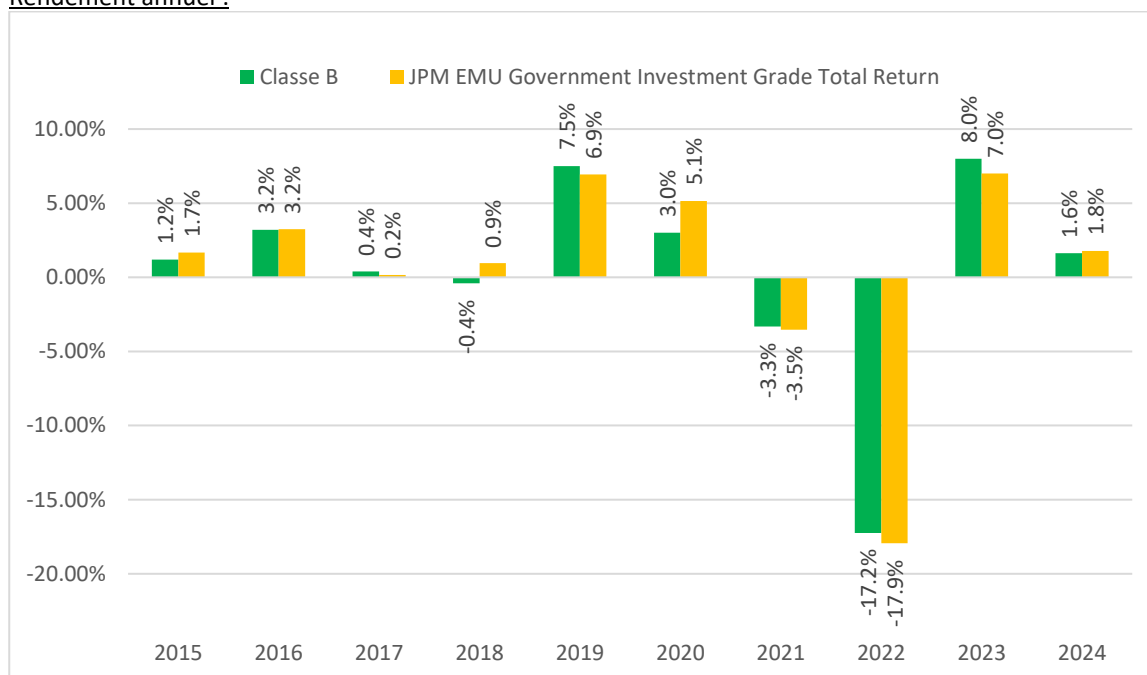
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade Total Return	1,78 % (en EUR)	-3,68 % (en EUR)	-1,95 % (en EUR)	0,28 % (en EUR)	01/07/2010	2,09 % (en EUR)

Classe ATableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	1,63 % (en EUR)	-3,11 % (en EUR)	-1,94 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)	01/07/2010	1,95 % (en EUR)

Classe BTableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	1,63 % (en EUR)	-3,16 % (en EUR)	-1,99 % (en EUR)	0,14 % (en EUR)	01/07/2010	1,94 % (en EUR)

Classe FTableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	1,88 % (en EUR)	-2,87 % (en EUR)	-1,70 % (en EUR)	0,42 % (en EUR)	01/07/2010	2,21 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	1,85 % (en EUR)	-2,93 % (en EUR)	-1,76 % (en EUR)		28/12/2017	-0,33 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	2,10 % (en EUR)	-2,67 % (en EUR)	-1,49 % (en EUR)	0,63 % (en EUR)	17/09/2013	1,86 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	1,88 % (en EUR)	-2,87 % (en EUR)	-1,69 % (en EUR)	0,40 % (en EUR)	14/08/2013	1,60 % (en EUR)

12.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0935123431:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,61 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe B - BE0935124447:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,61 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe F - BE0935126467:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,35 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe M - BE6299419455:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

DPAM B

BONDS EUR Government IG (anciennement BONDS EUR IG)

Classe P - BE6254412461:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe W - BE6246071474:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 0,69% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

12.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,65 EUR
	classe M 0,68 EUR
2020	classe A 0,62 EUR
	classe M 0,74 EUR
2021	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,81 EUR
2023	classe A 1,13 EUR
	classe M 1,14 EUR

12.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

12.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG

Identifiant d'entité juridique:
549300WCSC3NSYSUWX83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 7.33 % alors que celui du benchmark était de 3.04 %.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	95.39%	98.6%	97.77%

Période de référence	2022	2023	2024
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 7.35% Benchmark : 0.73%	Compartiment : 6.91% Benchmark : 2.52%	Compartiment : 7.33% Benchmark : 3.04%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en obligations souveraines.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
6 1/2 DEUTSCHLAND 97/27 04.07.2027	Administration publique	5.05	Allemagne
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	Administration publique	5.00	Allemagne
1.95% SPAIN JUL30 30.07.2030	Administration publique	4.87	Espagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	Administration publique	4.58	Allemagne
1/2 FINLAND 27 144A/REGS 15.09.2027	Administration publique	4.44	Finlande
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	3.89	Italie
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.61	Autriche
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	3.00	Italie
0.8% SPAIN JUL27 30.07.2027	Administration publique	2.95	Espagne
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	Administration publique	2.67	Slovaquie
1 1/2 FINLAND SEP32 144A 15.09.2032	Administration publique	2.54	Finlande
0% TREAS FRENCH FEB27 25.02.2027	Administration publique	2.47	France
1.45% SPAIN APR29 30.04.2029	Administration publique	2.14	Espagne
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	2.14	Italie
3/4 OEST FEB28 20.02.2028	Administration publique	1.91	Autriche



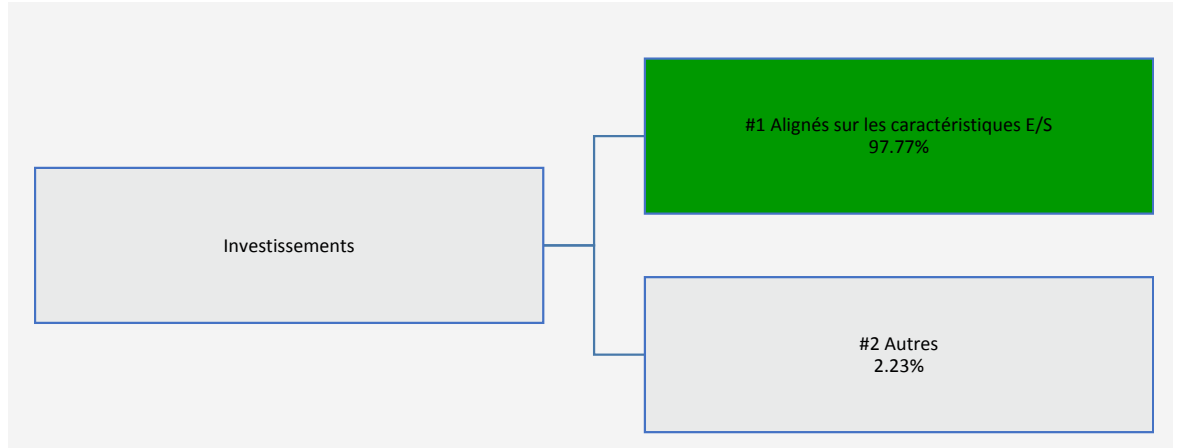
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.77 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	92.83
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.83
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.02
Construction	Génie civil	0.09
Dérivés	Dérivés	-0.01
Liquidités	Liquidités	2.24



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

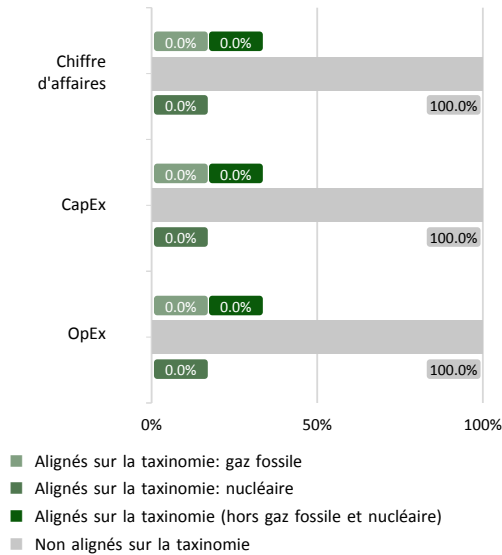
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 - des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

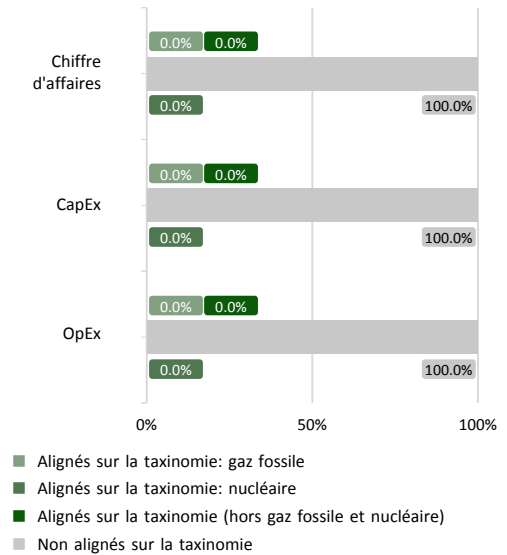
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.24% de liquidités et à -0.01% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE
--

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 28/12/2010.

Prix de souscription initiale lors de cette période: 100,00 EUR.

13.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe, principalement ayant des revenus distribuables plus élevés que la moyenne de l'univers d'investissement. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), de certificats immobiliers, de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, ainsi que des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

50 % de l'actif net doit être composé de titres, ayant un rendement prospectif à 3 ans plus élevé que la moyenne de l'univers d'investissement.

La moyenne est définie comme étant le rendement dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

13.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le profil de rendement et de risque du compartiment peut être aligné sur celui du benchmark car le compartiment investit principalement dans les mêmes titres que ceux du benchmark. Cela pourrait entraîner un tracking error inférieur à 3 %.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2024 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt, en raison d'une très grande influence des facteurs macroéconomiques et géopolitiques sur la stratégie du fonds. L'année a commencé sur une note négative avec la hausse des taux d'intérêt à long terme. Toutefois, de juin à décembre, le taux de swap à 5 ans en euros a diminué de près de 1 %, ce qui a favorisé la reprise du marché. Le second semestre a connu des tensions politiques accrues en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la prolongation des conflits en Ukraine et en Israël.

Sur le marché de l'immobilier physique, la valeur des biens a continué à diminuer, bien que cette baisse ait été en partie amortie par l'augmentation des loyers et que le recul ait été sensiblement moins important qu'en 2023. De nombreux biens immobiliers ont atteint leurs points de valorisation les plus bas vers la fin de l'année 2024. En fonction du type et de la taille des actifs, le marché de l'investissement a commencé à se rouvrir lentement mais sûrement.

Pour ce qui est des sociétés cotées en bourse, les sociétés immobilières ont poursuivi leurs stratégies de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux.

Les perspectives de croissance aux États-Unis après l'élection de Donald Trump, associées au regain d'inquiétude d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux tensions et conflits politiques en Europe, ont conduit les investisseurs à se détourner de certains marchés boursiers européens. La fin de l'année ayant été marquée par un mouvement de cessions dans tous les sous-secteurs immobiliers cotés en bourse, le secteur immobilier européen coté en bourse a affiché un rendement total annuel d'environ -3,6 %.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds a principalement renforcé son exposition aux sous-secteurs résidentiel et du libre-entreposage tout en réduisant son exposition aux obligations et aux bureaux.

13.1.6. Politique future

Pour 2025, la poursuite escomptée de la baisse des taux de la Banque centrale européenne et un environnement de financement normalisé, en raison également à des écarts de taux attractifs, devraient accroître le volume des transactions sur le marché de l'investissement. Cela devrait permettre de fixer des prix équilibrés pour les actifs entre les acheteurs riches de fonds propres et les vendeurs de fonds propres pauvres et motivés, ce qui conduira à la normalisation du marché immobilier.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous privilégierons les entreprises présentant des bilans et perspectives de croissance solides ainsi qu'une bonne visibilité des bénéfices. D'autre part, nous prendrons également en considération les sociétés actuellement en difficulté, mais dont les dirigeants sont à même d'augmenter les bénéfices et la visibilité. Ces sociétés se négocient avec une forte décote, ce qui offre une possibilité de hausse du cours de leurs actions.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2025 sont les suivants :

- Les entreprises ayant des bilans solides et détenant des actifs de qualité, par opposition à celles à l'effet de levier très élevé.
- Les entreprises opérant dans des sous-secteurs où l'offre est insuffisante et les loyers plus élevés, plutôt que dans ceux où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est plus faible.
- Les entreprises présentant des profils ESG solides.
- Les actions de sociétés qui offrent un dividende plus élevé et un bêta plus faible par rapport à l'indice de référence du fonds.
- Privilégier le rendement total, en combinant des dividendes pérennes et une croissance du capital résultant de la hausse des loyers.
- Mettre l'accent sur les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie.
- Dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché en rétablissant des positions dans des entreprises solides trop pénalisées et inversement.
- Les sociétés indéniablement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

13.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

13.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		181.903.663,48	169.224.456,40
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	179.538.737,54	166.779.826,39
A.	Obligations et autres titres de créance	984.947,50	6.346.136,50
a.	Obligations	984.947,50	6.346.136,50
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	178.553.790,04	160.433.689,89
a.	Actions	174.834.631,84	157.743.712,39
b.	OPC à nombre fixe de parts	3.719.158,20	2.689.977,50
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	122.183,50	133.431,22
A.	Créances	816.558,70	863.406,33
a.	Montants à recevoir	50.002,39	73.326,60
b.	Avoirs fiscaux	67.875,67	140.022,94
d.	Autres	698.680,64	650.056,79
B.	Dettes	-694.375,20	-729.975,11
a.	Montants à payer (-)	-25.785,08	-180.338,46
e.	Autres (-)	-668.590,12	-549.636,65
V.	Dépôts et liquidités	2.225.535,91	2.239.088,96
A.	Avoirs bancaires à vue	2.225.535,91	2.239.088,96
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	17.206,53	72.109,83
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	17.206,53	72.109,83
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		181.903.663,48	169.224.456,40
A.	Capital	82.538.714,44	64.895.384,79
B.	Participations au résultat	19.150,04	542.596,30
C.	Résultat reporté	104.329.071,61	78.842.546,94
D.	Résultat de l'exercice	-4.983.272,61	24.943.928,37

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

13.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-10.718.160,04	19.369.327,16
A.	Obligations et autres titres de créance	535.723,00	1.209.880,50
a.	Obligations	535.723,00	1.209.880,50
	Gain réalisé	1.123.339,78	410.463,39
	Perte réalisée		-25.560,50
	Gain/Perte non-réalisé	-587.616,78	824.977,61
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-11.257.288,55	18.176.373,15
a.	Actions	-11.271.691,96	18.195.741,82
	Gain réalisé	2.026.190,98	5.414.692,08
	Perte réalisée	-5.180.330,91	-19.032.427,08
	Gain/Perte non-réalisé	-8.117.552,03	31.813.476,82
b.	OPC à nombre fixe de parts	14.403,41	-19.368,67
	Gain réalisé		73.490,67
	Perte réalisée		-285.478,31
	Gain/Perte non-réalisé	14.403,41	192.618,97
D.	Autres valeurs mobilières	4,20	1,44
	Gain réalisé	4,20	1,44
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	3.401,31	-16.927,93
b.	Autres positions et opérations de change	3.401,31	-16.927,93
iv.	Autres	3.401,31	-16.927,93
	Gain /Perte réalisée	3.401,31	-16.927,93
II.	Produits et charges des placements	8.376.317,77	8.021.079,11
A.	Dividendes	9.412.436,28	8.982.461,14
B.	Intérêts (+/-)	239.337,14	337.610,92
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	147.528,08	259.050,28
b.	Dépôts et liquidités	91.809,06	78.560,64
	Intérêts d'emprunts (-)	-14.080,09	-404,85
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.261.375,56	-1.298.588,10
	D'origine belge	-596.935,90	-595.354,57
	D'origine étrangère	-664.439,66	-703.233,53
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.641.430,34	-2.446.477,90
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-316.248,27	-371.589,65
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-82.869,26	-74.529,49
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.103.773,71	-1.872.919,27
a.	Gestion financière	-2.019.863,52	-1.797.068,47
	Classe A (Dis)	-385.567,08	-332.857,92
	Classe B (Cap)	-703.553,29	-613.803,71
	Classe E (Dis)	-182.922,36	-182.643,43
	Classe F (Cap)	-275.397,90	-251.726,39
	Classe M (Dis)	-43.662,95	-61.944,60
	Classe N (Cap)	-135.028,88	-94.831,29
	Classe V (Dis)	-175.425,27	-198.468,57
	Classe W (Cap)	-118.305,79	-60.792,56
b.	Gestion administrative et comptable	-83.910,19	-75.850,80
E.	Frais administratifs (-)	-26.450,26	-28.345,78
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-540,24	-981,35
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-426,65	239,94
H.	Services et biens divers (-)	-16.080,98	-12.139,88
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-72.744,66	-72.436,38
	Classe A (Dis)	-15.509,56	-16.051,16
	Classe B (Cap)	-21.818,42	-26.452,60
	Classe E (Dis)	-2.544,64	-1.252,99
	Classe F (Cap)	-4.339,68	-2.368,65

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-6.026,89	-7.302,78
	Classe N (Cap)	-20.019,07	-17.362,92
	Classe P (Cap)	-73,65	-106,22
	Classe V (Dis)	-475,96	-1.203,70
	Classe W (Cap)	-1.936,79	-335,36
K.	Autres charges (-)	-22.296,31	-13.776,04
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		5.734.887,43	5.574.601,21
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-4.983.272,61	24.943.928,37
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-4.983.272,61	24.943.928,37

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	99.364.949,04	104.329.071,61
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	104.329.071,61	78.842.546,94
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-4.983.272,61	24.943.928,37
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	19.150,04	542.596,30
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-98.265.220,98	-104.329.071,61
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.099.728,06	

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	89.139	EUR	56,20	5.009.611,80		2,79%	2,75%
CARE PROPERTY INVEST	150.000	EUR	11,42	1.713.000,00		0,95%	0,94%
COFINIMMO	54.700	EUR	55,60	3.041.320,00		1,69%	1,67%
MONTEA	30.000	EUR	63,30	1.899.000,00		1,06%	1,04%
RETAIL ESTATES	111.476	EUR	59,30	6.610.526,80		3,68%	3,63%
VGP	36.000	EUR	71,40	2.570.400,00		1,43%	1,41%
WAREHOUSES DE PAUW	218.000	EUR	19,00	4.142.000,00		2,31%	2,28%
XIOR STUDENT HOUSING	160.000	EUR	29,65	4.744.000,00		2,64%	2,61%
				29.729.858,60		16,56%	16,34%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	111.000	EUR	81,80	9.079.800,00		5,06%	4,99%
TAG IMMOBILIEN AG	560.000	EUR	14,36	8.041.600,00		4,48%	4,42%
VONOVIA SE	457.000	EUR	29,32	13.399.240,00		7,46%	7,37%
				30.520.640,00		17,00%	16,78%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	573.000	EUR	10,16	5.821.680,00		3,24%	3,20%
				5.821.680,00		3,24%	3,20%
Finlande							
KOJAMO	256.000	EUR	9,39	2.403.840,00		1,34%	1,32%
				2.403.840,00		1,34%	1,32%
France							
ALTAREA	27.100	EUR	96,40	2.612.440,00		1,46%	1,44%
ARGAN	86.400	EUR	60,50	5.227.200,00		2,91%	2,87%
CARMILA SAS	236.000	EUR	16,02	3.780.720,00		2,11%	2,08%
COVIVIO	110.000	EUR	48,76	5.363.600,00		2,99%	2,95%
GECINA	40.000	EUR	90,45	3.618.000,00		2,02%	1,99%
ICADE	80.750	EUR	22,98	1.855.635,00		1,03%	1,02%
KLEPIERRE	100.000	EUR	27,80	2.780.000,00		1,55%	1,53%
MERCIALYS	513.000	EUR	10,11	5.186.430,00		2,89%	2,85%
UNIBAIL RODAMCO WEST	155.000	EUR	72,72	11.271.600,00		6,28%	6,20%
				41.695.625,00		23,22%	22,92%
Royaume-Uni							
BRITISH LAND	1.548.000	GBP	3,60	6.747.692,31		3,76%	3,71%
EMPIRIC STUDENT	3.440.000	GBP	0,83	3.474.117,08		1,94%	1,91%
LAND SECS REIT	318.000	GBP	5,84	2.246.153,85		1,25%	1,23%
LONDONMETRIC PROP	1.700.000	GBP	1,80	3.703.072,09		2,06%	2,04%
NEWRIVER REIT	4.400.000	GBP	0,73	3.900.822,45		2,17%	2,14%
PRIMARY HEALTH PROP	2.810.000	GBP	0,93	3.170.936,14		1,77%	1,74%
SAFESTORE HOLDINGS	225.000	GBP	6,44	1.752.539,91		0,98%	0,96%
TRITAX BIG BOX	2.340.000	GBP	1,33	3.755.660,38		2,09%	2,06%
URBAN LOGIS REIT	1.500.000	GBP	1,02	1.857.764,88		1,03%	1,02%
				30.608.759,09		17,05%	16,83%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	90.857	EUR	35,85	3.257.223,45		1,81%	1,79%
SIRIUS REAL ESTA	5.175.000	GBP	0,79	4.913.370,83		2,74%	2,70%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				8.170.594,28		4,55%	4,49%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	660.000	GBP	1,69	1.351.052,25		0,75%	0,74%
				1.351.052,25		0,75%	0,74%
Luxembourg (Grand-Duché)							
GRAND CITY PROP	213.000	EUR	11,75	2.502.750,00		1,39%	1,38%
				2.502.750,00		1,39%	1,38%
Pays-Bas							
CTP B.V.	508.000	EUR	14,88	7.559.040,00		4,21%	4,16%
EUROCOM PTY	181.500	EUR	22,20	4.029.300,00		2,24%	2,22%
NSI N.V.	151.500	EUR	18,92	2.866.380,00		1,60%	1,58%
				14.454.720,00		8,05%	7,95%
Suède							
CATENA	60.600	SEK	473,00	2.505.248,44		1,40%	1,38%
DIOS FASTIGHETER AB	580.000	SEK	79,20	4.014.858,19		2,24%	2,21%
SWEDISH LOGISTIC	309.509	SEK	39,00	1.055.005,99		0,59%	0,58%
				7.575.112,62		4,22%	4,16%
<u>Total - Actions</u>				<u>174.834.631,84</u>		<u>97,38%</u>	<u>96,11%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par une entreprise privée</u>							
France							
ALTAREA 1,75 20-30	500.000	EUR	87,56	437.782,50		0,24%	0,24%
UNIBL FRN 7,25 23-PE	500.000	EUR	109,43	547.165,00		0,30%	0,30%
				984.947,50		0,55%	0,54%
<u>Total - Emis(es) par une entreprise privée</u>				<u>984.947,50</u>		<u>0,55%</u>	<u>0,54%</u>
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>984.947,50</u>		<u>0,55%</u>	<u>0,54%</u>
<u>OPC à nombre fixe de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
Guernsey							
REAL EST CR EUR	2.500.000	GBP	1,23	3.719.158,20		2,07%	2,04%
				3.719.158,20		2,07%	2,04%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.719.158,20		2,07%	2,04%
<u>Total - Actions</u>				<u>3.719.158,20</u>		<u>2,07%</u>	<u>2,04%</u>
<u>Total - OPC à nombre fixe de parts</u>				<u>3.719.158,20</u>		<u>2,07%</u>	<u>2,04%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				179.538.737,54		100,00%	98,70%
Total - portefeuille				179.538.737,54		100,00%	98,70%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.221.153,59			1,22%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.382,32			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.225.535,91			1,22%
Total - Dépôts et Liquidités				2.225.535,91			1,22%
Créances et dettes diverses				122.183,50			0,07%
Autres				17.206,53			0,01%
Actif Net Total				181.903.663,48			100,00%

**13.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion en %	Pays de domiciliation
REAL ESTATE CREDIT INVESTMENT LTD E	1,25	Guernsey

13.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,78%
ROYAUME-UNI	17,05%
ALLEMAGNE	17,00%
BELGIQUE	16,56%
PAYS-BAS	8,05%
GUERNSEY	6,62%
SUEDE	4,22%
ESPAGNE	3,24%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,39%
FINLANDE	1,34%
JERSEY	0,75%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	88,07%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,62%
SERVICES DIVERS	3,24%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	2,07%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	35.388.841,25	35.283.620,61	70.672.461,86
Ventes	14.359.171,65	31.101.879,46	45.461.051,11
Total 1	49.748.012,90	66.385.500,07	116.133.512,97
Souscriptions	41.012.361,87	53.500.020,19	94.512.382,06
Remboursements	23.859.137,49	50.943.349,26	74.802.486,75
Total 2	64.871.499,36	104.443.369,45	169.314.868,81
Moyenne de référence de l'actif net total	173.834.012,65	199.113.920,76	186.543.037,49
Taux de rotation	-8,70%	-19,11%	-28,51%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

13.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	13.300,08	33.244,24	157.590,27	32.093,94	25.756,78	163.927,43	42.397,45	36.056,22	170.268,67
B	41.499,32	58.832,45	228.772,49	35.302,01	67.228,92	196.845,58	134.081,84	75.970,54	254.956,88
E	455,00	12.801,53	126.642,46	87.826,70	122.071,26	92.397,91	56.784,67	14.006,56	135.176,02
F	43.128,61	232.299,93	116.378,27	221.766,04	214.766,87	123.377,44	101.698,49	49.534,67	175.541,26
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	10.187,19	5.570,35	68.197,22	10.092,12	38.719,57	39.569,77	9.579,35	8.924,71	40.224,41
N	3.514,00	12.269,24	63.933,95	22.522,23	17.994,28	68.461,89	30.124,12	5.906,11	92.679,90
P	35.698,00	33.175,00	15.503,00	7.831,00	10.615,00	12.719,00	5.675,00	17.094,00	1.300,00
V	12.727,49	25.797,94	185.509,72	11.650,45	25.680,98	171.479,19	11.555,09	176.206,01	6.828,27
W	155.818,35	135.811,89	50.041,00	18.642,81	25.627,99	43.055,82	68.599,76	25.888,55	85.767,04
TOTAL			1.012.568,39			911.834,03			962.742,44

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	2.108.946,86	5.252.961,31	4.308.164,53	3.398.534,47	6.247.655,70	5.261.321,62
B	9.046.299,28	12.591.742,87	6.490.010,68	12.137.501,93	28.842.969,26	15.754.419,75
E	104.668,35	2.277.710,22	13.312.182,70	20.140.142,15	9.503.003,64	2.637.860,34
F	10.982.966,33	57.371.046,46	44.697.885,08	42.610.903,29	23.513.251,55	11.358.481,74
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	1.606.166,23	872.051,61	1.418.137,56	5.033.182,71	1.459.398,05	1.307.745,82
N	849.793,25	2.754.070,44	4.083.352,92	3.403.661,53	6.803.721,82	1.276.752,58
P	9.088.282,25	8.716.735,61	1.596.956,35	2.144.041,60	1.334.914,14	4.136.806,82
V	2.312.616,12	4.379.691,86	1.591.902,65	3.544.742,07	1.775.226,38	27.441.649,48
W	38.175.954,85	30.656.617,43	3.511.524,56	4.964.392,49	15.032.241,52	5.627.448,60
TOTAL	74.275.693,52	124.872.627,81	81.010.117,03	97.377.102,24	94.512.382,06	74.802.486,75

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		133,35		148,51		140,57
B		177,05		205,36		199,74
E		158,03		177,54		169,5
F		195,41		228,62		224,23
J		0		0		0
M	163.453.699,42	135,83	169.224.456,40	152,43	181.903.663,48	145,39
N		183,49		214,39		210,06
P		203,7		240,23		237,49
V		139,13		156,3		149,3
W		184,16		215,46		211,32
TOTAL	163.453.699,42		169.224.456,40		181.903.663,48	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

13.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

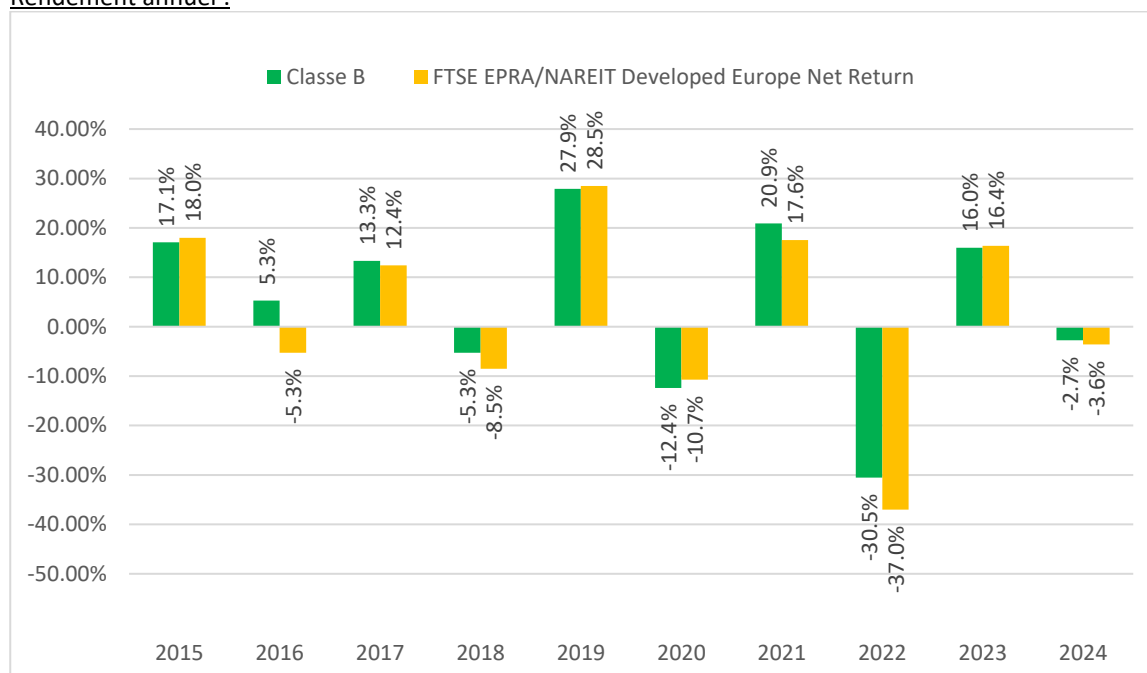
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return	-3,57 % (en EUR)	-10,94 % (en EUR)	-5,81 % (en EUR)	0,91 % (en EUR)	28/12/2010	4,04 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-2,75 % (en EUR)	-7,81 % (en EUR)	-3,66 % (en EUR)	3,46 % (en EUR)	28/12/2010	5,06 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-2,74 % (en EUR)	-7,80 % (en EUR)	-3,66 % (en EUR)	3,46 % (en EUR)	28/12/2010	5,06 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-1,92 % (en EUR)	-7,02 % (en EUR)	-2,86 % (en EUR)	4,32 % (en EUR)	17/12/2014	4,56 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-1,92 % (en EUR)	-7,02 % (en EUR)	-2,86 % (en EUR)	4,32 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-2,01 % (en EUR)	-7,11 % (en EUR)	-2,95 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-2,02 % (en EUR)	-7,12 % (en EUR)	-2,95 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-1,14 % (en EUR)	-6,28 % (en EUR)	-2,10 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-1,87 % (en EUR)	-7,01 % (en EUR)	-2,85 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-1,92 % (en EUR)	-7,02 % (en EUR)	-2,85 % (en EUR)		10/01/2018	0,77 % (en EUR)

13.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6213828088:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,89 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe B - BE6213829094:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe E - BE6213830100:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe F - BE6213831116:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe M - BE6299482115:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe N - BE6299483121:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe P - BE6254410440:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe V - BE6275502878:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Classe W - BE6275503884:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,35 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 30,66% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

13.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,36 EUR classe E 4,63 EUR classe V 3,89 EUR classe M 3,84 EUR
2020	classe E 1,15 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 5,31 EUR classe E 4,09 EUR classe V 5,68 EUR classe M 5,37 EUR
2022	classe A 5,27 EUR classe E 6,24 EUR classe V 5,5 EUR classe M 5,37 EUR
2023	classe A 3,84 EUR classe E 4,59 EUR classe V 4,04 EUR classe M 3,94 EUR

13.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

13.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable s'engage à investir au moins 20 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 0 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

13.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

13.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493007K2CAGW84OK191

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95.71% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. Au 31 décembre 2024, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 67.08% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	96.60%	97.01%	96.67%
Investissement Durable	84.62%	95.69%	95.71%
Autres investissement Environnemental	1.02%	8.48%	65.70%
Social	34.02%	27.93%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 35.76	Compartiment : 51.4	Compartiment : 67.08

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et

- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 95.71% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.39% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE ;
- 65.7% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 95.71% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 95.71% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	7.37	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	6.20	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	4.99	Allemagne
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.42	Allemagne
CTP BV	Activités immobilières	4.16	Pays-Bas
BRITISH LAND	Activités immobilières	3.71	Royaume-Uni
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	3.63	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	3.20	Espagne
COVIVIO	Activités immobilières	2.95	France
ARGAN	Activités immobilières	2.87	France
MERCIALYS	Activités immobilières	2.85	France
AEDIFICA	Activités immobilières	2.75	Belgique
SIRIUS REAL ESTATE LIMITED	Activités immobilières	2.70	Royaume-Uni
XIOR STUDENT HOUSING	Hébergement et restauration	2.61	Belgique
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	2.28	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

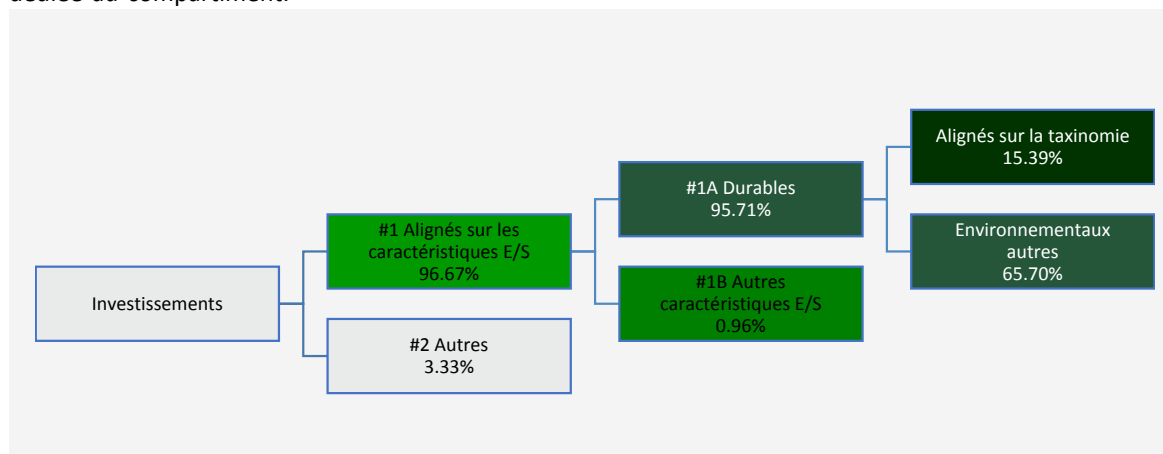
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 96.67% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 95.71% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	91.26
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.26
Hébergement et restauration	Hébergement	2.61
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.58
Liquidités	Liquidités	1.29



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.39% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 10.72% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 2.31% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

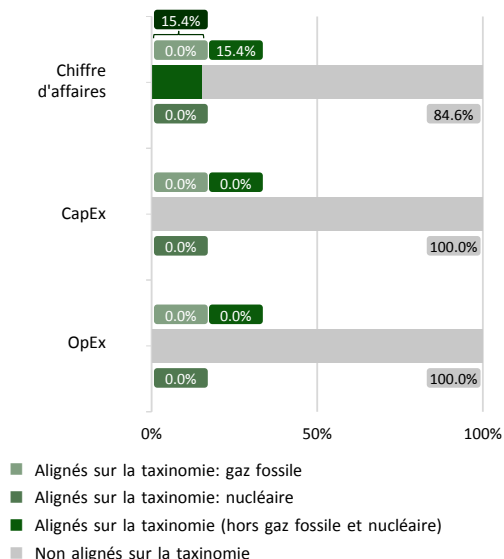
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

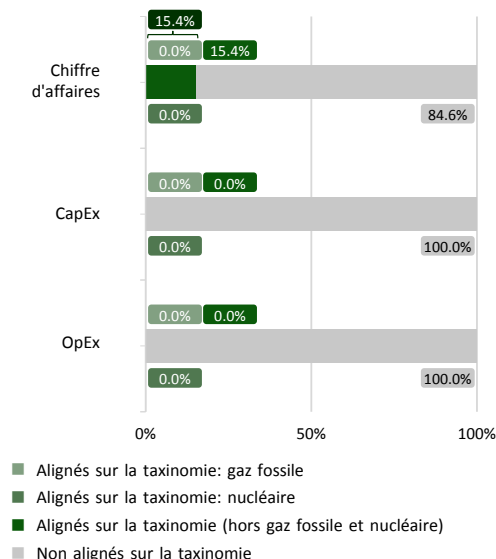
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.04%

Activités habilitantes : 0.4%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.78%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.4%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.39%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2024, 65.7% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- liquidités
- instruments dérivés
- organismes de placement collectif
- émetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.29% de liquidités, et à 2.04% d'organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

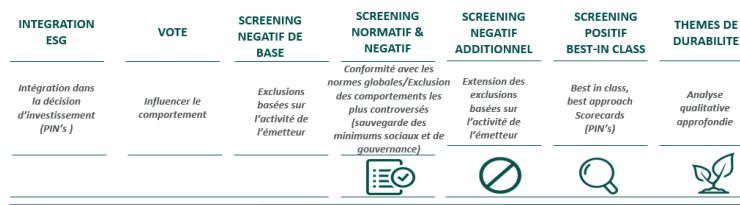
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux oODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

14.1. RAPPORT DE GESTION

14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020

Prix de souscription lors de cette période 100,00 EUR.

14.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés dont le siège est situé dans la région Asie-Pacifique*, ou ayant la majorité de leurs activités économiques dans la région Asie-Pacifique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

*L'Asie-Pacifique ou APAC est la partie du monde située dans ou à proximité de l'océan Pacifique occidental. L'Asie-Pacifique comprend l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises dites "du futur" situées dans la région Asie-Pacifique.

Les entreprises dites « du futur » sont identifiées par l'acronyme DRAGONS (en anglais: Disruptive Technology, Rising Middle Class, Ageing & Health, Generation Z, O² & Ecology, Nanotechnology, Security) pour :

Disruptive Technologies ou Technologies disruptives (intelligence artificielle, robotique, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.),

Rising Middle Class ou Classe moyenne émergente (luxe, voyage, chaîne de magasins de détail, etc.),

Ageing & Health ou Vieillesse et bien-être (soins de santé, alimentation saine, santé animale, etc.),

Generation Z ou Génération Z (médias sociaux, téléphonie mobile, consoles de jeux, etc.),

O² & Ecology ou Environnement (énergies renouvelables, gestion de l'eau, efficacité énergétique, etc.),

Nanotechnologies (biotechs, matériaux avancés, semi-conducteurs, etc.),

Security ou Sécurité (sécurité physique, cyber-sécurité, etc.).

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

14.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return
Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 5 pays développés et 9 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) dans la région Asie-Pacifique. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours du premier trimestre, le fonds a pâti de son manque d'exposition aux actions de valeur, qui ont continué d'afficher de bonnes performances. Ce sont surtout les secteurs cycliques qui ont tiré leur épingle du jeu, comme l'automobile et l'énergie, mais aussi les titres « value », principalement au Japon et en Corée du Sud.

Pour remédier à cette situation, nous avons procédé à un examen stratégique en février et avons décidé de modifier notre approche « barbell ». Le principal changement s'est produit concernant l'axe « Value » du « barbell », où nous sommes passés des « gagnants avérés » aux « améliorations et aux rendements du capital investi ». Ce changement reflète notre opinion selon laquelle les marchés asiatiques sont globalement plus compétitifs, d'où l'utilisation plus fréquente de stratégies de « retour à la moyenne ». Pour des raisons culturelles, les Asiatiques ont tendance à redoubler d'efforts pour se redresser pendant les périodes de crise, ce qui rend la reprise plus probable. Les particuliers asiatiques qui investissent ont également une vision à plus court terme, se concentrant sur les résultats trimestriels. Bien souvent, cela donne lieu à des multiples trop élevés lorsque la situation est au beau fixe, et à des multiples trop bas lorsque les entreprises traversent une période difficile. L'ensemble de ces facteurs récompense une approche « value à contre-courant » qui repose sur le long terme, dans le cadre de laquelle les investisseurs peuvent tirer profit de revalorisations pérennes en cas de redressement des entreprises. En outre, le Japon et la Corée du Sud mettent actuellement en œuvre un programme de « valorisation », qui vise à améliorer la rentabilité (rendement des capitaux propres) des entreprises aux performances médiocres. Ces pays souhaitent donc améliorer leur compétitivité à l'échelle internationale en attirant les capitaux, tout en créant un cercle vertueux où l'épargne des ménages est réinvestie dans le marché boursier national.

Nous sommes parvenus à trouver des « scénarios d'amélioration et de rendement du capital » intéressants qui s'inscrivent parfaitement dans notre approche thématique et axée sur l'ESG. Certaines sont désormais des positions clés de notre portefeuille, comme Hitachi (un conglomérat japonais qui réoriente ses activités sur l'énergie verte et la transformation numérique) et SMFG (une banque japonaise de premier plan qui bénéficie de la hausse des taux d'intérêt au Japon, tout en restituant l'excédent de capital aux actionnaires et en se recentrant sur les opportunités de croissance en Asie).

Dans le même temps, nous n'avons pas oublié l'axe « croissance » de notre « barbell », où nous avons ajouté des sociétés comme Sea (l'« Amazon de l'Asie du Sud-Est »), Meituan (l'« Uber Eats » de la Chine) et Daiichi Sankyo (la société pharmaceutique la plus valorisée du Japon et un leader mondial dans les conjugués anticorps-médicaments). Restant confiants sur le thème de l'IA et le marché des semi-conducteurs, nous avons relevé la pondération des technologies de l'information dans notre portefeuille, en ajoutant des sociétés telles que SK Hynix (Corée du Sud), Lotes (Taïwan) et Mediatek (Taïwan). Notre surpondération dans le secteur de la santé a été ramenée à une pondération « neutre ». Si le vieillissement de la population et la santé restent des thèmes importants à long terme, le secteur se retrouve bien souvent dans le collimateur de la géopolitique (par exemple, la loi américaine Biosecure), mais aussi des gouvernements nationaux, qui veulent réduire la hausse rapide des coûts des soins de santé.

Les performances du fonds ont été bonnes depuis la mise en œuvre de notre nouvelle approche fin mars, puisque nous avons enregistré des résultats supérieurs à ceux de notre indice de référence et de bon nombre de nos principaux concurrents.

14.1.6. Politique future

Nous maintenons le cap que nous suivons depuis fin mars de l'année dernière, car nous restons convaincus que notre approche « barbell » actuelle est mieux adaptée aux marchés asiatiques. Cela nous permet en outre de sélectionner des entreprises qui, selon nous, sont en passe de devenir des sociétés de croissance de qualité, et/ou recentrent leurs activités sur des thèmes importants, telles que Hitachi.

Notre allocation de base par pays est neutre, mais nous pouvons nous en écarter légèrement en fonction de la situation macroéconomique, des valorisations et des opportunités ascendantes. Actuellement, nos principales sous-pondérations demeurent l'Australie et l'Inde, dont les valorisations sont, selon nous, trop élevées. Nous sommes proches de la neutralité en ce qui concerne la Chine/Hong Kong et le Japon, mais nous veillons à accroître notre position. Comme nous l'avons expliqué en détail dans les commentaires de notre Fiche d'information et dans un article dédié sur le blog de DPAM, nous sommes convaincus que la Chine finira par faire « le nécessaire » pour éviter de tomber dans une spirale déflationniste. En même temps, elle crée de plus en plus d'entreprises qui sont des leaders mondiaux en matière d'innovation et de fabrication dans leur secteur, notamment dans les énergies renouvelables et les batteries (où nous avons, par exemple, CATL comme position clé). Nous adoptons également une posture davantage à contre-courant en privilégiant les entreprises à même de tirer profit d'une éventuelle reprise macroéconomique en Chine. Ces sociétés demeurant des multiples (très) bon marché, la hausse en cas de reprise est importante, tandis que la baisse devrait être protégée par la qualité de l'entreprise par rapport à ses pairs et par les rendements élevés de la trésorerie pour les actionnaires. Citons par exemple JD.com, Alibaba, Midea Group et China Merchants Bank, que nous détenons en portefeuille. Si les valorisations du Japon ne sont pas aussi bon marché qu'il y a un an, son scénario de « valorisation » et sa sortie de la déflation devraient se poursuivre. Cela devrait conduire à un redressement continu des entreprises en mesure d'y parvenir, tandis qu'une rentabilité moyenne plus élevée devrait également améliorer les rendements à long terme du marché boursier japonais dans son ensemble.

Nos plus fortes surpondérations par pays ont été réalisées à Taïwan et en Indonésie. Notre surpondération de Taïwan reflète notre optimisme à l'égard des valeurs technologiques, tandis que pour l'Indonésie, elle se fonde à la fois sur une approche descendante (marché de croissance attrayant protégé tant bien que mal du risque géopolitique) et sur une approche ascendante et de valorisation.

Sur le plan sectoriel, notre plus forte surpondération concerne les technologies de l'information, où, après une correction de certaines sociétés liées aux semi-conducteurs au cours du dernier semestre, nous assistons à une croissance vigoureuse à long terme pour des valorisations raisonnables. Il s'agit également d'une approche ascendante, et nous veillons à prendre des bénéfices sur chaque entreprise lorsque les valorisations deviennent onéreuses. Nos plus fortes surpondérations concernent les matériaux, l'industrie, l'immobilier et l'énergie (les entreprises de ces secteurs ne répondant pas bien souvent à nos critères ESG ou à notre approche thématique).

14.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

14.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		23.394.346,76	237.291.768,19
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	23.130.972,52	234.895.449,66
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23.130.972,52	234.895.449,66
a.	Actions	23.130.972,52	234.895.449,66
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-763.209,65	-1.155.168,16
A.	Créances	3.303.639,93	3.840.926,78
a.	Montants à recevoir	3.293.307,15	3.596.715,10
d.	Autres	10.332,78	244.211,68
B.	Dettes	-4.066.849,58	-4.996.094,94
a.	Montants à payer (-)	-3.895.891,04	-3.467.857,73
c.	Emprunts (-)	-259,31	-39.456,16
e.	Autres (-)	-170.699,23	-1.488.781,05
V.	Dépôts et liquidités	1.026.583,89	3.551.486,69
A.	Avoirs bancaires à vue	1.026.583,89	3.551.486,69
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		23.394.346,76	237.291.768,19
A.	Capital	114.892.248,16	332.139.257,98
B.	Participations au résultat	3.214.603,56	7.057.567,24
C.	Résultat reporté	-94.847.489,79	-89.668.324,59
D.	Résultat de l'exercice	134.984,83	-12.236.732,44

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

14.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	601.666,52	-11.978.890,11
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.046.692,03	-11.372.490,61
a.	Actions	1.046.692,03	-11.372.490,61
	Gain réalisé	37.012.371,03	19.989.480,35
	Perte réalisée	-37.694.961,87	-74.900.964,38
	Gain/Perte non-réalisé	1.729.282,87	43.538.993,42
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-445.025,51	-606.399,50
a.	Instruments financiers dérivés	-255,24	-1.332,81
ii.	Contrats à terme	-255,24	-1.332,81
	Gain /Perte réalisée	-255,24	-1.332,81
b.	Autres positions et opérations de change	-444.770,27	-605.066,69
iv.	Autres	-444.770,27	-605.066,69
	Gain /Perte réalisée	-444.770,27	-605.066,69
II.	Produits et charges des placements	1.036.151,94	2.687.488,56
A.	Dividendes	918.295,33	4.182.482,91
B.	Intérêts (+/-)	52.290,49	300.015,98
b.	Dépôts et liquidités	52.290,49	300.015,98
	Intérêts d'emprunts (-)	-46.012,75	-36.448,84
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	111.578,87	-1.758.561,49
	D'origine étrangère	111.578,87	-1.758.561,49
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.502.833,63	-2.945.330,89
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-766.980,19	-1.015.107,20
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-52.335,21	-250.567,51
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-555.592,86	-1.551.252,44
a.	Gestion financière	-524.722,27	-1.428.505,80
	Classe A (Dis)	-125.311,11	-229.566,21
	Classe B (Cap)	-122.339,73	-167.255,35
	Classe B USD (Cap)	-14.206,82	-21.768,88
	Classe F (Cap)	-120.680,69	-282.280,57
	Classe F USD (Cap)	-393,88	-718,81
	Classe J (Cap)	-110.509,17	-648.837,08
	Classe L (Cap)	-87,91	-186,39
	Classe M (Dis)	-23.505,95	-66.478,27
	Classe N (Cap)	-3.236,86	-6.333,15
	Classe V (Dis)	-1.564,40	-1.961,17
	Classe W (Cap)	-2.643,16	-2.874,90
	Classe W USD (Cap)	-242,59	-245,02
b.	Gestion administrative et comptable	-30.870,59	-122.746,64
E.	Frais administratifs (-)	-37.705,29	-34.597,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-148,14	-1.526,29
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	16,40	-11,53
H.	Services et biens divers (-)	-56.188,38	-37.340,09
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-16.447,27	-37.219,89
	Classe A (Dis)	-6.269,93	-11.922,69
	Classe B (Cap)	-6.353,53	-8.288,07
	Classe B USD (Cap)	-658,61	-1.212,80
	Classe F (Cap)	-2.030,52	-2.961,49
	Classe F USD (Cap)	-2,80	-1,93
	Classe J (Cap)		-3.893,78
	Classe L (Cap)	-1,00	-0,17
	Classe M (Dis)	-641,42	-7.555,30

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-226,52	-376,50
	Classe P (Cap)	-121,16	-929,14
	Classe V (Dis)	-43,90	-35,61
	Classe W (Cap)	-62,12	-7,61
	Classe W USD (Cap)	-35,76	-34,80
K.	Autres charges (-)	-17.452,69	-17.708,66
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-466.681,69	-257.842,33
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	134.984,83	-12.236.732,44
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	134.984,83	-12.236.732,44

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-91.497.901,40	-94.847.489,79
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-94.847.489,79	-89.668.324,59
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	134.984,83	-12.236.732,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	3.214.603,56	7.057.567,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	91.945.436,27	94.847.489,79
IV.	(Distribution des dividendes)	-447.534,87	

14.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
ANZ GROUP HOLDINGS	15.031	AUD	28,54	256.500,79		1,11%	1,10%
COCHLEAR	1.199	AUD	289,88	207.818,54		0,90%	0,89%
CSL	1.676	AUD	281,58	282.177,69		1,22%	1,21%
MACQUARIE GRP	1.657	AUD	221,65	219.602,41		0,95%	0,94%
SUNCORP GROUP LTD	22.325	AUD	19,01	253.758,41		1,10%	1,08%
TECHNOLOGY ONE	11.725	AUD	31,31	219.504,17		0,95%	0,94%
WISETECH GL	2.394	AUD	121,06	173.289,27		0,75%	0,74%
				1.612.651,28		6,97%	6,89%
Chine (République populaire)							
CHINA MERCHT BK -A-	77.000	CNY	39,30	400.362,51		1,73%	1,71%
CHINA YANGTZE POWER	60.200	CNY	29,55	235.355,37		1,02%	1,01%
CONTEMPORARY AMPEREX	12.928	CNY	266,00	454.970,36		1,97%	1,94%
MIDEA GROUP CO-A-	35.500	CNY	75,22	353.290,38		1,53%	1,51%
NARI TECHNOLOGY -A-	44.800	CNY	25,22	149.483,49		0,65%	0,64%
SZ MINDRAY BIO-A	4.033	CNY	255,00	136.062,53		0,59%	0,58%
				1.729.524,64		7,48%	7,39%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	74.119	HKD	56,30	518.778,63		2,24%	2,22%
				518.778,63		2,24%	2,22%
Indonésie							
MITRA ADIPERKASA TBK	1.825.300	IDR	1.410,00	154.423,10		0,67%	0,66%
PT BANK CENTRAL ASIA	809.816	IDR	9.675,00	470.106,47		2,03%	2,01%
				624.529,57		2,70%	2,67%
Inde							
AXIS BANK	32.927	INR	1.064,70	395.444,90		1,71%	1,69%
BHARTI AIRTEL LTD	15.653	INR	1.587,75	280.340,78		1,21%	1,20%
INFOSYS TECHNOLOGIES	15.243	INR	1.880,00	323.247,27		1,40%	1,38%
MAHINDRA MAHINDRA	10.265	INR	3.007,10	348.187,67		1,51%	1,49%
POWER GRID INDIA	80.938	INR	308,70	281.835,48		1,22%	1,20%
SHRIRAM FINANCE LIM	9.719	INR	2.889,15	316.736,59		1,37%	1,35%
SONATA SOFTWARE LTD	27.806	INR	599,40	188.001,72		0,81%	0,80%
ZOMATO LTD	69.254	INR	278,05	217.207,25		0,94%	0,93%
				2.351.001,66		10,16%	10,05%
Japon							
AJINOMOTO	11.448	JPY	6.452	453.870,34		1,96%	1,94%
ASICS CORP	12.200	JPY	3.110	233.146,04		1,01%	1,00%
DAIICHI SANKYO CO	11.400	JPY	4.352	304.860,78		1,32%	1,30%
DENSO	20.300	JPY	2.214	276.235,54		1,19%	1,18%
DISCO CORP	1.200	JPY	42.730	315.080,82		1,36%	1,35%
HITACHI LTD	27.000	JPY	3.937	653.186,20		2,82%	2,79%
HOYA	3.885	JPY	19.815	473.034,62		2,05%	2,02%
KAKAKU.COM	15.941	JPY	2.420	237.049,34		1,02%	1,01%
KANDENKO CO LTD	23.100	JPY	2.317	328.886,34		1,42%	1,41%
KEYENCE CORP	600	JPY	64.630	238.283,09		1,03%	1,02%
KOKUSAI ELECTR	10.800	JPY	2.145	142.350,46		0,62%	0,61%
NEC	4.500	JPY	13.720	379.380,01		1,64%	1,62%
NIPPON SANSO HLDGS	8.100	JPY	4.424	220.195,26		0,95%	0,94%
RECRUIT HLDG	5.070	JPY	11.145	347.212,90		1,50%	1,48%
RENASAS ELECT CORP	17.600	JPY	2.046	221.325,90		0,96%	0,95%

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SHIN ETSU	7.300	JPY	5.296	237.562,92		1,03%	1,02%
SMC	300	JPY	62.180	114.625,12		0,50%	0,49%
SMS CO LTD	13.626	JPY	1.573	131.705,81		0,57%	0,56%
SONY GROUP CORP	15.805	JPY	3.369	327.192,50		1,41%	1,40%
SUMITOMO MITSUI FIN	31.800	JPY	3.764	735.503,19		3,18%	3,14%
TDK CORP.	24.850	JPY	2.072	316.467,24		1,37%	1,35%
TOKIO MARINE HLDGS	12.800	JPY	5.728	450.526,98		1,95%	1,93%
TOKYO ELECTRON.	1.800	JPY	24.185	267.501,62		1,16%	1,14%
				7.405.183,02		32,01%	31,65%
Corée du Sud (République)							
KB FINANCIAL GRP INC	3.599	KRW	82.900,00	195.719,55		0,85%	0,84%
KIA CORPORATION	3.062	KRW	100.700,00	202.270,47		0,87%	0,86%
NAVER CORP	1.457	KRW	198.900,00	190.104,40		0,82%	0,81%
SAMSUNG ELECTRONICS	10.051	KRW	53.200,00	350.767,00		1,52%	1,50%
SHINHAN FIN GROUP	6.333	KRW	47.650,00	197.956,71		0,86%	0,85%
SK HYNIX INC	2.476	KRW	173.900,00	282.454,21		1,22%	1,21%
				1.419.272,34		6,14%	6,07%
Caïmanes							
ALCHIP TECH LTD	2.000	TWD	3.280,00	193.234,72		0,84%	0,83%
ANTA SPORTS PRODUCT	26.225	HKD	77,85	253.815,56		1,10%	1,08%
BABA W.	50.699	HKD	82,40	519.362,68		2,25%	2,22%
JD.COM INC -A-	19.534	HKD	136,00	330.273,88		1,43%	1,41%
MEITUAN	23.300	HKD	151,70	439.425,89		1,90%	1,88%
NETEASE	13.453	HKD	138,40	231.472,48		1,00%	0,99%
SEA SP ADR	2.712	USD	106,10	277.878,51		1,20%	1,19%
TRIP COM GROUP LTD	4.464	USD	68,66	295.990,57		1,28%	1,27%
XIAOMI CORP-B	38.800	HKD	34,50	166.415,95		0,72%	0,71%
YADEA GROUP HOLDINGS	121.448	HKD	12,94	195.374,90		0,84%	0,84%
				2.903.245,14		12,55%	12,41%
Maurice							
MAKEMYTRIP LTD	2.291	USD	112,28	248.414,76		1,07%	1,06%
				248.414,76		1,07%	1,06%
Malaisie							
PRESS METAL ALU	201.643	MYR	4,90	213.390,36		0,92%	0,91%
				213.390,36		0,92%	0,91%
Philippines							
METROPOLITAN BANK	225.730	PHP	72,00	271.335,01		1,17%	1,16%
				271.335,01		1,17%	1,16%
Singapour							
OVERSEA-CHINESE BK	30.230	SGD	16,69	357.157,61		1,54%	1,53%
SINGAP TELECOM 1000	118.100	SGD	3,08	257.493,36		1,11%	1,10%
				614.650,97		2,66%	2,63%
Taiwan							
DELTA ELECTRONICS	17.540	TWD	430,50	222.425,24		0,96%	0,95%
FARADAY TECHNOLOGY	19.764	TWD	241,00	140.305,02		0,61%	0,60%
LOTES CO LTD	5.000	TWD	1.955,00	287.937,41		1,24%	1,23%
MEDIA TEK INC	5.067	TWD	1.415,00	211.197,45		0,91%	0,90%
TAIWAN SEMICONDUCTOR	64.689	TWD	1.075,00	2.048.425,77		8,86%	8,76%
WIWYNN CORPORAT	4.000	TWD	2.620,00	308.704,25		1,33%	1,32%
				3.218.995,14		13,92%	13,76%
Total - Actions				<u>23.130.972,52</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,87%</u>

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				23.130.972,52		100,00%	98,87%
Total - portefeuille				23.130.972,52		100,00%	98,87%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Compte Courant		INR		328.365,29			1,40%
Intérêts sur CC		EUR		21,51			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		0,72			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		924,19			0,00%
Compte Courant		EUR		223.707,80			0,96%
Intérêts sur CC		SGD		0,78			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		473.563,60			2,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.026.583,89			4,39%
Total - Dépôts et Liquidités				1.026.583,89			4,39%
Créances et dettes diverses				-763.209,65			-3,26%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				23.394.346,76			100,00%

14.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	32,02%
TAÏWAN	13,92%
CAÏMANES	12,55%
INDE	10,16%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	7,48%
AUSTRALIE	6,97%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	6,14%
INDONESIE	2,70%
SINGAPOUR	2,66%
HONGKONG	2,24%
PHILIPPINES	1,17%
MAURICE	1,07%
MALAISIE	0,92%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	18,09%
BANQUES	12,48%
TELECOMMUNICATIONS	7,54%
IT & INTERNET	7,14%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,97%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,62%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	5,89%
PHOTO & OPTIQUE	5,55%
VEHICULES ROUTIERS	4,42%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,25%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,19%
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,80%
SOURCES D'ENERGIE	2,24%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,11%
PRODUITS CHIMIQUES	1,98%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,96%
DIFFUSION & EDITION	1,39%
BIOTECHNOLOGIE	1,22%
LOISIRS & TOURISME	1,07%
METAUX NON-FERREUX	0,92%
DISTRIBUTION	0,67%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,50%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	59.709.942,02	6.334.630,80	66.044.572,82
Ventes	263.723.578,18	17.810.388,76	281.533.966,94
Total 1	323.433.520,20	24.145.019,56	347.578.539,76
Souscriptions	2.054.447,39	442.557,60	2.497.004,99
Remboursements	204.986.265,61	11.543.145,64	216.529.411,25
Total 2	207.040.713,00	11.985.703,24	219.026.416,24
Moyenne de référence de l'actif net total	107.009.274,23	31.230.742,13	68.912.963,01
Taux de rotation	108,77%	38,93%	186,54%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

14.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	10.897,40	48.190,51	202.685,99	7.931,60	57.783,39	152.834,20	1.735,25	77.311,39	77.258,07
B	14.759,46	51.700,45	149.155,22	4.234,07	30.101,79	123.287,50	849,86	38.337,40	85.799,96
B USD	3.070,00	2.426,80	23.440,53	260,00	5.395,51	18.305,02	0,00	8.683,40	9.621,61
F	91.239,36	230.875,21	402.912,48	113.433,73	136.961,10	379.385,11	13.622,43	293.127,45	99.880,09
F USD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.168,41	0,00
J	1.428,00	412,00	6.486,00	3.713,00	2.133,00	8.066,00	15,00	8.081,00	0,00
L	0,00	0,00	0,42	0,00	0,12	0,30	0,18	0,19	0,30
M	8.612,20	124.037,40	116.568,96	7.967,04	33.674,07	90.861,93	0,00	84.180,91	6.681,01
N	1.425,00	2.053,00	14.827,00	128,11	7.635,00	7.320,11	0,00	2.875,11	4.445,00
P	678,00	890,00	1.925,00	450,00	960,00	1.415,00	52,00	1.437,00	30,00
V	452,00	300,00	3.143,00	209,00	441,00	2.911,00	88,00	671,00	2.328,00
W	4.790,44	6.682,48	4.782,05	246,22	485,13	4.543,13	286,08	856,15	3.973,06
W USD	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
TOTAL			927.495,04			790.497,71			290.417,10

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	928.144,42	4.069.052,38	600.755,67	4.226.637,80	127.522,23	5.659.107,21
B	1.262.587,81	4.258.211,85	324.282,48	2.249.512,71	63.327,82	2.834.462,25
B USD	225.436,90	163.353,10	16.928,60	326.736,43	0,00	541.274,98
F	8.227.495,91	19.940.091,38	8.967.563,64	10.194.094,36	1.007.465,05	22.122.643,60
F USD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87.350,03
J	29.647.776,96	7.509.319,03	74.300.846,99	39.730.604,22	279.689,39	151.403.380,99
L	0,00	0,00	0,00	2.066,60	3.552,67	3.413,00
M	721.884,36	10.163.263,95	612.968,72	2.546.966,36	0,00	6.317.206,99
N	108.577,75	163.099,04	9.385,49	595.940,70	0,00	214.919,54
P	14.721.621,59	18.603.948,23	9.163.157,08	18.245.507,10	986.817,06	27.227.503,39
V	38.607,66	25.472,00	16.432,29	32.255,17	6.538,05	50.935,74
W	424.809,84	531.379,44	19.514,59	37.893,90	22.092,72	67.213,53
W USD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	56.306.943,20	65.427.190,40	94.031.835,55	78.188.215,35	2.497.004,99	216.529.411,25

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	233.684.880,43	75,68	237.291.768,19	72,78	23.394.346,76	77,72
B		75,69		72,79		77,73
B USD		66,46		66,15		66,22
F		77,08		74,78		80,54
F USD						
J						
L		19.039,19		18.177,74		19.278,32
M		76,88		74,52		80,28
N		76,95		74,61		80,33
P		19.582,27		19.151,06		20.792,48
V		77,02		74,72		80,47
W						
W USD	81,94	82,2	82,91			
TOTAL	233.684.880,43		237.291.768,19		23.394.346,76	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

14.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

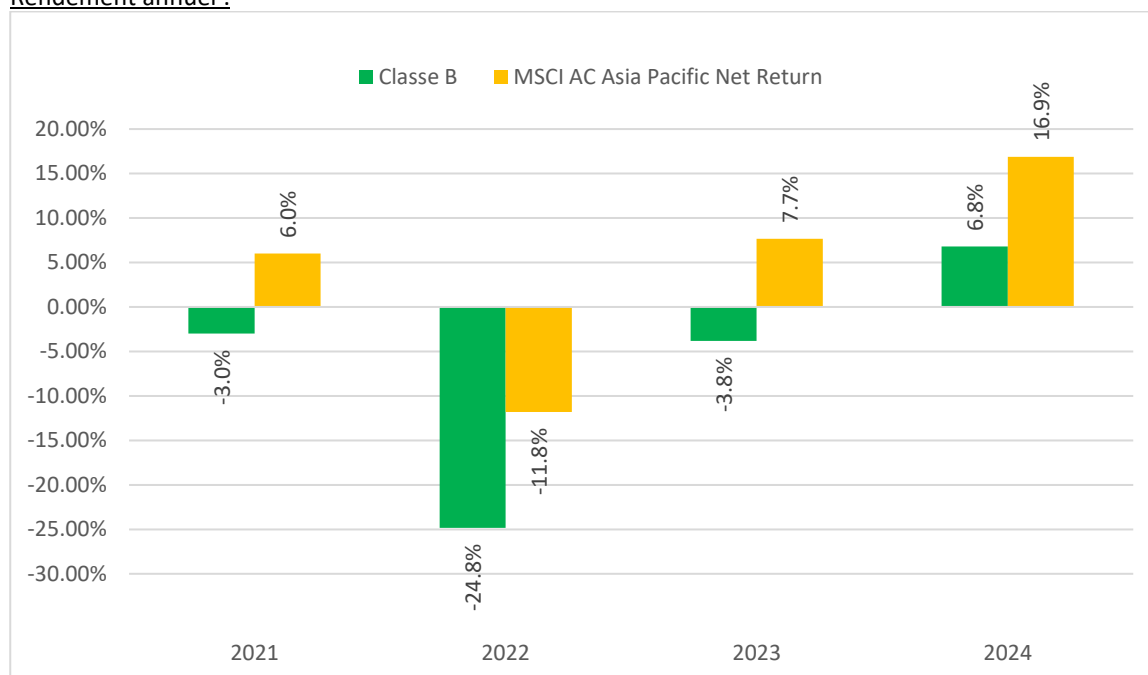
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC Asia Pacific Net Return	16,87 % (en EUR)	3,54 % (en EUR)			15/12/2020	4,57 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	6,79 % (en EUR)	-8,27 % (en EUR)			15/12/2020	-6,04 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	6,79 % (en EUR)	-8,26 % (en EUR)			15/12/2020	-6,04 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	0,11 % (en EUR)	-11,09 % (en EUR)			17/12/2020	-10,02 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	7,70 % (en EUR)	-7,47 % (en EUR)			15/12/2020	-5,21 % (en EUR)

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	6,05 % (en EUR)	-8,87 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	7,73 % (en EUR)	-7,50 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	7,67 % (en EUR)	-7,51 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,57 % (en EUR)	-6,72 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	7,70 % (en EUR)	-7,47 % (en EUR)				

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	7,71 % (en EUR)	-7,47 % (en EUR)			29/01/2021	-7,40 % (en EUR)

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	0,86 % (en EUR)	-10,39 % (en EUR)			09/02/2021	-12,75 % (en EUR)

14.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6324060480:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,18 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe B - BE6324061496:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,18 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe B USD - BE6324063518:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,19 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe F - BE6324075637:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,29 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe L - BE6324101896:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,88 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe M - BE6324108966:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe N - BE6324109972:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,33 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe P - BE6324106945:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe V - BE6324102902:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,28 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe W - BE6324103918:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,28 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Classe W USD - BE6324105939:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,40 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,57 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 40,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

14.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

14.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

14.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux précisions apportées par l'autorité européenne de surveillance (ASE) le 17 novembre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement (UE) 2019/2088, il faut éviter de prendre en compte à deux reprises un investissement ayant à la fois un objectif environnemental et un objectif social. En conséquence de ce changement de méthodologie, une non-conformité a été constatée dans le fonds DPAM B Equities Dragons Sustainable entre les dates de VNI du 3 janvier 2024 et du 16 mai 2024. Le fonds s'engage bel et bien à investir au moins 20 % de ses actifs ayant un objectif d'investissement social. À la date de VNI du 3 janvier 2024, les actifs du fonds représentaient 18,23 %. Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. La non-conformité a été corrigée après ce changement de fournisseur de données.

14.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300RTV6DY8R3ZQM25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56.92% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20% inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de 3 ans : 873.13 tCO2e/M revenue contre 1449.1 tCO2e/M revenue (au 31/12/2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.75%	98.99%	98.87%
Investissement Durable	90.17%	90.12%	56.92%
Autres investissement Environnemental	61.14%	67.69%	24.96%
Social	8.82%	18.65%	26.72%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 800.42 Benchmark : 1382.38	Compartiment : 502.1 Benchmark : 1330.62	Compartiment : 873.13 Benchmark : 1499.1

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 56.92% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 5.05% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE ;
- 24.96% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 26.72% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 52.1% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investi dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 52.1% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	8.76	Taiwan
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	Activités financières et d'assurance	3.14	Japon
HITACHI,LTD.	Industrie manufacturière	2.79	Japon
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.22	Chine
AIA GROUP	Activités financières et d'assurance	2.22	Hong Kong
HOYA CORP	Industrie manufacturière	2.02	Japon
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	Activités financières et d'assurance	2.01	Indonésie
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO., LTD. CLASS A	Industrie manufacturière	1.94	Chine
AJINOMOTO CO., INC.	Industrie manufacturière	1.94	Japon
TOKIO MARINE HOLDINGS, INC.	Activités financières et d'assurance	1.93	Japon
MEITUAN DIANPING REGISTERED	Transports et entreposage	1.88	Chine
CHINA MERCHANTS BANK CO., LTD. CLASS A	Activités financières et d'assurance	1.71	Chine
AXIS BANK LTD	Activités financières et d'assurance	1.69	Inde
NEC CORP.	Information et communication	1.62	Japon
OVERSEA-CHINESE BANKING CORPORATION	Activités financières et d'assurance	1.53	Singapour



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

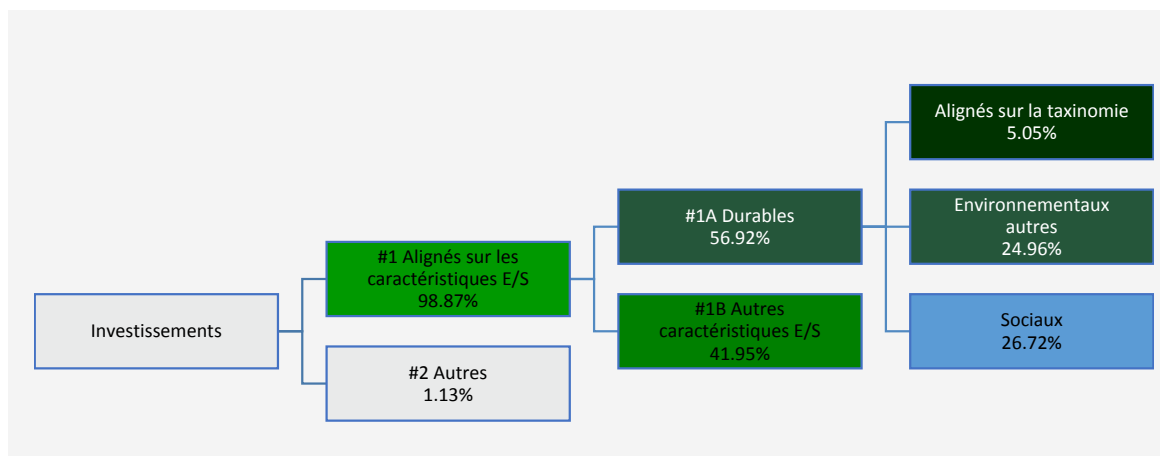
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.87% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 56.92% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	20.45
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	15.37
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	7.89
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.48
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.23
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.58
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	4.45
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	3.53
Information et communication	Édition	3.48
Information et communication	Services d'information	3.39
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.90
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	2.81
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.51
Information et communication	Télécommunications	2.30

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.21
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	2.05
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.96
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.94
Construction	Génie civil	1.41
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.27
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.00
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.94
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.91
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.84
Liquidités	Liquidités	1.13



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 5.05% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

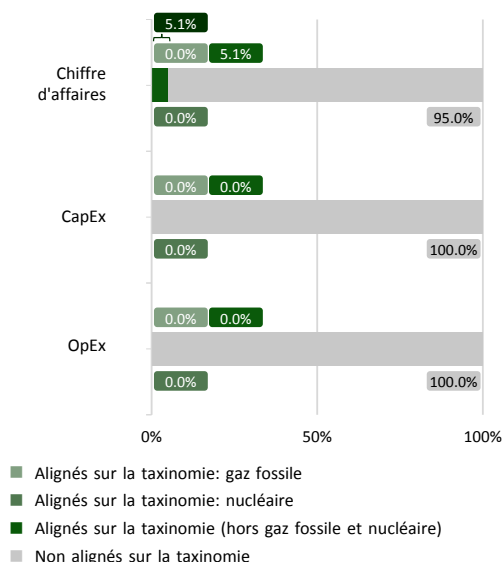
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

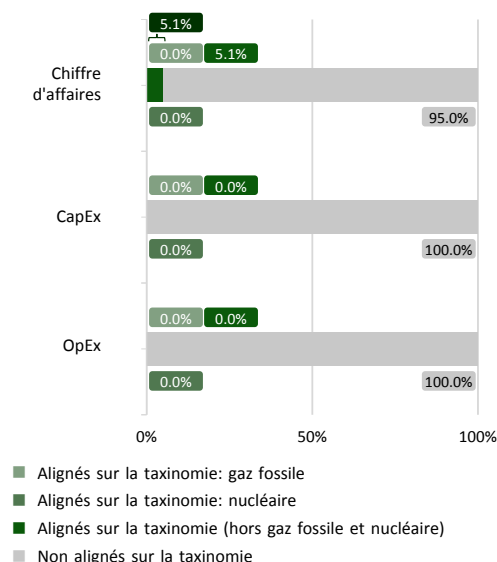
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	3.69%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	5.05%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 24.96% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 26.72% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.13% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

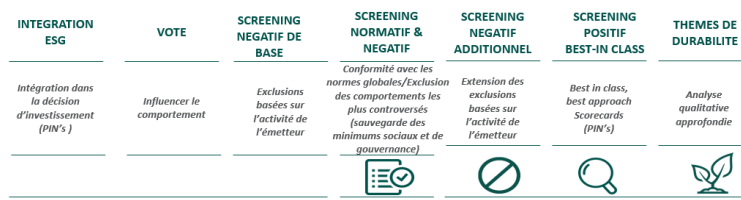
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE
--

15.1. RAPPORT DE GESTION

15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

15.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne et qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et qui sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit principalement en actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne, qui utilisent l'euro comme monnaie nationale, et qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la sicav, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

15.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Grâce à son bon début d'année, le compartiment a enregistré des résultats positifs en 2024. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les technologies de l'information et l'industrie. Les biens de consommation de base et les services publics ont été les secteurs ayant nuï à la performance.

Dans le secteur des technologies de l'information, les sociétés de logiciels et de services informatiques détenues en portefeuille ont contribué de manière significative, les bonnes performances de SAP et de Reply ayant permis d'obtenir des résultats nettement supérieurs à ceux de leurs homologues.

Dans le secteur financier, les valeurs bancaires et les valeurs d'assurance se sont bien comportées, la banque italienne Intesa et la compagnie d'assurance allemande Allianz se démarquant respectivement. La première a continué à bénéficier d'une bonne rentabilité dans le secteur de la banque de détail en Italie, tandis qu'Allianz a enregistré une bonne croissance opérationnelle dans un contexte de prix élevés.

Le secteur des biens de consommation de base a nuï à la performance, la consommation en berne sur les marchés émergents ayant pesé sur la croissance des ventes de sociétés telles que L'Oréal et Beiersdorf. Enfin, la société de services publics EDP a pâti de facteurs défavorables persistants sur le marché des énergies renouvelables, qui ont eu un impact sur sa filiale EDPR.

Au cours de l'année 2024, des valeurs défensives et cycliques du portefeuille ont été sorties ou ajoutées. Au début de l'année, dans le secteur des services informatiques, Alten a été vendu et le produit de la vente a été réinvesti dans Reply. Ce dernier privilégie davantage l'intégration de solutions logicielles innovantes que l'externalisation classique, ce qui lui permet de croître plus rapidement. La dépréciation du titre au cours des deux dernières années a permis d'atteindre un bon point d'entrée en termes de valorisation. Dans le secteur industriel, nous avons pris une position dans Bureau Veritas, l'un des leaders mondiaux des essais, du contrôle et de la certification sur le marché. Après une

période de ralentissement de la croissance organique, cette entreprise va, selon nous, connaître une nouvelle accélération de sa croissance, principalement grâce aux services liés au développement durable.

Ajouts notables en 2024 : AIB Group, Bureau Veritas, Gerresheimer, Reply, Warehouses De Pauw

Désinvestissements notables en 2024 : Alten, Azelis, Cellnex, DHL Group, Sodexo

15.1.6. Politique future

Les élections présidentielles américaines ont accentué le besoin urgent de mettre en œuvre le programme de réforme de l'Europe. Le contraste entre l'« exceptionnalisme américain » actuel, d'une part, et les fabricants européens en difficulté, d'autre part, est important. Ainsi, des changements politiques plus vigoureux en 2025, par exemple en Allemagne, offriraient la possibilité d'une réévaluation plus pérenne des titres européens.

Toutefois, en l'absence de preuves concrètes d'un nouveau plan industriel, les investissements dans la région resteront probablement limités.

Dans ce contexte, notre approche en matière d'investissement conserve un horizon de moyen à long terme. En tant que fonds d'actions européen durable, notre objectif est d'être leader dans notre catégorie. Nous veillons à maintenir notre profil ESG. Nous privilégions les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les secteurs actuellement en difficulté.

15.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

A l'exception des classes (F CHF HEDGED, F USD HEDGED) : 4

15.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		152.465.307,42	178.453.425,47
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	149.425.696,25	174.017.818,54
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	149.425.696,25	174.017.818,54
a.	Actions	149.425.696,25	174.017.818,54
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-289.114,53	-344.724,45
A.	Créances		1.104.652,27
a.	Montants à recevoir		1.104.652,27
B.	Dettes	-289.114,53	-1.449.376,72
a.	Montants à payer (-)		-1.158.471,49
e.	Autres (-)	-289.114,53	-290.905,23
V.	Dépôts et liquidités	3.328.725,70	4.780.331,38
A.	Avoirs bancaires à vue	3.328.725,70	4.780.331,38
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		152.465.307,42	178.453.425,47
A.	Capital	105.669.334,37	147.329.167,94
B.	Participations au résultat	-1.349.535,09	-1.911.232,31
C.	Résultat reporté	31.124.257,53	593.185,45
D.	Résultat de l'exercice	17.021.250,61	32.442.304,39

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

15.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	13.773.208,70	27.943.843,50
a.	Actions	13.773.208,70	27.943.843,50
	Gain réalisé	10.454.911,50	14.873.149,69
	Perte réalisée	-2.430.528,14	-17.615.236,42
	Gain/Perte non-réalisé	5.748.825,34	30.685.930,23
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		13.773.208,70	27.943.843,50
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	4.867.341,48	6.516.245,01
B.	Intérêts (+/-)	223.813,02	238.728,77
b.	Dépôts et liquidités	223.813,02	238.728,77
	Intérêts d'emprunts (-)	-96.382,30	-79.169,45
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-365.680,84	-565.400,14
	D'origine belge	-105.814,74	-178.443,64
	D'origine étrangère	-259.866,10	-386.956,50
F.	Autres produits provenant des placements		
		4.629.091,36	6.110.404,19
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.			
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-184.714,39	-439.649,09
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-80.188,93	-110.775,02
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.042.485,07	-1.005.580,95
a.	Gestion financière	-965.255,58	-898.270,39
	Classe A (Dis)	-23.424,96	-5.289,66
	Classe B (Cap)	-4.151,40	-2.582,60
	Classe F (Cap)	-933.165,80	-812.652,32
	Classe J (Cap)	-4.513,42	-77.745,81
b.	Gestion administrative et comptable	-77.229,49	-107.310,56
E.	Frais administratifs (-)	-20.209,98	-19.360,51
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-426,59	-1.399,56
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-288,51	-167,22
H.	Services et biens divers (-)	-16.297,69	-14.806,13
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-18.399,67	-8.248,57
	Classe A (Dis)	-1.432,98	-1.182,05
	Classe B (Cap)	-197,01	-196,90
	Classe F (Cap)	-10.183,38	-6.444,24
	Classe J (Cap)		-56,78
	Classe P (Cap)	-6.586,30	-368,60
K.	Autres charges (-)	-18.038,62	-11.956,25
		-1.381.049,45	-1.611.943,30
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.248.041,91	4.498.460,89
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		17.021.250,61	32.442.304,39
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		17.021.250,61	32.442.304,39

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	46.795.973,05	31.124.257,53
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	31.124.257,53	593.185,45
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	17.021.250,61	32.442.304,39
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.349.535,09	-1.911.232,31
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-46.714.740,40	-31.124.257,53
IV.	(Distribution des dividendes)	-81.232,65	

15.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	32.750	EUR	74,54	2.441.185,00		1,63%	1,60%
WAREHOUSES DE PAUW	38.364	EUR	19,00	728.916,00		0,49%	0,48%
				3.170.101,00		2,12%	2,08%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	34.621	EUR	97,72	3.383.164,12		2,26%	2,22%
				3.383.164,12		2,26%	2,22%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	20.586	EUR	236,80	4.874.764,80		3,26%	3,20%
ALLIANZ-NOM-	15.907	EUR	295,90	4.706.881,30		3,15%	3,09%
BEIERSDORF	30.879	EUR	124,00	3.828.996,00		2,56%	2,51%
DEUTSCHE BOERSE	12.165	EUR	222,40	2.705.496,00		1,81%	1,77%
GERRESHEIMER	11.697	EUR	71,00	830.487,00		0,56%	0,54%
MERCK	5.615	EUR	139,90	785.538,50		0,53%	0,52%
SAP SE	52.681	EUR	236,30	12.448.520,30		8,33%	8,16%
				30.180.683,90		20,20%	19,80%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	15.440	EUR	68,20	1.053.008,00		0,70%	0,69%
FLUIDRA SA	90.764	EUR	23,52	2.134.769,28		1,43%	1,40%
IBERDROLA SA	439.780	EUR	13,30	5.849.074,00		3,91%	3,84%
				9.036.851,28		6,05%	5,93%
France							
AIR LIQUIDE	46.488	EUR	156,92	7.294.896,96		4,88%	4,78%
BNP	13.100	EUR	59,22	775.782,00		0,52%	0,51%
BUREAU VERITAS SA	63.628	EUR	29,34	1.866.845,52		1,25%	1,22%
ESSILOR LUX	15.907	EUR	235,60	3.747.689,20		2,51%	2,46%
GETLINK	135.677	EUR	15,40	2.090.104,19		1,40%	1,37%
L OREAL	10.293	EUR	341,85	3.518.662,05		2,35%	2,31%
LVMH MOET HENNESSY	1.872	EUR	635,50	1.189.656,00		0,80%	0,78%
PUBLICIS NEW	30.879	EUR	103,00	3.180.537,00		2,13%	2,09%
SCHNEIDER ELECTRIC	48.425	EUR	240,90	11.665.582,50		7,81%	7,65%
				35.329.755,42		23,64%	23,17%
Irlande							
AIB GROUP PLC	272.290	EUR	5,33	1.451.305,70		0,97%	0,95%
KINGSPAN GROUP PLC	34.621	EUR	70,45	2.439.049,45		1,63%	1,60%
				3.890.355,15		2,60%	2,55%
Italie							
AMPLIFON SPA	113.220	EUR	24,85	2.813.517,00		1,88%	1,85%
BANCA GENERALI SPA	39.768	EUR	44,86	1.783.992,48		1,19%	1,17%
FINCOBANK SPA	133.338	EUR	16,79	2.238.745,02		1,50%	1,47%
INTERPUMP GROUP SPA	37.429	EUR	42,66	1.596.721,14		1,07%	1,05%
INTESA SANPAOLO	1.456.889	EUR	3,86	5.627.962,21		3,77%	3,69%
MEDIOBANCA	215.212	EUR	14,07	3.029.108,90		2,03%	1,99%
MONCLER SPA	55.641	EUR	50,98	2.836.578,18		1,90%	1,86%
PIRELLI C S.P.A.	1.066.701	EUR	5,47	5.839.121,27		3,91%	3,83%
PRYSMIAN SPA	51.464	EUR	61,66	3.173.270,24		2,12%	2,08%
REPLY S.P.A.	12.165	EUR	153,40	1.866.111,00		1,25%	1,22%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				30.805.127,44		20,62%	20,20%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	8.515	EUR	558,80	4.758.182,00		3,18%	3,12%
ASML HOLDING NV	14.785	EUR	678,70	10.034.579,50		6,72%	6,58%
ASR	43.043	EUR	45,78	1.970.508,54		1,32%	1,29%
BESI	3.743	EUR	132,30	495.198,90		0,33%	0,32%
FERRARI NV	14.504	EUR	412,40	5.981.449,60		4,00%	3,92%
FERROVIAL SE	53.336	EUR	40,60	2.165.441,60		1,45%	1,42%
IMCD N.V.	10.527	EUR	143,50	1.510.624,50		1,01%	0,99%
KPN NEW	767.276	EUR	3,52	2.696.975,14		1,80%	1,77%
STELLANTIS N.V.	112.285	EUR	12,59	1.413.668,15		0,95%	0,93%
				31.026.627,93		20,76%	20,35%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	842.132	EUR	3,09	2.603.030,01		1,74%	1,71%
				2.603.030,01		1,74%	1,71%
<u>Total - Actions</u>				<u>149.425.696,25</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,01%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				149.425.696,25		100,00%	98,01%
Total - portefeuille				149.425.696,25		100,00%	98,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		3.318.873,10			2,18%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		9.852,60			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.328.725,70			2,18%
Total - Dépôts et Liquidités				3.328.725,70			2,18%
Créances et dettes diverses				-289.114,53			-0,19%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				152.465.307,42			100,00%

15.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,65%
PAYS-BAS	20,76%
ITALIE	20,62%
ALLEMAGNE	20,20%
ESPAGNE	6,05%
IRLANDE	2,60%
SUISSE	2,26%
BELGIQUE	2,12%
PORTUGAL	1,74%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	10,27%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,23%
PHARMACIE - COSMETIQUE	9,83%
BANQUES	9,14%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,99%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	7,81%
TEXTILE & HABILLEMENT	5,96%
SOURCES D'ENERGIE	5,66%
PRODUITS CHIMIQUES	4,88%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,47%
VEHICULES ROUTIERS	4,00%
TELECOMMUNICATIONS	3,93%
PNEUS & CAOUTCHOUC	3,91%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,50%
DIFFUSION & EDITION	2,13%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,63%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,40%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,25%
SERVICES DIVERS	1,01%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,95%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	0,56%
IMMOBILIER	0,49%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	16.593.966,76	13.393.074,28	29.987.041,04
Ventes	35.318.702,38	33.033.663,52	68.352.365,90
Total 1	51.912.669,14	46.426.737,80	98.339.406,94
Souscriptions	4.654.194,37	4.535.093,59	9.189.287,96
Remboursements	26.206.504,09	25.974.888,49	52.181.392,58
Total 2	30.860.698,46	30.509.982,08	61.370.680,54
Moyenne de référence de l'actif net total	178.121.249,35	165.283.197,02	171.667.146,54
Taux de rotation	11,82%	9,63%	21,54%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

15.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.542,00	400,00	3.344,00	6.690,00	1.120,00	8.914,00	3.330,00	100,00	12.144,00
B	1.462,71	0,00	1.464,71	9,49	0,00	1.474,20	719,75	0,00	2.193,96
F	361.250,00	414.655,00	747.690,00	373.150,00	122.984,00	997.856,00	43.578,00	294.667,00	746.767,00
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	0,00	50,00		0,00	518,00	347,00	0,00	347,00	0,00
P	437,00	266,00	4.658,00	289,00	3.344,00	1.603,00	93,00	108,00	1.588,00
TOTAL			757.156,71			1.010.194,20			762.692,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	270.901,32	40.712,00	757.182,60	120.754,80	401.031,90	12.268,00
B	150.933,33	0,00	1.000,00	0,00	89.295,62	0,00
F	36.964.534,50	48.555.643,80	41.483.716,50	13.390.923,43	5.597.686,05	38.128.979,31
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	0,00	1.240.111,50	0,00	14.131.154,39	0,00	10.487.808,92
P	11.839.070,33	7.428.115,59	8.041.024,14	92.341.418,34	3.101.274,39	3.552.336,35
TOTAL	49.225.439,48	57.264.582,89	50.282.923,24	119.984.250,96	9.189.287,96	52.181.392,58

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		98,4		115,14		123,89
B		98,91		115,8		126,05
F		100,42		118,65		130,27
F LC	215.712.448,80	0	178.453.425,47	0	152.465.307,42	0
J						
P		25.509,13		30.384,84		33.628,19
TOTAL	215.712.448,80		178.453.425,47		152.465.307,42	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

15.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

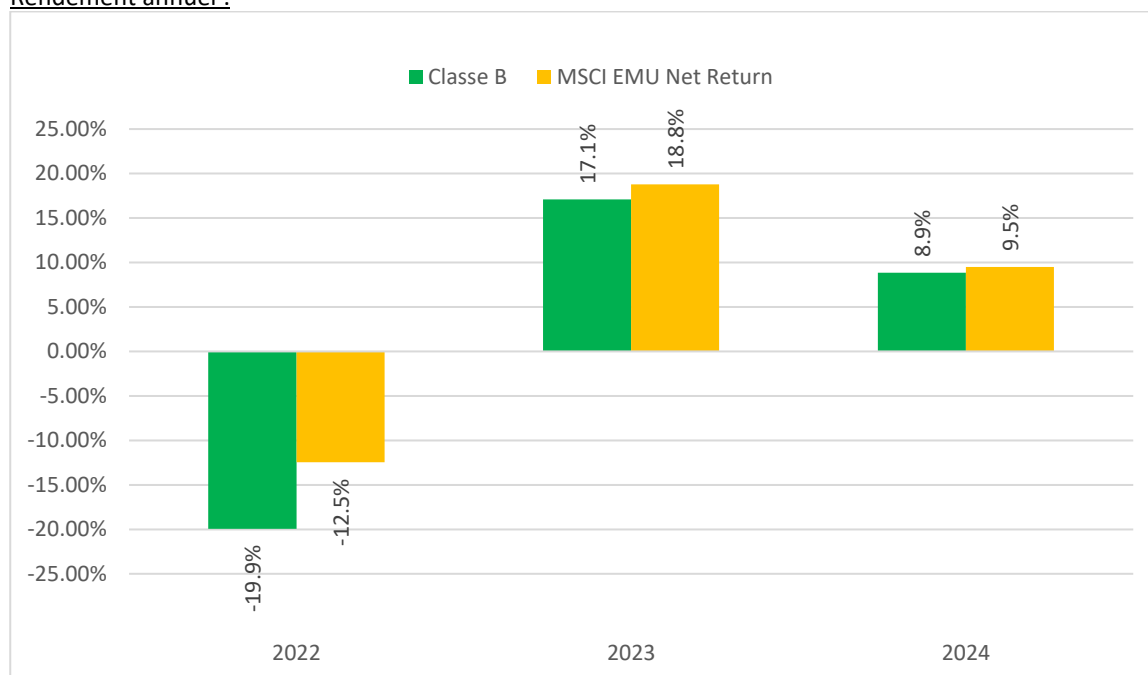
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)			05/02/2021	7,92 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,82 % (en EUR)	0,65 % (en EUR)			05/02/2021	5,26 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,85 % (en EUR)	0,67 % (en EUR)			05/02/2021	5,31 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,79 % (en EUR)	1,58 % (en EUR)			15/12/2020	6,76 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	10,67 % (en EUR)	2,39 % (en EUR)			15/12/2020	7,61 % (en EUR)

15.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6324121126:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Classe B - BE6324122132:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Classe F - BE6324125168:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Classe P - BE6324133246:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 64,39% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

15.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe A 0,49 EUR
2023 classe A 1,41 EUR

15.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

15.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Euroland Sustainable s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif durable. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 28 juin 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 47,72 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement des positions.

Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Equities Euroland Sustainable s'engage à investir au moins 25 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif environnemental. À la date de VNI du 10 juin 2024, ces actifs représentaient 24,93 %. Cette non-conformité a été corrigée grâce aux fluctuations du marché.

15.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

15.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493000VCZTSGS1H8O84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63.08% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de 3 ans : 68.51 contre 67.12 (au 31.12.2024) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de 3 ans: 1117.81 tCO₂e/M revenue contre 1253.12 tCO₂e/M revenue (au 31/12/2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	97.91%	97.51%	98.01%
Investissement Durable	87.22%	88.15%	63.08%
Autres investissement Environnemental	53.92%	56.84%	37.93%
Social	83.28%	25.55%	17.54%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 61.7 Benchmark : 61.92	Compartiment : 65.01 Benchmark : 64.08	Compartiment : 68.51 Benchmark : 67.12
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 688.61 Benchmark : 998.11	Compartiment : 1045.24 Benchmark : 1198.62	Compartiment : 1117.81 Benchmark : 1253.12

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 63.08% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 7.58% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE ;
- 37.93% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 17.54% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 59.72% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 59.72% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investi dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP AG	Information et communication	8.16	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	7.65	France
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.58	Pays-Bas
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	4.78	France
FERRARI NV	Industrie manufacturière	3.92	Italie
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.84	Espagne
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	3.83	Italie
INTESA SANPAOLO (ORD)	Activités financières et d'assurance	3.69	Italie
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	3.20	Allemagne
ASM INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	3.12	Pays-Bas
ALLIANZ (NOM)	Activités financières et d'assurance	3.09	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	2.51	Allemagne
ESSILOR	Industrie manufacturière	2.46	France
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.31	France
DSM-FIRMENICH LTD	Industrie manufacturière	2.22	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

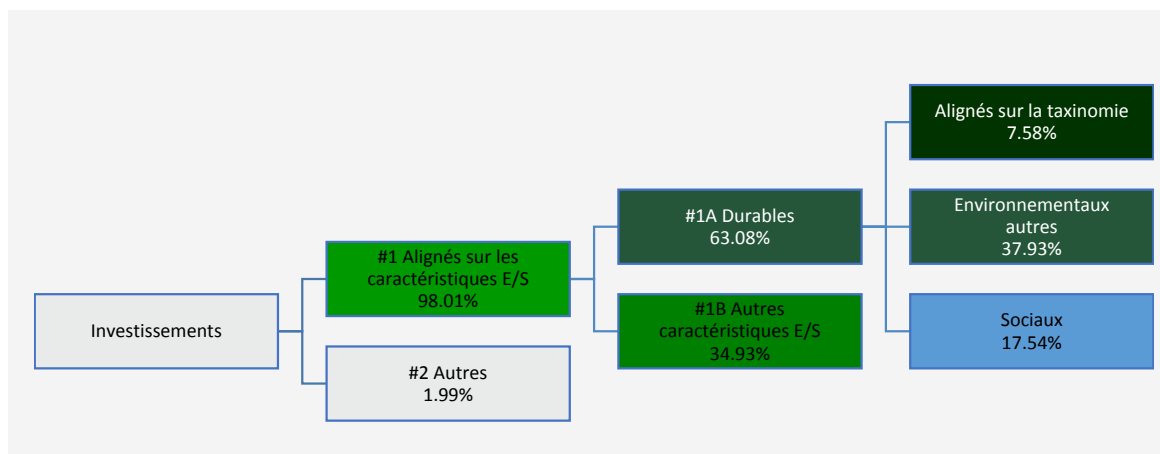
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 98.01% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 63.08% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	11.82
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.21
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	9.73
Information et communication	Édition	8.16
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.58
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.54
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.85
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.49
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.38
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4.37
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	3.86
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.20
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.94
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.84

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.64
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.45
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	2.09
Information et communication	Télécommunications	1.77
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.60
Construction	Génie civil	1.42
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.37
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.69
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	0.52
Activités immobilières	Activités immobilières	0.48
Liquidités	Liquidités	1.99



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 7.58% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 8.2% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.31% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

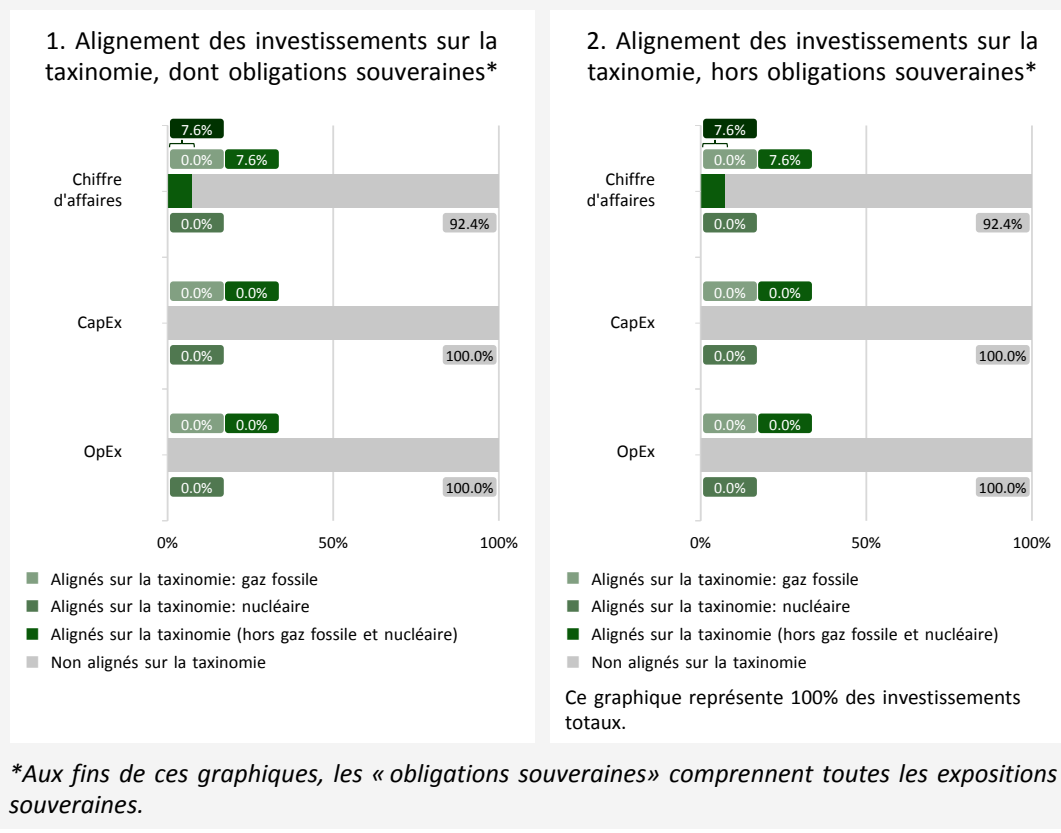
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
 Activités transitoires : 0.02%
 Activités habilitantes : 7.68%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	4.16%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	5.20%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	7.58%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 37.93% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 17.54% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.99% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

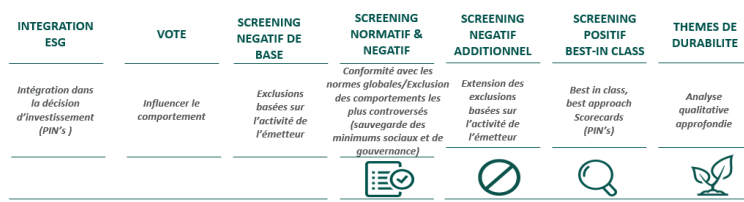
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

16.1. RAPPORT DE GESTION

16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 16 août 2021.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

16.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition aux titres de créances libellés en euro bénéficiant d'une notation correspondant au moins à la notation investment grade*. Ces titres sont sélectionnés sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, des obligations perpétuelles et des obligations à coupon zéro), à taux fixe ou flottant, libellés en euro, émis par des entreprises et bénéficiant (ou, à défaut, leurs émetteurs) d'une notation investment grade.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10 % de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou

de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

16.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index Total Return.

Cet indice reflète la performance du marché des obligations libellées en EUR et émises par des entreprises ayant un rating « investment grade ». La performance de l'indice est calculée en réinvestissant les coupons bruts (indice Total Return).

IHS Markit Benchmark Administration Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les spreads de crédit ont enregistré de bonnes performances au cours de l'année écoulée, affichant des taux de volatilité élevés. Depuis le début de l'année, la valeur liquidative des actions de capitalisation a augmenté de 4,32 %, surperformant l'indice € iBoxx All Maturities Corporate Bond, qui a connu, quant à lui, une hausse de 4,56 %. Dans le courant de l'année, nous avons participé de manière sélective à de nouvelles émissions, en privilégiant les valeurs défensives et les titres notés « A ».

16.1.6. Politique future

Les spreads de crédit neutres actuels offrent une protection importante contre toute nouvelle baisse. Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

16.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

16.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		112.114.034,08	101.177.994,02
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	105.434.077,00	100.065.808,50
A.	Obligations et autres titres de créance	103.666.294,50	100.065.808,50
a.	Obligations	103.666.294,50	100.065.808,50
B.	Instruments du marché monétaire	1.767.782,50	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-284.368,58	-242.864,45
A.	Créances		
B.	Dettes	-284.368,58	-242.864,45
e.	Autres (-)	-284.368,58	-242.864,45
V.	Dépôts et liquidités	5.420.870,13	135.602,39
A.	Avoirs bancaires à vue	5.420.870,13	135.602,39
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.543.455,53	1.219.447,58
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.543.455,53	1.219.447,58
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		112.114.034,08	101.177.994,02
A.	Capital	118.591.628,19	75.063.876,36
B.	Participations au résultat	-241,14	-3.723,65
C.	Résultat reporté	-10.821.412,44	18.467.765,05
D.	Résultat de l'exercice	4.344.059,47	7.650.076,26

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

16.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	2.078.917,15	6.310.147,05
a.	Obligations	2.078.917,15	6.310.147,05
	Gain réalisé	483.984,40	21.592,92
	Perte réalisée	-2.403.509,75	-4.606.755,87
	Gain/Perte non-réalisé	3.998.442,50	10.895.310,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		2.078.917,15	6.310.147,05
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.976.087,01	1.999.208,37
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.932.411,56	1.966.100,48
b.	Dépôts et liquidités	43.675,45	33.107,89
	Intérêts d'emprunts (-)	-15.742,75	-14.997,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-832,49	-2.889,14
	D'origine étrangère	-832,49	-2.889,14
F.	Autres produits provenant des placements		
		2.959.511,77	1.981.321,92
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		11.847,40	
A.		11.847,40	
B.	Autres		
		11.847,40	
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.959,69	-20.308,64
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-51.615,09	-48.124,56
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-484.022,55	-426.964,69
a.	Gestion financière	-437.717,03	-383.783,37
	Classe A (Dis)	-0,04	
	Classe B (Cap)	-437.089,40	-383.783,37
	Classe F (Cap)	-627,59	
b.	Gestion administrative et comptable	-46.305,52	-43.181,32
E.	Frais administratifs (-)	-11.199,38	-4.519,45
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-231,85	-21,15
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-72,28	-91,07
H.	Services et biens divers (-)	-9.630,92	-4.860,36
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-124.215,40	-134.179,56
	Classe A (Dis)	-0,12	
	Classe B (Cap)	-122.042,89	-134.179,56
	Classe F (Cap)	-2.172,39	
K.	Autres charges (-)	-4.269,69	-2.323,23
		-706.216,85	-641.392,71
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.265.142,32	1.339.929,21
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		4.344.059,47	7.650.076,26
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		4.344.059,47	7.650.076,26

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-6.477.594,11	-10.821.412,44
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-10.821.412,44	-18.467.765,05
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	4.344.059,47	7.650.076,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-241,14	-3.723,65
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	6.477.594,11	10.821.412,44
IV.	(Distribution des dividendes)		

16.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Obligation du Secteur Public</i>							
Danemark							
VESTAS 4,125 23-26	800.000	EUR	101,57	812.588,00		0,77%	0,72%
				812.588,00		0,77%	0,72%
Espagne							
ACCIONA 5,125 23-31	500.000	EUR	106,51	532.535,00		0,51%	0,47%
EDP 3,50 24-30	500.000	EUR	101,60	508.010,00		0,48%	0,45%
				1.040.545,00		0,99%	0,93%
France							
EDF 4,625 23-43	500.000	EUR	103,53	517.637,50		0,49%	0,46%
ENGIE 3,875 23-33	500.000	EUR	102,97	514.872,50		0,49%	0,46%
				1.032.510,00		0,98%	0,92%
Italie							
A2A SPA 4,50 22-30	700.000	EUR	107,22	750.505,00		0,71%	0,67%
ACEA 3,875 23-31	900.000	EUR	103,67	933.016,50		0,88%	0,83%
FERROV 4,125 23-29	600.000	EUR	104,17	625.020,00		0,59%	0,56%
SNAM SPA 4,00 23-29	500.000	EUR	103,89	519.467,50		0,49%	0,46%
TERNA 3,50 24-31	500.000	EUR	101,66	508.305,00		0,48%	0,45%
				3.336.314,00		3,16%	2,98%
Norvège							
STATKRAFT 3,50 23-33	500.000	EUR	102,09	510.462,50		0,48%	0,46%
				510.462,50		0,48%	0,46%
				6.732.419,50		6,39%	6,00%
<i>Total - Obligation du Secteur Public</i>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Autriche							
A1 TOWERS 5,25 23-28	800.000	EUR	106,52	852.128,00		0,81%	0,76%
				852.128,00		0,81%	0,76%
Australie							
TELSTRA 1,00 20-30	1.200.000	EUR	90,85	1.090.230,00		1,03%	0,97%
				1.090.230,00		1,03%	0,97%
Belgique							
ABIBB 3,45 24-31	400.000	EUR	102,54	410.154,00		0,39%	0,37%
ARGENTA FRN 22-27	500.000	EUR	104,10	520.517,50		0,49%	0,46%
BPOST 3,29 24-29	500.000	EUR	100,52	502.577,50		0,48%	0,45%
CRELAN FRN 24-32	500.000	EUR	108,76	543.815,00		0,52%	0,49%
GBL 4,00 23-33	500.000	EUR	105,36	526.800,00		0,50%	0,47%
INBEV 0,8 15-30	500.000	EUR	94,18	470.910,00		0,45%	0,42%
KBC 0,125 20-26	800.000	EUR	98,18	785.404,00		0,74%	0,70%
KBC GROUP FRN 23-29	500.000	EUR	104,28	521.415,00		0,49%	0,47%
PROXIMUS 4,125 23-33	500.000	EUR	105,52	527.612,50		0,50%	0,47%
VGP NV 1,50 21-29	800.000	EUR	91,33	730.636,00		0,69%	0,65%
				5.539.841,50		5,25%	4,94%
Allemagne							

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ALLIANZ 3,099 17-47	1.000.000	EUR	99,96	999.645,00		0,95%	0,89%
AMPRION 4,125 23-34	1.000.000	EUR	105,10	1.051.015,00		1,00%	0,94%
DEUTSCHE 3,25 24-36	500.000	EUR	100,20	501.000,00		0,48%	0,45%
DEUT TEL 1,375 19-34	500.000	EUR	87,03	435.130,00		0,41%	0,39%
E.ON 0,35 19-30	800.000	EUR	88,25	706.020,00		0,67%	0,63%
HANNOVER FRN 19-39	500.000	EUR	90,21	451.037,50		0,43%	0,40%
MERCEDES 0,75 20-30	500.000	EUR	88,06	440.277,50		0,42%	0,39%
MERCK 0,875 19-31	800.000	EUR	88,03	704.200,00		0,67%	0,63%
MUNRE FRN 24-44	500.000	EUR	103,18	515.907,50		0,49%	0,46%
VONOVIA 4,25 24-34	500.000	EUR	103,11	515.562,50		0,49%	0,46%
				6.319.795,00		5,99%	5,64%
Danemark							
NOVO 3,375 24-34	1.000.000	EUR	101,62	1.016.230,00		0,96%	0,91%
				1.016.230,00		0,96%	0,91%
Espagne							
BANCO BILB FRN 23-31	500.000	EUR	106,08	530.412,50		0,50%	0,47%
BCO BILBAO 3,5 24-31	500.000	EUR	102,33	511.630,00		0,49%	0,46%
CAIXABANK FRN 22-30	1.000.000	EUR	109,72	1.097.165,00		1,04%	0,98%
CAIXABK 4,375 23-33	200.000	EUR	108,14	216.279,00		0,21%	0,19%
IBERDROL FRN 24-PERP	500.000	EUR	104,75	523.727,50		0,50%	0,47%
IBESM 3,375 24-35	500.000	EUR	99,37	496.835,00		0,47%	0,44%
SANTAN 3,50 24-32	500.000	EUR	99,60	498.002,50		0,47%	0,44%
SERVICIOS 5,25 23-29	500.000	EUR	107,68	538.415,00		0,51%	0,48%
TELEFON 4,183 23-33	500.000	EUR	104,52	522.582,50		0,50%	0,47%
				4.935.049,00		4,68%	4,40%
Finlande							
FINGRID 2,75 24-29	600.000	EUR	99,66	597.972,00		0,57%	0,53%
NORDEA 0,50 21-31	700.000	EUR	85,61	599.277,00		0,57%	0,53%
TEOLLIS 4,25 24-31	800.000	EUR	102,99	823.896,00		0,78%	0,73%
				2.021.145,00		1,92%	1,80%
France							
ALSTOM 0,00 21-29	1.100.000	EUR	88,64	974.985,00		0,92%	0,87%
APRR 3,125 24-34	500.000	EUR	97,69	488.450,00		0,46%	0,44%
APRR SA 3,125 23-30	500.000	EUR	100,34	501.712,50		0,48%	0,45%
ARKEMA 1,50 17-27	800.000	EUR	97,37	778.996,00		0,74%	0,69%
ARKEMA 4,25 23-30	500.000	EUR	104,90	524.477,50		0,50%	0,47%
AUTOROUT 1,125 17-26	600.000	EUR	98,21	589.254,00		0,56%	0,53%
AXA FRN 21-41	500.000	EUR	86,81	434.070,00		0,41%	0,39%
AYVENS 3,875 24-28	500.000	EUR	102,33	511.662,50		0,49%	0,46%
BFCM FRN 22-32	500.000	EUR	100,22	501.100,00		0,48%	0,45%
BNP FRN 19-26	800.000	EUR	98,97	791.784,00		0,75%	0,71%
BNPP 2,75 22-28	1.000.000	EUR	99,06	990.610,00		0,94%	0,88%
BPCE SA FRN 22-32	500.000	EUR	97,05	485.240,00		0,46%	0,43%
BUREAU 3,125 24-31	500.000	EUR	99,92	499.612,50		0,47%	0,45%
BUREAU V 3,50 24-36	1.000.000	EUR	99,88	998.845,00		0,95%	0,89%
CA 0,875 20-32	700.000	EUR	84,16	589.127,00		0,56%	0,53%
CARMILA 5,50 23-28	600.000	EUR	107,14	642.855,00		0,61%	0,57%
COVIVIO 4,125 24-33	800.000	EUR	101,52	812.184,00		0,77%	0,72%
COVIVO 4,625 23-32	500.000	EUR	106,33	531.665,00		0,50%	0,47%
CREDIT A 4,125 24-36	400.000	EUR	103,09	412.362,00		0,39%	0,37%
EDENRED 3,625 24-32	500.000	EUR	100,65	503.257,50		0,48%	0,45%
KERING 0,75 20-28	400.000	EUR	93,36	373.426,00		0,35%	0,33%
KERING 1,25 16-26	600.000	EUR	98,06	588.333,00		0,56%	0,52%
KLEPIER 3,875 24-33	500.000	EUR	102,72	513.592,50		0,49%	0,46%
LEGRAND 3,50 24-34	800.000	EUR	102,27	818.140,00		0,78%	0,73%
ORANGE 1,375 18-28	600.000	EUR	95,99	575.964,00		0,55%	0,51%
ORANGE 3,25 24-35	500.000	EUR	99,50	497.507,50		0,47%	0,44%
ORANGE 3,875 23-35	500.000	EUR	104,86	524.322,50		0,50%	0,47%
SAINT-GO 3,875 23-30	500.000	EUR	103,76	518.790,00		0,49%	0,46%
SCHNEID 1,375 18-27	800.000	EUR	97,29	778.284,00		0,74%	0,69%
SCHNEIDER 3,50 23-33	500.000	EUR	103,50	517.512,50		0,49%	0,46%
STELLANTIS 4,0 23-27	500.000	EUR	101,97	509.872,50		0,48%	0,45%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TELEPERF 5,25 23-28	500.000	EUR	105,62	528.102,50		0,50%	0,47%
UNIBAIL 4,125 23-30	500.000	EUR	103,67	518.337,50		0,49%	0,46%
				19.824.434,00		18,80%	17,68%
Royaume-Uni							
BRAMBLES 1,50 17-27	600.000	EUR	96,95	581.691,00		0,55%	0,52%
BRAMBLES 4,25 23-31	500.000	EUR	105,88	529.392,50		0,50%	0,47%
BRITISH 2,50 14-26	500.000	EUR	99,69	498.470,00		0,47%	0,44%
LLOYDS BK FRN 23-31	1.300.000	EUR	107,14	1.392.878,50		1,32%	1,24%
LLOYDS FRN 24-32	500.000	EUR	102,22	511.105,00		0,48%	0,46%
NATWEST FRN 23-34	500.000	EUR	107,22	536.110,00		0,51%	0,48%
SEGRO PLC 3,50 24-32	400.000	EUR	99,79	399.178,00		0,38%	0,36%
				4.448.825,00		4,22%	3,97%
Irlande							
ABBOT IR 0,375 19-27	1.000.000	EUR	93,90	938.960,00		0,89%	0,84%
BK OF IREL FRN 23-29	1.000.000	EUR	105,44	1.054.440,00		1,00%	0,94%
IRELAND FRN 23-31	1.000.000	EUR	108,45	1.084.510,00		1,03%	0,97%
KERRY 0,875 21-31	1.000.000	EUR	86,69	866.855,00		0,82%	0,77%
LINDE 3,50 24-34	1.000.000	EUR	102,17	1.021.735,00		0,97%	0,91%
SECURIT 3,875 24-30	500.000	EUR	102,49	512.470,00		0,49%	0,46%
				5.478.970,00		5,20%	4,89%
Italie							
ERG SPA 0,875 21-31	800.000	EUR	84,58	676.644,00		0,64%	0,60%
INTESA 5,125 23-31	500.000	EUR	110,48	552.415,00		0,52%	0,49%
INTESA SAN FRN 23-28	800.000	EUR	104,17	833.380,00		0,79%	0,74%
IREN 1,00 20-30	700.000	EUR	91,08	637.525,00		0,60%	0,57%
LEASYS 4,50 23-26	500.000	EUR	102,21	511.065,00		0,48%	0,46%
UNICREDIT FRN 22-28	1.000.000	EUR	96,24	962.430,00		0,91%	0,86%
				4.173.459,00		3,96%	3,72%
Caïmanes							
CK HUTCH 1,00 21-33	1.000.000	EUR	81,09	810.910,00		0,77%	0,72%
				810.910,00		0,77%	0,72%
Luxembourg (Grand-Duché)							
BECTON 3,553 23-29	500.000	EUR	102,27	511.365,00		0,49%	0,46%
CEBREGI 4,75 24-34	500.000	EUR	106,27	531.325,00		0,50%	0,47%
LOGICOR 4,625 24-28	500.000	EUR	103,77	518.852,50		0,49%	0,46%
PROLOGIS 3,625 22-30	500.000	EUR	101,56	507.797,50		0,48%	0,45%
PROLOGIS 3,70 24-34	500.000	EUR	99,78	498.900,00		0,47%	0,44%
SEGRO 1,25 22-26	500.000	EUR	98,25	491.252,50		0,47%	0,44%
				3.059.492,50		2,90%	2,73%
Pays-Bas							
ADNA 3,875 24-36	500.000	EUR	102,61	513.057,50		0,49%	0,46%
AKZO 1,50 22-28	500.000	EUR	95,23	476.157,50		0,45%	0,42%
ALLIANDE 2,625 22-27	500.000	EUR	100,14	500.722,50		0,47%	0,45%
ALLIANZ 3,25 24-29	700.000	EUR	102,57	717.986,50		0,68%	0,64%
ASML 2,25 22-32	500.000	EUR	97,05	485.242,50		0,46%	0,43%
BMW 0,875 20-32	500.000	EUR	86,62	433.092,50		0,41%	0,39%
COOP RAB 3,822 24-34	500.000	EUR	103,47	517.350,00		0,49%	0,46%
COOP RABO 1,25 16-26	600.000	EUR	98,34	590.040,00		0,56%	0,53%
CTP NV 4,75 24-30	500.000	EUR	104,52	522.610,00		0,50%	0,47%
DSM BV 3,625 24-34	800.000	EUR	101,53	812.268,00		0,77%	0,72%
DSVDC 3,50 24-29	800.000	EUR	102,50	819.980,00		0,78%	0,73%
ENBW 3,75 24-35	500.000	EUR	100,37	501.832,50		0,48%	0,45%
ENBW INT 3,85 23-30	600.000	EUR	104,04	624.213,00		0,59%	0,56%
ENEL FIN 0,875 21-34	800.000	EUR	78,56	628.448,00		0,60%	0,56%
ENEL FIN 3,875 24-35	500.000	EUR	102,11	510.557,50		0,48%	0,46%
ENEL FIN 4,00 23-31	500.000	EUR	104,47	522.367,50		0,50%	0,47%
ENEXIS 0,875 16-26	300.000	EUR	98,01	294.043,50		0,28%	0,26%
GIVAUDAN 1,625 20-32	1.200.000	EUR	90,26	1.083.126,00		1,03%	0,97%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
IBERDROLA FRN 21-PE	500.000	EUR	96,20	480.977,50		0,46%	0,43%
ING FRN 19-30	500.000	EUR	97,88	489.422,50		0,46%	0,44%
KPN 3,875 23-31	600.000	EUR	104,41	626.475,00		0,59%	0,56%
NE PROP 1,875 19-26	800.000	EUR	97,84	782.716,00		0,74%	0,70%
NN BANK N 0,50 21-28	1.000.000	EUR	91,24	912.370,00		0,87%	0,81%
PLUXEE 3,75 24-32	500.000	EUR	100,87	504.330,00		0,48%	0,45%
SCMNVX 3,50 24-31	1.000.000	EUR	102,88	1.028.820,00		0,98%	0,92%
SIEMENS 0,625 22-27	300.000	EUR	96,38	289.146,00		0,27%	0,26%
SIEMENS 3,375 23-31	500.000	EUR	103,24	516.195,00		0,49%	0,46%
SIEMENS 3,375 24-37	500.000	EUR	100,18	500.887,50		0,48%	0,45%
STEDIN 2,375 22-30	500.000	EUR	96,72	483.597,50		0,46%	0,43%
STEDIN 3,625 24-31	1.000.000	EUR	102,25	1.022.530,00		0,97%	0,91%
STEDIN FRN 21-PERP	400.000	EUR	95,81	383.254,00		0,36%	0,34%
THERMO 1,125 21-33	1.000.000	EUR	84,08	840.845,00		0,80%	0,75%
VESTEDA 4,00 24-32	700.000	EUR	103,24	722.669,50		0,69%	0,64%
VESTEDA F 0,75 21-31	1.000.000	EUR	84,25	842.495,00		0,80%	0,75%
WOLTERS 3,00 22-26	200.000	EUR	100,50	200.994,00		0,19%	0,18%
WOLTERS 3,35 24-29	700.000	EUR	101,82	712.726,00		0,68%	0,64%
				21.893.545,50		20,77%	19,53%
Norvège							
DNB BANK FRN 23-28	500.000	EUR	103,91	519.525,00		0,49%	0,46%
STATNETT 3,375 24-36	500.000	EUR	100,05	500.255,00		0,47%	0,45%
				1.019.780,00		0,97%	0,91%
Suède							
EQT AB 2,875 22-32	1.000.000	EUR	94,90	949.045,00		0,90%	0,85%
NORDEA 0,625 21-31	600.000	EUR	96,09	576.567,00		0,55%	0,51%
SAGAX 4,375 24-30	500.000	EUR	104,07	520.342,50		0,49%	0,46%
TELIA 3,625 23-32	500.000	EUR	103,49	517.452,50		0,49%	0,46%
VOLVO 2,625 22-26	500.000	EUR	99,92	499.597,50		0,47%	0,45%
				3.063.004,50		2,91%	2,73%
États-Unis d'Amérique							
ATT INC 4,30 23-34	1.200.000	EUR	106,20	1.274.346,00		1,21%	1,14%
BAC FRN 18-28	1.100.000	EUR	97,25	1.069.717,00		1,01%	0,95%
BKNG 3,75 24-36	700.000	EUR	102,00	714.007,00		0,68%	0,64%
BOOKING 4,50 22-31	500.000	EUR	107,70	538.497,50		0,51%	0,48%
CHUBB 0,875 19-29	500.000	EUR	90,76	453.810,00		0,43%	0,40%
DANAHER 2,10 20-26	500.000	EUR	99,15	495.745,00		0,47%	0,44%
ILLINOIS 2,125 15-30	800.000	EUR	96,78	774.256,00		0,73%	0,69%
ILLINOIS 3,25 24-28	500.000	EUR	101,75	508.767,50		0,48%	0,45%
ILLINOIS 3,375 24-32	500.000	EUR	102,26	511.280,00		0,48%	0,46%
JPMORGAN FRN 18-29	600.000	EUR	96,57	579.438,00		0,55%	0,52%
MEDTRON 3,875 24-36	1.000.000	EUR	103,67	1.036.715,00		0,98%	0,92%
MOODY S 0,95 19-30	400.000	EUR	90,46	361.858,00		0,34%	0,32%
MORGAN S FRN 17-26	700.000	EUR	98,80	691.610,50		0,66%	0,62%
NETFLIX 3,625 19-30	800.000	EUR	103,03	824.216,00		0,78%	0,74%
PROLOGIS 3,875 23-30	1.000.000	EUR	103,84	1.038.435,00		0,98%	0,93%
T-MOBILE 3,85 24-36	500.000	EUR	102,87	514.337,50		0,49%	0,46%
				11.387.036,00		10,80%	10,16%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				96.933.875,00		91,94%	86,46%
Total - Obligations et autres titres de créances				103.666.294,50		98,32%	92,47%
Instruments du marché monétaire							
IBERDROL 0,375 16-25	300.000	EUR	98,42	295.252,50		0,28%	0,26%
P3 GROUP 0,875 22-26	1.000.000	EUR	97,84	978.375,00		0,93%	0,87%
VONOVIA 1,125 17-25	500.000	EUR	98,83	494.155,00		0,47%	0,44%
				1.767.782,50		1,68%	1,58%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				105.434.077,00		100,00%	94,04%
Total - portefeuille				105.434.077,00		100,00%	94,04%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.916,13			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		5.414.954,00			4,83%
Total - Avoirs bancaires à vue				5.420.870,13			4,84%
Total - Dépôts et Liquidités				5.420.870,13			4,84%
Créances et dettes diverses				-284.368,58			-0,25%
Autres				1.543.455,53			1,38%
Actif Net Total				112.114.034,08			100,00%

16.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
PAYS-BAS	21,52%
FRANCE	19,78%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	10,80%
ITALIE	7,12%
ALLEMAGNE	5,99%
ESPAGNE	5,67%
BELGIQUE	5,25%
IRLANDE	5,20%
ROYAUME-UNI	4,22%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,83%
SUEDE	2,91%
FINLANDE	1,92%
DANEMARK	1,73%
NORVEGE	1,45%
AUSTRALIE	1,03%
AUTRICHE	0,81%
CAÏMANES	0,77%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	23,55%
BANQUES	21,63%
SOURCES D'ENERGIE	9,17%
TELECOMMUNICATIONS	8,69%
IMMOBILIER	5,87%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,14%
VEHICULES ROUTIERS	3,94%
PRODUITS CHIMIQUES	3,49%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,96%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,17%
IT & INTERNET	1,97%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,95%
SERVICES DIVERS	1,90%
PETROLE & DERIVES	1,61%
DISTRIBUTION	1,40%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,89%
DIFFUSION & EDITION	0,87%
BOISSONS & TABACS	0,84%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,51%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,50%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,49%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,46%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	31.700.051,50	9.021.815,20	40.721.866,70
Ventes	30.865.532,80	6.566.982,55	37.432.515,35
Total 1	62.565.584,30	15.588.797,75	78.154.382,05
Souscriptions	100,00	-100,00	0,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	100,00	-100,00	0,00
Moyenne de référence de l'actif net total	100.894.337,22	104.881.082,87	102.898.602,79
Taux de rotation	62,01%	14,86%	75,95%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

16.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
B	0,00	0,00	1.102.442,33	1.623,94	0,00	1.104.066,27	0,00	0,00	1.104.173,26
F			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65.818,81
TOTAL			1.102.442,33			1.104.066,27			1.169.993,07

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			0,00	0,00	0,00	0,00
B	0,00	0,00	140.000,00	0,00	0,00	0,00
F			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	140.000,00	0,00	0,00	0,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0		0		105,73
B	93.387.917,76	84,71	101.177.994,02	91,64	112.114.034,08	95,6
F		0		0		99,65
TOTAL	93.387.917,76		101.177.994,02		112.114.034,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

16.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

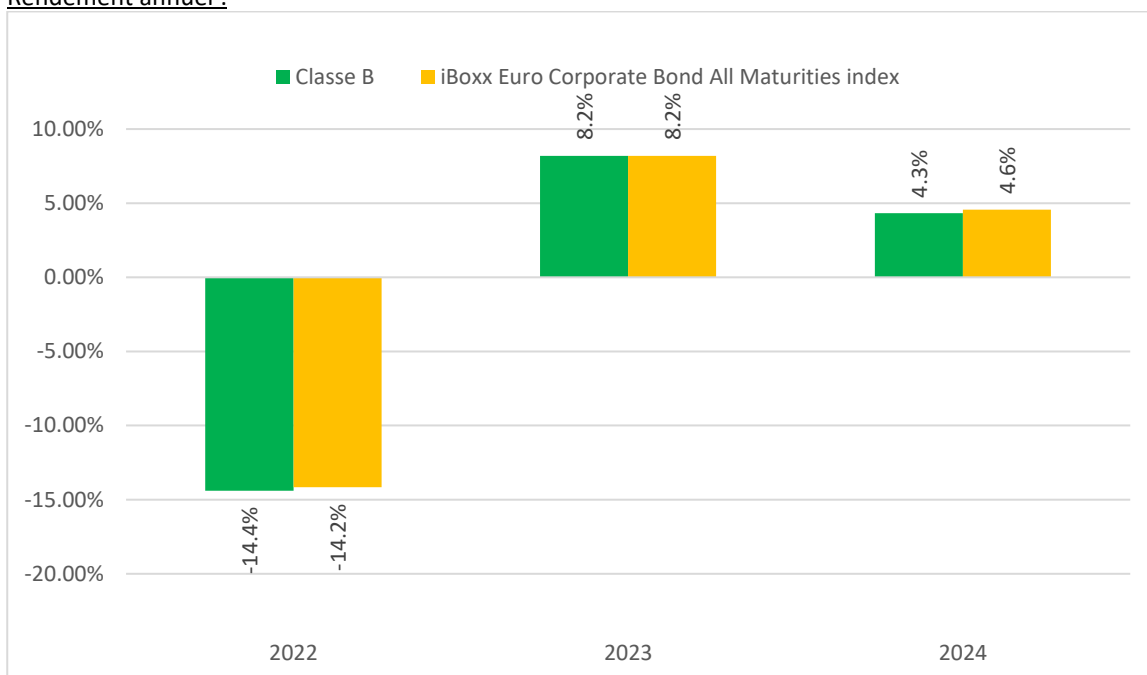
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index	4,56 % (en EUR)	-0,98 % (en EUR)			23/09/2021	-1,15 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	4,32 % (en EUR)	-1,14 % (en EUR)			23/09/2021	-1,31 % (en EUR)

16.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6328642713:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe B - BE6328643729:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe F - BE6328645740:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 43,96% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

16.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

16.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

16.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable s'engage à investir au moins 15 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 12 janvier 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 12 janvier 2024, ces actifs représentaient 14,77 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

16.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

16.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300LC2YTG9CBTQK47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81.96% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la période de référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Durant la Période de Référence, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) dans le portefeuille du Compartiment pour la poche crédit (corporate) était supérieure à l'indice de référence et était de 86.45% contre 67.4%;

e. Durant la Période de Référence, le profil ESG moyen pondéré du compartiment a été meilleur que celui de l'indice de référence : 64.73 contre 63.02 (au 31.12.2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.98%	100.11%	95.42%
Investissement Durable	83.43%	89.57%	81.96%
Autres investissement Environnemental	51.53%	66.29%	58.42%
Social	74.09%	10.54%	10.70%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 34.4 Benchmark : 26.79	Compartiment : 85.82 Benchmark : 63.79	Compartiment : 86.45 Benchmark : 67.4
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.48 Benchmark : 58.53	Compartiment : 61.55 Benchmark : 59.91	Compartiment : 64.73 Benchmark : 63.02

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans (a) les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 81.96% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 8.82% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE;
- 58.42% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 10.7% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 79.2% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 79.2% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> . De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LLOYDS BANKING GROUP FRN 23-210931	Activités financières et d'assurance	1.26	Royaume-Uni
AT&T INC 4,30 23-181134	Information et communication	1.14	Etats-Unis
5%BK IRELAND FLR JUL31 04.07.2031	Activités financières et d'assurance	0.99	Irlande
5 3/8CAIXABANK NOV30 REGS 14.11.2030	Activités financières et d'assurance	0.98	Espagne
1% TELSTRA APR30 REGS 23.04.2030	Information et communication	0.98	Australie
GIVAUDAN NDRL FIN 1,625 20-220432	Activités financières et d'assurance	0.98	Suisse

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANK OF AMERICA FRN 18-250428	Activités financières et d'assurance	0.97	Etats-Unis
3.875% PROLOGIS JAN30 31.01.2030	Activités financières et d'assurance	0.96	Etats-Unis
AMPRION GMGH 4,125 23-070934	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.95	Allemagne
4.625% BK IRELAND NOV29 13.11.2029	Activités financières et d'assurance	0.95	Irlande
3.875 MEDTRONIC OCT36 15.10.2036	Industrie manufacturière	0.93	Etats-Unis
3.5% LINDE JUN34 04.06.2034	Industrie manufacturière	0.93	Etats-Unis
STEDIN HOLDING NV 3,625 24-200631	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.93	Pays-Bas
3.375% NOVO NORDISK MAY34 21.05.2034	Activités financières et d'assurance	0.92	Danemark
SWISSCOM FIN 3,50 24-291131	Activités financières et d'assurance	0.92	Suisse



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

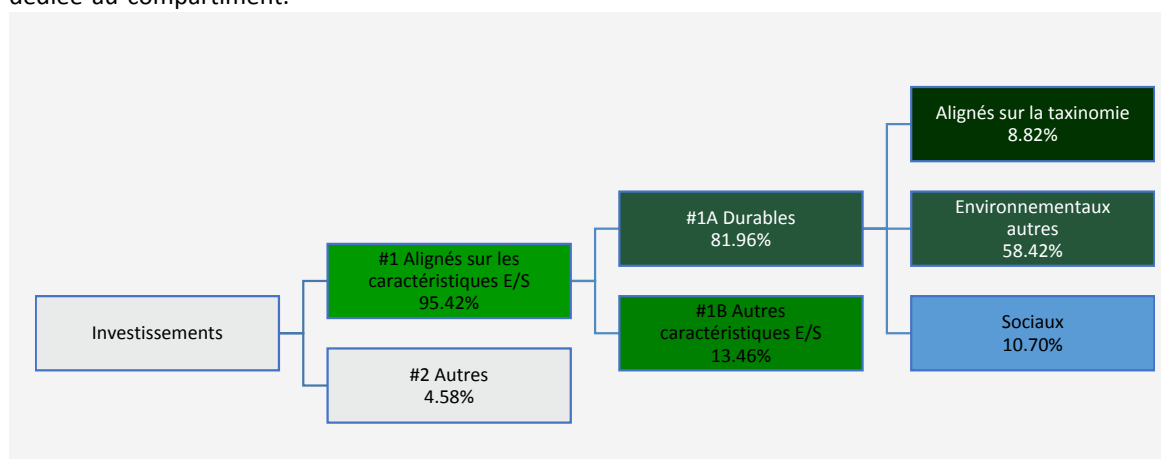
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 95.42% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 81.96% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	42.81
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11.97
Information et communication	Télécommunications	6.40
Activités immobilières	Activités immobilières	5.49
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.28
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.57
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.41
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.02
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.91
Information et communication	Services d'information	1.57
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.36
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	1.23
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.21
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.14
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.10
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.05
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.93
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.90
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0.88

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.87
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.86
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.79
Autres activités de services	Autres services personnels	0.48
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.47
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.45
Liquidités	Liquidités	4.58



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 8.82% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 12.25% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0.29% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0.24% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;

- 0.15% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

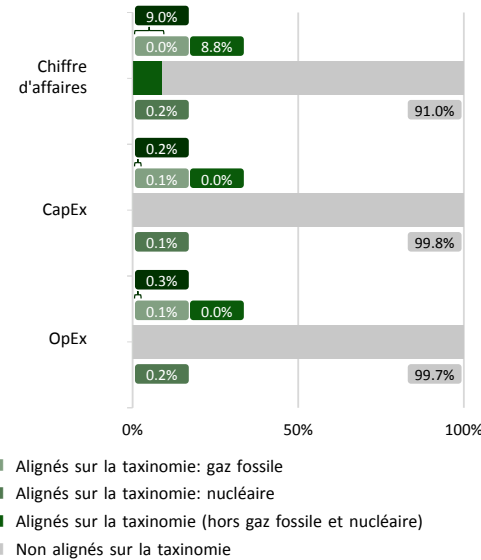
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

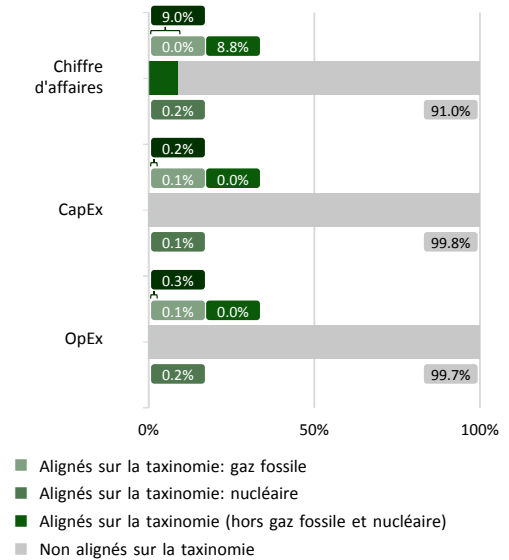
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 2.1%

Activités habilitantes : 5.68%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	6.63%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	9.11%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	8.82%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 58.42% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 10.7% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 4.58% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

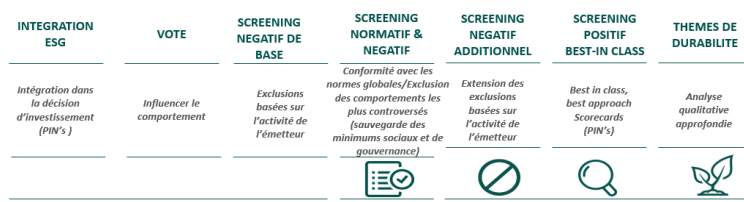
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX

17.1. RAPPORT DE GESTION

17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

17.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions européennes.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

17.1.4. Indice et benchmark

MSCI Europe Net Return. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Europe Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EUROPE inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,3%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Europe Index est le MSCI Europe Net DTR Index. L'indice MSCI Europe Net DTR Index, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les pays européens et est établi

par MSCI. Tous les pays d'Europe sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 414 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones Stoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

17.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities Europe Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI Europe Net DTR Index publié par MSCI.

17.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

17.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		721.053.316,94	635.554.174,23
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	719.135.014,20	632.804.158,25
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	719.135.014,20	632.804.158,25
a.	Actions	719.135.014,20	632.804.158,25
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-142.893,48	-1.318.331,18
A.	Créances	638.594,44	1.014.810,17
a.	Montants à recevoir	243.044,60	521.126,52
d.	Autres	395.549,84	493.683,65
B.	Dettes	-781.487,92	-2.333.141,35
a.	Montants à payer (-)	-195.866,65	-1.847.665,33
c.	Emprunts (-)	-27,05	-330,82
e.	Autres (-)	-585.594,22	-485.145,20
V.	Dépôts et liquidités	2.061.196,22	4.068.347,16
A.	Avoirs bancaires à vue	2.061.196,22	4.068.347,16
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		721.053.316,94	635.554.174,23
A.	Capital	646.483.401,18	613.821.288,31
B.	Participations au résultat	-209.496,55	297.547,02
C.	Résultat reporté	21.214.719,23	-31.050.380,07
D.	Résultat de l'exercice	53.564.693,08	52.485.718,97

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		1.292.589,00	2.456.022,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	1.292.589,00	2.456.022,00
A.	Contrats à terme achetés	1.292.589,00	2.456.022,00
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

17.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		33.849.575,17	45.049.140,77
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	33.348.353,99	45.005.706,41
a.	Actions	33.348.353,99	45.005.706,41
	Gain réalisé	4.802.506,89	2.387.741,60
	Perte réalisée	-4.066.721,55	-3.359.091,53
	Gain/Perte non-réalisé	32.612.568,65	45.977.056,34
D.	Autres valeurs mobilières	222.250,48	
	Gain réalisé	222.250,48	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	215.820,00	429.000,00
l.	Sur indices financiers	215.820,00	429.000,00
ii.	Contrats à terme	215.820,00	429.000,00
	Gain /Perte réalisée	240.180,00	424.300,00
	Gain /Perte non-réalisée	-24.360,00	4.700,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	63.150,70	-385.565,64
a.	Instruments financiers dérivés		3.922,22
ii.	Contrats à terme		3.922,22
	Gain /Perte réalisée		3.922,22
b.	Autres positions et opérations de change	63.150,70	-389.487,86
iv.	Autres	63.150,70	-389.487,86
	Gain /Perte réalisée	63.150,70	-389.487,86
II.	Produits et charges des placements	21.811.493,54	8.614.787,67
A.	Dividendes	23.817.081,35	9.319.871,79
B.	Intérêts (+/-)	292.746,62	108.749,89
b.	Dépôts et liquidités	292.746,62	108.749,89
	Intérêts d'emprunts (-)	-37.901,49	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.260.432,94	-813.834,01
	D'origine belge	-118.661,53	-30.757,28
	D'origine étrangère	-2.141.771,41	-783.076,73
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	387.572,85	1.127.345,29
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	387.572,85	1.127.345,29
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.483.948,48	-2.305.554,76
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-273.998,25	-1.045.794,99
B.	Charges financières (-)	-4.260,00	-3.956,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-317.177,78	-170.432,16
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.606.512,66	-947.996,69
a.	Gestion financière	-1.282.297,46	-787.020,33
	Classe A (Dis)	-11.726,22	-13.722,06
	Classe B (Cap)	-129.408,69	-119.121,71
	Classe F (Cap)	-422.318,39	-380.993,59
	Classe J (Cap)	-577.458,11	-173.201,64
	Classe M (Dis)	-80.761,76	-33.803,17
	Classe N (Cap)	-60.624,29	-66.178,16
b.	Gestion administrative et comptable	-324.215,20	-160.976,36
E.	Frais administratifs (-)	-33.884,73	-29.931,17
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.560,17	-1.496,65
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-541,45	-249,47
H.	Services et biens divers (-)	-48.484,48	-24.738,55
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-94.254,32	-71.423,64
	Classe A (Dis)	-1.113,02	-2.258,59
	Classe B (Cap)	-11.624,49	-15.943,60
	Classe F (Cap)	-15.310,23	-14.753,74
	Classe J (Cap)	-18.726,34	-4.945,14
	Classe M (Dis)	-34.101,66	-16.947,05
	Classe N (Cap)	-13.378,58	-16.575,52
K.	Autres charges (-)	-102.274,64	-9.535,44

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	19.715.117,91	7.436.578,20
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	53.564.693,08	52.485.718,97
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	53.564.693,08	52.485.718,97

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	74.569.915,76	21.732.885,92
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	21.214.719,23	-31.050.380,07
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	53.564.693,08	52.485.718,97
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-209.496,55	297.547,02
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-73.505.683,62	-21.214.719,23
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.064.232,14	-518.166,69

17.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	26.150	EUR	59,66	1.560.109,00		0,22%	0,22%
OMV	10.417	EUR	37,34	388.970,78		0,05%	0,05%
VERBUND AG	4.550	EUR	70,00	318.500,00		0,04%	0,04%
				2.267.579,78		0,32%	0,31%
Belgique							
AGEAS SA NV	11.885	EUR	46,90	557.406,50		0,08%	0,08%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	63.800	EUR	48,25	3.078.350,00		0,43%	0,43%
DIETEREN GROUP	1.850	EUR	160,70	297.295,00		0,04%	0,04%
ELIA GROUP	1.062	EUR	74,40	79.012,80		0,01%	0,01%
GBL	7.200	EUR	66,05	475.560,00		0,07%	0,07%
KBC	15.500	EUR	74,54	1.155.370,00		0,16%	0,16%
LOTUS BAKERIES	25	EUR	10.780,00	269.500,00		0,04%	0,04%
SOFINA	1.200	EUR	218,40	262.080,00		0,04%	0,04%
SYENSQO	4.500	EUR	70,56	317.520,00		0,04%	0,04%
UCB	9.700	EUR	192,20	1.864.340,00		0,26%	0,26%
WAREHOUSES DE PAUW	12.650	EUR	19,00	240.350,00		0,03%	0,03%
				8.596.784,30		1,20%	1,19%
Bermudes							
AEGON LTD	103.580	EUR	5,72	592.477,60		0,08%	0,08%
				592.477,60		0,08%	0,08%
Suisse							
ABB-NOM-NEW	111.400	CHF	49,07	5.824.921,95		0,81%	0,81%
ADECCO-NOM-NEW-	10.258	CHF	22,36	244.412,47		0,03%	0,03%
ALCON SA	36.650	CHF	76,90	3.003.234,06		0,42%	0,42%
AVOLTA AG	6.900	CHF	36,34	267.191,65		0,04%	0,04%
BACHEM HLDG N	2.950	CHF	57,90	182.007,57		0,03%	0,03%
BALOISE HOLDING	2.968	CHF	164,10	518.992,81		0,07%	0,07%
BARRY CALLEBAUT-NOM-	280	CHF	1.204,00	359.230,65		0,05%	0,05%
BKW AG	1.600	CHF	150,20	256.081,84		0,04%	0,04%
BQ CANTONALE VAUDOIS	2.700	CHF	83,50	240.236,56		0,03%	0,03%
CLARIANT-NOM-NEW	19.200	CHF	10,09	206.434,01		0,03%	0,03%
COCA-COLA HBC	78.000	GBP	27,32	2.577.358,49		0,36%	0,36%
DSM-FIRMENICH AG	12.156	EUR	97,72	1.187.884,32		0,17%	0,16%
EMS-CHEM HLDG N	520	CHF	611,50	338.835,31		0,05%	0,05%
FINANCIERE RICHEMONT	38.250	CHF	137,90	5.620.624,43		0,78%	0,78%
GALDERMA GROUP	3.500	CHF	100,64	375.342,32		0,05%	0,05%
GEBERIT	2.310	CHF	514,60	1.266.690,82		0,18%	0,18%
GIVAUDAN	690	CHF	3.966,00	2.916.021,10		0,41%	0,40%
HELVETIA HLDG	2.000	CHF	149,40	318.397,36		0,04%	0,04%
HOLCIM LTD	38.001	CHF	87,36	3.537.500,52		0,49%	0,49%
JULIUS BAER GRP N	13.000	CHF	58,66	812.595,24		0,11%	0,11%
KUEHNE NAGEL	3.100	CHF	207,80	686.429,75		0,10%	0,10%
LINDT NOM	8	CHF	100.000,00	852.469,50		0,12%	0,12%
LINDT SPRUENGLI	78	CHF	10.070,00	836.975,86		0,12%	0,12%
LOGITECH N	9.000	CHF	75,04	719.654,75		0,10%	0,10%
LONZA-NOM- NEW	5.060	CHF	535,80	2.888.963,72		0,40%	0,40%
NESTLE NOM	187.000	CHF	74,88	14.920.944,11		2,07%	2,07%
NOVARTIS-NOM-	142.500	CHF	88,70	13.468.751,66		1,87%	1,87%
PARTNERS GRP HLDG	1.610	CHF	1.230,00	2.110.181,68		0,29%	0,29%
ROCHE HOLDING -GE-	49.800	CHF	255,50	13.558.420,80		1,89%	1,88%
ROCHE-PTR-	2.390	CHF	270,60	689.151,26		0,10%	0,10%
SANDOZ GROUP AG	30.000	CHF	37,17	1.188.235,92		0,17%	0,16%
SCHINDLER HDG AG-REG	2.100	CHF	247,50	553.838,78		0,08%	0,08%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHINDLER HD-PART CT	2.750	CHF	250,40	733.763,12		0,10%	0,10%
SGS S.A	11.400	CHF	90,88	1.103.982,10		0,15%	0,15%
SIG GROUP AG	20.850	CHF	17,88	397.248,65		0,06%	0,06%
SIKA AG	10.650	CHF	215,80	2.449.006,34		0,34%	0,34%
SONOVA HOLDING	3.840	CHF	296,30	1.212.416,22		0,17%	0,17%
STRAUMANN HLDG	7.700	CHF	114,25	937.423,41		0,13%	0,13%
SWATCH GROUP NEW	1.810	CHF	165,00	318.237,52		0,04%	0,04%
SWISSCOM-NOM-	1.920	CHF	504,50	1.032.170,07		0,14%	0,14%
SWISS LIFE-NOM-	1.970	CHF	699,60	1.468.604,61		0,20%	0,20%
SWISS PRIME SITE	5.900	CHF	98,80	621.151,90		0,09%	0,09%
SWISS RE AG	22.700	CHF	131,20	3.173.573,45		0,44%	0,44%
TEMENOS AG	4.900	CHF	64,10	334.690,18		0,05%	0,05%
UBS GROUP AG	235.800	CHF	27,73	6.967.589,11		0,97%	0,97%
VAT GROUP	2.200	CHF	342,80	803.623,00		0,11%	0,11%
ZURICH INS GR	10.730	CHF	538,80	6.160.502,96		0,86%	0,85%
				110.241.993,91		15,33%	15,29%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	12.130	EUR	236,80	2.872.384,00		0,40%	0,40%
ALLIANZ-NOM-	27.580	EUR	295,90	8.160.922,00		1,13%	1,13%
BASF SE	61.900	EUR	42,46	2.628.274,00		0,37%	0,36%
BAYER AG	71.300	EUR	19,31	1.377.088,20		0,19%	0,19%
BECHTLE	7.150	EUR	31,10	222.365,00		0,03%	0,03%
BEIERSDORF	7.520	EUR	124,00	932.480,00		0,13%	0,13%
BMW	18.900	EUR	78,98	1.492.722,00		0,21%	0,21%
BMW-PRIV-	4.200	EUR	72,40	304.080,00		0,04%	0,04%
BRENNTAG SE	10.090	EUR	57,88	584.009,20		0,08%	0,08%
CARL ZEISS MEDITEC	3.200	EUR	45,52	145.664,00		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG	76.500	EUR	15,72	1.202.962,50		0,17%	0,17%
CONTINENTAL	6.670	EUR	64,82	432.349,40		0,06%	0,06%
COVESTRO AG	12.000	EUR	58,00	696.000,00		0,10%	0,10%
CTS EVENTIM	5.000	EUR	81,65	408.250,00		0,06%	0,06%
DAIM TR HLD E 21 N	38.100	EUR	36,85	1.403.985,00		0,20%	0,19%
DELIVERY HERO SE	11.050	EUR	27,12	299.676,00		0,04%	0,04%
DEUTSCHE BANK-NOM-	141.800	EUR	16,64	2.359.552,00		0,33%	0,33%
DEUTSCHE BOERSE	13.900	EUR	222,40	3.091.360,00		0,43%	0,43%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	44.500	EUR	6,18	274.832,00		0,04%	0,04%
DEUTSCHE POST AG	80.000	EUR	33,98	2.718.400,00		0,38%	0,38%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	251.100	EUR	28,89	7.254.279,00		1,01%	1,01%
DIF PORSCHE AKTIEN	9.000	EUR	58,42	525.780,00		0,07%	0,07%
EON.SE	167.000	EUR	11,24	1.877.915,00		0,26%	0,26%
EVONIK INDUSTRIES AG	17.000	EUR	16,73	284.410,00		0,04%	0,04%
FRESENIUS MEDICAL	13.000	EUR	44,16	574.080,00		0,08%	0,08%
FRESENIUS SE CO	32.700	EUR	33,54	1.096.758,00		0,15%	0,15%
GEA GROUP	16.888	EUR	47,82	807.584,16		0,11%	0,11%
HANNOVER RUECK SE	4.553	EUR	241,40	1.099.094,20		0,15%	0,15%
HEIDELBERG MATERIALS	10.900	EUR	119,30	1.300.370,00		0,18%	0,18%
HENKEL	10.900	EUR	84,70	923.230,00		0,13%	0,13%
HENKEL	8.071	EUR	74,40	600.482,40		0,08%	0,08%
INFINEON	90.000	EUR	31,40	2.826.000,00		0,39%	0,39%
KNORR-BREMSE AG	6.000	EUR	70,35	422.100,00		0,06%	0,06%
LEG IMMOBILIEN SE	5.500	EUR	81,80	449.900,00		0,06%	0,06%
MERCEDES BENZ AG	53.000	EUR	53,80	2.851.400,00		0,40%	0,40%
MERCK	10.000	EUR	139,90	1.399.000,00		0,19%	0,19%
MTU AERO ENGINES AG	5.800	EUR	322,00	1.867.600,00		0,26%	0,26%
MUNCHENER-NOM	9.600	EUR	487,10	4.676.160,00		0,65%	0,65%
NEMETSCHKE	4.200	EUR	93,60	393.120,00		0,05%	0,05%
PORSCHE AUTOMOBIL	9.300	EUR	36,35	338.055,00		0,05%	0,05%
PUMA	8.624	EUR	44,36	382.560,64		0,05%	0,05%
RATIONAL	630	EUR	824,00	519.120,00		0,07%	0,07%
RWE AG A	43.500	EUR	28,83	1.254.105,00		0,17%	0,17%
SAP SE	74.900	EUR	236,30	17.698.870,00		2,46%	2,45%
SARTORIUS VZ	1.760	EUR	215,20	378.752,00		0,05%	0,05%
SCOUT24 SE	5.000	EUR	85,10	425.500,00		0,06%	0,06%
SIEMENS ENERGY AG	52.300	EUR	50,38	2.634.874,00		0,37%	0,37%
SIEMENS HEALTH	20.100	EUR	51,20	1.029.120,00		0,14%	0,14%
SIEMENS-NOM-	54.650	EUR	188,56	10.304.804,00		1,43%	1,43%
SYMRISE AG	10.050	EUR	102,65	1.031.632,50		0,14%	0,14%
TALANX AG	4.500	EUR	82,15	369.675,00		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
VONOVIA SE	52.500	EUR	29,32	1.539.300,00		0,21%	0,21%
VW-PRIV-	15.450	EUR	89,04	1.375.668,00		0,19%	0,19%
ZALANDO	17.400	EUR	32,39	563.586,00		0,08%	0,08%
				102.682.240,20		14,28%	14,24%
Danemark							
AP MOELLER-MAERS -A-	205	DKK	11.540,00	317.234,91		0,04%	0,04%
AP MOELLER-MAERS -B-	375	DKK	11.905,00	598.662,38		0,08%	0,08%
CARLSBERG-B-	7.816	DKK	690,00	723.194,21		0,10%	0,10%
COLOPLAST AS B	8.785	DKK	786,20	926.181,50		0,13%	0,13%
DANSKE BANK	45.793	DKK	203,70	1.250.867,83		0,17%	0,17%
DSV AS	14.800	DKK	1.529,00	3.034.523,45		0,42%	0,42%
GENMAB A-S	4.800	DKK	1.492,50	960.675,85		0,13%	0,13%
NOVONESIS -B-	25.617	DKK	407,70	1.400.523,10		0,19%	0,19%
NOVO NORDISK B	230.680	DKK	624,20	19.308.787,56		2,69%	2,68%
ORSTED	11.020	DKK	324,20	479.088,67		0,07%	0,07%
PANDORA AS	5.900	DKK	1.317,00	1.041.979,28		0,14%	0,14%
ROCKWOOL AS	250	DKK	2.552,00	85.554,33		0,01%	0,01%
TRYG	25.300	DKK	151,50	513.989,74		0,07%	0,07%
VESTAS WIND SYSTEMS	72.400	DKK	98,08	952.226,63		0,13%	0,13%
WILLIAM DEMANT HLDG	6.670	DKK	264,20	236.308,83		0,03%	0,03%
ZEALAND PHARMA A-S	4.700	DKK	715,50	450.950,42		0,06%	0,06%
				32.280.748,69		4,49%	4,48%
Espagne							
ACCIONA SA	2.050	EUR	108,70	222.835,00		0,03%	0,03%
ACS	14.690	EUR	48,44	711.583,60		0,10%	0,10%
AENA S.A.	4.650	EUR	197,40	917.910,00		0,13%	0,13%
AMADEUS IT GROUP SA	31.000	EUR	68,20	2.114.200,00		0,29%	0,29%
BANCO BILBAO	423.300	EUR	9,45	4.001.031,60		0,56%	0,55%
BANCO DE SABADELL	350.000	EUR	1,88	656.950,00		0,09%	0,09%
BANCO SANTANDER	1.109.500	EUR	4,46	4.953.362,75		0,69%	0,69%
CAIXABANK S.A	253.547	EUR	5,24	1.327.572,09		0,18%	0,18%
CELLNEX TELECOM	35.150	EUR	30,51	1.072.426,50		0,15%	0,15%
EDP RNOVAVEIS	23.500	EUR	10,04	235.940,00		0,03%	0,03%
ENDESA	27.000	EUR	20,77	560.790,00		0,08%	0,08%
GRIFOLS SA	23.300	EUR	9,15	213.148,40		0,03%	0,03%
IBERDROLA SA	441.948	EUR	13,30	5.877.908,40		0,82%	0,82%
INDUSTRIA DE DISENO	75.600	EUR	49,64	3.752.784,00		0,52%	0,52%
REDEIA CORPORACION	28.000	EUR	16,50	462.000,00		0,06%	0,06%
REPSOL	85.050	EUR	11,69	994.234,50		0,14%	0,14%
TELEFONICA	290.000	EUR	3,94	1.141.730,00		0,16%	0,16%
				29.216.406,84		4,06%	4,05%
Finlande							
ELISA -A-	9.300	EUR	41,80	388.740,00		0,05%	0,05%
FORTUM CORP	31.900	EUR	13,52	431.128,50		0,06%	0,06%
KESKO CORP	20.400	EUR	18,18	370.872,00		0,05%	0,05%
KONE B	23.300	EUR	47,00	1.095.100,00		0,15%	0,15%
METSO OYJ	59.000	EUR	8,98	529.820,00		0,07%	0,07%
NESTE CORPORATION	30.800	EUR	12,12	373.450,00		0,05%	0,05%
NOKIA-A-NEW	355.300	EUR	4,27	1.518.729,85		0,21%	0,21%
NORDEA BANK ABP	220.000	SEK	120,30	2.313.158,24		0,32%	0,32%
ORION -B- NEW	6.500	EUR	42,78	278.070,00		0,04%	0,04%
SAMPO OYJ	36.227	EUR	39,38	1.426.619,26		0,20%	0,20%
STORA ENSO-R-	36.300	EUR	9,72	352.763,40		0,05%	0,05%
UPM-KYMMENE	38.750	EUR	26,56	1.029.200,00		0,14%	0,14%
WARTSILA -B-	33.989	EUR	17,11	581.551,79		0,08%	0,08%
				10.689.203,04		1,49%	1,48%
France							
ACCOR	12.500	EUR	47,04	588.000,00		0,08%	0,08%
ADP	2.600	EUR	111,70	290.420,00		0,04%	0,04%
AIR LIQUIDE	41.408	EUR	156,92	6.497.743,36		0,90%	0,90%
ALSTOM	28.000	EUR	21,56	603.680,00		0,08%	0,08%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMUNDI	5.000	EUR	64,20	321.000,00		0,04%	0,04%
ARKEMA	4.400	EUR	73,55	323.620,00		0,05%	0,04%
AXA	126.200	EUR	34,32	4.331.184,00		0,60%	0,60%
BIOMERIEUX S.A.	3.200	EUR	103,50	331.200,00		0,05%	0,05%
BNP	72.400	EUR	59,22	4.287.528,00		0,60%	0,59%
BOLLORE SE	58.172	EUR	5,94	345.541,68		0,05%	0,05%
BOUYGUES	17.000	EUR	28,54	485.180,00		0,07%	0,07%
BUREAU VERITAS SA	20.217	EUR	29,34	593.166,78		0,08%	0,08%
CAPGEMINI	10.800	EUR	158,15	1.708.020,00		0,24%	0,24%
CARREFOUR SA	34.300	EUR	13,73	470.939,00		0,07%	0,07%
COVIVIO	5.358	EUR	48,76	261.256,08		0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE	74.200	EUR	13,29	986.118,00		0,14%	0,14%
DANONE	46.000	EUR	65,12	2.995.520,00		0,42%	0,42%
DASSAULT AVIA	1.760	EUR	197,20	347.072,00		0,05%	0,05%
DASSAULT SYSTEMES SE	49.600	EUR	33,50	1.661.600,00		0,23%	0,23%
EDENRED SA	18.172	EUR	31,75	576.961,00		0,08%	0,08%
EIFFAGE	4.500	EUR	84,72	381.240,00		0,05%	0,05%
ENGIE	125.000	EUR	15,31	1.913.750,00		0,27%	0,27%
ESSILOR LUX	21.374	EUR	235,60	5.035.714,40		0,70%	0,70%
EURAZEO SA	4.400	EUR	71,95	316.580,00		0,04%	0,04%
FDJ	9.000	EUR	37,22	334.980,00		0,05%	0,05%
GECINA	2.400	EUR	90,45	217.080,00		0,03%	0,03%
GETLINK	24.000	EUR	15,40	369.720,00		0,05%	0,05%
HERMES	2.240	EUR	2.322,00	5.201.280,00		0,72%	0,72%
IPSEN	2.900	EUR	110,70	321.030,00		0,04%	0,04%
KERING	5.750	EUR	238,25	1.369.937,50		0,19%	0,19%
KLEPIERRE	13.100	EUR	27,80	364.180,00		0,05%	0,05%
LEGRAND-PROV.OPO	19.100	EUR	94,04	1.796.164,00		0,25%	0,25%
L OREAL	17.240	EUR	341,85	5.893.494,00		0,82%	0,82%
LVMH MOET HENNESSY	19.790	EUR	635,50	12.576.545,00		1,75%	1,74%
MICHELIN N	51.600	EUR	31,80	1.640.880,00		0,23%	0,23%
ORANGE SA	141.900	EUR	9,63	1.366.213,20		0,19%	0,19%
PERNOD-RICARD	14.800	EUR	109,00	1.613.200,00		0,22%	0,22%
PUBLICIS NEW	15.600	EUR	103,00	1.606.800,00		0,22%	0,22%
RENAULT	12.373	EUR	47,05	582.149,65		0,08%	0,08%
REXEL	15.000	EUR	24,60	369.000,00		0,05%	0,05%
SAFRAN	24.000	EUR	212,10	5.090.400,00		0,71%	0,71%
SAINT-GOBAIN	33.350	EUR	85,70	2.858.095,00		0,40%	0,40%
SANOFI	81.100	EUR	93,74	7.602.314,00		1,06%	1,05%
SARTORIUS STEDIM	2.450	EUR	188,70	462.315,00		0,06%	0,06%
SCHNEIDER ELECTRIC	39.250	EUR	240,90	9.455.325,00		1,31%	1,31%
SEB SA	2.780	EUR	87,50	243.250,00		0,03%	0,03%
SOCGEN-A-	49.700	EUR	27,16	1.349.852,00		0,19%	0,19%
SODEXO	5.934	EUR	79,55	472.049,70		0,07%	0,07%
TELEPERFORMANCE	4.450	EUR	83,12	369.884,00		0,05%	0,05%
THALES	7.314	EUR	138,65	1.014.086,10		0,14%	0,14%
TOTALENERGIES SE	155.100	EUR	53,37	8.277.687,00		1,15%	1,15%
UNIBAIL RODAMCO WEST	10.200	EUR	72,72	741.744,00		0,10%	0,10%
VEOLIA ENVIRON.	52.102	EUR	27,11	1.412.485,22		0,20%	0,20%
VINCI SA	34.700	EUR	99,74	3.460.978,00		0,48%	0,48%
				114.086.152,67		15,86%	15,82%
Royaume-Uni							
3I GROUP	70.200	GBP	35,64	3.026.037,74		0,42%	0,42%
ADMIRAL GROUP	15.400	GBP	26,44	492.472,18		0,07%	0,07%
ANGLO AMERICAN	95.800	GBP	23,64	2.739.129,17		0,38%	0,38%
ANTOFAGASTA	31.500	GBP	15,90	605.769,23		0,08%	0,08%
ASHTAD GROUP	31.200	GBP	49,65	1.873.584,91		0,26%	0,26%
ASTRAZENECA	111.050	GBP	104,68	14.059.886,31		1,96%	1,95%
AUTO TRADER GRP	57.000	GBP	7,93	546.698,11		0,08%	0,08%
AVIVA PLC	180.000	GBP	4,69	1.020.609,58		0,14%	0,14%
BAE SYSTEMS	219.500	GBP	11,48	3.049.053,58		0,42%	0,42%
BARCLAYS NEW	1.074.500	GBP	2,68	3.484.847,30		0,48%	0,48%
BARRATT REDROW PLC.	72.000	GBP	4,40	383.251,09		0,05%	0,05%
BERKELEY GRP HLD	8.240	GBP	39,00	388.679,25		0,05%	0,05%
BP PLC	1.143.200	GBP	3,93	5.433.933,24		0,76%	0,75%
BRITISH FOODS	104.000	GBP	20,43	2.569.811,32		0,36%	0,36%
BT GROUP	400.000	GBP	1,44	696.903,73		0,10%	0,10%
BUNZL NEW	21.800	GBP	32,96	869.046,93		0,12%	0,12%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CENTRICA PLC	340.000	GBP	1,34	549.395,26		0,08%	0,08%
COCA-COLA EUROPACIF	15.700	USD	76,81	1.164.574,60		0,16%	0,16%
COMPASS GROUP	125.400	GBP	26,62	4.037.431,06		0,56%	0,56%
CRODA INTERNATIONAL	8.623	GBP	33,85	353.034,05		0,05%	0,05%
DIAGEO	234.500	GBP	25,38	7.196.949,08		1,00%	1,00%
ENDEAVOUR MINING PLC	10.000	CAD	26,05	174.920,26		0,02%	0,02%
GSK PLC	303.800	GBP	13,46	4.947.589,50		0,69%	0,69%
HALEON PLC	516.000	GBP	3,77	2.355.326,56		0,33%	0,33%
HALMA PLC	31.800	GBP	26,89	1.034.230,77		0,14%	0,14%
HARGREAVES LANSD	15.000	GBP	10,98	199.201,74		0,03%	0,03%
HIKMA PHARMA	12.400	GBP	19,93	298.901,79		0,04%	0,04%
HSBC HOLDINGS	1.302.700	GBP	7,85	12.373.129,05		1,72%	1,72%
INFORMA PLC	103.596	GBP	7,98	1.000.375,50		0,14%	0,14%
INTERCONT HOTELS	12.400	GBP	99,54	1.492.859,22		0,21%	0,21%
INTERTEK GROUP	9.626	GBP	47,28	550.456,31		0,08%	0,08%
JD SPORTS FASHION	184.000	GBP	0,96	213.420,42		0,03%	0,03%
KINGFISHER NEW	110.000	GBP	2,49	330.878,08		0,05%	0,05%
LAND SECS REIT	59.007	GBP	5,84	416.788,68		0,06%	0,06%
LEGAL	393.500	GBP	2,30	1.093.690,13		0,15%	0,15%
LLOYDS BK GROUP PLC	4.462.400	GBP	0,55	2.956.582,87		0,41%	0,41%
LONDON STOCK EXCHANG	33.550	GBP	112,85	4.579.242,26		0,64%	0,64%
MARKS SPENCER NEW	159.000	GBP	3,75	722.115,38		0,10%	0,10%
MELROSE INDUSTRIES	113.000	GBP	5,54	756.886,79		0,11%	0,10%
M-G PLC	176.100	GBP	1,98	421.400,40		0,06%	0,06%
MONDI PLC	27.090	GBP	11,92	390.557,33		0,05%	0,05%
NATIONAL GRID PLC	354.000	GBP	9,50	4.067.489,11		0,57%	0,56%
NATWEST GROUP PLC	513.714	GBP	4,02	2.498.359,93		0,35%	0,35%
NEXT	7.345	GBP	94,98	843.768,87		0,12%	0,12%
NMC HEALTH PLC	5.000	GBP	0,00	0,00		0,00%	0,00%
PEARSON	44.696	GBP	12,82	693.036,67		0,10%	0,10%
PERSIMMON	24.000	GBP	11,98	347.750,36		0,05%	0,05%
PHOENIX GRP	40.000	GBP	5,10	246.734,40		0,03%	0,03%
PRUDENTIAL	213.700	GBP	6,37	1.646.430,82		0,23%	0,23%
RECKITT BENCKISER	48.600	GBP	48,33	2.840.878,08		0,40%	0,39%
RELX PLC	132.700	GBP	36,29	5.824.483,55		0,81%	0,81%
RENTOKIL INITIAL NEW	177.800	GBP	4,01	861.904,21		0,12%	0,12%
RIO TINTO-LONDON-	79.150	GBP	47,23	4.521.352,81		0,63%	0,63%
ROLLS-ROYCE HLDGS	610.000	GBP	5,69	4.195.041,12		0,58%	0,58%
SAGE GRP	72.500	GBP	12,73	1.116.261,49		0,16%	0,15%
SAINSBURY	135.439	GBP	2,74	448.187,11		0,06%	0,06%
SCHRODERS PLC	59.000	GBP	3,24	230.919,21		0,03%	0,03%
SEGRO PLC -REIT-	93.000	GBP	7,01	788.722,79		0,11%	0,11%
SEVERN TRENT	20.400	GBP	25,08	618.809,87		0,09%	0,09%
SHELL PLC	449.000	EUR	30,11	13.521.635,00		1,88%	1,88%
SMITH NEPHEW	50.000	GBP	9,91	599.540,40		0,08%	0,08%
SMITHS GROUP	24.500	GBP	17,19	509.379,54		0,07%	0,07%
SPIRAX GROUP PLC	6.000	GBP	68,55	497.460,09		0,07%	0,07%
SSE PLC	82.500	GBP	16,04	1.600.507,98		0,22%	0,22%
STANDARD CHARTERED-N	157.750	GBP	9,89	1.886.207,67		0,26%	0,26%
TAYLOR WIMPEY	252.900	GBP	1,22	373.477,14		0,05%	0,05%
TESCO PLC	513.026	GBP	3,68	2.285.286,36		0,32%	0,32%
UNILEVER PLC	182.000	GBP	45,48	10.011.320,75		1,39%	1,39%
UNITED UTILITIES GRP	43.500	GBP	10,52	553.220,25		0,08%	0,08%
VODAFONE GROUP	1.774.600	GBP	0,68	1.465.955,25		0,20%	0,20%
WHITBREAD PLC	13.002	GBP	29,46	463.278,81		0,06%	0,06%
WISE-A RG	48.500	GBP	10,66	625.314,47		0,09%	0,09%
				157.032.364,87		21,84%	21,78%
Irlande							
AIB GROUP PLC	91.000	EUR	5,33	485.030,00		0,07%	0,07%
BIRG GRP PLC	84.500	EUR	8,81	744.107,00		0,10%	0,10%
DCC	7.600	GBP	51,40	472.472,18		0,07%	0,07%
KERRY	11.664	EUR	93,25	1.087.668,00		0,15%	0,15%
KINGSPAN GROUP PLC	11.650	EUR	70,45	820.742,50		0,11%	0,11%
				3.610.019,68		0,50%	0,50%
Isle of Man							
ENTAIN PLC	38.250	GBP	6,87	317.917,27		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				317.917,27		0,04%	0,04%
Italie							
AMPLIFON SPA	11.200	EUR	24,85	278.320,00		0,04%	0,04%
BANCO BPM S.P.A.	102.000	EUR	7,81	796.824,00		0,11%	0,11%
BPER BANCA	59.000	EUR	6,13	361.906,00		0,05%	0,05%
DIASORIN SPA	2.200	EUR	99,56	219.032,00		0,03%	0,03%
ENEL NEW	548.100	EUR	6,89	3.774.216,60		0,52%	0,52%
ENI SPA	160.000	EUR	13,09	2.094.400,00		0,29%	0,29%
FINCOBANK SPA	36.000	EUR	16,79	604.440,00		0,08%	0,08%
GENERALI	68.270	EUR	27,27	1.861.722,90		0,26%	0,26%
INFRASTRUTTURE WIREL	15.500	EUR	9,81	152.132,50		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO	1.094.700	EUR	3,86	4.228.826,10		0,59%	0,59%
LEONARDO S.P.A	34.000	EUR	25,93	881.620,00		0,12%	0,12%
MEDIOBANCA	30.000	EUR	14,07	422.250,00		0,06%	0,06%
MONCLER SPA	14.800	EUR	50,98	754.504,00		0,10%	0,10%
NEXI SPA	43.000	EUR	5,36	230.480,00		0,03%	0,03%
POSTE ITALIANE	25.000	EUR	13,62	340.500,00		0,05%	0,05%
PRYSMIAN SPA	19.900	EUR	61,66	1.227.034,00		0,17%	0,17%
RECORDATI IND-NEW	4.500	EUR	50,60	227.700,00		0,03%	0,03%
SNAM SPA	130.000	EUR	4,28	556.010,00		0,08%	0,08%
TELECOM ITALIA	844.299	EUR	0,25	208.204,13		0,03%	0,03%
TERNA	112.000	EUR	7,62	853.440,00		0,12%	0,12%
UNICREDIT SPA	107.300	EUR	38,52	4.133.732,50		0,57%	0,57%
UNIPOL GRUPPO FIN	30.000	EUR	12,03	360.900,00		0,05%	0,05%
				24.568.194,73		3,42%	3,41%
Jersey							
CVC CAPITAL PARTNERS	15.000	EUR	21,26	318.900,00		0,04%	0,04%
EXPERIAN	67.600	GBP	34,45	2.816.666,67		0,39%	0,39%
GLENCORE PLC	719.500	GBP	3,53	3.075.366,47		0,43%	0,43%
WPP PLC	66.000	GBP	8,27	660.478,96		0,09%	0,09%
				6.871.412,10		0,96%	0,95%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	37.000	EUR	22,43	829.910,00		0,12%	0,12%
EUROFINS SCIENTIFIC	9.700	EUR	49,31	478.307,00		0,07%	0,07%
INPOST S.A.	15.000	EUR	16,51	247.650,00		0,03%	0,03%
SPOTIFY TECHNO	11.050	USD	447,38	4.774.069,53		0,66%	0,66%
TENARIS SA	31.500	EUR	17,95	565.267,50		0,08%	0,08%
				6.895.204,03		0,96%	0,96%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	27.000	EUR	14,89	402.030,00		0,06%	0,06%
ADYEN N.V.	1.607	EUR	1.437,00	2.309.259,00		0,32%	0,32%
AERCAP HOLDINGS NV	13.500	USD	95,70	1.247.658,14		0,17%	0,17%
AIRBUS	42.750	EUR	154,78	6.616.845,00		0,92%	0,92%
AKZO NOBEL NV	13.500	EUR	57,96	782.460,00		0,11%	0,11%
ARGEN-X N.V.	4.100	EUR	600,00	2.460.000,00		0,34%	0,34%
ASM INTERNATIONAL	3.320	EUR	558,80	1.855.216,00		0,26%	0,26%
ASML HOLDING NV	28.480	EUR	678,70	19.329.376,00		2,69%	2,68%
ASR	13.400	EUR	45,78	613.452,00		0,09%	0,09%
BESI	6.400	EUR	132,30	846.720,00		0,12%	0,12%
DAVIDE CAMP MIL	58.000	EUR	6,02	349.044,00		0,05%	0,05%
EURONEXT NV	5.000	EUR	108,30	541.500,00		0,08%	0,08%
EXOR RG	7.160	EUR	88,55	634.018,00		0,09%	0,09%
FERRARI NV	8.900	EUR	412,40	3.670.360,00		0,51%	0,51%
FERROVIAL SE	35.492	EUR	40,60	1.440.975,20		0,20%	0,20%
HEINEKEN	7.700	EUR	57,85	445.445,00		0,06%	0,06%
HEINEKEN-	21.720	EUR	68,70	1.492.164,00		0,21%	0,21%
IMCD N.V.	4.200	EUR	143,50	602.700,00		0,08%	0,08%
ING GROUP	233.400	EUR	15,13	3.531.342,00		0,49%	0,49%
JDE PEETS	11.200	EUR	16,53	185.136,00		0,03%	0,03%
KONINKLIJKE AHOLD	61.800	EUR	31,49	1.946.082,00		0,27%	0,27%
KPN NEW	273.522	EUR	3,52	961.429,83		0,13%	0,13%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NN GROUP NV	16.501	EUR	42,07	694.197,07		0,10%	0,10%
PHILIPS NV	59.806	EUR	24,40	1.459.266,40		0,20%	0,20%
PROSUS NV	100.000	EUR	38,35	3.835.000,00		0,53%	0,53%
QIAGEN	13.067	EUR	43,05	562.469,02		0,08%	0,08%
RANDSTAD N.V.	7.670	EUR	40,71	312.245,70		0,04%	0,04%
STELLANTIS N.V.	158.400	EUR	12,59	1.994.256,00		0,28%	0,28%
STMICROELECTRONICS	46.254	EUR	24,01	1.110.558,54		0,15%	0,15%
UNIVERSAL MUSIC	61.260	EUR	24,72	1.514.347,20		0,21%	0,21%
WOLTERS KLUWER	17.839	EUR	160,40	2.861.375,60		0,40%	0,40%
				66.606.927,70		9,26%	9,24%
Norvège							
AKER BP	24.764	NOK	221,70	466.832,09		0,06%	0,06%
DNB BANK ASA	63.750	NOK	226,90	1.229.954,08		0,17%	0,17%
EQUINOR ASA	57.700	NOK	265,40	1.302.119,81		0,18%	0,18%
GJENSIDIGE FORSIKRI	17.500	NOK	201,00	299.094,43		0,04%	0,04%
KONGSBERG GRUPPEN	5.500	NOK	1.280,00	598.614,00		0,08%	0,08%
MOWI ASA	33.000	NOK	194,75	546.469,11		0,08%	0,08%
NORSK	87.000	NOK	62,54	462.648,70		0,06%	0,06%
ORKLA	55.000	NOK	98,35	459.950,68		0,06%	0,06%
SALMAR ASA	2.800	NOK	540,50	128.685,00		0,02%	0,02%
TELENOR	45.000	NOK	126,90	485.566,09		0,07%	0,07%
YARA INTERNATIONAL	9.200	NOK	300,80	235.309,72		0,03%	0,03%
				6.215.243,71		0,86%	0,86%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	215.100	EUR	3,09	664.874,10		0,09%	0,09%
GALP ENERGIA -B-	35.000	EUR	15,95	558.250,00		0,08%	0,08%
JERONIMO	16.015	EUR	18,45	295.476,75		0,04%	0,04%
				1.518.600,85		0,21%	0,21%
Suède							
AB SAGAX	8.500	SEK	226,20	168.046,15		0,02%	0,02%
ADDTECH AB	19.000	SEK	301,20	500.179,17		0,07%	0,07%
ALFA LAVAL	24.100	SEK	462,60	974.405,45		0,14%	0,14%
ASSA ABLOY AB -B-	73.200	SEK	326,80	2.090.788,80		0,29%	0,29%
ATLAS COPCO A	191.300	SEK	168,85	2.823.144,26		0,39%	0,39%
ATLAS COPCO B	121.000	SEK	149,45	1.580.513,92		0,22%	0,22%
BEIJER REF AB	19.000	SEK	163,10	270.847,35		0,04%	0,04%
BOLIDEN AB PUBL AK	20.700	SEK	310,50	561.757,64		0,08%	0,08%
EPIROC AB A	47.100	SEK	192,55	792.650,00		0,11%	0,11%
EPIROC AB-B	28.000	SEK	172,40	421.902,72		0,06%	0,06%
EQT AB	23.000	SEK	306,10	615.330,16		0,09%	0,09%
ERICSSON-B-	188.000	SEK	89,88	1.476.855,31		0,21%	0,20%
ESSITY -B-	43.100	SEK	295,70	1.113.898,53		0,15%	0,15%
EVOLUTION AB	12.100	SEK	852,80	901.881,75		0,13%	0,13%
FASTIGHETS BAL -B	53.400	SEK	76,80	358.442,51		0,05%	0,05%
GETINGE-B	10.100	SEK	181,55	160.263,51		0,02%	0,02%
HENNES MAURITZ AB	42.134	SEK	149,10	549.069,56		0,08%	0,08%
HEXAGON AB -B-	158.600	SEK	105,60	1.463.808,07		0,20%	0,20%
HOLMEN AB -B-	7.700	SEK	406,20	273.368,00		0,04%	0,04%
INDUSTRIVAERDEN AB	10.830	SEK	349,40	330.726,04		0,05%	0,05%
INDUSTRIVAERDEN AB	8.400	SEK	349,10	256.298,56		0,04%	0,04%
INDUTRADE AB	23.200	SEK	277,00	561.674,61		0,08%	0,08%
INVESTOR AB	120.750	SEK	292,70	3.089.063,93		0,43%	0,43%
LATOOR AB INVESTMENT	15.000	SEK	275,90	361.709,57		0,05%	0,05%
LIFCO AB	12.000	SEK	320,60	336.249,62		0,05%	0,05%
LUNDBERG -B-	4.000	SEK	501,00	175.151,86		0,02%	0,02%
NIBE INDUSTRIER AK B	85.600	SEK	43,24	323.501,64		0,04%	0,04%
SAAB AB	25.200	SEK	233,70	514.726,22		0,07%	0,07%
SANDVIK-AB-	83.300	SEK	198,30	1.443.725,91		0,20%	0,20%
SECURITAS	28.000	SEK	136,90	335.026,00		0,05%	0,05%
SKANDINAVISKA	124.600	SEK	151,45	1.649.317,83		0,23%	0,23%
SKANSKA-B-	25.636	SEK	232,70	521.391,18		0,07%	0,07%
SKF-B-ANC	24.800	SEK	207,60	449.982,96		0,06%	0,06%
SVENSKA CELLULOZA	39.000	SEK	140,45	478.744,05		0,07%	0,07%
SVENSKA HANDELSBK A	108.000	SEK	114,20	1.077.970,55		0,15%	0,15%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SWEDBANK A	60.200	SEK	218,30	1.148.595,90		0,16%	0,16%
SWEDISH ORPHAN BIO	15.000	SEK	317,40	416.116,77		0,06%	0,06%
TELE2	41.000	SEK	109,25	391.491,50		0,05%	0,05%
TELIA COMPANY AB	150.000	SEK	30,67	402.088,89		0,06%	0,06%
TRELLEBORG-B-	16.000	SEK	378,60	529.441,07		0,07%	0,07%
VOLVO-A-	15.000	SEK	270,20	354.236,77		0,05%	0,05%
VOLVO-B	110.801	SEK	268,60	2.601.157,94		0,36%	0,36%
				34.845.542,23		4,85%	4,83%
<u>Total - Actions</u>				<u>719.135.014,20</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,73%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				719.135.014,20		100,00%	99,73%
Total - portefeuille				719.135.014,20		100,00%	99,73%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		NOK		1.020,17			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		507,79			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.881.224,05			0,26%
Banque Degroof Petercam		CHF		3.732,08			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		108.355,44			0,02%
Intérêts sur CC		DKK		49,64			0,00%
Intérêts sur CC		SEK		76,91			0,00%
Intérêts sur CC		HKD		37,05			0,00%
Banque Degroof Petercam		HKD		13.734,08			0,00%
Banque Degroof Petercam		DKK		44.525,24			0,01%
Intérêts sur CC		CHF		0,43			0,00%
Intérêts sur CC		NOK		176,78			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		1.776,68			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		3.617,00			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.362,88			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.061.196,22			0,29%
Total - Dépôts et Liquidités				2.061.196,22			0,29%
Créances et dettes diverses				-142.893,48			-0,02%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				721.053.316,94			100,00%

17.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	21,83%
FRANCE	15,86%
SUISSE	15,33%
ALLEMAGNE	14,28%
PAYS-BAS	9,26%
SUEDE	4,85%
DANEMARK	4,49%
ESPAGNE	4,06%
ITALIE	3,42%
FINLANDE	1,49%
BELGIQUE	1,20%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,96%
JERSEY	0,96%
NORVEGE	0,86%
IRLANDE	0,50%
AUTRICHE	0,32%
PORTUGAL	0,21%
BERMUDES	0,08%
ISLE OF MAN	0,04%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	13,99%
BANQUES	9,27%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,51%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,72%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	5,30%
IT & INTERNET	5,12%
PETROLE & DERIVES	4,79%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,96%
SOURCES D'ENERGIE	3,91%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	3,61%
PRODUITS CHIMIQUES	3,44%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,11%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,01%
TELECOMMUNICATIONS	3,01%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,97%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,62%
VEHICULES ROUTIERS	2,20%
BOISSONS & TABACS	2,07%
DIFFUSION & EDITION	1,93%
DISTRIBUTION	1,66%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	1,43%
METAUX NON-FERREUX	1,17%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,15%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,06%
LOISIRS & TOURISME	1,04%
IMMOBILIER	0,88%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,83%
SERVICES DIVERS	0,58%
BIOTECHNOLOGIE	0,57%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,52%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,47%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,36%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,36%
BIENS DE CONSOMMATION	0,31%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,30%
TRANSPORTS AERIENS	0,21%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,19%
AGRICULTURE & PECHE	0,13%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,11%
FINANCE DIVERS	0,05%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,03%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,03%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,02%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	63.125.104,88	20.871.558,06	83.996.662,94
Ventes	7.794.051,25	23.442.352,40	31.236.403,65
Total 1	70.919.156,13	44.313.910,46	115.233.066,59
Souscriptions	73.355.985,07	46.981.068,50	120.337.053,57
Remboursements	27.752.634,18	59.618.385,72	87.371.019,90
Total 2	101.108.619,25	106.599.454,22	207.708.073,47
Moyenne de référence de l'actif net total	699.783.072,94	740.456.406,86	720.230.869,23
Taux de rotation	-4,31%	-8,41%	-12,84%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**17.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
STOXX 50 FUTURE MAR25	EUR	1.292.589,00	1.292.589,00	10,00	23/12/2024

17.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	1.228,00	6.018,94	17.343,47	7.723,64	1.570,84	23.496,27	1.057,01	7.673,11	16.880,17
B (Cap)	58.485,47	74.715,45	184.215,08	34.595,54	51.449,84	167.360,78	46.125,49	46.345,41	167.140,86
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	68.401,92	190.791,90	382.164,14	63.193,34	95.478,76	349.878,71	58.903,49	63.816,27	344.965,92
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	11.191,00	0,00	11.191,00	1.657,00	901,00	11.947,00
M (Dis)	46.994,43	8.147,41	83.175,53	96.561,83	7.167,52	172.569,84	143.050,83	39.624,70	275.995,98
N (Cap)	43.634,56	188.205,31	201.122,87	6.573,56	33.542,87	174.153,55	7.377,21	48.036,73	133.494,03
P (Cap)	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			868.021,08			898.650,16			950.423,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	140.972,02	689.290,46	920.553,89	186.253,13	143.578,89	995.685,54
B (Cap)	7.560.813,64	9.401.224,43	4.724.050,56	7.010.530,40	7.188.031,88	7.192.964,70
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	26.512.309,47	74.624.260,40	26.326.213,74	39.851.438,74	28.331.732,23	30.854.685,65
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	386.462.838,80	0,00	64.494.340,71	35.439.596,37
M (Dis)	5.258.920,61	953.561,52	11.549.272,35	867.872,78	19.024.569,84	5.328.968,40
N (Cap)	5.753.821,51	23.687.310,23	910.346,58	4.681.537,95	1.154.800,02	7.559.119,24
P (Cap)	0,00	123.116,42	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	45.226.837,25	109.478.763,46	430.893.275,92	52.597.633,00	120.337.053,57	87.371.019,90

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	206.261.241,68	110,92	635.554.174,23	124,78	721.053.316,94	132,14
B (Cap)		124,65		144,31		155,63
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		383,84		445,75		482,09
I (Dis)		0		0		0
J (Cap)		0		36.210,69		39.214,39
M (Dis)		111,9		126,15		133,6
N (Cap)		126,18		146,46		158,33
P (Cap)	0	0	0			
TOTAL	206.261.241,68		635.554.174,23		721.053.316,94	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

17.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

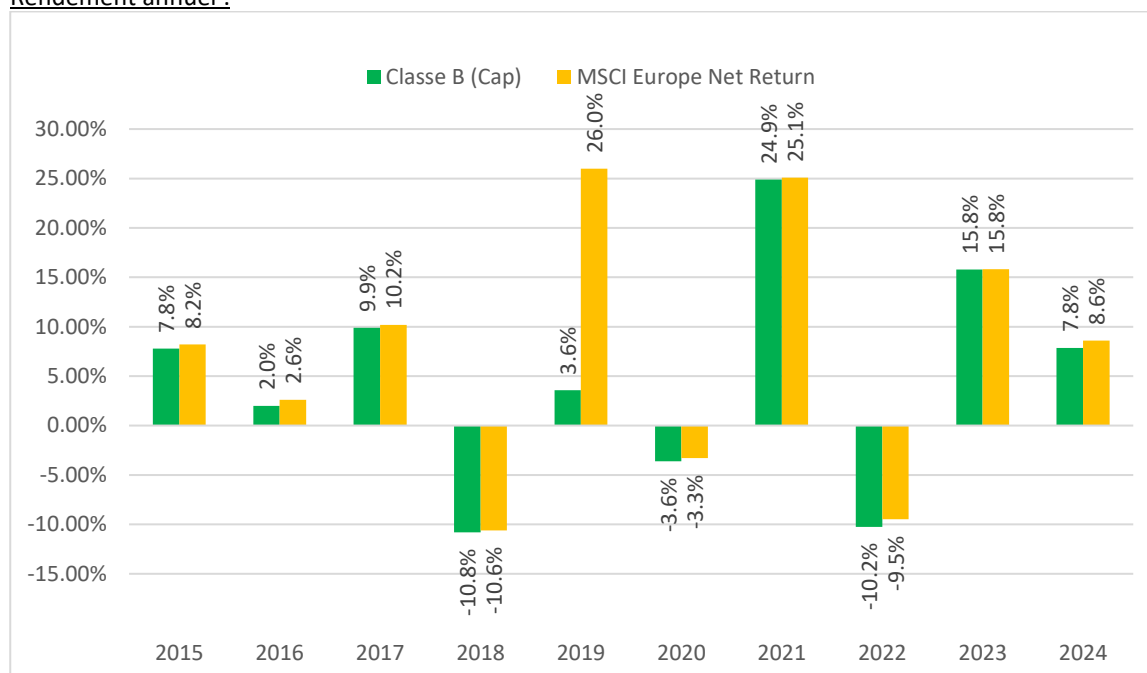
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	8,59 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,61 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)	16/12/1992	7,92 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	7,84 % (en EUR)	3,86 % (en EUR)	6,16 % (en EUR)		09/11/2016	7,23 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	7,84 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)	6,17 % (en EUR)	6,21 % (en EUR)	16/12/1992	7,25 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	8,15 % (en EUR)	4,18 % (en EUR)	6,49 % (en EUR)	6,49 % (en EUR)	16/11/2007	4,41 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	8,30 % (en EUR)				12/07/2023	9,21 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	8,05 % (en EUR)	4,08 % (en EUR)	6,39 % (en EUR)		29/12/2017	6,30 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	8,10 % (en EUR)	4,13 % (en EUR)	6,45 % (en EUR)		27/12/2017	6,28 % (en EUR)

17.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289131391:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe B (Cap) - BE6278393689:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,00 %

Classe F (Cap) - BE0947566700:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe J (Cap) - BE6299531606:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe M (Dis) - BE6299532612:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe N (Cap) - BE6299533628:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 18,29% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

17.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,75 EUR
2018	classe A 3,15 EUR classe M 3,15 EUR
2019	classe A 2,53 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 2,79 EUR classe M 2,81 EUR
2023	classe A 2,39 EUR classe M 2,67 EUR

17.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI du 05/02/2024 et du 06/02/2024, un dépassement passif du prospectus a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Europe Index. En effet, le compartiment ne doit être investi que dans des émissions de l'indice MSCI Europe. A la date du 05/02/2024, suite à une scission, le fonds a reçu des parts de PLUXEE FRANCE SA qui ne fait pas partie de l'indice. Le gérant a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

17.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

17.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX

18.1. RAPPORT DE GESTION

18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

18.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

18.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI USA Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone USA inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les États-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 589 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice S&P 500 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers des instruments liquides sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

18.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment Equities US Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice USA publié par MSCI.

18.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

18.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		328.380.414,81	241.411.105,32
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	325.707.527,92	241.081.599,44
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	325.623.684,37	241.012.274,31
a.	Actions	325.623.684,37	241.012.274,31
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	83.843,55	69.325,13
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	368.070,83	-135.458,63
A.	Créances	1.461.206,19	528.165,88
a.	Montants à recevoir	1.187.908,89	352.407,41
d.	Autres	273.297,30	175.758,47
B.	Dettes	-1.093.135,36	-663.624,51
a.	Montants à payer (-)	-584.241,03	-258.788,46
e.	Autres (-)	-508.894,33	-404.836,05
V.	Dépôts et liquidités	2.304.816,06	464.964,51
A.	Avoirs bancaires à vue	2.304.816,06	464.964,51
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		328.380.414,81	241.411.105,32
A.	Capital	250.885.159,99	238.787.402,14
B.	Participations au résultat	-750.375,97	-333.108,79
C.	Résultat reporté	1.889.570,75	-42.022.485,84
D.	Résultat de l'exercice	76.356.060,04	44.979.297,81

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		2.271.996,14	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	2.271.996,14	
A.	Contrats à terme achetés	2.271.996,14	
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

18.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		74.557.281,40	43.061.831,01
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	74.161.408,50	43.203.109,82
a.	Actions	74.161.408,50	43.203.109,82
	Gain réalisé	12.238.276,85	9.167.478,52
	Perte réalisée	-1.873.395,09	-2.724.938,73
	Gain/Perte non-réalisé	63.796.526,74	36.760.570,03
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	14.518,42	-3.253,93
	Gain/Perte non-réalisé	14.518,42	-3.253,93
F.	Instruments financiers dérivés	363.200,83	138.469,08
l.	Sur indices financiers	363.200,83	138.469,08
ii.	Contrats à terme	363.200,83	138.469,08
	Gain /Perte réalisée	369.948,78	138.469,08
	Gain /Perte non-réalisée	-6.747,95	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	18.153,65	-276.493,96
b.	Autres positions et opérations de change	18.153,65	-276.493,96
iv.	Autres	18.153,65	-276.493,96
	Gain /Perte réalisée	18.153,65	-276.493,96
II.	Produits et charges des placements	3.171.659,11	3.050.627,68
A.	Dividendes	3.650.598,75	3.567.094,22
B.	Intérêts (+/-)	87.636,32	31.675,98
b.	Dépôts et liquidités	87.636,32	31.675,98
	Intérêts d'emprunts (-)	-24.112,90	-5.268,05
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-542.463,06	-543.271,59
	D'origine étrangère	-542.463,06	-543.271,59
F.	Autres produits provenant des placements		397,12
III.	Autres produits	176.217,99	92.868,32
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	176.217,99	92.868,32
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.549.098,46	-1.226.029,20
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-106.295,13	-81.533,31
B.	Charges financières (-)	-711,46	-288,02
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-106.094,78	-91.513,40
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.075.044,68	-845.452,00
a.	Gestion financière	-949.924,71	-775.571,83
	Classe A (Dis)	-30.970,67	-27.688,91
	Classe A USD (Dis)	-5.475,85	-3.814,05
	Classe B (Cap)	-495.487,52	-381.730,84
	Classe B USD (Cap)	-25.069,46	-23.214,48
	Classe E (Dis)	-3.525,81	-4.558,04
	Classe F (Cap)	-182.725,04	-151.993,61
	Classe J (Cap)	-7.740,53	
	Classe M (Dis)	-38.547,04	-37.515,57
	Classe N (Cap)	-121.241,00	-107.449,31
	Classe N USD (Dis)	-39.141,79	-37.607,02
b.	Gestion administrative et comptable	-125.119,97	-102.346,04
c.	Rémunération commerciale		32.465,87
E.	Frais administratifs (-)	-38.189,28	-33.793,22
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-692,60	-1.205,81
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-87,34	-224,62
H.	Services et biens divers (-)	-19.148,47	-19.044,90
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-179.235,63	-142.082,66
	Classe A (Dis)	-5.893,50	-5.219,86
	Classe A USD (Dis)	-1.380,01	-1.016,74
	Classe B (Cap)	-69.249,14	-51.689,52
	Classe B USD (Cap)	-4.222,00	-2.824,67
	Classe E (Dis)	-457,05	-264,63
	Classe F (Cap)	-19.676,29	-11.065,64
	Classe J (Cap)	-3.466,49	

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-16.898,78	-17.184,74
	Classe N (Cap)	-52.804,73	-51.141,33
	Classe P (Cap)	-1.719,73	-273,10
	Classe N USD (Cap)	-3.467,91	-1.402,43
K.	Autres charges (-)	-23.599,09	-10.891,26
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.798.778,64	1.917.466,80
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	76.356.060,04	44.979.297,81
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	76.356.060,04	44.979.297,81

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	77.495.254,82	2.623.703,18
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.889.570,75	-42.022.485,84
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	76.356.060,04	44.979.297,81
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-750.375,97	-333.108,79
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-76.496.906,25	-1.889.570,75
IV.	(Distribution des dividendes)	-998.348,57	-734.132,43

18.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	2.200	USD	92,35	196.204,73		0,06%	0,06%
EVEREST GROUP LTD	276	USD	362,46	96.609,33		0,03%	0,03%
				292.814,06		0,09%	0,09%
Canada							
WASTE CONNECTIONS	1.900	CAD	246,60	314.614,74		0,10%	0,10%
				314.614,74		0,10%	0,10%
Suisse							
BUNGE GLOBAL SA	1.500	EUR	74,16	111.240,00		0,03%	0,03%
CHUBB	2.600	USD	276,30	693.751,81		0,21%	0,21%
				804.991,81		0,25%	0,25%
Curacao							
SCHLUMBERGER NV	10.800	USD	38,34	399.876,39		0,12%	0,12%
				399.876,39		0,12%	0,12%
Royaume-Uni							
ROYALTY PHARMA -A-	3.000	USD	25,51	73.906,33		0,02%	0,02%
				73.906,33		0,02%	0,02%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	4.200	USD	351,79	1.426.864,32		0,44%	0,43%
ALLEGION PLC	1.000	USD	130,68	126.199,90		0,04%	0,04%
AON PLC	1.150	USD	359,16	398.873,97		0,12%	0,12%
CRH	5.000	GBP	74,14	448.355,10		0,14%	0,14%
EATON CORP -ADR-	3.000	USD	331,87	961.477,55		0,30%	0,29%
FLUTTER ENTERT	1.200	EUR	253,10	303.720,00		0,09%	0,09%
JOHNSON CONTROLS	5.300	USD	78,93	403.987,45		0,12%	0,12%
LINDE PLC NPV -NEW-	3.150	USD	418,67	1.273.597,78		0,39%	0,39%
MEDTRONIC PLC	7.750	USD	79,88	597.846,45		0,18%	0,18%
PENTAIR PLC	1.200	USD	100,64	116.627,72		0,04%	0,04%
SEAGATE HLDGS	1.200	USD	86,31	100.021,25		0,03%	0,03%
SMURFIR	3.500	USD	53,86	182.047,32		0,06%	0,06%
STERIS PLC	600	USD	205,56	119.107,68		0,04%	0,04%
TE CONNECTIVITY PLC	2.000	USD	142,97	276.137,13		0,08%	0,08%
TRANE TECHNOLOGIES	1.500	USD	369,35	535.031,39		0,16%	0,16%
WILLIS TOWERS WATSON	700	USD	313,24	211.750,85		0,07%	0,06%
				7.481.645,86		2,30%	2,28%
Jersey							
AMCOR PLC	10.000	USD	9,41	90.873,97		0,03%	0,03%
APTIV HOLDINGS LTD	1.900	USD	60,48	110.972,48		0,03%	0,03%
				201.846,45		0,06%	0,06%
Caïmanes							
GARMIN LTD	1.358	USD	206,26	270.498,39		0,08%	0,08%
				270.498,39		0,08%	0,08%
Libéria							

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ROYAL CARIBBEAN	1.473	USD	230,69	328.156,80		0,10%	0,10%
				328.156,80		0,10%	0,10%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	12.700	EUR	10,79	137.096,50		0,04%	0,04%
LYONDELLBASELL IND	1.707	USD	74,27	122.432,54		0,04%	0,04%
NXP SEMICONDUCTORS	1.700	USD	207,85	341.231,29		0,10%	0,10%
				600.760,33		0,18%	0,18%
Panama							
CARNIVAL CORP NEW	7.000	USD	24,92	168.459,68		0,05%	0,05%
				168.459,68		0,05%	0,05%
États-Unis d'Amérique							
3M	4.000	USD	129,09	498.657,65		0,15%	0,15%
A.O.SMITH CORP	1.000	USD	68,21	65.871,56		0,02%	0,02%
ABBOTT LABORATORIES	11.600	USD	113,11	1.267.094,16		0,39%	0,39%
ABBVIE	11.700	USD	177,70	2.007.812,65		0,62%	0,61%
ADOBE INC	2.870	USD	444,68	1.232.478,61		0,38%	0,38%
ADVANCED MICRO	10.500	USD	120,79	1.224.814,10		0,38%	0,37%
AECOM	800	USD	106,82	82.526,32		0,03%	0,03%
AES	4.500	USD	12,87	55.929,50		0,02%	0,02%
AFLAC INC	3.500	USD	103,44	349.628,20		0,11%	0,11%
AGILENT	1.900	USD	134,34	246.495,41		0,08%	0,08%
AIRBNB INC -A-	2.800	USD	131,41	355.333,66		0,11%	0,11%
AIR PRODUCTS	1.500	USD	290,04	420.144,86		0,13%	0,13%
AKAMAI	1.057	USD	95,65	97.635,97		0,03%	0,03%
ALBEMARLE CORP	700	USD	86,08	58.190,25		0,02%	0,02%
ALBERTSONS COMPANIES	3.000	USD	19,64	56.900,05		0,02%	0,02%
ALEXANDRIA REIT	930	USD	97,55	87.611,30		0,03%	0,03%
ALIGN TECHNOLOGY	500	USD	208,51	100.680,83		0,03%	0,03%
ALLIANT ENERGY CORP	2.224	USD	59,16	127.061,17		0,04%	0,04%
ALLSTATE	1.700	USD	192,79	316.507,00		0,10%	0,10%
ALLY FINANCIAL	2.500	USD	36,01	86.938,68		0,03%	0,03%
ALNYLAM PHARMA INC	820	USD	235,31	186.339,16		0,06%	0,06%
ALPHABET INC -A-	38.300	USD	189,30	7.001.632,06		2,15%	2,13%
ALPHABET INC -C-	33.000	USD	190,44	6.069.068,08		1,86%	1,85%
AMAZON.COM INC -A-	62.100	USD	219,39	13.157.043,94		4,04%	4,01%
AMEREN	1.500	USD	89,14	129.126,03		0,04%	0,04%
AMERICAN ELECTRIC	3.500	USD	92,23	311.738,29		0,10%	0,09%
AMERICAN EXPRESS	3.700	USD	296,79	1.060.476,10		0,33%	0,32%
AMERICAN FINANCIAL	400	USD	136,93	52.894,25		0,02%	0,02%
AMERICAN HOMES 4 REN	2.000	USD	37,42	72.274,26		0,02%	0,02%
AMERICAN INTL GROUP	4.650	USD	72,80	326.914,53		0,10%	0,10%
AMERICAN TWR CORP	3.100	USD	183,41	549.078,71		0,17%	0,17%
AMERICAN WATER WORKS	1.600	USD	124,49	192.355,38		0,06%	0,06%
AMERIPRISE	550	USD	532,43	282.797,20		0,09%	0,09%
AMETEK INC -NEW-	1.600	USD	180,26	278.528,25		0,09%	0,08%
AMGEN	3.650	USD	260,64	918.721,39		0,28%	0,28%
AMPHENOL CORP -A-	7.400	USD	69,45	496.310,96		0,15%	0,15%
ANALOG	3.300	USD	212,53	677.320,62		0,21%	0,21%
ANNALY CAPITAL MANA	2.039	USD	18,30	36.034,48		0,01%	0,01%
ANSYS INC	500	USD	337,33	162.882,67		0,05%	0,05%
APA CORPORATION	2.100	USD	23,09	46.826,65		0,01%	0,01%
APOLLO GLB MGMT	2.334	USD	165,16	372.267,93		0,11%	0,11%
APPLE	99.700	USD	250,42	24.110.935,78		7,40%	7,34%
APPLIED MATERIALS	5.260	USD	162,63	826.107,00		0,25%	0,25%
APPLOVIN CORP	1.500	USD	323,83	469.092,23		0,14%	0,14%
ARCHER	4.600	USD	50,52	224.424,92		0,07%	0,07%
ARES MANAGEMENT CORP	1.000	USD	177,03	170.960,89		0,05%	0,05%
ARISTA NE	7.400	USD	110,53	789.881,22		0,24%	0,24%
ARTHUR J.GALLAGHER	1.700	USD	283,85	466.001,93		0,14%	0,14%
ASPEN TECH INC	200	USD	249,63	48.214,39		0,01%	0,01%
ASSURANT	400	USD	213,22	82.364,08		0,03%	0,03%
ATLASSIAN CORP	1.200	USD	243,38	282.043,46		0,09%	0,09%
ATMOS ENERGY CORP	900	USD	139,27	121.045,87		0,04%	0,04%
ATT	46.000	USD	22,77	1.011.511,35		0,31%	0,31%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AUTODESK	1.400	USD	295,57	399.611,78		0,12%	0,12%
AUTOMATIC DATA	2.900	USD	292,73	819.813,62		0,25%	0,25%
AUTOZONE	110	USD	3.202,00	340.144,86		0,10%	0,10%
AVALONBAY COM	900	USD	219,97	191.185,90		0,06%	0,06%
AVANTOR INC	3.486	USD	21,07	70.931,94		0,02%	0,02%
AVERY DENNISON	550	USD	187,13	99.393,05		0,03%	0,03%
AXON ENTERPRISE	500	USD	594,32	286.972,48		0,09%	0,09%
BAKER HUGHES-A	6.560	USD	41,02	259.865,96		0,08%	0,08%
BALL CORP	1.700	USD	55,13	90.507,97		0,03%	0,03%
BANK OF AMERICA	46.500	USD	43,95	1.973.611,78		0,61%	0,60%
BANK OF NY MELLON	5.000	USD	76,83	370.980,20		0,11%	0,11%
BAXTER INTERNATIONAL	3.200	USD	29,16	90.112,99		0,03%	0,03%
BECTON	2.050	USD	226,87	449.139,06		0,14%	0,14%
BENTLEY SYSTEMS B	1.500	USD	46,70	67.648,48		0,02%	0,02%
BERKSHIRE HATHAWY B	8.700	USD	453,28	3.808.339,93		1,17%	1,16%
BEST BUY	1.500	USD	85,80	124.287,78		0,04%	0,04%
BIOGEN INC	1.000	USD	152,92	147.677,45		0,05%	0,04%
BIOMARIN PHARMA	1.000	USD	65,73	63.476,58		0,02%	0,02%
BIO-RAD LAB A	125	USD	328,51	39.655,96		0,01%	0,01%
BIO-TECHNE CORP	900	USD	72,03	62.604,54		0,02%	0,02%
BLACKROCK INC	965	USD	1.025,11	955.317,38		0,29%	0,29%
BLACKSTONE INC	4.600	USD	172,42	765.941,09		0,24%	0,23%
BLOCK INC -A-	3.854	USD	84,99	316.322,03		0,10%	0,10%
BOEING	4.800	USD	177,00	820.473,20		0,25%	0,25%
BOOKING HLDG	225	USD	4.968,42	1.079.569,77		0,33%	0,33%
BOOZ ALLEN HAM-A	1.000	USD	128,70	124.287,78		0,04%	0,04%
BOSTON SCIENTIFIC	9.700	USD	89,32	836.701,11		0,26%	0,25%
BRISTOL-MYERS	12.600	USD	56,56	688.224,05		0,21%	0,21%
BROADCOM INC	29.000	USD	231,84	6.492.863,35		1,99%	1,98%
BROADRIDGE FINANCIAL	800	USD	226,09	174.671,17		0,05%	0,05%
BROWN AND BROWN INC	1.500	USD	102,02	147.783,68		0,05%	0,05%
BROWN NVTGRG-B	2.500	USD	37,98	91.694,83		0,03%	0,03%
BUILDERS FIRSTSOURCE	1.000	USD	142,93	138.029,94		0,04%	0,04%
BURLINGTON STORE	472	USD	285,06	129.935,61		0,04%	0,04%
BXP INC	1.247	USD	74,36	89.547,97		0,03%	0,03%
CABOT OIL AND GAS	4.000	USD	25,54	98.657,65		0,03%	0,03%
CADENCE DESIGN	1.850	USD	300,46	536.794,79		0,16%	0,16%
CAMDEN PROPERTY	600	USD	116,04	67.237,08		0,02%	0,02%
CAPITAL ONE FIN.	2.500	USD	178,32	430.516,66		0,13%	0,13%
CARDINAL HEALTH	1.300	USD	118,27	148.479,96		0,05%	0,05%
CARLISLE COS INC	300	USD	368,84	106.858,52		0,03%	0,03%
CARMAX NEW	1.000	USD	81,76	78.957,03		0,02%	0,02%
CARRIER GLOBAL CORP	6.000	USD	68,26	395.519,07		0,12%	0,12%
CARVANA-A RG	900	USD	203,36	176.749,40		0,05%	0,05%
CATERPILLAR	3.500	USD	362,76	1.226.132,30		0,38%	0,37%
CBOE GLOBAL MARKETS	657	USD	195,21	123.856,08		0,04%	0,04%
CBRE GROUP-A	2.400	USD	131,29	304.293,58		0,09%	0,09%
CDW	800	USD	174,04	134.458,72		0,04%	0,04%
CELANESE	700	USD	69,21	46.786,09		0,01%	0,01%
CENCORA INC	1.000	USD	224,68	216.977,31		0,07%	0,07%
CENTENE CORP	3.500	USD	60,58	204.760,99		0,06%	0,06%
CENTERPOINT ENERGY	4.000	USD	31,73	122.568,81		0,04%	0,04%
CERIDIAN HCM HOLDING	1.000	USD	72,64	70.149,69		0,02%	0,02%
CF INDUSTRIES HLDGS	800	USD	85,32	65.915,98		0,02%	0,02%
CHARLES RIVER	300	USD	184,60	53.481,41		0,02%	0,02%
CHARTER COMM-A	550	USD	342,77	182.060,36		0,06%	0,06%
CHENIERE ENERGY	1.500	USD	214,85	311.226,46		0,10%	0,09%
CHEVRON	11.100	USD	144,84	1.552.606,47		0,48%	0,47%
CHIPOTLE MEXICAN	9.600	USD	60,30	559.034,28		0,17%	0,17%
CHURCH - DWIGHT CO	1.500	USD	104,71	151.680,35		0,05%	0,05%
CIGNA CORPORATION	1.800	USD	276,14	480.011,59		0,15%	0,15%
CINCINNATI FINANCIAL	1.163	USD	143,70	161.393,63		0,05%	0,05%
CINTAS	2.200	USD	182,70	388.160,31		0,12%	0,12%
CISCO	26.500	USD	59,20	1.515.016,90		0,47%	0,46%
CITIGROUP INC	12.000	USD	70,39	815.721,87		0,25%	0,25%
CITIZENS FINL GROUP	2.900	USD	43,76	122.553,36		0,04%	0,04%
CLOROX	814	USD	162,41	127.669,47		0,04%	0,04%
CLOUDFLARE INC -A-	1.800	USD	107,68	187.179,14		0,06%	0,06%
CME GROUP -A-	2.200	USD	232,23	493.390,63		0,15%	0,15%
CMS ENERGY CORP	1.983	USD	66,65	127.635,88		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
COCA-COLA CO	30.500	USD	62,26	1.833.829,07		0,56%	0,56%
COGNIZANT TECHNOLOGY	3.430	USD	76,90	254.724,29		0,08%	0,08%
COINBASE GLOBAL INC	1.300	USD	248,30	311.723,80		0,10%	0,09%
COLGATE-PALMOLIVE	5.000	USD	90,91	438.966,68		0,13%	0,13%
COMCAST-A	26.500	USD	37,53	960.449,06		0,29%	0,29%
CONAGRA BRANDS INC	5.000	USD	27,75	133.993,24		0,04%	0,04%
CONOCOPHILLIPS	8.373	USD	99,17	801.883,54		0,25%	0,24%
CONSOLIDATED EDISON	2.500	USD	89,23	215.427,33		0,07%	0,07%
CONSTELLATION BRAND	1.400	USD	221,00	298.792,85		0,09%	0,09%
CONST ENRG	2.000	USD	223,71	432.081,12		0,13%	0,13%
COOPER CO	1.658	USD	91,93	147.194,53		0,05%	0,04%
COPART INC	5.200	USD	57,39	288.197,01		0,09%	0,09%
COREBRIDGE FINL	2.800	USD	29,93	80.930,95		0,02%	0,02%
CORNING	4.500	USD	47,52	206.508,93		0,06%	0,06%
CORPAY INC	450	USD	338,42	147.068,08		0,05%	0,04%
CORTEVA INC	5.000	USD	56,96	275.036,21		0,08%	0,08%
COSTAR GROUP INC	2.400	USD	71,59	165.925,64		0,05%	0,05%
COSTCO WHOLESALE	2.940	USD	916,27	2.601.481,22		0,80%	0,79%
CROWDSTRIKE HLDGS	1.400	USD	342,16	462.601,64		0,14%	0,14%
CROWN CASTLE INC	2.850	USD	90,76	249.798,17		0,08%	0,08%
CROWN HOLDINGS INC	765	USD	82,69	61.089,18		0,02%	0,02%
CSX CORP	12.000	USD	32,27	373.964,27		0,11%	0,11%
CUMMINS INC	1.000	USD	348,60	336.648,96		0,10%	0,10%
CVS HEALTH CORP	8.000	USD	44,89	346.808,31		0,11%	0,11%
D.R. HORTON	2.150	USD	139,82	290.307,10		0,09%	0,09%
DANAHER CORP	4.300	USD	229,55	953.225,49		0,29%	0,29%
DARDEN	800	USD	186,69	144.231,77		0,04%	0,04%
DATADOG-A	2.000	USD	142,89	275.982,62		0,08%	0,08%
DAVITA INC	500	USD	149,55	72.211,49		0,02%	0,02%
DECKERS OUTDOOR CORP	900	USD	203,09	176.514,73		0,05%	0,05%
DEERE	1.900	USD	423,70	777.431,19		0,24%	0,24%
DELL TECH -C	2.000	USD	115,24	222.578,46		0,07%	0,07%
DELTA AIR LINES	1.636	USD	60,50	95.584,74		0,03%	0,03%
DEVON ENERGY	3.600	USD	32,73	113.788,51		0,03%	0,03%
DEXCOM INC	2.400	USD	77,77	180.249,15		0,06%	0,05%
DIAMONDBACK ENERGY	1.000	USD	163,83	158.213,42		0,05%	0,05%
DICK S SPORTING GOOD	300	USD	228,84	66.298,41		0,02%	0,02%
DIGITAL REALTY	2.230	USD	177,33	381.888,85		0,12%	0,12%
DISCOVER FINANCIAL	1.500	USD	173,23	250.936,75		0,08%	0,08%
DOCUSIGN	1.620	USD	89,94	140.707,68		0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	1.500	USD	75,82	109.831,00		0,03%	0,03%
DOLLAR TREE	1.200	USD	74,94	86.845,00		0,03%	0,03%
DOMINION ENERGY	5.500	USD	53,86	286.074,36		0,09%	0,09%
DOMINO S PIZZA	200	USD	419,76	81.073,88		0,02%	0,02%
DOORDASH INC	2.200	USD	167,75	356.397,88		0,11%	0,11%
DOVER	900	USD	187,60	163.051,67		0,05%	0,05%
DOW INC W-I	4.000	USD	40,13	155.016,90		0,05%	0,05%
DRAFTKINGS INC	2.500	USD	37,20	89.811,69		0,03%	0,03%
DTE ENERGY	1.578	USD	120,75	184.011,11		0,06%	0,06%
DUKE ENERGY CORP	4.800	USD	107,76	499.526,80		0,15%	0,15%
DUPONT DE NEMOURS	2.700	USD	76,25	198.817,00		0,06%	0,06%
DYNATRACE INC	2.000	USD	54,35	104.973,44		0,03%	0,03%
EASTMAN CHEMICAL	600	USD	91,32	52.913,57		0,02%	0,02%
EBAY	3.100	USD	61,95	185.461,13		0,06%	0,06%
ECOLAB INC	1.850	USD	234,32	418.630,61		0,13%	0,13%
EDISON INT	2.300	USD	79,84	177.336,55		0,05%	0,05%
EDWARDS LIFESCIENCES	3.800	USD	74,03	271.669,72		0,08%	0,08%
ELECTRONIC ARTS	1.600	USD	146,30	226.055,05		0,07%	0,07%
ELEVANCE HEALTH INC	1.600	USD	368,90	570.004,83		0,18%	0,17%
ELI	5.300	USD	772,00	3.951.327,86		1,21%	1,20%
EMCOR GROUP	450	USD	453,90	197.252,54		0,06%	0,06%
EMERSON ELECTRIC	3.800	USD	123,93	454.788,99		0,14%	0,14%
ENPHASE ENERGY INC	1.000	USD	68,68	66.325,45		0,02%	0,02%
ENTEGRIS INC	800	USD	99,06	76.531,14		0,02%	0,02%
ENTERGY CORP.	3.200	USD	75,82	234.306,13		0,07%	0,07%
EOG RESOURCES INC	3.500	USD	122,58	414.321,58		0,13%	0,13%
EPAM SYSTEMS INC	439	USD	233,82	99.127,94		0,03%	0,03%
EQUIFAX	670	USD	254,85	164.895,70		0,05%	0,05%
EQUINIX INC	593	USD	942,89	539.965,01		0,17%	0,16%
EQUITABLE HOLDINGS	2.900	USD	47,17	132.103,33		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EQUITABLE RESOURCES	4.500	USD	46,11	200.381,46		0,06%	0,06%
EQUITY LIFESTYLE PRO	978	USD	66,60	62.901,79		0,02%	0,02%
EQUITY RESIDENTIAL	1.700	USD	71,76	117.809,75		0,04%	0,04%
ERIE INDEMNITY -A-	165	USD	412,23	65.686,09		0,02%	0,02%
ESSENTIAL UTILITIES	1.400	USD	36,32	49.104,78		0,02%	0,01%
ESSEX PROPERTY REIT	300	USD	285,44	82.696,28		0,03%	0,03%
ESTEE LAUDER CIE	1.550	USD	74,98	112.234,67		0,03%	0,03%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	57,43	154.792,01		0,05%	0,05%
EXACT SCIENCES	1.000	USD	56,19	54.263,64		0,02%	0,02%
EXELON	5.733	USD	37,64	208.392,20		0,06%	0,06%
EXPAND ENERGY	1.700	USD	99,55	163.433,12		0,05%	0,05%
EXPEDIA GROUP INC	1.063	USD	186,33	191.278,41		0,06%	0,06%
EXPEDITORS INTL WASH	907	USD	110,77	97.024,04		0,03%	0,03%
EXTRA SP ST REIT	1.200	USD	149,60	173.365,52		0,05%	0,05%
EXXON MOBIL CORP	29.500	USD	107,57	3.064.524,38		0,94%	0,93%
F5 INC	440	USD	251,47	106.853,50		0,03%	0,03%
FACTSET RESERACH	250	USD	480,28	115.953,65		0,04%	0,04%
FAIR ISAAC	150	USD	1.990,93	288.401,26		0,09%	0,09%
FASTENAL CO	4.500	USD	71,91	312.501,21		0,10%	0,10%
FEDEX	1.400	USD	281,33	380.359,25		0,12%	0,12%
FERGUSON ENTERPRISES	1.500	USD	173,57	251.429,26		0,08%	0,08%
FIDELITY NAT FIN-WI	1.453	USD	56,14	78.774,91		0,02%	0,02%
FIDELITY NATL INFOR	3.500	USD	80,77	273.003,38		0,08%	0,08%
FIFTH THIRD	4.500	USD	42,28	183.737,32		0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS	60	USD	2.113,02	122.434,77		0,04%	0,04%
FIRSTENERGY	3.500	USD	39,78	134.456,78		0,04%	0,04%
FIRST HORIZON FRACT	19.687	USD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
FIRST SOLAR INC	600	USD	176,24	102.118,78		0,03%	0,03%
FISERV INC	3.850	USD	205,42	763.753,74		0,23%	0,23%
FORD MOTOR	22.938	USD	9,90	219.301,01		0,07%	0,07%
FORTINET INC	4.000	USD	94,48	364.963,79		0,11%	0,11%
FORTIVE-WI	2.500	USD	75,00	181.071,95		0,06%	0,06%
FORTUNE BRANDS HOME	800	USD	68,33	52.789,96		0,02%	0,02%
FOX -B	1.093	USD	45,74	48.279,88		0,01%	0,01%
FOX CORP	1.000	USD	48,58	46.914,53		0,01%	0,01%
FRANKLIN RESOURCES	1.871	USD	20,29	36.661,12		0,01%	0,01%
FREEMONT MCMORAN	9.000	USD	38,10	331.172,19		0,10%	0,10%
GAMING LEISURE	2.000	USD	48,16	93.017,87		0,03%	0,03%
GARTNER INC A	500	USD	484,47	233.930,47		0,07%	0,07%
GE AEROSPACE	8.000	USD	166,79	1.288.575,57		0,40%	0,39%
GE HEALTH TECH INC	3.600	USD	78,18	271.799,13		0,08%	0,08%
GEN DIGITAL INC	4.163	USD	27,38	110.075,27		0,03%	0,03%
GENERAL MILLS INC	5.000	USD	63,77	307.918,88		0,09%	0,09%
GENERAL MOTORS CO	7.000	USD	53,27	360.106,23		0,11%	0,11%
GENUINE PARTS	962	USD	116,76	108.472,35		0,03%	0,03%
GE VERNOVA INC	1.975	USD	328,93	627.365,28		0,19%	0,19%
GILEAD SCIENCES	8.600	USD	92,37	767.148,24		0,24%	0,23%
GLOBAL PAYMENTS INC	1.500	USD	112,06	162.327,38		0,05%	0,05%
GODADDY INC-A-	1.000	USD	197,37	190.603,57		0,06%	0,06%
GOLDMAN SACHS	2.000	USD	572,62	1.105.977,79		0,34%	0,34%
GRACO INC	1.000	USD	84,29	81.400,29		0,02%	0,02%
GRAINGER	350	USD	1.054,05	356.269,92		0,11%	0,11%
HALLIBURTON	5.414	USD	27,19	142.159,98		0,04%	0,04%
HARTFORD	1.700	USD	109,40	179.604,06		0,06%	0,05%
HCA HEALTHCARE INC	1.220	USD	300,15	353.629,16		0,11%	0,11%
HEALTHPEAK PROPRTIE	3.673	USD	20,27	71.899,29		0,02%	0,02%
HEICO.	300	USD	237,74	68.876,87		0,02%	0,02%
HEICO CORP -A-	700	USD	186,08	125.790,44		0,04%	0,04%
HENRY JACK ASSOCIAT	400	USD	175,30	67.716,08		0,02%	0,02%
HENRY SCHEIN	800	USD	69,20	53.462,10		0,02%	0,02%
HERSHEY	1.100	USD	169,35	179.898,60		0,06%	0,05%
HESS	1.735	USD	133,01	222.860,79		0,07%	0,07%
HEWLETT PACKARD WI	9.251	USD	21,35	190.737,66		0,06%	0,06%
HF SINCLAIR	1.000	USD	35,05	33.848,38		0,01%	0,01%
HILTON INC	1.700	USD	247,18	405.800,10		0,12%	0,12%
HOLOGIC INC	1.500	USD	72,09	104.427,81		0,03%	0,03%
HOME DEPOT	6.300	USD	388,99	2.366.621,92		0,73%	0,72%
HONEYWELL INT.	4.500	USD	225,89	981.656,20		0,30%	0,30%
HORMEL FOODS	3.000	USD	31,37	90.883,63		0,03%	0,03%
HOST HOTELS RESORTS	4.000	USD	17,52	67.677,45		0,02%	0,02%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HOWMET AERSPACE	3.000	USD	109,37	316.861,42		0,10%	0,10%
HP INC	5.200	USD	32,63	163.859,01		0,05%	0,05%
HUBBELL	400	USD	418,89	161.811,69		0,05%	0,05%
HUBSPOT INC	300	USD	696,77	201.864,80		0,06%	0,06%
HUMANA	800	USD	253,71	196.009,66		0,06%	0,06%
HUNTINGTON BANCSHARE	11.387	USD	16,27	178.915,01		0,05%	0,05%
IBM	6.000	USD	219,83	1.273.761,47		0,39%	0,39%
IDEX CORP	700	USD	209,29	141.480,44		0,04%	0,04%
IDEXX LABS	518	USD	413,44	206.819,82		0,06%	0,06%
ILLINOIS TOOL	2.200	USD	253,56	538.707,87		0,17%	0,16%
ILLUMINA INC	1.000	USD	133,63	129.048,77		0,04%	0,04%
INCYTE CORP	862	USD	69,07	57.497,19		0,02%	0,02%
INGERSOLL RAND	3.286	USD	90,46	287.060,90		0,09%	0,09%
INSULET CORP	500	USD	261,07	126.059,87		0,04%	0,04%
INTEL	28.000	USD	20,05	542.153,55		0,17%	0,17%
INTERCON EXCHANGE	4.090	USD	149,01	588.557,12		0,18%	0,18%
INTERPUBLIC	2.500	USD	28,02	67.648,48		0,02%	0,02%
INTL FLAVORS-FRAGR	1.673	USD	84,55	136.602,75		0,04%	0,04%
INTUIT	1.880	USD	628,50	1.141.071,95		0,35%	0,35%
INTUITIVE SURGICAL	2.300	USD	521,96	1.159.351,04		0,36%	0,35%
INVITATION	4.500	USD	31,97	138.932,88		0,04%	0,04%
IQVIA HOLDINGS INC	1.200	USD	196,51	227.727,67		0,07%	0,07%
IRON MOUNTAIN REIT	2.053	USD	105,11	208.392,88		0,06%	0,06%
J.B.HUNT TRANSP	408	USD	170,66	67.242,18		0,02%	0,02%
JABIL CIRCUIT	700	USD	143,90	97.276,68		0,03%	0,03%
JACOBS SOLUTIONS	900	USD	133,62	116.135,20		0,04%	0,04%
JM SMUCKER	1.000	USD	110,12	106.344,76		0,03%	0,03%
JOHNSON	15.900	USD	144,62	2.220.625,78		0,68%	0,68%
JPMORGAN CHASE	18.700	USD	239,71	4.328.901,01		1,33%	1,32%
JUNIPER	2.000	USD	37,45	72.332,21		0,02%	0,02%
KELLANOVA	3.000	USD	80,97	234.582,33		0,07%	0,07%
KENVUE INC	15.000	USD	21,35	309.270,88		0,09%	0,09%
KEURIG DR PEPPER	12.000	USD	32,12	372.225,98		0,11%	0,11%
KEYCORP	5.000	USD	17,14	82.761,95		0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECH-WI	1.100	USD	160,63	170.635,44		0,05%	0,05%
KIMBERLY-CLARK	2.000	USD	131,04	253.095,12		0,08%	0,08%
KIMCO REALTY	5.000	USD	23,43	113.133,75		0,03%	0,03%
KINDER MORGAN	13.482	USD	27,40	356.742,44		0,11%	0,11%
KKR AND CO -A-	4.100	USD	147,91	585.640,75		0,18%	0,18%
KLA CORPORATION	850	USD	630,12	517.239,98		0,16%	0,16%
KNGHT-SWIFT TRANSP	1.000	USD	53,04	51.221,63		0,02%	0,02%
KROGER CO	4.000	USD	61,15	236.214,39		0,07%	0,07%
LABCORP HOLDINGS INC	600	USD	229,32	132.874,94		0,04%	0,04%
LAMB WST HLDG-WI RG	1.900	USD	66,83	122.623,85		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH	9.000	USD	72,23	627.783,68		0,19%	0,19%
LAS VEGAS SANDS	2.000	USD	51,36	99.198,45		0,03%	0,03%
LEIDOS HOLDG	1.000	USD	144,06	139.121,20		0,04%	0,04%
LENNAR CORP	1.500	USD	136,37	197.542,25		0,06%	0,06%
LENNOX INTL	200	USD	609,30	117.682,28		0,04%	0,04%
LIBERTY MEDIA FOR C	1.184	USD	92,66	105.948,28		0,03%	0,03%
LIVE NATION ENTERT	1.000	USD	129,50	125.060,36		0,04%	0,04%
LKQ CORP	1.500	USD	36,75	53.235,15		0,02%	0,02%
LOEWS CORP	1.300	USD	84,69	106.322,55		0,03%	0,03%
LOWE	3.800	USD	246,80	905.688,07		0,28%	0,28%
LPL FIN HLDG	500	USD	326,51	157.658,14		0,05%	0,05%
LULULEMON ATHLETICA	700	USD	382,41	258.509,90		0,08%	0,08%
MANHATTAN ASSOC	350	USD	270,24	91.341,38		0,03%	0,03%
MARATHON PETROLEUM	2.000	USD	139,50	269.435,06		0,08%	0,08%
MARKEL GROUP INC	90	USD	1.726,23	150.034,48		0,05%	0,05%
MARKETAXESS HLD	210	USD	226,04	45.841,04		0,01%	0,01%
MARRIOTT	1.550	USD	278,94	417.534,52		0,13%	0,13%
MARSH	3.350	USD	212,41	687.178,66		0,21%	0,21%
MARTIN MARIETTA	400	USD	516,50	199.517,14		0,06%	0,06%
MARVELL TECHNOLOGY	5.500	USD	110,45	586.648,96		0,18%	0,18%
MASCO	2.000	USD	72,57	140.164,17		0,04%	0,04%
MASTERCARD-A	5.400	USD	526,57	2.745.995,17		0,84%	0,84%
MATCH GROUP INC	1.500	USD	32,71	47.382,91		0,01%	0,01%
MCCORMIC CO INC	2.400	USD	76,24	176.703,04		0,05%	0,05%
MCDONALD	4.800	USD	289,89	1.343.768,23		0,41%	0,41%
MCKESSON	870	USD	569,91	478.823,47		0,15%	0,15%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MERCADOLIBRE INC	310	USD	1.700,44	509.064,61		0,16%	0,16%
MERCK AND CO INC	16.100	USD	99,48	1.546.719,46		0,47%	0,47%
META PLATFORMS INC	14.300	USD	585,51	8.085.748,91		2,48%	2,46%
METLIFE	3.700	USD	81,88	292.569,77		0,09%	0,09%
METTLER TOLEDO INTL	170	USD	1.223,68	200.893,87		0,06%	0,06%
MGM RESORTS INTL	1.400	USD	34,65	46.846,93		0,01%	0,01%
MICROCHIP TECH.	3.300	USD	57,35	182.766,78		0,06%	0,06%
MICRON TECHNOLOGY	7.000	USD	84,16	568.923,23		0,17%	0,17%
MICROSOFT	46.100	USD	421,50	18.764.992,76		5,76%	5,71%
MICROSTRATEGY INC A	1.150	USD	289,62	321.644,62		0,10%	0,10%
MID-AMERICA APART	900	USD	154,57	134.343,80		0,04%	0,04%
MODERNA INC	2.147	USD	41,58	86.211,74		0,03%	0,03%
MOLINA HEALTHCARE	350	USD	291,05	98.375,18		0,03%	0,03%
MOLSON COORS	2.000	USD	57,32	110.709,80		0,03%	0,03%
MONDELEZ INTL	11.500	USD	59,73	663.346,21		0,20%	0,20%
MONGODB INC -A-	451	USD	232,81	101.397,69		0,03%	0,03%
MONOLITHIC POWER	330	USD	591,70	188.566,88		0,06%	0,06%
MONSTER BEVERAGE	6.000	USD	52,56	304.548,53		0,09%	0,09%
MOODY	1.200	USD	473,37	548.569,77		0,17%	0,17%
MORGAN STANLEY	7.700	USD	125,72	934.856,59		0,29%	0,28%
MOSAIC CO	2.600	USD	24,58	61.717,04		0,02%	0,02%
MOTOROLA SOLTN	1.100	USD	462,23	491.021,73		0,15%	0,15%
MSCI	500	USD	600,01	289.719,94		0,09%	0,09%
MT BANK CORPORATION	900	USD	188,01	163.408,02		0,05%	0,05%
NASDAQ INC	3.300	USD	77,31	246.376,63		0,08%	0,08%
NETAPP INC	1.200	USD	116,04	134.474,17		0,04%	0,04%
NETFLIX	2.810	USD	891,32	2.418.743,80		0,74%	0,74%
NEUROCRINE BIOSC	600	USD	136,50	79.092,23		0,02%	0,02%
NEWMONT CORPORATION	6.500	USD	37,22	233.635,92		0,07%	0,07%
NEWS CORP A	2.000	USD	27,55	53.201,35		0,02%	0,02%
NEXTERA ENERGY INC	13.800	USD	71,69	955.405,12		0,29%	0,29%
NIKE INC -B-	7.400	USD	75,67	540.760,99		0,17%	0,16%
NISOURCE	4.000	USD	36,76	141.999,03		0,04%	0,04%
NORDSON CORP	500	USD	209,24	101.033,32		0,03%	0,03%
NORFOLK SOUTHERN	1.600	USD	234,70	362.646,06		0,11%	0,11%
NORTHERN TRUST	1.167	USD	102,50	115.516,66		0,04%	0,04%
NUCOR	1.600	USD	116,71	180.334,14		0,06%	0,05%
NUTANIX-A	1.500	USD	61,17	88.609,37		0,03%	0,03%
NVIDIA CORP	160.300	USD	134,29	20.788.688,56		6,38%	6,33%
NVR	20	USD	8.178,90	157.970,06		0,05%	0,05%
OCCIDENTAL PETROLEUM	4.500	USD	49,41	214.722,36		0,07%	0,07%
OKTA INC	1.093	USD	78,80	83.175,66		0,03%	0,03%
OLD DOMINION FRE	1.216	USD	176,40	207.148,62		0,06%	0,06%
OMNICOM	1.000	USD	86,04	83.090,29		0,03%	0,03%
ONEOK NEW	3.900	USD	100,40	378.136,17		0,12%	0,12%
ON SEMICONDUCTOR	2.600	USD	63,05	158.310,00		0,05%	0,05%
ORACLE	10.750	USD	166,64	1.729.966,20		0,53%	0,53%
O REILLY AUTO	360	USD	1.185,80	412.253,02		0,13%	0,13%
OTS WORLDWIDE CORP	2.753	USD	92,61	246.214,71		0,08%	0,07%
OVINTIV	1.700	CAD	58,23	66.470,37		0,02%	0,02%
OWENS CORNING	600	USD	170,32	98.688,56		0,03%	0,03%
PACCAR	3.500	USD	104,02	351.588,60		0,11%	0,11%
PACKAGING CORP AMER	600	USD	225,13	130.447,13		0,04%	0,04%
PALANTIR TECH -A-	13.100	USD	75,63	956.787,06		0,29%	0,29%
PALO ALTO NETWORKS	4.200	USD	181,96	738.031,87		0,23%	0,22%
PAPER	2.300	USD	53,82	119.542,25		0,04%	0,04%
PARKER HANNIFIN	870	USD	636,03	534.375,76		0,16%	0,16%
PAYCHEX	2.200	USD	140,22	297.908,26		0,09%	0,09%
PAYCOM SOFTWARE	300	USD	204,97	59.382,91		0,02%	0,02%
PAYPAL HOLDINGS INC	6.470	USD	85,35	533.282,96		0,16%	0,16%
PEPSICO	10.500	USD	152,06	1.541.892,81		0,47%	0,47%
PFIZER	37.000	USD	26,53	947.957,51		0,29%	0,29%
PG E	14.000	USD	20,18	272.834,38		0,08%	0,08%
PHILLIPS 66	2.602	USD	113,93	286.282,82		0,09%	0,09%
PINTEREST INC	3.521	USD	29,00	98.608,40		0,03%	0,03%
PNC	2.700	USD	192,85	502.844,04		0,15%	0,15%
POOL CORP	250	USD	340,94	82.312,89		0,03%	0,03%
PPG INDUSTRIES INC	1.500	USD	119,45	173.032,35		0,05%	0,05%
PPL CORP	4.000	USD	32,46	125.388,70		0,04%	0,04%
PRINCIPAL FIN	1.500	USD	77,47	112.221,15		0,03%	0,03%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PROCTER	15.400	USD	167,65	2.493.297,92		0,77%	0,76%
PROGRESSIVE	3.800	USD	239,61	879.302,75		0,27%	0,27%
PROLOGIS	6.300	USD	105,70	643.080,64		0,20%	0,20%
PRUDENTIAL FINANCIAL	2.000	USD	118,53	228.932,88		0,07%	0,07%
PTC INC	600	USD	183,87	106.539,84		0,03%	0,03%
PUBLIC SERVICE	3.200	USD	84,49	261.098,99		0,08%	0,08%
PUBLIC STORAGE R	1.250	USD	299,44	361.467,89		0,11%	0,11%
PULTE GROUP INC	1.400	USD	108,90	147.233,22		0,05%	0,04%
PURE STORAGE-A	1.700	USD	61,43	100.850,80		0,03%	0,03%
QORVO INC	500	USD	69,93	33.766,30		0,01%	0,01%
QUALCOMM	7.100	USD	153,62	1.053.309,51		0,32%	0,32%
QUANTA SERVICES INC	1.000	USD	316,05	305.214,87		0,09%	0,09%
QUEST	755	USD	150,86	109.994,50		0,03%	0,03%
RAYMOND JAMES FIN	1.450	USD	155,33	217.507,00		0,07%	0,07%
REALTY INCOME REIT	5.500	USD	53,41	283.684,21		0,09%	0,09%
REGENCY CENTERS	1.200	USD	73,93	85.674,55		0,03%	0,03%
REGENERON PHARMA INC	670	USD	712,33	460.899,18		0,14%	0,14%
REGIONS FINANCIAL	6.084	USD	23,52	138.189,94		0,04%	0,04%
RELIANCE INC	350	USD	269,26	91.010,14		0,03%	0,03%
REPUBLIC SERVICES	1.300	USD	201,18	252.567,84		0,08%	0,08%
RESMED INC	800	USD	228,69	176.679,86		0,05%	0,05%
REVVITY INC	900	USD	111,61	97.005,31		0,03%	0,03%
RIVIAN AUTOMOTIVE	5.000	USD	13,30	64.220,18		0,02%	0,02%
ROBINHOOD MARKETS B	2.500	USD	37,26	89.956,54		0,03%	0,03%
ROBINSON WORLDWIDE	600	USD	103,32	59.866,73		0,02%	0,02%
ROBLOX CORPORATION A	4.200	USD	57,86	234.680,83		0,07%	0,07%
ROCKWELL	800	USD	285,79	220.793,82		0,07%	0,07%
ROKU INC	777	USD	74,34	55.781,92		0,02%	0,02%
ROLLINS INC	2.475	USD	46,35	110.783,44		0,03%	0,03%
ROPER TECHNOLOGIES	750	USD	518,63	375.637,37		0,12%	0,11%
ROSS STORES	2.380	USD	151,27	347.679,96		0,11%	0,11%
RPM INTERNATIONAL	900	USD	123,06	106.957,03		0,03%	0,03%
RTX CORPORATION	10.000	USD	115,72	1.117.527,76		0,34%	0,34%
SALESFORCE INC	6.400	USD	334,33	2.066.356,35		0,63%	0,63%
SAMSARA INC -A-	1.100	USD	43,69	46.411,40		0,01%	0,01%
SBA COMMUNICATIONS	715	USD	203,80	140.721,39		0,04%	0,04%
SCHWAB	10.500	USD	74,01	750.463,54		0,23%	0,23%
SEI INVESTMENTS	200	USD	82,48	15.930,47		0,00%	0,00%
SEMPRA ENERGY	3.800	USD	87,72	321.908,26		0,10%	0,10%
SERVICENOW INC	1.300	USD	1.060,12	1.330.908,74		0,41%	0,41%
SHERWIN-WILLIAMS CO	1.500	USD	339,93	492.414,29		0,15%	0,15%
SIMON PROPERTY GROUP	2.000	USD	172,21	332.612,26		0,10%	0,10%
SKYWORKS SOLUTIONS	1.000	USD	88,68	85.639,79		0,03%	0,03%
SNAP-A	7.710	USD	10,77	80.189,96		0,02%	0,02%
SNAP-ON	350	USD	339,48	114.744,57		0,04%	0,03%
SNOWFLAKE INC -A-	1.840	USD	154,41	274.374,12		0,08%	0,08%
SOLVENTUM WHEN ISSUE	1.000	USD	66,06	63.795,27		0,02%	0,02%
SOUTHERN	7.700	USD	82,32	612.133,27		0,19%	0,19%
SP GLOBAL	2.150	USD	498,03	1.034.055,53		0,32%	0,31%
SSC TECH HLDGS	1.000	USD	75,78	73.182,04		0,02%	0,02%
STANLEY BLACK DECK	1.269	USD	80,29	98.394,99		0,03%	0,03%
STARBUCKS CORP	7.600	USD	91,25	669.724,77		0,21%	0,20%
STATE STREET	1.800	USD	98,15	170.613,23		0,05%	0,05%
STEEL DYNAMICS	900	USD	114,07	99.143,41		0,03%	0,03%
STRYKER	2.100	USD	360,05	730.183,49		0,22%	0,22%
SUN COMMUNITIES INC	900	USD	122,97	106.878,80		0,03%	0,03%
SUPER MICRO	3.000	USD	30,48	88.305,17		0,03%	0,03%
SYNCHRONY FINANCIAL	2.100	USD	65,00	131.820,38		0,04%	0,04%
SYNOPSIS	1.050	USD	485,36	492.156,45		0,15%	0,15%
SYSCO	3.500	USD	76,46	258.435,54		0,08%	0,08%
TAKE-TWO INTERACT	1.081	USD	184,08	192.168,50		0,06%	0,06%
TARGA RESOURCES	1.400	USD	178,50	241.332,69		0,07%	0,07%
TARGET CORP	2.800	USD	135,18	365.527,76		0,11%	0,11%
TELEDYNE TECH	250	USD	464,13	112.054,56		0,03%	0,03%
TELEFLEX INC	250	USD	177,98	42.969,58		0,01%	0,01%
TERADYNE INC	1.500	USD	125,92	182.404,64		0,06%	0,06%
TESLA INC -A-	18.800	USD	403,84	7.331.909,22		2,25%	2,23%
TEXAS	6.200	USD	187,51	1.122.705,94		0,34%	0,34%
TEXAS PACIFIC LAND	150	USD	1.105,96	160.206,66		0,05%	0,05%
TEXTRON	1.800	USD	76,49	132.961,85		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
THE CAMPBELL S CY	1.858	USD	41,88	75.145,38		0,02%	0,02%
THE CARLYLE GROUP	2.000	USD	50,49	97.518,11		0,03%	0,03%
THE KRAFT HEINZ	9.000	USD	30,71	266.914,53		0,08%	0,08%
THERMO FISHER SCIEN	2.500	USD	520,23	1.255.987,45		0,39%	0,38%
THE TRADE DESK INC A	3.000	USD	117,53	340.502,17		0,10%	0,10%
TJX COS INC	7.000	USD	120,81	816.677,93		0,25%	0,25%
T-MOBILE US INC	3.600	USD	220,73	767.385,80		0,24%	0,23%
TOAST INC -A-	3.500	USD	36,45	123.201,35		0,04%	0,04%
TORO CO	600	USD	80,10	46.412,36		0,01%	0,01%
TRACTOR SUPPLY	3.000	USD	53,06	153.722,84		0,05%	0,05%
TRADEWEB MARKETS INC	400	USD	130,92	50.572,67		0,02%	0,02%
TRANSUNION	1.300	USD	92,71	116.391,12		0,04%	0,04%
TRAVELERS COMP	1.600	USD	240,89	372.210,53		0,11%	0,11%
TRIMBLE	1.500	USD	70,66	102.356,35		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP	1.300	USD	113,09	141.976,82		0,04%	0,04%
TRUIST FINANCIAL	8.460	USD	43,38	354.413,13		0,11%	0,11%
TWILIO-A	1.152	USD	108,08	120.239,65		0,04%	0,04%
TYLER TECHNOLOGIES	261	USD	576,64	145.343,35		0,04%	0,04%
TYSON FOODS	3.500	USD	57,44	194.147,75		0,06%	0,06%
UBER TECHNOLOGIES	12.500	USD	60,32	728.150,65		0,22%	0,22%
U-HAUL HOLDING	900	USD	64,05	55.668,76		0,02%	0,02%
ULTA BEAUTY INC	187	USD	434,93	78.543,61		0,02%	0,02%
UNION PACIFIC	4.100	USD	228,04	902.910,67		0,28%	0,27%
UNITEDHEALTH	6.150	USD	505,86	3.004.383,39		0,92%	0,91%
UNITED PARCEL	4.700	USD	126,10	572.351,52		0,18%	0,17%
UNITED RENTALS	500	USD	704,44	340.144,86		0,10%	0,10%
UNITED THERAPEUTICS	300	USD	352,84	102.223,08		0,03%	0,03%
UNIV HEALTH SERV-B	610	USD	179,42	105.694,06		0,03%	0,03%
US BANCORP-FIRSTAR-	9.200	USD	47,83	424.950,27		0,13%	0,13%
VALERO ENERGY	2.200	USD	122,59	260.451,96		0,08%	0,08%
VEEVA SYSTEMS-A	1.001	USD	210,25	203.245,05		0,06%	0,06%
VENTAS INC	2.200	USD	58,89	125.116,37		0,04%	0,04%
VERALTO	1.466	USD	101,85	144.193,24		0,04%	0,04%
VERISIGN	600	USD	206,96	119.918,88		0,04%	0,04%
VERISK ANALYTCS	951	USD	275,43	252.954,06		0,08%	0,08%
VERIZON	26.700	USD	39,99	1.031.127,96		0,32%	0,31%
VERTEX	1.600	USD	402,70	622.230,81		0,19%	0,19%
VERTV HOLDINGS	2.900	USD	113,61	318.173,83		0,10%	0,10%
VIATRIS INC	5.000	USD	12,45	60.115,89		0,02%	0,02%
VICI PROPERTIES INC	9.000	USD	29,21	253.877,35		0,08%	0,08%
VISA-A	11.200	USD	316,04	3.418.298,41		1,05%	1,04%
VISTRA CORP	2.600	USD	137,87	346.172,86		0,11%	0,11%
VULCAN	858	USD	257,23	213.136,98		0,07%	0,06%
W.P. CAREY REIT	1.300	USD	54,48	68.395,94		0,02%	0,02%
WABTEC	1.500	USD	189,59	274.635,44		0,08%	0,08%
WALGREENS BOOTS	4.000	USD	9,33	36.040,56		0,01%	0,01%
WAL MART	29.200	USD	90,35	2.547.774,02		0,78%	0,78%
WALT DISNEY	11.600	USD	111,35	1.247.378,08		0,38%	0,38%
WARNER BROS	13.667	USD	10,57	139.507,67		0,04%	0,04%
WASTE	2.500	USD	201,79	487.180,11		0,15%	0,15%
WATERS	393	USD	370,98	140.796,85		0,04%	0,04%
WATSCO INC	360	USD	473,89	164.751,71		0,05%	0,05%
WEC ENERGY GROUP INC	2.000	USD	94,04	181.632,06		0,06%	0,06%
WELLS FARGO	22.300	USD	70,24	1.512.652,82		0,46%	0,46%
WELLTOWER INC	4.200	USD	126,03	511.179,14		0,16%	0,16%
WESTERN DIGITAL	2.340	USD	59,63	134.750,56		0,04%	0,04%
WEST PHARMACEUTICAL	450	USD	327,56	142.348,62		0,04%	0,04%
WEYERHAEUSER	4.000	USD	28,15	108.739,74		0,03%	0,03%
WILLIAMS COMPANIES	8.000	USD	54,12	418.116,85		0,13%	0,13%
WILLIAMS-SONOMA INC	800	USD	185,18	143.065,19		0,04%	0,04%
WORKDAY INC -A-	1.300	USD	258,02	323.927,86		0,10%	0,10%
WR BERKLEY CORP	1.656	USD	58,52	93.586,79		0,03%	0,03%
WYNN RESORTS	655	USD	86,16	54.500,05		0,02%	0,02%
XCEL ENERGY	4.000	USD	67,52	260.820,86		0,08%	0,08%
XYLEM INC	2.000	USD	116,02	224.084,98		0,07%	0,07%
YUM BRANDS	1.600	USD	134,16	207.296,96		0,06%	0,06%
ZEBRA TECHNO	240	USD	386,22	89.515,02		0,03%	0,03%
ZILLOW GROUP-C	1.042	USD	74,05	74.514,82		0,02%	0,02%
ZIMMER BIOMET	1.519	USD	105,63	154.951,20		0,05%	0,05%
ZOETIS-A	2.800	USD	162,93	440.563,98		0,14%	0,13%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ZOOM COMMUNICATIONS	1.200	USD	81,61	94.574,60		0,03%	0,03%
ZSCALER INC	600	USD	180,41	104.535,01		0,03%	0,03%
				314.686.113,53		96,62%	95,83%
<u>Total - Actions</u>				<u>325.623.684,37</u>		<u>99,97%</u>	<u>99,16%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
UNITED DOMINION RE D	2.000	USD	43,41	83.843,55		0,03%	0,03%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				83.843,55		0,03%	0,03%
Total - Immobilier				83.843,55		0,03%	0,03%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>83.843,55</u>		<u>0,03%</u>	<u>0,03%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				325.707.527,92		100,00%	99,19%
Total - portefeuille				325.707.527,92		100,00%	99,19%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		1.665.055,55			0,51%
Banque Degroof Petercam interests		USD		10.834,92			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.045,96			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		627.879,63			0,19%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.304.816,06			0,70%
Total - Dépôts et Liquidités				2.304.816,06			0,70%
Créances et dettes diverses				368.070,83			0,11%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				328.380.414,81			100,00%

18.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	96,65%
IRLANDE	2,30%
SUISSE	0,25%
PAYS-BAS	0,18%
CURACAO	0,12%
LIBERIA	0,10%
CANADA	0,10%
BERMUDES	0,09%
CAÏMANES	0,08%
JERSEY	0,06%
PANAMA	0,05%
ROYAUME-UNI	0,02%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	20,10%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,49%
TELECOMMUNICATIONS	8,96%
DISTRIBUTION	7,67%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,54%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,26%
BANQUES	3,58%
PETROLE & DERIVES	2,70%
VEHICULES ROUTIERS	2,67%
SOURCES D'ENERGIE	2,54%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,44%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,41%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,08%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,89%
IMMOBILIER	1,74%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,70%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,61%
LOISIRS & TOURISME	1,43%
FINANCE	1,33%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,30%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,25%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,20%
BIOTECHNOLOGIE	1,08%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,02%
DIFFUSION & EDITION	0,90%
PRODUITS CHIMIQUES	0,64%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,62%
SERVICES DIVERS	0,54%
TRANSPORTS AERIENS	0,40%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,36%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,30%
DIVERS	0,18%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,18%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,17%
BOISSONS & TABACS	0,15%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,15%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,11%
PHOTO & OPTIQUE	0,11%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,10%
AGRICULTURE & PECHE	0,04%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,03%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.741.186,45	36.724.079,21	41.465.265,66
Ventes	7.626.790,85	23.377.274,53	31.004.065,38
Total 1	12.367.977,30	60.101.353,74	72.469.331,04
Souscriptions	22.810.146,86	70.764.110,62	93.574.257,48
Remboursements	28.090.960,21	54.488.055,77	82.579.015,98
Total 2	50.901.107,07	125.252.166,39	176.153.273,46
Moyenne de référence de l'actif net total	265.213.139,53	290.645.718,90	277.998.917,13
Taux de rotation	-14,53%	-22,42%	-37,30%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**18.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
SP 500 EMINI FUTURE MAR25	USD	2.352.652,00	2.271.996,14	50,00	30/12/2024

18.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	3.587,95	14.710,63	27.317,38	6.416,30	9.823,81	23.909,86	4.596,45	5.667,85	22.838,46
A USD (Dis)	0,00	140,00	3.633,84	390,77	285,00	3.739,61	521,76	0,00	4.261,37
B (Cap)	42.037,21	95.142,74	372.428,42	62.553,97	89.847,06	345.135,33	106.634,56	71.404,25	380.365,63
B USD (Cap)	4.207,86	10.266,14	22.484,98	534,97	4.234,93	18.785,02	2.659,62	2.687,00	18.757,64
E (Dis)	8.681,00	0,00	12.475,17	0,00	6.500,00	5.975,17	500,00	1.000,00	5.475,17
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	18.667,00	13.653,00	47.163,00	14.339,00	16.344,00	45.158,00	8.964,04	19.249,04	34.873,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.094,00	0,00	1.094,00
M (Dis)	4.890,53	16.946,14	82.508,07	4.863,90	20.707,64	66.664,32	8.931,78	21.896,98	53.699,12
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	1.183,00	28.025,90	196.194,55	7.809,08	12.664,53	191.339,10	5.273,43	43.364,16	153.248,36
N USD (Cap)	127,00	1.170,89	70.099,06	360,53	11.882,04	58.577,55	0,00	4.426,89	54.150,66
P (Cap)	61,00	488,00	130,00	5,00	20,00	115,00	146,50	135,00	126,50
TOTAL			834.434,46			759.398,96			728.889,91

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	755.196,83	2.904.170,96	1.268.685,66	2.011.194,50	1.207.429,14	1.510.145,65
A USD (Dis)	0,00	28.862,37	80.641,96	61.161,66	120.589,45	0,00
B (Cap)	8.901.024,70	20.271.580,70	13.755.044,83	19.334.944,88	30.324.581,48	19.912.217,32
B USD (Cap)	908.704,60	2.153.972,41	118.986,32	943.892,51	756.935,32	727.171,28
E (Dis)	1.698.066,56	0,00	0,00	1.320.000,00	128.275,00	243.990,00
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	24.942.033,29	17.551.443,88	19.215.926,48	21.456.768,92	15.552.549,07	34.304.842,48
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	35.479.455,08	0,00
M (Dis)	986.628,85	3.380.166,23	988.313,08	4.186.327,10	2.343.099,67	5.663.242,13
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	255.354,45	5.839.345,10	1.683.042,56	2.829.347,14	1.358.338,52	12.337.128,77
N USD (Cap)	27.504,86	259.445,27	84.569,83	2.765.219,70	0,00	1.179.869,72
P (Cap)	2.287.191,93	17.824.566,43	172.598,65	674.268,00	6.303.004,75	6.700.408,63
TOTAL	40.761.706,07	70.213.553,35	37.367.809,37	55.583.124,41	93.574.257,48	82.579.015,98

DPAM B
Equities US Index

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	215.079.130,02	185,8	241.411.105,32	223,1	328.380.414,81	291,97
A USD (Dis)		198,97		247,47		303,45
B (Cap)		195,95		238,83		315,42
B USD (Cap)		210,36		265,38		328,5
E (Dis)		188,47		227,1		298,15
E USD (Dis)		0		0		0
F (Cap)		1.207,38		1.475,95		1.954,94
F USD (Cap)		0		0		0
I		0		0		0
J (Cap)		0		0		32.388,36
M (Dis)		186,78		224,81		294,9
M USD (Dis)		0		0		0
N (Cap)		198,11		241,93		320,19
N USD		213,04		269,58		334,74
(Cap)		33.460,09		41.010,34		54.459,44
P (Cap)						
TOTAL	215.079.130,02		241.411.105,32		328.380.414,81	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

18.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

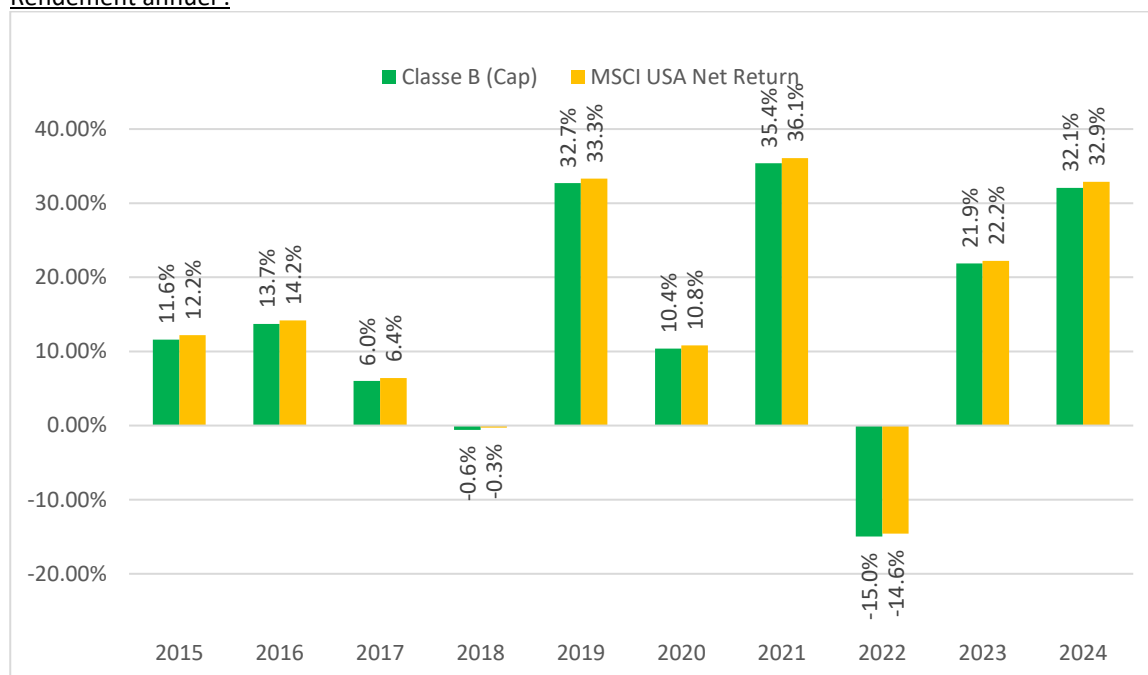
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	32,90 % (en EUR)	11,53 % (en EUR)	15,89 % (en EUR)	14,25 % (en EUR)	27/03/1996	10,19 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	32,03 % (en EUR)	11,01 % (en EUR)	15,38 % (en EUR)		09/11/2016	14,75 % (en EUR)

Classe A USD (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD (Dis)	23,73 % (en EUR)	7,56 % (en EUR)	13,50 % (en EUR)		19/10/2016	13,99 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	32,07 % (en EUR)	11,04 % (en EUR)	15,41 % (en EUR)	13,76 % (en EUR)	27/03/1996	9,94 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	23,78 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	13,57 % (en EUR)	12,03 % (en EUR)	21/11/2007	9,82 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	32,45 % (en EUR)	11,36 % (en EUR)				

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	32,45 % (en EUR)	11,36 % (en EUR)	15,74 % (en EUR)	14,07 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	32,34 % (en EUR)	11,26 % (en EUR)	15,65 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	32,35 % (en EUR)	11,26 % (en EUR)	15,65 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	24,17 % (en EUR)	7,94 % (en EUR)	13,90 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	32,79 % (en EUR)	11,65 % (en EUR)	16,04 % (en EUR)	14,33 % (en EUR)	12/04/2013	15,57 % (en EUR)

18.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289146548:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe A USD (Dis) - BE6289147553:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe B (Cap) - BE6278404791:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe B USD (Cap) - BE6278409840:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,69 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe E (Dis) - BE6289150581:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe F (Cap) - BE0947570744:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe J (Cap) - BE6299548774:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe M (Dis) - BE6299549780:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe N (Cap) - BE6299550796:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe N USD (Cap) - BE6304438201:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Classe P (Cap) - BE6249811041:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 2,61% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

18.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2018	classe A 1,85 EUR
	classe E 15,00 EUR
	classe A USD 2,17 EUR (2,46 USD)
	classe M 2,30 EUR
	classe M USD 2,68 EUR (3,03 USD)
2019	classe A 1,20 EUR
	classe A USD 1,40 USD
	classe E 10,50 EUR
	classe M 1,57 EUR
	classe M USD 1,93 USD
2021	classe A 2,69 EUR
	classe A USD 3,08 USD
	classe E 0,34 EUR
	classe M 2,70 EUR
2022	classe A 2,8 EUR
	classe A USD 2,6 EUR (2,83 USD)
	classe E 2,8 EUR
	classe M 2,8 EUR
2023	classe A 2,18 EUR
	classe A USD 2,24 EUR (2,42 USD)
	classe E 2,22 EUR
	classe M 2,20 EUR

18.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

18.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX

19.1. RAPPORT DE GESTION

19.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

19.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

19.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

19.1.4. Indice et benchmark

MSCI Japan Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Japan Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone JAPAN inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 2,0%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

19.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan Index est le MSCI Japan Net DTR Index. L'indice MSCI Japan Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 191 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

19.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice MSCI Japan Net DTR Index publié par MSCI.

19.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

19.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		93.277.700,60	109.326.099,60
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	93.148.338,95	109.238.012,88
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	93.148.338,95	109.075.086,52
a.	Actions	93.148.338,95	109.075.086,52
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		162.926,36
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-153.530,96	-19.431,07
A.	Créances	242.568,21	111.586,29
a.	Montants à recevoir	163.617,05	6.755,55
d.	Autres	78.951,16	104.830,74
B.	Dettes	-396.099,17	-131.017,36
a.	Montants à payer (-)	-270.926,99	-10.362,10
c.	Emprunts (-)	-309,61	-335,53
e.	Autres (-)	-124.862,57	-120.319,73
V.	Dépôts et liquidités	282.892,61	107.517,79
A.	Avoirs bancaires à vue	282.892,61	107.517,79
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		93.277.700,60	109.326.099,60
A.	Capital	76.032.917,49	106.373.198,71
B.	Participations au résultat	-834.674,59	221.908,05
C.	Résultat reporté	2.881.697,33	-11.132.676,30
D.	Résultat de l'exercice	15.197.760,37	13.863.669,14

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

19.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		13.553.282,70	12.295.480,03
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	13.585.528,87	12.319.684,69
a.	Actions	13.585.528,87	12.319.684,69
	Gain réalisé	8.818.499,98	5.923.722,97
	Perte réalisée	-5.208.391,85	-5.104.979,38
	Gain/Perte non-réalisé	9.975.420,74	11.500.941,10
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-27.253,23	-15.235,46
	Perte réalisée	-57.032,70	-18.471,58
	Gain/Perte non-réalisé	29.779,47	3.236,12
F.	Instruments financiers dérivés	195.041,49	103.059,57
I.	Sur indices financiers	195.041,49	103.059,57
ii.	Contrats à terme	195.041,49	103.059,57
	Gain /Perte réalisée	195.041,49	103.059,57
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-200.034,43	-112.028,77
b.	Autres positions et opérations de change	-200.034,43	-112.028,77
iv.	Autres	-200.034,43	-112.028,77
	Gain /Perte réalisée	-200.034,43	-112.028,77
II.	Produits et charges des placements	2.085.132,03	1.955.059,10
A.	Dividendes	2.323.492,66	2.180.567,85
B.	Intérêts (+/-)	9.155,83	6.127,65
b.	Dépôts et liquidités	9.155,83	6.127,65
	Intérêts d'emprunts (-)	-11.701,37	-7.278,27
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-235.815,09	-227.347,55
	D'origine étrangère	-235.815,09	-227.347,55
F.	Autres produits provenant des placements		2.989,42
III.	Autres produits	49.380,50	82.227,93
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	49.380,50	82.227,93
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-490.034,86	-469.097,92
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-57.319,98	-105.234,29
B.	Charges financières (-)	-215,56	-343,63
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-47.568,54	-45.353,86
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-307.960,70	-251.175,16
a.	Gestion financière	-259.783,96	-208.180,22
	Classe A (Dis)	-7.849,50	-6.244,73
	Classe B (Cap)	-46.651,55	-46.774,95
	Classe F (Cap)	-172.434,00	-112.629,45
	Classe M (Dis)	-5.309,07	-2.925,81
	Classe N (Cap)	-27.539,84	-39.605,28
b.	Gestion administrative et comptable	-48.176,74	-42.994,94
E.	Frais administratifs (-)	-21.871,88	-20.791,25
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-268,67	-484,93
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-82,23	-223,32
H.	Services et biens divers (-)	-13.170,19	-10.581,23
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-28.918,64	-26.240,77
	Classe A (Dis)	-1.577,88	-1.707,93
	Classe B (Cap)	-6.207,07	-5.934,81
	Classe F (Cap)	-12.137,33	-9.212,01
	Classe M (Dis)	-1.753,20	-1.404,58
	Classe N (Cap)	-6.387,85	-7.271,11
	Classe P (Cap)	-855,31	-710,33
K.	Autres charges (-)	-12.658,47	-8.669,48
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.644.477,67	1.568.189,11
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	15.197.760,37	13.863.669,14

DPAM B
Equities Japan Index

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	15.197.760,37	13.863.669,14

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	17.244.783,11	2.952.900,89
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	2.881.697,33	-11.132.676,30
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	15.197.760,37	13.863.669,14
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-834.674,59	221.908,05
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-17.093.401,67	-2.881.697,33
IV.	(Distribution des dividendes)	-151.381,44	-71.203,56

19.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	20.000	JPY	9.198	1.130.397,59		1,21%	1,21%
AEON	17.026	JPY	3.695	386.576,01		0,42%	0,41%
AGC INC	5.300	JPY	4.625	150.624,43		0,16%	0,16%
AISIN CORPORATION	14.700	JPY	1.778	160.559,04		0,17%	0,17%
AJINOMOTO	14.800	JPY	6.452	586.764,59		0,63%	0,63%
ANA HDLG	4.363	JPY	2.866	76.823,39		0,08%	0,08%
ASAHI BREWERIES	49.400	JPY	1.657	502.987,60		0,54%	0,54%
ASAHI KASEI	31.600	JPY	1.092	212.136,97		0,23%	0,23%
ASICS CORP	17.700	JPY	3.110	338.252,86		0,36%	0,36%
ASTELLAS PHARMA	46.885	JPY	1.534	442.087,91		0,47%	0,47%
BANDAI NAMCO HLD	15.250	JPY	3.779	354.123,35		0,38%	0,38%
BRIDGESTONE	14.819	JPY	5.340	486.259,36		0,52%	0,52%
BROTHER INDUSTRIES	6.200	JPY	2.698	102.768,72		0,11%	0,11%
CANON	24.500	JPY	5.161	776.976,29		0,83%	0,83%
CAPCOM CO LTD	8.600	JPY	3.474	183.584,53		0,20%	0,20%
CENTRAL JAPAN RAILW	19.890	JPY	2.965	362.382,57		0,39%	0,39%
CHIBA	14.100	JPY	1.222	105.919,47		0,11%	0,11%
CHUBU ELECTRIC POWER	21.100	JPY	1.656	214.644,35		0,23%	0,23%
CHUGAI PHARMA	17.500	JPY	6.999	752.630,59		0,81%	0,81%
CONCORDIA FIN GROUP	26.200	JPY	871	140.241,69		0,15%	0,15%
DAIFUKU	8.100	JPY	3.300	164.250,53		0,18%	0,18%
DAI-ICHI LIFE HLDGS	23.500	JPY	4.235	611.545,96		0,66%	0,66%
DAIICHI SANKYO CO	45.198	JPY	4.352	1.208.692,78		1,30%	1,30%
DAIKIN	6.928	JPY	18.660	794.378,24		0,85%	0,85%
DAI NIPPON PRINTING	10.700	JPY	2.220	145.930,73		0,16%	0,16%
DAITO	1.700	JPY	17.575	183.591,29		0,20%	0,20%
DAIWA HOUSE	14.400	JPY	4.858	429.860,78		0,46%	0,46%
DAIWA SECURITIES	34.600	JPY	1.048	222.815,40		0,24%	0,24%
DENSO	49.388	JPY	2.214	672.055,20		0,72%	0,72%
DENTSU GROUP INC	4.900	JPY	3.812	114.777,51		0,12%	0,12%
DISCO CORP	2.400	JPY	42.730	630.161,63		0,68%	0,68%
EAST JAPAN RAILWAY	23.385	JPY	2.795	401.630,80		0,43%	0,43%
EISAI	6.500	JPY	4.329	172.905,48		0,19%	0,19%
ENEOS HOLDINGS	69.210	JPY	826	351.410,25		0,38%	0,38%
FANUC CORP	24.605	JPY	4.175	631.230,06		0,68%	0,68%
FAST RETAILING	4.890	JPY	53.820	1.617.187,50		1,74%	1,73%
FUJI ELECTRIC CO	3.500	JPY	8.558	184.055,22		0,20%	0,20%
FUJIFILM HOLDINGS C	29.200	JPY	3.309	593.727,88		0,64%	0,64%
FUJIKURA	7.000	JPY	6.548	281.653,10		0,30%	0,30%
FUJITSU LTD	43.300	JPY	2.800	744.862,64		0,80%	0,80%
HANKYU HANSHIN HLDG	5.600	JPY	4.117	141.669,62		0,15%	0,15%
HIKARI TSUSHIN	400	JPY	34.480	84.749,10		0,09%	0,09%
HITACHI CONST MACH	2.400	JPY	3.517	51.867,04		0,06%	0,06%
HITACHI LTD	119.000	JPY	3.937	2.878.857,71		3,09%	3,09%
HONDA	117.977	JPY	1.535	1.112.790,86		1,19%	1,19%
HOSHIZAKI CORP	2.500	JPY	6.264	96.227,58		0,10%	0,10%
HOYA	8.974	JPY	19.815	1.092.667,35		1,17%	1,17%
HULIC CO LTD	10.500	JPY	1.370	88.392,96		0,09%	0,09%
IDEMITSU KOSAN CO	24.895	JPY	1.036	158.405,43		0,17%	0,17%
INPEX	22.200	JPY	1.970	268.804,93		0,29%	0,29%
ISUZU MOTORS LTD	13.600	JPY	2.158	180.384,32		0,19%	0,19%
IT HOLDINGS	5.600	JPY	3.737	128.593,48		0,14%	0,14%
ITOCHU	30.700	JPY	7.832	1.477.470,70		1,59%	1,58%
JAPAN AIRLINES CO	4.000	JPY	2.492	61.263,67		0,07%	0,07%
JAPAN EXCHANGE GROUP	25.000	JPY	1.770	271.907,44		0,29%	0,29%
JAPAN POST BANK CO	38.600	JPY	1.494	354.479,44		0,38%	0,38%
JAPAN POST HLDGS	49.700	JPY	1.490	455.193,65		0,49%	0,49%
JAPAN POST INSUR	5.600	JPY	2.907	100.032,44		0,11%	0,11%
JFE HOLDINGS	14.342	JPY	1.780	156.825,09		0,17%	0,17%
JP RL EST INV	31	JPY	539.500	102.768,72		0,11%	0,11%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KAJIMA	10.850	JPY	2.881	192.079,41		0,21%	0,21%
KANSAI	17.100	JPY	1.754	184.250,94		0,20%	0,20%
KAO	12.100	JPY	6.388	474.961,16		0,51%	0,51%
KAWASAKI KISEN	10.300	JPY	2.254	142.690,57		0,15%	0,15%
KDDI	40.000	JPY	5.042	1.239.283,47		1,33%	1,33%
KEYENCE CORP	5.046	JPY	64.630	2.003.960,82		2,15%	2,15%
KIKKOMAN CORP	28.000	JPY	1.762	303.245,93		0,33%	0,33%
KIRIN HOLDINGS	27.900	JPY	2.049	351.280,45		0,38%	0,38%
KOBE BUSSAN CO LTD	3.700	JPY	3.440	78.211,03		0,08%	0,08%
KOKUSAI ELECTR	4.500	JPY	2.145	59.312,69		0,06%	0,06%
KOMATSU	22.328	JPY	4.350	596.824,86		0,64%	0,64%
KONAMI GROUP	2.600	JPY	14.800	236.451,94		0,25%	0,25%
KUBOTA	25.650	JPY	1.839	289.852,41		0,31%	0,31%
KYOCERA CORP	32.700	JPY	1.576	316.573,08		0,34%	0,34%
KYOWA HAKKO KIRIN	6.570	JPY	2.376	95.902,12		0,10%	0,10%
LASERTEC CORP	2.100	JPY	15.185	195.948,49		0,21%	0,21%
LY CORPORATION	72.564	JPY	419	187.006,83		0,20%	0,20%
M3	11.300	JPY	1.397	97.002,44		0,10%	0,10%
MAKITA	6.400	JPY	4.843	190.459,34		0,20%	0,20%
MARUBENI	37.100	JPY	2.392	545.423,29		0,59%	0,58%
MATSUMOTOKIYOSHI	7.700	JPY	2.305	109.061,00		0,12%	0,12%
MCDONALD S HOLDINGS	2.435	JPY	6.190	92.618,43		0,10%	0,10%
MEIJI HOLDINGS.	10.496	JPY	3.201	206.451,16		0,22%	0,22%
MINEBEA MITSUMI INC	9.000	JPY	2.570	142.101,60		0,15%	0,15%
MITSUBISHI	285.669	JPY	1.846	3.240.429,93		3,48%	3,47%
MITSUBISHI CHEMICA	33.900	JPY	800	166.584,51		0,18%	0,18%
MITSUBISHI CORP	86.197	JPY	2.604	1.379.243,53		1,48%	1,48%
MITSUBISHI ELECTRIC	49.700	JPY	2.687	820.600,69		0,88%	0,88%
MITSUBISHI ESTATE	29.708	JPY	2.200	401.700,72		0,43%	0,43%
MITSUBISHI HC CAP	20.200	JPY	1.042	129.338,23		0,14%	0,14%
MITSUBISHI HEAVY	81.790	JPY	2.223	1.117.242,62		1,20%	1,20%
mitsui chemicals	4.600	JPY	3.470	98.083,31		0,11%	0,11%
mitsui co ltd	65.200	JPY	3.311	1.326.522,44		1,42%	1,42%
mitsui fudosan co	70.600	JPY	1.270	550.955,15		0,59%	0,59%
mitsui o.s.k.lines	8.700	JPY	5.508	294.456,41		0,32%	0,32%
MIZUHO FINANCIAL	61.943	JPY	3.873	1.474.169,95		1,58%	1,58%
MONOTARO CO LTD	6.536	JPY	2.672	107.313,98		0,12%	0,12%
MS AD INSURANCE	32.647	JPY	3.449	691.901,54		0,74%	0,74%
MURATA MANUFACTURING	44.200	JPY	2.560	695.160,72		0,75%	0,75%
NEC	6.400	JPY	13.720	539.562,69		0,58%	0,58%
NEXON CO LTD	9.600	JPY	2.376	140.189,95		0,15%	0,15%
NIDEC CORP	21.456	JPY	2.855	376.411,34		0,40%	0,40%
NINTENDO	26.780	JPY	9.264	1.524.463,19		1,64%	1,63%
NIPPON PAINT	26.421	JPY	1.024	166.167,06		0,18%	0,18%
NIPPON SANJO HLDGS	4.643	JPY	4.424	126.218,10		0,14%	0,14%
NIPPON STEEL CORP	22.801	JPY	3.182	445.822,41		0,48%	0,48%
NIPPON TELEGRAPH TEL	759.900	JPY	158	737.770,62		0,79%	0,79%
NIPPON YUSEN KK	11.806	JPY	5.273	382.532,53		0,41%	0,41%
NISSAN	52.000	JPY	480	153.374,23		0,16%	0,16%
NISSIN FOODS HOLDING	8.000	JPY	3.823	187.932,59		0,20%	0,20%
NITORI HOLDINGS	2.045	JPY	18.635	234.169,61		0,25%	0,25%
NITTO DENKO CORP	17.920	JPY	2.680	295.107,76		0,32%	0,32%
NOMURA	79.366	JPY	931	454.184,09		0,49%	0,49%
NOMURA RESEARCH	9.697	JPY	4.659	277.611,80		0,30%	0,30%
NP BUILDING FUND	190	JPY	122.400	142.903,49		0,15%	0,15%
NTT DATA CORP	15.900	JPY	3.030	296.038,08		0,32%	0,32%
OBAYASHI	17.000	JPY	2.093	218.638,16		0,23%	0,23%
OBIC	8.500	JPY	4.693	245.119,18		0,26%	0,26%
OLYMPUS CORP	31.100	JPY	2.370	453.010,40		0,49%	0,49%
OMRON	4.300	JPY	5.353	141.440,42		0,15%	0,15%
ONO PHARMACEUTICAL	8.300	JPY	1.634	83.362,52		0,09%	0,09%
ORACLE JAPAN	1.000	JPY	15.155	93.124,46		0,10%	0,10%
ORIENTAL LAND	28.600	JPY	3.422	601.386,76		0,65%	0,64%
ORIX	29.200	JPY	3.408	611.491,27		0,66%	0,66%
OSAKA GAS	11.700	JPY	3.460	248.753,83		0,27%	0,27%
OTSUKA CORP	5.400	JPY	3.609	119.753,57		0,13%	0,13%
OTSUKA HOLDINGS CO	11.400	JPY	8.600	602.436,29		0,65%	0,65%
PANASONIC HOLDINGS	60.302	JPY	1.643	608.803,45		0,65%	0,65%
PAN PACIFIC INTL	10.100	JPY	4.316	267.861,71		0,29%	0,29%
RAKUTEN GROUP INC	39.100	JPY	859	206.360,79		0,22%	0,22%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RECRUIT HLDG	36.405	JPY	11.145	2.493.153,00		2,68%	2,67%
RENASAS ELECT CORP	43.800	JPY	2.046	550.799,68		0,59%	0,59%
RESONA HOLDINGS NEW	53.600	JPY	1.144	376.954,05		0,40%	0,40%
RICOH	12.500	JPY	1.812	139.141,34		0,15%	0,15%
SBI HOLDINGS	7.420	JPY	3.982	181.556,99		0,19%	0,19%
SCREEN HOLDINGS LTD	1.900	JPY	9.490	110.796,91		0,12%	0,12%
SCSK CORP	3.800	JPY	3.331	77.779,66		0,08%	0,08%
SECOM	10.814	JPY	5.369	356.769,40		0,38%	0,38%
SEIKO EPSON CORP	6.800	JPY	2.876	120.151,75		0,13%	0,13%
SEKISUI CHEMICAL	9.600	JPY	2.715	160.158,09		0,17%	0,17%
SEKISUI HOUSE	15.347	JPY	3.782	356.658,72		0,38%	0,38%
SEVEN I HOLDINGS CO	56.800	JPY	2.487	868.024,42		0,93%	0,93%
SG HOLDINGS CO. LTD.	9.300	JPY	1.506	86.062,85		0,09%	0,09%
SHIMADZU	6.000	JPY	4.461	164.471,74		0,18%	0,18%
SHIMANO	2.046	JPY	21.390	268.920,70		0,29%	0,29%
SHIN ETSU	46.635	JPY	5.296	1.517.636,56		1,63%	1,63%
SHIONOGI	19.500	JPY	2.219	265.888,61		0,29%	0,29%
SHISEIDO	10.600	JPY	2.786	181.498,37		0,19%	0,19%
SHIZUOKA FINANCIAL	10.900	JPY	1.284	86.033,67		0,09%	0,09%
SMC	1.480	JPY	62.180	565.483,92		0,61%	0,61%
SOFTBANK CORP	732.000	JPY	199	894.651,07		0,96%	0,96%
SOFTBANK GROUP CORP	24.698	JPY	9.185	1.393.955,05		1,50%	1,49%
SOMPO HOLDINGS INC	22.700	JPY	4.119	574.546,88		0,62%	0,62%
SONY GROUP CORP	160.315	JPY	3.369	3.318.814,61		3,56%	3,56%
SUBARU CORP	15.600	JPY	2.821	270.417,94		0,29%	0,29%
SUMITOMO ELECTRIC	18.128	JPY	2.854	317.859,79		0,34%	0,34%
SUMITOMO METAL	6.400	JPY	3.613	142.087,46		0,15%	0,15%
SUMITOMO MITSUI	16.638	JPY	3.692	377.459,74		0,41%	0,40%
SUMITOMO MITSUI FIN	96.800	JPY	3.764	2.238.890,20		2,40%	2,40%
SUMITOMO REALTY	7.296	JPY	4.940	221.472,39		0,24%	0,24%
SUMITOMO SHOJI	27.000	JPY	3.428	568.738,20		0,61%	0,61%
SUNTORY BF	6.000	JPY	5.013	184.823,32		0,20%	0,20%
SUZUKI MOTOR CORP	40.504	JPY	1.790	445.511,35		0,48%	0,48%
SYSMEX CORP	13.700	JPY	2.916	245.521,98		0,26%	0,26%
TAISEI	4.212	JPY	6.639	171.829,95		0,18%	0,18%
TAKEDA PHARMA	40.800	JPY	4.181	1.048.209,65		1,13%	1,12%
T D HOLDINGS INC	12.200	JPY	2.906	217.815,38		0,23%	0,23%
TDK CORP.	50.500	JPY	2.072	643.122,55		0,69%	0,69%
TERUMO CORP	34.500	JPY	3.062	649.130,63		0,70%	0,70%
TOHO CO	2.600	JPY	6.154	98.319,27		0,11%	0,11%
TOKIO MARINE HLDGS	49.000	JPY	5.728	1.724.673,59		1,85%	1,85%
TOKYO ELECTRON.	11.390	JPY	24.185	1.692.690,82		1,82%	1,81%
TOKYO GAS RG	10.900	JPY	4.370	292.695,31		0,31%	0,31%
TOKYU CORP	12.100	JPY	1.688	125.506,33		0,13%	0,13%
TOPPAN HOLDINGS INC	5.600	JPY	4.209	144.835,42		0,16%	0,16%
TORAY	38.824	JPY	1.002	238.923,60		0,26%	0,26%
TOTO LTD	4.234	JPY	3.805	98.995,02		0,11%	0,11%
TOYOTA INDUSTRIES	3.649	JPY	12.865	288.463,90		0,31%	0,31%
TOYOTA MOTOR CORP	264.140	JPY	3.146	5.106.234,02		5,48%	5,47%
TOYOTA TSUSHO COR	16.098	JPY	2.828	279.742,95		0,30%	0,30%
TREND MICRO	3.500	JPY	8.567	184.248,79		0,20%	0,20%
UNI CHARM	10.400	JPY	3.908	249.712,42		0,27%	0,27%
WEST JAPAN RAILWAY	10.596	JPY	2.797	182.113,54		0,20%	0,20%
YAKULT	12.200	JPY	2.987	223.925,15		0,24%	0,24%
YAMAHA MOTOR CO	21.386	JPY	1.404	184.569,16		0,20%	0,20%
YASKAWA ELEC	5.615	JPY	4.067	140.323,94		0,15%	0,15%
YOKOGAWA ELECTRIC	5.200	JPY	3.398	108.576,18		0,12%	0,12%
ZENSHO HOLDINGS	2.400	JPY	8.964	132.196,79		0,14%	0,14%
ZOZO INC	3.500	JPY	4.897	105.318,82		0,11%	0,11%
				93.148.338,95		100,00%	99,86%
<u>Total - Actions</u>				<u>93.148.338,95</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,86%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				93.148.338,95		100,00%	99,86%
Total - portefeuille				93.148.338,95		100,00%	99,86%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		125.563,93			0,13%
Banque Degroof Petercam		JPY		157.328,68			0,17%
Total - Avoirs bancaires à vue				282.892,61			0,30%
Total - Dépôts et Liquidités				282.892,61			0,30%
Créances et dettes diverses				-153.530,96			-0,16%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				93.277.700,60			100,00%

19.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,29%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,84%
VEHICULES ROUTIERS	9,63%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,33%
BANQUES	6,16%
SOCIETES DIVERSIFIEES	6,10%
TELECOMMUNICATIONS	5,89%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,20%
IT & INTERNET	4,85%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,78%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,98%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	3,93%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,31%
DISTRIBUTION	3,27%
PRODUITS CHIMIQUES	2,95%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,82%
IMMOBILIER	1,52%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,02%
SOURCES D'ENERGIE	1,01%
BOISSONS & TABACS	0,92%
TRANSPORTS MARITIMES	0,88%
LOISIRS & TOURISME	0,79%
TRANSPORTS AERIENS	0,73%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,63%
DIFFUSION & EDITION	0,54%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,52%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,46%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,38%
PETROLE & DERIVES	0,17%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,10%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	2.741.144,18	868.931,08	3.610.075,26
Ventes	9.848.504,90	23.374.852,57	33.223.357,47
Total 1	12.589.649,08	24.243.783,65	36.833.432,73
Souscriptions	6.569.770,54	2.516.056,05	9.085.826,59
Remboursements	14.495.196,87	25.736.241,18	40.231.438,05
Total 2	21.064.967,41	28.252.297,23	49.317.264,64
Moyenne de référence de l'actif net total	115.517.924,37	98.593.135,50	107.009.287,34
Taux de rotation	-7,34%	-4,07%	-11,67%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

19.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	15,00	0,00	9.118,31	2.434,41	634,40	10.918,31	65,00	690,00	10.293,31
B (Cap)	22.330,76	17.628,89	76.444,70	12.087,19	23.914,87	64.617,02	8.101,27	17.821,91	54.961,04
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	47.577,06	52.299,12	106.463,13	87.822,12	40.087,81	154.197,43	13.897,77	42.793,87	125.301,33
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	1.784,00	0,00	5.338,84	8.713,53	519,84	13.532,53	2.192,43	4.147,43	11.577,53
N (Cap)	18.385,10	17.633,48	137.756,28	7.111,20	71.499,60	73.367,87	924,10	11.768,93	62.523,04
P (Cap)	1.205,00	227,00	1.293,00	0,00	511,00	782,00	26,00	592,00	216,00
TOTAL			336.414,26			317.415,17			264.872,25

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	2.038,95	0,00	319.402,28	80.354,65	9.182,40	100.941,70
B (Cap)	2.892.096,64	2.313.692,73	1.692.347,92	3.251.138,38	1.270.126,15	2.834.498,75
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	19.892.497,70	21.147.161,72	37.829.876,78	16.569.945,31	6.736.024,28	21.189.282,23
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	228.115,16	0,00	1.134.477,03	63.056,84	322.261,64	635.519,66
N (Cap)	2.542.612,56	2.323.017,01	991.176,20	9.925.471,33	151.105,67	1.910.901,27
P (Cap)	22.279.526,45	4.204.740,93	0,00	10.261.898,79	597.126,45	13.560.294,44
TOTAL	47.836.887,46	29.988.612,39	41.967.280,21	40.151.865,30	9.085.826,59	40.231.438,05

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		117,88		134,57		151,96
B (Cap)		126,48		145,87		167,34
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		388,94		449,91		517,73
I	93.748.103,78	0	109.326.099,60	0	93.277.700,60	0
J (Cap)		0		0		0
M (Dis)		118,63		135,45		153,37
N (Cap)		128,14		148,18		170,45
P (Cap)		18.028,81		20.910,21		24.124,69
TOTAL	93.748.103,78		109.326.099,60		93.277.700,60	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

19.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

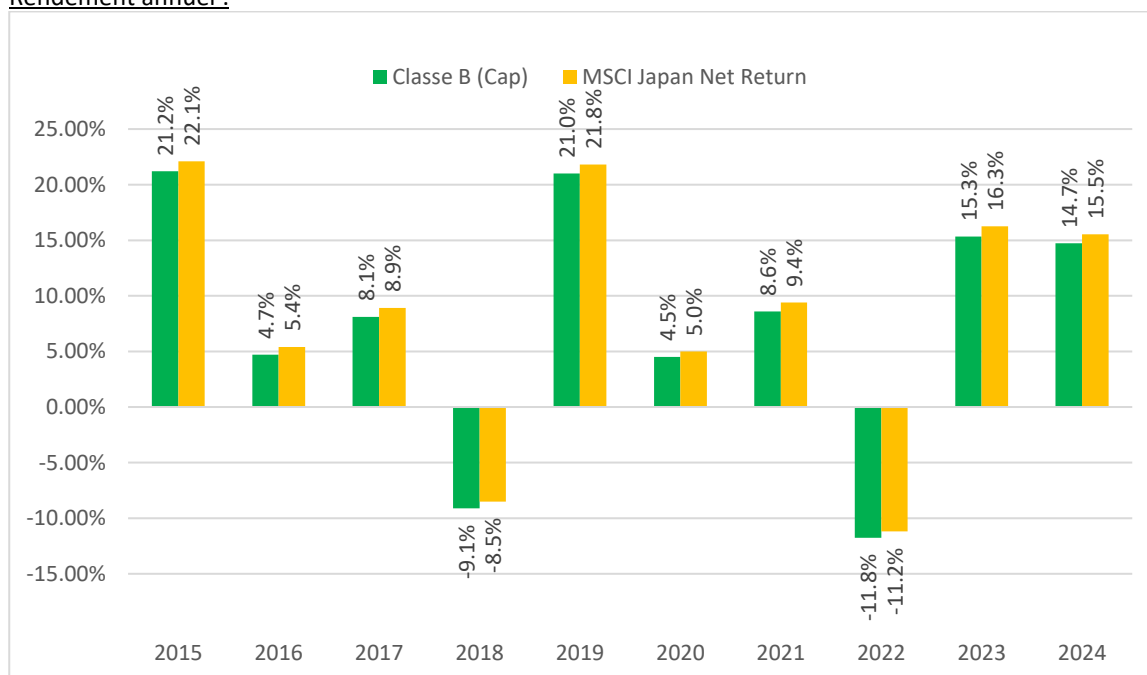
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Japan Net Return	15,53 % (en EUR)	6,06 % (en EUR)	6,52 % (en EUR)	7,92 % (en EUR)	02/10/1996	2,97 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	14,69 % (en EUR)	5,24 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)		09/11/2016	6,08 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	14,72 % (en EUR)	5,29 % (en EUR)	5,80 % (en EUR)	7,17 % (en EUR)	02/10/1996	2,53 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	15,07 % (en EUR)	5,61 % (en EUR)	6,11 % (en EUR)	7,45 % (en EUR)	14/12/2007	5,13 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	15,01 % (en EUR)	5,53 % (en EUR)	6,04 % (en EUR)		28/12/2017	5,75 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	15,03 % (en EUR)	5,57 % (en EUR)	6,09 % (en EUR)		28/12/2017	5,80 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	15,37 % (en EUR)	5,88 % (en EUR)	6,38 % (en EUR)	7,69 % (en EUR)	31/03/2013	7,73 % (en EUR)

19.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289154625:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe B (Cap) - BE6278394695:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe F (Cap) - BE0947568722:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe M (Dis) - BE6299536654:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe N (Cap) - BE6299537660:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Classe P (Cap) - BE6249812056:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 20,28% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

19.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

19.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,67 EUR
2018	classe A 2,15 EUR classe M 2,45 EUR
2019	classe A 1,57 EUR classe M 1,86 EUR
2021	classe A 2,20 EUR classe M 2,21 EUR
2022	classe A 1,15 EUR classe M 1,45 EUR
2023	classe A 2,32 EUR classe M 2,34 EUR

19.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates du 16/09/2024 et du 17/09/2024, un dépassement légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Japan Index. En effet, le 16/09/2024 étant un jour férié au Japon, il y a eu un décalage d'un jour entre le règlement d'un rachat et le règlement des transactions effectuées. Ceci a causé une trésorerie négative à la date du 26/09/2024 de -1.351.047,67 EUR qui représente -12.503% de la VNI du fonds.

19.11.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

19.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX

20.1. RAPPORT DE GESTION

20.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion. Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

20.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

20.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

20.1.4. Indice et benchmark

MSCI EMU Net Return

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,80%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

20.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities EMU Index est l'indice MSCI EMU Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 221 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

20.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI EMU Net DTR Index publié par MSCI.

20.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

20.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		153.392.304,88	157.642.229,59
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	153.282.931,77	157.205.212,84
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	153.282.931,77	157.205.212,84
a.	Actions	153.282.931,77	157.205.212,84
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-160.822,02	-256.428,62
A.	Créances	44.184,18	61.772,27
a.	Montants à recevoir	44.184,18	36.058,71
d.	Autres		25.713,56
B.	Dettes	-205.006,20	-318.200,89
a.	Montants à payer (-)		-102.324,45
e.	Autres (-)	-205.006,20	-215.876,44
V.	Dépôts et liquidités	270.195,13	693.445,37
A.	Avoirs bancaires à vue	270.195,13	693.445,37
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		153.392.304,88	157.642.229,59
A.	Capital	137.956.140,96	156.325.048,40
B.	Participations au résultat	-346.186,01	950.132,99
C.	Résultat reporté	1.180.075,73	-19.410.968,40
D.	Résultat de l'exercice	14.602.274,20	19.778.016,60

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan			361.715,20
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		361.715,20
A.	Contrats à terme achetés		361.715,20
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

20.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		10.372.292,48	17.043.305,50
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.316.500,23	16.978.675,13
a.	Actions	10.316.500,23	16.978.675,13
	Gain réalisé	3.684.604,27	2.142.714,06
	Perte réalisée	-1.867.337,20	-2.034.964,19
	Gain/Perte non-réalisé	8.499.233,16	16.870.925,26
D.	Autres valeurs mobilières	9.068,10	
	Gain réalisé	9.068,10	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	47.440,00	64.630,00
l.	Sur indices financiers	47.440,00	64.630,00
ii.	Contrats à terme	47.440,00	64.630,00
	Gain /Perte réalisée	47.440,00	66.310,00
	Gain /Perte non-réalisée		-1.680,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-715,85	0,37
b.	Autres positions et opérations de change	-715,85	0,37
iv.	Autres	-715,85	0,37
	Gain /Perte réalisée	-715,85	0,37
II.	Produits et charges des placements	4.929.657,77	3.345.064,25
A.	Dividendes	5.355.612,34	3.602.227,76
B.	Intérêts (+/-)	56.336,69	32.949,10
b.	Dépôts et liquidités	56.336,69	32.949,10
	Intérêts d'emprunts (-)	-24.420,63	-4.275,11
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-457.870,63	-285.837,50
	D'origine belge	-44.237,30	-24.075,34
	D'origine étrangère	-413.633,33	-261.762,16
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	51.666,08	124.875,99
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	51.666,08	124.875,99
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-751.342,13	-735.229,14
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-39.754,05	-156.471,29
B.	Charges financières (-)	-1.192,00	-1.122,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-78.826,37	-55.829,70
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-536.546,19	-429.434,22
a.	Gestion financière	-465.007,15	-375.358,86
	Classe A (Dis)	-2.855,22	-3.578,27
	Classe B (Cap)	-142.689,98	-146.606,08
	Classe F (Cap)	-267.050,98	-147.612,50
	Classe M (Dis)	-11.081,17	-11.034,23
	Classe N (Cap)	-41.329,80	-66.527,78
b.	Gestion administrative et comptable	-71.539,04	-54.075,36
E.	Frais administratifs (-)	-21.884,52	-16.778,35
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.061,92	-919,67
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-74,18	-138,57
H.	Services et biens divers (-)	-14.395,86	-11.124,46
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-41.146,34	-55.553,05
	Classe A (Dis)	-550,13	-798,18
	Classe B (Cap)	-18.980,07	-23.125,69
	Classe F (Cap)	-11.108,69	-8.823,05
	Classe M (Dis)	-3.326,97	-5.480,77
	Classe N (Cap)	-6.823,27	-17.325,36
	Classe P (Cap)	-357,21	
K.	Autres charges (-)	-16.460,70	-7.857,83
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.229.981,72	2.734.711,10
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le	14.602.274,20	19.778.016,60

DPAM B
Equities EMU Index

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	EUR	EUR
résultat		
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	14.602.274,20	19.778.016,60

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	15.436.163,92	1.317.181,19
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.180.075,73	-19.410.968,40
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	14.602.274,20	19.778.016,60
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-346.186,01	950.132,99
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-15.289.547,87	-1.180.075,73
IV.	(Distribution des dividendes)	-146.616,05	-137.105,46

20.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	10.000	EUR	59,66	596.600,00		0,39%	0,39%
OMV	4.000	EUR	37,34	149.360,00		0,10%	0,10%
VERBUND AG	2.000	EUR	70,00	140.000,00		0,09%	0,09%
				885.960,00		0,58%	0,58%
Belgique							
AGEAS SA NV	5.000	EUR	46,90	234.500,00		0,15%	0,15%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	27.300	EUR	48,25	1.317.225,00		0,86%	0,86%
DIETEREN GROUP	500	EUR	160,70	80.350,00		0,05%	0,05%
ELIA GROUP	1.130	EUR	74,40	84.072,00		0,05%	0,05%
GBL	2.200	EUR	66,05	145.310,00		0,09%	0,09%
KBC	6.708	EUR	74,54	500.014,32		0,33%	0,33%
LOTUS BAKERIES	11	EUR	10.780,00	118.580,00		0,08%	0,08%
SOFINA	530	EUR	218,40	115.752,00		0,08%	0,08%
SYENSQO	1.901	EUR	70,56	134.134,56		0,09%	0,09%
UCB	3.850	EUR	192,20	739.970,00		0,48%	0,48%
WAREHOUSES DE PAUW	5.660	EUR	19,00	107.540,00		0,07%	0,07%
				3.577.447,88		2,33%	2,33%
Bermudes							
AEGON LTD	43.242	EUR	5,72	247.344,24		0,16%	0,16%
				247.344,24		0,16%	0,16%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	5.500	EUR	97,72	537.460,00		0,35%	0,35%
				537.460,00		0,35%	0,35%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	4.800	EUR	236,80	1.136.640,00		0,74%	0,74%
ALLIANZ-NOM-	11.635	EUR	295,90	3.442.796,50		2,25%	2,24%
BASF SE	26.200	EUR	42,46	1.112.452,00		0,73%	0,73%
BAYER AG	29.670	EUR	19,31	573.046,38		0,37%	0,37%
BECHTLE	2.160	EUR	31,10	67.176,00		0,04%	0,04%
BEIERSDORF	3.157	EUR	124,00	391.468,00		0,26%	0,26%
BMW	8.900	EUR	78,98	702.922,00		0,46%	0,46%
BMW-PRIV-	1.943	EUR	72,40	140.673,20		0,09%	0,09%
BRENNTAG SE	5.357	EUR	57,88	310.063,16		0,20%	0,20%
CARL ZEISS MEDITEC	1.300	EUR	45,52	59.176,00		0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG	29.587	EUR	15,72	465.255,58		0,30%	0,30%
CONTINENTAL	3.004	EUR	64,82	194.719,28		0,13%	0,13%
COVESTRO AG	5.668	EUR	58,00	328.744,00		0,21%	0,21%
CTS EVENTIM	2.000	EUR	81,65	163.300,00		0,11%	0,11%
DAIM TR HLD E 21 N	16.500	EUR	36,85	608.025,00		0,40%	0,40%
DELIVERY HERO SE	5.753	EUR	27,12	156.021,36		0,10%	0,10%
DEUTSCHE BANK-NOM-	56.533	EUR	16,64	940.709,12		0,61%	0,61%
DEUTSCHE BOERSE	5.500	EUR	222,40	1.223.200,00		0,80%	0,80%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	15.888	EUR	6,18	98.124,29		0,06%	0,06%
DEUTSCHE POST AG	31.500	EUR	33,98	1.070.370,00		0,70%	0,70%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	104.750	EUR	28,89	3.026.227,50		1,97%	1,97%
DIF PORSCHE AKTIEN	3.530	EUR	58,42	206.222,60		0,13%	0,13%
EON.SE	68.160	EUR	11,24	766.459,20		0,50%	0,50%
EVONIK INDUSTRIES AG	7.718	EUR	16,73	129.122,14		0,08%	0,08%
FRESENIUS MEDICAL	6.140	EUR	44,16	271.142,40		0,18%	0,18%
FRESENIUS SE CO	12.500	EUR	33,54	419.250,00		0,27%	0,27%
GEA GROUP	6.400	EUR	47,82	306.048,00		0,20%	0,20%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HANNOVER RUECK SE	1.795	EUR	241,40	433.313,00		0,28%	0,28%
HEIDELBERG MATERIALS	4.000	EUR	119,30	477.200,00		0,31%	0,31%
HENKEL	2.800	EUR	74,40	208.320,00		0,14%	0,14%
HENKEL	5.040	EUR	84,70	426.888,00		0,28%	0,28%
INFINEON	38.687	EUR	31,40	1.214.771,80		0,79%	0,79%
KNORR-BREMSE AG	3.108	EUR	70,35	218.647,80		0,14%	0,14%
LEG IMMOBILIEN SE	2.513	EUR	81,80	205.563,40		0,13%	0,13%
MERCEDES BENZ AG	21.907	EUR	53,80	1.178.596,60		0,77%	0,77%
MERCK	3.950	EUR	139,90	552.605,00		0,36%	0,36%
MTU AERO ENGINES AG	1.800	EUR	322,00	579.600,00		0,38%	0,38%
MUNCHENER-NOM	4.030	EUR	487,10	1.963.013,00		1,28%	1,28%
NEMETSCHKE	1.600	EUR	93,60	149.760,00		0,10%	0,10%
PORSCHE AUTOMOBIL	4.357	EUR	36,35	158.376,95		0,10%	0,10%
PUMA	2.829	EUR	44,36	125.494,44		0,08%	0,08%
RATIONAL	232	EUR	824,00	191.168,00		0,12%	0,12%
RWE AG A	18.493	EUR	28,83	533.153,19		0,35%	0,35%
SAP SE	31.180	EUR	236,30	7.367.834,00		4,81%	4,80%
SARTORIUS VZ	710	EUR	215,20	152.792,00		0,10%	0,10%
SCOUT24 SE	2.000	EUR	85,10	170.200,00		0,11%	0,11%
SIEMENS ENERGY AG	21.300	EUR	50,38	1.073.094,00		0,70%	0,70%
SIEMENS HEALTH	8.563	EUR	51,20	438.425,60		0,29%	0,29%
SIEMENS-NOM-	23.600	EUR	188,56	4.450.016,00		2,90%	2,90%
SYMRISE AG	4.180	EUR	102,65	429.077,00		0,28%	0,28%
TALANX AG	1.800	EUR	82,15	147.870,00		0,10%	0,10%
VONOVIA SE	21.860	EUR	29,32	640.935,20		0,42%	0,42%
VW-PRIV-	6.400	EUR	89,04	569.856,00		0,37%	0,37%
ZALANDO	6.336	EUR	32,39	205.223,04		0,13%	0,13%
				42.571.147,73		27,77%	27,75%
Espagne							
ACCIONA SA	800	EUR	108,70	86.960,00		0,06%	0,06%
ACS	5.222	EUR	48,44	252.953,68		0,17%	0,16%
AENA S.A.	2.211	EUR	197,40	436.451,40		0,28%	0,28%
AMADEUS IT GROUP SA	13.650	EUR	68,20	930.930,00		0,61%	0,61%
BANCO BILBAO	170.000	EUR	9,45	1.606.840,00		1,05%	1,05%
BANCO DE SABADELL	170.000	EUR	1,88	319.090,00		0,21%	0,21%
BANCO SANTANDER	462.900	EUR	4,46	2.066.617,05		1,35%	1,35%
CAIXABANK S.A	122.000	EUR	5,24	638.792,00		0,42%	0,42%
CELLNEX TELECOM	15.680	EUR	30,51	478.396,80		0,31%	0,31%
EDP RNOVAVEIS	10.330	EUR	10,04	103.713,20		0,07%	0,07%
ENDESA	9.080	EUR	20,77	188.591,60		0,12%	0,12%
GRIFOLS SA	8.000	EUR	9,15	73.184,00		0,05%	0,05%
IBERDROLA SA	179.000	EUR	13,30	2.380.700,00		1,55%	1,55%
INDUSTRIA DE DISENO	32.718	EUR	49,64	1.624.121,52		1,06%	1,06%
REDEIA CORPORACION	11.000	EUR	16,50	181.500,00		0,12%	0,12%
REPSOL	33.000	EUR	11,69	385.770,00		0,25%	0,25%
TELEFONICA	115.000	EUR	3,94	452.755,00		0,30%	0,30%
				12.207.366,25		7,96%	7,96%
Finlande							
ELISA -A-	4.168	EUR	41,80	174.222,40		0,11%	0,11%
FORTUM CORP	11.900	EUR	13,52	160.828,50		0,10%	0,10%
KESKO CORP	7.000	EUR	18,18	127.260,00		0,08%	0,08%
KONE B	10.837	EUR	47,00	509.339,00		0,33%	0,33%
METSO OYJ	18.450	EUR	8,98	165.681,00		0,11%	0,11%
NESTE CORPORATION	13.939	EUR	12,12	169.010,38		0,11%	0,11%
NOKIA-A-NEW	160.580	EUR	4,27	686.399,21		0,45%	0,45%
NORDEA BANK ABP	93.000	SEK	120,30	977.835,07		0,64%	0,64%
ORION -B- NEW	2.700	EUR	42,78	115.506,00		0,08%	0,08%
SAMPO OYJ	15.182	EUR	39,38	597.867,16		0,39%	0,39%
STORA ENSO-R-	15.677	EUR	9,72	152.349,09		0,10%	0,10%
UPM-KYMMENE	17.100	EUR	26,56	454.176,00		0,30%	0,30%
WARTSILA -B-	13.830	EUR	17,11	236.631,30		0,15%	0,15%
				4.527.105,11		2,95%	2,95%
France							
ACCOR	6.290	EUR	47,04	295.881,60		0,19%	0,19%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ADP	1.000	EUR	111,70	111.700,00		0,07%	0,07%
AIR LIQUIDE	17.200	EUR	156,92	2.699.024,00		1,76%	1,76%
ALSTOM	10.020	EUR	21,56	216.031,20		0,14%	0,14%
AMUNDI	1.575	EUR	64,20	101.115,00		0,07%	0,07%
ARKEMA	1.708	EUR	73,55	125.623,40		0,08%	0,08%
AXA	52.000	EUR	34,32	1.784.640,00		1,16%	1,16%
BIOMERIEUX S.A.	1.200	EUR	103,50	124.200,00		0,08%	0,08%
BNP	30.000	EUR	59,22	1.776.600,00		1,16%	1,16%
BOLLORE SE	20.482	EUR	5,94	121.663,08		0,08%	0,08%
BOUYGUES	6.000	EUR	28,54	171.240,00		0,11%	0,11%
BUREAU VERITAS SA	9.637	EUR	29,34	282.749,58		0,18%	0,18%
CAPGEMINI	4.730	EUR	158,15	748.049,50		0,49%	0,49%
CARREFOUR SA	15.309	EUR	13,73	210.192,57		0,14%	0,14%
COVIVIO	1.631	EUR	48,76	79.527,56		0,05%	0,05%
CREDIT AGRICOLE	31.193	EUR	13,29	414.554,97		0,27%	0,27%
DANONE	19.250	EUR	65,12	1.253.560,00		0,82%	0,82%
DASSAULT AVIA	510	EUR	197,20	100.572,00		0,07%	0,07%
DASSAULT SYSTEMES SE	20.280	EUR	33,50	679.380,00		0,44%	0,44%
EDENRED SA	7.900	EUR	31,75	250.825,00		0,16%	0,16%
EIFFAGE	2.083	EUR	84,72	176.471,76		0,12%	0,12%
ENGIE	55.600	EUR	15,31	851.236,00		0,56%	0,55%
ESSILOR LUX	8.890	EUR	235,60	2.094.484,00		1,37%	1,37%
EURAZEO SA	1.300	EUR	71,95	93.535,00		0,06%	0,06%
FDJ	2.600	EUR	37,22	96.772,00		0,06%	0,06%
GECINA	1.414	EUR	90,45	127.896,30		0,08%	0,08%
GETLINK	9.800	EUR	15,40	150.969,00		0,10%	0,10%
HERMES	958	EUR	2.322,00	2.224.476,00		1,45%	1,45%
IPSEN	1.234	EUR	110,70	136.603,80		0,09%	0,09%
KERING	2.150	EUR	238,25	512.237,50		0,33%	0,33%
KLEPIERRE	5.800	EUR	27,80	161.240,00		0,11%	0,11%
LEGRAND-PROV.OPO	7.688	EUR	94,04	722.979,52		0,47%	0,47%
L OREAL	7.135	EUR	341,85	2.439.099,75		1,59%	1,59%
LVMH MOET HENNESSY	8.195	EUR	635,50	5.207.922,50		3,40%	3,40%
MICHELIN N	20.360	EUR	31,80	647.448,00		0,42%	0,42%
ORANGE SA	54.000	EUR	9,63	519.912,00		0,34%	0,34%
PERNOD-RICARD	6.240	EUR	109,00	680.160,00		0,44%	0,44%
PUBLICIS NEW	6.700	EUR	103,00	690.100,00		0,45%	0,45%
RENAULT	5.346	EUR	47,05	251.529,30		0,16%	0,16%
REXEL	7.200	EUR	24,60	177.120,00		0,12%	0,12%
SAFRAN	10.750	EUR	212,10	2.280.075,00		1,49%	1,49%
SAINT-GOBAIN	13.570	EUR	85,70	1.162.949,00		0,76%	0,76%
SANOFI	34.050	EUR	93,74	3.191.847,00		2,08%	2,08%
SARTORIUS STEDIM	890	EUR	188,70	167.943,00		0,11%	0,11%
SCHNEIDER ELECTRIC	16.200	EUR	240,90	3.902.580,00		2,55%	2,54%
SEB SA	710	EUR	87,50	62.125,00		0,04%	0,04%
SOCGEN-A-	22.800	EUR	27,16	619.248,00		0,40%	0,40%
SODEXO	2.800	EUR	79,55	222.740,00		0,15%	0,15%
TELEPERFORMANCE	1.810	EUR	83,12	150.447,20		0,10%	0,10%
THALES	2.850	EUR	138,65	395.152,50		0,26%	0,26%
TOTALENERGIES SE	64.600	EUR	53,37	3.447.702,00		2,25%	2,25%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.525	EUR	72,72	256.338,00		0,17%	0,17%
VEOLIA ENVIRON.	20.000	EUR	27,11	542.200,00		0,35%	0,35%
VINCI SA	15.100	EUR	99,74	1.506.074,00		0,98%	0,98%
				47.416.742,59		30,93%	30,91%
Royaume-Uni							
COCA-COLA EUROPACIF	6.000	USD	76,81	445.060,36		0,29%	0,29%
				445.060,36		0,29%	0,29%
Irlande							
AIB GROUP PLC	49.490	EUR	5,33	263.781,70		0,17%	0,17%
BIRG GRP PLC	33.010	EUR	8,81	290.686,06		0,19%	0,19%
KERRY	4.448	EUR	93,25	414.776,00		0,27%	0,27%
KINGSPAN GROUP PLC	4.800	EUR	70,45	338.160,00		0,22%	0,22%
				1.307.403,76		0,85%	0,85%
Italie							

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMPLIFON SPA	3.261	EUR	24,85	81.035,85		0,05%	0,05%
BANCO BPM S.P.A.	35.000	EUR	7,81	273.420,00		0,18%	0,18%
BPER BANCA	30.000	EUR	6,13	184.020,00		0,12%	0,12%
DIASORIN SPA	529	EUR	99,56	52.667,24		0,03%	0,03%
ENEL NEW	243.170	EUR	6,89	1.674.468,62		1,09%	1,09%
ENI SPA	67.400	EUR	13,09	882.266,00		0,58%	0,58%
FINECOBANK SPA	18.030	EUR	16,79	302.723,70		0,20%	0,20%
GENERALI	27.500	EUR	27,27	749.925,00		0,49%	0,49%
INFRASTRUTTURE WIREL	10.200	EUR	9,81	100.113,00		0,07%	0,07%
INTESA SANPAOLO	437.956	EUR	3,86	1.691.824,03		1,10%	1,10%
LEONARDO S.P.A	11.500	EUR	25,93	298.195,00		0,19%	0,19%
MEDIOBANCA	16.313	EUR	14,07	229.605,48		0,15%	0,15%
MONCLER SPA	7.200	EUR	50,98	367.056,00		0,24%	0,24%
NEXI SPA	17.500	EUR	5,36	93.800,00		0,06%	0,06%
POSTE ITALIANE	12.657	EUR	13,62	172.388,34		0,11%	0,11%
PRYSMIAN SPA	8.500	EUR	61,66	524.110,00		0,34%	0,34%
RECORDATI IND-NEW	3.600	EUR	50,60	182.160,00		0,12%	0,12%
SNAM SPA	55.000	EUR	4,28	235.235,00		0,15%	0,15%
TELECOM ITALIA	334.299	EUR	0,25	82.438,13		0,05%	0,05%
TERNA	42.584	EUR	7,62	324.490,08		0,21%	0,21%
UNICREDIT SPA	43.794	EUR	38,52	1.687.163,85		1,10%	1,10%
UNIPOL GRUPPO FIN	12.000	EUR	12,03	144.360,00		0,09%	0,09%
				10.333.465,32		6,74%	6,74%
Jersey							
CVC CAPITAL PARTNERS	5.500	EUR	21,26	116.930,00		0,08%	0,08%
				116.930,00		0,08%	0,08%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	13.090	EUR	22,43	293.608,70		0,19%	0,19%
EUROFINS SCIENTIFIC	3.890	EUR	49,31	191.815,90		0,13%	0,13%
INPOST S.A.	6.000	EUR	16,51	99.060,00		0,06%	0,06%
TENARIS SA	12.700	EUR	17,95	227.901,50		0,15%	0,15%
				812.386,10		0,53%	0,53%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	13.452	EUR	14,89	200.300,28		0,13%	0,13%
ADYEN N.V.	630	EUR	1.437,00	905.310,00		0,59%	0,59%
AERCAP HOLDINGS NV	5.800	USD	95,70	536.030,90		0,35%	0,35%
AIRBUS	17.600	EUR	154,78	2.724.128,00		1,78%	1,78%
AKZO NOBEL NV	5.120	EUR	57,96	296.755,20		0,19%	0,19%
ARGEN-X N.V.	1.790	EUR	600,00	1.074.000,00		0,70%	0,70%
ASM INTERNATIONAL	1.410	EUR	558,80	787.908,00		0,51%	0,51%
ASML HOLDING NV	11.900	EUR	678,70	8.076.530,00		5,27%	5,27%
ASR	4.500	EUR	45,78	206.010,00		0,13%	0,13%
BESI	2.400	EUR	132,30	317.520,00		0,21%	0,21%
DAVIDE CAMP MIL	19.870	EUR	6,02	119.577,66		0,08%	0,08%
EURONEXT NV	2.287	EUR	108,30	247.682,10		0,16%	0,16%
EXOR RG	2.969	EUR	88,55	262.904,95		0,17%	0,17%
FERRARI NV	3.710	EUR	412,40	1.530.004,00		1,00%	1,00%
FERROVIAL SE	15.031	EUR	40,60	610.258,60		0,40%	0,40%
HEINEKEN	3.682	EUR	57,85	213.003,70		0,14%	0,14%
HEINEKEN-	8.630	EUR	68,70	592.881,00		0,39%	0,39%
IMCD N.V.	1.650	EUR	143,50	236.775,00		0,15%	0,15%
ING GROUP	99.480	EUR	15,13	1.505.132,40		0,98%	0,98%
JDE PEETS	3.100	EUR	16,53	51.243,00		0,03%	0,03%
KONINKLIJKE AHOLD	28.045	EUR	31,49	883.137,05		0,58%	0,58%
KPN NEW	115.400	EUR	3,52	405.631,00		0,26%	0,26%
NN GROUP NV	8.370	EUR	42,07	352.125,90		0,23%	0,23%
PHILIPS NV	23.900	EUR	24,40	583.160,00		0,38%	0,38%
PROSUS NV	40.564	EUR	38,35	1.555.629,40		1,01%	1,01%
QIAGEN	6.200	EUR	43,05	266.879,00		0,17%	0,17%
RANDSTAD N.V.	2.770	EUR	40,71	112.766,70		0,07%	0,07%
STELLANTIS N.V.	59.700	EUR	12,59	751.623,00		0,49%	0,49%
STMICROELECTRONICS	19.558	EUR	24,01	469.587,58		0,31%	0,31%
UNIVERSAL MUSIC	25.369	EUR	24,72	627.121,68		0,41%	0,41%
WOLTERS KLUWER	7.202	EUR	160,40	1.155.200,80		0,75%	0,75%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				27.656.816,90		18,04%	18,03%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	94.747	EUR	3,09	292.862,98		0,19%	0,19%
GALP ENERGIA -B-	12.900	EUR	15,95	205.755,00		0,13%	0,13%
JERONIMO	7.679	EUR	18,45	141.677,55		0,09%	0,09%
				640.295,53		0,42%	0,42%
<u>Total - Actions</u>				<u>153.282.931,77</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,93%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				153.282.931,77		100,00%	99,93%
Total - portefeuille				153.282.931,77		100,00%	99,93%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		31,80			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		2.595,33			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		39,78			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		44.265,02			0,03%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.404,61			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		217.858,59			0,14%
Total - Avoirs bancaires à vue				270.195,13			0,18%
Total - Dépôts et Liquidités				270.195,13			0,18%
Créances et dettes diverses				-160.822,02			-0,10%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				153.392.304,88			100,00%

20.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	30,95%
ALLEMAGNE	27,77%
PAYS-BAS	18,04%
ESPAGNE	7,96%
ITALIE	6,74%
FINLANDE	2,95%
BELGIQUE	2,33%
IRLANDE	0,85%
AUTRICHE	0,58%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,53%
PORTUGAL	0,42%
SUISSE	0,35%
ROYAUME-UNI	0,29%
BERMUDES	0,16%
JERSEY	0,08%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,47%
IT & INTERNET	8,19%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,74%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,47%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,56%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,05%
SOURCES D'ENERGIE	5,45%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,80%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	4,51%
TELECOMMUNICATIONS	4,31%
PRODUITS CHIMIQUES	3,92%
PETROLE & DERIVES	3,57%
VEHICULES ROUTIERS	3,54%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,40%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	2,90%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,72%
BOISSONS & TABACS	1,91%
DIFFUSION & EDITION	1,72%
DISTRIBUTION	1,71%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,63%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,46%
IMMOBILIER	1,03%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,95%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,93%
BIOTECHNOLOGIE	0,75%
BIENS DE CONSOMMATION	0,65%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,55%
TRANSPORTS AERIENS	0,43%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,40%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,35%
SERVICES DIVERS	0,27%
LOISIRS & TOURISME	0,19%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,19%
METAUX NON-FERREUX	0,11%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,07%
FINANCE DIVERS	0,06%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,04%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.944.725,77	2.343.990,61	4.288.716,38
Ventes	11.796.590,44	6.739.926,68	18.536.517,12
Total 1	13.741.316,21	9.083.917,29	22.825.233,50
Souscriptions	6.265.575,25	6.881.441,31	13.147.016,56
Remboursements	18.259.873,89	13.563.271,50	31.823.145,39
Total 2	24.525.449,14	20.444.712,81	44.970.161,95
Moyenne de référence de l'actif net total	161.587.350,63	156.430.758,60	158.994.965,57
Taux de rotation	-6,67%	-7,26%	-13,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

20.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	727,00	4.598,00	5.240,03	753,05	1.575,00	4.418,09	499,59	1.275,00	3.642,67
B (Cap)	956,63	72.963,66	194.400,32	16.280,99	38.929,51	171.751,80	6.138,63	25.799,07	152.091,36
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	34.324,00	30.988,00	71.608,12	97.545,00	17.043,33	152.109,79	12.956,00	19.597,00	145.468,79
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	8.866,02	33.893,48	30.382,80	13.297,19	8.208,21	35.471,78	2.155,67	15.697,46	21.929,99
N (Cap)	17.753,92	94.721,71	178.036,01	1.183,03	41.492,80	137.726,24	250,00	59.239,74	78.736,50
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,50	7,50	80,00
TOTAL			479.667,28			501.477,70			401.949,31

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	92.171,67	569.724,72	102.411,44	219.375,38	75.453,61	188.193,82
B (Cap)	139.357,47	9.936.333,00	2.506.509,08	5.885.591,79	1.087.164,01	4.506.007,04
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	20.992.494,67	17.308.389,16	62.077.452,53	10.708.341,64	9.343.483,36	14.202.454,66
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	1.122.585,30	4.215.601,14	1.814.910,23	1.118.190,11	323.174,05	2.401.118,90
N (Cap)	2.714.918,07	13.038.702,12	182.117,07	6.575.430,10	46.325,00	10.319.884,17
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	2.271.416,53	205.486,80
TOTAL	25.061.527,18	45.068.750,14	66.683.400,35	24.506.929,02	13.147.016,56	31.823.145,39

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	95.919.664,72	123,46	157.642.229,59	143,15	153.392.304,88	153,05
B (Cap)		137,04		162,28		177,11
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		560,95		666,33		729,47
I		0		0		0
J (Cap)		0		0		0
M (Dis)		123,98		143,78		153,82
N (Cap)		138,72		164,69		180,24
P (Cap)	0	0	27.728,12			
TOTAL	95.919.664,72		157.642.229,59		153.392.304,88	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

20.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

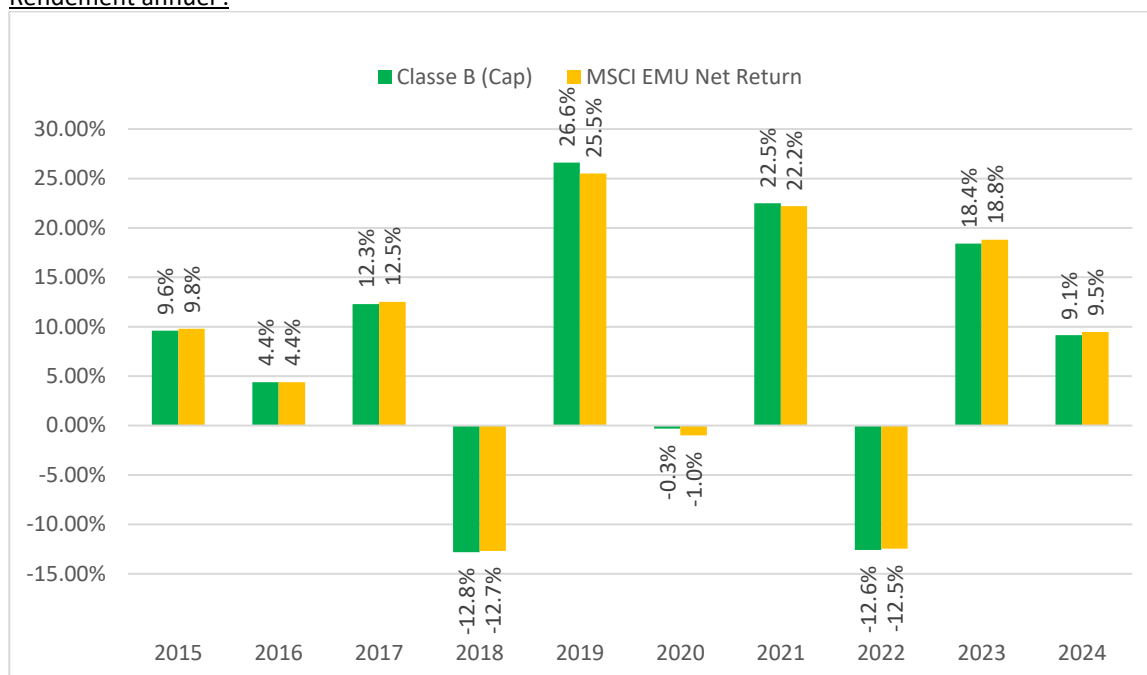
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,60 % (en EUR)	6,87 % (en EUR)	15/04/1998	4,38 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	9,11 % (en EUR)	4,12 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)		09/11/2016	7,66 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	9,14 % (en EUR)	4,15 % (en EUR)	6,64 % (en EUR)	6,94 % (en EUR)	15/04/1998	4,01 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	9,48 % (en EUR)	4,47 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)	7,21 % (en EUR)	20/12/2007	3,91 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	9,40 % (en EUR)	4,38 % (en EUR)	6,87 % (en EUR)		29/12/2017	6,41 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	9,44 % (en EUR)	4,43 % (en EUR)	6,92 % (en EUR)		29/12/2017	6,45 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)					08/01/2024	10,34 % (en EUR)

20.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289162701:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,75 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe B (Cap) - BE6278392673:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe F (Cap) - BE0947573771:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe M (Dis) - BE6299528578:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe N (Cap) - BE6299529584:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe P (Cap) - BE6249813062:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 35,18% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

20.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,53 EUR
2018	classe A 3,55 EUR classe M 3,90 EUR
2019	classe A 2,40 EUR classe M 2,73 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe M 2,55 EUR
2022	classe A 2,76 EUR classe M 3,07 EUR
2023	classe A 3,15 EUR classe M 3,48 EUR

20.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI du 05/02/2024 et du 06/02/2024, un dépassement passif du prospectus a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities EMU Index. En effet, le compartiment ne doit être investi que dans des émissions de l'indice MSCI EMU. A la date de VNI du 05/02/2024, suite à une scission, le fonds a reçu des parts de PLUXEE FRANCE SA qui ne fait pas partie de l'indice. Le gérant a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

20.11.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

20.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX
--

21.1. RAPPORT DE GESTION

21.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

21.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions du Bassin pacifique (hors Japon), du Canada et d'Israël.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

21.1.4. Indice et benchmark

MSCI World ex JEU Net Return : Indice composite basé sur les indices MSCI [Daily Total Return Net] Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour, et Israël de MSCI Inc. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI World ex JEU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour et Israël inclus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre 1,4%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index est le MSCI Daily Net Total Return Index Australia, Canada, Hong Kong, New Zealand, Singapore and Israel. L'indice de référence, dividendes nets de précompte local réinvestis, est basé sur la capitalisation boursière des indices MSCI pour l'Australie, le Canada, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël.

L'indice comptait 201 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

21.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence reste inchangé.

21.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

21.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		73.392.046,51	68.991.322,40
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	73.304.860,55	71.208.450,78
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	73.158.886,07	71.058.391,62
a.	Actions	73.158.886,07	71.058.391,62
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	145.974,48	150.059,16
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	4.035,33	-2.321.369,66
A.	Créances	1.754.561,59	120.309,59
a.	Montants à recevoir	1.669.689,10	
d.	Autres	84.872,49	120.309,59
B.	Dettes	-1.750.526,26	-2.441.679,25
a.	Montants à payer (-)	-1.222.008,59	-2.288.325,61
c.	Emprunts (-)	-433.993,06	-60.916,76
e.	Autres (-)	-94.524,61	-92.436,88
V.	Dépôts et liquidités	83.150,63	104.241,28
A.	Avoirs bancaires à vue	83.150,63	104.241,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		73.392.046,51	68.991.322,40
A.	Capital	65.011.661,25	70.763.736,62
B.	Participations au résultat	-16.318,81	-584.248,23
C.	Résultat reporté	-1.800.474,75	-5.153.922,89
D.	Résultat de l'exercice	10.197.178,82	3.965.756,90

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

21.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	8.345.051,83	1.156.604,13
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	8.374.364,77	1.213.510,10
a.	Actions	8.374.364,77	1.213.510,10
	Gain réalisé	2.362.828,32	3.664.039,46
	Perte réalisée	-2.337.866,33	-4.508.625,68
	Gain/Perte non-réalisé	8.349.402,78	2.058.096,32
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-4.495,03	-7.726,57
	Gain réalisé	1.393,81	4.172,07
	Perte réalisée	-1.717,04	-8.246,67
	Gain/Perte non-réalisé	-4.171,80	-3.651,97
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-24.817,91	-49.179,40
b.	Autres positions et opérations de change	-24.817,91	-49.179,40
iv.	Autres	-24.817,91	-49.179,40
	Gain /Perte réalisée	-24.817,91	-49.179,40
II.	Produits et charges des placements	2.184.839,72	3.212.954,04
A.	Dividendes	2.353.497,08	3.482.525,89
B.	Intérêts (+/-)	6.448,88	13.910,82
b.	Dépôts et liquidités	6.448,88	13.910,82
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.157,20	-14.968,06
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-178.423,44	-268.514,61
	D'origine étrangère	-178.423,44	-268.514,61
F.	Autres produits provenant des placements	10.474,40	
III.	Autres produits	36.064,83	68.005,02
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	36.064,83	68.005,02
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-368.777,56	-471.806,29
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-63.045,88	-80.904,38
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-49.344,06	-54.005,30
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-209.193,33	-284.998,32
a.	Gestion financière	-178.566,98	-245.005,20
	Classe A (Dis)	-2.131,64	-19.483,11
	Classe B (Cap)	-25.200,11	-31.150,77
	Classe F (Cap)	-149.311,86	-190.590,39
	Classe N (Cap)	-1.923,37	-3.780,93
b.	Gestion administrative et comptable	-30.626,35	-39.993,12
E.	Frais administratifs (-)	-18.404,10	-16.337,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-180,03	-568,12
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	7,58	-77,33
H.	Services et biens divers (-)	-9.646,92	-7.750,16
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.160,61	-18.544,25
	Classe A (Dis)	-52,58	-1.843,04
	Classe B (Cap)	-5.067,34	-5.281,87
	Classe F (Cap)	-9.539,50	-10.939,12
	Classe N (Cap)	-114,58	-435,61
	Classe P (Cap)	-386,61	-44,61
K.	Autres charges (-)	-3.810,21	-8.621,15
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.852.126,99	2.809.152,77
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	10.197.178,82	3.965.756,90
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	10.197.178,82	3.965.756,90

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	8.380.385,26	-1.772.414,22
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-1.800.474,75	-5.153.922,89
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	10.197.178,82	3.965.756,90
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-16.318,81	-584.248,23
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-8.379.101,94	1.800.474,75
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.283,32	-28.060,53

21.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
ANZ GROUP HOLDINGS	55.750	AUD	28,54	951.361,77		1,30%	1,30%
APA GRP	23.300	AUD	6,97	97.103,65		0,13%	0,13%
ARISTOCRAT LEISURE	10.341	AUD	68,36	422.679,76		0,58%	0,58%
ASX LIMITED	3.900	AUD	65,08	151.760,59		0,21%	0,21%
BHP GROUP LIMITED	95.350	AUD	39,55	2.254.831,24		3,08%	3,07%
BHP STEEL	8.900	AUD	18,69	99.459,48		0,14%	0,14%
BRAMBLES	25.900	AUD	19,24	297.955,69		0,41%	0,41%
CAR GROUP LIMITED	7.000	AUD	36,03	150.802,71		0,21%	0,21%
COCHLEAR	1.200	AUD	289,88	207.991,87		0,28%	0,28%
COLES GRP	25.600	AUD	18,89	289.147,06		0,39%	0,39%
COMMONWEALTH BANK	31.300	AUD	153,25	2.868.082,75		3,91%	3,91%
COMPUTERSHARE	10.200	AUD	33,95	207.055,52		0,28%	0,28%
CSL	9.080	AUD	281,58	1.528.743,10		2,09%	2,08%
ENDEAVOUR GRP RG	31.100	AUD	4,20	78.100,99		0,11%	0,11%
FORTESCUE LTD	31.000	AUD	18,25	338.276,18		0,46%	0,46%
GOODMAN GROUP	31.522	AUD	35,64	671.735,53		0,92%	0,92%
GPT GRP	36.373	AUD	4,37	95.040,22		0,13%	0,13%
INSURANCE AUSTRALIA	45.319	AUD	8,46	229.243,77		0,31%	0,31%
MACQUARIE GRP	6.784	AUD	221,65	899.084,34		1,23%	1,23%
MEDIBANK PRIVATE LTD	45.400	AUD	3,79	102.882,60		0,14%	0,14%
MINERAL RESOURCES	3.050	AUD	34,25	62.460,76		0,09%	0,09%
MIRVAC GROUP	74.136	AUD	1,88	83.114,59		0,11%	0,11%
NATIONAL AUSTRAL. BK	57.550	AUD	37,10	1.276.633,08		1,74%	1,74%
NORTHERN STAR RES	20.500	AUD	15,44	189.255,28		0,26%	0,26%
ORICA	9.300	AUD	16,58	92.196,48		0,13%	0,13%
ORIGIN ENERGY	32.000	AUD	10,90	208.556,31		0,28%	0,28%
PRO MEDICUS	1.100	AUD	250,12	164.508,36		0,22%	0,22%
QANTAS AIRWAYS	14.555	AUD	8,97	78.064,13		0,11%	0,11%
QBE INSURANCE GROUP	28.900	AUD	19,20	331.776,73		0,45%	0,45%
RAMSAY HEALTH CARE	3.600	AUD	34,54	74.348,41		0,10%	0,10%
REA GROUP	1.050	AUD	233,31	146.477,02		0,20%	0,20%
REECE LTD	5.000	AUD	22,38	66.907,83		0,09%	0,09%
RIO TINTO	6.930	AUD	117,46	486.709,80		0,66%	0,66%
SANTOS	59.936	AUD	6,68	239.392,80		0,33%	0,33%
SCENTRE GROUP	101.849	AUD	3,43	208.880,43		0,28%	0,28%
SEEK LTD	6.500	AUD	22,57	87.718,62		0,12%	0,12%
SGH LIMITED	4.000	AUD	46,11	110.281,32		0,15%	0,15%
SONIC HEALTHCARE	9.030	AUD	27,01	145.834,14		0,20%	0,20%
SOUTH32	82.000	AUD	3,40	166.701,55		0,23%	0,23%
STOCKLAND STAPLED	44.700	AUD	4,80	128.290,83		0,18%	0,17%
SUNCORP GROUP LTD	22.933	AUD	19,01	260.669,28		0,36%	0,36%
TELSTRA GROUP LIMIT	72.500	AUD	4,01	173.831,80		0,24%	0,24%
THE LOTTERY	39.663	AUD	4,94	117.154,61		0,16%	0,16%
TRANSURBAN GROUP	58.700	AUD	13,39	469.965,02		0,64%	0,64%
TREASURY WINE	13.756	AUD	11,33	93.189,92		0,13%	0,13%
VICINITY CENTRES	63.646	AUD	2,10	79.916,65		0,11%	0,11%
W.H.SOUL PATTINS	4.800	AUD	34,22	98.212,80		0,13%	0,13%
WESTFARMERS	21.300	AUD	71,53	910.992,26		1,24%	1,24%
WESTPAC	64.250	AUD	32,32	1.241.627,55		1,69%	1,69%
WISETECH GL	3.540	AUD	121,06	256.242,28		0,35%	0,35%
WOODSIDE ENERGY GRP	34.600	AUD	24,60	508.930,01		0,69%	0,69%
WOOLWORTHS GROUP LTD	22.000	AUD	30,49	401.076,27		0,55%	0,55%
				20.901.255,74		28,51%	28,48%
Bermudes							
CK INFRASTRUCTURE	16.500	HKD	57,75	118.462,27		0,16%	0,16%
HONGKONG LAND HLDGS	22.100	USD	4,45	94.973,44		0,13%	0,13%
JARDINE	3.300	USD	40,97	130.565,91		0,18%	0,18%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				344.001,62		0,47%	0,47%
Canada							
1ST QUANTUM MINLS	13.530	CAD	18,53	168.347,09		0,23%	0,23%
AGNICO EAGLE MINES	9.571	CAD	112,46	722.749,48		0,99%	0,98%
AIR CANADA VTG	4.000	CAD	22,26	59.788,48		0,08%	0,08%
ALIM COUCHE-TARD	14.300	CAD	79,72	765.483,30		1,04%	1,04%
ALTAGAS LTD	5.900	CAD	33,48	132.638,58		0,18%	0,18%
ARC RESOURCES LTD	10.600	CAD	26,07	185.557,83		0,25%	0,25%
BANK OF NOVA SCOTIA	23.210	CAD	77,19	1.203.008,16		1,64%	1,64%
BARRICK	32.481	CAD	22,29	486.151,75		0,66%	0,66%
BCE	1.092	CAD	33,32	24.432,06		0,03%	0,03%
BROOKFIELD CORP	25.658	CAD	82,62	1.423.443,99		1,94%	1,94%
BROOKFIELD RENEWABLE	2.750	CAD	39,78	73.456,44		0,10%	0,10%
BROOKFIELD RG-A-WI	6.840	CAD	77,96	358.063,72		0,49%	0,49%
CAE	6.035	CAD	36,50	147.911,70		0,20%	0,20%
CAMECO	8.000	CAD	73,91	397.032,06		0,54%	0,54%
CANADIAN APARTMENT	1.200	CAD	42,63	34.350,18		0,05%	0,05%
CANADIAN IMPERIAL BK	17.750	CAD	90,93	1.083.772,03		1,48%	1,48%
CANADIAN NAT RAILWAY	9.990	CAD	145,97	979.177,64		1,34%	1,33%
CANADIAN NAT RES LTD	39.800	CAD	44,38	1.186.049,35		1,62%	1,62%
CANADIAN PACIFIC	17.330	CAD	104,08	1.211.150,85		1,65%	1,65%
CANADIAN TIRE CORP	930	CAD	151,22	94.433,17		0,13%	0,13%
CANADIAN UTILITIES	2.956	CAD	34,85	69.173,48		0,09%	0,09%
CCL INDUSTRIES B	3.050	CAD	73,95	151.450,39		0,21%	0,21%
CENOVUS ENERGY INC	25.739	CAD	21,79	376.600,85		0,51%	0,51%
CGI INC	3.900	CAD	157,28	411.879,81		0,56%	0,56%
CONSTELLATION SOFTW	380	CAD	4.444,91	1.134.172,10		1,55%	1,55%
DESCARTES SYSTEMS	1.500	CAD	163,40	164.579,49		0,22%	0,22%
DOLLARAMA	5.240	CAD	140,28	493.582,14		0,67%	0,67%
ELEMENT FINANCIAL	7.700	CAD	29,06	150.251,47		0,20%	0,20%
EMERA	5.400	CAD	53,73	194.824,24		0,27%	0,27%
EMPIRE CO LTD	2.600	CAD	43,89	76.625,15		0,10%	0,10%
ENBRIDGE	40.750	CAD	61,01	1.669.402,38		2,28%	2,27%
FAIRFAX FINANCIAL	394	CAD	2.000,00	529.125,40		0,72%	0,72%
FIRSTSERVICE CORP	730	CAD	260,39	127.637,87		0,17%	0,17%
FORTIS	9.594	CAD	59,73	384.790,75		0,52%	0,52%
FRANCO-NEVADA	3.500	CAD	168,92	396.991,77		0,54%	0,54%
GEORGE WESTON	1.102	CAD	223,54	165.412,85		0,23%	0,23%
GFL ENVIRONMENTAL	4.450	CAD	64,08	191.476,25		0,26%	0,26%
GILDAN ACTIVEWEAR	2.586	CAD	67,65	117.470,47		0,16%	0,16%
GREAT WEST LIFECO	5.519	CAD	47,67	176.659,88		0,24%	0,24%
HYDRO ONE	5.800	CAD	44,27	172.412,96		0,24%	0,23%
IA FINANCIAL CORP	1.677	CAD	133,32	150.127,67		0,20%	0,20%
IGM FINANCIAL INC	1.300	CAD	45,91	40.075,88		0,05%	0,05%
IMPERIAL OIL	3.131	CAD	88,59	186.251,66		0,25%	0,25%
INTACT FINANCIAL	3.300	CAD	261,73	579.962,40		0,79%	0,79%
IVANHOE MINES -A- KEYERA	4.200	CAD	43,96	123.976,50		0,17%	0,17%
KINROSS GOLD	22.068	CAD	13,35	197.822,93		0,27%	0,27%
LOBLAW COMPANIES	2.870	CAD	189,17	364.557,93		0,50%	0,50%
LUNDIN MINING	12.100	CAD	12,37	100.504,95		0,14%	0,14%
MAGNA INTERNATIONAL	5.081	CAD	60,08	204.980,01		0,28%	0,28%
MANULIFE FINANCIAL	33.200	CAD	44,16	984.463,32		1,34%	1,34%
MEG ENERGY	4.500	CAD	23,60	71.311,06		0,10%	0,10%
METRO INC	4.071	CAD	90,15	246.433,20		0,34%	0,34%
MONTREAL	13.550	CAD	139,55	1.269.701,19		1,73%	1,73%
NATIONAL BANK CANADA	6.440	CAD	131,04	566.659,46		0,77%	0,77%
NUTRIEN LTD	9.200	CAD	64,32	397.343,63		0,54%	0,54%
ONEX CORP	1.100	CAD	112,28	82.933,02		0,11%	0,11%
OPEN TEXT	4.724	CAD	40,68	129.039,66		0,18%	0,18%
PAN AMERICAN SILVER	6.700	CAD	29,08	130.828,27		0,18%	0,18%
PARKLAND	2.900	CAD	32,51	63.306,36		0,09%	0,09%
PEMBINA PIPELINE	11.021	CAD	53,11	393.033,61		0,54%	0,54%
POWER	10.750	CAD	44,84	323.672,99		0,44%	0,44%
QUEBECOR INC -B-	2.900	CAD	31,50	61.339,60		0,08%	0,08%
RB GLOBAL INC	3.400	CAD	129,74	296.200,10		0,40%	0,40%
RESTAURANT BRANDS	5.800	USD	65,18	365.083,53		0,50%	0,50%
ROGERS COMMUNICATION	7.005	CAD	44,19	207.856,94		0,28%	0,28%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ROYAL BANK CANADA	26.410	CAD	173,32	3.073.615,04		4,19%	4,19%
SAPUTO	4.082	CAD	24,99	68.497,02		0,09%	0,09%
SHOPIFY INC -A-	22.640	USD	106,33	2.324.781,46		3,17%	3,17%
STANTEC INC	2.300	CAD	112,78	174.177,61		0,24%	0,24%
SUNCOR ENERGY INC	23.800	USD	35,68	820.071,46		1,12%	1,12%
SUN LIFE FINANCIAL	10.600	CAD	85,35	607.493,70		0,83%	0,83%
TC ENERGY CORP	20.000	CAD	66,99	899.647,47		1,23%	1,23%
TECK RESOURCES B LTD	8.600	USD	40,53	336.608,40		0,46%	0,46%
TELUS	9.200	CAD	19,49	120.401,54		0,16%	0,16%
TFI INTL	1.460	CAD	194,24	190.424,98		0,26%	0,26%
THOMSON REUTERS CORP	2.973	CAD	230,82	460.787,55		0,63%	0,63%
TMX GROUP LTD	5.500	CAD	44,28	163.531,98		0,22%	0,22%
TOROMONT INDUSTRIES	1.700	CAD	113,64	129.721,67		0,18%	0,18%
TORONTO DOMINION BK	32.700	CAD	76,53	1.680.396,84		2,29%	2,29%
TOURMALINE OIL	6.700	CAD	66,52	299.267,42		0,41%	0,41%
WEST FRASER TIMBER	1.020	CAD	124,55	85.305,36		0,12%	0,12%
WHEATON PRECIOUS MET	8.450	CAD	80,91	459.083,10		0,63%	0,63%
WSP GLOBAL	2.460	CAD	252,96	417.848,98		0,57%	0,57%
				37.907.321,53		51,71%	51,65%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	205.000	HKD	56,30	1.434.849,63		1,96%	1,96%
BOC HONG KONG	67.056	HKD	24,95	207.994,73		0,28%	0,28%
CLP HOLDINGS LTD	11.000	HKD	65,30	89.299,70		0,12%	0,12%
GALAXY ENTERTAINMENT	42.000	HKD	33,00	172.308,76		0,24%	0,23%
HANG SENG BANK	14.500	HKD	95,55	172.243,49		0,23%	0,23%
HENDERSON LAND DEV	30.901	HKD	23,60	90.662,70		0,12%	0,12%
HK CHINA GAS	315.291	HKD	6,21	243.414,98		0,33%	0,33%
HONG KONG EXCH CLEAR	22.323	HKD	294,80	818.133,50		1,12%	1,11%
LINK REIT	49.400	HKD	32,85	201.746,71		0,28%	0,27%
MTR CORP	31.471	HKD	27,10	106.028,83		0,14%	0,14%
POWER ASSETS HLDGS	38.400	HKD	54,20	258.746,60		0,35%	0,35%
SINO LAND CO	75.531	HKD	7,85	73.712,14		0,10%	0,10%
SUN HUNG KAI PROP	26.300	HKD	74,65	244.078,60		0,33%	0,33%
SWIRE PACIFIC	6.998	HKD	70,45	61.291,33		0,08%	0,08%
TECHTRONIC INDUSTRIE	26.500	HKD	102,50	337.686,64		0,46%	0,46%
WHARF	20.000	HKD	21,85	54.328,23		0,07%	0,07%
				4.566.526,57		6,23%	6,22%
Irlande							
JAMES HARDIES IND	7.600	AUD	50,07	227.529,67		0,31%	0,31%
				227.529,67		0,31%	0,31%
Israël							
AZRIELI GROUP	868	ILS	300,90	69.223,75		0,09%	0,09%
BANK HAPOLIM B.M	24.550	ILS	44,02	286.427,51		0,39%	0,39%
BANK LEUMI LE-ISRAEL	29.030	ILS	43,35	333.541,08		0,46%	0,45%
CHECK POINT	1.620	USD	186,70	292.084,98		0,40%	0,40%
CYBER-ARK SOFTWARE	840	USD	333,15	270.252,05		0,37%	0,37%
GLOBAL-E ONLINE LTD.	2.200	USD	54,53	115.853,21		0,16%	0,16%
ICL GROUP LTD	12.800	ILS	18,00	61.065,47		0,08%	0,08%
ISRAEL DISCOUNT BANK	22.900	ILS	24,92	151.250,46		0,21%	0,21%
MIZRAHI TEFAHOT BANK	2.800	ILS	157,60	116.957,33		0,16%	0,16%
MONDAY.COM LTD	700	USD	235,44	159.157,89		0,22%	0,22%
NICE SYSTEMS	1.230	ILS	621,20	202.511,53		0,28%	0,28%
TEVA-ADR-	21.100	USD	22,04	449.100,92		0,61%	0,61%
WIX.COM LTD	950	USD	214,55	196.834,86		0,27%	0,27%
				2.704.261,04		3,69%	3,68%
Caïmanes							
CK ASSET HL	33.000	HKD	31,90	130.872,61		0,18%	0,18%
CK HUTCHISON HLDGS	49.424	HKD	41,50	254.994,09		0,35%	0,35%
FUTU HLDG SP ADR-A	900	USD	79,99	69.522,94		0,09%	0,09%
GRAB HOLDINGS	41.200	USD	4,72	187.797,20		0,26%	0,26%
HKT LTD	68.922	HKD	9,60	82.257,07		0,11%	0,11%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SANDS CHINA REG S	49.039	HKD	20,90	127.418,36		0,17%	0,17%
SEA SP ADR	6.920	USD	106,10	709.041,04		0,97%	0,97%
SITC INTL HLDGS	22.000	HKD	20,70	56.615,74		0,08%	0,08%
WHARF REIC	32.758	HKD	19,86	80.879,93		0,11%	0,11%
WH GRP-144A-S	154.000	HKD	6,01	115.063,96		0,16%	0,16%
				1.814.462,94		2,48%	2,47%
Nouvelle-Zélande							
AUCKLD INTL AIRP	30.818	NZD	8,70	145.061,19		0,20%	0,20%
FISH PAYK HEALTH	10.750	NZD	38,40	223.340,37		0,30%	0,30%
INFRAITL LTD	16.000	NZD	12,60	109.073,20		0,15%	0,15%
MERCURY NZ	16.000	NZD	5,85	50.641,13		0,07%	0,07%
MERIDIAN ENERGY LTD	22.000	NZD	5,91	70.345,72		0,10%	0,10%
XERO LTD	2.812	AUD	168,56	283.411,00		0,39%	0,39%
				881.872,61		1,20%	1,20%
Singapour							
CAPITALAND ASCENDAS	70.073	SGD	2,57	127.482,12		0,17%	0,17%
CAPITALAND INV	42.820	SGD	2,62	79.416,98		0,11%	0,11%
DBS GROUP HOLD	37.610	SGD	43,72	1.163.989,10		1,59%	1,59%
GENTING SINGAPORE	109.785	SGD	0,77	59.452,47		0,08%	0,08%
KEPPEL LTD	30.397	SGD	6,84	147.181,17		0,20%	0,20%
OVERSEA-CHINESE BK	63.792	SGD	16,69	753.681,72		1,03%	1,03%
SINGAPORE AIRLINES	29.700	SGD	6,44	135.396,60		0,18%	0,18%
SINGAPORE EXCHANGE	16.700	SGD	12,74	150.609,14		0,21%	0,21%
SINGAPORE TECHNO	28.800	SGD	4,66	95.004,42		0,13%	0,13%
SINGAP TELECOM 1000	145.000	SGD	3,08	316.143,42		0,43%	0,43%
UNITED OVERSEAS BANK	23.100	SGD	36,33	594.077,09		0,81%	0,81%
WILMAR INTL LTD	33.178	SGD	3,10	72.807,70		0,10%	0,10%
YANGZIJIANG SHIPBUIL	55.000	SGD	2,99	116.412,42		0,16%	0,16%
				3.811.654,35		5,20%	5,19%
Total - Actions				<u>73.158.886,07</u>		<u>99,80%</u>	<u>99,68%</u>
OPC à nombre variable de parts							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
CAPITALAND INT COMM	106.845	SGD	1,93	145.974,48		0,20%	0,20%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				145.974,48		0,20%	0,20%
Total - Immobilier				145.974,48		0,20%	0,20%
Total - OPC à nombre variable de parts				<u>145.974,48</u>		<u>0,20%</u>	<u>0,20%</u>
Instruments financiers dérivés							
Warrants							
CAD							
CONSTELLATION 23-40	505	CAD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
				0,00		0,00%	0,00%
Total - Warrants				0,00		0,00%	0,00%
Total - Instruments financiers dérivés				<u>0,00</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				73.304.860,55		100,00%	99,88%
Total - portefeuille				73.304.860,55		100,00%	99,88%

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		NZD		24.751,45			0,03%
Intérêts sur CC		NZD		1,53			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		4.641,54			0,01%
Banque Degroof Petercam		ILS		8.645,25			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		23.342,09			0,03%
Intérêts sur CC		CAD		94,96			0,00%
Banque Degroof Petercam		HKD		10.352,61			0,01%
Banque Degroof Petercam interests		USD		23,32			0,00%
Intérêts sur CC		AUD		68,22			0,00%
Intérêts sur CC		HKD		10,14			0,00%
Intérêts sur CC		SGD		16,94			0,00%
Banque Degroof Petercam		SGD		11.202,58			0,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				83.150,63			0,11%
Total - Dépôts et Liquidités				83.150,63			0,11%
Créances et dettes diverses				4.035,33			0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				73.392.046,51			100,00%

21.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
CANADA	51,71%
AUSTRALIE	28,51%
HONGKONG	6,23%
SINGAPOUR	5,40%
ISRAËL	3,69%
CAÏMANES	2,48%
NOUVELLE-ZELANDE	1,20%
BERMUDES	0,47%
IRLANDE	0,31%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	29,17%
IT & INTERNET	8,92%
PETROLE & DERIVES	7,90%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,38%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,38%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	5,65%
SOURCES D'ENERGIE	4,53%
TRANSPORT & CIRCULATION	4,06%
DISTRIBUTION	3,36%
IMMOBILIER	3,24%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	3,10%
BIOTECHNOLOGIE	2,09%
SERVICES DIVERS	2,02%
TELECOMMUNICATIONS	1,34%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,30%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,04%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,02%
METAUX NON-FERREUX	0,93%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,92%
AGRICULTURE & PECHE	0,54%
TRANSPORTS AERIENS	0,53%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,52%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,48%
DIFFUSION & EDITION	0,41%
PHOTO & OPTIQUE	0,41%
VEHICULES ROUTIERS	0,41%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,33%
DIVERS	0,32%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,26%
LOISIRS & TOURISME	0,25%
PRODUITS CHIMIQUES	0,21%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,21%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,21%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,20%
BOISSONS & TABACS	0,13%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,12%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,11%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	5.627.481,40	4.673.911,56	10.301.392,96
Ventes	12.957.199,61	3.617.654,06	16.574.853,67
Total 1	18.584.681,01	8.291.565,62	26.876.246,63
Souscriptions	4.453.915,16	4.687.128,71	9.141.043,87
Remboursements	10.399.510,56	4.493.563,48	14.893.074,04
Total 2	14.853.425,72	9.180.692,19	24.034.117,91
Moyenne de référence de l'actif net total	65.652.946,40	70.468.479,26	68.073.870,03
Taux de rotation	5,68%	-1,26%	4,18%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

21.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	47.728,11	2.040,25	46.200,31	1.012,45	36.809,50	10.403,25	0,00	10.102,65	300,60
B (Cap)	2.591,00	4.815,00	38.738,03	1.535,00	13.847,00	26.426,03	4.640,00	3.891,00	27.175,03
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	66.912,00	42.996,00	245.674,20	8.742,00	92.333,00	162.083,20	14.749,80	29.997,00	146.836,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	3.462,00	3.913,30	14.190,00	0,00	8.128,00	6.062,00	0,00	2.411,00	3.651,00
P (Cap)	9,00	0,00	26,00	0,00	0,00	26,00	58,00	10,00	74,00
TOTAL			344.828,54			205.000,48			178.036,63

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	8.050.004,37	322.252,48	163.385,20	5.559.913,64	0,00	1.618.847,36
B (Cap)	460.455,24	873.405,43	269.961,30	2.341.508,68	867.821,10	720.113,47
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	24.544.817,88	15.869.688,57	3.144.363,89	32.454.521,83	5.885.429,08	11.726.085,15
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	644.159,88	691.569,62	0,00	1.455.850,44	0,00	437.619,46
P (Cap)	342.865,17	0,00	0,00	0,00	2.387.793,69	390.408,60
TOTAL	34.042.302,54	17.756.916,10	3.577.710,39	41.811.794,59	9.141.043,87	14.893.074,04

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	103.516.084,71	154,5	68.991.322,40	158,64	73.392.046,51	180,87
B (Cap)		171,02		180,89		209,36
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		351,53		373,01		433,17
I		0		0		0
J (Cap)		0		0		0
M (Dis)		0		0		0
N (Cap)		173,68		184,25		213,97
P (Cap)	35.600,6	37.874,18	44.092,47			
TOTAL	103.516.084,71		68.991.322,40		73.392.046,51	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

21.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

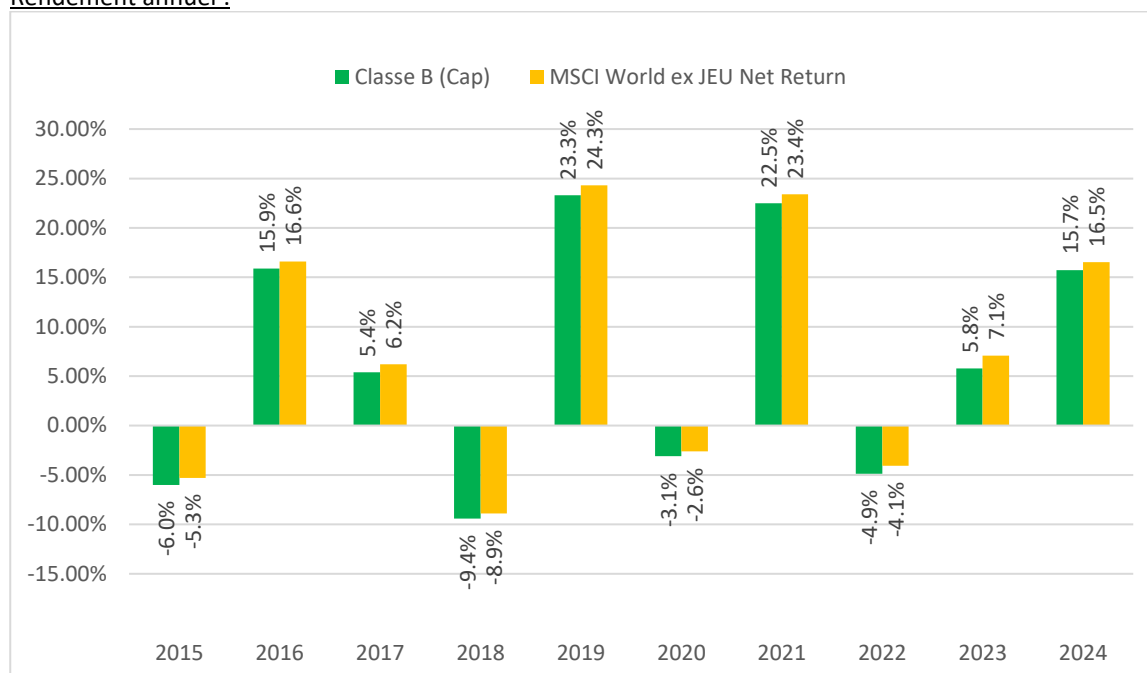
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World ex JEU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World ex JEU Net Return	16,53 % (en EUR)	6,18 % (en EUR)	7,54 % (en EUR)	6,68 % (en EUR)	28/03/2001	7,09 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,91 % (en EUR)	5,24 % (en EUR)	6,73 % (en EUR)		09/11/2016	6,87 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,74 % (en EUR)	5,20 % (en EUR)	6,68 % (en EUR)	5,90 % (en EUR)	28/03/2001	6,21 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	16,13 % (en EUR)	5,55 % (en EUR)	7,03 % (en EUR)	6,19 % (en EUR)	26/12/2007	5,04 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	16,13 % (en EUR)	5,54 % (en EUR)	7,02 % (en EUR)		29/12/2017	6,73 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	16,42 % (en EUR)	5,82 % (en EUR)	7,31 % (en EUR)		28/03/2018	8,58 % (en EUR)

21.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289164723:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe B (Cap) - BE6278413883:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe F (Cap) - BE0947574787:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe N (Cap) - BE6299342657:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe P (Cap) - BE6249814078:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 27,21% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

21.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

21.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,51 EUR
2018	classe A 3,90 EUR classe M 4,35 EUR
2019	classe A 3,39 EUR
2021	classe A 3,99 EUR
2022	classe A 4,52 EUR
2023	classe A 2,70 EUR

21.11.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

21.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

22.1. RAPPORT DE GESTION

22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

22.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit au moins 50% en actions (sans limitation sectorielle) cotées dans les pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le fonds maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

22.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après un premier semestre volatil qui s'est avéré problématique pour les titres « value » en chiffres relatifs (surtout en janvier et en juin par rapport au marché, les titres à forte croissance et de bonne qualité ayant surperformé dans les secteurs des technologies et du luxe) ; le second semestre a été plus favorable aux titres « value », ces derniers continuant à afficher de bonnes performances tandis que les titres favorisés du marché dans les secteurs des technologies et du luxe ont été impactés par des prises de bénéfices et un environnement moins favorable. Au cours des six derniers mois, le fonds est parvenu à afficher des performances supérieures à son indice de référence.

Au cours du dernier semestre, la stratégie a surtout profité de son allocation sectorielle grâce à sa sous-pondération dans les technologies et les biens de consommation discrétionnaire, et à sa surpondération relative dans les services de communication et bancaires. En chiffres absolus, les secteurs qui ont affiché les meilleures performances sont l'industrie, les services financiers et la santé, tandis que l'énergie, les technologies et les biens de consommation de base ont été les secteurs les plus préjudiciables. The stock selection was mostly beneficial in the industrials thanks to the strong performance of Siemens Energy, Saint-Gobain, or Siemens. Dans le secteur bancaire, la surpondération des banques italiennes telles que Banco BPM et Unicredit a été la plus bénéfique, les fusions et acquisitions ayant insufflé le marché. À noter également les bonnes performances du détaillant en ligne Zalando. Les meilleurs contributeurs, chacun séparément, ont été Siemens Energy, SAP, Deutsche Telekom, UCB, Siemens, Unicredit, Banco BPM et la société de portefeuille de distribution Prosus, tandis que STM, TotalEnergies, Scor, LVMH, ABInbev, Infineon et Mercedes figuraient en tête des contributeurs les plus préjudiciables. D'une manière générale, l'exposition aux thèmes de la transition énergétique (par exemple avec Siemens Energy ou Saint-Gobain) et de l'électrification (Prysmian) continue d'être favorable.

Sur l'ensemble de l'année, le fonds a affiché des performances inférieures à l'indice de référence, la sous-performance au premier semestre ayant été trop importante pour être surmontée. Par rapport à l'indice de référence, l'allocation (sous-pondération des biens de consommation discrétionnaire, des technologies ; surpondération des services financiers et de communication) a apporté une contribution positive. Toutefois, la sélection des titres dans les technologies (absence d'ASML et d'ASMI et investissement dans STM et Infineon à la place) a été la plus onéreuse. La sélection des titres dans le secteur des services publics a également été préjudiciable, RWE, Iberdrola et Acciona ayant coûté cher. Dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, Puma et SeB ont été les titres les plus préjudiciables.

Au cours de l'année, le fonds a maintenu une exposition sectorielle équilibrée en adoptant le « value tilting » et une position défensive. Nous avons légèrement surpondéré les soins de santé et les services publics, de communication et financiers, et sous-pondéré les technologies de l'information, les biens de consommation discrétionnaire, l'industrie et les matériaux. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, la légère surpondération de l'énergie a été préjudiciable, tandis qu'à l'égard des secteurs défensifs, la surpondération des soins de santé s'est également avérée onéreuse.

22.1.6. Politique future

Les titres « value » devraient continuer à bénéficier d'une valorisation relative peu élevée ainsi que d'une croissance et d'une dynamique des bénéfices relativement bonnes. Nous poursuivrons notre mise en œuvre de la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les titres relativement plus coûteux au sein de secteurs par des

titres moins onéreux, en évitant les titres de valeur piégés, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées en termes d'ESG. Nous sommes très attentifs à la qualité du bilan et à l'effet de levier, car la dynamique économique pourrait rester faible. Les fonds conserveront une répartition sectorielle diversifiée et relativement neutre, bien qu'ils commencent l'année avec une légère surpondération des secteurs défensifs (services publics, soins de santé, produits de première nécessité) et des secteurs « value tilt » (services financiers, immobilier). Les secteurs cycliques (industrie, matériaux, biens de consommation discrétionnaire, énergie) seront sous-pondérés dans un premier temps.

22.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

22.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		18.948.790,67	38.301.056,85
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	18.854.306,74	37.392.761,00
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	18.854.306,74	37.392.761,00
a.	Actions	18.854.306,74	37.392.761,00
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-100.088,94	-231.367,11
A.	Créances		
B.	Dettes	-100.088,94	-231.367,11
a.	Montants à payer (-)	-65,50	-29.557,18
e.	Autres (-)	-100.023,44	-201.809,93
V.	Dépôts et liquidités	194.572,87	1.139.662,96
A.	Avoirs bancaires à vue	194.572,87	1.139.662,96
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		18.948.790,67	38.301.056,85
A.	Capital	92.796.521,10	111.641.977,57
B.	Participations au résultat	-1.700.134,99	-48.499.271,63
C.	Résultat reporté	-73.774.493,68	-76.694.982,24
D.	Résultat de l'exercice	1.626.898,24	51.853.333,15

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

22.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		1.310.781,92	43.968.519,65
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.312.693,49	43.968.486,62
a.	Actions	1.312.693,49	43.968.486,62
	Gain réalisé	6.735.787,92	67.024.272,56
	Perte réalisée	-2.351.810,74	-20.693.507,80
	Gain/Perte non-réalisé	-3.071.283,69	-2.362.278,14
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-1.911,57	33,03
b.	Autres positions et opérations de change	-1.911,57	33,03
iv.	Autres	-1.911,57	33,03
	Gain /Perte réalisée	-1.911,57	33,03
II.	Produits et charges des placements	963.399,29	10.880.893,21
A.	Dividendes	1.064.492,19	11.607.997,61
B.	Intérêts (+/-)	18.395,13	102.786,54
b.	Dépôts et liquidités	18.395,13	102.786,54
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.146,29	-23.111,53
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-112.350,94	-806.779,41
	D'origine belge	-35.268,00	-123.978,00
	D'origine étrangère	-77.082,94	-682.801,41
F.	Autres produits provenant des placements	9,20	
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-647.282,97	-2.996.079,71
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-258.085,15	-1.664.697,02
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-4.763,11	-113.328,94
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-334.797,87	-1.090.446,53
a.	Gestion financière	-323.701,10	-968.228,67
	Classe A (Dis)	-6.741,90	-7.715,97
	Classe B (Cap)	-246.864,87	-446.685,24
	Classe F (Cap)	-43.594,14	-311.924,59
	Classe J (Cap)		-146.670,40
	Classe L (Cap)	-3.165,92	-3.114,97
	Classe M (Dis)	-7.086,41	-17.185,96
	Classe N (Cap)	-13.331,18	-32.084,43
	Classe W (Cap)	-2.916,68	-2.847,11
b.	Gestion administrative et comptable	-11.096,77	-122.217,86
E.	Frais administratifs (-)	-20.819,26	-35.286,14
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-58,68	-2.784,27
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	121,89	-159,92
H.	Services et biens divers (-)	-12.726,89	-34.475,26
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-12.280,71	-29.458,38
	Classe A (Dis)	-375,97	-648,18
	Classe B (Cap)	-10.384,83	-17.023,99
	Classe F (Cap)	-426,81	-999,15
	Classe L (Cap)	-16,61	-3,20
	Classe M (Dis)	-281,06	-2.326,50
	Classe N (Cap)	-750,52	-3.458,89
	Classe P (Cap)		-4.989,37
	Classe W (Cap)	-44,91	-9,10
K.	Autres charges (-)	-3.873,19	-25.443,25
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		316.116,32	7.884.813,50
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le	1.626.898,24	51.853.333,15

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
résultat		
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	1.626.898,24	51.853.333,15

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-73.847.730,43	-73.340.920,72
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-73.774.493,68	-76.694.982,24
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.626.898,24	51.853.333,15
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.700.134,99	-48.499.271,63
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	73.959.587,05	73.774.493,68
IV.	(Distribution des dividendes)	-111.856,62	-433.572,96

22.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	1.250	EUR	190,50	238.125,00		1,26%	1,26%
AGEAS SA NV	6.000	EUR	46,90	281.400,00		1,49%	1,49%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.000	EUR	48,25	193.000,00		1,02%	1,02%
DIETEREN GROUP	900	EUR	160,70	144.630,00		0,77%	0,76%
SYENSQO	2.000	EUR	70,56	141.120,00		0,75%	0,74%
UCB	1.800	EUR	192,20	345.960,00		1,83%	1,83%
				1.344.235,00		7,13%	7,09%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.500	EUR	236,80	355.200,00		1,88%	1,87%
COMMERZBANK AG	15.000	EUR	15,72	235.875,00		1,25%	1,24%
CONTINENTAL	2.600	EUR	64,82	168.532,00		0,89%	0,89%
DEUTSCHE BANK-NOM-	25.000	EUR	16,64	416.000,00		2,21%	2,20%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	20.000	EUR	28,89	577.800,00		3,06%	3,05%
DIF PORSCHE AKTIEN	3.000	EUR	58,42	175.260,00		0,93%	0,92%
EVONIK INDUSTRIES AG	5.000	EUR	16,73	83.650,00		0,44%	0,44%
FRESENIUS SE CO	9.000	EUR	33,54	301.860,00		1,60%	1,59%
HEIDELBERG MATERIALS	2.300	EUR	119,30	274.390,00		1,46%	1,45%
HENKEL	4.400	EUR	84,70	372.680,00		1,98%	1,97%
INFINEON	5.500	EUR	31,40	172.700,00		0,92%	0,91%
KION GROUP AG	5.000	EUR	31,86	159.300,00		0,84%	0,84%
MERCK	1.900	EUR	139,90	265.810,00		1,41%	1,40%
PUMA	3.500	EUR	44,36	155.260,00		0,82%	0,82%
RWE AG A	12.000	EUR	28,83	345.960,00		1,83%	1,83%
SAP SE	4.000	EUR	236,30	945.200,00		5,01%	4,99%
SIEMENS-NOM-	2.800	EUR	188,56	527.968,00		2,80%	2,79%
ZALANDO	7.000	EUR	32,39	226.730,00		1,20%	1,20%
				5.760.175,00		30,55%	30,40%
Espagne							
ACCIONA SA	1.300	EUR	108,70	141.310,00		0,75%	0,75%
ACS	5.000	EUR	48,44	242.200,00		1,28%	1,28%
BANCO SANTANDER	100.000	EUR	4,46	446.450,00		2,37%	2,36%
CELLNEX TELECOM	7.000	EUR	30,51	213.570,00		1,13%	1,13%
ENAGAS	10.000	EUR	11,78	117.800,00		0,62%	0,62%
				1.161.330,00		6,16%	6,13%
Finlande							
NOKIA-A-NEW	60.000	EUR	4,27	256.470,00		1,36%	1,35%
STORA ENSO-R-	18.000	EUR	9,72	174.924,00		0,93%	0,92%
				431.394,00		2,29%	2,28%
France							
ACCOR	5.000	EUR	47,04	235.200,00		1,25%	1,24%
ALSTOM	9.000	EUR	21,56	194.040,00		1,03%	1,02%
ALTEN SA	1.900	EUR	79,05	150.195,00		0,80%	0,79%
ARKEMA	1.800	EUR	73,55	132.390,00		0,70%	0,70%
BNP	5.000	EUR	59,22	296.100,00		1,57%	1,56%
CARREFOUR SA	18.000	EUR	13,73	247.140,00		1,31%	1,30%
COVIVIO	1.000	EUR	48,76	48.760,00		0,26%	0,26%
CREDIT AGRICOLE	20.000	EUR	13,29	265.800,00		1,41%	1,40%
EIFFAGE	1.600	EUR	84,72	135.552,00		0,72%	0,72%
ELIS	8.000	EUR	18,90	151.200,00		0,80%	0,80%
ENGIE	27.000	EUR	15,31	413.370,00		2,19%	2,18%
KERING	1.650	EUR	238,25	393.112,50		2,09%	2,07%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PERNOD-RICARD	2.300	EUR	109,00	250.700,00		1,33%	1,32%
REXEL	9.000	EUR	24,60	221.400,00		1,17%	1,17%
SAINT-GOBAIN	5.000	EUR	85,70	428.500,00		2,27%	2,26%
SANOFI	6.000	EUR	93,74	562.440,00		2,98%	2,97%
SCOR	11.000	EUR	23,64	260.040,00		1,38%	1,37%
SEB SA	1.900	EUR	87,50	166.250,00		0,88%	0,88%
SOCGEN-A-	12.000	EUR	27,16	325.920,00		1,73%	1,72%
SOITEC REGROUPEMENT	2.300	EUR	87,15	200.445,00		1,06%	1,06%
TOTALENERGIES SE	8.500	EUR	53,37	453.645,00		2,41%	2,39%
UNIBAIL RODAMCO WEST	2.000	EUR	72,72	145.440,00		0,77%	0,77%
				5.677.639,50		30,11%	29,96%
Irlande							
AIB GROUP PLC	30.000	EUR	5,33	159.900,00		0,85%	0,84%
KERRY	2.000	EUR	93,25	186.500,00		0,99%	0,98%
RYANAIR HLDGS	9.000	EUR	19,07	171.585,00		0,91%	0,91%
				517.985,00		2,75%	2,73%
Italie							
BANCO BPM S.P.A.	35.000	EUR	7,81	273.420,00		1,45%	1,44%
ENI SPA	5.000	EUR	13,09	65.450,00		0,35%	0,35%
LEONARDO S.P.A.	13.000	EUR	25,93	337.090,00		1,79%	1,78%
PRYSMIAN SPA	6.000	EUR	61,66	369.960,00		1,96%	1,95%
UNICREDIT SPA	11.000	EUR	38,52	423.775,00		2,25%	2,24%
UNIPOL GRUPPO FIN	21.000	EUR	12,03	252.630,00		1,34%	1,33%
				1.722.325,00		9,13%	9,09%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	13.000	EUR	14,89	193.570,00		1,03%	1,02%
AERCAP HOLDINGS NV	2.000	USD	95,70	184.838,24		0,98%	0,98%
ASR	7.000	EUR	45,78	320.460,00		1,70%	1,69%
JDE PEETS	12.000	EUR	16,53	198.360,00		1,05%	1,05%
NN GROUP NV	7.000	EUR	42,07	294.490,00		1,56%	1,55%
PROSUS NV	10.000	EUR	38,35	383.500,00		2,03%	2,02%
STMICROELECTRONICS	18.000	EUR	24,01	432.180,00		2,29%	2,28%
				2.007.398,24		10,65%	10,59%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	75.000	EUR	3,09	231.825,00		1,23%	1,22%
				231.825,00		1,23%	1,22%
<u>Total - Actions</u>				<u>18.854.306,74</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,50%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				18.854.306,74		100,00%	99,50%
Total - portefeuille				18.854.306,74		100,00%	99,50%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		236,60			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		0,99			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		192.957,90			1,02%
Intérêts sur CC		GBP		7,11			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		1.367,40			0,01%
Banque Degroof Petercam interests		USD		2,87			0,00%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				194.572,87			1,03%
Total - Dépôts et Liquidités				194.572,87			1,03%
Créances et dettes diverses				-100.088,94			-0,53%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				18.948.790,67			100,00%

22.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ALLEMAGNE	30,55%
FRANCE	30,11%
PAYS-BAS	10,65%
ITALIE	9,13%
BELGIQUE	7,13%
ESPAGNE	6,16%
IRLANDE	2,75%
FINLANDE	2,29%
PORTUGAL	1,23%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	15,27%
IT & INTERNET	7,84%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,83%
TELECOMMUNICATIONS	7,52%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	7,47%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	6,48%
SOURCES D'ENERGIE	5,88%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,71%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,27%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,91%
DISTRIBUTION	3,40%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,86%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	2,80%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,77%
PETROLE & DERIVES	2,75%
BOISSONS & TABACS	2,35%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,20%
VEHICULES ROUTIERS	1,70%
LOISIRS & TOURISME	1,25%
PRODUITS CHIMIQUES	1,15%
IMMOBILIER	1,03%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,99%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,93%
TRANSPORTS AERIENS	0,91%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,89%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,84%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	30.293.352,03	18.015.175,42	48.308.527,45
Ventes	44.209.842,56	23.949.832,64	68.159.675,20
Total 1	74.503.194,59	41.965.008,06	116.468.202,65
Souscriptions	25.315,86	80.705,72	106.021,58
Remboursements	14.973.537,18	6.082.711,53	21.056.248,71
Total 2	14.998.853,04	6.163.417,25	21.162.270,29
Moyenne de référence de l'actif net total	28.801.916,46	20.561.608,30	24.659.247,88
Taux de rotation	206,60%	174,12%	386,49%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

22.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	1.250,03	2.859,00	3.447,74	1.320,00	113,77	4.653,97	583,00	2.320,00	2.916,97
B (Cap)	25.251,27	33.046,00	299.547,28	1.269,31	158.422,02	142.394,57	6,43	45.182,88	97.218,12
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	577.164,85	370.640,53	406.393,00	44.884,61	371.865,08	79.412,53	39,00	56.682,00	22.769,53
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	161,00	3.197,00	0,00	49,00	7.502,18	0,00	0,00	0,00	0,00
L (Cap)	0,00	50,00	1.160,00	0,00	90,00	1.070,00	0,00	30,00	1.040,00
M (Dis)	13.099,45	22.350,19	19.868,42	3.894,71	5.463,89	18.299,25	0,00	15.872,20	2.427,05
N (Cap)	500,00	27.850,67	36.678,97	670,00	15.189,05	22.159,93	0,00	14.868,05	7.291,88
P (Cap)	2.233,94	393,94		0,00	0,00		0,00	144,00	
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	225,07	54,33	2.470,11	566,62	205,94	2.830,79	162,52	590,56	2.402,75
TOTAL			769.565,53			270.821,04			136.066,30

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	151.232,98	314.343,06	152.345,72	13.128,03	76.034,86	292.936,65
B (Cap)	3.123.038,30	3.723.986,29	153.169,79	19.528.586,57	907,10	6.035.191,56
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	75.709.416,54	42.962.360,01	5.601.675,82	46.986.174,24	5.595,01	7.900.170,43
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	4.352.987,84	87.954.760,93	1.493.210,18	229.771.125,70	0,00	0,00
L (Cap)	0,00	5.147,00	0,00	10.503,90	0,00	3.786,00
M (Dis)	1.453.566,58	2.359.768,94	462.920,58	657.850,58	0,00	2.084.058,16
N (Cap)	56.050,00	3.223.138,03	85.411,60	1.945.429,22	0,00	2.091.975,92
P (Cap)	34.220.049,68	5.635.530,24	0,00	0,00	0,00	2.562.112,39
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	25.123,05	6.496,69	73.030,51	26.917,71	23.484,61	86.017,60
TOTAL	119.091.464,97	146.185.531,19	8.021.764,20	298.939.715,95	106.021,58	21.056.248,71

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		104,95		122,69		127,62
B (Cap)		111,18		130,07		137,84
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		115,67		136,51		145,9
I		0		0		0
J (Cap)		0		0		0
L (Cap)	481.545.764,97	102,27	35.748.069,92	118,76	18.948.790,67	124,92
M (Dis)		107,22		126,39		132,62
N (Cap)		114,41		134,88		144,13
P (Cap)						
V (Dis)		0		0		0
W (Cap)		115,94		136,81		146,23
TOTAL	481.545.764,97		35.748.069,92		18.948.790,67	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

22.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

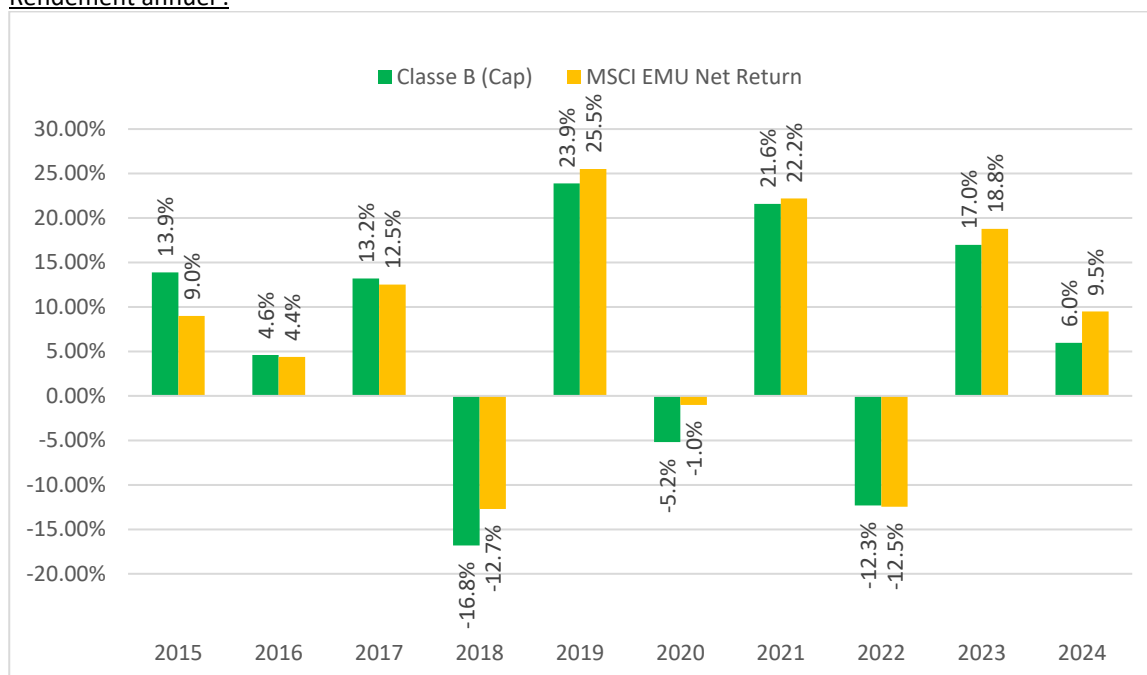
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	9,48 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)	6,60 % (en EUR)	6,87 % (en EUR)	13/02/2002	4,62 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	5,95 % (en EUR)	2,79 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)		30/12/2016	4,83 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	5,97 % (en EUR)	2,83 % (en EUR)	4,62 % (en EUR)	5,70 % (en EUR)	13/02/2002	4,53 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,88 % (en EUR)	3,72 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)	6,25 % (en EUR)	20/12/2007	2,79 % (en EUR)

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	5,19 % (en EUR)	2,07 % (en EUR)	3,97 % (en EUR)	5,08 % (en EUR)	22/12/2005	2,73 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	6,87 % (en EUR)	3,65 % (en EUR)	5,22 % (en EUR)		29/12/2017	4,28 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,86 % (en EUR)	3,66 % (en EUR)	5,35 % (en EUR)		29/12/2017	4,38 % (en EUR)

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	6,89 % (en EUR)	3,72 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)		13/12/2016	5,79 % (en EUR)

22.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289166744:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe B (Cap) - BE0948777207:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe F (Cap) - BE0948779229:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe L (Cap) - BE0948778213:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe M (Dis) - BE6299524536:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,13 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe N (Cap) - BE6299525541:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,11 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Classe W (Cap) - BE6289169771:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,13 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 44,19% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

22.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,21 EUR
2018	-
2019	classe A 1,66 EUR classe M 2,16 EUR
2021	classe A 1,47 EUR classe M 1,49 EUR
2023	classe A 2,40 EUR classe M 2,47 EUR

22.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

22.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300LYYMKI20J23E13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	99.66%	97.63%	99.5%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> .



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP AG	Information et communication	4.99	Allemagne
DEUTSCHE TELEKOM (NOM)	Information et communication	3.05	Allemagne
SANOFI	Industrie manufacturière	2.97	France
SIEMENS (NOM)	Industrie manufacturière	2.79	Allemagne
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	2.39	France
BANCO SANTANDER SA	Activités financières et d'assurance	2.36	Espagne
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	2.28	France
SAINT-GOBAIN	Industrie manufacturière	2.26	France
UNICREDIT SPA	Activités financières et d'assurance	2.24	Italie
DEUTSCHE BANK (NOM)	Activités financières et d'assurance	2.20	Allemagne
ENGIE	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.18	France
KERING SA	Industrie manufacturière	2.07	France
PROSUS NV	Information et communication	2.02	Pays-Bas
HENKEL AG	Industrie manufacturière	1.97	Allemagne
PRYSMIAN	Industrie manufacturière	1.95	Italie



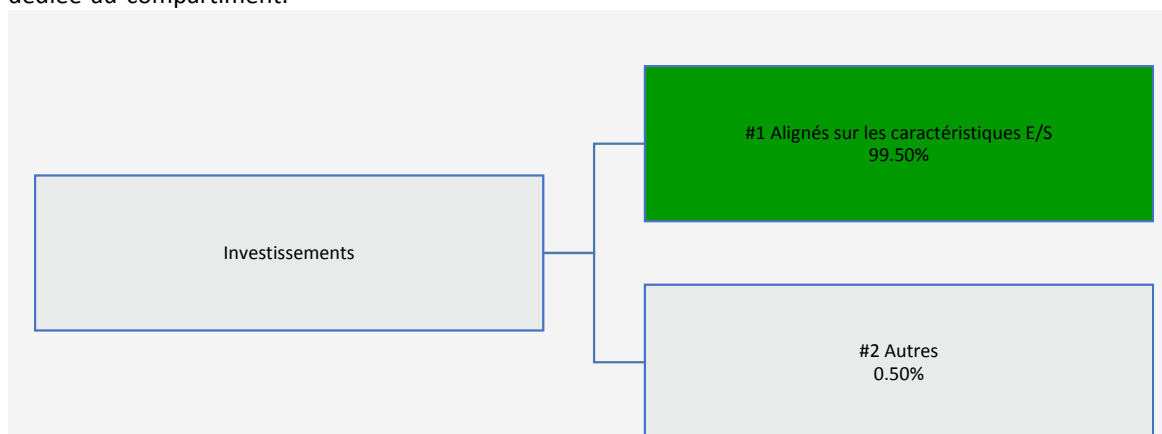
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.5 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	13.83
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	7.44
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.20
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.14
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.85
Information et communication	Édition	4.99
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	4.77
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.68
Information et communication	Télécommunications	4.18
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.11
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.83
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	2.80
Construction	Génie civil	2.53
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.50
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	2.39
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.34
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2.26
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.20
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.03
Information et communication	Services d'information	2.02
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.51
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.45
Hébergement et restauration	Hébergement	1.24
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.17
Activités immobilières	Activités immobilières	1.02
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.98
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.92
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.92
Transports et entreposage	Transports aériens	0.91

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.89
Autres activités de services	Autres services personnels	0.80
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.76
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.75
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.74
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.35
Liquidités	Liquidités	0.50



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

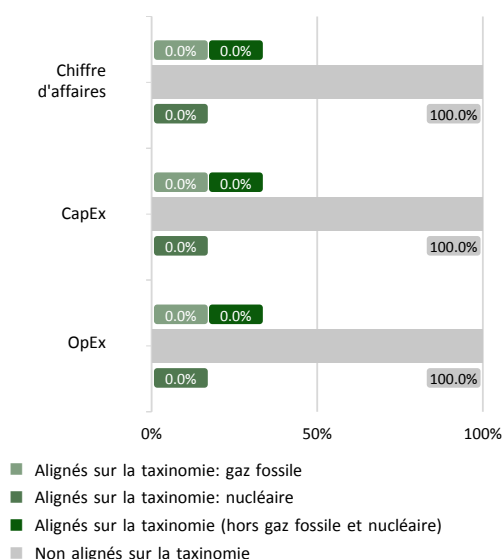
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

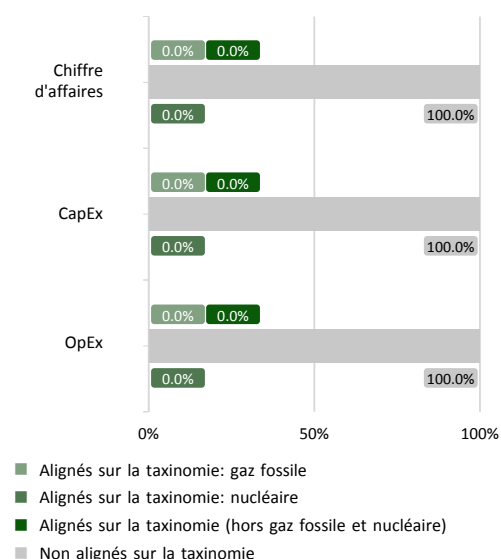
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé 0.50 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

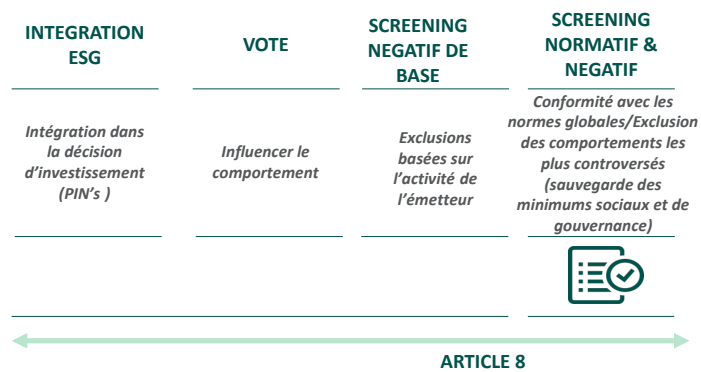
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

23.1. RAPPORT DE GESTION

23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

23.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

23.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les actions américaines se sont fortement redressées en 2024, affichant des rendements à deux chiffres pour la deuxième année consécutive. Un nombre limité d'entreprises (les Sept Magnifiques) ont contribué à ces rendements, bien que d'autres sociétés ont connu un rebond à la fin de l'année. Néanmoins, les meilleurs rendements étant réalisés par les sociétés en croissance à forte capitalisation alors que le fonds privilégie, à la base, les entreprises à fort potentiel de moyenne capitalisation, la performance du fonds s'est vue impactée.

Les meilleures performances ont été enregistrées dans les secteurs de la finance, de l'énergie et de l'industrie, tandis que les technologies de l'information, mais aussi les services de communication et les biens de consommation discrétionnaire ont pénalisé les résultats.

Dans le secteur financier, le fonds a profité de sa surpondération de Synchrony Financial, Bank of New York Mellon et Hartford Financial Services. Le secteur de l'énergie a été soutenu par notre sous-pondération dans Baker Hughes, tandis que notre surpondération dans Vertiv Holdings a été bénéfique.

En revanche, les technologies de l'information ont pâti de notre sous-pondération des géants Nvidia et Broadcom. Les services de communication ont été affectés par notre surpondération de Comcast et notre sous-pondération de Meta. Le secteur des biens de consommation discrétionnaire a sous-performé en raison de notre sous-pondération du géant Tesla.

23.1.6. Politique future

Nous poursuivrons notre mise en œuvre de la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les titres relativement plus coûteux (au sein de secteurs) par des titres moins onéreux, en évitant les titres de valeur piégés, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées en matière d'ESG. Les fonds conserveront une allocation diversifiée et proche de la neutralité au niveau sectoriel.

23.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

23.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		17.471.899,95	450.919.069,06
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	17.086.656,00	448.103.104,80
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	17.086.656,00	448.103.104,80
a.	Actions	17.086.656,00	448.103.104,80
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-73.645,51	-49.051,09
A.	Créances	16.280,14	622.616,78
a.	Montants à recevoir	1.450,83	251.557,62
d.	Autres	14.829,31	371.059,16
B.	Dettes	-89.925,65	-671.667,87
a.	Montants à payer (-)	-224,98	-25.933,95
e.	Autres (-)	-89.700,67	-645.733,92
V.	Dépôts et liquidités	458.889,46	2.865.015,35
A.	Avoirs bancaires à vue	458.889,46	2.865.015,35
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		17.471.899,95	450.919.069,06
A.	Capital	86.961.595,27	486.860.573,91
B.	Participations au résultat	-63.597.035,21	364.323,96
C.	Résultat reporté	-35.941.504,85	-66.756.308,75
D.	Résultat de l'exercice	30.048.844,74	30.450.479,94

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

23.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		28.688.575,36	25.527.316,29
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	28.382.503,66	26.462.789,99
a.	Actions	28.382.503,66	26.462.789,99
	Gain réalisé	90.801.967,08	74.140.600,59
	Perte réalisée	-21.850.225,35	-79.505.831,53
	Gain/Perte non-réalisé	-40.569.238,07	31.828.020,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	306.071,70	-935.473,70
b.	Autres positions et opérations de change	306.071,70	-935.473,70
iv.	Autres	306.071,70	-935.473,70
	Gain /Perte réalisée	306.071,70	-935.473,70
II.	Produits et charges des placements	3.339.702,92	9.730.741,76
A.	Dividendes	3.722.036,22	11.097.641,02
B.	Intérêts (+/-)	187.179,32	428.678,29
b.	Dépôts et liquidités	187.179,32	428.678,29
	Intérêts d'emprunts (-)	-64.070,89	-136.433,98
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-505.441,73	-1.660.133,69
	D'origine étrangère	-505.441,73	-1.660.133,69
F.	Autres produits provenant des placements		990,12
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.979.433,54	-4.807.578,11
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-792.806,53	-1.906.778,99
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-72.288,96	-216.799,00
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.050.746,10	-2.514.209,49
a.	Gestion financière	-957.865,38	-2.354.869,77
	Classe A (Dis)	-5.386,01	-4.781,32
	Classe B (Cap)	-152.253,29	-239.991,66
	Classe B USD (Cap)	-42.364,00	-43.030,66
	Classe F (Cap)	-16.284,86	-308.885,32
	Classe J (Cap)	-718.260,36	-1.703.703,29
	Classe L (Cap)	-1.359,66	-2.420,83
	Classe L USD (Cap)		-234,55
	Classe M (Dis)		-90,18
	Classe N (Cap)	-12.182,28	-24.589,53
	Classe W (Cap)	-9.275,27	-24.656,69
	Classe N USD (Dis)	-499,65	-2.485,74
b.	Gestion administrative et comptable	-92.880,72	-260.734,14
c.	Rémunération commerciale		101.394,42
E.	Frais administratifs (-)	-13.922,01	-73.638,03
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-226,01	-3.966,31
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-42,18	-383,58
H.	Services et biens divers (-)	-20.202,63	-28.528,69
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-14.331,41	-20.148,15
	Classe A (Dis)	-453,75	-340,65
	Classe B (Cap)	-7.792,29	-8.295,07
	Classe B USD (Cap)	-2.206,28	-2.058,19
	Classe F (Cap)	-395,35	-559,24
	Classe J (Cap)	-1.622,74	-4.460,82
	Classe L (Cap)	-11,78	-1,02
	Classe M (Dis)		-0,03
	Classe N (Cap)	-1.457,46	-3.168,67
	Classe P (Cap)	-211,84	-954,48
	Classe W (Cap)	-179,92	-28,36
	Classe N USD (Cap)		-281,62

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
K.	Autres charges (-)	-14.867,71	-43.125,87
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.360.269,38	4.923.163,65
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	30.048.844,74	30.450.479,94
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	30.048.844,74	30.450.479,94

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-69.489.695,32	-35.941.504,85
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-35.941.504,85	-66.756.308,75
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	30.048.844,74	30.450.479,94
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-63.597.035,21	364.323,96
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	69.650.518,93	35.941.504,85
IV.	(Distribution des dividendes)	-160.823,61	

23.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
EVEREST GROUP LTD	400	USD	362,46	140.013,52		0,82%	0,80%
				140.013,52		0,82%	0,80%
Irlande							
CRH	1.500	GBP	74,14	134.506,53		0,79%	0,77%
MEDTRONIC PLC	3.000	USD	79,88	231.424,43		1,35%	1,32%
TE CONNECTIVITY PLC	1.300	USD	142,97	179.489,14		1,05%	1,03%
				545.420,10		3,19%	3,12%
Jersey							
APTIV HOLDINGS LTD	2.900	USD	60,48	169.379,04		0,99%	0,97%
				169.379,04		0,99%	0,97%
États-Unis d'Amérique							
ADVANCED MICRO	2.000	USD	120,79	233.297,92		1,37%	1,34%
AMAZON.COM INC -A-	4.300	USD	219,39	911.035,25		5,33%	5,21%
ANALOG	1.000	USD	212,53	205.248,67		1,20%	1,17%
APPLIED MATERIALS	1.600	USD	162,63	251.287,30		1,47%	1,44%
ASPEN TECH INC	650	USD	249,63	156.696,76		0,92%	0,90%
ASSURANT	400	USD	213,22	82.364,08		0,48%	0,47%
ATT	14.500	USD	22,77	318.845,97		1,87%	1,82%
BAKER HUGHES-A	5.500	USD	41,02	217.875,42		1,28%	1,25%
BANK OF AMERICA	6.500	USD	43,95	275.881,22		1,61%	1,58%
BANK OF NY MELLON	4.000	USD	76,83	296.784,16		1,74%	1,70%
BEST BUY	2.500	USD	85,80	207.146,31		1,21%	1,19%
BIOGEN INC	1.300	USD	152,92	191.980,69		1,12%	1,10%
BRISTOL-MYERS	4.000	USD	56,56	218.483,82		1,28%	1,25%
CENTENE CORP	3.000	USD	60,58	175.509,42		1,03%	1,00%
CIGNA CORPORATION	1.000	USD	276,14	266.673,10		1,56%	1,53%
CISCO	5.000	USD	59,20	285.852,25		1,67%	1,64%
CITIGROUP INC	3.400	USD	70,39	231.121,20		1,35%	1,32%
COGNIZANT TECHNOLOGY	2.200	USD	76,90	163.380,01		0,96%	0,94%
COMCAST-A	9.800	USD	37,53	355.184,93		2,08%	2,03%
CONSOLIDATED EDISON	1.500	USD	89,23	129.256,40		0,76%	0,74%
CORNING	4.500	USD	47,52	206.508,93		1,21%	1,18%
CSX CORP	7.000	USD	32,27	218.145,82		1,28%	1,25%
D.R. HORTON	1.000	USD	139,82	135.026,56		0,79%	0,77%
DEERE	600	USD	423,70	245.504,59		1,44%	1,41%
DICK S SPORTING GOOD	900	USD	228,84	198.895,22		1,16%	1,14%
EMERSON ELECTRIC	2.000	USD	123,93	239.362,63		1,40%	1,37%
EXELON	3.500	USD	37,64	127.223,56		0,74%	0,73%
FIRST SOLAR INC	1.200	USD	176,24	204.237,57		1,20%	1,17%
GE AEROSPACE	1.500	USD	166,79	241.607,92		1,41%	1,38%
GENERAL MOTORS CO	3.800	USD	53,27	195.486,24		1,14%	1,12%
HALLIBURTON	7.000	USD	27,19	183.804,93		1,08%	1,05%
HOST HOTELS RESORTS	11.000	USD	17,52	186.112,99		1,09%	1,07%
INGERSOLL RAND	2.300	USD	90,46	200.925,16		1,18%	1,15%
INTL FLAVORS-FRAGR	1.400	USD	84,55	114.311,93		0,67%	0,65%
JABIL CIRCUIT	1.500	USD	143,90	208.450,02		1,22%	1,19%
JPMORGAN CHASE	1.500	USD	239,71	347.238,05		2,03%	1,99%
KENVUE INC	7.500	USD	21,35	154.635,44		0,91%	0,89%
KEURIG DR PEPPER	4.000	USD	32,12	124.075,33		0,73%	0,71%
KEYSIGHT TECH-WI	1.200	USD	160,63	186.147,75		1,09%	1,07%
KROGER CO	3.500	USD	61,15	206.687,59		1,21%	1,18%
MERCK AND CO INC	2.400	USD	99,48	230.566,88		1,35%	1,32%
METLIFE	2.000	USD	81,88	158.145,82		0,93%	0,91%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MICRON TECHNOLOGY	2.600	USD	84,16	211.314,34		1,24%	1,21%
MICROSOFT	2.300	USD	421,50	936.214,39		5,48%	5,36%
MOLSON COORS	2.700	USD	57,32	149.458,23		0,87%	0,86%
MONDELEZ INTL	2.500	USD	59,73	144.205,70		0,84%	0,83%
MORGAN STANLEY	3.000	USD	125,72	364.229,84		2,13%	2,08%
NETAPP INC	1.500	USD	116,04	168.092,71		0,98%	0,96%
NEWMONT CORPORATION	2.700	USD	37,22	97.048,77		0,57%	0,56%
NEWS CORP A	7.000	USD	27,55	186.204,73		1,09%	1,07%
OKTA INC	2.200	USD	78,80	167.416,71		0,98%	0,96%
ON SEMICONDUCTOR	3.300	USD	63,05	200.931,92		1,18%	1,15%
PFIZER	8.000	USD	26,53	204.963,79		1,20%	1,17%
PNC	1.000	USD	192,85	186.238,53		1,09%	1,07%
PROLOGIS	1.700	USD	105,70	173.529,70		1,02%	0,99%
PULTE GROUP INC	1.700	USD	108,90	178.783,20		1,05%	1,02%
QUALCOMM	1.700	USD	153,62	252.200,87		1,48%	1,44%
REGENERON PHARMA INC	200	USD	712,33	137.581,84		0,81%	0,79%
SALESFORCE INC	850	USD	334,33	274.437,95		1,61%	1,57%
SEMPRA ENERGY	1.800	USD	87,72	152.482,86		0,89%	0,87%
SYNCHRONY FINANCIAL	4.000	USD	65,00	251.086,43		1,47%	1,44%
THE KRAFT HEINZ	5.500	USD	30,71	163.114,44		0,95%	0,93%
TRIMBLE	2.000	USD	70,66	136.475,13		0,80%	0,78%
TWILIO-A	1.000	USD	108,08	104.374,70		0,61%	0,60%
UNITED THERAPEUTICS	500	USD	352,84	170.371,80		1,00%	0,98%
VALERO ENERGY	1.200	USD	122,59	142.064,70		0,83%	0,81%
VERIZON	9.000	USD	39,99	347.571,22		2,03%	1,99%
VERTV HOLDINGS	1.500	USD	113,61	164.572,67		0,96%	0,94%
WALT DISNEY	3.500	USD	111,35	376.364,08		2,20%	2,15%
WESTERN DIGITAL	4.000	USD	59,63	230.342,83		1,35%	1,32%
WORKDAY INC -A-	750	USD	258,02	186.881,46		1,09%	1,07%
XYLEM INC	1.500	USD	116,02	168.063,74		0,98%	0,96%
ZOOM COMMUNICATIONS	1.500	USD	81,61	118.218,25		0,69%	0,68%
				16.231.843,34		95,00%	92,90%
<u>Total - Actions</u>				<u>17.086.656,00</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,80%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				17.086.656,00		100,00%	97,80%
Total - portefeuille				17.086.656,00		100,00%	97,80%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		727,23			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		206.128,57			1,18%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		426,90			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		251.600,25			1,44%
Banque Degroof Petercam		CHF		6,51			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				458.889,46			2,63%
Total - Dépôts et Liquidités				458.889,46			2,63%
Créances et dettes diverses				-73.645,51			-0,42%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				17.471.899,95			100,00%

23.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	95,00%
IRLANDE	3,19%
JERSEY	0,99%
BERMUDES	0,82%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	10,34%
DISTRIBUTION	8,92%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,47%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,40%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,76%
TELECOMMUNICATIONS	6,58%
BANQUES	5,79%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,23%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,00%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,45%
SOURCES D'ENERGIE	3,38%
DIFFUSION & EDITION	3,29%
BIOTECHNOLOGIE	2,93%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,61%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,52%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,23%
VEHICULES ROUTIERS	2,14%
IMMOBILIER	2,10%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,08%
FINANCE	2,03%
PETROLE & DERIVES	1,91%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,28%
DIVERS	1,09%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,03%
BOISSONS & TABACS	0,87%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,57%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	117.759.366,03	28.743.597,36	146.502.963,39
Ventes	337.235.941,05	268.665.974,80	605.901.915,85
Total 1	454.995.307,08	297.409.572,16	752.404.879,24
Souscriptions	9.504.877,31	2.552.735,72	12.057.613,03
Remboursements	231.593.923,56	243.954.173,51	475.548.097,07
Total 2	241.098.800,87	246.506.909,23	487.605.710,10
Moyenne de référence de l'actif net total	322.793.627,07	92.556.571,98	207.046.036,53
Taux de rotation	66,26%	55,00%	127,89%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

23.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	381,21	1.405,21	1.713,27	243,00	115,00	1.841,27	387,58	12,00	2.216,85
B (Cap)	45.176,05	6.327,23	108.625,01	3.250,09	55.923,13	55.951,98	1.351,79	10.598,65	46.705,12
B USD (Cap)	808,61	5.105,00	18.186,61	0,00	3.124,67	15.061,94	0,00	1.964,33	13.097,61
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	37.165,12	15.526,08	26.683,02	561,35	25.749,38	1.495,00	0,00	720,00	775,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	246,00	2.661,00	11.868,95	530,00	3.536,00	8.862,95	210,00	9.072,95	
L (Cap)	13,86	4,00	68,86	0,00	37,86	31,00	0,00	5,00	26,00
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	825,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M USD (Dis)	0,00	1.285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	200,00	5.982,09	20.435,10	0,00	3.836,45	16.598,64	0,00	9.370,89	7.227,75
N USD (Cap)	1.000,00	4.027,66	2.184,57	400,00	706,00	1.878,57	0,00	1.878,57	0,00
P (Cap)	1.222,54	1.972,54	4.915,00	85,00	2.774,00	2.226,00	77,00	2.270,00	33,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	24.977,68	15.720,39	32.122,69	6.514,16	29.761,95	8.874,91	129,63	4.822,02	4.182,51
TOTAL			226.803,07			112.822,26			74.263,84

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	62.037,25	226.284,50	38.769,00	17.788,98	69.419,88	2.027,64
B (Cap)	7.668.565,46	1.069.832,13	535.811,13	9.158.901,51	259.841,88	1.954.146,08
B USD (Cap)	137.671,38	850.654,10	0,00	524.683,06	0,00	371.483,49
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	78.703.901,31	32.668.576,08	1.168.707,22	51.539.796,67	0,00	1.624.710,95
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	10.237.628,51	106.022.240,10	21.344.950,84	139.848.637,43	9.430.358,31	405.392.168,05
L (Cap)	26.412,20	7.504,20	0,00	70.680,26	0,00	10.280,10
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	53.897,48	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	135.180,75	0,00	38.948,00	0,00	0,00
M USD (Dis)	0,00	221.059,80	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	34.912,00	1.011.673,69	0,00	633.425,61	0,00	1.671.752,07
N USD (Cap)	177.140,00	707.391,52	0,00	0,00	0,00	349.808,99
P (Cap)	31.860.547,59	49.500.155,89	2.184.661,03	69.529.746,29	2.272.762,54	63.229.236,05
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	4.354.240,88	2.726.835,69	1.121.852,18	4.965.700,42	25.230,42	942.483,65
TOTAL	133.263.056,58	195.147.388,45	26.394.751,40	276.382.205,71	12.057.613,03	475.548.097,07

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		154,31		160,27		181,41
B (Cap)		160,82		169,77		195,58
B USD (Cap)		172,52		188,45		203,52
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		2.018,67		2.149,36		2.497,65
F USD (Cap)		0		0		0
I		0		0		0
J (Cap)						
L (Cap)	670.511.096,79	1.850,16	450.587.260,08	1.938,58	17.471.899,95	2.216,96
L USD (Cap)		0		0		0
M (Dis)		0		0		0
M USD (Dis)		0		0		0
N (Cap)		165,38		175,9		204,24
N USD (Cap)						
P (Cap)		24.639,13		26.443,28		30.974,91
V (Dis)		0		0		0
W (Cap)		167,94		178,81		207,78
TOTAL	670.511.096,79		450.587.260,08		17.471.899,95	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

23.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

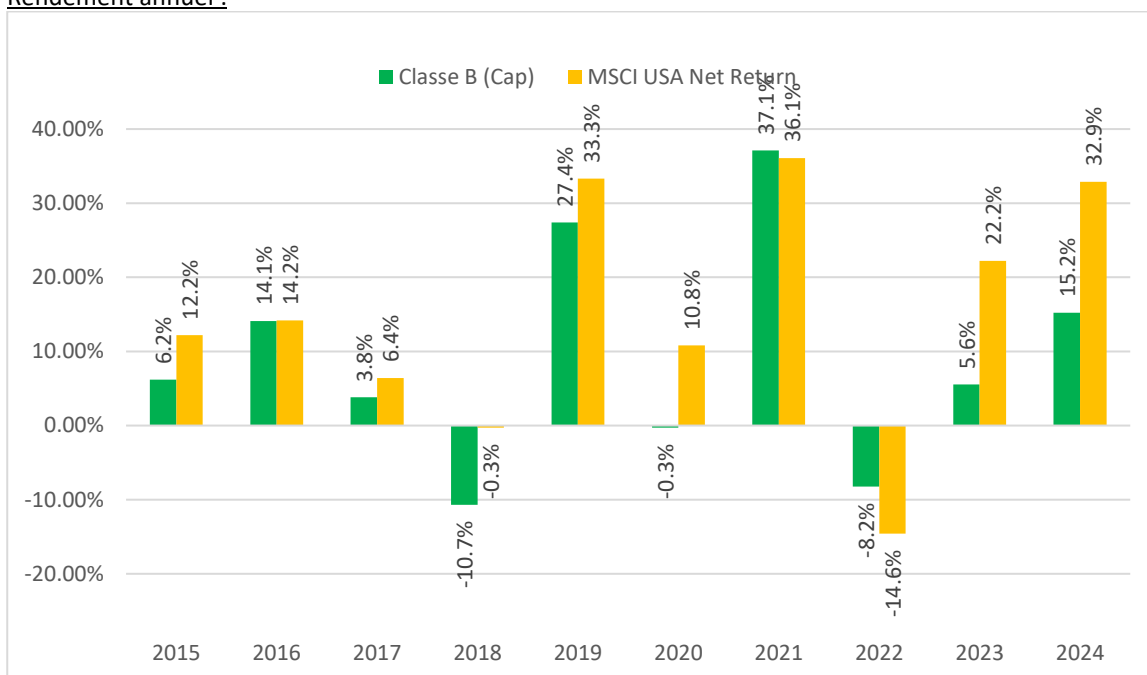
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	32,90 % (en EUR)	11,53 % (en EUR)	15,89 % (en EUR)	14,25 % (en EUR)	30/09/2004	11,14 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,15 % (en EUR)	3,70 % (en EUR)	8,78 % (en EUR)		04/11/2016	9,33 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,20 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)	8,82 % (en EUR)	8,13 % (en EUR)	30/09/2004	7,94 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	8,00 % (en EUR)	0,55 % (en EUR)	7,10 % (en EUR)	6,48 % (en EUR)	07/12/2007	5,85 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	16,20 % (en EUR)	4,63 % (en EUR)	9,65 % (en EUR)	8,75 % (en EUR)	14/12/2007	8,48 % (en EUR)

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	14,36 % (en EUR)	2,97 % (en EUR)	8,14 % (en EUR)	7,54 % (en EUR)	02/06/2014	8,90 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	16,11 % (en EUR)	4,55 % (en EUR)	9,57 % (en EUR)		29/12/2017	8,87 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	17,14 % (en EUR)	5,47 % (en EUR)	10,41 % (en EUR)	9,32 % (en EUR)	10/01/2014	10,89 % (en EUR)

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	16,20 % (en EUR)	4,63 % (en EUR)	9,65 % (en EUR)		15/12/2016	8,02 % (en EUR)

23.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289193045:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,00 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe B (Cap) - BE6278396716:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe B USD (Cap) - BE6278399744:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,96 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe F (Cap) - BE0947579836:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe L (Cap) - BE0945682293:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,68 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe N (Cap) - BE6299542710:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,17 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe P (Cap) - BE6249816099:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Classe W (Cap) - BE6289204156:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,76 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 13,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

23.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,04 EUR
2018	classe A 2,30 EUR classe M 2,45 EUR classe M USD 2,47 USD
2019	classe A 0,41 EUR classe M 1,02 EUR classe M USD 1,26 USD
2021	classe A 1,13 EUR classe M 1,14 EUR classe M USD 1,48 USD
2022	classe A 2,4 EUR classe M 2,4 EUR
2023	classe A 3,00 EUR

23.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates du 22/07/2024 et 23/07/2024, un dépassement actif légale a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities US Behavioral Value. En effet, en raison d'une sortie (61 millions d'euros ou 23% des actifs du fonds) le 19/07/2024 et le 22/07/2024, le montant des liquidités déposées auprès de la même entité a dépassé 20%. Le poids total attribué est de 30,46%. La violation a été causée par le fait que ces transactions ont été effectuées sur le marché américain, un cycle de règlement de T+1 s'applique, ce qui fait que les liquidités de ces transactions sont réglées un jour plus tôt.

Entre les dates du 06/09/2024 et 18/09/2024, un dépassement actif légale a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities US Behavioral Value. En effet, en raison d'une sortie (32 millions d'euros ou 25 % des actifs du fonds) le 05/09/2024 et le 09/09/2024, le montant des liquidités déposées auprès de la même entité a dépassé 20 %. Le poids total attribué est de 25,233%. La violation a été causée par le fait que ces transactions ont été effectuées sur le marché américain, un cycle de règlement de T+1 s'applique, ce qui fait que les liquidités de ces transactions sont réglées un jour plus tôt que les sorties (T+2). La brèche est restée ouverte car d'autres sorties ont suivi et le poids des actifs dans les dépôts placés auprès de la même entité est resté supérieur à 20 %.

Entre les dates de 07/10/2024 et 10/10/2024, un dépassement actif légale a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities US Behavioral Value. En effet, en raison d'une sortie (6 millions d'euros ou 24% des actifs du fonds) le 04/10/2024 et le 08/10/2024, le montant des liquidités déposées auprès de la même entité a dépassé 20%. Le poids total attribué est de 25,164%. La violation a été causée par le fait que ces transactions ont été effectuées sur le marché américain, un cycle de règlement de T+1 s'applique, ce qui fait que les liquidités de ces transactions sont réglées un jour plus tôt que les sorties (T+2). La brèche est restée ouverte car d'autres sorties ont suivi et le poids des actifs dans les dépôts placés auprès de la même entité est resté supérieur à 20 %.

23.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

23.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300PNAEFP6EQ9J871

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.72%	99.38%	97.8%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement, accessible sur le site <https://www.dpaminvestments.com> .

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> .



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	5.36	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	5.21	Etats-Unis
WALT DISNEY	Information et communication	2.15	Etats-Unis
MORGAN STANLEY	Activités financières et d'assurance	2.08	Etats-Unis
COMCAST CORP A	Information et communication	2.03	Etats-Unis
VERIZON COMMUNICATIONS	Information et communication	1.99	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	1.99	Etats-Unis
AT&T INC	Information et communication	1.82	Etats-Unis
BANK OF NEW YORK MELLON CORPORATION	Activités financières et d'assurance	1.70	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS	Industrie manufacturière	1.64	Etats-Unis
BANK OF AMERICA	Activités financières et d'assurance	1.58	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.57	Etats-Unis
CIGNA CORPORATION	Activités financières et d'assurance	1.53	Etats-Unis
QUALCOMM INC	Industrie manufacturière	1.44	Etats-Unis
APPLIED MATERIALS	Industrie manufacturière	1.44	Etats-Unis



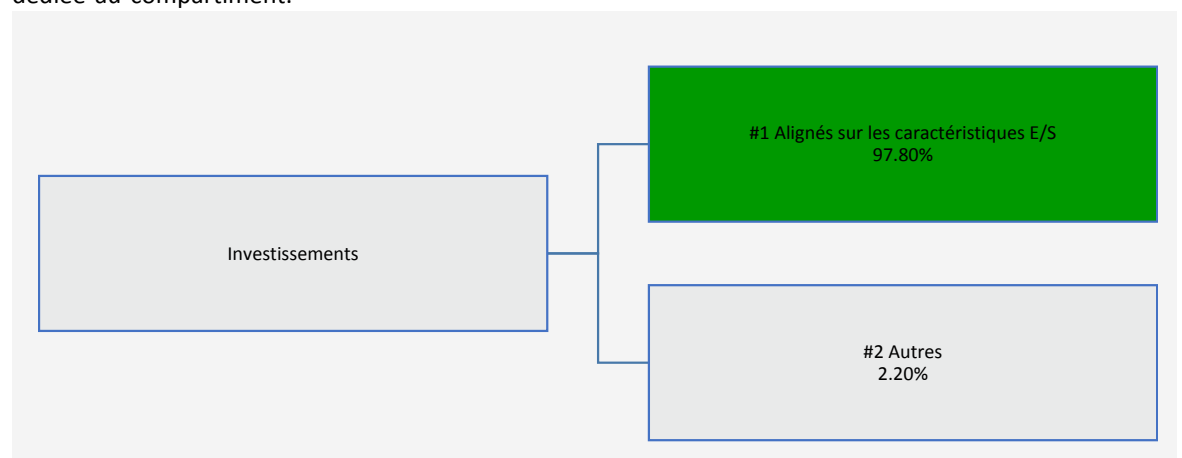
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.8 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	16.19
Information et communication	Édition	11.91
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	8.72
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	7.53
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	7.39
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.60
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.71
Information et communication	Télécommunications	3.81
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.78
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	3.12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.34
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	2.30
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	2.15
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.09
Activités immobilières	Activités immobilières	2.06
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	2.03
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.95
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.80
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.25
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1.07
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.94
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.94
Industrie manufacturière	Industrie chimique	0.89
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.86
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.81
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.56

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Liquidités	Liquidités	2.20



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

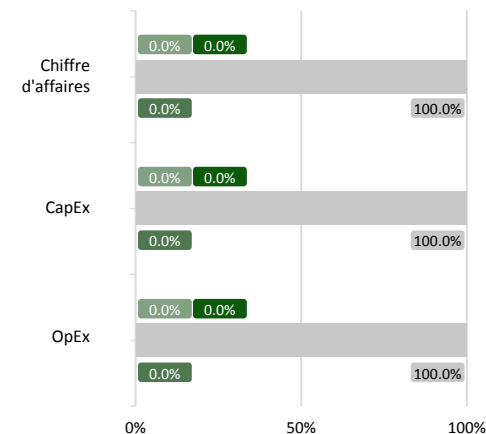
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

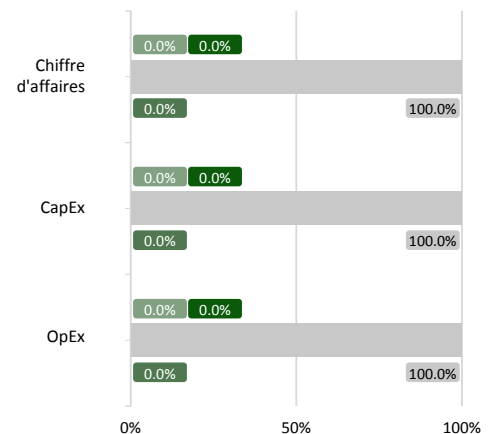
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie: gaz fossile
 ■ Alignés sur la taxinomie: nucléaire
 ■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et nucléaire)
 ■ Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie: gaz fossile
 ■ Alignés sur la taxinomie: nucléaire
 ■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et nucléaire)
 ■ Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.20% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

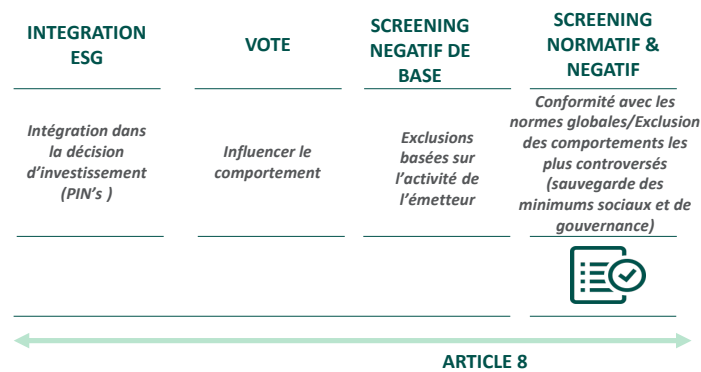
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

24.1. RAPPORT DE GESTION

24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022. Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

24.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Zone EMU.

Le rendement sur dividendes moyens pondérés des avoirs du compartiment doit être supérieur au rendement sur dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

24.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion de caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2024 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt, en raison d'une très grande influence des facteurs macroéconomiques et géopolitiques sur la stratégie du fonds. L'année a commencé sur une note négative avec la hausse des taux d'intérêt à long terme. Toutefois, de juin à décembre, le taux de swap à cinq (5) ans en euros a diminué de près de 1 %, ce qui a favorisé la reprise du marché. Le second semestre a connu des tensions politiques accrues en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la prolongation des conflits en Ukraine et en Israël.

Sur le marché de l'immobilier physique, la valeur des biens a continué à diminuer, bien que cette baisse ait été en partie amortie par l'augmentation des loyers et que le recul ait été sensiblement moins important qu'en 2023. De nombreux biens immobiliers ont atteint leurs points de valorisation les plus bas vers la fin de l'année 2024. En fonction du type et de la taille des actifs, le marché de l'investissement a commencé à se rouvrir lentement mais sûrement.

Pour ce qui est des sociétés cotées en bourse, les sociétés immobilières ont poursuivi leurs stratégies de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux.

Les perspectives de croissance aux États-Unis après l'élection de Donald Trump, associées au regain d'inquiétude d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux tensions et conflits politiques en Europe, ont conduit les investisseurs à se détourner de certains marchés boursiers européens. La fin de l'année ayant été marquée par un mouvement de cessions dans tous les sous-secteurs immobiliers cotés en bourse, le secteur immobilier de la zone euro coté en bourse a affiché un rendement total annuel d'environ -2,6 %.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds a renforcé son exposition au sous-secteur résidentiel tout au long de l'année, tout en réduisant son exposition aux secteurs de la logistique et du commerce de détail.

24.1.6. Politique future

Pour 2025, la poursuite escomptée de la baisse des taux de la Banque centrale européenne et un environnement de financement normalisé, en raison également à des écarts de taux attractifs, devraient accroître le volume des transactions sur le marché de l'investissement. Cela devrait permettre de fixer des prix équilibrés pour les actifs entre les acheteurs riches de fonds propres et les vendeurs de fonds propres pauvres et motivés, ce qui conduira à la normalisation du marché immobilier.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous privilégierons les entreprises présentant des bilans et perspectives de croissance solides ainsi qu'une bonne visibilité des bénéfices. D'autre part, nous prendrons également en considération les sociétés actuellement en difficulté, mais dont les dirigeants sont à même d'augmenter les bénéfices et la visibilité. Ces sociétés se négocient avec une forte décote, ce qui offre une possibilité de hausse du cours de leurs actions.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2025 sont les suivants :

- Les entreprises ayant des bilans solides et détenant des actifs de qualité, par opposition à celles à l'effet de levier très élevé.
- Les entreprises opérant dans des sous-secteurs où l'offre est insuffisante et les loyers plus élevés, plutôt que dans ceux où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est plus faible.
- Les entreprises présentant des profils ESG solides.

- Les actions de sociétés qui offrent un dividende plus élevé et un bêta plus faible par rapport à l'indice de référence du fonds.
- Privilégier le rendement total, en combinant des dividendes pérennes et une croissance du capital résultant de la hausse des loyers.
- Mettre l'accent sur les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie.
- Dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché en rétablissant des positions dans des entreprises solides trop pénalisées et inversement.
- Les sociétés indéniablement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

24.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

24.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		103.551.758,42	101.684.067,78
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	102.426.170,40	101.658.347,36
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	102.426.170,40	101.658.347,36
a.	Actions	102.426.170,40	101.658.347,36
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-210.464,92	-197.084,63
A.	Créances	33.127,12	22.510,22
d.	Autres	33.127,12	22.510,22
B.	Dettes	-243.592,04	-219.594,85
e.	Autres (-)	-243.592,04	-219.594,85
V.	Dépôts et liquidités	1.336.052,94	222.805,05
A.	Avoirs bancaires à vue	1.336.052,94	222.805,05
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		103.551.758,42	101.684.067,78
A.	Capital	116.887.617,95	115.240.609,11
B.	Participations au résultat	143.116,98	-543.301,67
C.	Résultat reporté	-13.556.541,33	-30.588.849,10
D.	Résultat de l'exercice	77.564,82	17.575.609,44

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

24.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-3.316.821,49	15.135.317,48
a.	Actions	-3.316.821,49	15.135.317,48
	Gain réalisé	4.043.058,18	465.966,85
	Perte réalisée	-2.210.838,32	-12.520.804,38
	Gain/Perte non-réalisé	-5.149.041,35	27.190.155,01
D.	Autres valeurs mobilières		1,44
	Gain réalisé		1,44
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		4.523.553,14	3.385.998,75
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	5.256.710,93	3.897.262,91
B.	Intérêts (+/-)	47.227,52	85.487,61
b.	Dépôts et liquidités	47.227,52	85.487,61
	Intérêts d'emprunts (-)	-9.210,23	-37.786,30
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-771.175,08	-558.965,47
	D'origine belge	-433.253,31	-293.033,57
	D'origine étrangère	-337.921,77	-265.931,90
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-163.525,80	-141.088,05
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.268,20	-43.335,77
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-878.677,53	-726.958,53
a.	Gestion financière	-832.329,43	-688.498,11
	Classe A (Dis)	-0,69	
	Classe B (Cap)	-16.727,20	-10.283,94
	Classe E (Dis)	-13.763,21	-1.399,94
	Classe F (Cap)	-801.489,95	-676.559,99
	Classe M (Dis)	-348,38	-254,24
b.	Gestion administrative et comptable	-46.348,10	-38.460,42
E.	Frais administratifs (-)	-18.848,69	-16.875,06
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-265,03	-474,54
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-48,66	-83,62
H.	Services et biens divers (-)	-10.422,40	-7.294,59
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-985,15	-988,03
	Classe B (Cap)	-762,21	-673,23
	Classe E (Dis)	-4,23	-1,67
	Classe F (Cap)	-178,35	-276,78
	Classe M (Dis)	-40,36	-36,35
K.	Autres charges (-)	-8.125,37	-8.610,04
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.394.386,31	2.440.290,52
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		77.564,82	17.575.609,44
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		77.564,82	17.575.609,44

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-13.335.859,53	-13.556.541,33
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-13.556.541,33	-30.588.849,10
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	77.564,82	17.575.609,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	143.116,98	-543.301,67
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	13.458.959,75	13.556.541,33
IV.	(Distribution des dividendes)	-123.100,22	

24.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	57.600	EUR	56,20	3.237.120,00		3,16%	3,13%
ATLANTIC CERT	8	EUR	29.804,80	238.438,40		0,23%	0,23%
CARE PROPERTY INVEST	81.800	EUR	11,42	934.156,00		0,91%	0,90%
COFINIMMO	69.000	EUR	55,60	3.836.400,00		3,75%	3,70%
MONTEA	40.000	EUR	63,30	2.532.000,00		2,47%	2,45%
RETAIL ESTATES	34.094	EUR	59,30	2.021.774,20		1,97%	1,95%
VGP	19.000	EUR	71,40	1.356.600,00		1,32%	1,31%
WAREHOUSES DE PAUW	214.265	EUR	19,00	4.071.035,00		3,97%	3,93%
XIOR STUDENT HOUSING	109.969	EUR	29,65	3.260.580,85		3,18%	3,15%
				21.488.104,45		20,98%	20,75%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	118.800	EUR	81,80	9.717.840,00		9,49%	9,38%
TAG IMMOBILIEN AG	338.500	EUR	14,36	4.860.860,00		4,75%	4,69%
VONOVIA SE	326.000	EUR	29,32	9.558.320,00		9,33%	9,23%
				24.137.020,00		23,57%	23,31%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	85.700	EUR	5,17	443.497,50		0,43%	0,43%
MERLIN PROPERTIES	387.000	EUR	10,16	3.931.920,00		3,84%	3,80%
				4.375.417,50		4,27%	4,23%
Finlande							
KOJAMO	201.500	EUR	9,39	1.892.085,00		1,85%	1,83%
				1.892.085,00		1,85%	1,83%
France							
ALTAREA	15.027	EUR	96,40	1.448.602,80		1,41%	1,40%
ARGAN	25.482	EUR	60,50	1.541.661,00		1,51%	1,49%
CARMILA SAS	164.000	EUR	16,02	2.627.280,00		2,57%	2,54%
COVIVIO	101.000	EUR	48,76	4.924.760,00		4,81%	4,76%
GECINA	78.000	EUR	90,45	7.055.100,00		6,89%	6,81%
ICADE	90.000	EUR	22,98	2.068.200,00		2,02%	2,00%
KLEPIERRE	173.500	EUR	27,80	4.823.300,00		4,71%	4,66%
MERCIALYS	290.000	EUR	10,11	2.931.900,00		2,86%	2,83%
UNIBAIL RODAMCO WEST	133.300	EUR	72,72	9.693.576,00		9,46%	9,36%
				37.114.379,80		36,24%	35,84%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	57.517	EUR	35,85	2.061.984,45		2,01%	1,99%
				2.061.984,45		2,01%	1,99%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	650.000	EUR	2,92	1.898.650,00		1,85%	1,83%
GRAND CITY PROP	263.000	EUR	11,75	3.090.250,00		3,02%	2,98%
				4.988.900,00		4,87%	4,82%
Pays-Bas							
CTP B.V.	190.615	EUR	14,88	2.836.351,20		2,77%	2,74%
EUROCOM PTY	150.000	EUR	22,20	3.330.000,00		3,25%	3,22%
NSI N.V.	5.000	EUR	18,92	94.600,00		0,09%	0,09%

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WERELDHAVE NV	7.800	EUR	13,76	107.328,00		0,10%	0,10%
				6.368.279,20		6,22%	6,15%
<u>Total - Actions</u>				<u>102.426.170,40</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				102.426.170,40		100,00%	98,91%
Total - portefeuille				102.426.170,40		100,00%	98,91%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.062,76			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.330.990,18			1,29%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.336.052,94			1,29%
Total - Dépôts et Liquidités				1.336.052,94			1,29%
Créances et dettes diverses				-210.464,92			-0,20%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				103.551.758,42			100,00%

24.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	36,23%
ALLEMAGNE	23,57%
BELGIQUE	20,98%
PAYS-BAS	6,22%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,87%
ESPAGNE	4,27%
GUERNSEY	2,01%
FINLANDE	1,85%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	92,07%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,09%
SERVICES DIVERS	3,84%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	22.632.274,31	24.555.356,38	47.187.630,69
Ventes	23.332.468,87	18.736.698,74	42.069.167,61
Total 1	45.964.743,18	43.292.055,12	89.256.798,30
Souscriptions	11.961.021,15	16.518.702,62	28.479.723,77
Remboursements	15.801.014,86	10.844.031,64	26.645.046,50
Total 2	27.762.036,01	27.362.734,26	55.124.770,27
Moyenne de référence de l'actif net total	99.156.880,15	106.936.513,88	103.067.952,85
Taux de rotation	18,36%	14,90%	33,12%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

24.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
B (Cap)	0,00	0,00	7.755,98	1.581,42	895,00	8.442,40	4.945,40	1.198,93	12.188,86
E (Dis)	0,00	0,00	600,00	9.019,20	1.231,00	8.388,20	19.769,38	0,00	28.157,58
F (Cap)	0,00	0,00	1.011.234,84	287.426,82	283.723,02	1.014.938,64	276.366,34	259.746,07	1.031.558,92
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00	14,00	3,61	0,00	17,61
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1.019.604,82			1.031.783,24			1.071.923,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
B (Cap)	0,00	0,00	125.036,55	67.180,50	457.344,40	110.336,22
E (Dis)	0,00	0,00	606.000,00	106.296,85	1.654.788,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	23.594.000,00	25.461.000,36	26.358.876,98	26.534.710,28
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	8.614,39	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	24.325.036,55	25.634.477,71	28.479.723,77	26.645.046,50

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0		0		101,01
B (Cap)		80,5		93,95		91,58
E (Dis)		74,12		86,67		82,51
F (Cap)		83,78		98,65		97,01
I		0		0		0
J (Cap)	85.418.396,30	0	101.684.067,78	0	103.551.758,42	0
M (Dis)		2.223,61		2.599,95		2.472,78
N (Cap)		0		0		0
V (Dis)		0		0		0
W (Cap)		0		0		0
TOTAL	85.418.396,30		101.684.067,78		103.551.758,42	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

24.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

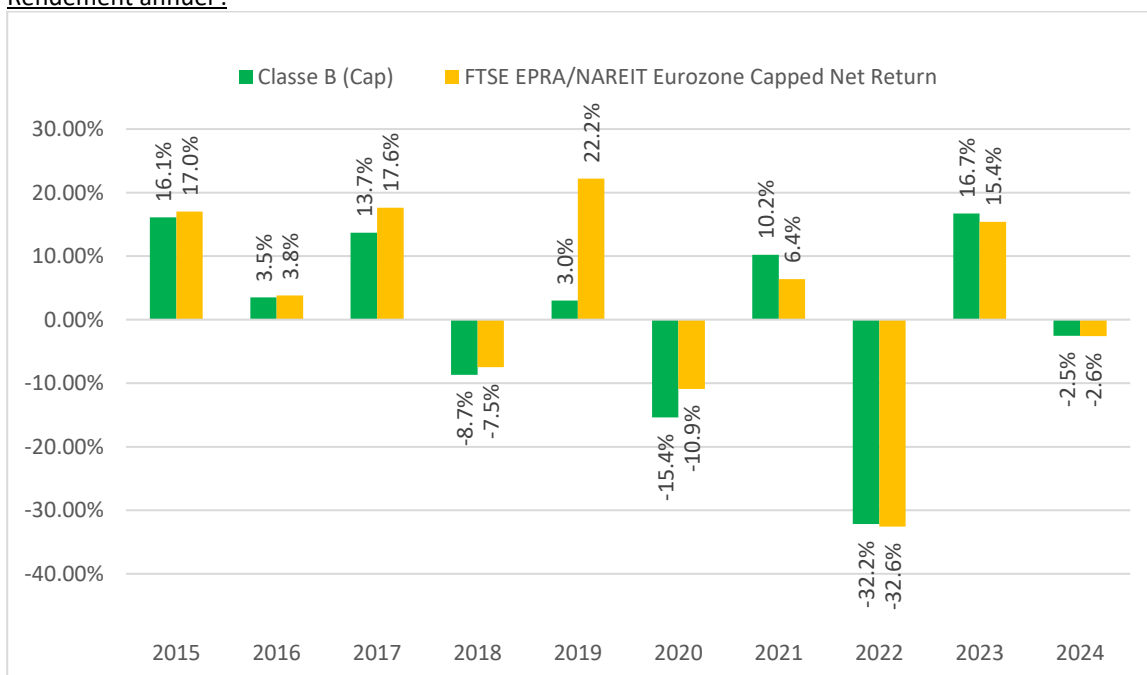
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return	-2,61 % (en EUR)	-8,84 % (en EUR)	-6,40 % (en EUR)	1,50 % (en EUR)	11/12/2003	2,58 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-2,52 % (en EUR)	-8,28 % (en EUR)	-6,37 % (en EUR)	1,15 % (en EUR)	11/12/2003	4,94 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	-1,67 % (en EUR)	-7,48 % (en EUR)	-5,67 % (en EUR)		04/05/2018	-2,34 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-1,66 % (en EUR)	-7,48 % (en EUR)	-5,66 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)	27/12/2007	3,08 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-1,76 % (en EUR)	-7,57 % (en EUR)	-5,75 % (en EUR)		04/01/2018	-2,34 % (en EUR)

24.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289205161:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33 %

Classe B (Cap) - BE0942186256:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33 %

Classe E (Dis) - BE0947578820:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33 %

Classe F (Cap) - BE0947577814:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33 %

Classe M (Dis) - BE6299347706:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 64,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

24.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2009/2010	400,00 EUR
2010/2011	230,00 EUR
2011/2012	néant
2012/2013	117,00 EUR
2013/2014	117,00 EUR
2014/2015	68,20 EUR
2015/2016	néant
2016/2017	néant
2018	classe E 6,10 EUR classe M 180,00 EUR
2019	classe E 3,24 EUR classe M 94,13 EUR
2021	classe E 2,15 EUR classe M 61,61 EUR
2022	classe E 0,52 EUR classe M 13,2 EUR
2023	classe E 2,63 EUR classe M 79,03 EUR

24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI 05/02/2024 et 06/02/2024, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 40,468 %. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Entre les Dates VNI 05/03/2024 et 06/03/2024, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 45,828 %. Et le fonds détenait plus de 10 % maximum dans un même émetteur, 10,27 % dans Rodamco-Westfield et 10,33 % dans Vonovia SE. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Entre les Dates VNI du 27/05/2024 et du 28/05/2024, une violation active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'ANT du fonds. Le poids total attribué à 44,665 %. Le dépassement a été principalement causé par une opération sur titres pour COVIVIO SA qui a entraîné la réception d'un dividende en actions à la date de la VNI 27/05/2024 augmentant le poids de cet émetteur au-delà de la limite de 5 %. Le gérant de portefeuille aurait dû anticiper le dépassement car il était prévisible avec les données sur la VNI en date du 24/05/2024.

Entre les Dates VNI du 03/07/2024 et du 04/07/2024 un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 46.733%. Et le fonds détenait plus de 10 % maximum dans un même émetteur, 10.004% dans Unibail-Rodamco-Westfield. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Entre les Dates 05/11/2024 and 06/11/2024 un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 42.164%. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable s'engage à investir au moins 20 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 0 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

24.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300XZ4Z1DCG9U4G65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96.81% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. Au 31 décembre 2024, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 76.79% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	97.56%	99.97%	98.91%
Investissement Durable	94.96%	97.94%	96.81%
Autres investissement Environnemental	0.00%	8.94%	72.34%
Social	44.25%	31.57%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 56.84	Compartiment : 62.83	Compartiment : 76.79

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et

- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 96.81% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.99% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'UE.
- 72.34% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxonomie de l'UE.
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 96.81% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxonomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 96.81% des actifs ont été alignés avec la taxonomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. . L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence

sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	9.38	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	9.36	France
VONOVIA	Activités immobilières	9.23	Allemagne
GECINA	Activités immobilières	6.81	France
COVIVIO	Activités immobilières	4.76	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.69	Allemagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	4.66	France
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	3.93	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	3.80	Espagne
COFINIMMO	Activités immobilières	3.70	Belgique
EUROCOMMERCIAL PPTY	Activités financières et d'assurance	3.22	Pays-Bas
XIOR STUDENT HOUSING	Hébergement et restauration	3.15	Belgique
AEDIFICA	Activités immobilières	3.13	Belgique
GRAND CITY PROPERTIES	Activités immobilières	2.98	Allemagne
MERCIALYS	Activités immobilières	2.83	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

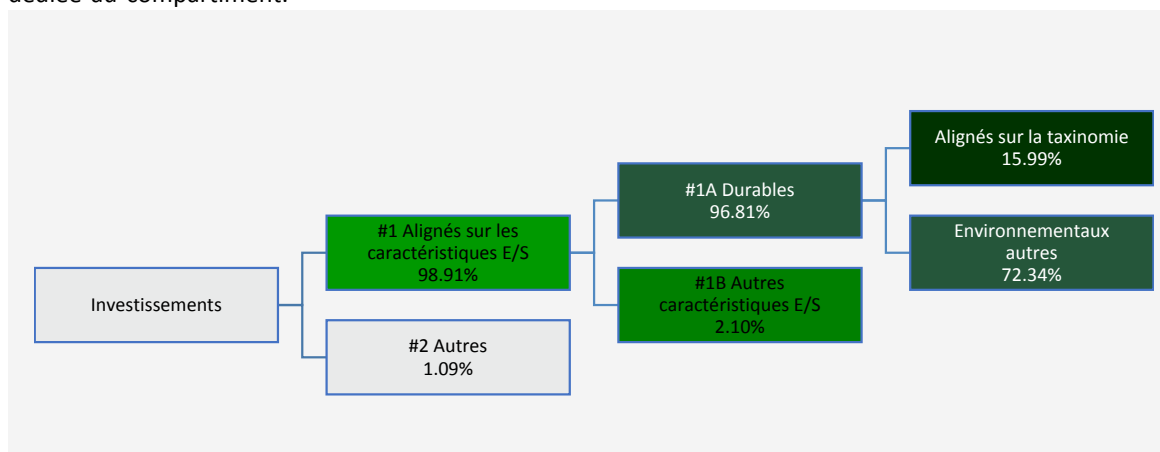
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.91% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 96.81% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	92.55
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.22
Hébergement et restauration	Hébergement	3.15
Dérivés	Dérivés	0.00
Liquidités	Liquidités	1.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.99% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 17.01% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.49% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;

- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

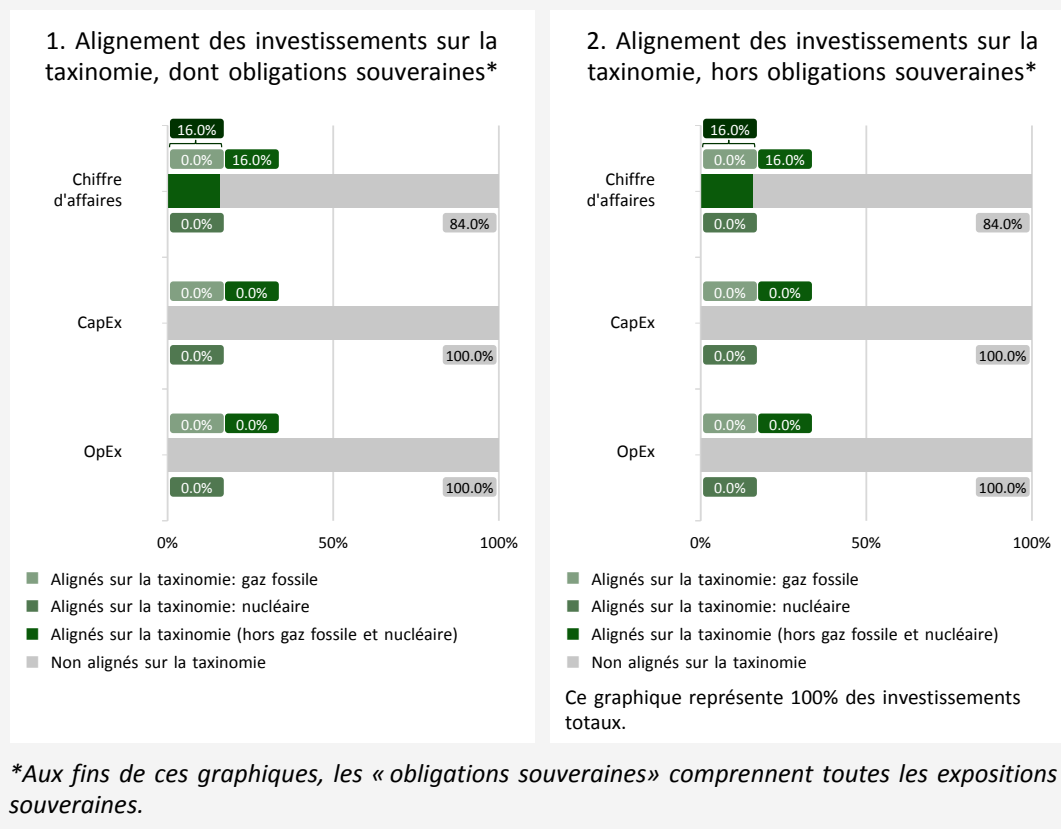
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
 Activités transitoires : 0.07%
 Activités habilitantes : 0.54%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.04%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.67%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.99%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2024, 72.34% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.09% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

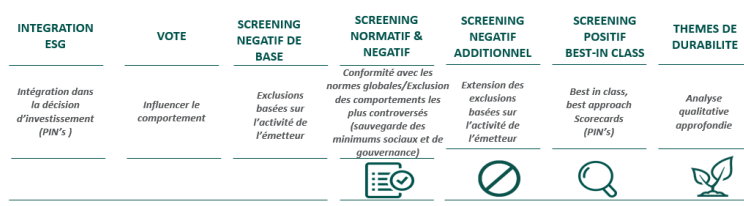
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Pas d'application

25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM (ANCIENNEMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM)

25.1. RAPPORT DE GESTION

25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

25.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en obligations (sans limitation sectorielle) libellées dans une ou plusieurs devises européennes et émises ou garanties par des débiteurs de qualité « Investment Grade ».

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

25.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice. L'indice contient des obligations dont l'échéance résiduelle est entre minimum 1 an et maximum 10 ans.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin 2023, l'Europe entrait, selon nous, en récession, compte tenu des nombreux signaux d'alerte au sein de l'économie européenne. Toutefois, l'année 2024 s'est avérée différente, contre toute attente, l'économie européenne ayant pu se maintenir avec une faible croissance du PIB réel, mais demeurant positive. En parallèle, tout au long de l'année, l'inflation a poursuivi sa baisse, se rapprochant de l'objectif de la BCE.

Par conséquent, d'après nos convictions, nous avons conservé une position de surpondération de la duration tout au long de l'année. Le taux d'intérêt de l'obligations d'État allemande à 10 ans a commencé l'année aux alentours de 2 % et l'a terminée en hausse pour atteindre 2,40 %.

Cependant, nous avons été en mesure de limiter la contribution négative de notre surpondération de la duration en augmentant et en réduisant tactiquement la duration en fonction de la hausse ou de la diminution de l'attrait des taux d'intérêt. Plus concrètement, un Bund allemand à 10 ans proche de 2 % devenait moins intéressant, tandis qu'un taux d'environ 2,50 % semblait être une valeur sûre.

En outre, la BCE aurait dû, selon nous, réduire ses taux plus qu'elle ne l'a fait, nous étions donc dans une très bonne posture pour une pentification de la courbe des taux d'intérêt. Bien qu'ils aient fini par s'infléchir plus ou moins conformément aux attentes, cela a pris plus de temps que prévu.

Enfin, comme nous l'avons indiqué l'an passé, les allocations en faveur de pays deviendront une source de performance relative encore plus importante, l'absence de la BCE sur les marchés des obligations d'État rendant la sélection de pays de la plus haute importance. Ayant su sélectionner les bons pays au bon moment, nous avons pu en tirer des avantages considérables. Nos allocations à la France, à la Roumanie, à l'Allemagne et à la Slovaquie, en particulier, ont permis d'obtenir des performances relatives significatives.

25.1.6. Politique future

Bien que la baisse des rendements des obligations d'État européennes ait été reportée par rapport à nos prévisions d'il y a un an, une baisse plus structurelle peut encore se produire.

L'environnement européen demeurant stagflationniste, où la croissance du PIB réel est inférieure au potentiel et où l'inflation est relativement conforme à l'objectif, la BCE devra continuer à abaisser son taux directeur. Par conséquent, les taux d'intérêt du marché devraient également poursuivre leur baisse.

Bien que nous soyons d'accord sur le fait que la politique de Donald Trump pourrait être inflationniste, les impacts seront, selon nous, davantage ressentis à l'échelle des États-Unis. En fonction du dosage réel des politiques de Donald Trump et de la réaction des dirigeants européens qui en découlera, les conséquences peuvent être plus ou moins importantes sur l'Europe. Indépendamment de l'ampleur de ces incidences, elles seront, selon nous, négatives pour la croissance et l'inflation.

Les droits de douane impacteront d'autant plus la croissance de l'économie européenne par le biais des échanges commerciaux et, de ce fait, feront baisser la croissance réelle. Toutefois, la hausse significative des droits de douane sur les produits chinois contribuera surtout à un dumping vis-à-vis d'autres marchés. L'Europe sera à nouveau sur la sellette et importera donc la déflation chinoise, ce qui nuira à l'inflation européenne.

Comme c'est le cas depuis la fin des programmes d'achat d'obligations de la BCE depuis 2022, la sélection de pays restera un vecteur de performance relative important. Cela signifie que les marchés devront continuer à se concentrer sur les principes de base des pays en l'absence de la BCE en tant qu'acheteuse insensible aux prix. Notre allocation en faveur de la France sera particulièrement importante, compte tenu de notre sous-pondération significative actuelle. Au cours des prochains mois, nous devons réévaluer notre position dans ce pays du point de vue du portage, compte tenu des niveaux actuels des spreads, et non de la hausse des primes de risque.

25.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

25.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		114.180.935,97	143.777.564,93
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	112.685.679,00	140.003.087,71
A.	Obligations et autres titres de créance	112.685.679,00	140.003.087,71
a.	Obligations	112.685.679,00	140.003.087,71
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-142.514,76	1.038.057,63
A.	Créances	474.122,00	1.128.616,44
a.	Montants à recevoir		42.791,40
d.	Autres	474.122,00	1.085.825,04
B.	Dettes	-616.636,76	-90.558,81
a.	Montants à payer (-)	-521.703,87	-127.269,90
e.	Autres (-)	-94.932,89	36.711,09
V.	Dépôts et liquidités	691.815,86	1.799.811,36
A.	Avoirs bancaires à vue	691.815,86	1.799.811,36
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	945.955,87	936.608,23
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	945.955,87	936.608,23
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		114.180.935,97	143.777.564,93
A.	Capital	126.903.836,37	160.899.807,48
B.	Participations au résultat	1.165.480,82	4.348.877,02
C.	Résultat reporté	-17.122.242,55	-33.008.044,16
D.	Résultat de l'exercice	3.233.861,33	11.536.924,59

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		19.620.268,00	57.907.530,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	19.620.268,00	57.907.530,00
A.	Contrats à terme achetés	15.502.546,00	50.470.834,00
B.	Contrats à terme vendus	4.117.722,00	7.436.696,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

25.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.360.615,69	8.455.694,16
A.	Obligations et autres titres de créance	1.318.435,69	8.510.242,15
a.	Obligations	1.318.435,69	8.510.242,15
	Gain réalisé	1.143.810,07	112.396,70
	Perte réalisée	-6.487.768,76	-19.509.272,19
	Gain/Perte non-réalisé	6.662.394,38	27.907.117,64
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	42.180,00	-54.550,00
a.	Sur obligations	42.180,00	-54.550,00
ii.	Contrats à terme	42.180,00	-54.550,00
	Gain/Perte réalisé	-178.540,00	329.380,00
	Gain/Perte non-réalisé	220.720,00	-383.930,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		2,01
b.	Autres positions et opérations de change		2,01
iv.	Autres		2,01
	Gain /Perte réalisée		2,01
II.	Produits et charges des placements	2.152.969,79	3.531.996,96
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.155.389,04	3.569.133,34
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.131.623,86	3.496.703,22
b.	Dépôts et liquidités	23.765,18	72.430,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.419,25	-35.751,13
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		-1.385,25
	D'origine étrangère		-1.385,25
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	95.527,36	31.075,96
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	95.527,36	31.075,96
A.			
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-375.251,51	-481.842,49
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-47.054,48	-50.018,48
B.	Charges financières (-)	-8.316,00	-10.974,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-62.969,71	-108.395,72
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-196.733,30	-242.765,70
a.	Gestion financière	-138.840,23	-155.065,95
	Classe A (Dis)	-1.453,62	-1.474,47
	Classe B (Cap)	-5.562,00	-7.144,87
	Classe F (Cap)	-36.428,02	-68.797,87
	Classe J (Cap)	-70.024,51	-61.000,60
	Classe M (Dis)	-16.045,37	-7.758,48
	Classe N (Cap)	-9.326,71	-8.889,66
b.	Gestion administrative et comptable	-57.893,07	-87.699,75
E.	Frais administratifs (-)	-23.555,33	-25.543,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-308,73	-1.368,15
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-15,43	-126,35
H.	Services et biens divers (-)	-12.947,78	-12.837,05
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.514,72	-7.286,46
	Classe A (Dis)	-370,46	-497,69
	Classe B (Cap)	-397,51	-793,79
	Classe F (Cap)	-2.161,45	-3.371,27
	Classe J (Cap)	-5.303,83	-209,45
	Classe M (Dis)	-6.861,08	-1.992,83
	Classe N (Cap)	-399,90	-129,54
	Classe P (Cap)	-20,49	-291,89
K.	Autres charges (-)	-7.836,03	-22.527,09
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		1.873.245,64	3.081.230,43
Sous-total II+III+IV		1.873.245,64	3.081.230,43

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.233.861,33	11.536.924,59
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	3.233.861,33	11.536.924,59

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-12.722.900,40	-17.122.242,55
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-17.122.242,55	-33.008.044,16
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.233.861,33	11.536.924,59
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.165.480,82	4.348.877,02
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	12.722.900,40	17.122.242,55
IV.	(Distribution des dividendes)		

25.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,75 16-26	500.000	EUR	97,51	487.565,00		0,43%	0,43%
AUSTRIA 0,75 18-28	1.700.000	EUR	95,44	1.622.548,00		1,44%	1,42%
AUSTRIA 0,85 20-20	200.000	EUR	42,68	85.363,00		0,08%	0,07%
AUSTRIA 0,90 22-32	7.050.000	EUR	88,85	6.263.995,50		5,56%	5,49%
				8.459.471,50		7,51%	7,41%
Belgique							
BELGIUM 0,90 19-29	900.000	EUR	93,50	841.500,00		0,75%	0,74%
BELGIUM 2,85 24-34	400.000	EUR	98,96	395.836,00		0,35%	0,35%
FLEMISH C 0.3 21-31	800.000	EUR	83,77	670.168,00		0,59%	0,59%
				1.907.504,00		1,69%	1,67%
Allemagne							
BUNDESREP 2,20 23-28	6.300.000	EUR	100,51	6.332.035,50		5,62%	5,55%
GERMANY 0,00 16-26	500.000	EUR	96,82	484.095,00		0,43%	0,42%
GERMANY 0,00 19-29	5.600.000	EUR	91,06	5.099.108,00		4,53%	4,47%
GERMANY 1,30 22-27	1.700.000	EUR	98,19	1.669.281,00		1,48%	1,46%
GERMANY 2,60 23-33	8.550.000	EUR	102,24	8.741.391,75		7,76%	7,66%
GERMANY 4,00 05-37	200.000	EUR	115,50	231.006,00		0,21%	0,20%
				22.556.917,25		20,02%	19,76%
Espagne							
SPAIN 0,50 21-31	4.000.000	EUR	86,27	3.450.820,00		3,06%	3,02%
SPAIN 0,60 19-29	4.500.000	EUR	91,27	4.106.992,50		3,64%	3,60%
SPAIN 1,40 18-28	6.000.000	EUR	96,62	5.797.080,00		5,14%	5,08%
SPAIN 1,45 21-71	700.000	EUR	50,93	356.520,50		0,32%	0,31%
SPAIN 3,25 24-34	3.600.000	EUR	101,88	3.667.536,00		3,25%	3,21%
				17.378.949,00		15,42%	15,22%
Finlande							
FINLAND 0,75 15-31	3.500.000	EUR	89,63	3.136.980,00		2,78%	2,75%
FINLAND 2,95 24-55	350.000	EUR	97,89	342.623,75		0,30%	0,30%
FINLANDE 2,75 12-28	2.200.000	EUR	101,62	2.235.574,00		1,98%	1,96%
				5.715.177,75		5,07%	5,01%
France							
FRANCE 0,00 18-29	3.600.000	EUR	87,97	3.166.776,00		2,81%	2,77%
FRANCE 0,00 21-32	2.100.000	EUR	80,66	1.693.755,00		1,50%	1,48%
FRANCE 0,50 20-72	1.900.000	EUR	34,29	651.434,00		0,58%	0,57%
FRANCE 0,75 22-28	1.200.000	EUR	94,91	1.138.974,00		1,01%	1,00%
FRANCE 1,75 17-39	700.000	EUR	81,51	570.598,00		0,51%	0,50%
FRANCE OAT 3,5 10-26	2.700.000	EUR	101,60	2.743.281,00		2,43%	2,40%
				9.964.818,00		8,84%	8,73%
Irlande							
IRELAND 1,10 19-29	1.500.000	EUR	95,30	1.429.545,00		1,27%	1,25%
IRELAND 2,60 24-34	100.000	EUR	99,67	99.675,00		0,09%	0,09%
IRISH 0,20 20-30	1.700.000	EUR	88,44	1.503.497,00		1,33%	1,32%
IRISH TREA 1,0 16-26	500.000	EUR	98,51	492.545,00		0,44%	0,43%
				3.525.262,00		3,13%	3,09%

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Italie							
BTPS 4,50 23-53	920.000	EUR	106,72	981.847,00		0,87%	0,86%
ITA BTP 5,25 98-29	6.700.000	EUR	111,32	7.458.205,50		6,62%	6,53%
ITALY 0,85 19-27	4.900.000	EUR	97,09	4.757.532,50		4,22%	4,17%
ITALY 1,35 19-30	1.500.000	EUR	92,67	1.389.975,00		1,23%	1,22%
ITALY 1,60 16-26	2.200.000	EUR	99,08	2.179.661,00		1,93%	1,91%
ITALY 2,45 16-33	1.850.000	EUR	93,78	1.734.948,50		1,54%	1,52%
ITALY 2,80 16-67	950.000	EUR	76,75	729.172,50		0,65%	0,64%
				19.231.342,00		17,07%	16,84%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	1.000.000	EUR	96,65	966.505,00		0,86%	0,85%
				966.505,00		0,86%	0,85%
Pays-Bas							
NETHERL 0,25 19-29	2.400.000	EUR	91,41	2.193.852,00		1,95%	1,92%
NETHERLDS 2,50 12-33	800.000	EUR	100,13	801.012,00		0,71%	0,70%
				2.994.864,00		2,66%	2,62%
Pologne (République)							
POLAND 4,125 24-44	400.000	EUR	102,92	411.696,00		0,37%	0,36%
				411.696,00		0,37%	0,36%
Portugal							
PORTUGAL 0,475 20-30	800.000	EUR	89,99	719.944,00		0,64%	0,63%
PORTUGAL 2,125 18-28	1.700.000	EUR	99,83	1.697.076,00		1,51%	1,49%
				2.417.020,00		2,14%	2,12%
Roumanie							
ROMANIA 3,50 19-34	2.000.000	EUR	84,51	1.690.260,00		1,50%	1,48%
				1.690.260,00		1,50%	1,48%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,75 23-35	3.800.000	EUR	102,80	3.906.286,00		3,47%	3,42%
				3.906.286,00		3,47%	3,42%
Total - Emis(es) par état				101.126.072,50		89,74%	88,57%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	500.000	EUR	74,44	372.205,00		0,33%	0,33%
				372.205,00		0,33%	0,33%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.000.000	EUR	101,32	1.013.170,00		0,90%	0,89%
EUROPEAN 0,00 20-30	1.000.000	EUR	86,53	865.275,00		0,77%	0,76%
EUROP UN 0,00 21-31	1.000.000	EUR	84,50	845.050,00		0,75%	0,74%
				2.723.495,00		2,42%	2,39%
Total - Emis(es) par une institution internationale				3.095.700,00		2,75%	2,71%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 16-26	1.400.000	EUR	96,21	1.346.954,00		1,20%	1,18%
				1.346.954,00		1,20%	1,18%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	1.300.000	EUR	70,06	910.845,00		0,81%	0,80%

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				910.845,00		0,81%	0,80%
Total - Obligation du Secteur Public				2.257.799,00		2,00%	1,98%
Emis(es) par une entreprise privée							
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	300.000	EUR	84,15	252.450,00		0,22%	0,22%
ICO 0,00 21-27	1.800.000	EUR	94,59	1.702.638,00		1,51%	1,49%
				1.955.088,00		1,73%	1,71%
Pays-Bas							
BNG 0,75 18-28	2.000.000	EUR	95,25	1.904.980,00		1,69%	1,67%
BNG BK 1,875 22-32	1.200.000	EUR	94,17	1.130.046,00		1,00%	0,99%
NEDWBK 0,25 22-32	600.000	EUR	84,34	506.022,00		0,45%	0,44%
				3.541.048,00		3,14%	3,10%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 4,35 10-25	700.000	EUR	101,42	709.971,50		0,63%	0,62%
				709.971,50		0,63%	0,62%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				6.206.107,50		5,51%	5,44%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>112.685.679,00</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,69%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				112.685.679,00		100,00%	98,69%
Total - portefeuille				112.685.679,00		100,00%	98,69%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		999,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		690.816,85			0,61%
Total - Avoirs bancaires à vue				691.815,86			0,61%
Total - Dépôts et Liquidités				691.815,86			0,61%
Créances et dettes diverses				-142.514,76			-0,12%
Autres				945.955,87			0,83%
Actif Net Total				114.180.935,97			100,00%

25.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ALLEMAGNE	20,01%
ESPAGNE	17,97%
ITALIE	17,07%
FRANCE	8,84%
AUTRICHE	7,51%
PAYS-BAS	5,80%
FINLANDE	5,07%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	4,10%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,27%
BELGIQUE	3,22%
IRLANDE	3,13%
PORTUGAL	2,14%
ROUMANIE	1,50%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	0,37%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	90,50%
BANQUES	4,65%
ORGANISMES EUROPEENS	2,75%
PROVINCE, CANTON, REGION	1,88%
VEHICULES ROUTIERS	0,22%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	21.706.046,70	64.305.972,10	86.012.018,80
Ventes	29.763.021,32	84.884.841,88	114.647.863,20
Total 1	51.469.068,02	149.190.813,98	200.659.882,00
Souscriptions	7.148.485,23	45.050.589,31	52.199.074,54
Remboursements	17.038.391,91	67.699.373,63	84.737.765,54
Total 2	24.186.877,14	112.749.962,94	136.936.840,08
Moyenne de référence de l'actif net total	134.804.351,19	122.484.640,63	128.610.835,50
Taux de rotation	20,24%	29,75%	49,55%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

25.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
EURO BOBL FUTURE MAR25	EUR	7.514.626,00	7.514.626,00	100.000,00	30/12/2024
EURO BUXL FUTURE MAR25	EUR	4.117.722,00	4.117.722,00	100.000,00	18/12/2024
EURO-SCHATZ FUTURE MAR25	EUR	7.987.920,00	7.987.920,00	100.000,00	18/12/2024

25.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	350,00	70,00	1.430,26	466,00	713,00	1.183,26	99,77	155,00	1.128,03
B (Cap)	1.672,20	760,00	6.301,20	1.101,48	3.368,03	4.034,65	483,62	915,00	3.603,28
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	42.712,86	61.283,00	127.573,09	12.687,00	84.117,00	56.143,09	88.597,83	121.993,80	22.747,12
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	429,00	3,00	3.344,00	80,00	8,00	3.416,00	145,00	217,00	3.344,00
M (Dis)	11.354,00	2.152,00	10.897,73	17.417,78	4.141,66	24.173,85	8.224,79	8.731,63	23.667,01
N (Cap)	12.665,11	893,00	13.171,70	1.605,00	1.719,00	13.057,70	2.307,35	6.355,64	9.009,42
P (Cap)	2.023,00	1.127,00		0,00	0,00		30,00	507,00	
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			162.717,98			102.008,56			63.498,86

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	138.028,50	27.064,10	181.249,87	279.679,02	40.653,55	63.008,50
B (Cap)	785.920,03	349.071,07	504.196,62	1.519.668,45	232.916,80	433.080,14
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	20.970.068,54	28.921.667,14	5.797.727,26	38.315.395,28	43.043.241,05	59.418.300,49
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	10.598.115,70	72.729,48	1.927.772,78	192.093,48	3.697.654,81	5.520.973,58
M (Dis)	4.485.673,89	859.720,79	6.852.005,01	1.627.971,92	3.333.699,58	3.534.546,35
N (Cap)	5.799.590,07	404.765,11	728.573,80	777.118,43	1.095.826,15	3.063.933,48
P (Cap)	52.578.423,39	27.681.430,36	0,00	0,00	755.082,60	12.703.923,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	95.355.820,12	58.316.448,05	15.991.525,34	42.711.926,58	52.199.074,54	84.737.765,54

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		384,58		410,17		411,62
B (Cap)		441,11		470,76		481,91
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		449,25		480,28		492,51
I (Dis)		0		0		0
J (Cap)	266.441.132,68	23.580,66	131.689.478,27	25.230,1	114.180.935,97	25.895,56
M (Dis)		384,91		411,42		413,61
N (Cap)		444,75		475,49		487,63
P (Cap)						
V (Dis)		0		0		0
W (Cap)		0		0		0
Z		0		0		0
TOTAL	266.441.132,68		131.689.478,27		114.180.935,97	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

25.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

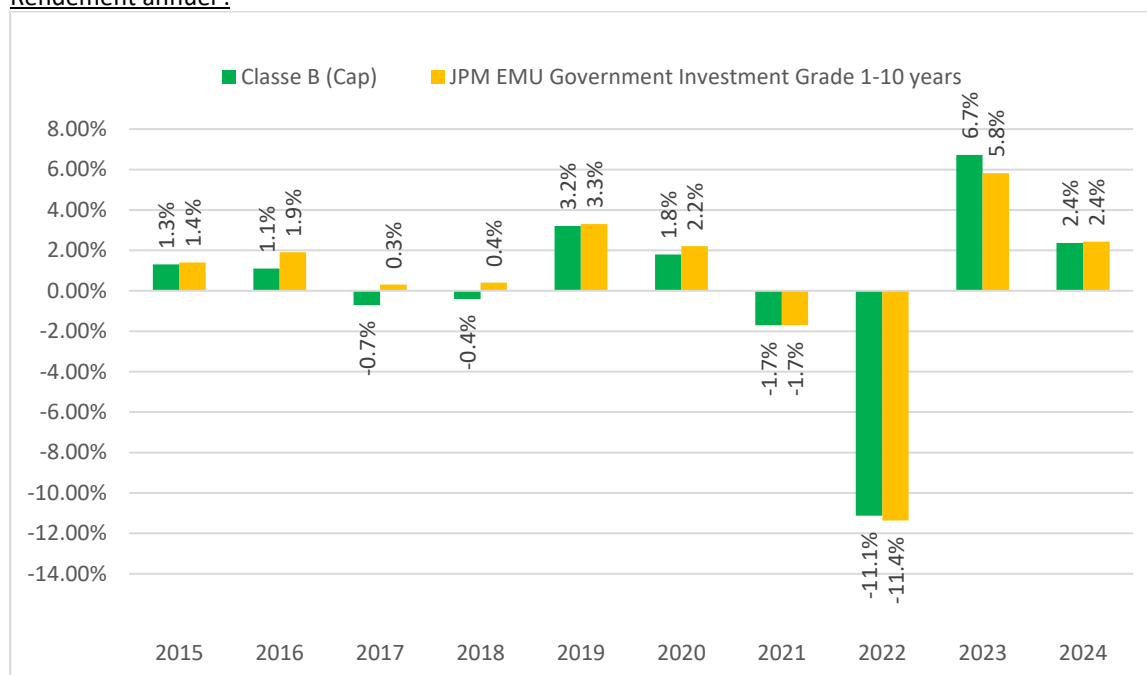
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years	2,42 % (en EUR)	-1,33 % (en EUR)	-0,70 % (en EUR)	0,37 % (en EUR)	29/09/1992	-

Classe A (Dis)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	2,31 % (en EUR)	-1,03 % (en EUR)	-0,62 % (en EUR)	0,27 % (en EUR)	27/12/2013	1,05 % (en EUR)

Classe B (Cap)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	2,37 % (en EUR)	-0,98 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)	0,28 % (en EUR)	29/09/1992	4,30 % (en EUR)

Classe F (Cap)Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	2,55 % (en EUR)	-0,80 % (en EUR)	-0,40 % (en EUR)	0,46 % (en EUR)	20/12/2007	2,48 % (en EUR)

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	2,64 % (en EUR)	-0,71 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)		20/02/2018	0,32 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	2,49 % (en EUR)	-0,84 % (en EUR)	-0,45 % (en EUR)		29/12/2017	0,11 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	2,55 % (en EUR)	-0,80 % (en EUR)	-0,41 % (en EUR)		29/12/2017	0,14 % (en EUR)

25.11. FRAIS**Frais récurrents**

Classe A (Dis) - BE6261452054:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe B (Cap) - BE0944432401:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,56 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe F (Cap) - BE0947567716:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe J (Cap) - BE6299509388:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Bonds EUR Government Medium Term (anciennement Bonds EUR Medium Term)

Classe M (Dis) - BE6299510394:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Classe N (Cap) - BE6299511400:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 5,96% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

25.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2013/2014	14,00 EUR
2014/2015	11,00 EUR
2015/2016	7,61 EUR
2016/2017	8,07 EUR
2018	classe A 4,45 EUR classe M 5,45 EUR
2019	classe A 5,70 EUR classe E 6,75 EUR classe M 6,56 EUR
2021	classe A 5,83 EUR classe M 6,45 EUR
2023	classe A 7,75 EUR classe M 7,77 EUR

25.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM
TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300EK52UYWYK6PZ62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

● **Pour les investissements en obligations de sociétés :**

a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales ;

● **Pour les investissements en obligations souveraines :**

a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark.

Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 6.21 % alors que celui du benchmark était de 1.49 %.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	98.69%	98.03%	99.52%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.7% Benchmark : 0%	Compartiment : 8.55% Benchmark : 1.29%	Compartiment : 6.21% Benchmark : 1.49%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Pas d'application

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

• **Pour les investissements en obligations souveraines :**

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE> .



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	Administration publique	7.73	Allemagne
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	Administration publique	6.58	Italie
GOVERNMENT OF GERMANY 2.2% 13-APR-2028	Administration publique	5.63	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.9% AUSTRIA FEB32 20.02.2032	Administration publique	5.53	Autriche
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028 GOVERNMENT OF GERMANY 0.0% 15-AUG-2029	Administration publique	5.11	Espagne
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	4.47	Allemagne
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	4.18	Italie
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	Administration publique	3.60	Espagne
3.25% SPAIN APR34 30.04.2034	Administration publique	3.53	Slovaquie
GOVERNMENT OF SPAIN 0.5% 31-OCT-2031	Administration publique	3.28	Espagne
0% BFT NOV29 REGS 25.11.2029	Administration publique	3.03	Espagne
3/4 FINLAND APR31 15.04.2031	Administration publique	2.77	France
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	2.76	Finlande
2 3/4 FINLAND JUL28 04.07.2028	Administration publique	2.46	France
	Administration publique	1.98	Finlande



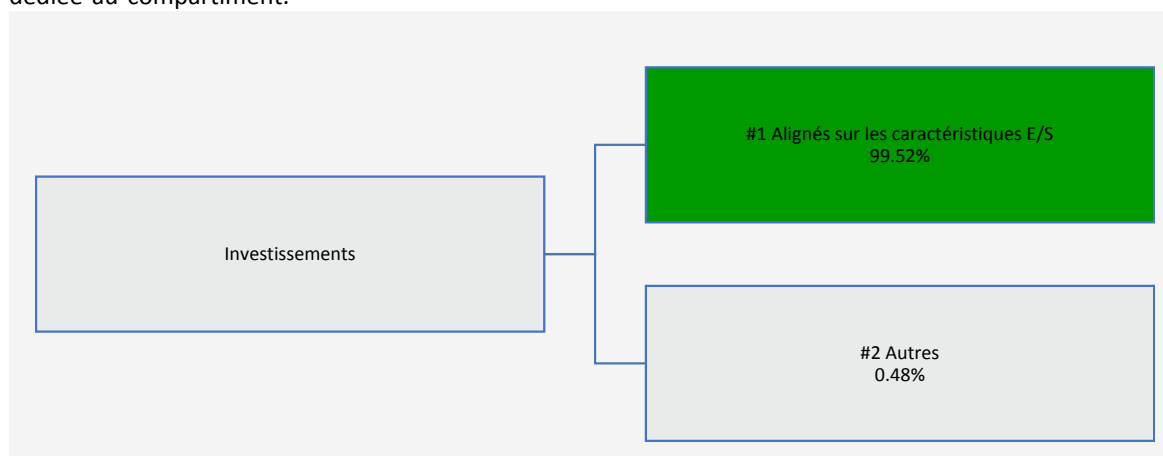
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.52 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	91.96
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.62
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.72
Construction	Génie civil	0.22
Dérivés	Dérivés	0.19
Liquidités	Liquidités	0.29



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**
- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

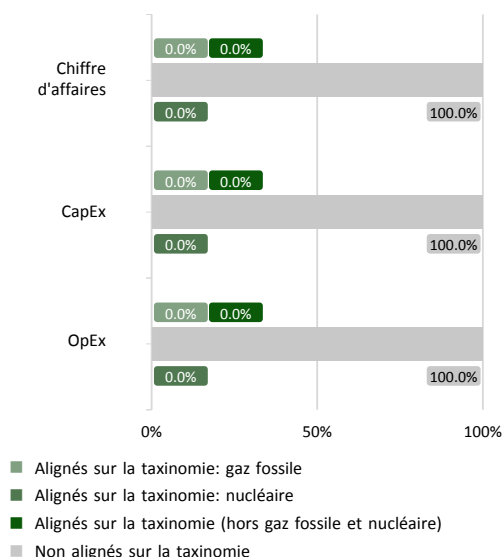
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

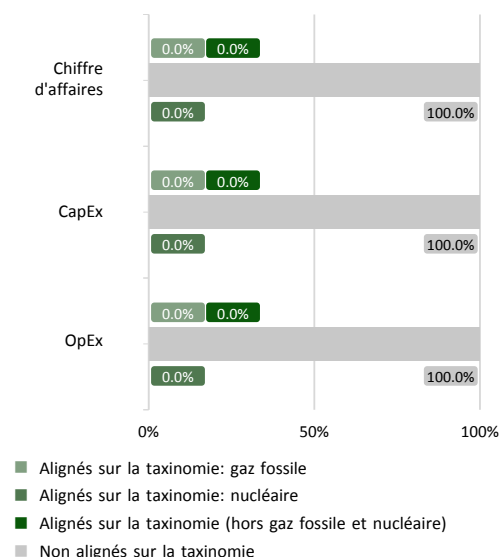
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.29% de liquidités et à 0.19% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

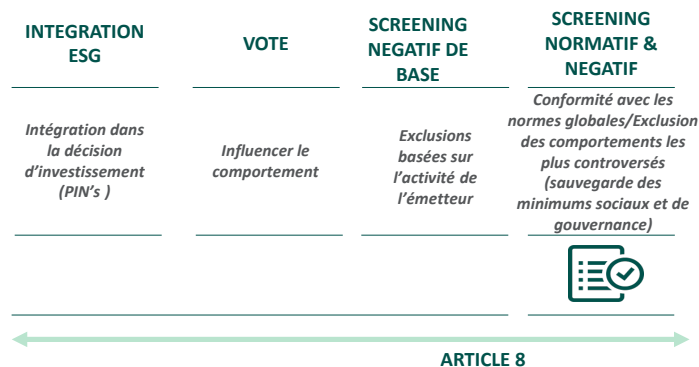
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

26.1. RAPPORT DE GESTION

26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

26.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

26.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities US Dividend Sustainable est un fonds d'actions qui investit exclusivement dans des sociétés américaines cotées en bourse et versant des dividendes. La stratégie consiste à investir dans des entreprises de très grande qualité combinant un profil de dividende robuste avec un bilan et un flux de trésorerie solides afin de maintenir et d'augmenter les dividendes au fil du temps.

Le fonds est diversifié et investit dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Le fonds dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre basé sur des données de tiers et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie, complétée par des éléments quantitatifs.

En 2024, nous avons poursuivi notre hausse des dividendes et notre approche pérenne, en intégrant dans le fonds 10 nouveaux concepts en matière d'investissement.

Dans un environnement à nouveau marqué par l'enthousiasme pour les entreprises technologiques de premier plan, le fonds a bien résisté tout au long de l'année, grâce aux contributions positives provenant de nos positions dans les valeurs financières telles qu'American Express, JP Morgan, Morgan Stanley, Nasdaq, toutes portées par la résistance de l'économie américaine et l'ardeur suscitée par les élections du président Donald Trump. Le fonds a également tiré parti de ses investissements dans Broadcom, Oracle et Digital Realty Trust, lesquels ont continué à profiter de la transition vers le cloud et de l'intérêt croissant pour l'IA.

D'autres sociétés méritent d'être mentionnées, comme les entreprises industrielles telles que Eaton, Trane ou Comfort Systems, qui ont enregistré de bonnes performances au cours de l'année, tirées par les tendances à la délocalisation et à l'électrification, en matière desquelles elles sont plus à même à continuer à jouer un rôle de premier plan dans les années à venir.

Les principales entreprises ayant nuí au fonds ont été en majeure partie des sociétés technologiques de premier plan ne versant pas de dividendes, telles que Nvidia (impact important), Amazon, Tesla, qui ne peuvent être investies en raison des contraintes en matière de nos dividendes.

26.1.6. Politique future

Pour l'année à venir, nous tablons sur la poursuite de notre approche de la croissance des dividendes, tout en maintenant des normes durables élevées quant à notre sélection de titres.

Nous continuerons à rechercher des entreprises aux normes financières strictes, générant des flux de trésorerie importants et présentant un bilan solide, tout en conservant notre positionnement diversifié et notre structure de portefeuille basée sur des convictions.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail sur le profil durable du fonds avec un suivi permanent des positions, mais aussi par des engagements avec les entreprises sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et par des investissements dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la société.

26.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

26.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		355.692.097,35	583.937.744,94
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	349.484.167,09	571.940.085,07
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	349.484.167,09	571.940.085,07
a.	Actions	349.484.167,09	571.940.085,07
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-939.449,69	-990.731,36
A.	Créances	257.822,19	490.161,53
a.	Montants à recevoir	29.741,55	39.583,85
d.	Autres	228.080,64	450.577,68
B.	Dettes	-1.197.271,88	-1.480.892,89
a.	Montants à payer (-)	-90.978,84	-125.218,41
c.	Emprunts (-)		-1,58
e.	Autres (-)	-1.106.293,04	-1.355.672,90
V.	Dépôts et liquidités	7.147.379,95	12.988.391,23
A.	Avoirs bancaires à vue	7.147.379,95	12.988.391,23
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		355.692.097,35	583.937.744,94
A.	Capital	261.065.814,09	564.490.336,60
B.	Participations au résultat	-24.100.079,98	-2.183.611,15
C.	Résultat reporté	19.213.780,46	-48.593.163,55
D.	Résultat de l'exercice	99.512.582,78	70.224.183,04

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

26.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		97.617.962,95	64.648.732,00
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	98.184.147,66	64.749.401,52
a.	Actions	98.184.147,66	64.749.401,52
	Gain réalisé	99.239.873,89	39.234.076,86
	Perte réalisée	-13.896.601,80	-23.805.969,71
	Gain/Perte non-réalisé	12.840.875,57	49.321.294,37
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-566.184,71	-100.669,52
b.	Autres positions et opérations de change	-566.184,71	-100.669,52
iv.	Autres	-566.184,71	-100.669,52
	Gain /Perte réalisée	-566.184,71	-100.669,52
II.	Produits et charges des placements	7.062.772,21	11.636.556,75
A.	Dividendes	8.005.286,29	13.282.765,66
B.	Intérêts (+/-)	300.914,19	419.050,92
b.	Dépôts et liquidités	300.914,19	419.050,92
	Intérêts d'emprunts (-)	-22.026,10	-26.983,69
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.221.402,17	-2.038.276,14
	D'origine étrangère	-1.221.402,17	-2.038.276,14
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-5.168.152,38	-6.061.105,71
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-705.334,74	-515.310,06
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-168.310,03	-262.620,28
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-4.056.335,60	-4.982.657,07
a.	Gestion financière	-3.851.628,93	-4.739.531,91
	Classe A (Dis)	-41.468,09	-39.323,26
	Classe B (Cap)	-1.135.293,88	-931.689,23
	Classe B USD (Cap)	-499.551,70	-470.179,80
	Classe E (Dis)	-3,79	-3,65
	Classe F (Cap)	-1.302.720,66	-2.192.460,31
	Classe F LC (Cap)	-42,33	-35,43
	Classe F USD (Cap)	-425.917,53	-335.158,55
	Classe J (Cap)	-330.270,69	-506.876,79
	Classe M (Dis)	-8.259,99	-10.008,51
	Classe N (Cap)	-4.431,04	-31.516,25
	Classe V (Dis)	-37.336,10	-55.338,21
	Classe W (Cap)	-66.333,13	-166.941,92
b.	Gestion administrative et comptable	-204.706,67	-297.362,28
c.	Rémunération commerciale		54.237,12
E.	Frais administratifs (-)	-52.887,55	-61.432,88
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.637,21	-4.181,36
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.064,16	-447,29
H.	Services et biens divers (-)	-29.212,93	-31.419,81
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-117.970,52	-108.937,26
	Classe A (Dis)	-2.464,08	-2.483,42
	Classe B (Cap)	-54.258,80	-54.279,41
	Classe B USD (Cap)	-31.730,77	-31.534,64
	Classe E (Dis)	-0,11	-0,06
	Classe F (Cap)	-19.585,78	-16.634,41
	Classe F LC (Cap)	-1,42	-0,83
	Classe F USD (Cap)	-5.182,49	-371,80
	Classe J (Cap)		-1.033,62
	Classe M (Dis)	-1.152,01	-1.200,94
	Classe N (Cap)	-457,17	-421,43

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe P (Cap)	-2.039,20	-726,98
	Classe V (Dis)	-436,73	-35,38
	Classe W (Cap)	-661,96	-214,34
K.	Autres charges (-)	-35.399,64	-94.099,70
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.894.619,83	5.575.451,04
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	99.512.582,78	70.224.183,04
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	99.512.582,78	70.224.183,04

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	94.626.283,26	19.447.408,34
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	19.213.780,46	-48.593.163,55
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	99.512.582,78	70.224.183,04
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-24.100.079,98	-2.183.611,15
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-93.032.519,15	-19.213.780,46
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.593.764,11	-233.627,88

26.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Guernsey							
AMDOCS	30.000	USD	85,14	2.466.634,48		0,71%	0,69%
				2.466.634,48		0,71%	0,69%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	13.000	USD	351,79	4.416.484,79		1,26%	1,24%
EATON CORP -ADR-	17.000	USD	331,87	5.448.372,77		1,56%	1,53%
TE CONNECTIVITY PLC	21.000	USD	142,97	2.899.439,88		0,83%	0,82%
TRANE TECHNOLOGIES	11.000	USD	369,35	3.923.563,50		1,12%	1,10%
				16.687.860,94		4,77%	4,69%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	44.500	USD	113,11	4.860.835,35		1,39%	1,37%
ABBVIE	31.500	USD	177,70	5.405.649,44		1,55%	1,52%
ALLSTATE	24.000	USD	192,79	4.468.334,14		1,28%	1,26%
AMERICAN EXPRESS	28.000	USD	296,79	8.025.224,53		2,30%	2,26%
AMERICAN WATER WORKS	19.000	USD	124,49	2.284.220,18		0,65%	0,64%
AMGEN	15.000	USD	260,64	3.775.567,36		1,08%	1,06%
APPLE	114.000	USD	250,42	27.569.174,31		7,89%	7,75%
APPLIED MATERIALS	23.000	USD	162,63	3.612.254,95		1,03%	1,02%
ASSURANT	20.000	USD	213,22	4.118.203,77		1,18%	1,16%
AUTOMATIC DATA	18.000	USD	292,73	5.088.498,31		1,46%	1,43%
BLACKROCK INC	5.500	USD	1.025,11	5.444.814,10		1,56%	1,53%
BROADCOM INC	70.000	USD	231,84	15.672.428,78		4,48%	4,41%
CF INDUSTRIES HLDGS	49.000	USD	85,32	4.037.353,94		1,16%	1,14%
CISCO	104.000	USD	59,20	5.945.726,70		1,70%	1,67%
COLGATE-PALMOLIVE	52.000	USD	90,91	4.565.253,50		1,31%	1,28%
COMCAST-A	95.000	USD	37,53	3.443.119,27		0,99%	0,97%
COMFORT SYSTEMS USD	11.000	USD	424,06	4.504.741,67		1,29%	1,27%
DEERE	8.500	USD	423,70	3.477.981,65		1,00%	0,98%
DIGITAL REALTY	26.000	USD	177,33	4.452.515,69		1,27%	1,25%
ECOLAB INC	20.000	USD	234,32	4.525.736,36		1,29%	1,27%
ELI	14.500	USD	772,00	10.810.236,60		3,09%	3,04%
GRAPHIC PACKNG RG	104.000	USD	27,16	2.727.802,99		0,78%	0,77%
HUBBELL	10.000	USD	418,89	4.045.292,13		1,16%	1,14%
JPMORGAN CHASE	44.500	USD	239,71	10.301.395,46		2,95%	2,90%
KKR AND CO -A-	23.000	USD	147,91	3.285.301,79		0,94%	0,92%
LOWE	22.000	USD	246,80	5.243.457,27		1,50%	1,47%
MARSH	23.500	USD	212,41	4.820.507,00		1,38%	1,36%
MCCORMIC CO INC	36.000	USD	76,24	2.650.545,63		0,76%	0,75%
MERCK AND CO INC	56.000	USD	99,48	5.379.893,77		1,54%	1,51%
METLIFE	60.000	USD	81,88	4.744.374,70		1,36%	1,33%
MICROSOFT	70.000	USD	421,50	28.493.481,41		8,15%	8,01%
MORGAN STANLEY	47.500	USD	125,72	5.766.972,48		1,65%	1,62%
NASDAQ INC	76.000	USD	77,31	5.674.128,44		1,62%	1,60%
NEXTERA ENERGY INC	67.000	USD	71,69	4.638.561,08		1,33%	1,30%
ORACLE	47.000	USD	166,64	7.563.573,15		2,16%	2,13%
OTS WORLDWIDE CORP	43.000	USD	92,61	3.845.707,39		1,10%	1,08%
OWENS CORNING	25.000	USD	170,32	4.112.023,18		1,18%	1,16%
PFIZER	135.000	USD	26,53	3.458.763,88		0,99%	0,97%
PNC	27.500	USD	192,85	5.121.559,63		1,47%	1,44%
PROCTER	41.000	USD	167,65	6.638.000,97		1,90%	1,87%
PROLOGIS	34.000	USD	105,70	3.470.593,92		0,99%	0,98%
RESMED INC	20.500	USD	228,69	4.527.421,54		1,30%	1,27%
SALESFORCE INC	21.500	USD	334,33	6.941.665,86		1,99%	1,95%
SEMPRA ENERGY	54.500	USD	87,72	4.616.842,11		1,32%	1,30%
SP GLOBAL	11.000	USD	498,03	5.290.516,66		1,51%	1,49%
STRYKER	15.000	USD	360,05	5.215.596,33		1,49%	1,47%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TEXAS	26.000	USD	187,51	4.708.121,68		1,35%	1,32%
TJX COS INC	55.000	USD	120,81	6.416.755,19		1,84%	1,80%
TRACTOR SUPPLY	80.000	USD	53,06	4.099.275,71		1,17%	1,15%
UNITEDHEALTH	14.500	USD	505,86	7.083.505,55		2,03%	1,99%
UNITED PARCEL	17.000	USD	126,10	2.070.207,63		0,59%	0,58%
WAL MART	75.000	USD	90,35	6.543.940,13		1,87%	1,84%
WALT DISNEY	52.000	USD	111,35	5.591.694,83		1,60%	1,57%
WASTE	24.000	USD	201,79	4.676.929,02		1,34%	1,31%
WYNDHAM HOTELS	46.000	USD	100,79	4.477.392,56		1,28%	1,26%
				330.329.671,67		94,52%	92,87%
<u>Total - Actions</u>				<u>349.484.167,09</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,25%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				349.484.167,09		100,00%	98,25%
Total - portefeuille				349.484.167,09		100,00%	98,25%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		7.131.403,34			2,00%
Banque Degroof Petercam interests		USD		43,24			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		15.933,37			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				7.147.379,95			2,01%
Total - Dépôts et Liquidités				7.147.379,95			2,01%
Créances et dettes diverses				-939.449,69			-0,26%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				355.692.097,35			100,00%

26.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	94,52%
IRLANDE	4,77%
GUERNSEY	0,71%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	14,46%
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,35%
TELECOMMUNICATIONS	7,89%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	6,87%
DISTRIBUTION	6,38%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,66%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,45%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,19%
BANQUES	4,70%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,68%
SOURCES D'ENERGIE	3,30%
DIFFUSION & EDITION	3,11%
FINANCE	2,95%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,47%
PRODUITS CHIMIQUES	2,45%
IMMOBILIER	2,27%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,03%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,70%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,34%
LOISIRS & TOURISME	1,28%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,16%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,10%
BIOTECHNOLOGIE	1,08%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,76%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,59%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	25.756.806,51	59.707.201,39	85.464.007,90
Ventes	230.272.687,18	175.831.386,36	406.104.073,54
Total 1	256.029.493,69	235.538.587,75	491.568.081,44
Souscriptions	27.268.561,85	30.797.532,36	58.066.094,21
Remboursements	236.270.973,78	149.440.589,28	385.711.563,06
Total 2	263.539.535,63	180.238.121,64	443.777.657,27
Moyenne de référence de l'actif net total	523.519.911,92	387.943.474,67	455.361.265,87
Taux de rotation	-1,43%	14,25%	10,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

26.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	1.468,14	1.117,89	5.697,53	993,12	1.441,81	5.248,84	934,39	1.378,18	4.805,04
B (Cap)	35.018,63	20.767,54	134.377,84	24.862,34	22.352,34	136.887,84	13.798,73	21.025,55	129.661,02
B USD (Cap)	3.525,69	7.599,77	68.064,32	1.086,93	8.667,00	60.484,25	2.317,28	6.349,44	56.452,09
E (Dis)	1.715,53	1.715,53	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
F (Cap)	364.921,72	304.742,17	723.448,59	96.681,60	373.161,57	446.968,62	32.904,14	254.564,19	225.308,58
F LC (Cap)	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD (Cap)	126.768,22	3.747,05	123.021,16	40.937,02	42.470,86	121.487,32	60.833,52	26.141,57	156.179,28
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	2.662,00	0,00	2.662,00	138,00	139,00	2.661,00	67,00	2.728,00	0,00
M (Dis)	2.196,00	1.537,00	3.322,15	0,00	927,00	2.395,15	324,86	669,37	2.050,64
N (Cap)	3.121,30	1.951,90	10.448,31	395,93	9.575,50	1.268,73	29,26	361,42	936,58
P (Cap)	2.101,81	310,81	2.885,00	100,00	1.754,00	1.231,00	11,00	849,00	393,00
V (Dis)	17.553,00	775,00	22.751,00	4.396,00	17.183,02	9.963,98	2.641,86	3.086,98	9.518,86
W (Cap)	53.922,07	7.389,00	61.298,44	49.838,49	73.979,96	37.156,96	2.835,47	27.782,96	12.209,47
TOTAL			1.158.977,34			826.754,70ne			598.515,55

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	636.535,38	483.365,23	419.634,37	618.580,47	460.263,49	694.589,44
B (Cap)	16.003.379,02	9.404.469,70	11.371.978,14	10.075.727,35	7.275.309,07	11.136.635,69
B USD (Cap)	1.632.550,86	3.437.454,93	490.448,41	3.948.634,41	1.248.286,83	3.385.093,96
E (Dis)	739.999,74	701.173,06	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	172.321.359,74	142.961.404,36	45.120.361,96	176.838.831,22	19.889.148,73	141.053.103,25
F LC (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD (Cap)	40.438.867,23	1.129.100,06	12.496.937,32	12.884.562,16	21.881.843,68	9.587.610,13
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	120.430.728,53	0,00	6.506.815,01	6.593.985,67	3.579.348,72	155.806.517,27
M (Dis)	977.724,89	702.914,58	0,00	402.302,04	179.104,51	330.113,46
N (Cap)	1.452.376,56	917.562,30	182.586,65	4.561.356,22	17.032,73	190.286,15
P (Cap)	97.287.175,03	14.096.650,94	4.591.818,55	82.634.096,55	614.742,02	47.377.610,89
V (Dis)	7.673.721,96	334.793,70	1.861.089,01	7.409.946,44	1.311.060,07	1.512.276,51
W (Cap)	24.405.985,52	3.376.366,88	23.341.404,71	34.701.244,05	1.609.954,36	14.637.726,31
TOTAL	484.000.404,46	177.545.255,74	106.383.074,13	340.669.266,58	58.066.094,21	385.711.563,06

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		411,81		447,11		540,25
B (Cap)		435,4		480,41		589,24
B USD (Cap)		466,68		532,86		612,51
E (Dis)		417,35		457,5		558,67
F (Cap)		453,74		505,09		624,88
F LC (Cap)		5,65		6,3		7,81
F USD (Cap)	748.208.876,26	313,12	583.937.744,94	360,79	355.692.097,35	418,43
I		0		0		0
J (Cap)						
M (Dis)		418,21		457,85		557,8
N (Cap)		447,31		497,81		615,44
P (Cap)		45.156,43		50.672,83		63.197,23
V (Dis)		418,09		458,16		558,76
W (Cap)		447,14		497,76		615,83
TOTAL	748.208.876,26		583.937.744,94		355.692.097,35	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

26.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

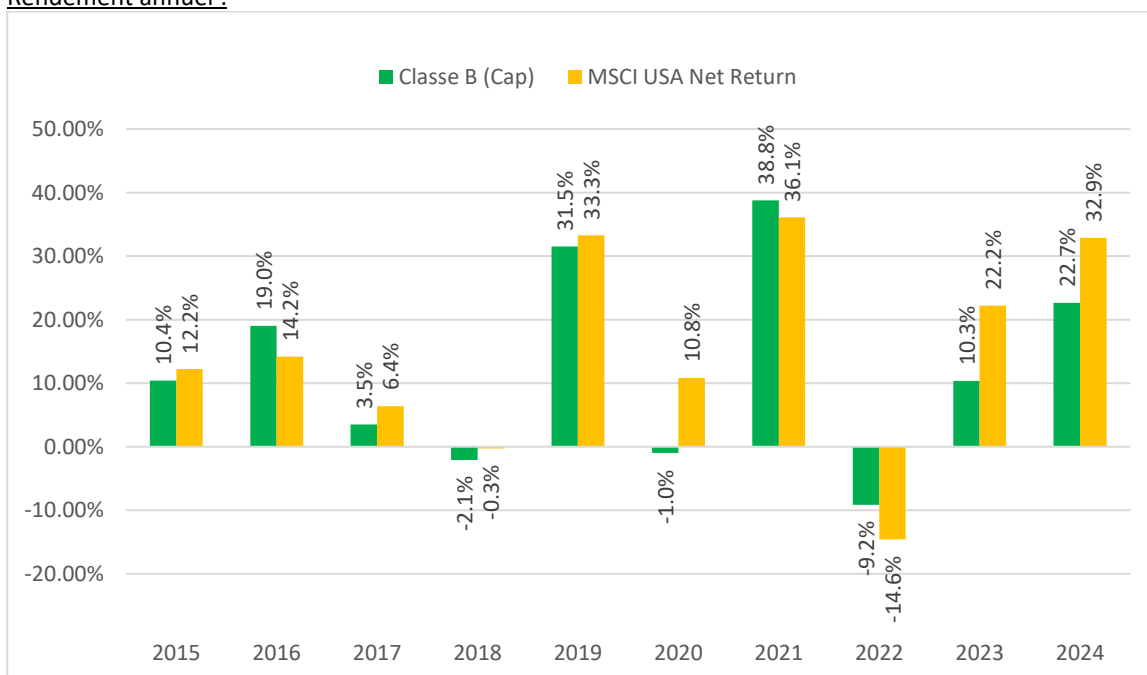
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	32,90 % (en EUR)	11,53 % (en EUR)	15,89 % (en EUR)	14,25 % (en EUR)	16/05/2008	13,15 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	22,63 % (en EUR)	7,10 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)		27/10/2016	11,71 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	22,65 % (en EUR)	7,13 % (en EUR)	11,06 % (en EUR)	11,46 % (en EUR)	16/05/2008	11,26 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	14,95 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)	9,28 % (en EUR)	9,77 % (en EUR)	10/12/2013	10,06 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	23,89 % (en EUR)	8,12 % (en EUR)			05/02/2021	14,31 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	23,72 % (en EUR)	8,04 % (en EUR)	11,88 % (en EUR)	12,06 % (en EUR)		

Classe F LC (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC (Cap)	23,97 % (en EUR)	8,29 % (en EUR)				

Classe F USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD (Cap)	15,98 % (en EUR)					

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	23,60 % (en EUR)	7,95 % (en EUR)	11,82 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	23,63 % (en EUR)	8,00 % (en EUR)	11,84 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	24,72 % (en EUR)	8,92 % (en EUR)	12,66 % (en EUR)		24/01/2017	12,14 % (en EUR)

Classe V (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V (Dis)	23,72 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	11,88 % (en EUR)		24/06/2019	13,37 % (en EUR)

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	23,72 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	11,88 % (en EUR)		11/12/2018	13,84 % (en EUR)

26.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289210211:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe B (Cap) - BE0947853660:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe B USD (Cap) - BE0947865789:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe E (Dis) - BE6289214254:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe F (Cap) - BE0947854676:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe F LC (Cap) - BE6321405126:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe F USD (Cap) - BE0947866795:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe M (Dis) - BE6299545747:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe N (Cap) - BE6299546752:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe P (Cap) - BE6289222331:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe V (Dis) - BE6289226373:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe W (Cap) - BE6289227389:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 40,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

26.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	5,16 EUR
2018	classe A 6,85 EUR classe M 8,80 EUR
2019	classe A 1,05 EUR classe M 2,55 EUR classe V 2,73 EUR
2021	classe A 3,01 EUR classe E 3,58 EUR classe M 3,22 EUR classe V 3,63 EUR
2022	classe A 6,5 EUR classe E 6,5 EUR classe M 6,5 EUR classe V 6,5 EUR
2023	classe A 7,0 EUR classe E 7,0 EUR classe M 7,0 EUR classe V 7,0 EUR

26.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

26.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300OK4RXZO8XKEC20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73.57% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 56.35 contre 53.32 (au 31.12.2024) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de trois ans: 1126.38 tCO2e/M revenue contre 1179.06 tCO2e/M revenue (au 31.12.2024).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	97.74%	97.95%	98.25%
Investissement Durable	89.99%	90.64%	73.57%
Autres investissement Environnemental	58.87%	63.49%	47.96%
Social	84.88%	24.37%	21.29%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 53.69 Benchmark : 50.65	Compartiment : 55.05 Benchmark : 51.26	Compartiment : 56.35 Benchmark : 53.32
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 961.24 Benchmark : 985.62	Compartiment : 1146.94 Benchmark : 1165.01	Compartiment : 1126.38 Benchmark : 1179.06

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 73.57% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 3% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE ;
- 47.96% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 21.29% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 68.93% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 68.93% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	8.01	Etats-Unis
APPLE	Industrie manufacturière	7.75	Etats-Unis
BROADCOM INC	Industrie manufacturière	4.41	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	3.04	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.90	Etats-Unis
AMERICAN EXPRESS	Activités financières et d'assurance	2.26	Etats-Unis
ORACLE CORP	Information et communication	2.13	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	1.99	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.95	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	1.87	Etats-Unis
WAL-MART STORES	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.84	Etats-Unis
TJX COMPANIES	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.80	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS	Industrie manufacturière	1.67	Etats-Unis
MORGAN STANLEY	Activités financières et d'assurance	1.62	Etats-Unis
NASDAQ OMX GROUP, INC.	Activités financières et d'assurance	1.60	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

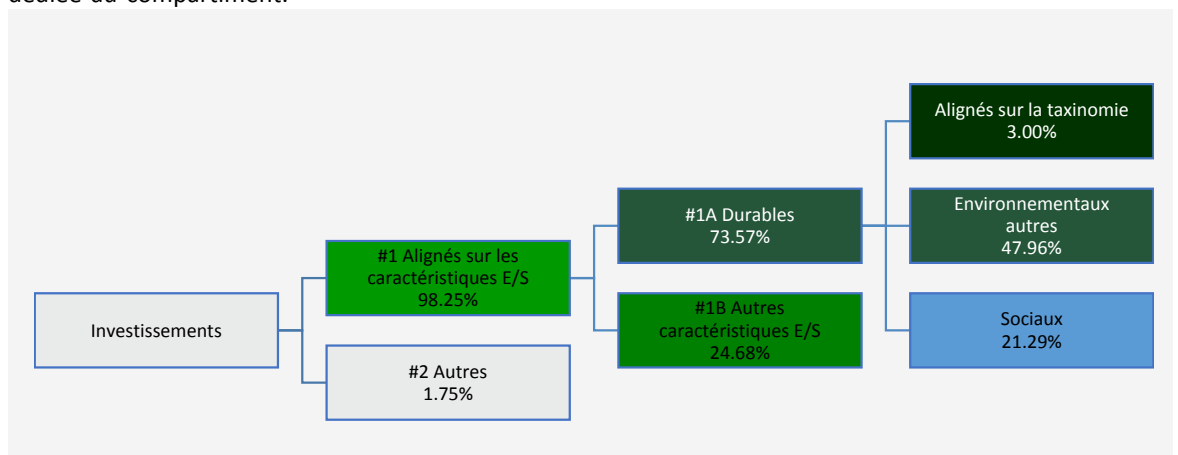
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 98.25% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 73.57% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18.38
Information et communication	Édition	13.52
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.12
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	8.11
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.27
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.74
Industrie manufacturière	Industrie chimique	5.56
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.50
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.18
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.83
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.60
Activités immobilières	Activités immobilières	2.23
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.94
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.57
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.53
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.49
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Dépollution et autres services de gestion des déchets	1.31
Construction	Travaux de construction spécialisés	1.27
Hébergement et restauration	Hébergement	1.26
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.16

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.97
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.77
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.75
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.64
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.58
Liquidités	Liquidités	1.75



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 3% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;

- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

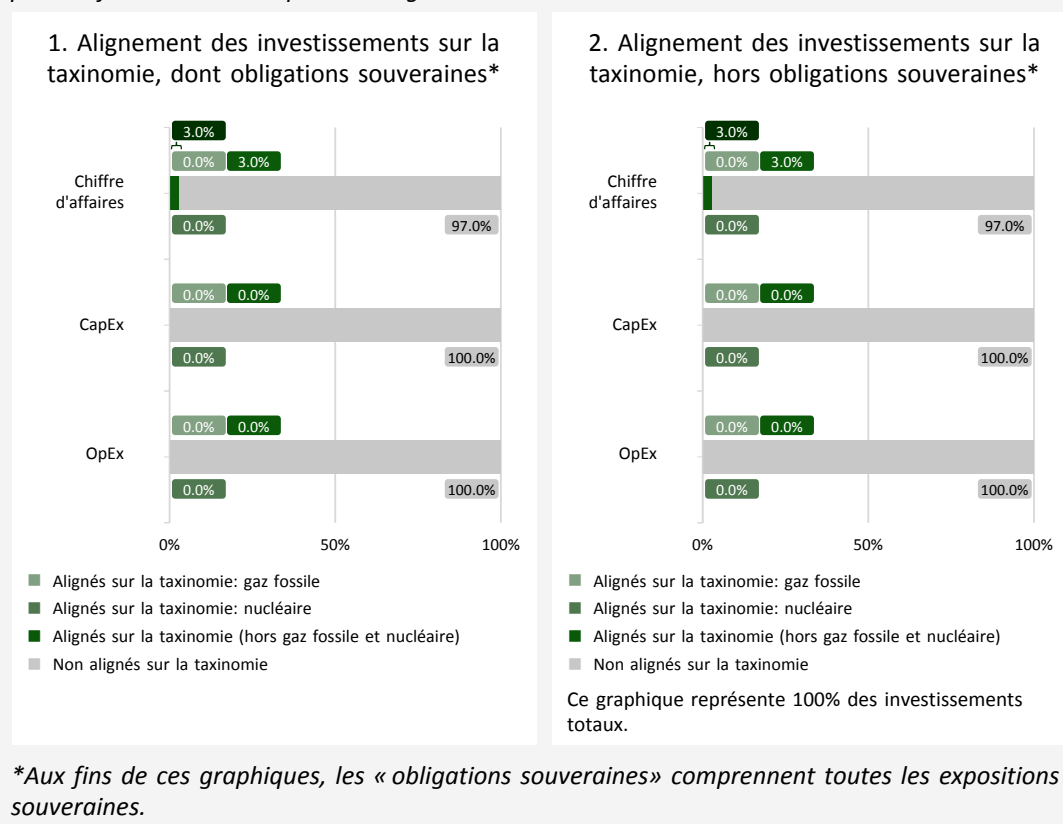
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.33%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.26%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	3.00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 47.96% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement Taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement Taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement Taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 21.29% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.75% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

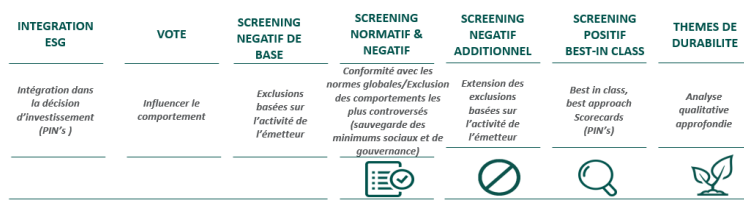
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

27.1. RAPPORT DE GESTION

27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

27.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible à long terme, l'accent étant mis sur les investissements représentatifs du secteur de l'immobilier en zone Euro. Le compartiment n'investira pas plus de 40% de ses actifs en créances de toute nature. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

27.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2024 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt, en raison d'une très grande influence des facteurs macroéconomiques et géopolitiques sur la stratégie du fonds. L'année a commencé sur une note négative avec la hausse des taux d'intérêt à long terme. Toutefois, de juin à décembre, le taux de swap à cinq (5) ans en euros a diminué de près de 1 %, ce qui a favorisé la reprise du marché. Le second semestre a connu des tensions politiques accrues en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la prolongation des conflits en Ukraine et en Israël.

Sur le marché de l'immobilier physique, la valeur des biens a continué à diminuer, bien que cette baisse ait été en partie amortie par l'augmentation des loyers et que le recul ait été sensiblement moins important qu'en 2023. De nombreux biens immobiliers ont atteint leurs points de valorisation les plus bas vers la fin de l'année 2024. En fonction du type et de la taille des actifs, le marché de l'investissement a commencé à se rouvrir lentement mais sûrement.

Pour ce qui est des sociétés cotées en bourse, les sociétés immobilières ont poursuivi leurs stratégies de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux.

Les perspectives de croissance aux États-Unis après l'élection de Donald Trump, associées au regain d'inquiétude d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux tensions et conflits politiques dans la zone euro, ont conduit les investisseurs à se détourner de certains marchés boursiers européens. La fin de l'année ayant été marquée par un mouvement de cessions dans tous les sous-secteurs immobiliers cotés en bourse, le secteur immobilier de la zone euro coté en bourse a affiché un rendement total annuel d'environ -2,6 %.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds a renforcé son exposition au sous-secteur résidentiel tout au long de l'année, tout en réduisant son exposition aux secteurs de la logistique et du commerce de détail.

27.1.6. Politique future

Pour 2025, la poursuite escomptée de la baisse des taux de la Banque centrale européenne et un environnement de financement normalisé, en raison également à des écarts de taux attractifs, devraient accroître le volume des transactions sur le marché de l'investissement. Cela devrait permettre de fixer des prix équilibrés pour les actifs entre les acheteurs riches de fonds propres et les vendeurs de fonds propres pauvres et motivés, ce qui conduira à la normalisation du marché immobilier.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous privilégierons les entreprises présentant des bilans et perspectives de croissance solides ainsi qu'une bonne visibilité des bénéfices. D'autre part, nous prendrons également en considération les sociétés actuellement en difficulté, mais dont les dirigeants sont à même d'augmenter les bénéfices et la visibilité. Ces sociétés se négocient avec une forte décote, ce qui offre une possibilité de hausse du cours de leurs actions.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2025 sont les suivants :

- Les entreprises ayant des bilans solides et détenant des actifs de qualité, par opposition à celles à l'effet de levier très élevé.
- Les entreprises opérant dans des sous-secteurs où l'offre est insuffisante et les loyers plus élevés, plutôt que dans ceux où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est plus faible.

- Les entreprises présentant des profils ESG solides.
- Les actions de sociétés qui offrent un dividende plus élevé et un bêta plus faible par rapport à l'indice de référence du fonds.
- Privilégier le rendement total, en combinant des dividendes pérennes et une croissance du capital résultant de la hausse des loyers.
- Mettre l'accent sur les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie.
- Dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché en rétablissant des positions dans des entreprises solides trop pénalisées et inversement.
- Les sociétés indéniablement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

27.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

27.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		103.702.522,18	119.470.692,15
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	103.445.606,80	119.714.023,26
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	103.445.606,80	119.714.023,26
a.	Actions	103.445.606,80	119.714.023,26
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-309.267,96	-269.879,62
A.	Créances	41.586,34	1.532.505,60
a.	Montants à recevoir	3.000,00	1.503.695,22
d.	Autres	38.586,34	28.810,38
B.	Dettes	-350.854,30	-1.802.385,22
a.	Montants à payer (-)		-1.478.629,20
e.	Autres (-)	-350.854,30	-323.756,02
V.	Dépôts et liquidités	566.183,34	26.548,51
A.	Avoirs bancaires à vue	566.183,34	26.548,51
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		103.702.522,18	119.470.692,15
A.	Capital	132.580.033,98	145.832.100,08
B.	Participations au résultat	146.639,69	3.120.098,15
C.	Résultat reporté	-26.361.407,93	-49.469.126,53
D.	Résultat de l'exercice	-2.662.743,56	19.987.620,45

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

27.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-6.223.736,40	16.638.091,81
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-6.223.736,68	16.638.091,81
a.	Actions	-6.223.736,68	16.638.091,81
	Gain réalisé	2.032.192,54	466.582,08
	Perte réalisée	-8.127.212,85	-25.817.234,66
	Gain/Perte non-réalisé	-128.716,37	41.988.744,39
D.	Autres valeurs mobilières	3,15	
	Gain réalisé	3,15	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-2,87	
b.	Autres positions et opérations de change	-2,87	
iv.	Autres	-2,87	
	Gain /Perte réalisée	-2,87	
II.	Produits et charges des placements	5.021.273,95	4.689.491,17
A.	Dividendes	5.824.929,11	5.350.599,82
B.	Intérêts (+/-)	37.352,13	92.875,13
b.	Dépôts et liquidités	37.352,13	92.875,13
	Intérêts d'emprunts (-)	-17.244,07	-37.414,77
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-823.763,22	-716.569,01
	D'origine belge	-459.065,95	-334.655,82
	D'origine étrangère	-364.697,27	-381.913,19
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.460.281,11	-1.339.962,53
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-202.051,30	-181.817,83
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-52.951,33	-59.923,85
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.134.771,69	-1.028.425,40
a.	Gestion financière	-1.083.536,72	-974.690,96
	Classe A (Dis)	-31.258,39	-22.386,66
	Classe B (Cap)	-437.710,20	-415.383,18
	Classe F (Cap)	-555.572,41	-465.160,29
	Classe M (Dis)	-7,91	-195,85
	Classe N (Cap)	-55.928,22	-69.029,33
	Classe W (Cap)	-3.059,59	-2.535,65
b.	Gestion administrative et comptable	-51.234,97	-53.734,44
E.	Frais administratifs (-)	-23.888,06	-22.220,45
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-321,41	-733,49
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-17,33	-115,76
H.	Services et biens divers (-)	-11.097,75	-8.555,23
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-24.691,16	-30.399,53
	Classe A (Dis)	-1.510,29	-1.489,01
	Classe B (Cap)	-12.826,59	-15.797,19
	Classe F (Cap)	-8.931,11	-8.116,12
	Classe M (Dis)	-0,01	-0,09
	Classe N (Cap)	-973,64	-4.251,77
	Classe P (Cap)	-429,04	-735,77
	Classe W (Cap)	-20,48	-9,58
K.	Autres charges (-)	-10.491,08	-7.770,99
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.560.992,84	3.349.528,64
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-2.662.743,56	19.987.620,45

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-2.662.743,56	19.987.620,45

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-28.877.511,80	-26.361.407,93
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-26.361.407,93	-49.469.126,53
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.662.743,56	19.987.620,45
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	146.639,69	3.120.098,15
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	28.877.511,80	26.361.407,93
IV.	(Distribution des dividendes)		

27.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	79.500	EUR	56,20	4.467.900,00		4,32%	4,31%
CARE PROPERTY INVEST	44.250	EUR	11,42	505.335,00		0,49%	0,49%
COFINIMMO	63.000	EUR	55,60	3.502.800,00		3,39%	3,38%
MONTEA	37.153	EUR	63,30	2.351.784,90		2,27%	2,27%
RETAIL ESTATES	35.320	EUR	59,30	2.094.476,00		2,02%	2,02%
VGP	26.000	EUR	71,40	1.856.400,00		1,79%	1,79%
WAREHOUSES DE PAUW	210.000	EUR	19,00	3.990.000,00		3,86%	3,85%
XIOR STUDENT HOUSING	116.000	EUR	29,65	3.439.400,00		3,32%	3,32%
				22.208.095,90		21,47%	21,42%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	110.500	EUR	81,80	9.038.900,00		8,74%	8,72%
TAG IMMOBILIEN AG	349.000	EUR	14,36	5.011.640,00		4,84%	4,83%
VONOVIA SE	333.000	EUR	29,32	9.763.560,00		9,44%	9,41%
				23.814.100,00		23,02%	22,96%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	254.000	EUR	5,17	1.314.450,00		1,27%	1,27%
MERLIN PROPERTIES	420.000	EUR	10,16	4.267.200,00		4,13%	4,11%
				5.581.650,00		5,40%	5,38%
Finlande							
KOJAMO	310.000	EUR	9,39	2.910.900,00		2,81%	2,81%
				2.910.900,00		2,81%	2,81%
France							
ALTAREA	17.359	EUR	96,40	1.673.407,60		1,62%	1,61%
ARGAN	33.333	EUR	60,50	2.016.646,50		1,95%	1,94%
CARMILA SAS	155.000	EUR	16,02	2.483.100,00		2,40%	2,39%
COVIVIO	101.000	EUR	48,76	4.924.760,00		4,76%	4,75%
GECINA	70.000	EUR	90,45	6.331.500,00		6,12%	6,11%
ICADE	60.000	EUR	22,98	1.378.800,00		1,33%	1,33%
KLEPIERRE	171.000	EUR	27,80	4.753.800,00		4,60%	4,58%
MERCIALYS	265.000	EUR	10,11	2.679.150,00		2,59%	2,58%
UNIBAIL RODAMCO WEST	135.600	EUR	72,72	9.860.832,00		9,53%	9,51%
				36.101.996,10		34,90%	34,81%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	57.000	EUR	35,85	2.043.450,00		1,98%	1,97%
				2.043.450,00		1,98%	1,97%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	670.000	EUR	2,92	1.957.070,00		1,89%	1,89%
GRAND CITY PROP	280.000	EUR	11,75	3.290.000,00		3,18%	3,17%
				5.247.070,00		5,07%	5,06%
Pays-Bas							
CTP B.V.	164.835	EUR	14,88	2.452.744,80		2,37%	2,37%
EUROCOM PTY	108.000	EUR	22,20	2.397.600,00		2,32%	2,31%
WERELDHAVE NV	50.000	EUR	13,76	688.000,00		0,67%	0,66%

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				5.538.344,80		5,35%	5,34%
<u>Total - Actions</u>				<u>103.445.606,80</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,75%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				103.445.606,80		100,00%	99,75%
Total - portefeuille				103.445.606,80		100,00%	99,75%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.089,46			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		565.093,88			0,54%
Total - Avoirs bancaires à vue				566.183,34			0,55%
Total - Dépôts et Liquidités				566.183,34			0,55%
Créances et dettes diverses				-309.267,96			-0,30%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				103.702.522,18			100,00%

27.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	34,90%
ALLEMAGNE	23,02%
BELGIQUE	21,47%
ESPAGNE	5,40%
PAYS-BAS	5,35%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	5,07%
FINLANDE	2,81%
GUERNSEY	1,98%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	91,70%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,17%
SERVICES DIVERS	4,13%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	25.257.051,60	22.622.032,44	47.879.084,04
Ventes	29.174.519,57	28.174.314,72	57.348.834,29
Total 1	54.431.571,17	50.796.347,16	105.227.918,33
Souscriptions	18.892.117,32	15.081.496,02	33.973.613,34
Remboursements	26.542.798,48	20.474.675,33	47.017.473,81
Total 2	45.434.915,80	35.556.171,35	80.991.087,15
Moyenne de référence de l'actif net total	108.634.685,05	119.409.553,92	114.051.559,02
Taux de rotation	8,28%	12,76%	21,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

27.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	2.119,80	8.344,00	27.936,59	7.119,23	1.922,91	33.132,90	4.620,00	1.379,23	36.373,68
B (Cap)	74.650,98	65.405,88	450.967,73	64.680,33	98.343,53	417.304,52	56.922,35	71.358,35	402.868,52
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	391.460,00	62.718,54	852.864,76	305.282,00	172.487,00	985.659,76	379.986,55	455.369,00	910.277,32
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	1.840,00		0,00	0,00		0,00	60,00	
N (Cap)	25.049,67	34.663,57	151.930,05	17.578,34	30.701,13	138.807,26	16.305,92	74.243,50	80.869,68
P (Cap)	0,00	0,00	140,00	0,00	105,00	35,00	7,07	20,00	22,07
W (Cap)	622,94	278,61	5.625,62	71,77	799,14	4.898,25	1.450,52	396,47	5.952,30
TOTAL			1.489.464,76			1.579.837,71			1.436.363,56

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)	138.365,95	496.483,46	415.064,00	106.221,06	277.399,70	81.249,46	
B (Cap)	4.968.349,09	4.643.395,31	3.674.710,76	5.738.419,16	3.766.554,52	4.740.172,84	
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
F (Cap)	26.948.967,00	4.334.691,96	17.929.447,50	10.759.629,28	26.599.703,79	31.462.403,97	
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)	0,00	133.515,91	0,00	0,00	0,00	3.239,40	
N (Cap)	1.913.032,73	2.546.901,62	1.072.704,72	1.900.723,36	1.151.503,69	5.136.979,23	
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	23.673.888,24	2.081.301,78	5.565.067,43	
W (Cap)	41.759,70	17.625,48	4.128,38	45.950,25	97.149,86	28.361,48	
TOTAL	34.010.474,47	12.172.613,74	23.096.055,36	42.224.831,35	33.973.613,34	47.017.473,81	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	118.759.829,36	50,73	119.467.067,99	59,33	103.702.522,18	55,88
B (Cap)		56,75		67,31		65,58
E (Dis)		0		0		0
F (Cap)		59,16		70,76		69,52
J (Cap)		0		0		0
M (Dis)						
N (Cap)		58,39		69,81		68,59
P (Cap)		228.449,16		275.478,46		272.832,83
W (Cap)		57,46	68,73	67,53		
TOTAL	118.759.829,36		119.467.067,99		103.702.522,18	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

27.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

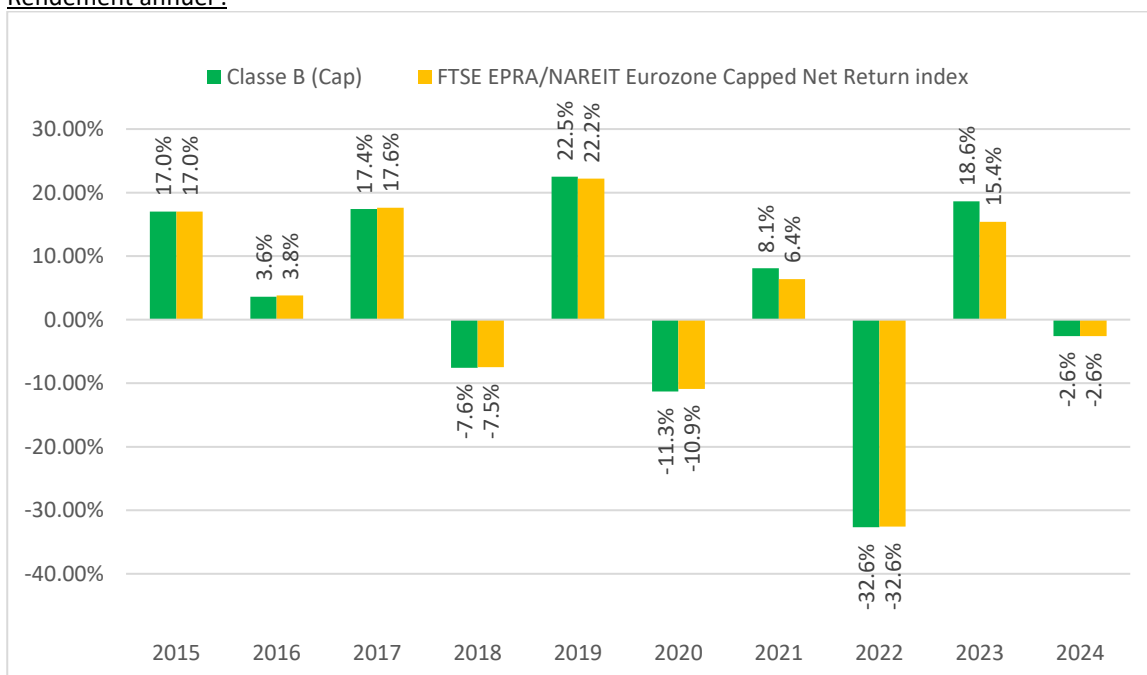
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index	-2,61 % (en EUR)	-8,84 % (en EUR)	-6,40 % (en EUR)	1,50 % (en EUR)	07/10/1999	4,63 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-2,60 % (en EUR)	-8,04 % (en EUR)	-5,70 % (en EUR)		10/10/2016	-0,18 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-2,57 % (en EUR)	-8,02 % (en EUR)	-5,67 % (en EUR)	1,86 % (en EUR)	07/10/1999	4,82 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-1,75 % (en EUR)	-7,24 % (en EUR)	-4,98 % (en EUR)	2,44 % (en EUR)	31/12/2008	5,93 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-1,75 % (en EUR)	-7,26 % (en EUR)	-5,00 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-0,96 % (en EUR)	-6,49 % (en EUR)	-4,31 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	-1,75 % (en EUR)	-7,24 % (en EUR)				

27.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289023283:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Classe B (Cap) - BE6271654228:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Classe F (Cap) - BE6271655233:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Classe N (Cap) - BE6299325488:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Classe P (Cap) - BE6289025304:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Classe W (Cap) - BE6289027326:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,31 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 52,02% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

27.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,74 EUR classe E 2,26 EUR classe M 2,21 EUR
2021	classe A 1,90 EUR classe M 1,92 EUR
2022	classe A 0,68 EUR classe M 1,17 EUR
2023	classe A 1,86 EUR classe M 1,90 EUR

27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI 21/03/2024 et 22/03/2024, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 47,270 %. Et le fonds détenait plus de 10 % maximum dans un même émetteur, 10,21 % dans Rodamco-Westfield et 10,15 % dans Vonovia SE. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Entre les Dates VNI 26/03/2024 et 27/03/2024, un dépassement technique légal a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 41,286 %. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Entre les Dates VNI 14/05/2024 et 15/05/2024, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'ANT du fonds. Le poids total attribué à 42,854 %. La violation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les Dates VNI du 27/05/2024 et du 28/05/2024, une violation active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'ANT du fonds. Le poids total attribué à 42,981 %. Le dépassement a été principalement causé par une opération sur titres pour COVIVIO SA qui a entraîné la réception d'un dividende en actions à la date de la VNI 27/05/2024 augmentant le poids de cet émetteur au-delà de la limite de 5 %. Le gérant de portefeuille aurait dû anticiper le dépassement car il était prévisible avec les données sur la VNI en date du 24/05/2024.

Entre les Dates VNI du 09/10/2024 et du 10/10/2024 un dépassement technique légal a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, du fait d'une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5 % chacun représentait plus de 40 % de l'actif net total du fonds. Le poids total attribué à 41,469 %. Le dépassement a été causé par une entrée dans le fonds qui est reflétée en T +1 dans la VNI et les opérations d'achat suite à l'entrée qui ont été reflétées en T dans la VNI. Tant les opérations d'entrée que les opérations d'achat ont suivi les règles et normes comptables correctes et le manquement a donc été inévitable et causé par les pratiques comptables.

Suite à la cessation d'activité du fournisseur de données avec qui DPAM collaborait pour les données sur l'alignement aux objectifs de développement durable (ODD), DPAM a dû trouver un autre fournisseur de données. L'alignement aux ODD sert à calculer l'investissement minimal dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental, social et durable. Conformément à la méthodologie en cascade, le fonds DPAM B Real Estate EMU Sustainable s'engage à investir au moins 20 % de ses actifs dans des placements ayant un objectif social. En conséquence du changement de fournisseur de données sur l'alignement aux ODD, une non-conformité a été constatée entre les dates de VNI du 17 mai 2024 et du 31 décembre 2024. À la date de VNI du 17 mai 2024, ces actifs représentaient 0 % de la VNI du fonds. Cette non-conformité a été corrigée après un ajustement du prospectus du fonds.

27.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

27.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300L2M0EZOL2I9H08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96.68% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Pendant la Période de Référence, les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2024, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 74.63% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
E/S Caractéristiques	98.25%	100.02%	99.75%
Investissement Durable	95.83%	97.72%	96.68%
Autres investissement Environnemental	0.00%	9.06%	72.83%
Social	48.64%	34.57%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 57.1	Compartiment : 62.28	Compartiment : 74.63

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et

- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 96.68% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.8% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 72.83% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 96.68% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 96.68% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	9.51	France
VONOVIA	Activités immobilières	9.41	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	8.72	Allemagne
GECINA	Activités immobilières	6.11	France
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.83	Allemagne
COVIVIO	Activités immobilières	4.75	France
KLEPIERRE	Activités immobilières	4.58	France
AEDIFICA	Activités immobilières	4.31	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.11	Espagne
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	3.85	Belgique
COFINIMMO	Activités immobilières	3.38	Belgique
XIOR STUDENT HOUSING	Hébergement et restauration	3.32	Belgique
GRAND CITY PROPERTIES	Activités immobilières	3.17	Allemagne
KOJAMO	Activités immobilières	2.81	Finlande
MERCIALYS	Activités immobilières	2.58	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

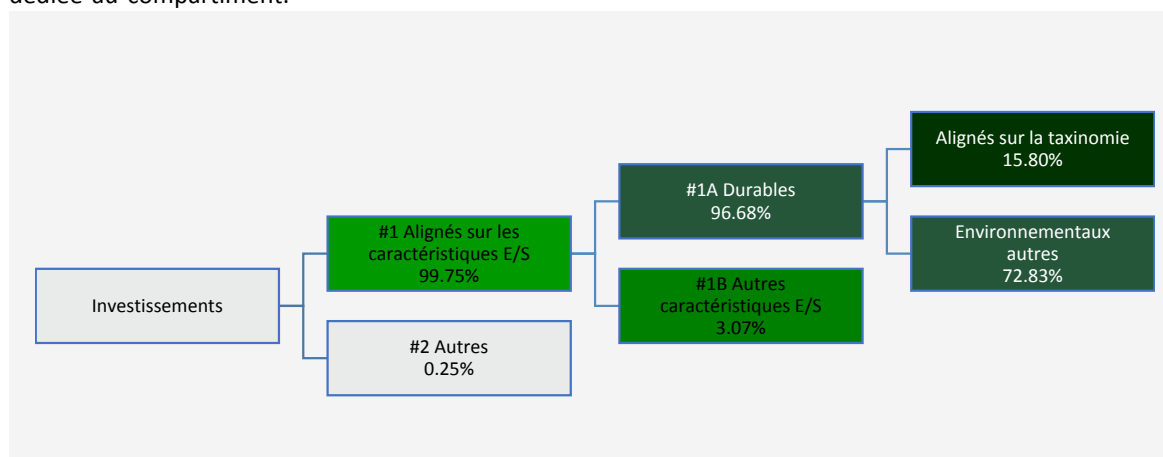
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.75% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 96.68% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	94.12
Hébergement et restauration	Hébergement	3.32
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.31
Liquidités	Liquidités	0.25



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.8% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par Taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 17.77% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.28% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

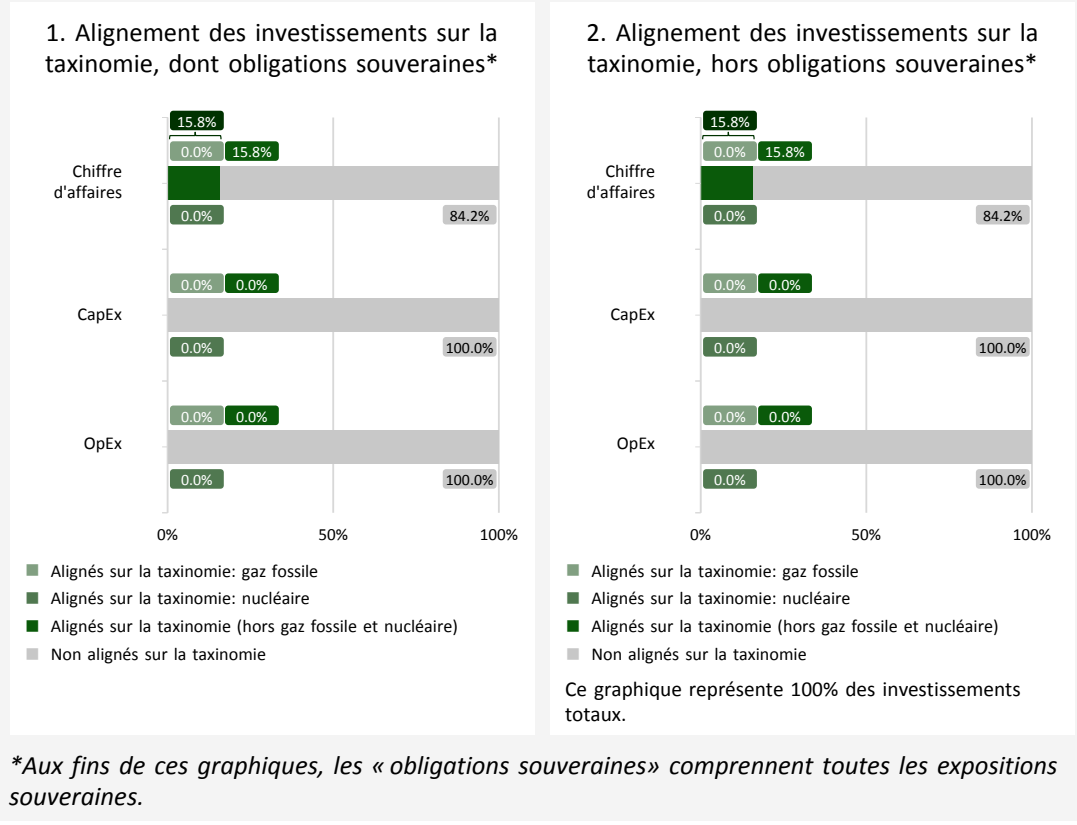
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
 Activités transitoires : 0.05%
 Activités habilitantes : 0.82%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.95%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.53%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.80%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2024, 72.83% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.25% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

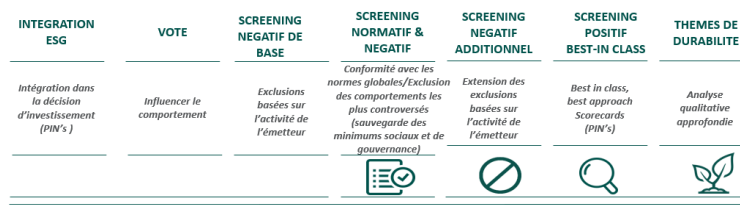
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

28. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX (ANCIENNEMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX)

28.1. RAPPORT DE GESTION

28.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

28.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

28.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » mettant en œuvre une stratégie de gestion passive dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice MSCI USA Selection (anciennement MSCI USA ESG LEADERS) en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

28.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA Selection Net Total Return (anciennement MSCI USA ESG Leaders Net Return)

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

28.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment Equities US ESG Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro, dividendes nets réinvestis, fournit une exposition aux entreprises ayant une performance ESG élevée aux États-Unis et est établi par le MSCI.

L'indice comptait 292 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

La politique de réplification physique presque intégrale a été suivie tout au long de l'année.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

28.1.6. Politique future

Le compartiment Equities USA ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif des entreprises américaines à forte performance ESG, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice USA ESG Leaders publié par MSCI.

28.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

A l'exception des classes (A USD, B USD, M USD, N USD) : 4

28.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.351.668.582,21	1.102.654.086,58
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.349.980.842,93	1.101.335.724,87
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.349.980.842,93	1.101.335.724,87
a.	Actions	1.349.980.842,93	1.101.335.724,87
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-114.274,90	-635.161,15
A.	Créances	902.985,94	4.212.391,48
a.	Montants à recevoir	208.781,45	3.560.033,59
d.	Autres	694.204,49	652.357,89
B.	Dettes	-1.017.260,84	-4.847.552,63
a.	Montants à payer (-)		-3.926.154,51
e.	Autres (-)	-1.017.260,84	-921.398,12
V.	Dépôts et liquidités	1.802.014,18	1.953.522,86
A.	Avoirs bancaires à vue	1.802.014,18	1.953.522,86
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.351.668.582,21	1.102.654.086,58
A.	Capital	982.348.332,67	1.062.069.209,43
B.	Participations au résultat	-3.306.550,11	-851.880,02
C.	Résultat reporté	37.317.934,37	-177.380.333,77
D.	Résultat de l'exercice	335.308.865,28	218.817.090,94

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

28.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		325.314.006,55	208.598.232,31
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	325.283.477,95	208.635.311,13
a.	Actions	325.283.477,95	208.635.311,13
	Gain réalisé	84.123.283,18	47.696.331,76
	Perte réalisée	-8.612.004,17	-16.398.112,19
	Gain/Perte non-réalisé	249.772.198,94	177.337.091,56
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	30.528,60	-37.078,82
b.	Autres positions et opérations de change	30.528,60	-37.078,82
iv.	Autres	30.528,60	-37.078,82
	Gain /Perte réalisée	30.528,60	-37.078,82
II.	Produits et charges des placements	13.769.589,48	13.459.539,00
A.	Dividendes	16.127.717,51	15.800.882,88
B.	Intérêts (+/-)	95.859,10	58.551,53
b.	Dépôts et liquidités	95.859,10	58.551,53
	Intérêts d'emprunts (-)	-42.150,32	-20.060,79
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.411.836,81	-2.379.834,62
	D'origine étrangère	-2.411.836,81	-2.379.834,62
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	373.351,15	250.712,02
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	373.351,15	250.712,02
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.148.081,90	-3.491.392,39
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-308.251,23	-286.378,18
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-476.482,01	-371.708,65
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.088.267,21	-2.610.828,94
a.	Gestion financière	-2.523.712,41	-2.150.501,65
	Classe A (Dis)	-13.938,68	-13.472,94
	Classe A USD (Dis)	-2.121,61	-1.366,20
	Classe B (Cap)	-3.672,02	
	Classe B USD (Cap)	-20.035,96	-43.517,07
	Classe F (Cap)	-70.631,32	-99.716,34
	Classe J (Cap)	-2.028.291,88	-1.524.002,58
	Classe M (Dis)	-178.344,21	-239.815,08
	Classe N (Cap)	-7.555,97	-6.011,77
	Classe M USD (Cap)	-484,65	-583,61
	Classe N USD (Dis)	-198.636,11	-222.016,06
b.	Gestion administrative et comptable	-564.554,80	-460.327,29
E.	Frais administratifs (-)	-76.479,52	-46.925,53
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.365,53	-5.457,70
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-869,64	-703,26
H.	Services et biens divers (-)	-60.924,78	-19.016,79
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-39.989,31	-126.604,63
	Classe A (Dis)	-1.744,23	-2.456,13
	Classe A USD (Dis)	-398,80	-322,51
	Classe B (Cap)	-733,24	
	Classe B USD (Cap)	-405,54	-317,68
	Classe F (Cap)	-2.283,92	-612,28
	Classe J (Cap)	-8.125,47	-10.179,18
	Classe M (Dis)	-21.274,65	-104.419,36
	Classe N (Cap)	-1.222,33	-1.246,78
	Classe P (Cap)	-1.061,80	-2.123,33
	Classe N USD (Cap)	-2.571,17	-4.764,51
	Classe M USD (Dis)	-168,16	-162,87
K.	Autres charges (-)	-93.452,67	-23.768,71

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	9.994.858,73	10.218.858,63
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	335.308.865,28	218.817.090,94
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	335.308.865,28	218.817.090,94

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	369.320.249,54	40.584.877,15
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	37.317.934,37	-177.380.333,77
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	335.308.865,28	218.817.090,94
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-3.306.550,11	-851.880,02
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-367.810.053,29	-37.317.934,37
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.510.196,25	-3.266.942,78

28.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	21.000	USD	92,35	1.872.863,35		0,14%	0,14%
				1.872.863,35		0,14%	0,14%
Suisse							
BUNGE GLOBAL SA	4.936	EUR	74,16	366.053,76		0,03%	0,03%
				366.053,76		0,03%	0,03%
Curacao							
SCHLUMBERGER NV	73.300	USD	38,34	2.713.975,86		0,20%	0,20%
				2.713.975,86		0,20%	0,20%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	32.800	USD	351,79	11.143.130,85		0,83%	0,82%
ALLEGION PLC	4.700	USD	130,68	593.139,55		0,04%	0,04%
CRH	36.600	GBP	74,14	3.281.959,36		0,24%	0,24%
EATON CORP -ADR-	21.000	USD	331,87	6.730.342,83		0,50%	0,50%
JOHNSON CONTROLS	33.200	USD	78,93	2.530.638,34		0,19%	0,19%
LINDE PLC NPV -NEW-	24.600	USD	418,67	9.946.192,18		0,74%	0,74%
PENTAIR PLC	9.000	USD	100,64	874.707,87		0,06%	0,06%
SEAGATE HLDGS	10.000	USD	86,31	833.510,38		0,06%	0,06%
SMURFIR	24.000	USD	53,86	1.248.324,48		0,09%	0,09%
STERIS PLC	4.500	USD	205,56	893.307,58		0,07%	0,07%
TRANE TECHNOLOGIES	11.700	USD	369,35	4.173.244,81		0,31%	0,31%
WILLIS TOWERS WATSON	4.980	USD	313,24	1.506.456,01		0,11%	0,11%
				43.754.954,24		3,24%	3,24%
Jersey							
APTIV HOLDINGS LTD	16.000	USD	60,48	934.505,07		0,07%	0,07%
				934.505,07		0,07%	0,07%
Libéria							
ROYAL CARIBBEAN	11.800	USD	230,69	2.628.818,93		0,19%	0,19%
				2.628.818,93		0,19%	0,19%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	38.000	EUR	10,79	410.210,00		0,03%	0,03%
LYONDELLBASELL IND	14.000	USD	74,27	1.004.133,27		0,07%	0,07%
NXP SEMICONDUCTORS	13.800	USD	207,85	2.769.995,17		0,21%	0,20%
				4.184.338,44		0,31%	0,31%
États-Unis d'Amérique							
3M	29.000	USD	129,09	3.615.267,99		0,27%	0,27%
ADOBE INC	23.300	USD	444,68	10.005.836,79		0,74%	0,74%
ADVANCED MICRO	85.500	USD	120,79	9.973.486,24		0,74%	0,74%
AFLAC INC	28.000	USD	103,44	2.797.025,59		0,21%	0,21%
AGILENT	16.000	USD	134,34	2.075.750,85		0,15%	0,15%
AIR PRODUCTS	11.500	USD	290,04	3.221.110,57		0,24%	0,24%
AKAMAI	8.000	USD	95,65	738.966,68		0,05%	0,05%
ALBERTSONS COMPANIES	15.000	USD	19,64	284.500,24		0,02%	0,02%
ALIGN TECHNOLOGY	3.500	USD	208,51	704.765,81		0,05%	0,05%
ALLSTATE	13.000	USD	192,79	2.420.347,66		0,18%	0,18%

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ALLY FINANCIAL	14.000	USD	36,01	486.856,59		0,04%	0,04%
ALPHABET INC -A-	304.900	USD	189,30	55.738.841,14		4,13%	4,12%
ALPHABET INC -C-	262.000	USD	190,44	48.184.722,36		3,57%	3,56%
AMERICAN EXPRESS	29.300	USD	296,79	8.397.824,24		0,62%	0,62%
AMERICAN TWR CORP	24.200	USD	183,41	4.286.356,35		0,32%	0,32%
AMERICAN WATER WORKS	10.791	USD	124,49	1.297.316,84		0,10%	0,10%
AMERIPRISE	5.200	USD	532,43	2.673.718,98		0,20%	0,20%
AMGEN	27.600	USD	260,64	6.947.043,94		0,51%	0,51%
ANNALY CAPITAL MANA	27.500	USD	18,30	485.997,10		0,04%	0,04%
ANSYS INC	5.000	USD	337,33	1.628.826,65		0,12%	0,12%
APPLIED MATERIALS	43.400	USD	162,63	6.816.168,03		0,50%	0,50%
ASPEN TECH INC	1.200	USD	249,63	289.286,34		0,02%	0,02%
ASSURANT	3.000	USD	213,22	617.730,56		0,05%	0,05%
ATLASSIAN CORP	8.000	USD	243,38	1.880.289,72		0,14%	0,14%
ATMOS ENERGY CORP	7.900	USD	139,27	1.062.513,76		0,08%	0,08%
AUTODESK	11.000	USD	295,57	3.139.806,86		0,23%	0,23%
AUTOMATIC DATA	21.700	USD	292,73	6.134.467,41		0,45%	0,45%
AUTOZONE	900	USD	3.202,00	2.783.003,38		0,21%	0,21%
AVANTOR INC	30.000	USD	21,07	610.429,74		0,05%	0,05%
AVERY DENNISON	4.900	USD	187,13	885.501,69		0,07%	0,07%
AXON ENTERPRISE	3.500	USD	594,32	2.008.807,34		0,15%	0,15%
BAKER HUGHES-A	49.500	USD	41,02	1.960.878,80		0,15%	0,15%
BALL CORP	16.000	USD	55,13	851.839,69		0,06%	0,06%
BANK OF NY MELLON	39.000	USD	76,83	2.893.645,58		0,21%	0,21%
BEST BUY	10.000	USD	85,80	828.585,22		0,06%	0,06%
BIOGEN INC	8.100	USD	152,92	1.196.187,35		0,09%	0,09%
BIO-TECHNE CORP	9.200	USD	72,03	639.957,51		0,05%	0,05%
BLACKROCK INC	7.700	USD	1.025,11	7.622.739,74		0,56%	0,56%
BOOKING HLDG	1.770	USD	4.968,42	8.492.615,55		0,63%	0,63%
BRISTOL-MYERS	108.000	USD	56,56	5.899.063,25		0,44%	0,44%
BROADRIDGE FINANCIAL	5.500	USD	226,09	1.200.864,32		0,09%	0,09%
BURLINGTON STORE	3.500	USD	285,06	963.505,55		0,07%	0,07%
BXP INC	8.000	USD	74,36	574.485,76		0,04%	0,04%
CADENCE DESIGN	14.000	USD	300,46	4.062.230,81		0,30%	0,30%
CAPITAL ONE FIN.	19.400	USD	178,32	3.340.809,27		0,25%	0,25%
CARMAX NEW	10.000	USD	81,76	789.570,26		0,06%	0,06%
CARRIER GLOBAL CORP	42.000	USD	68,26	2.768.633,51		0,21%	0,20%
CATERPILLAR	25.150	USD	362,76	8.810.636,41		0,65%	0,65%
CBOE GLOBAL MARKETS	5.000	USD	195,21	942.588,12		0,07%	0,07%
CBRE GROUP-A	16.000	USD	131,29	2.028.623,85		0,15%	0,15%
CENCORA INC	9.700	USD	224,68	2.104.679,86		0,16%	0,16%
CERIDIAN HCM HOLDING	7.500	USD	72,64	526.122,65		0,04%	0,04%
CHARTER COMM-A	4.800	USD	342,77	1.588.890,39		0,12%	0,12%
CHENIERE ENERGY	11.400	USD	214,85	2.365.321,10		0,18%	0,17%
CHURCH - DWIGHT CO	13.000	USD	104,71	1.314.563,01		0,10%	0,10%
CIGNA CORPORATION	15.000	USD	276,14	4.000.096,57		0,30%	0,30%
CINTAS	18.800	USD	182,70	3.317.006,28		0,25%	0,25%
CITIZENS FINL GROUP	26.000	USD	43,76	1.098.754,23		0,08%	0,08%
CLOROX	7.218	USD	162,41	1.132.086,32		0,08%	0,08%
CMS ENERGY CORP	18.000	USD	66,65	1.158.570,74		0,09%	0,09%
COCA-COLA CO	214.800	USD	62,26	12.914.966,68		0,96%	0,96%
COLGATE-PALMOLIVE	40.000	USD	90,91	3.511.733,46		0,26%	0,26%
COMCAST-A	204.000	USD	37,53	7.393.645,58		0,55%	0,55%
CONAGRA BRANDS INC	28.000	USD	27,75	750.362,14		0,06%	0,06%
CONSOLIDATED EDISON	17.300	USD	89,23	1.490.757,12		0,11%	0,11%
COOPER CO	10.000	USD	91,93	887.783,68		0,07%	0,07%
CROWN CASTLE INC	22.000	USD	90,76	1.928.266,54		0,14%	0,14%
CSX CORP	100.000	USD	32,27	3.116.368,90		0,23%	0,23%
CUMMINS INC	7.000	USD	348,60	2.356.542,73		0,17%	0,17%
D.R. HORTON	16.000	USD	139,82	2.160.424,92		0,16%	0,16%
DANAHER CORP	33.200	USD	229,55	7.359.787,54		0,55%	0,54%
DARDEN	7.000	USD	186,69	1.262.028,01		0,09%	0,09%
DAVITA INC	3.000	USD	149,55	433.268,95		0,03%	0,03%
DECKERS OUTDOOR CORP	7.800	USD	203,09	1.529.794,30		0,11%	0,11%
DEERE	13.700	USD	423,70	5.605.688,07		0,42%	0,41%
DELTA AIR LINES	9.324	USD	60,50	544.762,92		0,04%	0,04%
DEXCOM INC	20.000	USD	77,77	1.502.076,29		0,11%	0,11%
DICK S SPORTING GOOD	2.600	USD	228,84	574.586,19		0,04%	0,04%
DIGITAL REALTY	17.000	USD	177,33	2.911.260,26		0,22%	0,22%
DISCOVER FINANCIAL	12.500	USD	173,23	2.091.139,55		0,15%	0,15%

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
DOCUSIGN	12.000	USD	89,94	1.042.279,09		0,08%	0,08%
DOMINO S PIZZA	1.700	USD	419,76	689.127,96		0,05%	0,05%
DOORDASH INC	15.000	USD	167,75	2.429.985,51		0,18%	0,18%
DOVER	6.200	USD	187,60	1.123.244,81		0,08%	0,08%
EBAY	28.000	USD	61,95	1.675.132,79		0,12%	0,12%
ECOLAB INC	13.500	USD	234,32	3.054.872,04		0,23%	0,23%
EDISON INT	19.000	USD	79,84	1.464.954,13		0,11%	0,11%
EDWARDS LIFESCIENCES	31.000	USD	74,03	2.216.253,02		0,16%	0,16%
ELECTRONIC ARTS	13.000	USD	146,30	1.836.697,25		0,14%	0,14%
ELEVANCE HEALTH INC	12.200	USD	368,90	4.346.286,82		0,32%	0,32%
ELI	42.400	USD	772,00	31.610.622,89		2,34%	2,34%
EMCOR GROUP	2.300	USD	453,90	1.008.179,62		0,07%	0,07%
ENPHASE ENERGY INC	6.500	USD	68,68	431.115,40		0,03%	0,03%
EQUINIX INC	5.000	USD	942,89	4.552.824,72		0,34%	0,34%
EQUITABLE HOLDINGS	15.000	USD	47,17	683.293,10		0,05%	0,05%
ESSENTIAL UTILITIES	13.000	USD	36,32	455.972,96		0,03%	0,03%
EVERSOURCE ENERGY	16.499	USD	57,43	915.053,18		0,07%	0,07%
EXELON	53.000	USD	37,64	1.926.528,25		0,14%	0,14%
EXPEDITORS INTL WASH	8.000	USD	110,77	855.779,82		0,06%	0,06%
FACTSET RESERACH	2.300	USD	480,28	1.066.773,54		0,08%	0,08%
FAIR ISAAC	1.250	USD	1.990,93	2.403.343,80		0,18%	0,18%
FERGUSON ENTERPRISES	10.500	USD	173,57	1.760.004,83		0,13%	0,13%
FIDELITY NATL INFOR	30.000	USD	80,77	2.340.028,97		0,17%	0,17%
FIRST SOLAR INC	5.300	USD	176,24	902.049,25		0,07%	0,07%
FISERV INC	30.000	USD	205,42	5.951.327,86		0,44%	0,44%
FORTIVE-WI	15.800	USD	75,00	1.144.374,70		0,08%	0,08%
FORTUNE BRANDS HOME	8.000	USD	68,33	527.899,57		0,04%	0,04%
FOX -B	6.000	USD	45,74	265.031,39		0,02%	0,02%
FOX CORP	15.000	USD	48,58	703.718,01		0,05%	0,05%
FRANKLIN RESOURCES	16.898	USD	20,29	331.106,15		0,02%	0,02%
GARTNER INC A	4.000	USD	484,47	1.871.443,75		0,14%	0,14%
GE AEROSPACE	57.200	USD	166,79	9.213.315,31		0,68%	0,68%
GE HEALTH TECH INC	23.500	USD	78,18	1.774.244,33		0,13%	0,13%
GEN DIGITAL INC	23.000	USD	27,38	608.150,65		0,05%	0,04%
GENERAL MILLS INC	29.000	USD	63,77	1.785.929,50		0,13%	0,13%
GENUINE PARTS	8.300	USD	116,76	935.884,11		0,07%	0,07%
GILEAD SCIENCES	64.000	USD	92,37	5.709.010,14		0,42%	0,42%
GRACO INC	10.000	USD	84,29	814.002,90		0,06%	0,06%
GRAINGER	2.289	USD	1.054,05	2.330.005,26		0,17%	0,17%
HALLIBURTON	45.000	USD	27,19	1.181.603,09		0,09%	0,09%
HARTFORD	16.000	USD	109,40	1.690.391,12		0,13%	0,13%
HCA HEALTHCARE INC	10.500	USD	300,15	3.043.529,70		0,23%	0,23%
HEALTHPEAK PROPRTIE	41.000	USD	20,27	802.578,46		0,06%	0,06%
HENRY SCHEIN	5.500	USD	69,20	367.551,91		0,03%	0,03%
HEWLETT PACKARD WI	73.000	USD	21,35	1.505.118,30		0,11%	0,11%
HF SINCLAIR	10.000	USD	35,05	338.483,82		0,03%	0,03%
HILTON INC	13.000	USD	247,18	3.103.177,21		0,23%	0,23%
HOLOGIC INC	10.200	USD	72,09	710.109,13		0,05%	0,05%
HOME DEPOT	52.100	USD	388,99	19.571.587,64		1,45%	1,45%
HORMEL FOODS	18.000	USD	31,37	545.301,79		0,04%	0,04%
HP INC	50.000	USD	32,63	1.575.567,36		0,12%	0,12%
HUBSPOT INC	2.600	USD	696,77	1.749.494,93		0,13%	0,13%
HUMANA	6.200	USD	253,71	1.519.074,84		0,11%	0,11%
HUNTINGTON BANCSHARE	70.000	USD	16,27	1.099.855,14		0,08%	0,08%
IBM	47.500	USD	219,83	10.083.944,95		0,75%	0,75%
IDEX CORP	4.500	USD	209,29	909.517,14		0,07%	0,07%
IDEXX LABS	4.500	USD	413,44	1.796.697,25		0,13%	0,13%
ILLINOIS TOOL	15.600	USD	253,56	3.819.928,54		0,28%	0,28%
INGERSOLL RAND	21.000	USD	90,46	1.834.534,04		0,14%	0,14%
INSULET CORP	3.700	USD	261,07	932.843,07		0,07%	0,07%
INTEL	223.000	USD	20,05	4.317.865,77		0,32%	0,32%
INTERCON EXCHANGE	30.000	USD	149,01	4.317.044,91		0,32%	0,32%
INTERPUBLIC	23.000	USD	28,02	622.366,01		0,05%	0,05%
INTL FLAVORS-FRAGR	13.000	USD	84,55	1.061.467,89		0,08%	0,08%
INTUIT	14.600	USD	628,50	8.861.516,18		0,66%	0,66%
IQVIA HOLDINGS INC	9.200	USD	196,51	1.745.912,12		0,13%	0,13%
IRON MOUNTAIN REIT	16.000	USD	105,11	1.624.104,30		0,12%	0,12%
J.B.HUNT TRANSP	3.100	USD	170,66	510.908,74		0,04%	0,04%
JM SMUCKER	5.000	USD	110,12	531.723,80		0,04%	0,04%
JOHNSON	126.000	USD	144,62	17.597.411,88		1,30%	1,30%

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
JUNIPER	11.000	USD	37,45	397.827,14		0,03%	0,03%
KELLANOVA	13.000	USD	80,97	1.016.523,42		0,08%	0,08%
KEURIG DR PEPPER	60.000	USD	32,12	1.861.129,89		0,14%	0,14%
KEYCORP	41.000	USD	17,14	678.648,00		0,05%	0,05%
KEYSIGHT TECH-WI	9.500	USD	160,63	1.473.669,72		0,11%	0,11%
KIMBERLY-CLARK	17.500	USD	131,04	2.214.582,33		0,16%	0,16%
KNGHT-SWIFT TRANSP	8.500	USD	53,04	435.383,87		0,03%	0,03%
KROGER CO	34.000	USD	61,15	2.007.822,31		0,15%	0,15%
LABCORP HOLDINGS INC	4.700	USD	229,32	1.040.853,69		0,08%	0,08%
LAMB WST HLDG-WI RG	8.000	USD	66,83	516.310,96		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH	67.000	USD	72,23	4.673.500,72		0,35%	0,35%
LENNOX INTL	1.500	USD	609,30	882.617,09		0,07%	0,07%
LKQ CORP	15.094	USD	36,75	535.687,59		0,04%	0,04%
LOWE	29.500	USD	246,80	7.030.999,52		0,52%	0,52%
LPL FIN HLDG	3.500	USD	326,51	1.103.606,95		0,08%	0,08%
LULULEMON ATHLETICA	5.800	USD	382,41	2.141.939,16		0,16%	0,16%
MANHATTAN ASSOC	2.700	USD	270,24	704.633,51		0,05%	0,05%
MARATHON PETROLEUM	18.500	USD	139,50	2.492.274,26		0,18%	0,18%
MARKETAXESS HLD	2.100	USD	226,04	458.410,43		0,03%	0,03%
MARSH	26.000	USD	212,41	5.333.326,90		0,40%	0,39%
MARTIN MARIETTA	3.100	USD	516,50	1.546.257,85		0,11%	0,11%
MARVELL TECHNOLOGY	45.000	USD	110,45	4.799.855,14		0,36%	0,36%
MASTERCARD-A	42.600	USD	526,57	21.662.850,80		1,60%	1,60%
MCCORMIC CO INC	13.400	USD	76,24	986.591,98		0,07%	0,07%
MCDONALD	38.000	USD	289,89	10.638.165,14		0,79%	0,79%
MERCADOLIBRE INC	2.450	USD	1.700,44	4.023.252,54		0,30%	0,30%
MERCK AND CO INC	131.100	USD	99,48	12.594.715,60		0,93%	0,93%
METTLER TOLEDO INTL	1.040	USD	1.223,68	1.228.997,78		0,09%	0,09%
MICROSOFT	367.500	USD	421,50	149.590.777,40		11,08%	11,07%
MOLINA HEALTHCARE	3.000	USD	291,05	843.215,84		0,06%	0,06%
MOODY	8.500	USD	473,37	3.885.702,56		0,29%	0,29%
MORGAN STANLEY	64.500	USD	125,72	7.830.941,57		0,58%	0,58%
NASDAQ INC	20.300	USD	77,31	1.515.589,57		0,11%	0,11%
NETAPP INC	11.000	USD	116,04	1.232.679,86		0,09%	0,09%
NEUROCRINE BIOSC	4.400	USD	136,50	580.009,66		0,04%	0,04%
NEWMONT CORPORATION	60.000	USD	37,22	2.156.639,30		0,16%	0,16%
NIKE INC -B-	60.900	USD	75,67	4.450.316,76		0,33%	0,33%
NISOURCE	25.000	USD	36,76	887.493,96		0,07%	0,07%
NORTHERN TRUST	11.000	USD	102,50	1.088.845,97		0,08%	0,08%
NRG ENERGY	8.780	USD	90,22	764.974,99		0,06%	0,06%
NUCOR	12.500	USD	116,71	1.408.860,45		0,10%	0,10%
NVIDIA CORP	1.275.500	USD	134,29	165.414.674,07		12,25%	12,24%
NVR	170	USD	8.178,90	1.342.745,53		0,10%	0,10%
OLD DOMINION FRE	9.700	USD	176,40	1.652.419,12		0,12%	0,12%
OMNICOM	10.500	USD	86,04	872.448,09		0,06%	0,06%
ONEOK NEW	29.500	USD	100,40	2.860.260,74		0,21%	0,21%
O REILLY AUTO	2.860	USD	1.185,80	3.275.121,20		0,24%	0,24%
OWENS CORNING	5.000	USD	170,32	822.404,64		0,06%	0,06%
PALO ALTO NETWORKS	34.000	USD	181,96	5.974.543,70		0,44%	0,44%
PAPER	18.000	USD	53,82	935.548,04		0,07%	0,07%
PAYCHEX	18.000	USD	140,22	2.437.431,19		0,18%	0,18%
PAYPAL HOLDINGS INC	52.000	USD	85,35	4.286.045,39		0,32%	0,32%
PEPSICO	71.500	USD	152,06	10.499.555,77		0,78%	0,78%
PHILLIPS 66	22.500	USD	113,93	2.475.543,22		0,18%	0,18%
PNC	21.000	USD	192,85	3.911.009,17		0,29%	0,29%
POOL CORP	1.500	USD	340,94	493.877,35		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	11.800	USD	119,45	1.361.187,83		0,10%	0,10%
PRINCIPAL FIN	10.000	USD	77,47	748.140,99		0,06%	0,06%
PROCTER	122.500	USD	167,65	19.833.051,67		1,47%	1,47%
PROGRESSIVE	31.000	USD	239,61	7.173.259,30		0,53%	0,53%
PROLOGIS	48.500	USD	105,70	4.950.700,14		0,37%	0,37%
PRUDENTIAL FINANCIAL	18.000	USD	118,53	2.060.395,94		0,15%	0,15%
PTC INC	6.800	USD	183,87	1.207.451,47		0,09%	0,09%
PULTE GROUP INC	9.600	USD	108,90	1.009.599,23		0,07%	0,07%
QUANTA SERVICES INC	8.000	USD	316,05	2.441.718,98		0,18%	0,18%
QUEST	6.500	USD	150,86	946.972,48		0,07%	0,07%
RAYMOND JAMES FIN	10.500	USD	155,33	1.575.050,70		0,12%	0,12%
REGIONS FINANCIAL	50.000	USD	23,52	1.135.683,24		0,08%	0,08%
RIVIAN AUTOMOTIVE	40.000	USD	13,30	513.761,47		0,04%	0,04%
ROBINSON WORLDWIDE	6.000	USD	103,32	598.667,31		0,04%	0,04%

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ROCKWELL	5.800	USD	285,79	1.600.755,19		0,12%	0,12%
SALESFORCE INC	49.400	USD	334,33	15.949.688,07		1,18%	1,18%
SBA COMMUNICATIONS	6.000	USD	203,80	1.180.878,80		0,09%	0,09%
SCHWAB	84.500	USD	74,01	6.039.444,71		0,45%	0,45%
SEMPRA ENERGY	35.000	USD	87,72	2.964.944,47		0,22%	0,22%
SERVICENOW INC	10.600	USD	1.060,12	10.852.025,11		0,80%	0,80%
SOLVENTUM WHEN ISSUE	6.000	USD	66,06	382.771,61		0,03%	0,03%
SP GLOBAL	16.800	USD	498,03	8.080.061,81		0,60%	0,60%
STATE STREET	14.500	USD	98,15	1.374.384,36		0,10%	0,10%
STEEL DYNAMICS	8.000	USD	114,07	881.274,75		0,07%	0,07%
SYNCHRONY FINANCIAL	19.000	USD	65,00	1.192.660,55		0,09%	0,09%
SYNOPSIS	8.000	USD	485,36	3.749.763,40		0,28%	0,28%
TAKE-TWO INTERACT	8.000	USD	184,08	1.422.153,55		0,11%	0,11%
TARGA RESOURCES	10.500	USD	178,50	1.809.995,17		0,13%	0,13%
TARGET CORP	25.000	USD	135,18	3.263.640,75		0,24%	0,24%
TELEFLEX INC	2.800	USD	177,98	481.259,30		0,04%	0,04%
TESLA INC -A-	149.500	USD	403,84	58.304.278,13		4,32%	4,31%
TEXAS	47.500	USD	187,51	8.601.376,15		0,64%	0,64%
THE CAMPBELL S CY	11.925	USD	41,88	482.297,44		0,04%	0,04%
TJX COS INC	59.000	USD	120,81	6.883.428,30		0,51%	0,51%
TORO CO	6.000	USD	80,10	464.123,61		0,03%	0,03%
TRACTOR SUPPLY	28.000	USD	53,06	1.434.746,50		0,11%	0,11%
TRANSUNION	10.000	USD	92,71	895.316,27		0,07%	0,07%
TRAVELERS COMP	11.700	USD	240,89	2.721.789,47		0,20%	0,20%
TRIMBLE	14.147	USD	70,66	965.356,85		0,07%	0,07%
T ROWE PRICE GROUP	11.500	USD	113,09	1.255.948,82		0,09%	0,09%
TRUIST FINANCIAL	73.000	USD	43,38	3.058.174,79		0,23%	0,23%
TWILIO-A	9.000	USD	108,08	939.372,28		0,07%	0,07%
ULTA BEAUTY INC	2.200	USD	434,93	924.042,49		0,07%	0,07%
UNION PACIFIC	32.200	USD	228,04	7.091.152,10		0,53%	0,52%
UNITED PARCEL	38.000	USD	126,10	4.627.522,94		0,34%	0,34%
UNITED RENTALS	3.400	USD	704,44	2.312.985,03		0,17%	0,17%
US BANCORP-FIRSTAR-	82.000	USD	47,83	3.787.600,19		0,28%	0,28%
VALERO ENERGY	17.900	USD	122,59	2.119.131,82		0,16%	0,16%
VERALTO	14.000	USD	101,85	1.377.015,93		0,10%	0,10%
VERIZON	221.000	USD	39,99	8.534.804,44		0,63%	0,63%
VISA-A	87.000	USD	316,04	26.552.853,69		1,97%	1,96%
WALGREENS BOOTS	32.000	USD	9,33	288.324,48		0,02%	0,02%
WALT DISNEY	93.200	USD	111,35	10.022.037,66		0,74%	0,74%
WATERS	3.000	USD	370,98	1.074.785,13		0,08%	0,08%
WELLTOWER INC	30.500	USD	126,03	3.712.134,23		0,27%	0,27%
WESTERN DIGITAL	17.000	USD	59,63	978.957,03		0,07%	0,07%
WEST PHARMACEUTICAL	4.200	USD	327,56	1.328.587,16		0,10%	0,10%
WEYERHAEUSER	38.000	USD	28,15	1.033.027,52		0,08%	0,08%
WILLIAMS COMPANIES	65.000	USD	54,12	3.397.199,42		0,25%	0,25%
WILLIAMS-SONOMA INC	5.400	USD	185,18	965.690,00		0,07%	0,07%
WORKDAY INC -A-	11.000	USD	258,02	2.740.928,05		0,20%	0,20%
XYLEM INC	12.000	USD	116,02	1.344.509,90		0,10%	0,10%
YUM BRANDS	14.500	USD	134,16	1.878.628,68		0,14%	0,14%
ZIMMER BIOMET	10.000	USD	105,63	1.020.086,91		0,08%	0,08%
ZOETIS-A	23.300	USD	162,93	3.666.121,68		0,27%	0,27%
ZSCALER INC	5.000	USD	180,41	871.125,06		0,06%	0,06%
Total - Actions				1.293.525.333,28		95,82%	95,70%
				1.349.980.842,93		100,00%	99,88%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.349.980.842,93		100,00%	99,88%
Total - portefeuille				1.349.980.842,93		100,00%	99,88%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		1.731,38			0,00%

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		USD		537.718,61			0,04%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.123,43			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.261.440,76			0,09%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.802.014,18			0,13%
Total - Dépôts et Liquidités				1.802.014,18			0,13%
Créances et dettes diverses				-114.274,90			-0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.351.668.582,21			100,00%

28.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	95,82%
IRLANDE	3,24%
PAYS-BAS	0,31%
CURACAO	0,20%
LIBERIA	0,19%
BERMUDES	0,14%
JERSEY	0,07%
SUISSE	0,03%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	26,77%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	15,67%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,29%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,59%
VEHICULES ROUTIERS	4,66%
DISTRIBUTION	3,75%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,51%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,23%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,90%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,38%
BANQUES	2,33%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,99%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,97%
SOURCES D'ENERGIE	1,76%
DIFFUSION & EDITION	1,52%
IMMOBILIER	1,50%
LOISIRS & TOURISME	1,25%
BIOTECHNOLOGIE	1,20%
PETROLE & DERIVES	0,83%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,76%
TELECOMMUNICATIONS	0,75%
TRANSPORTS AERIENS	0,74%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,60%
PRODUITS CHIMIQUES	0,57%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,53%
SERVICES DIVERS	0,46%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,31%
DIVERS	0,28%
PHOTO & OPTIQUE	0,18%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,16%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,15%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,07%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,06%
AGRICULTURE & PECHE	0,04%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	101.071.476,59	43.833.185,98	144.904.662,57
Ventes	157.840.919,58	65.315.951,57	223.156.871,15
Total 1	258.912.396,17	109.149.137,55	368.061.533,72
Souscriptions	57.342.247,71	86.616.004,94	143.958.252,65
Remboursements	117.541.712,26	111.459.541,88	229.001.254,14
Total 2	174.883.959,97	198.075.546,82	372.959.506,79
Moyenne de référence de l'actif net total	1.223.721.506,52	1.284.656.507,82	1.254.355.496,24
Taux de rotation	6,87%	-6,92%	-0,39%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

28.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.236,62	2.323,00	17.964,19	444,00	2.986,48	15.421,70	2.059,88	7.113,00	10.368,58
A USD	380,00	0,00	1.645,00	267,74	0,00	1.912,74	366,26	0,00	2.279,00
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.088,03	500,00	6.588,03
B USD	48.417,00	87.955,37	58.298,00	12.773,30	34.741,30	36.330,00	6.714,60	28.562,00	14.482,60
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	39.875,00	7.600,00	221.200,00	64.850,00	199.100,00	86.950,00	113.760,00	50.870,00	149.840,00
J	138,00	652,70	5.764,30	288,00	556,00	5.496,30	548,00	243,00	5.801,30
M	92.416,13	51.695,94	550.938,59	139.400,28	72.694,53	617.644,35	34.619,17	532.824,52	119.438,99
M USD	870,00	6.010,00	1.730,00	0,00	785,00	945,00	0,00	0,00	945,00
N	2.725,00	7.545,00	16.259,00	50,00	1.884,00	14.425,00	256,29	605,00	14.076,29
N USD	256.774,29	229.427,03	529.763,03	102.796,21	185.959,28	446.599,95	47.539,96	203.149,63	290.990,28
P	2.073,00	0,00	2.073,00	904,00	41,00	2.936,00	302,45	1.278,89	1.959,56
TOTAL			1.405.635,11			1.228.661,04			616.769,65

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	295.466,78	296.646,89	58.232,09	402.315,14	352.006,20	1.216.084,77
A USD	51.166,90	0,00	37.845,58	0,00	63.010,54	0,00
B	0,00	0,00	0,00	0,00	718.251,63	59.560,00
B USD	6.172.607,24	11.554.065,22	1.620.862,00	4.817.444,11	1.128.315,97	4.742.675,04
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5.252.570,30	966.999,00	8.582.660,50	29.142.550,40	19.660.877,40	9.195.772,90
J	18.130.945,90	83.542.530,18	39.870.683,48	73.751.553,94	98.699.687,35	46.289.371,30
M	12.076.578,81	6.607.080,48	18.338.565,60	9.824.999,89	5.549.912,44	90.064.277,91
M USD	114.080,91	838.477,81	0,00	109.139,60	0,00	0,00
N	368.843,80	1.014.823,89	6.145,00	242.336,16	44.352,36	102.932,65
N USD	34.056.837,78	30.067.368,60	13.269.065,08	25.896.097,77	8.336.162,47	35.863.957,83
P	51.047.030,69	0,00	23.447.405,94	1.052.281,41	9.405.676,29	41.466.621,74
TOTAL	127.566.129,11	134.887.992,07	105.231.465,27	145.238.718,42	143.958.252,65	229.001.254,14

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		119,56		145,44		188,24
A USD		127,35		160,34		194,43
B		0		0		119,42
B USD		129,39		165,48		202,57
E		0		0		0
F		122,01		151,21		198,09
J	925.165.069,38	122.893,33	1.102.654.086,58	152.461,73	1.351.668.582,21	199.935,83
M		120,56		147,09		191,05
M USD		128,63		162,53		197,7
N		122,21		151,38		198,22
N USD		130,45		167,33		205,49
P		22.671,61		28.182,27		37.031,55
TOTAL	925.165.069,38		1.102.654.086,58		1.351.668.582,21	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

28.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B USD

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA ESG Leaders Net Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA ESG Leaders Net Return	22,90 % (en EUR)	7,92 % (en EUR)			20/07/2020	15,32 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	30,52 % (en EUR)	10,66 % (en EUR)			23/01/2020	14,65 % (en EUR)

Classe A USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD	22,30 % (en EUR)	7,23 % (en EUR)			21/12/2020	12,99 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	22,41 % (en EUR)	7,34 % (en EUR)			20/07/2020	14,70 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	31,00 % (en EUR)	11,08 % (en EUR)			20/10/2020	18,66 % (en EUR)

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	31,14 % (en EUR)	11,20 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	30,98 % (en EUR)	11,00 % (en EUR)				

Classe M USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M USD	22,68 % (en EUR)	7,57 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	30,94 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)				

Classe N USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD	22,81 % (en EUR)	7,67 % (en EUR)				

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	31,40 % (en EUR)				07/03/2022	16,08 % (en EUR)

28.10. FRAIS**Frais récurrents**

Classe A - BE6317165403:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe A USD - BE6317466504:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe B - BE6317166419:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe B USD - BE6317167425:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Classe F - BE6317169447:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe J - BE6317170452:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe M - BE6317172474:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe M USD - BE6317467510:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Equities US Selection MSCI Index (anciennement Equities US ESG Leaders Index)

Classe N - BE6317173480:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe N USD - BE6317174496:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Classe P - BE6317171468:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 0,24% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

28.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

28.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021	classe A 1,66 EUR
	classe A USD 2,04 USD
	classe M 1,67 EUR
	classe M USD 2,05 USD
2022	classe A 1,8 EUR
	classe A USD 1,77 EUR
	classe M 1,8 EUR
	classe M USD 1,77 EUR
2023	classe A 1,36 EUR
	classe A USD 1,50 USD
	classe M 1,38 EUR
	classe M USD 1,52USD

28.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les Dates VNI du 04/04/2024 et du 05/04/2024, un dépassement passif du prospectus a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment ne doit être investi que dans des émissions de l'indice MSCI USA ESG LEADERS. À la date de la VNI du 04/04/2024, suite à une scission, le fonds a reçu des actions SOLVENTUM Corp qui ne font pas partie de l'indice. Le gérant a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

28.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

28.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
5493008QFMVCVNMS2091

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com .

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	99.92%	99.88%	99.88%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	12.24	Etats-Unis
MICROSOFT	Information et communication	11.07	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	4.31	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.12	Etats-Unis
ALPHABET C	Information et communication	3.56	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	2.34	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	1.96	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	1.60	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	1.47	Etats-Unis
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.45	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	Industrie manufacturière	1.30	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.18	Etats-Unis
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	0.96	Etats-Unis
MERCK & CO	Industrie manufacturière	0.93	Etats-Unis
ACCENTURE A	Information et communication	0.82	Etats-Unis



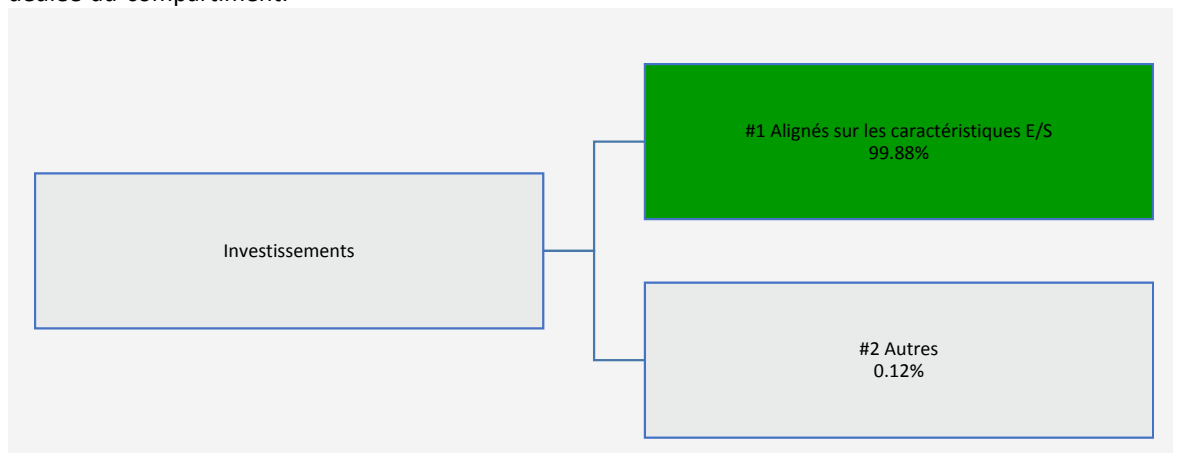
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.88% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	17.95
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	16.44
Information et communication	Services d'information	7.96
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.71
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.88
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.84
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.91
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.75
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.33
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.32
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.91
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.48
Activités immobilières	Activités immobilières	2.22
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.71
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.67
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.51
Hébergement et restauration	Restauration	1.07
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.03
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.96
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.95
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.74
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.74
Information et communication	Télécommunications	0.63

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.63
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.62
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.61
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.52
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.52
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.50
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.44
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.43
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.40
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.39
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.33
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.30
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.26
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.26
Autres activités de services	Autres services personnels	0.25
Hébergement et restauration	Hébergement	0.23
Transports et entreposage	Transports par eau	0.19
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.18
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.17
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.16
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.13
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.13
Industries extractives	Autres industries extractives	0.11
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.11
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.11
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.10
Transports et entreposage	Transports aériens	0.04
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.04
Liquidités	Liquidités	0.12



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

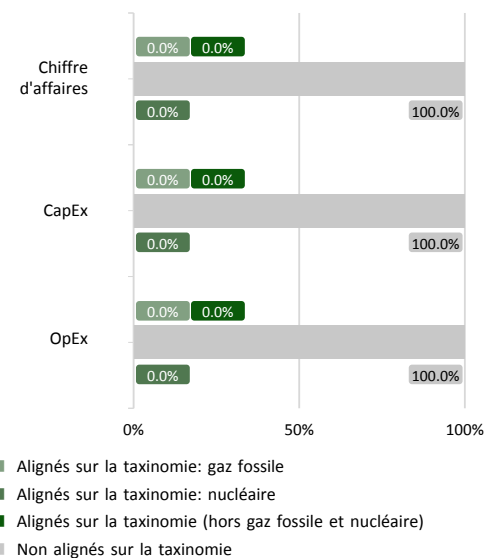
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

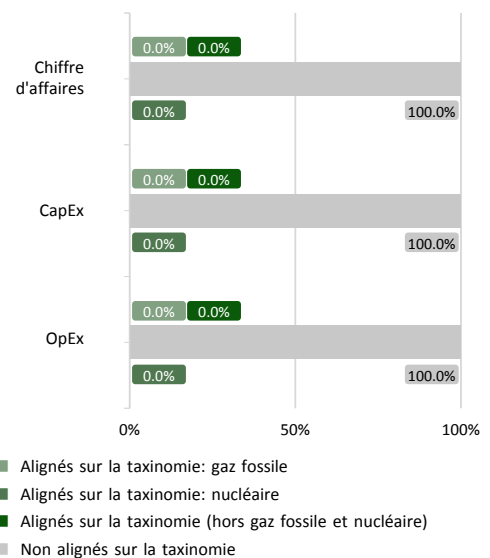
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.12% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50% de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes : Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI USA ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l’alignement de l’indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l’indice de référence.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de référence?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI USA ESG Leaders</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent - MSCI USA</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0.6
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

29. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH

29.1. RAPPORT DE GESTION

29.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : La Période de souscription lors de cette période correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

29.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

29.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, par le biais d'une gestion équilibrée du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créances d'émetteurs du monde entier. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique quelconque mais principalement en Europe), dans (i) des actions et /ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises et (ii) des obligations et/ou d'autres titres de créance, à rendement fixe à court, moyen et long terme.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

29.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

29.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début mitigé, les données économiques ont soutenu les marchés. L'économie américaine a fait preuve de résilience tandis que l'activité en Europe s'est redressée grâce à la reconstitution des stocks. Les bénéfices élevés ont également stimulé les performances. Les investisseurs ont privilégié les grandes entreprises qui, grâce à leurs qualités et croissance, ont enregistré de bons résultats cette année. Aux États-Unis, les entreprises technologiques à forte capitalisation se sont très bien comportées, les thèmes liés à l'intelligence artificielle ayant dynamisé les marchés. En Europe, les sociétés de premier plan telles que GSK, Roche et ASML ont fait de même, tandis que les petites capitalisations ont sous-performé. Au cours de l'été, l'Europe a connu une brève reprise grâce à de bonnes surprises sur le plan économique et à des indices des directeurs d'achats meilleurs.

La désinflation s'est poursuivie et le marché du travail est resté tendu, ce qui a profité aux consommateurs et à l'économie. Toutefois, des signes d'instabilité ont été observés tant aux États-Unis qu'en Europe. Les préoccupations en août à l'égard de la croissance ont provoqué des turbulences de courte durée sur les marchés. Les investisseurs ont continué à privilégier les grandes capitalisations et les thèmes séculaires tout en adoptant une position plus défensive. La baisse des taux d'intérêt et l'atterrissage en douceur ont permis aux marchés d'emprunter un autre chemin, ce qui a conduit le fonds à augmenter sa part d'actions de manière organique.

Un atterrissage en douceur est resté le scénario de base, bien que le consensus ait commencé à s'orienter vers un scénario sans atterrissage après les élections américaines. Les prévisions de croissance et d'inflation ont été ajustées en conséquence. L'allocation d'actifs est demeurée inchangée avant les élections en raison de l'incertitude. Nous avons continué à privilégier les États-Unis par rapport à l'Europe en raison de données économiques fondamentales plus solides. L'avenir reste incertain pour l'Europe, notamment en raison des répercussions éventuelles du nouveau mandat de Donald Trump en matière de compétitivité.

Le portefeuille est bien équilibré entre les différents secteurs. Nous l'avons parfait en limitant les opérations. Au début du semestre, nous avons réorganisé notre exposition aux secteurs de la technologie et de la santé tout en relevant leur pondération. En raison de la sous-performance persistante des petites capitalisations, nous avons également réduit notre exposition. Au cours du quatrième trimestre, nous avons ajouté plus de positions dans Kinopolis (amélioration des données économiques fondamentales) et acheté des positions en baisse dans Infineon, Investor AB, Reply, Nvidia et Adidas.

29.1.6. Politique future

L'exceptionnalisme américain a conduit les États-Unis à dominer près de 70 % de l'indice MSCI World, alors qu'ils ne contribuent qu'à 26 % du PIB mondial. Cela s'explique par une innovation technologique, des entreprises en bonne santé (les Sept Magnifiques), un USD fort et une meilleure productivité.

Cette domination est susceptible de se poursuivre, l'économie européenne rencontrant des difficultés et les marchés émergents étant confrontés à des problématiques telles que la géopolitique et une gouvernance médiocre. Le marché américain présente des valorisations élevées et des performances concentrées, avec des investisseurs très optimistes et qui investissent massivement.

Malgré une bonne croissance et la baisse des taux, la marge d'erreur est faible en 2025. Le marché européen enregistre des performances moindres, avec des valorisations peu élevées, mais la situation pourrait s'améliorer en cas d'événements tels qu'un cessez-le-feu entre l'Ukraine et la Russie ou une baisse des taux de la BCE.

L'Europe est considérée comme un marché dit « Value », qui ne suscite pas beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle. Le marché ayant, selon nous, d'ores et déjà anticipé les incidences positives des politiques de Donald Trump et la croissance économique devrait ralentir l'année prochaine, nous n'augmenterons pas davantage le nombre d'actions américaines et nous ne toucherons pas à nos investissements européens actuels. Il semble trop tard pour changer de stratégie.

29.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

29.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		36.444.049,36	34.273.892,92
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	34.290.336,95	32.176.311,73
A.	Obligations et autres titres de créance	6.047.896,27	6.572.636,70
a.	Obligations	6.047.896,27	6.572.636,70
B.	Instruments du marché monétaire	199.686,00	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	27.192.641,18	24.967.454,93
a.	Actions	27.192.641,18	24.967.454,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	850.113,50	636.220,10
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-69.579,40	-60.596,37
A.	Créances	7.446,42	10.800,20
b.	Avoirs fiscaux		1.849,55
d.	Autres	7.446,42	8.950,65
B.	Dettes	-77.025,82	-71.396,57
e.	Autres (-)	-77.025,82	-71.396,57
V.	Dépôts et liquidités	2.153.777,82	2.082.038,67
A.	Avoirs bancaires à vue	2.153.777,82	2.082.038,67
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	69.513,99	76.138,89
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	69.513,99	76.138,89
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		36.444.049,36	34.273.892,92
A.	Capital	35.942.708,18	36.005.729,03
B.	Participations au résultat	-1.497,25	
C.	Résultat reporté	-1.734.674,09	-5.012.372,78
D.	Résultat de l'exercice	2.237.512,52	3.280.536,67

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

29.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.552.183,03	2.673.407,23
A.	Obligations et autres titres de créance	182.094,56	446.692,90
a.	Obligations	182.094,56	446.692,90
	Gain réalisé	86.347,81	98.952,73
	Perte réalisée	-76.411,79	-59.797,51
	Gain/Perte non-réalisé	172.158,54	407.537,68
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.164.768,68	2.114.281,62
a.	Actions	1.164.768,68	2.114.281,62
	Gain réalisé	1.202.767,80	718.832,91
	Perte réalisée	-626.020,01	-626.467,03
	Gain/Perte non-réalisé	588.020,89	2.021.915,74
D.	Autres valeurs mobilières		1.152,00
	Gain réalisé		1.152,00
E.	OPC à nombre variable de parts	213.893,40	116.635,66
	Gain/Perte non-réalisé	213.893,40	116.635,66
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-8.573,61	-5.354,95
b.	Autres positions et opérations de change	-8.573,61	-5.354,95
iv.	Autres	-8.573,61	-5.354,95
	Gain /Perte réalisée	-8.573,61	-5.354,95
II.	Produits et charges des placements	892.870,28	802.538,94
A.	Dividendes	809.653,66	637.420,15
B.	Intérêts (+/-)	258.722,91	321.451,48
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	145.717,96	153.130,85
b.	Dépôts et liquidités	113.004,95	168.320,63
	Intérêts d'emprunts (-)	-38.781,82	-72.441,91
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-136.724,47	-83.890,78
	D'origine belge	-78.482,47	-40.862,09
	D'origine étrangère	-58.242,00	-43.028,69
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-207.540,79	-195.409,50
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-23.290,57	-29.705,40
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-16.600,88	-15.305,37
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-106.763,09	-94.130,50
a.	Gestion financière	-90.477,21	-82.336,89
	Classe A (Dis)	-293,14	-309,08
	Classe B (Cap)	-90.184,07	-82.027,81
b.	Gestion administrative et comptable	-16.285,88	-14.820,63
c.	Rémunération commerciale		3.027,02
E.	Frais administratifs (-)	-8.736,82	-5.926,25
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-748,12	-361,53
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-95,54	-22,72
H.	Services et biens divers (-)	-6.665,59	-4.824,37
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-42.349,75	-44.818,63
	Classe A (Dis)	-103,70	-68,85
	Classe B (Cap)	-42.246,05	-44.749,78
K.	Autres charges (-)	-2.290,43	-314,73
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		685.329,49	607.129,44
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	2.237.512,52	3.280.536,67
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	2.237.512,52	3.280.536,67

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	501.341,18	-1.731.836,11
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-1.734.674,09	-5.012.372,78
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.237.512,52	3.280.536,67
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.497,25	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-497.146,81	1.734.674,09
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.194,37	-2.837,98

29.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	1.600	EUR	56,20	89.920,00		0,26%	0,25%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	6.445	EUR	48,25	310.971,25		0,91%	0,85%
AZELIS GROUP N.V.	8.500	EUR	19,00	161.500,00		0,47%	0,44%
BARCO	15.000	EUR	10,48	157.200,00		0,46%	0,43%
DEME GROUP NV	2.000	EUR	137,80	275.600,00		0,80%	0,76%
DIETEREN GROUP	1.840	EUR	160,70	295.688,00		0,86%	0,81%
KBC	4.550	EUR	74,54	339.157,00		0,99%	0,93%
KINEPOLIS GROUP SA	7.440	EUR	39,40	293.136,00		0,85%	0,80%
MELEXIS	2.000	EUR	56,50	113.000,00		0,33%	0,31%
RECTICEL	23.950	EUR	10,48	250.996,00		0,73%	0,69%
SOLVAY	2.968	EUR	31,16	92.482,88		0,27%	0,25%
SYENSQO	2.968	EUR	70,56	209.422,08		0,61%	0,57%
UCB	2.377	EUR	192,20	456.859,40		1,33%	1,25%
UMICORE S.A.	7.085	EUR	9,96	70.531,18		0,21%	0,19%
WAREHOUSES DE PAUW	14.332	EUR	19,00	272.308,00		0,79%	0,75%
				3.388.771,79		9,88%	9,30%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	3.500	EUR	97,72	342.020,00		1,00%	0,94%
INFICON HLDG N	300	CHF	1.036,00	331.184,40		0,97%	0,91%
NESTLE NOM	5.850	CHF	74,88	466.778,20		1,36%	1,28%
NOVARTIS-NOM-	3.700	CHF	88,70	349.714,96		1,02%	0,96%
ROCHE HOLDING -GE-	1.150	CHF	255,50	313.096,06		0,91%	0,86%
SIKA AG	650	CHF	215,80	149.469,87		0,44%	0,41%
				1.952.263,49		5,69%	5,36%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.900	EUR	236,80	449.920,00		1,31%	1,23%
BEIERSDORF	2.720	EUR	124,00	337.280,00		0,98%	0,93%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	15.000	EUR	28,89	433.350,00		1,26%	1,19%
INFINEON	7.500	EUR	31,40	235.500,00		0,69%	0,65%
MERCK	1.985	EUR	139,90	277.701,50		0,81%	0,76%
SAP SE	3.470	EUR	236,30	819.961,00		2,39%	2,25%
VONOVIA SE	6.711	EUR	29,32	196.766,52		0,57%	0,54%
				2.750.479,02		8,02%	7,55%
Danemark							
DSV AS	2.000	DKK	1.529,00	410.070,74		1,20%	1,13%
NOVO NORDISK B	3.500	DKK	624,20	292.963,22		0,85%	0,80%
ORSTED	3.000	DKK	324,20	130.423,41		0,38%	0,36%
ROYAL UNIBREW	4.950	DKK	505,50	335.542,59		0,98%	0,92%
				1.168.999,96		3,41%	3,21%
Espagne							
BANCO SANTANDER	147.000	EUR	4,46	656.281,50		1,91%	1,80%
CELLNEX TELECOM	9.000	EUR	30,51	274.590,00		0,80%	0,75%
VISCOFAN SA	3.781	EUR	61,00	230.641,00		0,67%	0,63%
				1.161.512,50		3,39%	3,19%
Finlande							
KONECRANES PLC	3.500	EUR	61,20	214.200,00		0,62%	0,59%
				214.200,00		0,62%	0,59%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Féroé							
BAKKAFROST P-F	4.800	NOK	634,00	258.764,51		0,75%	0,71%
				258.764,51		0,75%	0,71%
France							
ALTAREA	992	EUR	96,40	95.628,80		0,28%	0,26%
ALTEN SA	1.830	EUR	79,05	144.661,50		0,42%	0,40%
AYVENS	32.000	EUR	6,54	209.440,00		0,61%	0,57%
CIE DES ALPES	16.200	EUR	15,16	245.592,00		0,72%	0,67%
EURAZEO SA	2.500	EUR	71,95	179.875,00		0,52%	0,49%
IPSOS SA	3.000	EUR	45,92	137.760,00		0,40%	0,38%
TOTALENERGIES SE	7.927	EUR	53,37	423.063,99		1,23%	1,16%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.000	EUR	72,72	218.160,00		0,64%	0,60%
				1.654.181,29		4,82%	4,54%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	2.600	GBP	104,68	329.182,39		0,96%	0,90%
BRITISH LAND	40.000	GBP	3,60	174.358,97		0,51%	0,48%
BYTES TECHNOLOGY GRP	35.000	GBP	4,23	178.894,53		0,52%	0,49%
SEGRO PLC -REIT-	20.000	GBP	7,01	169.617,80		0,49%	0,47%
SHELL PLC	20.194	EUR	30,11	608.142,31		1,77%	1,67%
SPIRAX GROUP PLC	2.850	GBP	68,55	236.293,54		0,69%	0,65%
TRITAX BIG BOX	90.000	GBP	1,33	144.448,48		0,42%	0,40%
				1.840.938,02		5,37%	5,05%
Irlande							
AIB GROUP PLC	50.000	EUR	5,33	266.500,00		0,78%	0,73%
KINGSPAN GROUP PLC	2.310	EUR	70,45	162.739,50		0,47%	0,45%
LINDE PLC NPV -NEW-	800	USD	418,67	323.453,40		0,94%	0,89%
				752.692,90		2,20%	2,07%
Italie							
BRUNELLO CUCINELLI	2.000	EUR	105,40	210.800,00		0,61%	0,58%
ENEL NEW	68.750	EUR	6,89	473.412,50		1,38%	1,30%
FINECOBANK SPA	15.000	EUR	16,79	251.850,00		0,73%	0,69%
INTERPUMP GROUP SPA	6.300	EUR	42,66	268.758,00		0,78%	0,74%
MONCLER SPA	4.950	EUR	50,98	252.351,00		0,74%	0,69%
PIRELLI C S.P.A.	63.250	EUR	5,47	346.230,50		1,01%	0,95%
REPLY S.P.A.	1.880	EUR	153,40	288.392,00		0,84%	0,79%
				2.091.794,00		6,10%	5,74%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	800	EUR	558,80	447.040,00		1,30%	1,23%
ASML HOLDING NV	700	EUR	678,70	475.090,00		1,39%	1,30%
ASR	5.000	EUR	45,78	228.900,00		0,67%	0,63%
BASIC-FIT	6.950	EUR	22,58	156.931,00		0,46%	0,43%
CTP B.V.	25.152	EUR	14,88	374.261,76		1,09%	1,03%
FERRARI NV	1.065	EUR	412,40	439.206,00		1,28%	1,21%
FERROVIAL SE	9.690	EUR	40,60	393.414,00		1,15%	1,08%
IMCD N.V.	1.730	EUR	143,50	248.255,00		0,72%	0,68%
ING GROUP	15.000	EUR	15,13	226.950,00		0,66%	0,62%
KPN NEW	20.000	EUR	3,52	70.300,00		0,21%	0,19%
STELLANTIS N.V.	11.100	EUR	12,59	139.749,00		0,41%	0,38%
				3.200.096,76		9,33%	8,78%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	76.851	EUR	3,09	237.546,44		0,69%	0,65%
				237.546,44		0,69%	0,65%
Suède							
INVESTOR AB	13.500	SEK	292,70	345.361,19		1,01%	0,95%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				345.361,19		1,01%	0,95%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	600	USD	444,68	257.661,03		0,75%	0,71%
ALPHABET INC -C-	2.500	USD	190,44	459.777,89		1,34%	1,26%
AMAZON.COM INC -A-	3.000	USD	219,39	635.605,99		1,85%	1,74%
APPLE	1.500	USD	250,42	362.752,29		1,06%	1,00%
APPLIED MATERIALS	1.400	USD	162,63	219.876,39		0,64%	0,60%
BECTON	1.000	USD	226,87	219.092,23		0,64%	0,60%
BROADCOM INC	1.650	USD	231,84	369.421,54		1,08%	1,01%
CHIPOTLE MEXICAN	6.750	USD	60,30	393.070,98		1,15%	1,08%
COLGATE-PALMOLIVE	3.500	USD	90,91	307.276,68		0,90%	0,84%
DECKERS OUTDOOR CORP	2.700	USD	203,09	529.544,18		1,54%	1,45%
DEXCOM INC	2.000	USD	77,77	150.207,63		0,44%	0,41%
ELI	375	USD	772,00	279.575,08		0,82%	0,77%
MICROSOFT	940	USD	421,50	382.626,75		1,12%	1,05%
NVIDIA CORP	2.000	USD	134,29	259.372,28		0,76%	0,71%
PARKER HANNIFIN	1.020	USD	636,03	626.509,51		1,83%	1,72%
PEPSICO	1.250	USD	152,06	183.558,67		0,54%	0,50%
SYNOPSIS	700	USD	485,36	328.104,30		0,96%	0,90%
THERMO FISHER SCIEN	420	USD	520,23	211.005,89		0,62%	0,58%
				6.175.039,31		18,01%	16,94%
<u>Total - Actions</u>				<u>27.192.641,18</u>		<u>79,30%</u>	<u>74,61%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	800.000	EUR	76,25	609.980,00		1,78%	1,67%
				609.980,00		1,78%	1,67%
Espagne							
SPAIN 0,10 21-31	300.000	EUR	85,15	255.453,00		0,74%	0,70%
				255.453,00		0,74%	0,70%
Italie							
ITALY 1,65 20-30	750.000	EUR	92,81	696.075,00		2,03%	1,91%
ITALY 2,80 18-28	525.000	EUR	100,75	528.913,87		1,54%	1,45%
				1.224.988,87		3,57%	3,36%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,75 12-42	300.000	USD	76,67	310.300,08		0,90%	0,85%
				310.300,08		0,90%	0,85%
<u>Total - Emis(es) par état</u>				<u>2.400.721,95</u>		<u>7,00%</u>	<u>6,59%</u>
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	200.000	EUR	88,27	176.547,00		0,51%	0,48%
				176.547,00		0,51%	0,48%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	800.000	EUR	70,06	560.520,00		1,63%	1,54%
				560.520,00		1,63%	1,54%
<u>Total - Obligation du Secteur Public</u>				<u>737.067,00</u>		<u>2,15%</u>	<u>2,02%</u>
<u>Emis(es) par une entreprise privée</u>							
Belgique							

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
VGP NV 1,50 21-29	400.000	EUR	91,33	365.318,00		1,07%	1,00%
				365.318,00		1,07%	1,00%
Allemagne							
ALLIANZ FRN 23-53	200.000	EUR	113,26	226.516,00		0,66%	0,62%
				226.516,00		0,66%	0,62%
France							
AXA SA 3,625 23-33	200.000	EUR	104,45	208.910,00		0,61%	0,57%
TOTAL SE FRN 21-PERP	500.000	EUR	94,08	470.402,50		1,37%	1,29%
				679.312,50		1,98%	1,86%
Royaume-Uni							
BARCLAYS FRN 24-33	200.000	EUR	105,88	211.762,00		0,62%	0,58%
				211.762,00		0,62%	0,58%
Italie							
ENEL FRN 21-PERP	100.000	EUR	93,94	93.940,50		0,27%	0,26%
				93.940,50		0,27%	0,26%
Pays-Bas							
ENEL FI 1,375 16-26	200.000	EUR	98,48	196.963,00		0,57%	0,54%
MERCEDES 3,25 24-32	300.000	EUR	100,46	301.390,50		0,88%	0,83%
				498.353,50		1,45%	1,37%
États-Unis d'Amérique							
GOLD SACHS FRN 21-27	350.000	USD	96,00	324.464,02		0,95%	0,89%
JPMORGAN FRN 22-30	220.000	EUR	95,79	210.746,80		0,61%	0,58%
MORGAN ST 1,75 15-25	300.000	EUR	99,90	299.694,00		0,87%	0,82%
				834.904,82		2,43%	2,29%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				2.910.107,32		8,49%	7,99%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>6.047.896,27</u>		<u>17,64%</u>	<u>16,60%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
ISHS CORE SP500	1.400	USD	628,78	850.112,99		2,48%	2,33%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				850.112,99		2,48%	2,33%
Total - Actions				850.112,99		2,48%	2,33%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
LO CONV BOND PC	0	EUR	18,11	0,51		0,00%	0,00%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				0,51		0,00%	0,00%
Total - Obligations et autres titres de créance				0,51		0,00%	0,00%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>850.113,50</u>		<u>2,48%</u>	<u>2,33%</u>
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
BNP 2,375 15-25	200.000	EUR	99,84	199.686,00		0,58%	0,55%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>199.686,00</u>		<u>0,58%</u>	<u>0,55%</u>

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				34.290.336,95		100,00%	94,09%
Total - portefeuille				34.290.336,95		100,00%	94,09%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.148.293,84			5,89%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.483,98			0,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.153.777,82			5,91%
Total - Dépôts et Liquidités				2.153.777,82			5,91%
Créances et dettes diverses				-69.579,40			-0,19%
Autres				69.513,99			0,19%
Actif Net Total				36.444.049,36			100,00%

**29.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion en %	Pays de domiciliation
ISHARES CORE 500 -CAP- UCITS ETF	0,07	Irlande
LOMBARD ODIER CONVERTIBLE BOND -CAP-	0,65	Luxembourg (Grand-Duché)

29.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	21,35%
BELGIQUE	11,46%
PAYS-BAS	10,79%
ITALIE	9,95%
ALLEMAGNE	8,68%
FRANCE	7,39%
ROYAUME-UNI	5,99%
ESPAGNE	5,77%
SUISSE	5,69%
IRLANDE	4,67%
DANEMARK	3,41%
AUTRICHE	1,78%
SUEDE	1,01%
FEROE	0,75%
PORTUGAL	0,69%
FINLANDE	0,62%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	10,25%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,77%
ETATS	8,64%
IT & INTERNET	8,34%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	6,80%
BANQUES	6,33%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,07%
IMMOBILIER	5,04%
PETROLE & DERIVES	4,76%
TEXTILE & HABILLEMENT	4,21%
TELECOMMUNICATIONS	3,33%
VEHICULES ROUTIERS	2,77%
LOISIRS & TOURISME	2,72%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,57%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	2,48%
SOURCES D'ENERGIE	2,35%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,94%
PRODUITS CHIMIQUES	1,91%
BOISSONS & TABACS	1,89%
DISTRIBUTION	1,85%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,42%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,30%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,20%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,01%
AGRICULTURE & PECHE	0,75%
SERVICES DIVERS	0,72%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,51%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,46%
DIFFUSION & EDITION	0,40%
METAUX NON-FERREUX	0,21%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.093.038,04	2.472.365,03	6.565.403,07
Ventes	3.604.834,14	2.207.259,02	5.812.093,16
Total 1	7.697.872,18	4.679.624,05	12.377.496,23
Souscriptions	0,00	38.186,76	38.186,76
Remboursements	0,00	102.704,78	102.704,78
Total 2	0,00	140.891,54	140.891,54
Moyenne de référence de l'actif net total	35.638.169,82	36.619.278,65	36.131.404,86
Taux de rotation	21,60%	12,39%	33,87%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

29.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,90	7,06	0,00	0,00	7,06	2,00	2,79	6,27
B	0,00	0,00	1.479,00	0,00	0,00	1.479,00	0,00	2,00	1.477,00
TOTAL			1.486,06			1.486,06			1.483,27

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	14.740,45	0,00	0,00	38.186,76	52.994,00	
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49.710,78	
TOTAL	0,00	14.740,45	0,00	0,00	38.186,76	102.704,78	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	30.995.028,45	16.660,96	34.273.892,92	18.187,23	36.444.049,36	18.970,45
B		20.877,26		23.086,93		24.593,87
TOTAL	30.995.028,45		34.273.892,92		36.444.049,36	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

29.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

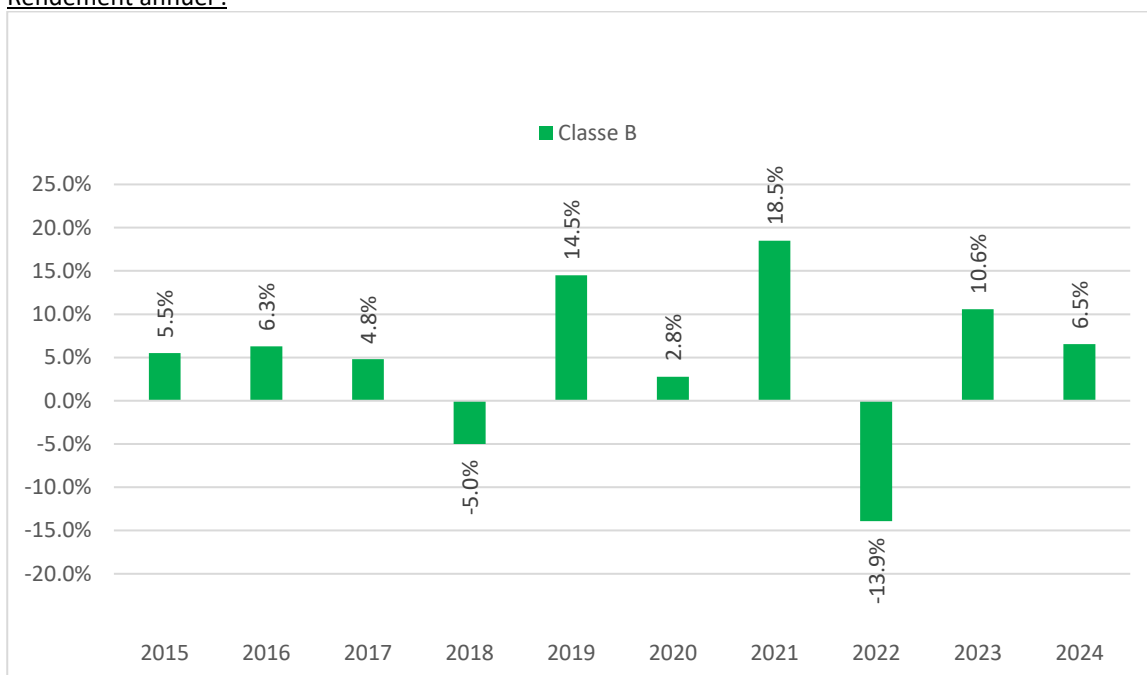
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	6,55 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)	4,39 % (en EUR)	4,60 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	6,53 % (en EUR)	0,47 % (en EUR)	4,31 % (en EUR)	4,66 % (en EUR)		

29.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0171618250:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Classe B - BE0171619266:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 0,07% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

29.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

29.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 192,97 EUR
2020 classe A 189,87 EUR
2021 classe A 227,02 EUR
2022 classe A 236,99 EUR
2023 classe A 402,22 EUR

29.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

29.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié. Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du fonds/compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

La manière dont le compartiment tient compte de ces PIN repose sur l'engagement de DPAM qui intègre systématiquement plusieurs PIN dans la gestion du portefeuille du compartiment :

1) Certaines PIN liées aux questions environnementales sont suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur émission de gaz à effet de serre et/ou leur consommation d'eau (analyse Task Force on Climate-Related Financial Disclosure et/ou la recherche fondamentale).

2) Certaines PIN liées aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont également suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur conformité aux principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, de la mixité au sein des organes de gouvernance et/ou de l'écart de rémunération non corrigé entre hommes et femmes (la recherche fondamentale).

29.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

30. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE

30.1. RAPPORT DE GESTION

30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

30.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital, des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier ou d'organismes de placement collectif.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises (à concurrence de max. 60% de son actif net) et dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant bénéficiant d'une notation correspondant au moins à 'investment grade'* selon l'échelle d'une des 3 agences de notation Standard & Poor's (S&P)/Moody's/Fitch offrant un rendement périodique ou capitalisé. Le compartiment investit maximum 3% de son actif net dans des obligations et/ou autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, avec une notation inférieure à 'investment grade'.

Un dépassement passif des critères d'investissement précités sera régularisé en tenant compte des intérêts des participants.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, de dépôts, d'instruments du marché monétaire et/ou d'instruments à court terme bénéficiant d'une notation 'Investment Grade'. Les liquidités seront considérées comme ayant un taux fixe.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts en EUR pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

*Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations 'investment

grade' sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et Fitch, et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's. Pour des obligations sans notation externe, le gestionnaire est chargé de déterminer si l'émetteur satisfait au moins à une notation 'Investment Grade'.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

30.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début mitigé, les données économiques ont soutenu les marchés. L'économie américaine a fait preuve de résilience tandis que l'activité en Europe s'est redressée grâce à la reconstitution des stocks. Les bénéfices élevés ont également stimulé les performances. Les investisseurs ont privilégié les grandes entreprises qui, grâce à leurs qualités et croissance, ont enregistré de bons résultats cette année. Aux États-Unis, les entreprises technologiques à forte capitalisation se sont très bien comportées, les thèmes liés à l'intelligence artificielle ayant dynamisé les marchés. En Europe, les sociétés de premier plan telles que GSK, Roche et ASML ont fait de même, tandis que les petites capitalisations ont sous-performé. Au cours de l'été, l'Europe a connu une brève reprise grâce à de bonnes surprises sur le plan économique et à des indices des directeurs d'achats meilleurs.

La désinflation s'est poursuivie et le marché du travail est resté tendu, ce qui a profité aux consommateurs et à l'économie. Toutefois, des signes d'instabilité ont été observés tant aux États-Unis qu'en Europe. Les préoccupations en août à l'égard de la croissance ont provoqué des turbulences de courte durée sur les marchés. Les investisseurs ont continué à privilégier les grandes capitalisations et les thèmes séculaires tout en adoptant une position plus défensive. La baisse des taux d'intérêt et l'atterrissage en douceur ont permis aux marchés d'emprunter un autre chemin, ce qui a conduit le fonds à augmenter sa part d'actions de manière organique.

Un atterrissage en douceur est resté le scénario de base, bien que le consensus ait commencé à s'orienter vers un scénario sans atterrissage après les élections américaines. Les prévisions de croissance et d'inflation ont été ajustées en conséquence. L'allocation d'actifs est demeurée inchangée avant les élections en raison de l'incertitude. Nous avons continué à privilégier les États-Unis par rapport à l'Europe en raison de données économiques fondamentales plus solides. L'avenir reste incertain pour l'Europe, notamment en raison des répercussions éventuelles du nouveau mandat de Donald Trump en matière de compétitivité.

Le portefeuille est bien équilibré entre les différents secteurs. Nous l'avons parfait en limitant les opérations, en ajoutant plus de positions dans Kinopolis en raison de l'amélioration des variables fondamentales et en investissant dans CTP, spécialisé dans l'immobilier logistique. Afin de financer ces mouvements, nous avons réduit nos positions dans KBC et Moody's et abandonné Barco, Spirax Sarco et Marr en raison de la détérioration des données économiques fondamentales.

30.1.6. Politique future

L'exceptionnalisme américain a conduit les États-Unis à dominer près de 70 % de l'indice MSCI World, alors qu'ils ne contribuent qu'à 26 % du PIB mondial. Cela s'explique par une innovation technologique, des entreprises en bonne santé (les Sept Magnifiques), un USD fort et une meilleure productivité.

Cette domination est susceptible de se poursuivre, l'économie européenne rencontrant des difficultés et les marchés émergents étant confrontés à des problématiques telles que la géopolitique et une gouvernance médiocre. Le marché américain présente des valorisations élevées et des performances concentrées, avec des investisseurs très optimistes et qui investissent massivement.

Malgré une bonne croissance et la baisse des taux, la marge d'erreur est faible en 2025. Le marché européen enregistre des performances moindres, avec des valorisations peu élevées, mais la situation pourrait s'améliorer en cas d'événements tels qu'un cessez-le-feu entre l'Ukraine et la Russie ou une baisse des taux de la BCE.

L'Europe est considérée comme un marché dit « Value », qui ne suscite pas beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle. Le marché ayant, selon nous, d'ores et déjà anticipé les incidences positives des politiques de Donald Trump et la croissance économique devrait ralentir l'année prochaine, nous n'augmenterons pas davantage le nombre d'actions américaines et nous ne toucherons pas à nos investissements européens actuels. Il semble trop tard pour changer de stratégie.

30.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

30.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		48.705.567,29	54.454.085,77
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	48.144.295,43	52.946.446,85
A.	Obligations et autres titres de créance	19.325.924,80	25.181.207,50
a.	Obligations	19.325.924,80	25.181.207,50
B.	Instruments du marché monétaire	1.306.443,40	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	25.760.235,57	25.838.510,24
a.	Actions	25.760.235,57	25.838.510,24
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.751.691,66	1.926.729,11
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-47.007,85	-25.142,44
A.	Créances	12.866,75	43.314,55
b.	Avoirs fiscaux	1.425,00	31.876,65
d.	Autres	11.441,75	11.437,90
B.	Dettes	-59.874,60	-68.456,99
e.	Autres (-)	-59.874,60	-68.456,99
V.	Dépôts et liquidités	346.556,25	1.169.169,17
A.	Avoirs bancaires à vue	346.556,25	1.169.169,17
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	261.723,46	363.612,19
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	261.723,46	363.612,19
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		48.705.567,29	54.454.085,77
A.	Capital	52.338.324,94	61.559.361,59
B.	Participations au résultat	-144.006,25	-269.117,80
C.	Résultat reporté	-7.271.229,25	-12.557.241,52
D.	Résultat de l'exercice	3.782.477,85	5.721.083,50

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

30.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.828.515,95	4.390.147,45
A.	Obligations et autres titres de créance	-55.958,68	1.550.340,11
a.	Obligations	-55.958,68	1.550.340,11
	Gain réalisé	46.024,42	189.077,22
	Perte réalisée	-925.206,92	-1.537.262,40
	Gain/Perte non-réalisé	823.223,82	2.898.525,29
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.760.549,67	2.731.663,47
a.	Actions	2.760.549,67	2.731.663,47
	Gain réalisé	2.407.886,42	3.066.058,06
	Perte réalisée	-898.113,43	-2.020.865,78
	Gain/Perte non-réalisé	1.250.776,68	1.686.471,19
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	134.054,05	112.326,48
	Gain réalisé	13.769,00	
	Perte réalisée	-61.450,00	
	Gain/Perte non-réalisé	181.735,05	112.326,48
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-10.129,09	-4.182,61
b.	Autres positions et opérations de change	-10.129,09	-4.182,61
iv.	Autres	-10.129,09	-4.182,61
	Gain /Perte réalisée	-10.129,09	-4.182,61
II.	Produits et charges des placements	1.189.878,10	1.606.784,32
A.	Dividendes	679.655,03	815.734,08
B.	Intérêts (+/-)	636.116,86	896.286,75
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	610.066,10	863.761,63
b.	Dépôts et liquidités	26.050,76	32.525,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-8.012,04	-11.021,44
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-117.881,75	-94.215,07
	D'origine belge	-45.705,25	-28.607,35
	D'origine étrangère	-72.176,50	-65.607,72
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	9.199,70	14.909,99
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	9.199,70	14.909,99
A.			
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-245.115,90	-290.758,26
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-39.561,21	-50.961,03
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-22.616,67	-30.687,44
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-149.734,74	-177.170,31
a.	Gestion financière	-129.115,64	-149.918,60
	Classe B (Cap)	-65.666,92	-60.601,69
	Classe F (Cap)	-63.448,72	-89.316,91
b.	Gestion administrative et comptable	-21.989,59	-29.532,95
c.	Rémunération commerciale	1.370,49	2.281,24
E.	Frais administratifs (-)	-9.506,20	-6.977,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-124,95	-379,98
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-23,49	-207,79
H.	Services et biens divers (-)	-8.018,44	-7.936,68
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-13.125,93	-14.681,44
	Classe B (Cap)	-6.226,93	-6.980,21
	Classe F (Cap)	-6.899,00	-7.701,23
K.	Autres charges (-)	-2.404,27	-1.756,31
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		953.961,90	1.330.936,05
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.782.477,85	5.721.083,50
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.782.477,85	5.721.083,50

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-3.632.757,65	-7.105.275,82
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-7.271.229,25	-12.557.241,52
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.782.477,85	5.721.083,50
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-144.006,25	-269.117,80
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	3.632.757,65	7.271.229,25
IV.	(Distribution des dividendes)		-165.953,43

30.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.625	EUR	48,25	223.156,25		0,46%	0,46%
AZELIS GROUP N.V.	6.720	EUR	19,00	127.680,00		0,27%	0,26%
DIETEREN GROUP	1.214	EUR	160,70	195.089,80		0,41%	0,40%
KBC	5.085	EUR	74,54	379.035,90		0,79%	0,78%
KINEPOLIS GROUP SA	3.309	EUR	39,40	130.374,60		0,27%	0,27%
RECTICEL	16.400	EUR	10,48	171.872,00		0,36%	0,35%
UCB	2.000	EUR	192,20	384.400,00		0,80%	0,79%
WAREHOUSES DE PAUW	7.799	EUR	19,00	148.181,00		0,31%	0,30%
				1.759.789,55		3,66%	3,61%
Suisse							
NESTLE NOM	2.765	CHF	74,88	220.622,52		0,46%	0,45%
NOVARTIS-NOM-	3.075	CHF	88,70	290.641,48		0,60%	0,60%
SIKA AG	570	CHF	215,80	131.073,58		0,27%	0,27%
				642.337,58		1,33%	1,32%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.250	EUR	236,80	296.000,00		0,61%	0,61%
ALLIANZ-NOM-	550	EUR	295,90	162.745,00		0,34%	0,33%
BEIERSDORF	2.760	EUR	124,00	342.240,00		0,71%	0,70%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	9.758	EUR	28,89	281.908,62		0,59%	0,58%
HANNOVER RUECK SE	1.025	EUR	241,40	247.435,00		0,51%	0,51%
INFINEON	6.500	EUR	31,40	204.100,00		0,42%	0,42%
MERCK	780	EUR	139,90	109.122,00		0,23%	0,22%
SAP SE	1.335	EUR	236,30	315.460,50		0,66%	0,65%
VONOVIA SE	5.524	EUR	29,32	161.963,68		0,34%	0,33%
				2.120.974,80		4,41%	4,35%
Danemark							
DSV AS	750	DKK	1.529,00	153.776,53		0,32%	0,32%
NOVO NORDISK B	3.700	DKK	624,20	309.703,98		0,64%	0,64%
ROYAL UNIBREW	4.015	DKK	505,50	272.162,33		0,57%	0,56%
				735.642,84		1,53%	1,51%
Espagne							
BANCO SANTANDER	63.800	EUR	4,46	284.835,10		0,59%	0,58%
CELLNEX TELECOM	3.730	EUR	30,51	113.802,30		0,24%	0,23%
IBERDROLA SA	32.989	EUR	13,30	438.753,70		0,91%	0,90%
VISCOFAN SA	2.889	EUR	61,00	176.229,00		0,37%	0,36%
				1.013.620,10		2,11%	2,08%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	2.835	NOK	634,00	152.832,79		0,32%	0,31%
				152.832,79		0,32%	0,31%
France							
AIR LIQUIDE	1.252	EUR	156,92	196.463,84		0,41%	0,40%
BNP	4.000	EUR	59,22	236.880,00		0,49%	0,49%
CAPGEMINI	1.270	EUR	158,15	200.850,50		0,42%	0,41%
CIE DES ALPES	7.880	EUR	15,16	119.460,80		0,25%	0,25%
ESSILOR LUX	633	EUR	235,60	149.134,80		0,31%	0,31%
HERMES	114	EUR	2.322,00	264.708,00		0,55%	0,54%
IPSOS SA	2.200	EUR	45,92	101.024,00		0,21%	0,21%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHNEIDER ELECTRIC	1.103	EUR	240,90	265.712,70		0,55%	0,55%
THALES	1.635	EUR	138,65	226.692,75		0,47%	0,47%
TOTALENERGIES SE	5.975	EUR	53,37	318.885,75		0,66%	0,65%
UNIBAIL RODAMCO WEST	2.452	EUR	72,72	178.309,44		0,37%	0,37%
VINCI SA	1.500	EUR	99,74	149.610,00		0,31%	0,31%
				2.407.732,58		5,00%	4,94%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	2.000	GBP	104,68	253.217,22		0,53%	0,52%
BEAZLEY PLC	30.070	GBP	8,16	296.953,98		0,62%	0,61%
BRITISH LAND	35.500	GBP	3,60	154.743,59		0,32%	0,32%
BURBERRY GROUP	10.000	GBP	9,80	118.529,27		0,25%	0,24%
BYTES TECHNOLOGY GRP	26.500	GBP	4,23	135.448,72		0,28%	0,28%
NATWEST GROUP PLC	70.000	GBP	4,02	340.432,99		0,71%	0,70%
PETS AT HOME GROUP	35.680	GBP	2,06	88.725,30		0,18%	0,18%
SEGRO PLC -REIT-	15.000	GBP	7,01	127.213,35		0,26%	0,26%
TRITAX BIG BOX	80.000	GBP	1,33	128.398,65		0,27%	0,26%
VOLUTION GROUP PLC	30.050	GBP	5,60	203.531,69		0,42%	0,42%
				1.847.194,76		3,84%	3,79%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	1.730	EUR	70,45	121.878,50		0,25%	0,25%
LINDE PLC NPV -NEW-	365	USD	418,67	147.575,62		0,31%	0,30%
TRANE TECHNOLOGIES	1.100	USD	369,35	392.356,35		0,81%	0,81%
				661.810,47		1,37%	1,36%
Italie							
AMPLIFON SPA	3.500	EUR	24,85	86.975,00		0,18%	0,18%
BANCA GENERALI SPA	5.240	EUR	44,86	235.066,40		0,49%	0,48%
DANIELI AND C	4.315	EUR	24,15	104.207,25		0,22%	0,21%
ENEL NEW	72.800	EUR	6,89	501.300,80		1,04%	1,03%
FINCOBANK SPA	13.650	EUR	16,79	229.183,50		0,48%	0,47%
INTERPUMP GROUP SPA	2.575	EUR	42,66	109.849,50		0,23%	0,23%
MEDIOBANCA	15.537	EUR	14,07	218.683,28		0,45%	0,45%
MONCLER SPA	2.150	EUR	50,98	109.607,00		0,23%	0,23%
PIRELLI C S.P.A.	28.850	EUR	5,47	157.924,90		0,33%	0,32%
PRYSMIAN SPA	3.645	EUR	61,66	224.750,70		0,47%	0,46%
REPLY S.P.A.	1.715	EUR	153,40	263.081,00		0,55%	0,54%
UNICREDIT SPA	9.000	EUR	38,52	346.725,00		0,72%	0,71%
				2.587.354,33		5,37%	5,31%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	122	EUR	1.437,00	175.314,00		0,36%	0,36%
ASM INTERNATIONAL	530	EUR	558,80	296.164,00		0,62%	0,61%
ASML HOLDING NV	425	EUR	678,70	288.447,50		0,60%	0,59%
ASR	4.100	EUR	45,78	187.698,00		0,39%	0,39%
CTP B.V.	15.425	EUR	14,88	229.524,00		0,48%	0,47%
DAVIDE CAMP MIL	13.650	EUR	6,02	82.145,70		0,17%	0,17%
FERRARI NV	745	EUR	412,40	307.238,00		0,64%	0,63%
IMCD N.V.	780	EUR	143,50	111.930,00		0,23%	0,23%
KPN NEW	66.550	EUR	3,52	233.923,25		0,49%	0,48%
STELLANTIS N.V.	11.087	EUR	12,59	139.585,33		0,29%	0,29%
				2.051.969,78		4,26%	4,21%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	90.200	EUR	3,09	278.808,20		0,58%	0,57%
				278.808,20		0,58%	0,57%
Suède							
ATLAS COPCO A	14.960	SEK	168,85	220.774,90		0,46%	0,45%
				220.774,90		0,46%	0,45%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	432	USD	444,68	185.515,94		0,39%	0,38%
ALPHABET INC -A-	2.665	USD	189,30	487.189,28		1,01%	1,00%
AMAZON.COM INC -A-	1.930	USD	219,39	408.906,52		0,85%	0,84%
APPLE	1.655	USD	250,42	400.236,70		0,83%	0,82%
APPLIED MATERIALS	1.000	USD	162,63	157.054,56		0,33%	0,32%
AUTOZONE	65	USD	3.202,00	200.994,69		0,42%	0,41%
BOOKING HLDG	80	USD	4.968,42	383.847,03		0,80%	0,79%
BROADCOM INC	1.000	USD	231,84	223.891,84		0,47%	0,46%
CHIPOTLE MEXICAN	5.000	USD	60,30	291.163,69		0,60%	0,60%
COLGATE-PALMOLIVE	2.500	USD	90,91	219.483,34		0,46%	0,45%
DECKERS OUTDOOR CORP	2.250	USD	203,09	441.286,82		0,92%	0,91%
DEXCOM INC	950	USD	77,77	71.348,62		0,15%	0,15%
DOLLAR TREE	1.555	USD	74,94	112.536,65		0,23%	0,23%
ELI	625	USD	772,00	465.958,47		0,97%	0,96%
HOME DEPOT	690	USD	388,99	259.201,45		0,54%	0,53%
MERCK AND CO INC	2.500	USD	99,48	240.173,83		0,50%	0,49%
META PLATFORMS INC	550	USD	585,51	310.990,34		0,65%	0,64%
METLIFE	3.169	USD	81,88	250.582,06		0,52%	0,51%
MICROSOFT	1.325	USD	421,50	539.340,90		1,12%	1,11%
MONDELEZ INTL	2.700	USD	59,73	155.742,15		0,32%	0,32%
MOODY	425	USD	473,37	194.285,13		0,40%	0,40%
MORGAN STANLEY	2.000	USD	125,72	242.819,89		0,50%	0,50%
NVIDIA CORP	5.150	USD	134,29	667.883,63		1,39%	1,37%
PEPSICO	1.000	USD	152,06	146.846,93		0,31%	0,30%
PROCTER	1.350	USD	167,65	218.568,32		0,45%	0,45%
PTC INC	1.005	USD	183,87	178.454,23		0,37%	0,37%
SALESFORCE INC	700	USD	334,33	226.007,73		0,47%	0,46%
SERVICENOW INC	336	USD	1.060,12	343.988,72		0,71%	0,71%
SYNOPSIS	610	USD	485,36	285.919,46		0,59%	0,59%
THERMO FISHER SCIEN	350	USD	520,23	175.838,24		0,37%	0,36%
UNITEDHEALTH	700	USD	505,86	341.962,34		0,71%	0,70%
VISA-A	850	USD	316,04	259.424,43		0,54%	0,53%
WASTE	985	USD	201,79	191.948,96		0,40%	0,39%
				9.279.392,89		19,27%	19,05%
<u>Total - Actions</u>				<u>25.760.235,57</u>		<u>53,51%</u>	<u>52,89%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	2.100.000	EUR	76,25	1.601.197,50		3,33%	3,29%
				1.601.197,50		3,33%	3,29%
Allemagne							
GERMANY 5,50 00-31	520.000	EUR	118,47	616.033,60		1,28%	1,26%
				616.033,60		1,28%	1,26%
Espagne							
SPAIN 0,60 19-29	1.150.000	EUR	91,27	1.049.564,75		2,18%	2,15%
SPAIN 2,90 16-46	790.000	EUR	90,59	715.625,45		1,49%	1,47%
SPAIN 3,15 23-33	550.000	EUR	101,81	559.966,00		1,16%	1,15%
SPAIN 4,20 05-37	930.000	EUR	109,87	1.021.814,25		2,12%	2,10%
				3.346.970,45		6,95%	6,87%
Finlande							
FINLAND 2,75 23-38	600.000	EUR	97,53	585.177,00		1,22%	1,20%
				585.177,00		1,22%	1,20%
France							
FRANCE 2,50 13-30	980.000	EUR	98,97	969.925,60		2,01%	1,99%
FRA OAT 4,00 06-38	580.000	EUR	106,63	618.459,80		1,28%	1,27%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				1.588.385,40		3,30%	3,26%
Croatie (République) CROATIA 2,875 22-32	1.750.000	EUR	100,40	1.756.956,25		3,65%	3,61%
				1.756.956,25		3,65%	3,61%
Irlande IRISH TREA 1,0 16-26	680.000	EUR	98,51	669.861,20		1,39%	1,38%
				669.861,20		1,39%	1,38%
Italie ITA BTP 6,50 97-27 ITALY 4,75 13-28	1.600.000 1.150.000	EUR EUR	110,87 107,44	1.773.928,00 1.235.565,75		3,68% 2,57%	3,64% 2,54%
				3.009.493,75		6,25%	6,18%
Total - Emis(es) par état				13.174.075,15		27,36%	27,05%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique EUROPEAN 3,00 24-34	1.350.000	EUR	100,83	1.361.218,50		2,83%	2,79%
				1.361.218,50		2,83%	2,79%
Total - Emis(es) par une institution internationale				1.361.218,50		2,83%	2,79%
Obligation du Secteur Public							
Belgique FLEMISH 0,375 20-30	400.000	EUR	88,27	353.094,00		0,73%	0,72%
				353.094,00		0,73%	0,72%
Espagne BONOS 1,90 22-52	1.450.000	EUR	70,06	1.015.942,50		2,11%	2,09%
				1.015.942,50		2,11%	2,09%
France LA POSTE 0,625 21-36	600.000	EUR	73,59	441.516,00		0,92%	0,91%
				441.516,00		0,92%	0,91%
Total - Obligation du Secteur Public				1.810.552,50		3,76%	3,72%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique VGP NV 1,50 21-29	300.000	EUR	91,33	273.988,50		0,57%	0,56%
				273.988,50		0,57%	0,56%
Allemagne ADIDAS 0,00 20-28	400.000	EUR	90,71	362.836,00		0,75%	0,74%
				362.836,00		0,75%	0,74%
France VEOLIA 0,927 16-29	200.000	EUR	93,19	186.370,00		0,39%	0,38%
				186.370,00		0,39%	0,38%
Italie ACEA SPA 0,25 21-30	340.000	EUR	86,03	292.486,70		0,61%	0,60%
				292.486,70		0,61%	0,60%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Luxembourg (Grand-Duché)							
MEDTRON 1,625 19-31	650.000	EUR	92,53	601.474,25		1,25%	1,23%
				601.474,25		1,25%	1,23%
Pays-Bas							
DEUTSCHE 3,25 13-28	680.000	EUR	102,69	698.268,20		1,45%	1,43%
				698.268,20		1,45%	1,43%
États-Unis d'Amérique							
THERMO F 0,875 19-31	650.000	EUR	86,87	564.655,00		1,17%	1,16%
				564.655,00		1,17%	1,16%
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				2.980.078,65		6,19%	6,12%
<i><u>Total - Obligations et autres titres de créances</u></i>				<u>19.325.924,80</u>		<u>40,14%</u>	<u>39,68%</u>
<i><u>OPC à nombre variable de parts</u></i>							
<i>Actions</i>							
<i>Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA</i>							
FEDER HER INV GL EM	152.500	EUR	3,21	490.272,25		1,02%	1,01%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				490.272,25		1,02%	1,01%
<i>Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA</i>							
JPMF EM MKT OPP IC	3.025	EUR	159,77	483.304,25		1,00%	0,99%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				483.304,25		1,00%	0,99%
<i>Total - Actions</i>				973.576,50		2,02%	2,00%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
<i>Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA</i>							
DPAM L BD EM SUS F	4.986	EUR	156,06	778.115,16		1,62%	1,60%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				778.115,16		1,62%	1,60%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				778.115,16		1,62%	1,60%
<i><u>Total - OPC à nombre variable de parts</u></i>				<u>1.751.691,66</u>		<u>3,64%</u>	<u>3,60%</u>
<i><u>Instruments du marché monétaire</u></i>							
IBERDROLA 1,00 17-25	200.000	EUR	99,63	199.258,00		0,41%	0,41%
NAT FIN 1,375 15-25	400.000	EUR	99,91	399.642,00		0,83%	0,82%
SPAIN 1,60 15-25	710.000	EUR	99,65	707.543,40		1,47%	1,45%
<i><u>Total - Instruments du marché monétaire</u></i>				<u>1.306.443,40</u>		<u>2,71%</u>	<u>2,68%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				48.144.295,43		100,00%	98,85%
Total - portefeuille				48.144.295,43		100,00%	98,85%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		345.684,51			0,71%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		871,74			0,00%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				346.556,25			0,71%
Total - Dépôts et Liquidités				346.556,25			0,71%
Créances et dettes diverses				-47.007,85			-0,10%
Autres				261.723,46			0,54%
Actif Net Total				48.705.567,29			100,00%

**30.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion en %	Pays de domiciliation
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -F-	0,50	Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES -I- -CAP-	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR - CAP-	0,70	Irlande

30.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	20,43%
ESPAGNE	12,64%
ITALIE	12,23%
FRANCE	9,60%
BELGIQUE	7,79%
PAYS-BAS	6,96%
ALLEMAGNE	6,44%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,87%
ROYAUME-UNI	3,84%
IRLANDE	3,78%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,65%
AUTRICHE	3,33%
DANEMARK	1,53%
SUISSE	1,33%
FINLANDE	1,22%
PORTUGAL	0,58%
SUEDE	0,46%
FEROE	0,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	30,94%
IT & INTERNET	7,58%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,86%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,35%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,17%
BANQUES	4,24%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	3,64%
SOURCES D'ENERGIE	3,53%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,31%
ORGANISMES EUROPEENS	2,83%
TELECOMMUNICATIONS	2,61%
IMMOBILIER	2,44%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,38%
DISTRIBUTION	1,99%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,72%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,45%
PRODUITS CHIMIQUES	1,30%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,29%
BOISSONS & TABACS	1,20%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,20%
SERVICES DIVERS	1,15%
LOISIRS & TOURISME	1,12%
VEHICULES ROUTIERS	1,04%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,97%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,73%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,71%
PETROLE & DERIVES	0,66%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,54%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,47%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,40%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,33%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,32%
AGRICULTURE & PECHE	0,32%
DIFFUSION & EDITION	0,21%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.229.493,63	3.545.103,78	7.774.597,41
Ventes	11.847.215,90	2.714.012,72	14.561.228,62
Total 1	16.076.709,53	6.259.116,50	22.335.826,03
Souscriptions	128.123,80	53.709,92	181.833,72
Remboursements	9.641.100,61	62.529,74	9.703.630,35
Total 2	9.769.224,41	116.239,66	9.885.464,07
Moyenne de référence de l'actif net total	49.332.535,13	48.461.812,42	48.894.794,75
Taux de rotation	12,79%	12,68%	25,46%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

30.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B	10,53	41,00	250,56	11,14	5,00	256,70	7,00	18,58	245,12
F	0,00	12,79	2.309,00	0,00	589,00	1.720,00	0,00	326,00	1.394,00
TOTAL			2.559,57			1.976,70			1.639,12

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B	268.701,50	1.022.022,45	276.937,22	119.130,76	181.833,72	482.890,39
F	0,00	319.630,19	0,00	15.799.745,48	0,00	9.220.739,96
TOTAL	268.701,50	1.341.652,64	276.937,22	15.918.876,24	181.833,72	9.703.630,35

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B	64.389.851,28	23.162,1	54.454.085,77	25.223,37	48.705.567,29	27.041,43
F		25.372,99		27.894,87		30.184,41
TOTAL	64.389.851,28		54.454.085,77		48.705.567,29	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

30.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

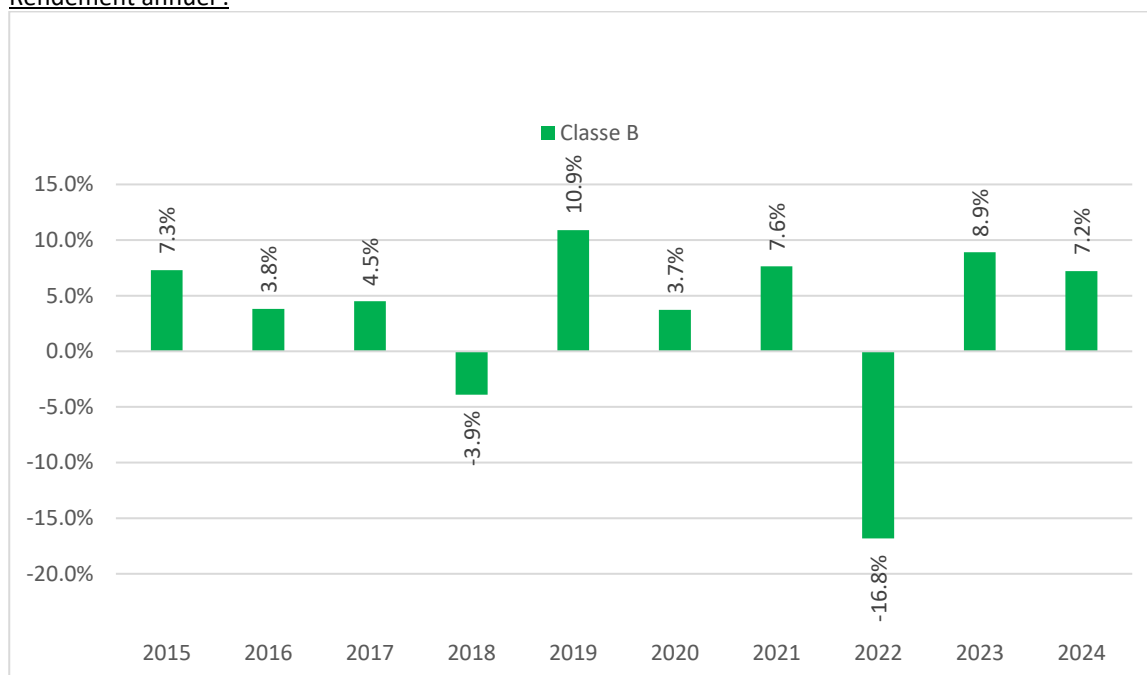
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,21 % (en EUR)	-0,97 % (en EUR)	1,63 % (en EUR)	3,01 % (en EUR)	07/04/2003	4,68 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,21 % (en EUR)	-0,05 % (en EUR)	2,57 % (en EUR)	3,97 % (en EUR)	02/04/2013	4,32 % (en EUR)

30.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe B - BE0940785794:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,27 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Classe F - BE6248455063:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 17,79% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

30.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

30.12.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

30.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

30.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED FLEXIBLE

Identifiant d'entité juridique:
549300281G10EYPYZ773

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci après « la Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Durant la période de référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés):

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	98.36%	97.90%	99.38%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes, en actions ou obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur: <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>.

Pour les investissements en lignes directes, en obligations souveraines :

Pendant la période de référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, en ce qui concerne les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 7/8 CROATIA APR32 22.04.2032	Administration publique	3.68	Croatie
6 1/2 ITALY NOV27 01.11.2027	Administration publique	3.68	Italie
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.1% 20-SEP-2117	Administration publique	3.31	Autriche
EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY 3.000% 04-DEC- 2034	Activités extra-territoriales	2.80	Supranational
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	2.57	Italie
4.2% SPAIN 05/37 31.01.2037	Administration publique	2.17	Espagne
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	2.16	Espagne
1.9% SPAIN OCT52 31.10.2052	Administration publique	2.10	Espagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.02	France
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - F	Activités financières et d'assurance	1.60	Luxembourg
2.9% SPAIN OCT46 31.10.2046	Administration publique	1.48	Espagne
3 1/4 DEUTSCHE TEL JAN28 17.01.2028	Activités financières et d'assurance	1.48	Allemagne
1.6% SPAIN APR25 30.04.2025	Administration publique	1.47	Espagne
1% IRELAND T/BOND MAY26 15.05.2026	Administration publique	1.38	Irlande
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	1.37	Etats-Unis



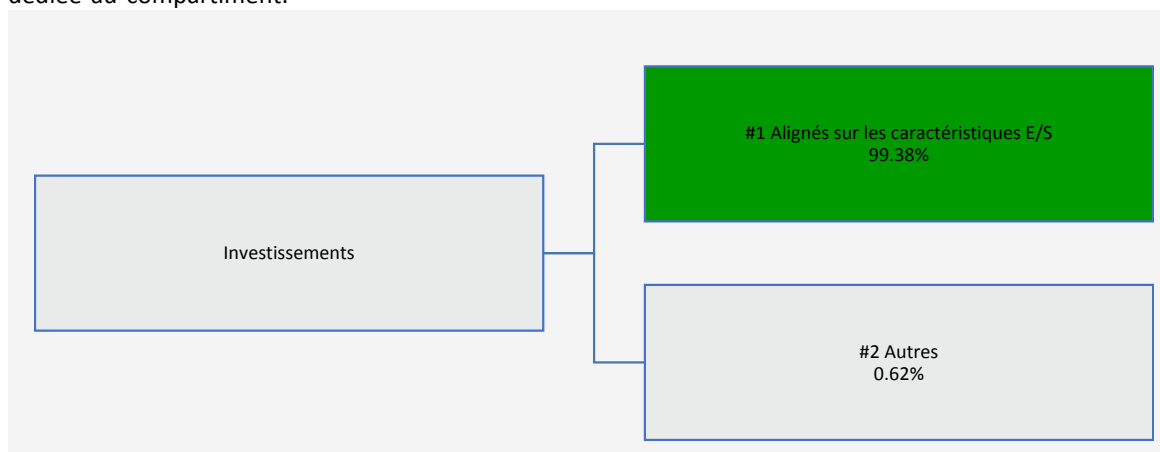
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.38 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	31.75
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.75
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5.61

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	4.62
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.22
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.10
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.05
Activités immobilières	Activités immobilières	2.89
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.80
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2.63
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.58
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.26
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.89
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.78
Information et communication	Services d'information	1.64
Information et communication	Télécommunications	1.29
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.19
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.07
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.01
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.93
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.92
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.81
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.79
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.69
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.68
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.67
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.65
Hébergement et restauration	Restauration	0.60
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.54
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.47
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.47

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.45
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Dépollution et autres services de gestion des déchets	0.39
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.39
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.36
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.32
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.31
Construction	Génie civil	0.31
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.27
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.25
Arts, spectacles et activités récréatives	Organisation de jeux de hasard et d'argent	0.25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.21
Liquidités	Liquidités	0.62



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

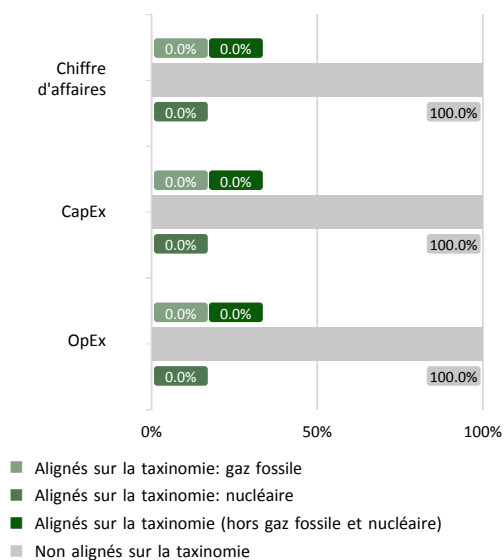
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

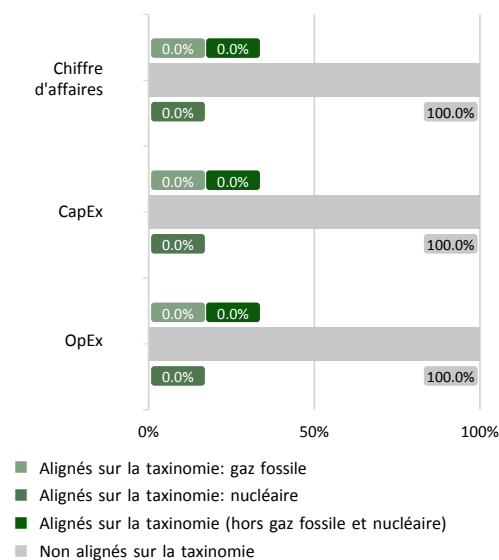
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.62 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes, en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

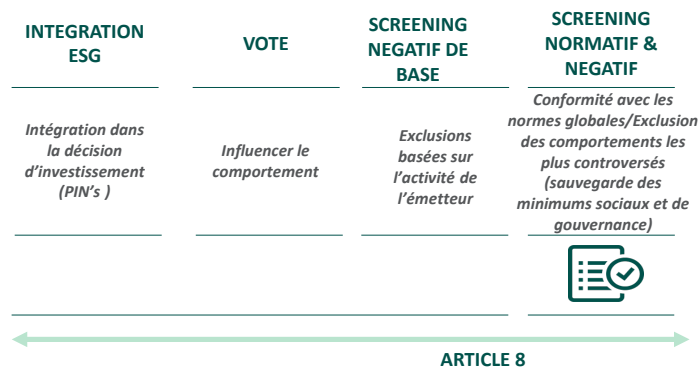
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes, en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

31.1. RAPPORT DE GESTION

31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

31.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, une exposition aux titres de créance libellés en toute devise dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement, sans restriction sectorielle, à concurrence de minimum 75% de son actif net, dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e) (ces titres pouvant inclure, sans que cette liste ne soit exhaustive, des « Credit-Linked Notes »* et des « Fiduciary Notes »** dont les sous-jacents présentent des caractéristiques identiques).

Le compartiment peut investir accessoirement dans des instruments du marché monétaire (tels que, par exemple, des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et/ou des billets à ordre) ainsi que dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris des « Credit-Linked Notes » et des « Fiduciary Notes »), à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital ne dépend pas de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Pour être éligibles, les valeurs mobilières constituant la partie principale et la partie accessoire du portefeuille doivent soit (i) être émises ou garanties par un Etat (en ce compris, le cas échéant, ses collectivités publiques territoriales) ou par des organismes publics internationaux, ou supranationaux soit (ii) être émises par des institutions ou agences (gouvernementales, publiques, semi-publiques ou privées) détenues (ou financées) par un ou plusieurs acteur(s) public(s) (tels que des Etats, des collectivités publiques territoriales ou des organismes publics internationaux ou supranationaux) et chargées de missions publiques ou d'intérêt général, soit (iii) bénéficier d'un mécanisme garantissant un remboursement prioritaire en cas de défaut de l'émetteur.

Le flux de paiements des obligations et/ou autres titres de créance ou titres assimilés, dont le montant des intérêts payés et/ou le remboursement du montant principal sont déterminés par l'inflation, suivent en général le schéma suivant :

Paiement du coupon = coupon en % * montant nominal * (Index t/Index°)

Remboursement = montant nominal * (Index T/Index°)

dans lequel :

Coupon en % = coupon fixe de l'obligation (normalement égal au rendement réel à la date de l'émission de l'obligation)

Index° = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'émission de l'obligation (indice de base)

Index t = un indice de l'inflation 3 mois avant la date de paiement

Index T = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'échéance

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

* Credit-Linked Note : instrument financier émis par une institution financière sous la forme d'un titre de créance dont le paiement est lié à une autre obligation ou un crédit.

** Fiduciary Note : il se différencie du Credit-Linked Note par le fait que l'acheteur ne supporte pas le risque sur l'institution financière qui l'a émis.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

31.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

Cet indice est représentatif du marché mondial des obligations liées à l'inflation. C'est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Bloomberg Index Services Limited. L'indice reprend les obligations liées à l'inflation émises par des pays ayant un rating « investment grade ». La pondération des pays est faite en fonction de leur PIB (produit intérieur brut). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

Bloomberg Index Services Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours de l'année 2024, nous avons continué à assister à de longs épisodes de volatilité sur les marchés financiers. Comme en 2023, les responsables politiques ont continué d'être tributaires des données récentes afin de déterminer la trajectoire des taux directeurs. Dernièrement, les banques centrales ont commis moins d'erreurs à l'égard des prévisions en matière d'inflation et d'économie. Elles sont donc plus confiantes quant à la possibilité d'atteindre l'objectif d'inflation à leur horizon prévisionnel. Les banques centrales ont donc la possibilité d'adopter (ou de revenir) à une démarche prospective plus orientée.

Au cours des premiers mois de l'année, les rendements et les seuils de rentabilité ont augmenté jusqu'en avril. La hausse s'est arrêtée lorsque les deux chiffres de l'inflation américaine ont été inférieurs aux attentes du marché, ce qui a permis de retracer les points morts et les rendements. Ainsi, au cours du premier trimestre de l'année, notre surpondération en termes de durée a nuí à la performance du fonds, alors qu'elle l'a renforcée au cours du deuxième trimestre.

Nous avons ajouté de la durée au portefeuille pendant cette période de correction, car selon nous, les taux d'intérêt ont été restrictifs et l'orientation de la politique monétaire en vigueur à ce moment-là se veut efficace pour ralentir l'inflation. À cette période, dans le cadre du double mandat de la Fed, l'inflation a été plus forte que le marché de l'emploi. Au début du deuxième trimestre de l'année, nous avons été confrontés à des chiffres de l'inflation plus bas et, dans le même temps, nous avons continué à observer un certain ralentissement sur le marché du travail.

En juillet, le taux de chômage et le nombre d'emplois non agricoles ont créé la surprise sur le marché en étant beaucoup plus bas que prévu. Le taux de chômage est passé de 4,1 % à 4,3 % et le nombre d'emplois non agricoles a été le plus bas de l'année. Ces chiffres bas ont entraîné une hausse des taux d'intérêt, les marchés commençant à anticiper une trajectoire plus agressive que prévu en termes de réduction des taux d'intérêt. Jerome Powell a dit à Jackson Hole que « le temps est venu pour la politique de s'adapter » et qu'ils feront le maximum pour soutenir la dynamique du marché du travail, alors que la FED poursuit sa marche vers la stabilité des prix. Il est évident que la FED ne se concentre plus sur l'inflation, mais sur le marché du travail.

Au cours de l'été, nous avons également réduit l'exposition du Fonds aux obligations indexées sur l'inflation en Europe et aux États-Unis et réinvesti le produit de la vente dans des obligations nominales. Il s'agit d'une décision uniquement tactique, car nous pensons que l'inflation sera structurellement plus élevée que les niveaux avant la Covid en raison de la démondialisation, des risques géopolitiques et du changement climatique.

Peu après la baisse des taux de 50 points de base par la Réserve fédérale en septembre, nous avons réduit la durée du portefeuille. Cette décision a été motivée par le fait que nous estimions que le marché prévoyait trop de baisses de taux et que nous étions convaincus que l'économie américaine était sur la bonne voie pour un atterrissage en douceur. Un autre point à prendre en compte quant à la réduction de la durée du portefeuille a été l'impact potentiel des prochaines élections américaines, notamment en ce qui concerne les implications pour l'inflation d'une éventuelle présidence de Donald Trump. Nous avons diminué la durée essentiellement en vendant des obligations nominales.

Après les élections américaines et la forte réévaluation des taux, nous avons ajouté de manière sélective de la durée pendant les baisses de marché sur des marchés comme le Royaume-Uni et l'Australie qui présentent une corrélation positive avec les États-Unis. Cependant, nous avons clôturé l'année en surpondérant de manière plus restreinte la durée par rapport à notre position de début septembre (en restant neutres en durée aux États-Unis). Le fonds continue d'attendre un signal clair avant d'augmenter la durée aux États-Unis.

Le fonds a adopté une position neutre sur l'Italie vers le mois de novembre, qui se traduit par une légère sous-pondération. Notre scénario de base actuel prévoit une période de faible croissance positive en Europe et, dans ce contexte, nous avons considéré que le spread italien à 30 ans, à 160 points de base au-dessus des bunds, était correctement valorisé, offrant un niveau de portage acceptable et un potentiel de resserrement des spreads.

En termes de facteurs de performance, nos surpondérations de la duration aux États-Unis et en Europe ont été les deux principales sources de sous-performance au cours de la période. Toutefois, aux États-Unis, ce scénario a été en partie atténué par notre sélection en matière de sécurité renforcée. La surpondération du cours du marché au Royaume-Uni a également contribué à la performance négative, bien qu'elle ait été partiellement compensée par une sélection de titres concluante.

En revanche, notre surpondération du cours du marché au Chili et en Thaïlande a eu un impact positif sur la performance du fonds, tout comme notre sous-pondération de la duration au Japon et au Canada. Néanmoins, ce scénario a été en partie compensé par la sous-pondération du cours du marché au Canada et la surpondération du cours du marché au Japon.

31.1.6. Politique future

Au cours de l'année prochaine, la normalisation de l'inflation pourrait être semée d'embûches, mais notre scénario de base repose sur le fait que l'inflation continuera à converger vers l'objectif des banques centrales. Les politiques commerciales et économiques des États-Unis demeurent un point d'interrogation. Sous une présidence de Donald Trump en 2025, deux risques pour l'inflation pourraient se dessiner. Premièrement, le retour de politiques commerciales agressives, y compris l'imposition de droits de douane sur les importations, pourrait entraîner une hausse des prix des biens et des services au niveau national, contribuant ainsi aux pressions inflationnistes (notamment si d'autres pays prennent des mesures de rétorsion). Deuxièmement, des mesures de relance budgétaire, telles que des réductions d'impôts, comme celles prises lors de sa précédente présidence, pourraient stimuler la demande globale et accentuer l'inflation.

Nous continuons de penser que les banques centrales poursuivront leur cycle d'assouplissement en 2025. La Banque du Japon fait figure d'exception, car elle continuera à relever ses taux pour rattraper les autres banques centrales. L'économie américaine reste sur la voie d'un atterrissage en douceur, tandis que l'Europe devrait demeurer en deçà de son potentiel de croissance en 2025. Les divergences entre les banques centrales continueront d'être un sujet d'actualité au cours des prochains mois, car certaines d'entre elles devraient adopter une politique neutre, voire conciliante, plus rapidement que d'autres. Il s'agit notamment de la Nouvelle-Zélande et du Canada, où l'économie doit être soutenue par la réduction des taux directeurs et où les banques centrales ont été restrictives à l'égard des taux directeurs pendant une trop longue période.

Bien que la volatilité demeure élevée, nous nous attendons à ce qu'elle commence à diminuer, les banques centrales étant de moins en moins tributaires des données. L'incertitude politique au cours des deux prochains mois restera également forte, essentiellement en France et en Allemagne. En 2025, l'incertitude politique et les tensions géopolitiques devraient, selon nous, demeurer élevées.

Par la suite, le fonds devrait continuer à surpondérer la duration par rapport à son indice de référence. Une volatilité plus élevée et une absence de données par rapport au potentiel de hausse pourraient nous fournir de meilleurs points d'entrée. Nous comptons donc ajouter de la duration au moment du fléchissement. Nous poursuivons notre accentuation de la courbe des rendements, car notre scénario de base repose sur le fait que cela pourrait constituer une bonne source de performance en 2025. Par ailleurs, nous continuons d'adopter une position défensive sur les spreads. Toutefois, selon les données actuelles, l'Espagne peut continuer, selon nous, à croître même dans un environnement de politique restrictive, et d'autant plus dans un contexte politique neutre. Nous demeurons donc optimistes quant à l'Espagne.

Au cours de l'année prochaine, nous pourrions commencer à réduire à nouveau certaines obligations indexées sur l'inflation et à acheter des obligations nominales si nous constatons que l'inflation diminue plus rapidement que prévu ou si les points morts deviennent trop onéreux.

31.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

31.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		53.660.959,76	106.885.075,34
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	51.940.381,18	105.034.595,17
A.	Obligations et autres titres de créance	52.294.194,02	105.175.758,49
a.	Obligations	52.294.194,02	105.175.758,49
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-353.812,84	-141.163,32
	Sur devises	-353.812,84	-141.163,32
	Contrats à terme (+/-)	-353.812,84	-141.163,32
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	285.590,26	-185.120,86
A.	Créances	386.330,41	244.118,39
a.	Montants à recevoir		461.237,11
c.	Collatéral	370.000,00	-400.000,00
d.	Autres	16.330,41	182.881,28
B.	Dettes	-100.740,15	-429.239,25
a.	Montants à payer (-)	-17.550,75	-264.911,59
c.	Emprunts (-)	-6,94	-3,14
e.	Autres (-)	-83.182,46	-164.324,52
V.	Dépôts et liquidités	1.301.862,57	1.757.480,14
A.	Avoirs bancaires à vue	1.301.862,57	1.357.480,14
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		400.000,00
VI.	Comptes de régularisation	133.125,75	278.120,89
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	133.125,75	278.120,89
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		53.660.959,76	106.885.075,34
A.	Capital	77.625.387,45	131.051.133,34
B.	Participations au résultat	541.105,42	-31.700,98
C.	Résultat reporté	-24.332.011,43	-27.758.134,71
D.	Résultat de l'exercice	-173.521,68	3.623.777,69

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		59.213.402,34	134.183.607,22
I.	Sûretés réelles (+/-)	370.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	370.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	58.843.402,34	134.183.607,22
A.	Contrats à terme achetés	40.808.428,63	104.408.203,60
B.	Contrats à terme vendus	18.034.973,71	29.775.403,62
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

31.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-813.028,93	2.242.935,38
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	-267.952,71	1.962.967,52
a.	Obligations	-267.952,71	1.962.967,52
	Gain réalisé	3.112.240,57	2.189.073,98
	Perte réalisée	-5.234.228,96	-5.454.856,94
	Gain/Perte non-réalisé	1.854.035,68	5.228.750,48
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-159.637,36	222.638,72
a.	Sur obligations	-159.637,82	218.862,99
ii.	Contrats à terme	-159.637,82	218.862,99
	Gain/Perte réalisé	-175.968,23	67.808,30
	Gain/Perte non-réalisé	16.330,41	151.054,69
I.	Sur indices financiers	0,46	3.775,73
ii.	Contrats à terme	0,46	3.775,73
	Gain /Perte réalisée	0,46	3.775,73
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-385.438,86	57.329,14
a.	Instruments financiers dérivés	-554.126,88	16.931,32
ii.	Contrats à terme	-554.126,88	16.931,32
	Gain /Perte réalisée	-200.314,04	158.094,64
	Gain /Perte non-réalisée	-353.812,84	-141.163,32
b.	Autres positions et opérations de change	168.688,02	40.397,82
iv.	Autres	168.688,02	40.397,82
	Gain /Perte réalisée	168.688,02	40.397,82
II.	Produits et charges des placements	909.339,99	1.904.176,19
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	917.406,61	1.930.251,44
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	867.758,11	1.843.021,45
b.	Dépôts et liquidités	49.648,50	87.229,99
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.264,59	-23.424,50
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-802,03	-2.650,75
	D'origine étrangère	-802,03	-2.650,75
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	33.598,78	25.427,56
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	33.598,78	25.427,56
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-303.431,52	-548.761,44
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-31.226,23	-68.330,52
B.	Charges financières (-)	-3.698,81	-3.133,74
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-31.656,18	-64.065,39
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-147.801,46	-305.655,52
a.	Gestion financière	-117.678,38	-244.864,99
	Classe A (Dis)	-11.281,71	-16.843,03
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-9.492,46	-16.685,82
	Classe B (Cap)	-7.600,56	-15.641,45
	Class B EUR HEDGED (Cap)	-4.587,02	-5.015,02
	Class E EUR HEDGED (Dist)	-1.687,25	-2.227,81
	Classe F (Cap)	-38.786,35	-50.720,48
	Classe F LC (Cap)	-29,32	-29,07
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-12.991,73	-76.576,06
	Classe M (Dis)	-5.668,67	-9.323,14
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-23.591,73	-37.058,03
	Classe N (Cap)	-287,82	-288,74
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-1.673,76	-14.456,34
b.	Gestion administrative et comptable	-30.123,08	-60.790,53
E.	Frais administratifs (-)	-43.917,38	-43.158,02
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-163,96	-945,64
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	154,31	-88,40
H.	Services et biens divers (-)	-11.839,01	-9.495,77
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
J.	Taxes	-24.708,21	-41.558,78
	Classe A (Dis)	-2.223,06	-3.294,01
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-1.859,12	-3.498,08
	Classe B (Cap)	-900,55	-3.448,29
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	-662,68	-749,23
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	-138,64	-217,69
	Classe F (Cap)	-3.598,73	-3.000,26
	Classe F LC (Cap)	-1,12	-0,94
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-711,31	-2.953,14
	Classe M (Dis)	-2.586,06	-4.085,25
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-10.009,83	-17.938,75
	Classe N (Cap)	-148,28	-175,79
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-166,00	-578,22
	Classe P (Cap)	-523,17	-702,81
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	-1.179,66	-916,32
K.	Autres charges (-)	-8.574,59	-12.329,66
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		639.507,25	1.380.842,31
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-173.521,68	3.623.777,69
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-173.521,68	3.623.777,69

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-23.964.427,69	-24.166.058,00
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-24.332.011,43	-27.758.134,71
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-173.521,68	3.623.777,69
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	541.105,42	-31.700,98
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	23.964.427,69	24.332.011,43
IV.	(Distribution des dividendes)		-165.953,43

31.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Australie							
AUSTRALIA 0,25 21-32	300.000	AUD	87,40	185.537,39		0,36%	0,35%
AUSTRALIA 2,00 13-35	1.950.000	AUD	99,04	1.572.382,43		3,03%	2,93%
AUSTRALIA 2,50 10-30	350.000	AUD	103,26	317.430,71		0,61%	0,59%
				2.075.350,53		4,00%	3,87%
Canada							
CANADA 1,25 13-47	1.800.000	CAD	94,84	1.504.197,50		2,90%	2,80%
CANADA 4,25 95-26	100.000	CAD	106,01	131.127,06		0,25%	0,24%
				1.635.324,56		3,15%	3,05%
Chili							
CHILI I-L 3,40 23-39	10.000	CLP	111,59	416.236,10		0,80%	0,78%
				416.236,10		0,80%	0,78%
Allemagne							
GERMANY 0,10 15-46	300.000	EUR	89,47	343.989,32		0,66%	0,64%
GERMANY 0,10 21-33	1.300.000	EUR	96,83	1.523.592,21		2,93%	2,84%
GERMANY 0,50 14-30	2.200.000	EUR	100,36	2.815.910,78		5,42%	5,25%
GERMANY 2,40 23-30	700.000	EUR	101,18	708.232,00		1,36%	1,32%
				5.391.724,31		10,38%	10,05%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	1.000.000	EUR	100,84	1.270.957,11		2,45%	2,37%
SPAIN 1,45 21-71	650.000	EUR	50,93	331.054,75		0,64%	0,62%
SPAIN IL 2,05 22-39	250.000	EUR	107,55	285.870,50		0,55%	0,53%
				1.887.882,36		3,63%	3,52%
France							
FRANCE IL 0,10 21-38	1.550.000	EUR	84,70	1.552.857,54		2,99%	2,89%
				1.552.857,54		2,99%	2,89%
Royaume-Uni							
UK GILT 0,125 21-51	1.200.000	GBP	63,97	1.233.048,38		2,37%	2,30%
UK GILT 1,25 21-51	220.000	GBP	44,76	119.106,80		0,23%	0,22%
UK TREA 0,125 15-46	50.000	GBP	70,53	64.635,25		0,12%	0,12%
UK TREA 0,75 11-34	50.000	GBP	97,45	99.130,58		0,19%	0,18%
UK TREAS 0,125 21-31	1.650.000	GBP	96,29	2.556.660,22		4,92%	4,76%
				4.072.581,23		7,84%	7,59%
Italie							
ITALY 09-41	525.000	EUR	107,41	773.237,87		1,49%	1,44%
ITALY BTPS 2,4 23-39	400.000	EUR	104,26	434.330,49		0,84%	0,81%
				1.207.568,36		2,32%	2,25%
Japon							
JAPAN 0,005 24-34	40.000.000	JPY	104	260.515,58		0,50%	0,49%
JAPAN IL 0,10 19-29	620.000.000	JPY	104	4.349.090,15		8,37%	8,10%
JAPAN ILB 23-33	10.000.000	JPY	105	67.002,56		0,13%	0,12%
				4.676.608,29		9,00%	8,72%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Corée du Sud (République)							
KOREA 1,00 16-26	2.200.000.000	KRW	101,58	1.760.367,47		3,39%	3,28%
KOREA 1,625 22-32	1.300.000.000	KRW	110,28	1.015.324,62		1,95%	1,89%
				2.775.692,09		5,34%	5,17%
Mexique							
MEXICAN 4,00 24-34	4.000	MXN	88,81	137.611,12		0,26%	0,26%
MEXICO 4,00 09-40	28.000	MXN	84,14	912.676,67		1,76%	1,70%
				1.050.287,79		2,02%	1,96%
Nouvelle-Zélande							
NEW ZEAL 2,75 16-37	650.000	NZD	82,08	288.636,86		0,56%	0,54%
NEW ZEALD 2,50 14-35	680.000	NZD	98,11	475.253,16		0,91%	0,89%
				763.890,02		1,47%	1,42%
Pologne (République)							
POLAND IL 2,00 23-36	3.400.000	PLN	87,87	731.033,72		1,41%	1,36%
				731.033,72		1,41%	1,36%
Suède							
SWEDEN 3,5 98-28	5.000.000	SEK	110,64	784.079,89		1,51%	1,46%
				784.079,89		1,51%	1,46%
Thaïlande							
THAILAND 1,25 13-28	40.000.000	THB	97,39	1.248.068,72		2,40%	2,33%
				1.248.068,72		2,40%	2,33%
États-Unis d'Amérique							
US T IL 0,125 20-30	3.750.000	USD	90,88	4.037.748,48		7,77%	7,52%
US TREA 0,875 17-47	3.700.000	USD	72,36	3.381.074,54		6,51%	6,30%
US TREA 3,625 98-28	2.300.000	USD	105,00	4.551.365,21		8,76%	8,48%
US TREAS 0,125 21-31	550.000	USD	88,82	572.021,82		1,10%	1,07%
US TREAS 0,125 22-32	5.600.000	USD	86,75	5.342.445,45		10,29%	9,96%
US TREAS 1,125 23-33	2.900.000	USD	92,05	2.731.807,60		5,26%	5,09%
US TREAS 1,25 23-28	650.000	USD	97,47	643.881,96		1,24%	1,20%
US TREAS 1,875 24-34	550.000	USD	96,95	518.030,24		1,00%	0,97%
US TR ILB 1,50 23-53	300.000	USD	80,17	246.633,21		0,47%	0,46%
				22.025.008,51		42,40%	41,04%
Total - Emis(es) par état				52.294.194,02		100,68%	97,45%
Total - Obligations et autres titres de créances				52.294.194,02		100,68%	97,45%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				52.294.194,02		100,68%	97,45%
Autres valeurs mobilières							
Instrument financiers dérivés							
Change à terme							
AUD							
V AUD EUR 100125	-350.000	AUD	0,60	-209.198,60		-0,40%	-0,39%
V AUD EUR 100125	-100.000	AUD	0,60	-59.771,03		-0,12%	-0,11%
V AUD EUR 100125	-700.000	AUD	0,60	-418.397,20		-0,81%	-0,78%
V AUD EUR 100125	-100.000	AUD	0,60	-59.771,03		-0,12%	-0,11%
V AUD EUR 100125 GA	-1.461.000	AUD	0,60	-873.254,72		-1,68%	-1,63%
V AUD EUR 100125 GA	-71.000	AUD	0,60	-42.437,43		-0,08%	-0,08%
V EUR AUD 100125	350.000	AUD	1,00	209.273,82		0,40%	0,39%
V EUR AUD 100125	110.000	AUD	1,00	65.771,77		0,13%	0,12%
V EUR AUD 100125	60.000	AUD	1,00	35.875,51		0,07%	0,07%
V EUR AUD 100125 GA	33.000	AUD	1,00	19.731,53		0,04%	0,04%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR AUD 100125 GA	3.000	AUD	1,00	1.793,78		0,00%	0,00%
V EUR AUD 100125 GA	95.000	AUD	1,00	56.802,89		0,11%	0,11%
V EUR AUD 100125 GA	55.000	AUD	1,00	32.885,89		0,06%	0,06%
				-1.240.694,82		-2,39%	-2,31%
CAD							
V CAD EUR 100125	-80.000	CAD	0,67	-53.719,98		-0,10%	-0,10%
V CAD EUR 100125	-100.000	CAD	0,67	-67.149,98		-0,13%	-0,13%
V CAD EUR 100125	-150.000	CAD	0,67	-100.724,97		-0,19%	-0,19%
V CAD EUR 100125	-100.000	CAD	0,67	-67.149,98		-0,13%	-0,13%
V CAD EUR 100125 GA	-66.000	CAD	0,67	-44.318,99		-0,09%	-0,08%
V CAD EUR 100125 GA	-1.670.000	CAD	0,67	-1.121.404,68		-2,16%	-2,09%
V EUR CAD 100125	190.000	CAD	1,00	127.581,00		0,25%	0,24%
V EUR CAD 100125	70.000	CAD	1,00	47.003,53		0,09%	0,09%
V EUR CAD 100125	800.000	CAD	1,00	537.183,15		1,03%	1,00%
V EUR CAD 100125 GA	26.000	CAD	1,00	17.458,45		0,03%	0,03%
V EUR CAD 100125 GA	140.000	CAD	1,00	94.007,05		0,18%	0,18%
V EUR CAD 100125 GA	40.000	CAD	1,00	26.859,16		0,05%	0,05%
V EUR CAD 100125 GA	38.000	CAD	1,00	25.516,20		0,05%	0,05%
				-578.860,04		-1,11%	-1,08%
CLP							
V CLP USD 100125	-50.000.000	CLP	0,00	-48.554,22		-0,09%	-0,09%
V CLP USD 100125 GA	-303.500.000	CLP	0,00	-294.724,08		-0,57%	-0,55%
V CLP USD 100125 GA	-5.800.000	CLP	0,00	-5.632,29		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 100125 GA	-13.600.000	CLP	0,00	-13.206,75		-0,03%	-0,02%
V USD CLP 100125	106.000.000	CLP	1,00	102.929,53		0,20%	0,19%
V USD CLP 100125	13.000.000	CLP	1,00	12.623,43		0,02%	0,02%
V USD CLP 100125	86.000.000	CLP	1,00	83.508,86		0,16%	0,16%
V USD CLP 100125 GA	22.000.000	CLP	1,00	21.362,73		0,04%	0,04%
V USD CLP 100125 GA	12.000.000	CLP	1,00	11.652,40		0,02%	0,02%
				-130.040,39		-0,25%	-0,24%
COP							
V COP USD 100125	-60.000.000	COP	0,00	-13.130,71		-0,03%	-0,02%
V COP USD 100125 GA	-873.200.000	COP	0,00	-191.095,54		-0,37%	-0,36%
V COP USD 100125 GA	-40.000.000	COP	0,00	-8.753,80		-0,02%	-0,02%
V USD COP 100125	40.000.000	COP	1,00	8.768,20		0,02%	0,02%
V USD COP 100125	1.780.000.000	COP	1,00	390.185,08		0,75%	0,73%
V USD COP 100125 GA	63.000.000	COP	1,00	13.809,92		0,03%	0,03%
				199.783,15		0,38%	0,37%
DKK							
V DKK EUR 100125	-110.000	DKK	0,13	-14.752,14		-0,03%	-0,03%
V DKK EUR 100125	-360.000	DKK	0,13	-48.279,73		-0,09%	-0,09%
V DKK EUR 100125 GA	-1.824.000	DKK	0,13	-244.617,31		-0,47%	-0,46%
V DKK EUR 100125 GA	-73.000	DKK	0,13	-9.790,06		-0,02%	-0,02%
V EUR DKK 100125	70.000	DKK	1,00	9.386,84		0,02%	0,02%
V EUR DKK 100125	3.630.000	DKK	1,00	486.774,62		0,94%	0,91%
V EUR DKK 100125 GA	115.000	DKK	1,00	15.421,23		0,03%	0,03%
V EUR DKK 100125 GA	183.000	DKK	1,00	24.539,88		0,05%	0,05%
				218.683,33		0,42%	0,41%
EUR							
V AUD EUR 100125	60.827	EUR	1,00	60.826,88		0,12%	0,11%
V AUD EUR 100125	215.733	EUR	1,00	215.732,58		0,42%	0,40%
V AUD EUR 100125	427.426	EUR	1,00	427.426,10		0,82%	0,80%
V AUD EUR 100125	62.280	EUR	1,00	62.280,07		0,12%	0,12%
V AUD EUR 100125 GA	892.099	EUR	1,00	892.099,33		1,72%	1,66%
V AUD EUR 100125 GA	43.682	EUR	1,00	43.682,04		0,08%	0,08%
V CAD EUR 100125	100.306	EUR	1,00	100.305,60		0,19%	0,19%
V CAD EUR 100125	53.794	EUR	1,00	53.794,17		0,10%	0,10%
V CAD EUR 100125	66.768	EUR	1,00	66.767,93		0,13%	0,12%
V CAD EUR 100125	67.427	EUR	1,00	67.426,70		0,13%	0,13%
V CAD EUR 100125 GA	44.622	EUR	1,00	44.622,21		0,09%	0,08%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V CAD EUR 100125 GA	1.116.736	EUR	1,00	1.116.735,65		2,15%	2,08%
V DKK EUR 100125	14.756	EUR	1,00	14.755,88		0,03%	0,03%
V DKK EUR 100125	48.309	EUR	1,00	48.308,60		0,09%	0,09%
V DKK EUR 100125 GA	9.792	EUR	1,00	9.791,73		0,02%	0,02%
V DKK EUR 100125 GA	244.825	EUR	1,00	244.824,66		0,47%	0,46%
V EUR AUD 100125	-210.993	EUR	1,67	-211.085,04		-0,41%	-0,39%
V EUR AUD 100125	-67.424	EUR	1,67	-67.452,83		-0,13%	-0,13%
V EUR AUD 100125	-36.914	EUR	1,67	-36.930,44		-0,07%	-0,07%
V EUR AUD 100125 GA	-58.229	EUR	1,67	-58.254,71		-0,11%	-0,11%
V EUR AUD 100125 GA	-1.849	EUR	1,67	-1.849,94		-0,00%	-0,00%
V EUR AUD 100125 GA	-20.073	EUR	1,67	-20.081,59		-0,04%	-0,04%
V EUR AUD 100125 GA	-34.254	EUR	1,67	-34.268,92		-0,07%	-0,06%
V EUR CAD 100125	-47.327	EUR	1,49	-47.328,67		-0,09%	-0,09%
V EUR CAD 100125	-126.379	EUR	1,49	-126.384,91		-0,24%	-0,24%
V EUR CAD 100125	-538.800	EUR	1,49	-538.823,99		-1,04%	-1,00%
V EUR CAD 100125 GA	-17.531	EUR	1,49	-17.531,71		-0,03%	-0,03%
V EUR CAD 100125 GA	-26.897	EUR	1,49	-26.898,27		-0,05%	-0,05%
V EUR CAD 100125 GA	-25.372	EUR	1,49	-25.372,93		-0,05%	-0,05%
V EUR CAD 100125 GA	-94.290	EUR	1,49	-94.294,20		-0,18%	-0,18%
V EUR DKK 100125	-9.389	EUR	7,46	-9.389,02		-0,02%	-0,02%
V EUR DKK 100125	-487.233	EUR	7,46	-487.216,98		-0,94%	-0,91%
V EUR DKK 100125 GA	-15.427	EUR	7,46	-15.426,08		-0,03%	-0,03%
V EUR DKK 100125 GA	-24.557	EUR	7,46	-24.556,05		-0,05%	-0,05%
V EUR GBP 100125	-78.296	EUR	0,83	-78.337,32		-0,15%	-0,15%
V EUR GBP 100125	-96.564	EUR	0,83	-96.614,76		-0,19%	-0,18%
V EUR GBP 100125	-60.491	EUR	0,83	-60.523,03		-0,12%	-0,11%
V EUR GBP 100125 GA	-100.294	EUR	0,83	-100.347,02		-0,19%	-0,19%
V EUR GBP 100125 GA	-44.483	EUR	0,83	-44.506,24		-0,09%	-0,08%
V EUR GBP 100125 GA	-60.353	EUR	0,83	-60.384,22		-0,12%	-0,11%
V EUR GBP 100125 GA	-96.891	EUR	0,83	-96.941,81		-0,19%	-0,18%
V EUR GBP 100125 GA	-9.551	EUR	0,83	-9.555,88		-0,02%	-0,02%
V EUR GBP 100125 GA	-10.810	EUR	0,83	-10.815,57		-0,02%	-0,02%
V EUR ILS 100125	-560.566	EUR	3,77	-560.705,77		-1,08%	-1,04%
V EUR ILS 100125 GA	-26.694	EUR	3,77	-26.700,76		-0,05%	-0,05%
V EUR ILS 100125 GA	-23.787	EUR	3,77	-23.792,98		-0,05%	-0,04%
V EUR JPY 100125	-68.665	EUR	162,62	-68.615,40		-0,13%	-0,13%
V EUR JPY 100125	-122.989	EUR	162,62	-122.900,23		-0,24%	-0,23%
V EUR JPY 100125	-109.475	EUR	162,62	-109.396,09		-0,21%	-0,20%
V EUR JPY 100125	-546.239	EUR	162,62	-545.843,05		-1,05%	-1,02%
V EUR JPY 100125 GA	-63.184	EUR	162,62	-63.138,56		-0,12%	-0,12%
V EUR JPY 100125 GA	-234.550	EUR	162,62	-234.379,74		-0,45%	-0,44%
V EUR JPY 100125 GA	-24.586	EUR	162,62	-24.568,50		-0,05%	-0,05%
V EUR JPY 100125 GA	-169.738	EUR	162,62	-169.615,32		-0,33%	-0,32%
V EUR JPY 100125 GA	-44.074	EUR	162,62	-44.042,48		-0,08%	-0,08%
V EUR JPY 100125 GA	-76.615	EUR	162,62	-76.559,10		-0,15%	-0,14%
V EUR JPY 100125 GA	-18.838	EUR	162,62	-18.824,76		-0,04%	-0,04%
V EUR JPY 100125 GA	-9.939	EUR	162,62	-9.931,97		-0,02%	-0,02%
V EUR JPY 100125 GA	-25.623	EUR	162,62	-25.604,21		-0,05%	-0,05%
V EUR MXN 100125	-161.945	EUR	21,58	-162.294,50		-0,31%	-0,30%
V EUR MXN 100125	-521.762	EUR	21,58	-522.888,63		-1,01%	-0,97%
V EUR MXN 100125 GA	-57.650	EUR	21,58	-57.774,13		-0,11%	-0,11%
V EUR MXN 100125 GA	-46.927	EUR	21,58	-47.027,88		-0,09%	-0,09%
V EUR NZD 100125	-547.807	EUR	1,85	-548.029,42		-1,06%	-1,02%
V EUR NZD 100125	-5.572	EUR	1,85	-5.574,36		-0,01%	-0,01%
V EUR NZD 100125 GA	-2.996	EUR	1,85	-2.997,24		-0,01%	-0,01%
V EUR NZD 100125 GA	-6.115	EUR	1,85	-6.117,85		-0,01%	-0,01%
V EUR PLN 100125 GA	-12.817	EUR	4,28	-12.826,27		-0,02%	-0,02%
V EUR SEK 100125	-43.300	EUR	11,44	-43.327,36		-0,08%	-0,08%
V EUR SEK 100125	-400.306	EUR	11,44	-400.284,36		-0,77%	-0,75%
V EUR SEK 100125	-17.300	EUR	11,44	-17.299,54		-0,03%	-0,03%
V EUR SEK 100125	-276.519	EUR	11,44	-276.503,63		-0,53%	-0,52%
V EUR SEK 100125 GA	-53.575	EUR	11,44	-53.572,58		-0,10%	-0,10%
V EUR SEK 100125 GA	-24.196	EUR	11,44	-24.194,94		-0,05%	-0,05%
V EUR THB 100125	-10.944	EUR	35,47	-10.948,32		-0,02%	-0,02%
V EUR THB 100125 GA	-20.459	EUR	35,47	-20.467,52		-0,04%	-0,04%
V EUR THB 100125 GA	-39.271	EUR	35,47	-39.287,61		-0,08%	-0,07%
V EUR USD 100125	-283.046	EUR	1,04	-283.163,13		-0,55%	-0,53%
V EUR USD 100125	-571.367	EUR	1,04	-571.604,38		-1,10%	-1,07%
V EUR USD 100125	-188.626	EUR	1,04	-188.704,20		-0,36%	-0,35%
V EUR USD 100125	-96.026	EUR	1,04	-96.066,32		-0,18%	-0,18%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR USD 100125	-614.925	EUR	1,04	-615.180,10		-1,18%	-1,15%
V EUR USD 100125	-520.551	EUR	1,04	-520.767,57		-1,00%	-0,97%
V EUR USD 100125	-1.858.892	EUR	1,04	-1.859.663,58		-3,58%	-3,47%
V EUR USD 100125 GA	-133.365	EUR	1,04	-133.420,48		-0,26%	-0,25%
V EUR USD 100125 GA	-76.182	EUR	1,04	-76.213,92		-0,15%	-0,14%
V EUR USD 100125 GA	-42.922	EUR	1,04	-42.939,76		-0,08%	-0,08%
V EUR USD 100125 GA	-896.565	EUR	1,04	-896.937,10		-1,73%	-1,67%
V EUR USD 100125 GA	-122.794	EUR	1,04	-122.844,84		-0,24%	-0,23%
V EUR USD 100125 GA	-189.208	EUR	1,04	-189.286,18		-0,36%	-0,35%
V EUR USD 100125 GA	-235.871	EUR	1,04	-235.969,27		-0,45%	-0,44%
V EUR USD 100125 GA	-63.947	EUR	1,04	-63.973,94		-0,12%	-0,12%
V EUR USD 100125 GA	-384.530	EUR	1,04	-384.690,04		-0,74%	-0,72%
V EUR USD 100125 GA	-21.125	EUR	1,04	-21.134,19		-0,04%	-0,04%
V EUR USD 100125 GA	-48.013	EUR	1,04	-48.033,15		-0,09%	-0,09%
V GBP EUR 100125	144.132	EUR	1,00	144.132,02		0,28%	0,27%
V GBP EUR 100125	598.365	EUR	1,00	598.365,27		1,15%	1,12%
V GBP EUR 100125	95.519	EUR	1,00	95.518,51		0,18%	0,18%
V GBP EUR 100125	96.891	EUR	1,00	96.891,01		0,19%	0,18%
V GBP EUR 100125	358.158	EUR	1,00	358.157,64		0,69%	0,67%
V GBP EUR 100125	96.179	EUR	1,00	96.179,28		0,19%	0,18%
V GBP EUR 100125	119.469	EUR	1,00	119.468,60		0,23%	0,22%
V GBP EUR 100125	36.046	EUR	1,00	36.046,38		0,07%	0,07%
V GBP EUR 100125 GA	57.674	EUR	1,00	57.674,22		0,11%	0,11%
V GBP EUR 100125 GA	1.477.962	EUR	1,00	1.477.962,21		2,85%	2,75%
V GBP EUR 100125 GA	28.909	EUR	1,00	28.909,39		0,06%	0,05%
V GBP EUR 100125 GA	39.924	EUR	1,00	39.924,26		0,08%	0,07%
V GBP EUR 100125 GA	66.902	EUR	1,00	66.902,42		0,13%	0,12%
V ILS EUR 100125	25.305	EUR	1,00	25.305,37		0,05%	0,05%
V ILS EUR 100125	53.388	EUR	1,00	53.388,22		0,10%	0,10%
V ILS EUR 100125 GA	275.798	EUR	1,00	275.798,50		0,53%	0,51%
V ILS EUR 100125 GA	6.558	EUR	1,00	6.557,74		0,01%	0,01%
V JPY EUR 100125	48.980	EUR	1,00	48.979,90		0,09%	0,09%
V JPY EUR 100125	168.513	EUR	1,00	168.512,85		0,32%	0,31%
V JPY EUR 100125	121.307	EUR	1,00	121.306,54		0,23%	0,23%
V JPY EUR 100125	445.645	EUR	1,00	445.644,66		0,86%	0,83%
V JPY EUR 100125	157.961	EUR	1,00	157.960,91		0,30%	0,29%
V JPY EUR 100125	61.214	EUR	1,00	61.214,50		0,12%	0,11%
V JPY EUR 100125	65.847	EUR	1,00	65.847,10		0,13%	0,12%
V JPY EUR 100125	49.173	EUR	1,00	49.172,67		0,09%	0,09%
V JPY EUR 100125 GA	2.638.881	EUR	1,00	2.638.881,30		5,08%	4,92%
V JPY EUR 100125 GA	29.428	EUR	1,00	29.427,94		0,06%	0,05%
V JPY EUR 100125 GA	110.706	EUR	1,00	110.705,53		0,21%	0,21%
V MXN EUR 100125	46.120	EUR	1,00	46.119,72		0,09%	0,09%
V MXN EUR 100125	93.853	EUR	1,00	93.853,09		0,18%	0,17%
V MXN EUR 100125	92.592	EUR	1,00	92.591,74		0,18%	0,17%
V MXN EUR 100125 GA	69.405	EUR	1,00	69.404,92		0,13%	0,13%
V MXN EUR 100125 GA	39.351	EUR	1,00	39.351,49		0,08%	0,07%
V MXN EUR 100125 GA	714.859	EUR	1,00	714.859,33		1,38%	1,33%
V NZD EUR 100125	1.105.583	EUR	1,00	1.105.583,20		2,13%	2,06%
V NZD EUR 100125	5.548	EUR	1,00	5.548,19		0,01%	0,01%
V NZD EUR 100125 GA	2.430	EUR	1,00	2.430,21		0,00%	0,00%
V NZD EUR 100125 GA	103.096	EUR	1,00	103.095,63		0,20%	0,19%
V NZD EUR 100125 GA	6.687	EUR	1,00	6.686,52		0,01%	0,01%
V NZD EUR 100125 GA	5.822	EUR	1,00	5.822,46		0,01%	0,01%
V PLN EUR 100125	278.695	EUR	1,00	278.695,15		0,54%	0,52%
V PLN EUR 100125 GA	14.958	EUR	1,00	14.958,02		0,03%	0,03%
V PLN EUR 100125 GA	232.246	EUR	1,00	232.245,96		0,45%	0,43%
V SEK EUR 100125	25.925	EUR	1,00	25.924,56		0,05%	0,05%
V SEK EUR 100125	902.440	EUR	1,00	902.440,20		1,74%	1,68%
V SEK EUR 100125 GA	343.357	EUR	1,00	343.357,01		0,66%	0,64%
V SEK EUR 100125 GA	16.349	EUR	1,00	16.348,94		0,03%	0,03%
V SEK EUR 100125 GA	1.517	EUR	1,00	1.516,54		0,00%	0,00%
V THB EUR 100125	84.151	EUR	1,00	84.151,47		0,16%	0,16%
V THB EUR 100125	627.247	EUR	1,00	627.246,71		1,21%	1,17%
V THB EUR 100125	19.095	EUR	1,00	19.094,80		0,04%	0,04%
V THB EUR 100125 GA	11.764	EUR	1,00	11.764,38		0,02%	0,02%
V THB EUR 100125 GA	280.986	EUR	1,00	280.985,91		0,54%	0,52%
V USD EUR 100125	57.229	EUR	1,00	57.229,25		0,11%	0,11%
V USD EUR 100125	182.652	EUR	1,00	182.651,91		0,35%	0,34%
V USD EUR 100125	188.914	EUR	1,00	188.913,61		0,36%	0,35%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V USD EUR 100125	92.677	EUR	1,00	92.677,38		0,18%	0,17%
V USD EUR 100125	142.891	EUR	1,00	142.891,16		0,28%	0,27%
V USD EUR 100125	94.375	EUR	1,00	94.375,24		0,18%	0,18%
V USD EUR 100125	384.098	EUR	1,00	384.098,33		0,74%	0,72%
V USD EUR 100125 GA	14.606.240	EUR	1,00	14.606.240,30		28,12%	27,22%
V USD EUR 100125 GA	338.832	EUR	1,00	338.831,62		0,65%	0,63%
V USD EUR 100125 GA	565.878	EUR	1,00	565.877,58		1,09%	1,05%
				19.594.278,26		37,72%	36,51%
GBP							
V EUR GBP 100125	65.000	GBP	1,00	78.616,35		0,15%	0,15%
V EUR GBP 100125	50.000	GBP	1,00	60.474,12		0,12%	0,11%
V EUR GBP 100125	80.000	GBP	1,00	96.758,59		0,19%	0,18%
V EUR GBP 100125 GA	9.000	GBP	1,00	10.885,34		0,02%	0,02%
V EUR GBP 100125 GA	50.000	GBP	1,00	60.474,12		0,12%	0,11%
V EUR GBP 100125 GA	8.000	GBP	1,00	9.675,86		0,02%	0,02%
V EUR GBP 100125 GA	37.000	GBP	1,00	44.750,85		0,09%	0,08%
V EUR GBP 100125 GA	84.000	GBP	1,00	101.596,52		0,20%	0,19%
V EUR GBP 100125 GA	80.000	GBP	1,00	96.758,59		0,19%	0,18%
V GBP EUR 100125	-80.000	GBP	1,21	-96.712,39		-0,19%	-0,18%
V GBP EUR 100125	-300.000	GBP	1,21	-362.671,47		-0,70%	-0,68%
V GBP EUR 100125	-80.000	GBP	1,21	-96.712,39		-0,19%	-0,18%
V GBP EUR 100125	-100.000	GBP	1,21	-120.890,49		-0,23%	-0,23%
V GBP EUR 100125	-30.000	GBP	1,21	-36.267,15		-0,07%	-0,07%
V GBP EUR 100125	-120.000	GBP	1,21	-145.068,59		-0,28%	-0,27%
V GBP EUR 100125	-500.000	GBP	1,21	-604.452,45		-1,16%	-1,13%
V GBP EUR 100125	-80.000	GBP	1,21	-96.712,39		-0,19%	-0,18%
V GBP EUR 100125 GA	-56.000	GBP	1,21	-67.698,67		-0,13%	-0,13%
V GBP EUR 100125 GA	-1.235.000	GBP	1,21	-1.492.997,55		-2,87%	-2,78%
V GBP EUR 100125 GA	-33.000	GBP	1,21	-39.893,86		-0,08%	-0,07%
V GBP EUR 100125 GA	-24.000	GBP	1,21	-29.013,72		-0,06%	-0,05%
V GBP EUR 100125 GA	-48.000	GBP	1,21	-58.027,44		-0,11%	-0,11%
				-2.687.128,22		-5,17%	-5,01%
ILS							
V EUR ILS 100125	2.250.000	ILS	1,00	596.342,43		1,15%	1,11%
V EUR ILS 100125 GA	94.000	ILS	1,00	24.913,86		0,05%	0,05%
V EUR ILS 100125 GA	100.000	ILS	1,00	26.504,11		0,05%	0,05%
V ILS EUR 100125	-200.000	ILS	0,26	-52.998,98		-0,10%	-0,10%
V ILS EUR 100125	-100.000	ILS	0,26	-26.499,49		-0,05%	-0,05%
V ILS EUR 100125 GA	-26.000	ILS	0,26	-6.889,87		-0,01%	-0,01%
V ILS EUR 100125 GA	-1.107.000	ILS	0,26	-293.349,35		-0,56%	-0,55%
				268.022,71		0,52%	0,50%
JPY							
V EUR JPY 100125	17.800.000	JPY	1	109.377,46		0,21%	0,20%
V EUR JPY 100125	19.200.000	JPY	1	117.980,18		0,23%	0,22%
V EUR JPY 100125	11.200.000	JPY	1	68.821,77		0,13%	0,13%
V EUR JPY 100125	90.000.000	JPY	1	553.032,09		1,06%	1,03%
V EUR JPY 100125 GA	27.700.000	JPY	1	170.210,99		0,33%	0,32%
V EUR JPY 100125 GA	7.200.000	JPY	1	44.242,57		0,09%	0,08%
V EUR JPY 100125 GA	3.000.000	JPY	1	18.434,40		0,04%	0,03%
V EUR JPY 100125 GA	4.000.000	JPY	1	24.579,20		0,05%	0,05%
V EUR JPY 100125 GA	37.000.000	JPY	1	227.357,64		0,44%	0,42%
V EUR JPY 100125 GA	12.000.000	JPY	1	73.737,61		0,14%	0,14%
V EUR JPY 100125 GA	1.600.000	JPY	1	9.831,68		0,02%	0,02%
V EUR JPY 100125 GA	10.000.000	JPY	1	61.448,01		0,12%	0,11%
V EUR JPY 100125 GA	4.000.000	JPY	1	24.579,20		0,05%	0,05%
V JPY EUR 100125	-10.600.000	JPY	0	-65.185,23		-0,13%	-0,12%
V JPY EUR 100125	-10.000.000	JPY	0	-61.495,50		-0,12%	-0,11%
V JPY EUR 100125	-7.800.000	JPY	0	-47.966,49		-0,09%	-0,09%
V JPY EUR 100125	-27.500.000	JPY	0	-169.112,63		-0,33%	-0,32%
V JPY EUR 100125	-70.300.000	JPY	0	-432.313,38		-0,83%	-0,81%
V JPY EUR 100125	-25.000.000	JPY	0	-153.738,76		-0,30%	-0,29%
V JPY EUR 100125	-8.000.000	JPY	0	-49.196,40		-0,09%	-0,09%
V JPY EUR 100125	-19.000.000	JPY	0	-116.841,45		-0,22%	-0,22%
V JPY EUR 100125 GA	-434.790.000	JPY	0	-2.673.762,93		-5,15%	-4,98%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V JPY EUR 100125 GA	-18.000.000	JPY	0	-110.691,90		-0,21%	-0,21%
V JPY EUR 100125 GA	-4.800.000	JPY	0	-29.517,84		-0,06%	-0,06%
				-2.406.189,71		-4,63%	-4,48%
KRW							
V KRW USD 100125	-1.465.000.000	KRW	0,00	-959.891,48		-1,85%	-1,79%
V KRW USD 100125	-90.000.000	KRW	0,00	-58.969,44		-0,11%	-0,11%
V KRW USD 100125	-220.000.000	KRW	0,00	-144.147,52		-0,28%	-0,27%
V KRW USD 100125 GA	-59.000.000	KRW	0,00	-38.657,75		-0,07%	-0,07%
V KRW USD 100125 GA	-1.357.500.000	KRW	0,00	-889.455,76		-1,71%	-1,66%
V USD KRW 100125	60.000.000	KRW	1,00	39.359,46		0,08%	0,07%
V USD KRW 100125 GA	100.000.000	KRW	1,00	65.599,09		0,13%	0,12%
V USD KRW 100125 GA	95.000.000	KRW	1,00	62.319,14		0,12%	0,12%
				-1.923.844,26		-3,70%	-3,59%
MXN							
V EUR MXN 100125	11.500.000	MXN	1,00	534.116,08		1,03%	1,00%
V EUR MXN 100125	3.500.000	MXN	1,00	162.557,07		0,31%	0,30%
V EUR MXN 100125 GA	1.000.000	MXN	1,00	46.444,88		0,09%	0,09%
V EUR MXN 100125 GA	1.250.000	MXN	1,00	58.056,10		0,11%	0,11%
V MXN EUR 100125	-2.000.000	MXN	0,05	-92.696,55		-0,18%	-0,17%
V MXN EUR 100125	-1.000.000	MXN	0,05	-46.348,27		-0,09%	-0,09%
V MXN EUR 100125	-2.000.000	MXN	0,05	-92.696,55		-0,18%	-0,17%
V MXN EUR 100125 GA	-850.000	MXN	0,05	-39.396,03		-0,08%	-0,07%
V MXN EUR 100125 GA	-15.756.000	MXN	0,05	-730.263,38		-1,41%	-1,36%
V MXN EUR 100125 GA	-1.500.000	MXN	0,05	-69.522,41		-0,13%	-0,13%
				-269.749,06		-0,52%	-0,50%
NZD							
V EUR NZD 100125	980.000	NZD	1,00	530.216,96		1,02%	0,99%
V EUR NZD 100125	10.000	NZD	1,00	5.410,38		0,01%	0,01%
V EUR NZD 100125 GA	5.400	NZD	1,00	2.921,60		0,01%	0,01%
V EUR NZD 100125 GA	11.000	NZD	1,00	5.951,41		0,01%	0,01%
V NZD EUR 100125	-2.000.000	NZD	0,54	-1.081.718,02		-2,08%	-2,02%
V NZD EUR 100125	-10.000	NZD	0,54	-5.408,59		-0,01%	-0,01%
V NZD EUR 100125 GA	-10.500	NZD	0,54	-5.679,02		-0,01%	-0,01%
V NZD EUR 100125 GA	-4.500	NZD	0,54	-2.433,87		-0,00%	-0,00%
V NZD EUR 100125 GA	-186.500	NZD	0,54	-100.870,21		-0,19%	-0,19%
V NZD EUR 100125 GA	-12.000	NZD	0,54	-6.490,31		-0,01%	-0,01%
				-658.099,67		-1,27%	-1,23%
PLN							
V EUR PLN 100125 GA	55.000	PLN	1,00	12.858,73		0,02%	0,02%
V PLN EUR 100125	-1.200.000	PLN	0,23	-280.368,54		-0,54%	-0,52%
V PLN EUR 100125 GA	-64.000	PLN	0,23	-14.952,99		-0,03%	-0,03%
V PLN EUR 100125 GA	-1.000.000	PLN	0,23	-233.640,45		-0,45%	-0,44%
				-516.103,25		-0,99%	-0,96%
SEK							
V EUR SEK 100125	4.600.000	SEK	1,00	402.045,19		0,77%	0,75%
V EUR SEK 100125	500.000	SEK	1,00	43.700,56		0,08%	0,08%
V EUR SEK 100125	200.000	SEK	1,00	17.480,23		0,03%	0,03%
V EUR SEK 100125	3.200.000	SEK	1,00	279.683,61		0,54%	0,52%
V EUR SEK 100125 GA	280.000	SEK	1,00	24.472,32		0,05%	0,05%
V EUR SEK 100125 GA	620.000	SEK	1,00	54.188,70		0,10%	0,10%
V SEK EUR 100125	-300.000	SEK	0,09	-26.223,36		-0,05%	-0,05%
V SEK EUR 100125	-10.500.000	SEK	0,09	-917.817,43		-1,77%	-1,71%
V SEK EUR 100125 GA	-3.995.000	SEK	0,09	-349.207,68		-0,67%	-0,65%
V SEK EUR 100125 GA	-189.000	SEK	0,09	-16.520,71		-0,03%	-0,03%
V SEK EUR 100125 GA	-17.500	SEK	0,09	-1.529,70		-0,00%	-0,00%
				-489.728,27		-0,94%	-0,91%
THB							
V EUR THB 100125	400.000	THB	1,00	11.280,92		0,02%	0,02%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR THB 100125 GA	750.000	THB	1,00	21.151,73		0,04%	0,04%
V EUR THB 100125 GA	1.400.000	THB	1,00	39.483,22		0,08%	0,07%
V THB EUR 100125	-23.120.000	THB	0,03	-651.778,14		-1,25%	-1,21%
V THB EUR 100125	-700.000	THB	0,03	-19.733,77		-0,04%	-0,04%
V THB EUR 100125	-3.000.000	THB	0,03	-84.573,29		-0,16%	-0,16%
V THB EUR 100125 GA	-10.357.000	THB	0,03	-291.975,18		-0,56%	-0,54%
V THB EUR 100125 GA	-430.000	THB	0,03	-12.122,17		-0,02%	-0,02%
				-988.266,68		-1,90%	-1,84%
USD							
V CLP USD 100125	50.558	USD	1,00	48.824,38		0,09%	0,09%
V CLP USD 100125 GA	5.947	USD	1,00	5.743,01		0,01%	0,01%
V CLP USD 100125 GA	13.979	USD	1,00	13.499,86		0,03%	0,03%
V CLP USD 100125 GA	318.034	USD	1,00	307.131,01		0,59%	0,57%
V COP USD 100125	13.564	USD	1,00	13.098,61		0,03%	0,02%
V COP USD 100125 GA	9.027	USD	1,00	8.717,83		0,02%	0,02%
V COP USD 100125 GA	196.137	USD	1,00	189.412,43		0,36%	0,35%
V EUR USD 100125	300.000	USD	1,00	289.715,11		0,56%	0,54%
V EUR USD 100125	100.000	USD	1,00	96.571,70		0,19%	0,18%
V EUR USD 100125	600.000	USD	1,00	579.430,23		1,12%	1,08%
V EUR USD 100125	200.000	USD	1,00	193.143,41		0,37%	0,36%
V EUR USD 100125	650.000	USD	1,00	627.716,08		1,21%	1,17%
V EUR USD 100125	550.000	USD	1,00	531.144,37		1,02%	0,99%
V EUR USD 100125	2.000.000	USD	1,00	1.931.434,09		3,72%	3,60%
V EUR USD 100125 GA	140.000	USD	1,00	135.200,39		0,26%	0,25%
V EUR USD 100125 GA	80.000	USD	1,00	77.257,36		0,15%	0,14%
V EUR USD 100125 GA	22.000	USD	1,00	21.245,77		0,04%	0,04%
V EUR USD 100125 GA	45.000	USD	1,00	43.457,27		0,08%	0,08%
V EUR USD 100125 GA	130.000	USD	1,00	125.543,22		0,24%	0,23%
V EUR USD 100125 GA	200.000	USD	1,00	193.143,41		0,37%	0,36%
V EUR USD 100125 GA	250.000	USD	1,00	241.429,26		0,46%	0,45%
V EUR USD 100125 GA	50.000	USD	1,00	48.285,85		0,09%	0,09%
V EUR USD 100125 GA	400.000	USD	1,00	386.286,82		0,74%	0,72%
V EUR USD 100125 GA	950.000	USD	1,00	917.431,19		1,77%	1,71%
V EUR USD 100125 GA	69.000	USD	1,00	66.634,48		0,13%	0,12%
V KRW USD 100125	1.068.524	USD	1,00	1.031.891,96		1,99%	1,92%
V KRW USD 100125	64.715	USD	1,00	62.496,52		0,12%	0,12%
V KRW USD 100125	152.265	USD	1,00	147.044,85		0,28%	0,27%
V KRW USD 100125 GA	990.117	USD	1,00	956.172,92		1,84%	1,78%
V KRW USD 100125 GA	42.426	USD	1,00	40.971,70		0,08%	0,08%
V USD CLP 100125	-13.362	USD	994,51	-12.904,04		-0,02%	-0,02%
V USD CLP 100125	-88.197	USD	994,51	-85.171,70		-0,16%	-0,16%
V USD CLP 100125	-111.076	USD	994,51	-107.266,10		-0,21%	-0,20%
V USD CLP 100125 GA	-22.245	USD	994,51	-21.482,32		-0,04%	-0,04%
V USD CLP 100125 GA	-12.307	USD	994,51	-11.884,43		-0,02%	-0,02%
V USD COP 100125	-399.820	USD	4.412,93	-386.761,30		-0,74%	-0,72%
V USD COP 100125	-9.027	USD	4.412,93	-8.732,46		-0,02%	-0,02%
V USD COP 100125 GA	-14.242	USD	4.412,93	-13.776,62		-0,03%	-0,03%
V USD EUR 100125	-200.000	USD	0,97	-193.065,37		-0,37%	-0,36%
V USD EUR 100125	-150.000	USD	0,97	-144.799,03		-0,28%	-0,27%
V USD EUR 100125	-100.000	USD	0,97	-96.532,68		-0,19%	-0,18%
V USD EUR 100125	-100.000	USD	0,97	-96.532,68		-0,19%	-0,18%
V USD EUR 100125	-400.000	USD	0,97	-386.130,74		-0,74%	-0,72%
V USD EUR 100125	-190.000	USD	0,97	-183.412,10		-0,35%	-0,34%
V USD EUR 100125	-60.000	USD	0,97	-57.919,61		-0,11%	-0,11%
V USD EUR 100125 GA	-358.000	USD	0,97	-345.587,01		-0,67%	-0,64%
V USD EUR 100125 GA	-15.715.000	USD	0,97	-15.170.111,31		-29,21%	-28,27%
V USD EUR 100125 GA	-600.000	USD	0,97	-579.196,10		-1,12%	-1,08%
V USD KRW 100125	-43.145	USD	1.473,94	-41.716,81		-0,08%	-0,08%
V USD KRW 100125 GA	-69.211	USD	1.473,94	-66.919,84		-0,13%	-0,12%
V USD KRW 100125 GA	-68.310	USD	1.473,94	-66.048,76		-0,13%	-0,12%
				-8.745.875,92		-16,84%	-16,30%
Total - Change à terme				-353.812,84		-0,68%	-0,66%
Total - Instruments financiers dérivés				-353.812,84		-0,68%	-0,66%
Total - Autres valeurs mobilières				-353.812,84		-0,68%	-0,66%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - portefeuille				51.940.381,18		100,00%	96,79%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CAD		105,26			0,00%
Compte de passage		EUR		50.000,00			0,09%
Compte Courant		PLN		27.706,18			0,05%
Banque Degroof Petercam		ILS		364,13			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		1.850,37			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.162,91			0,00%
		JPY		7.550,65			0,01%
Intérêts sur CC		NZD		10,47			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		276,26			0,00%
Intérêts sur CC		PLN		93,75			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		671.214,32			1,25%
Intérêts sur CC		SEK		150,39			0,00%
Compte Courant		MXN		26.793,39			0,05%
		CAD		4.603,66			0,01%
Compte Courant		THB		10,25			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		11.582,05			0,02%
Banque Degroof Petercam		GBP		91.304,17			0,17%
Banque Degroof Petercam		USD		48.277,22			0,09%
		USD		15.699,16			0,03%
Banque Degroof Petercam		AUD		7.335,84			0,01%
Banque Degroof Petercam		NZD		5.533,01			0,01%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		313.548,63			0,58%
Banque Degroof Petercam		CAD		5.280,75			0,01%
Banque Degroof Petercam interests		USD		293,57			0,00%
Intérêts sur CC		AUD		197,26			0,00%
		GBP		25,79			0,00%
Intérêts sur CC		DKK		18,32			0,00%
Banque Degroof Petercam		DKK		10.874,81			0,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.301.862,57			2,43%
Total - Dépôts et Liquidités				1.301.862,57			2,43%
Créances et dettes diverses				285.590,26			0,53%
Autres				133.125,75			0,25%
Actif Net Total				53.660.959,76			100,00%

31.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	41,74%
ALLEMAGNE	10,38%
JAPON	9,00%
ROYAUME-UNI	7,84%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	5,34%
AUSTRALIE	4,00%
ESPAGNE	3,63%
CANADA	3,15%
FRANCE	2,99%
THAÏLANDE	2,40%
ITALIE	2,32%
MEXIQUE	2,02%
SUEDE	1,51%
NOUVELLE-ZELANDE	1,47%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	1,41%
CHILI	0,80%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	8.493.131,97	12.715.232,33	21.208.364,30
Ventes	50.090.464,10	23.088.400,18	73.178.864,28
Total 1	58.583.596,07	35.803.632,51	94.387.228,58
Souscriptions	1.619.739,96	2.851.673,75	4.471.413,71
Remboursements	44.708.750,91	12.682.683,47	57.391.434,38
Total 2	46.328.490,87	15.534.357,22	61.862.848,09
Moyenne de référence de l'actif net total	75.227.642,68	58.976.512,86	67.057.675,78
Taux de rotation	16,29%	34,37%	48,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

31.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
CANADIAN 10YR BOND FUTURE MAR25	CAD	193.854,00	130.168,88	100.000,00	02/12/2024
EURO BOBL FUTURE MAR25	EUR	304.647,00	304.647,00	100.000,00	17/12/2024
EURO BUXL FUTURE MAR25	EUR	98.041,00	98.041,00	100.000,00	02/12/2024
EURO-SCHATZ FUTURE MAR25	EUR	898.641,00	898.641,00	100.000,00	09/12/2024
JGB 10YR FUTURE MAR25	JPY	86.300.000	530.296,33	100.000.000,00	09/12/2024
US 2YR TREASURY NOTE FUTURE MAR25	USD	2.400.328,12	2.318.037,78	200.000,00	22/11/2024
US 5YR TREASURY NOTE FUTURE MAR25	USD	402.078,12	388.293,70	100.000,00	17/12/2024
US ULTRA BOND FUTURE MAR25	USD	348.968,75	337.005,07	100.000,00	22/11/2024

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation
V AUD EUR 100125	-	427 426.10	06/11/2024
V AUD EUR 100125	418 397.20	-418 397.20	06/11/2024
V AUD EUR 100125	-	62 280.07	22/11/2024
V AUD EUR 100125	59 771.03	-59 771.03	22/11/2024
V AUD EUR 100125	-	215 732.58	29/11/2024
V AUD EUR 100125	209 198.60	-209 198.60	29/11/2024
V AUD EUR 100125	-	60 826.88	05/12/2024
V AUD EUR 100125	59 771.03	-59 771.03	05/12/2024
V AUD EUR 100125 GA	-	892 099.33	06/11/2024
V AUD EUR 100125 GA	873 254.72	-873 254.72	06/11/2024
V AUD EUR 100125 GA	-	43 682.04	19/11/2024
V AUD EUR 100125 GA	42 437.43	-42 437.43	19/11/2024
V CAD EUR 100125	-	100 305.60	06/11/2024
V CAD EUR 100125	100 724.97	-100 724.97	06/11/2024
V CAD EUR 100125	-	66 767.93	08/11/2024
V CAD EUR 100125	67 149.98	-67 149.98	08/11/2024
V CAD EUR 100125	-	67 426.70	05/12/2024
V CAD EUR 100125	67 149.98	-67 149.98	05/12/2024
V CAD EUR 100125	-	53 794.17	12/12/2024
V CAD EUR 100125	53 719.98	-53 719.98	12/12/2024
V CAD EUR 100125 GA	-	1 116 735.65	06/11/2024
V CAD EUR 100125 GA	1 121 404.68	-1 121 404.68	06/11/2024
V CAD EUR 100125 GA	-	44 622.21	19/11/2024
V CAD EUR 100125 GA	44 318.99	-44 318.99	19/11/2024
V CLP USD 100125	-	48 824.38	17/12/2024
V CLP USD 100125	48 554.22	-48 554.22	17/12/2024
V CLP USD 100125 GA	-	307 131.01	04/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V CLP USD 100125 GA	294 724.08	-294 724.08	04/11/2024
V CLP USD 100125 GA	-	5 743.01	14/11/2024
V CLP USD 100125 GA	5 632.29	-5 632.29	14/11/2024
V CLP USD 100125 GA	-	13 499.86	19/11/2024
V CLP USD 100125 GA	13 206.75	-13 206.75	19/11/2024
V COP USD 100125	-	13 098.61	18/11/2024
V COP USD 100125	13 130.71	-13 130.71	18/11/2024
V COP USD 100125 GA	-	189 412.43	05/11/2024
V COP USD 100125 GA	191 095.54	-191 095.54	05/11/2024
V COP USD 100125 GA	-	8 717.83	19/11/2024
V COP USD 100125 GA	8 753.80	-8 753.80	19/11/2024
V DKK EUR 100125	-	48 308.60	08/11/2024
V DKK EUR 100125	48 279.73	-48 279.73	08/11/2024
V DKK EUR 100125	-	14 755.88	18/11/2024
V DKK EUR 100125	14 752.14	-14 752.14	18/11/2024
V DKK EUR 100125 GA	-	244 824.66	06/11/2024
V DKK EUR 100125 GA	244 617.31	-244 617.31	06/11/2024
V DKK EUR 100125 GA	-	9 791.73	19/11/2024
V DKK EUR 100125 GA	9 790.06	-9 790.06	19/11/2024
V EUR AUD 100125	-	65 771.77	18/11/2024
V EUR AUD 100125	67 452.83	-67 452.83	18/11/2024
V EUR AUD 100125	-	35 875.51	19/11/2024
V EUR AUD 100125	36 930.44	-36 930.44	19/11/2024
V EUR AUD 100125	-	209 273.82	17/12/2024
V EUR AUD 100125	211 085.04	-211 085.04	17/12/2024
V EUR AUD 100125 GA	-	56 802.89	18/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	58 254.71	-58 254.71	18/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	-	32 885.89	22/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	34 268.92	-34 268.92	22/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	-	1 793.78	29/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	1 849.94	-1 849.94	29/11/2024
V EUR AUD 100125 GA	-	19 731.53	05/12/2024
V EUR AUD 100125 GA	20 081.59	-20 081.59	05/12/2024
V EUR CAD 100125	-	537 183.15	18/11/2024
V EUR CAD 100125	538 823.99	-538 823.99	18/11/2024
V EUR CAD 100125	-	47 003.53	19/11/2024
V EUR CAD 100125	47 328.67	-47 328.67	19/11/2024
V EUR CAD 100125	-	127 581.00	17/12/2024
V EUR CAD 100125	126 384.91	-126 384.91	17/12/2024
V EUR CAD 100125 GA	-	25 516.20	08/11/2024
V EUR CAD 100125 GA	25 372.93	-25 372.93	08/11/2024
V EUR CAD 100125 GA	-	94 007.05	18/11/2024
V EUR CAD 100125 GA	94 294.20	-94 294.20	18/11/2024
V EUR CAD 100125 GA	-	17 458.45	05/12/2024
V EUR CAD 100125 GA	17 531.71	-17 531.71	05/12/2024
V EUR CAD 100125 GA	-	26 859.16	12/12/2024
V EUR CAD 100125 GA	26 898.27	-26 898.27	12/12/2024
V EUR DKK 100125	-	486 774.62	06/11/2024
V EUR DKK 100125	487 216.98	-487 216.98	06/11/2024
V EUR DKK 100125	-	9 386.84	19/11/2024
V EUR DKK 100125	9 389.02	-9 389.02	19/11/2024
V EUR DKK 100125 GA	-	24 539.88	08/11/2024
V EUR DKK 100125 GA	24 556.05	-24 556.05	08/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V EUR DKK 100125 GA	-	15 421.23	18/11/2024
V EUR DKK 100125 GA	15 426.08	-15 426.08	18/11/2024
V EUR GBP 100125	-	96 758.59	09/12/2024
V EUR GBP 100125	96 614.76	-96 614.76	09/12/2024
V EUR GBP 100125	-	60 474.12	12/12/2024
V EUR GBP 100125	60 523.03	-60 523.03	12/12/2024
V EUR GBP 100125	-	78 616.35	31/12/2024
V EUR GBP 100125	78 337.32	-78 337.32	31/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	9 675.86	15/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	9 555.88	-9 555.88	15/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	101 596.52	18/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	100 347.02	-100 347.02	18/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	10 885.34	22/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	10 815.57	-10 815.57	22/11/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	44 750.85	03/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	44 506.24	-44 506.24	03/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	60 474.12	09/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	60 384.22	-60 384.22	09/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	-	96 758.59	18/12/2024
V EUR GBP 100125 GA	96 941.81	-96 941.81	18/12/2024
V EUR ILS 100125	-	596 342.43	06/11/2024
V EUR ILS 100125	560 705.77	-560 705.77	06/11/2024
V EUR ILS 100125 GA	-	24 913.86	18/11/2024
V EUR ILS 100125 GA	23 792.98	-23 792.98	18/11/2024
V EUR ILS 100125 GA	-	26 504.11	12/12/2024
V EUR ILS 100125 GA	26 700.76	-26 700.76	12/12/2024
V EUR JPY 100125	-	553 032.09	06/11/2024
V EUR JPY 100125	545 843.05	-545 843.05	06/11/2024
V EUR JPY 100125	-	109 377.46	19/11/2024
V EUR JPY 100125	109 396.09	-109 396.09	19/11/2024
V EUR JPY 100125	-	117 980.18	02/12/2024
V EUR JPY 100125	122 900.23	-122 900.23	02/12/2024
V EUR JPY 100125	-	68 821.77	31/12/2024
V EUR JPY 100125	68 615.40	-68 615.40	31/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	44 242.57	08/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	44 042.48	-44 042.48	08/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	170 210.99	18/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	169 615.32	-169 615.32	18/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	227 357.64	29/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	234 379.74	-234 379.74	29/11/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	24 579.20	02/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	25 604.21	-25 604.21	02/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	73 737.61	03/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	76 559.10	-76 559.10	03/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	61 448.01	05/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	63 138.56	-63 138.56	05/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	18 434.40	12/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	18 824.76	-18 824.76	12/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	9 831.68	18/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	9 931.97	-9 931.97	18/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	-	24 579.20	20/12/2024
V EUR JPY 100125 GA	24 568.50	-24 568.50	20/12/2024
V EUR MXN 100125	-	534 116.08	06/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V EUR MXN 100125	522 888.63	-522 888.63	06/11/2024
V EUR MXN 100125	-	162 557.07	29/11/2024
V EUR MXN 100125	162 294.50	-162 294.50	29/11/2024
V EUR MXN 100125 GA	-	58 056.10	18/11/2024
V EUR MXN 100125 GA	57 774.13	-57 774.13	18/11/2024
V EUR MXN 100125 GA	-	46 444.88	12/12/2024
V EUR MXN 100125 GA	47 027.88	-47 027.88	12/12/2024
V EUR NZD 100125	-	5 410.38	19/11/2024
V EUR NZD 100125	5 574.36	-5 574.36	19/11/2024
V EUR NZD 100125	-	530 216.96	22/11/2024
V EUR NZD 100125	548 029.42	-548 029.42	22/11/2024
V EUR NZD 100125 GA	-	5 951.41	14/11/2024
V EUR NZD 100125 GA	6 117.85	-6 117.85	14/11/2024
V EUR NZD 100125 GA	-	2 921.60	18/11/2024
V EUR NZD 100125 GA	2 997.24	-2 997.24	18/11/2024
V EUR PLN 100125 GA	-	12 858.73	04/12/2024
V EUR PLN 100125 GA	12 826.27	-12 826.27	04/12/2024
V EUR SEK 100125	-	17 480.23	19/11/2024
V EUR SEK 100125	17 299.54	-17 299.54	19/11/2024
V EUR SEK 100125	-	43 700.56	02/12/2024
V EUR SEK 100125	43 327.36	-43 327.36	02/12/2024
V EUR SEK 100125	-	279 683.61	03/12/2024
V EUR SEK 100125	276 503.63	-276 503.63	03/12/2024
V EUR SEK 100125	-	402 045.19	17/12/2024
V EUR SEK 100125	400 284.36	-400 284.36	17/12/2024
V EUR SEK 100125 GA	-	24 472.32	18/11/2024
V EUR SEK 100125 GA	24 194.94	-24 194.94	18/11/2024
V EUR SEK 100125 GA	-	54 188.70	03/12/2024
V EUR SEK 100125 GA	53 572.58	-53 572.58	03/12/2024
V EUR THB 100125	-	11 280.92	19/11/2024
V EUR THB 100125	10 948.32	-10 948.32	19/11/2024
V EUR THB 100125 GA	-	21 151.73	18/11/2024
V EUR THB 100125 GA	20 467.52	-20 467.52	18/11/2024
V EUR THB 100125 GA	-	39 483.22	12/12/2024
V EUR THB 100125 GA	39 287.61	-39 287.61	12/12/2024
V EUR USD 100125	-	1 931 434.09	06/11/2024
V EUR USD 100125	1 859 663.58	-1 859 663.58	06/11/2024
V EUR USD 100125	-	627 716.08	15/11/2024
V EUR USD 100125	615 180.10	-615 180.10	15/11/2024
V EUR USD 100125	-	193 143.41	19/11/2024
V EUR USD 100125	188 704.20	-188 704.20	19/11/2024
V EUR USD 100125	-	96 571.70	22/11/2024
V EUR USD 100125	96 066.32	-96 066.32	22/11/2024
V EUR USD 100125	-	531 144.37	29/11/2024
V EUR USD 100125	520 767.57	-520 767.57	29/11/2024
V EUR USD 100125	-	579 430.23	02/12/2024
V EUR USD 100125	571 604.38	-571 604.38	02/12/2024
V EUR USD 100125	-	289 715.11	09/12/2024
V EUR USD 100125	283 163.13	-283 163.13	09/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	66 634.48	08/11/2024
V EUR USD 100125 GA	63 973.94	-63 973.94	08/11/2024
V EUR USD 100125 GA	-	193 143.41	15/11/2024
V EUR USD 100125 GA	189 286.18	-189 286.18	15/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V EUR USD 100125 GA	-	917 431.19	18/11/2024
V EUR USD 100125 GA	896 937.10	-896 937.10	18/11/2024
V EUR USD 100125 GA	-	48 285.85	22/11/2024
V EUR USD 100125 GA	48 033.15	-48 033.15	22/11/2024
V EUR USD 100125 GA	-	77 257.36	02/12/2024
V EUR USD 100125 GA	76 213.92	-76 213.92	02/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	125 543.22	05/12/2024
V EUR USD 100125 GA	122 844.84	-122 844.84	05/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	241 429.26	09/12/2024
V EUR USD 100125 GA	235 969.27	-235 969.27	09/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	135 200.39	12/12/2024
V EUR USD 100125 GA	133 420.48	-133 420.48	12/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	43 457.27	18/12/2024
V EUR USD 100125 GA	42 939.76	-42 939.76	18/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	386 286.82	20/12/2024
V EUR USD 100125 GA	384 690.04	-384 690.04	20/12/2024
V EUR USD 100125 GA	-	21 245.77	31/12/2024
V EUR USD 100125 GA	21 134.19	-21 134.19	31/12/2024
V GBP EUR 100125	-	598 365.27	06/11/2024
V GBP EUR 100125	604 452.45	-604 452.45	06/11/2024
V GBP EUR 100125	-	358 157.64	15/11/2024
V GBP EUR 100125	362 671.47	-362 671.47	15/11/2024
V GBP EUR 100125	-	95 518.51	18/11/2024
V GBP EUR 100125	96 712.39	-96 712.39	18/11/2024
V GBP EUR 100125	-	119 468.60	19/11/2024
V GBP EUR 100125	120 890.49	-120 890.49	19/11/2024
V GBP EUR 100125	-	144 132.02	22/11/2024
V GBP EUR 100125	145 068.59	-145 068.59	22/11/2024
V GBP EUR 100125	-	36 046.38	29/11/2024
V GBP EUR 100125	36 267.15	-36 267.15	29/11/2024
V GBP EUR 100125	-	96 179.28	03/12/2024
V GBP EUR 100125	96 712.39	-96 712.39	03/12/2024
V GBP EUR 100125	-	96 891.01	18/12/2024
V GBP EUR 100125	96 712.39	-96 712.39	18/12/2024
V GBP EUR 100125 GA	-	1 477 962.21	06/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	1 492 997.55	-1 492 997.55	06/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	-	66 902.42	19/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	67 698.67	-67 698.67	19/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	-	57 674.22	29/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	58 027.44	-58 027.44	29/11/2024
V GBP EUR 100125 GA	-	39 924.26	12/12/2024
V GBP EUR 100125 GA	39 893.86	-39 893.86	12/12/2024
V GBP EUR 100125 GA	-	28 909.39	31/12/2024
V GBP EUR 100125 GA	29 013.72	-29 013.72	31/12/2024
V ILS EUR 100125	-	25 305.37	18/11/2024
V ILS EUR 100125	26 499.49	-26 499.49	18/11/2024
V ILS EUR 100125	-	53 388.22	12/12/2024
V ILS EUR 100125	52 998.98	-52 998.98	12/12/2024
V ILS EUR 100125 GA	-	275 798.50	06/11/2024
V ILS EUR 100125 GA	293 349.35	-293 349.35	06/11/2024
V ILS EUR 100125 GA	-	6 557.74	19/11/2024
V ILS EUR 100125 GA	6 889.87	-6 889.87	19/11/2024
V JPY EUR 100125	-	61 214.50	08/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V JPY EUR 100125	61 495.50	-61 495.50	08/11/2024
V JPY EUR 100125	-	168 512.85	18/11/2024
V JPY EUR 100125	169 112.63	-169 112.63	18/11/2024
V JPY EUR 100125	-	445 644.66	29/11/2024
V JPY EUR 100125	432 313.38	-432 313.38	29/11/2024
V JPY EUR 100125	-	121 306.54	03/12/2024
V JPY EUR 100125	116 841.45	-116 841.45	03/12/2024
V JPY EUR 100125	-	157 960.91	05/12/2024
V JPY EUR 100125	153 738.76	-153 738.76	05/12/2024
V JPY EUR 100125	-	48 979.90	12/12/2024
V JPY EUR 100125	47 966.49	-47 966.49	12/12/2024
V JPY EUR 100125	-	65 847.10	18/12/2024
V JPY EUR 100125	65 185.23	-65 185.23	18/12/2024
V JPY EUR 100125	-	49 172.67	20/12/2024
V JPY EUR 100125	49 196.40	-49 196.40	20/12/2024
V JPY EUR 100125 GA	-	2 638 881.30	06/11/2024
V JPY EUR 100125 GA	2 673 762.93	-2 673 762.93	06/11/2024
V JPY EUR 100125 GA	-	110 705.53	19/11/2024
V JPY EUR 100125 GA	110 691.90	-110 691.90	19/11/2024
V JPY EUR 100125 GA	-	29 427.94	31/12/2024
V JPY EUR 100125 GA	29 517.84	-29 517.84	31/12/2024
V KRW USD 100125	-	1 031 891.96	04/11/2024
V KRW USD 100125	959 891.48	-959 891.48	04/11/2024
V KRW USD 100125	-	62 496.52	18/11/2024
V KRW USD 100125	58 969.44	-58 969.44	18/11/2024
V KRW USD 100125	-	147 044.85	20/12/2024
V KRW USD 100125	144 147.52	-144 147.52	20/12/2024
V KRW USD 100125 GA	-	956 172.92	04/11/2024
V KRW USD 100125 GA	889 455.76	-889 455.76	04/11/2024
V KRW USD 100125 GA	-	40 971.70	19/11/2024
V KRW USD 100125 GA	38 657.75	-38 657.75	19/11/2024
V MXN EUR 100125	-	46 119.72	18/11/2024
V MXN EUR 100125	46 348.27	-46 348.27	18/11/2024
V MXN EUR 100125	-	92 591.74	19/11/2024
V MXN EUR 100125	92 696.55	-92 696.55	19/11/2024
V MXN EUR 100125	-	93 853.09	12/12/2024
V MXN EUR 100125	92 696.55	-92 696.55	12/12/2024
V MXN EUR 100125 GA	-	714 859.33	06/11/2024
V MXN EUR 100125 GA	730 263.38	-730 263.38	06/11/2024
V MXN EUR 100125 GA	-	39 351.49	19/11/2024
V MXN EUR 100125 GA	39 396.03	-39 396.03	19/11/2024
V MXN EUR 100125 GA	-	69 404.92	29/11/2024
V MXN EUR 100125 GA	69 522.41	-69 522.41	29/11/2024
V NZD EUR 100125	-	1 105 583.20	06/11/2024
V NZD EUR 100125	1 081 718.02	-1 081 718.02	06/11/2024
V NZD EUR 100125	-	5 548.19	18/11/2024
V NZD EUR 100125	5 408.59	-5 408.59	18/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	-	103 095.63	06/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	100 870.21	-100 870.21	06/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	-	6 686.52	19/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	6 490.31	-6 490.31	19/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	-	5 822.46	26/11/2024
V NZD EUR 100125 GA	5 679.02	-5 679.02	26/11/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V NZD EUR 100125 GA	-	2 430.21	31/12/2024
V NZD EUR 100125 GA	2 433.87	-2 433.87	31/12/2024
V PLN EUR 100125	-	278 695.15	03/12/2024
V PLN EUR 100125	280 368.54	-280 368.54	03/12/2024
V PLN EUR 100125 GA	-	232 245.96	03/12/2024
V PLN EUR 100125 GA	233 640.45	-233 640.45	03/12/2024
V PLN EUR 100125 GA	-	14 958.02	13/12/2024
V PLN EUR 100125 GA	14 952.99	-14 952.99	13/12/2024
V SEK EUR 100125	-	902 440.20	06/11/2024
V SEK EUR 100125	917 817.43	-917 817.43	06/11/2024
V SEK EUR 100125	-	25 924.56	18/11/2024
V SEK EUR 100125	26 223.36	-26 223.36	18/11/2024
V SEK EUR 100125 GA	-	343 357.01	06/11/2024
V SEK EUR 100125 GA	349 207.68	-349 207.68	06/11/2024
V SEK EUR 100125 GA	-	16 348.94	19/11/2024
V SEK EUR 100125 GA	16 520.71	-16 520.71	19/11/2024
V SEK EUR 100125 GA	-	1 516.54	02/12/2024
V SEK EUR 100125 GA	1 529.70	-1 529.70	02/12/2024
V THB EUR 100125	-	627 246.71	06/11/2024
V THB EUR 100125	651 778.14	-651 778.14	06/11/2024
V THB EUR 100125	-	19 094.80	18/11/2024
V THB EUR 100125	19 733.77	-19 733.77	18/11/2024
V THB EUR 100125	-	84 151.47	12/12/2024
V THB EUR 100125	84 573.29	-84 573.29	12/12/2024
V THB EUR 100125 GA	-	280 985.91	06/11/2024
V THB EUR 100125 GA	291 975.18	-291 975.18	06/11/2024
V THB EUR 100125 GA	-	11 764.38	19/11/2024
V THB EUR 100125 GA	12 122.17	-12 122.17	19/11/2024
V USD CLP 100125	-	102 929.53	04/11/2024
V USD CLP 100125	107 266.10	-107 266.10	04/11/2024
V USD CLP 100125	-	83 508.86	18/11/2024
V USD CLP 100125	85 171.70	-85 171.70	18/11/2024
V USD CLP 100125	-	12 623.43	19/11/2024
V USD CLP 100125	12 904.04	-12 904.04	19/11/2024
V USD CLP 100125 GA	-	11 652.40	18/11/2024
V USD CLP 100125 GA	11 884.43	-11 884.43	18/11/2024
V USD CLP 100125 GA	-	21 362.73	17/12/2024
V USD CLP 100125 GA	21 482.32	-21 482.32	17/12/2024
V USD COP 100125	-	390 185.08	05/11/2024
V USD COP 100125	386 761.30	-386 761.30	05/11/2024
V USD COP 100125	-	8 768.20	19/11/2024
V USD COP 100125	8 732.46	-8 732.46	19/11/2024
V USD COP 100125 GA	-	13 809.92	18/11/2024
V USD COP 100125 GA	13 776.62	-13 776.62	18/11/2024
V USD EUR 100125	-	92 677.38	08/11/2024
V USD EUR 100125	96 532.68	-96 532.68	08/11/2024
V USD EUR 100125	-	94 375.24	18/11/2024
V USD EUR 100125	96 532.68	-96 532.68	18/11/2024
V USD EUR 100125	-	188 913.61	05/12/2024
V USD EUR 100125	193 065.37	-193 065.37	05/12/2024
V USD EUR 100125	-	142 891.16	12/12/2024
V USD EUR 100125	144 799.03	-144 799.03	12/12/2024
V USD EUR 100125	-	57 229.25	18/12/2024

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V USD EUR 100125	57 919.61	-57 919.61	18/12/2024
V USD EUR 100125	-	182 651.91	20/12/2024
V USD EUR 100125	183 412.10	-183 412.10	20/12/2024
V USD EUR 100125	-	384 098.33	31/12/2024
V USD EUR 100125	386 130.74	-386 130.74	31/12/2024
V USD EUR 100125 GA	-	14 606 240.30	06/11/2024
V USD EUR 100125 GA	15 170 111.31	-15 170 111.31	06/11/2024
V USD EUR 100125 GA	-	565 877.58	19/11/2024
V USD EUR 100125 GA	579 196.10	-579 196.10	19/11/2024
V USD EUR 100125 GA	-	338 831.62	29/11/2024
V USD EUR 100125 GA	345 587.01	-345 587.01	29/11/2024
V USD KRW 100125	-	39 359.46	19/11/2024
V USD KRW 100125	41 716.81	-41 716.81	19/11/2024
V USD KRW 100125 GA	-	62 319.14	18/11/2024
V USD KRW 100125 GA	66 048.76	-66 048.76	18/11/2024
V USD KRW 100125 GA	-	65 599.09	20/12/2024
V USD KRW 100125 GA	66 919.84	-66 919.84	20/12/2024

31.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.375,00	16.859,91	41.224,65	0,00	14.086,81	27.137,84	0,00	6.677,24	20.460,60
A EUR HEDGED	87,00	25.635,00	49.944,10	1.086,00	21.183,24	29.846,85	0,00	10.772,29	19.074,56
B	1.268,81	8.955,17	37.037,19	0,00	13.481,00	23.556,19	0,00	15.982,24	7.573,95
B EUR HEDGED	2.057,00	16.515,00	24.746,67	266,26	16.982,70	8.030,23	4.746,39	2.998,30	9.778,32
E EUR HEDGED	0,00	0,00	11.200,00	0,00	0,00	11.200,00	0,00	5.495,00	5.705,00
F	33.640,00	94.398,00	263.635,95	39.652,98	169.538,03	133.750,90	5.550,00	16.561,00	122.739,90
F EUR HEDGED	186.839,65	211.925,00	423.826,65	108.299,00	261.804,70	270.320,95	1.814,00	246.476,65	25.658,30
FLC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J EUR Hedged	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	825,00	26.308,90	47.812,28	100,00	19.555,58	28.356,71	346,00	7.515,56	21.187,14
M EUR HEDGED	10.841,14	141.357,24	231.103,73	5.599,98	87.977,19	148.726,51	2.042,66	53.722,73	97.046,44
N	0,00	1.754,00	1.077,00	0,00	37,00	1.040,00	0,00	40,00	1.000,00
N EUR HEDGED	30.013,99	24.723,38	125.734,66	4.442,00	117.362,66	12.814,00	1.050,00	10.652,79	3.211,21
P	56.309,00	167.675,00	78.554,00	130,00	5.675,00	428,54	28,00	316,99	139,55
P EUR HEDGED	116.071,00	357.374,00	186.402,22	0,00	71.548,00	513,90	73,00	221,30	365,60
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1.523.299,10			696.722,62			334.940,57

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	304.171,98	2.121.373,92	0,00	1.653.650,98	0,00	794.332,08
A EUR HEDGED	8.585,16	2.674.456,30	105.472,32	2.059.005,83	0,00	1.055.808,93
B	184.339,94	1.299.694,48	0,00	1.820.444,76	0,00	2.159.295,76
B EUR HEDGED	247.808,65	1.950.336,66	29.719,55	1.916.216,78	536.110,34	341.849,71
E EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550.928,70
F	5.104.216,70	14.235.690,65	5.549.477,35	23.992.481,86	794.597,00	2.384.997,06
F EUR HEDGED	22.812.791,41	26.873.629,37	12.503.440,01	30.576.562,23	214.088,14	28.941.295,40
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J EUR Hedged	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	105.867,50	3.333.924,90	11.970,00	2.288.808,57	42.033,63	888.562,39
M EUR HEDGED	1.132.045,32	14.941.960,03	559.582,16	8.760.099,91	204.585,28	5.402.463,37
N	0,00	253.448,22	0,00	4.970,95	0,00	5.483,60
N EUR HEDGED	3.610.646,21	2.935.674,79	502.994,27	13.249.377,25	118.723,50	1.221.761,60
P	8.552.518,02	25.317.648,13	3.214.128,40	3.831.567,61	712.001,64	8.022.544,15
P EUR HEDGED	14.273.290,75	44.628.689,64	0,00	9.217.734,76	1.849.274,18	5.622.111,63
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	56.336.281,64	140.566.527,09	22.476.784,06	99.370.921,49	4.471.413,71	57.391.434,38

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A						
A EUR HEDGED						
B						
B EUR HEDGED		118,75		119,59		121,24
		97,68		100,02		98,27
E EUR HEDGED		135,09		136,67		139,21
		111,16		114,38		112,91
F		99,21		101,86		100,35
F EUR HEDGED		140,52		142,57		145,57
		115,39		119,06		117,82
FLC		4,85		4,9		4,99
J EUR Hedged	180.354.496,28	0	106.885.075,34	0	53.660.959,76	0
		118,5		119,56		121,45
M		99,32		101,89		100,32
M EUR HEDGED		136,67		138,51		141,31
		111,84		115,36		114,14
N		142,91		25.281,53		25.868,04
N EUR HEDGED		116,45		25.523,07		25.310,32
		0		0		0
P						
P EUR HEDGED						
W						
TOTAL	180.354.496,28		106.885.075,34		53.660.959,76	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

31.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

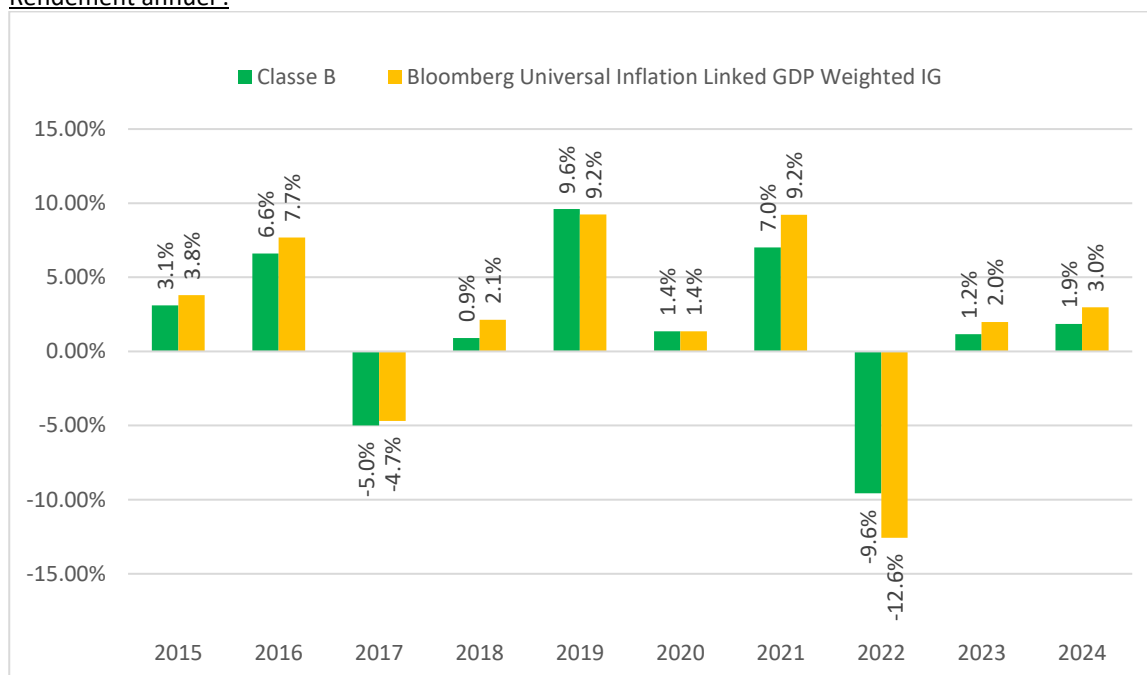
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG	2,98 % (en EUR)	-2,80 % (en EUR)	0,33 % (en EUR)	1,91 % (en EUR)	17/09/2009	2,69 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	1,83 % (en EUR)	-2,33 % (en EUR)	0,20 % (en EUR)	1,54 % (en EUR)	17/09/2009	2,18 % (en EUR)

Classe A EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A EUR HEDGED	-1,31 % (en EUR)	-3,85 % (en EUR)	-0,68 % (en EUR)	-0,11 % (en EUR)	26/08/2013	0,29 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	1,86 % (en EUR)	-2,32 % (en EUR)	0,22 % (en EUR)	1,55 % (en EUR)	17/09/2009	2,19 % (en EUR)

Classe B EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B EUR HEDGED	-1,29 % (en EUR)	-3,82 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)	-0,11 % (en EUR)		

Classe E EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E EUR HEDGED	-1,05 % (en EUR)	-3,59 % (en EUR)	-0,42 % (en EUR)	0,15 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	2,10 % (en EUR)	-2,07 % (en EUR)	0,47 % (en EUR)	1,84 % (en EUR)		

Classe F EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F EUR HEDGED	-1,04 % (en EUR)	-3,59 % (en EUR)	-0,41 % (en EUR)	0,15 % (en EUR)		

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	1,84 % (en EUR)	-2,42 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	2,03 % (en EUR)	-2,14 % (en EUR)	0,39 % (en EUR)			

Classe M EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M EUR HEDGED	-1,11 % (en EUR)	-3,65 % (en EUR)	-0,48 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	2,02 % (en EUR)	-2,15 % (en EUR)	0,42 % (en EUR)			

Classe N EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N EUR HEDGED	-1,06 % (en EUR)	-3,60 % (en EUR)	-0,42 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	2,32 % (en EUR)	-1,87 % (en EUR)	0,68 % (en EUR)			

Classe P EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P EUR HEDGED	-0,83 % (en EUR)	-3,39 % (en EUR)	-0,20 % (en EUR)	0,38 % (en EUR)	03/04/2014	0,77 % (en EUR)

31.11. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE0948790333:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe A EUR HEDGED - BE6252761448:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe B - BE0948791349:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,75 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe B EUR HEDGED - BE6252762453:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Classe E EUR HEDGED - BE6252763469:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe F - BE0948793360:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe F EUR HEDGED - BE6252764475:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe FLC - BE6321377812:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,83 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Classe M - BE6299356798:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe M EUR HEDGED - BE6304413923:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe N - BE6299357804:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,56 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe N EUR HEDGED - BE6304414939:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe P - BE6253170656:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe P EUR HEDGED - BE6264039700:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 12,43% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

31.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,29 EUR classe A EUR H 0,27 EUR classe E EUR H 0,57 EUR classe M 0,52 EUR
2020	classe A 0,38 EUR classe A EUR H 0,36 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,38 EUR classe M EUR H 0,36 EUR
2021	classe A 0,61 EUR classe M 0,61 EUR
2022	classe A 0,57 EUR classe A EUR H 0,47 EUR classe E EUR H 0,48 EUR classe M 0,57 EUR classe M EUR H 0,48 EUR
2023	classe A 0,52 EUR classe A EUR H 0,44 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,52 EUR classe M EUR H 0,44 EUR

31.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 05/01/2024 et 08/01/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 05/01/2024, la couverture vers CLP était de 106,53%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 17/01/2024 et 18/01/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 17/01/2024, la couverture vers CLP était de 68,55%. Cette situation a été causée par l'ouverture d'un nouveau contrat à terme USD/CLP CAT129086 alors que la vente d'une obligation chilienne n'avait pas encore été exécutée le TD 17/01/2024.

Entre les dates VNI 19/01/2024 et 22/01/2024, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 19/01/2024, la couverture était en dessous de 95% pour les devises suivantes : AUD (88,341%), CAD (88,365%), CLP (89,857%), COP (88,552%), DKK (88,561%), GBP (88,116%), ILS (88,336%), JPY (88,096%), KRW (87,782%), MXN (88,782%), NZD (87,812%), SEK (88,926%), THB (88,480%) et USD (88,453%). La violation a été le résultat d'une sortie de 15% le TD 19/01/2024 et VD 23/01/2024. La violation a

été causée par une sortie de fonds qui s'est reflétée à J +1 dans la VNI et les opérations de vente qui ont suivi la sortie qui ont été reflétées sur T dans la VNI. Les opérations de vente et de sortie de fonds ont toutes deux suivi les règles et normes comptables correctes et, par conséquent, la violation était inévitable et causée par les pratiques comptables.

Entre les dates VNI 20/03/2024 et 21/03/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 20/03/2024, la couverture vers USD était de 107,639%. Cette situation a été causée par l'ouverture de contrats de change USD/EUR.

Entre les dates VNI 11/04/2024 et 12/04/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 11/04/2024, la couverture vers NZD était de 105,278%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les dates VNI 06/05/2024 et 07/05/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 06/05/2024, la couverture vers NZD était de 94,80%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les dates 10/10/2024 and 11/10/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 11/10/2024, la couverture vers CLP était de 50,901 Cette situation a été causée par un nouveau forward CAT134519 avec maturité au 08/11/2024 en raison de la vente d'une obligation chilienne.

Entre les dates 11/10/2024 and 14/10/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 14/10/2024, la couverture vers CLP était de 110,183%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les dates 13/11/2024 and 14/11/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 13/11/2024, la couverture vers NZD était de 106,039%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les dates 25/11/2024 and 26/11/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 25/11/2024, la couverture vers NZD était de 94,58 %. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

Entre les dates 12/12/2024 and 13/12/2024, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 12/12/2024, la couverture vers PLN était de 93,70 %. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché.

31.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Identifiant d'entité juridique:
549300XTOX88N5175861

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille n'a pas été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 2.9% alors que celui du benchmark était de 0.14%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	97.82%	98.88%	97.7%

Période de référence	2022	2023	2024
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.15% Benchmark : 0.10%	Compartiment : 4.71% Benchmark : 0.12%	Compartiment : 2.9% Benchmark : 0.14%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TII 0 1/8 01/15/32 0.125% 15/01/2032	Administration publique	9.96	Etats-Unis
3 5/8 US TREAS INFL IDX28 15.04.2028	Administration publique	8.54	Etats-Unis
0.1% JAPAN MAR29 S24 10.03.2029	Administration publique	8.11	Japon
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	Administration publique	7.53	Etats-Unis
USA NTS INDEX 0.875 17-47 15/02S	Administration publique	6.33	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1/2 DEUTSCHLAND INFL 30 15.04.2030	Administration publique	5.27	Allemagne
TSY INFL IX N/B 1.125% 15- JAN-2033	Administration publique	5.12	Etats-Unis
Index-linked Gilt 0.125% 10- AUG-2031	Administration publique	4.77	Royaume-Uni
1% KOREA JUN26 INFL 10.06.2026	Administration publique	3.28	Corée du Sud
2%AUSTRALIA INFL AUG35 21.08.2035	Administration publique	2.94	Australie
0.115% BTF INFL JUL38 25.07.2038	Administration publique	2.90	France
0.118% GERMANY INFL APR33 15.04.2033	Administration publique	2.84	Allemagne
1 1/4 CANADA INFL DEC47 01.12.2047	Administration publique	2.81	Canada
1%SPAIN NOV30 STRP INFL 30.11.2030	Administration publique	2.37	Espagne
1 1/4 THAILAND MIN INF 28 12.03.2028	Administration publique	2.33	Thaïlande



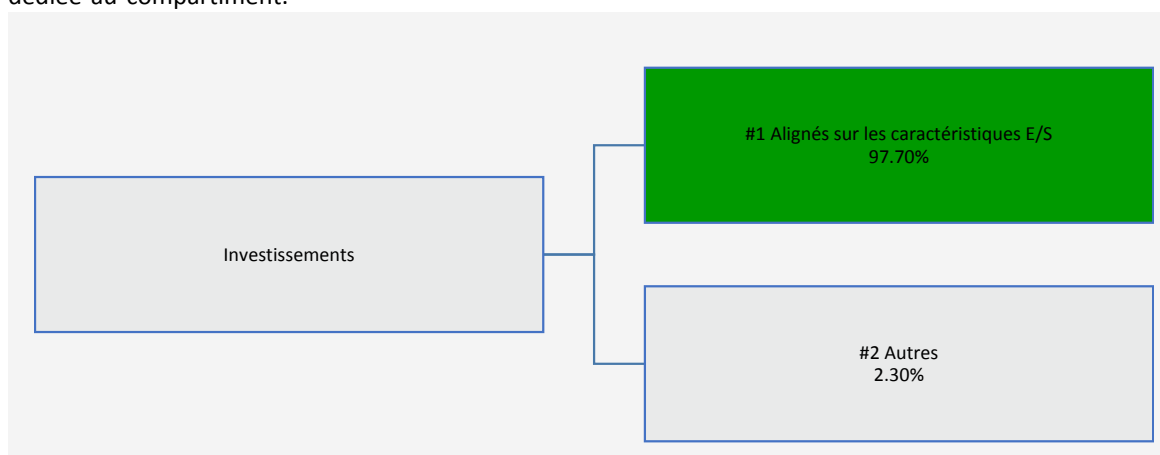
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.7% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	97.70
Dérivés	Dérivés	-0.63
Liquidités	Liquidités	2.93



● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

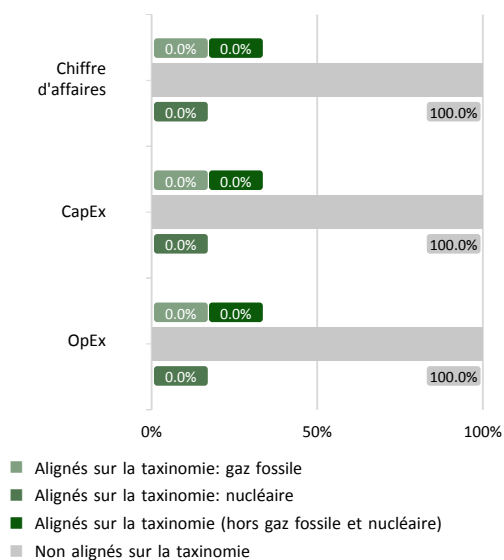
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

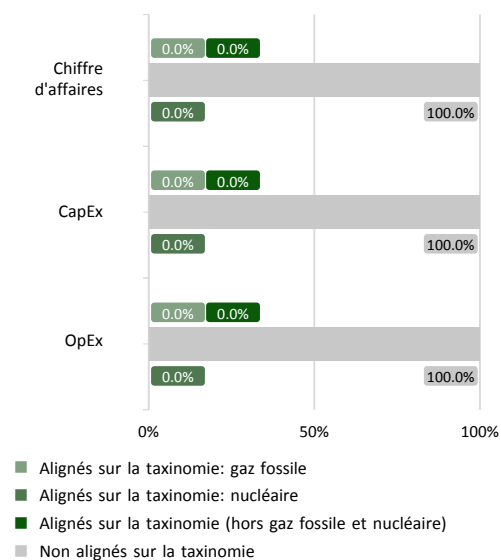
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.93% de liquidités et à -0.63% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

32.1. RAPPORT DE GESTION

32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

32.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance libellés en euro, dont les émetteurs bénéficient (i) d'une notation correspondant au moins à la notation 'investment grade'* et (ii) d'une échéance résiduelle de 3 ans au plus.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, ou titres assimilés, à taux fixe ou flottant, libellé(e)s en euro. Ces titres (ou, à défaut, leurs émetteurs) doivent bénéficier d'une notation correspondant au moins à BBB-/Baa3 ('investment grade') selon l'échelle des agences de notation S&P/Moody's et dont la durée de vie résiduelle, au moment de leur acquisition, n'excède pas 3 ans.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou dépôts pour un maximum de 25%.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

32.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un rendement prévisible grâce à une exposition au marché européen des entreprises de qualité « investment grade » avec une échéance maximale de trois (3) ans.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BBB3.

32.1.6. Politique future

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

32.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

32.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		5.965.522,62	9.074.757,08
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	5.909.465,00	8.814.661,25
A.	Obligations et autres titres de créance	3.969.697,50	8.814.661,25
a.	Obligations	3.969.697,50	8.814.661,25
B.	Instruments du marché monétaire	1.939.767,50	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-19.006,89	5.585,83
A.	Créances		28.943,30
a.	Montants à recevoir		28.943,30
B.	Dettes	-19.006,89	-23.357,47
e.	Autres (-)	-19.006,89	-23.357,47
V.	Dépôts et liquidités	26.202,70	184.816,73
A.	Avoirs bancaires à vue	26.202,70	184.816,73
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	48.861,81	69.693,27
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	48.861,81	69.693,27
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		5.965.522,62	9.074.757,08
A.	Capital	5.675.619,97	9.023.447,80
B.	Participations au résultat	-33.213,06	-317,16
C.	Résultat reporté	51.309,28	-235.467,10
D.	Résultat de l'exercice	271.806,43	287.093,54

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

32.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	196.391,45	211.303,25
a.	Obligations	196.391,45	211.303,25
	Gain réalisé	129.880,46	11.743,75
	Perte réalisée	-32.022,67	-99.551,49
	Gain/Perte non-réalisé	98.533,66	299.110,99
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		196.391,45	211.303,25
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	127.436,86	123.131,10
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	119.906,25	114.891,53
b.	Dépôts et liquidités	7.530,61	8.239,57
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.188,23	-36,73
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
		125.248,63	123.094,37
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	2.877,56	4.678,90
B.	Autres		
		2.877,56	4.678,90
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.073,96	-5.343,01
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-3.921,56	-4.271,96
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.524,35	-12.657,21
a.	Gestion financière	-8.930,86	-8.763,88
	Classe A (Dis)	-885,77	-1.218,22
	Classe B (Cap)	-2.062,51	-2.799,66
	Classe F (Cap)	-4.829,05	-3.510,88
	Classe F LC (Cap)	-29,48	-29,15
	Classe M (Dis)	-966,03	-951,58
	Classe N (Cap)	-158,02	-254,39
b.	Gestion administrative et comptable	-3.593,49	-3.893,33
E.	Frais administratifs (-)	-18.325,16	-16.061,13
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-16,99	-38,32
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4,91	-57,72
H.	Services et biens divers (-)	-7.337,15	-6.572,01
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-3.418,05	-5.229,08
	Classe A (Dis)	-426,44	-620,86
	Classe B (Cap)	-1.165,86	-1.294,79
	Classe F (Cap)	-1.122,51	-1.085,03
	Classe F LC (Cap)	-1,32	-1,02
	Classe M (Dis)	-585,50	-1.934,05
	Classe N (Cap)	-116,42	-293,33
K.	Autres charges (-)	-2.089,08	-1.752,54
		-52.711,21	-51.982,98
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		75.414,98	75.790,29
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		271.806,43	287.093,54
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		271.806,43	287.093,54

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	289.902,65	51.309,28
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	51.309,28	-235.467,10
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	271.806,43	287.093,54
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-33.213,06	-317,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-263.423,81	-51.309,28
IV.	(Distribution des dividendes)	-26.478,84	

32.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Allemagne							
COMMERZBK FRN 22-27	200.000	EUR	100,24	200.480,00		3,39%	3,36%
				200.480,00		3,39%	3,36%
Espagne							
BANKIA 1,125 19-26	300.000	EUR	96,95	290.851,50		4,92%	4,88%
IBERDROL 0,875 20-25	200.000	EUR	99,12	198.232,00		3,35%	3,32%
				489.083,50		8,28%	8,20%
France							
ALSTOM 0,25 19-26	100.000	EUR	95,74	95.736,00		1,62%	1,60%
BFCM 1,25 17-27	200.000	EUR	96,30	192.604,00		3,26%	3,23%
BPCE 1,00 19-25	200.000	EUR	99,48	198.970,00		3,37%	3,34%
CREDIT AGR FRN 20-26	200.000	EUR	99,39	198.782,00		3,36%	3,33%
RCI BANQ 4,625 23-26	200.000	EUR	102,19	204.371,00		3,46%	3,43%
SAINT-GOB 3,75 23-26	200.000	EUR	101,92	203.832,00		3,45%	3,42%
UNIBAIL 1,125 16-27	200.000	EUR	96,76	193.522,00		3,27%	3,24%
				1.287.817,00		21,79%	21,59%
Italie							
UNICRED 2,125 16-26	200.000	EUR	99,20	198.395,00		3,36%	3,33%
				198.395,00		3,36%	3,33%
Pays-Bas							
ALLIANZ 0,00 20-25	200.000	EUR	99,90	199.800,00		3,38%	3,35%
LEASEPLAN 0,25 21-26	200.000	EUR	97,06	194.118,00		3,28%	3,25%
NE PROP 3,375 20-27	200.000	EUR	100,19	200.371,00		3,39%	3,36%
WPC EUR 2,125 18-27	200.000	EUR	98,45	196.899,00		3,33%	3,30%
				791.188,00		13,39%	13,26%
États-Unis d'Amérique							
AMT 4,125 23-27	200.000	EUR	102,64	205.289,00		3,47%	3,44%
BECTON 1,90 16-26	200.000	EUR	98,64	197.283,00		3,34%	3,31%
BOOKING 4,00 22-26	200.000	EUR	102,42	204.849,00		3,47%	3,43%
JPMORGAN FRN 19-27	200.000	EUR	97,96	195.913,00		3,32%	3,28%
MORGAN ST FRN 22-32	200.000	EUR	99,70	199.400,00		3,37%	3,34%
				1.002.734,00		16,97%	16,81%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				3.969.697,50		67,18%	66,54%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>3.969.697,50</u>		<u>67,18%</u>	<u>66,54%</u>
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
BBVA 0,75 20-25	200.000	EUR	99,09	198.189,00		3,35%	3,32%
BECTON 0,034 21-25	200.000	EUR	98,35	196.703,00		3,33%	3,30%
BMW FIN 0,50 22-25	200.000	EUR	99,64	199.290,00		3,37%	3,34%
DAIMLER 2,625 20-25	250.000	EUR	99,93	249.822,50		4,23%	4,19%
ELIA 1,375 19-26	100.000	EUR	98,77	98.767,00		1,67%	1,66%
GOLDMAN 1,25 16-25	200.000	EUR	99,45	198.891,00		3,37%	3,33%
ING 1,125 18-25	200.000	EUR	99,76	199.511,00		3,38%	3,34%
INMOBIL 1,625 17-25	200.000	EUR	99,01	198.027,00		3,35%	3,32%
LLOYDS 0,375 20-25	200.000	EUR	99,81	199.611,00		3,38%	3,35%
THERMO 3,20 22-26	200.000	EUR	100,48	200.956,00		3,40%	3,37%

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Instruments du marché monétaire</i>				<u>1.939.767,50</u>		<u>32,82%</u>	<u>32,52%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				5.909.465,00		100,00%	99,06%
Total - portefeuille				5.909.465,00		100,00%	99,06%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		26.103,03			0,44%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		99,67			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				26.202,70			0,44%
Total - Dépôts et Liquidités				26.202,70			0,44%
Créances et dettes diverses				-19.006,89			-0,32%
Autres				48.861,81			0,82%
Actif Net Total				5.965.522,62			100,00%

32.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	27,06%
FRANCE	21,79%
PAYS-BAS	20,14%
ESPAGNE	14,98%
ALLEMAGNE	7,62%
ROYAUME-UNI	3,38%
ITALIE	3,36%
BELGIQUE	1,67%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	41,81%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	20,20%
IMMOBILIER	10,10%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,67%
VEHICULES ROUTIERS	4,23%
IT & INTERNET	3,47%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,45%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,40%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,38%
SOURCES D'ENERGIE	1,67%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,62%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.774.733,50	1.784.382,00	3.559.115,50
Ventes	795.521,20	3.465.182,00	4.260.703,20
Total 1	2.570.254,70	5.249.564,00	7.819.818,70
Souscriptions	889.957,72	129.927,99	1.019.885,71
Remboursements	1.748.683,83	2.630.454,80	4.379.138,63
Total 2	2.638.641,55	2.760.382,79	5.399.024,34
Moyenne de référence de l'actif net total	8.960.201,76	7.026.227,30	7.987.930,44
Taux de rotation	-0,76%	35,43%	30,31%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

32.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	8.475,00	8.629,46	3.305,00	5.024,00	6.910,46	0,00	2.624,00	4.286,46
B	1.006,44	22.439,00	17.797,67	6.216,68	13.822,35	10.192,00	248,27	355,27	10.085,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	19.050,00	134.402,89	19.514,45	34.968,18	5.440,40	49.042,22	8.309,90	24.142,11	33.210,00
FLC	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
M	3.960,00	3.831,22	18.137,88	9.621,00	9.566,55	18.192,33	837,90	13.185,17	5.845,06
N	0,00	4.552,72	3.471,89	0,00	1.330,34	2.141,55	0,00	1.211,56	929,99
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			68.551,34			87.478,56			55.356,51

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	797.351,82	309.383,80	473.673,66	0,00	251.772,94
B	104.026,08	2.352.819,75	643.067,55	1.448.647,43	26.752,40	38.354,73
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2.045.409,50	14.662.229,53	3.716.132,01	582.124,44	912.711,41	2.692.616,12
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	378.764,10	360.408,84	911.951,05	890.831,54	80.421,90	1.264.981,10
N	0,00	479.211,02	0,00	139.604,02	0,00	131.413,74
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2.528.199,68	18.652.020,96	5.580.534,41	3.534.881,09	1.019.885,71	4.379.138,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		92,71		95,6		98
B		103,15		106,37		109,94
E		0		0		0
F		105,77		109,21		113,07
FLC	6.746.689,12	4,76	9.074.757,08	4,89	5.965.522,62	5,04
M		92,78		95,69		98,21
N		103,44		106,72		110,44
P		0		0		0
W		0		0		0
TOTAL	6.746.689,12		9.074.757,08		5.965.522,62	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

32.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

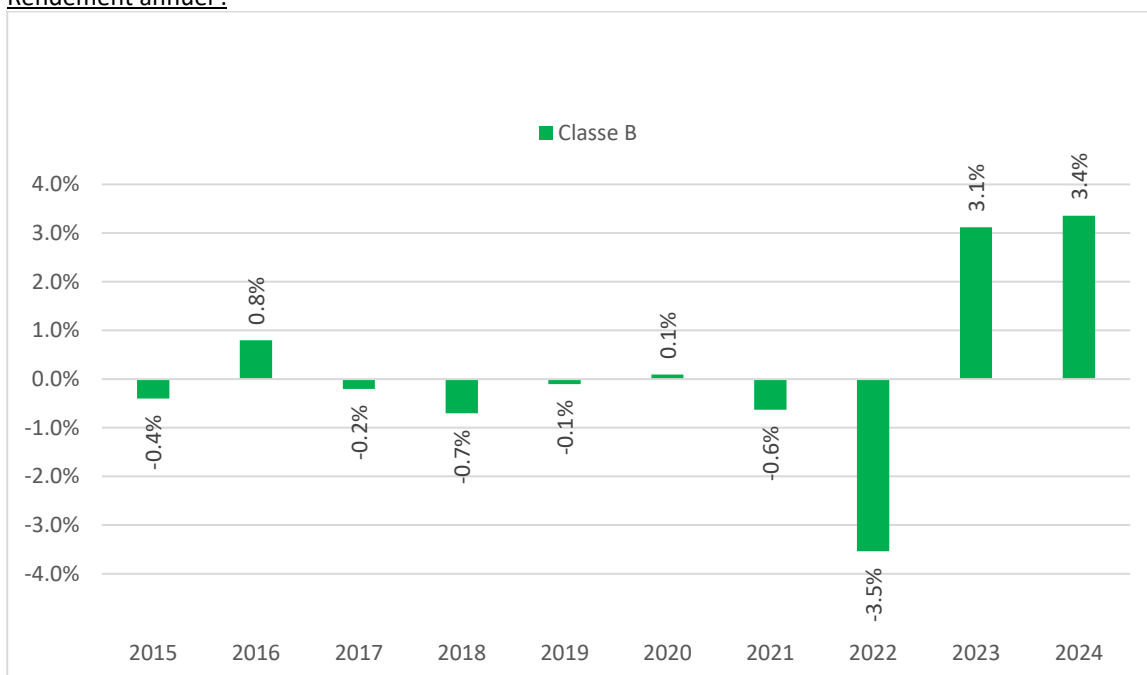
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	3,38 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)	0,43 % (en EUR)	0,16 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	3,36 % (en EUR)	0,93 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	3,53 % (en EUR)	1,05 % (en EUR)	0,55 % (en EUR)	0,32 % (en EUR)		

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	3,07 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	3,51 % (en EUR)	0,99 % (en EUR)	0,49 % (en EUR)			

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	3,49 % (en EUR)	1,00 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)		27/12/2017	0,27 % (en EUR)

32.10. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6214976894:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,86 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe B - BE6214977900:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe F - BE6214979922:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe FLC - BE6321380840:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe M - BE6299362853:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

Classe N - BE6299363869:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11 %

32.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,90 EUR classe M 1,06 EUR
2020	classe A 0,80 EUR classe M 0,15 EUR
2023	classe A 0,81 EUR classe M 0,81 EUR

32.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

32.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

32.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300UGH8TCFQYBRD67

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	98.22%	97.9%	99.88%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANKIA SA 1.125% 12-NOV-2026	Activités financières et d'assurance	4.88	Espagne
2.625% DAIMLER APR25 07.04.2025	Activités financières et d'assurance	4.27	Allemagne
AMERICAN TOWER 4,125 23-160527	Activités immobilières	3.53	Etats-Unis
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.200% 21-JAN-2026	Industrie manufacturière	3.47	Etats-Unis
RCI BANQUE SA 4.625% 02-OCT-2026	Activités financières et d'assurance	3.46	France
BOOKING HOLDINGS 4,00 22-151126	Activités de services administratifs et de soutien	3.45	Etats-Unis
CIE SAINT-GOBAIN SA 3,75 23-291126	Industrie manufacturière	3.43	France
3 3/8 NE PROPERTY 27 REGS 14.07.2027	Activités immobilières	3.41	Roumanie
3% COMMERZBK SEP27 REGS 14.09.2027	Activités financières et d'assurance	3.39	Allemagne
MORGAN STANLEY FRN 22-070532	Activités financières et d'assurance	3.39	Etats-Unis
ING BANK 1.125% 14-FEB-2025	Activités financières et d'assurance	3.38	Pays-Bas

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/4 GOLDMAN SACHS MAY25 01.05.2025	Activités financières et d'assurance	3.36	Etats-Unis
1% BPCE APR25 01.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.36	France
3/8 LLOYDS BK JAN25 28.01.2025	Activités financières et d'assurance	3.36	Royaume-Uni
CREDIT AGRICOLE SA 1.000% 22-APR-2026	Activités financières et d'assurance	3.36	France



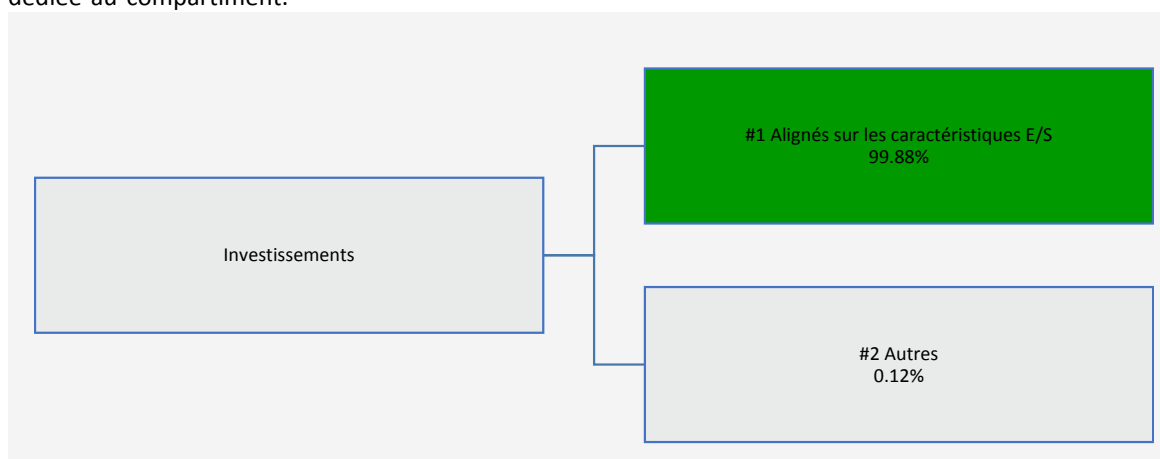
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.88 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	56.09
Activités immobilières	Activités immobilières	13.53
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	6.75
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.61
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.47

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	3.45
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3.43
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	3.26
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.68
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.61
Liquidités	Liquidités	0.12



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

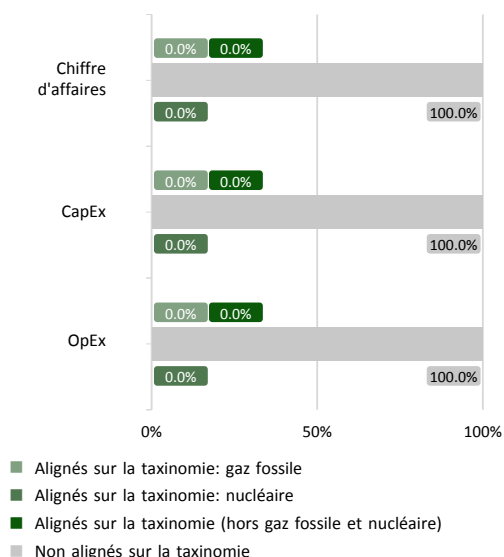
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

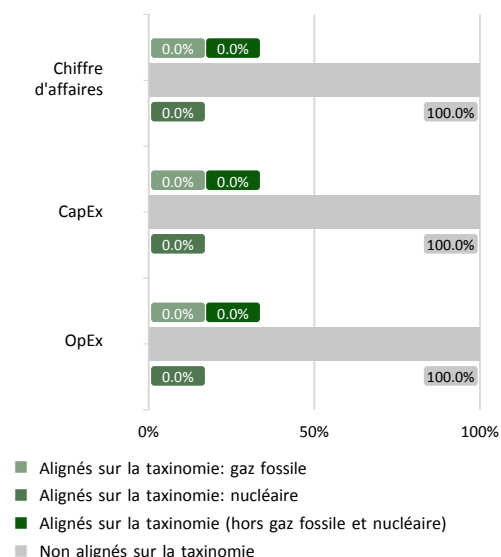
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.12 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

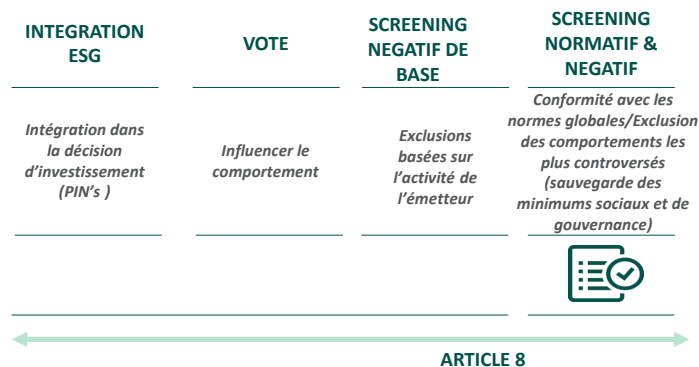
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

33.1. RAPPORT DE GESTION

33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

33.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

33.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après le fort rebond fin 2023, il fallait s'attendre à une certaine consolidation début 2024. Nous l'avons constaté dans plusieurs segments du marché, tels que l'immobilier et les faibles capitalisations axées sur les actions, ainsi que sur les obligations d'État. Les bons chiffres de la croissance américaine et l'essoufflement de la croissance européenne ont toutefois stimulé les marchés au cours du premier semestre de l'année.

Nous avons débuté l'année 2024 avec plus de prudence après la forte hausse des actions au quatrième trimestre 2023. Au cours du premier trimestre, nous avons décidé de relever la pondération de nos actions dans le but de « surpondérer », les données économiques publiées n'ayant pas été aussi médiocres que le craignaient les marchés. Nous avons choisi d'augmenter principalement les actions américaines en raison des meilleures perspectives économiques aux États-Unis. Nous avons relevé le rendement élevé sur une base structurelle afin d'accroître l'efficacité du portefeuille composé d'obligations.

Au cours du second trimestre, notre objectif a été d'investir dans des actions chinoises. Tout en augmentant la part des entreprises à haut rendement dans le portefeuille. Nous avons réduit notre exposition aux chiffres d'inflation aux États-Unis, des données sur une inflation plus stable pourraient, selon nous, générer une plus forte volatilité.

Au cours du troisième trimestre, nous avons diminué les actions du fonds. Les marchés étant en forte hausse depuis le début de l'année, nous avons décidé de prendre des bénéfices et de réinvestir dans des obligations d'entreprises de qualité. Avec le resserrement des spreads, nous avons déplacé une partie de notre rendement élevé à très court terme pour l'investir plus haut sur la courbe. À la fin du trimestre, nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions américaines de la poche actions. Un meilleur environnement économique et favorable aux actions aux États-Unis entraînera une nouvelle surperformance des États-Unis par rapport à l'Europe.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons acheté davantage d'actions américaines avant et après l'élection présidentielle. Nous avons encore réduit l'exposition aux actions européennes, car les perspectives économiques et politiques de la région semblent très moroses par rapport à la position dominante de l'économie américaine.

33.1.6. Politique future

Début 2025, nous continuons à surpondérer les actions, le contexte économique n'étant pas préoccupant, les banques centrales assouplissant leur politique et l'inflation poursuivant progressivement sa baisse. Nous continuons à privilégier les actions américaines aux actions européennes et nous en tenons compte dans le fonds.

Les actions européennes sont bon marché et rares sont les investisseurs qui semblent être intéressés par ce marché. Cela pourrait créer des opportunités, bien qu'il soit difficile d'en déterminer la durée. Des baisses de taux plus importantes que prévu, un nouveau plan industriel de l'UE présenté par la nouvelle Commission européenne ou une issue favorable des élections en Allemagne pourraient être autant d'éléments positifs pour les marchés européens. Toutefois, il sera difficile de choisir le bon moment.

Le marché boursier chinois comporte son lot d'aspects négatifs. Les droits de douane américains ont réduit le marché et ralenti la croissance interne de la Chine. L'urgence politique semble être à nouveau écartée. Nous sommes optimistes quant à ce segment de marché et nous y investissons directement.

Nous assistons à un retour des corrélations négatives entre les actions et les obligations, ce qui nous rend un peu plus optimistes à l'égard des obligations d'État. Les obligations devraient à nouveau offrir une protection contre la

volatilité des actions dans un portefeuille équilibré en 2025. Nous maintenons notre surpondération des obligations d'entreprises, mais avons pris quelques bénéfices récemment après la belle remontée de 2024.

33.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

33.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		88.739.698,39	129.788.293,27
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	86.809.851,07	126.670.656,98
A.	Obligations et autres titres de créance		4.561.522,31
a.	Obligations		4.561.522,31
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	86.882.814,01	121.948.913,26
F.	Instruments financiers dérivés	-72.962,94	160.221,41
	Sur devises	-72.962,94	160.221,41
	Contrats à terme (+/-)	-72.962,94	160.221,41
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-320.921,89	-123.625,78
A.	Créances	33.750,00	238.936,69
a.	Montants à recevoir	13.750,00	52.302,43
c.	Collatéral	20.000,00	
d.	Autres		186.634,26
B.	Dettes	-354.671,89	-362.562,47
a.	Montants à payer (-)	-70.033,86	-109.900,32
c.	Emprunts (-)	-6.312,99	-1,34
e.	Autres (-)	-278.325,04	-252.660,81
V.	Dépôts et liquidités	2.250.769,21	3.220.506,87
A.	Avoirs bancaires à vue	2.250.769,21	3.220.506,87
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		20.755,20
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		20.755,20
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		88.739.698,39	129.788.293,27
A.	Capital	97.628.257,64	143.813.778,16
B.	Participations au résultat	-2.629.589,29	-14.879,27
C.	Résultat reporté	-14.026.091,05	-23.946.434,92
D.	Résultat de l'exercice	7.767.121,09	9.935.829,30

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		5.702.287,49	10.543.294,76
I.	Sûretés réelles (+/-)	20.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	20.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	5.682.287,49	10.543.294,76
A.	Contrats à terme achetés	5.682.287,49	8.606.222,92
B.	Contrats à terme vendus		1.937.071,84
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

33.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	125.667,67	39.266,43
a.	Obligations	125.667,67	39.266,43
	Gain réalisé	95.064,49	434.275,73
	Perte réalisée	-282.304,25	-559.458,61
	Gain/Perte non-réalisé	312.907,43	164.449,31
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		19,31
a.	Actions		19,31
	Gain réalisé		19,31
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	9.044.434,36	11.100.219,07
	Gain réalisé	10.776.694,35	2.258.150,88
	Perte réalisée	-615.010,23	-1.621.615,40
	Gain/Perte non-réalisé	-1.117.249,76	10.463.683,59
F.	Instruments financiers dérivés	11.162,40	-530.731,95
a.	Sur obligations	23.400,00	-60.573,54
ii.	Contrats à terme	23.400,00	-60.573,54
	Gain/Perte réalisé	23.400,00	-60.573,54
i.	Sur indices financiers	-12.237,60	-470.158,41
ii.	Contrats à terme	-12.237,60	-470.158,41
	Gain /Perte réalisée	27.970,02	-515.662,98
	Gain /Perte non-réalisée	-40.207,62	45.504,57
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-594.212,98	134.567,05
a.	Instruments financiers dérivés	-631.569,59	151.804,26
ii.	Contrats à terme	-631.569,59	151.804,26
	Gain /Perte réalisée	-558.606,65	-8.417,15
	Gain /Perte non-réalisée	-72.962,94	160.221,41
b.	Autres positions et opérations de change	37.356,61	-17.237,21
iv.	Autres	37.356,61	-17.237,21
	Gain /Perte réalisée	37.356,61	-17.237,21
II. Produits et charges des placements		144.155,29	230.846,95
A.	Dividendes	320,82	655,24
B.	Intérêts (+/-)	144.641,70	247.343,80
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	52.489,15	86.683,74
b.	Dépôts et liquidités	92.152,55	160.660,06
	Intérêts d'emprunts (-)	-807,23	-17.152,09
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-964.085,65	-1.038.357,56
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-19.151,90	-14.856,53
B.	Charges financières (-)	-581,23	-2.000,74
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.158,10	-52.300,46
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-855.479,33	-926.048,58
a.	Gestion financière	-811.030,85	-871.109,02
	Classe A (Dis)	-295.370,17	-340.770,97
	Classe B (Cap)	-388.961,98	-399.126,80
	Classe F (Cap)	-111.726,74	-114.039,04
	Classe M (Dis)	-14.971,96	-16.752,48
	Classe N (Cap)		-419,73
b.	Gestion administrative et comptable	-54.655,22	-59.666,60
c.	Rémunération commerciale	10.206,74	4.727,04
E.	Frais administratifs (-)	-17.749,71	-14.962,24
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-303,71	-781,27
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-77,72	223,64
H.	Services et biens divers (-)	-11.657,68	-9.078,40
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-4.539,73	-12.977,69
	Classe A (Dis)	-1.831,53	-5.029,62

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-2.718,65	-6.208,02
	Classe F (Cap)	195,80	-1.143,72
	Classe M (Dis)	-185,35	-596,33
K.	Autres charges (-)	-6.386,54	-5.575,29
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-819.930,36	-807.510,61
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	7.767.121,09	9.935.829,30
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	7.767.121,09	9.935.829,30

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-8.888.559,25	-14.025.484,89
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-14.026.091,05	-23.946.434,92
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7.767.121,09	9.935.829,30
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.629.589,29	-14.879,27
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	11.588.200,72	14.026.091,05
IV.	(Distribution des dividendes)	-2.699.641,47	-606,16

33.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	340	EUR	1.383,92	470.532,80		0,54%	0,53%
DPAM B EQ ESCS P	3.000	EUR	364,23	1.092.690,00		1,26%	1,23%
DPAM B EQ EUR SUS P	24	EUR	48.849,99	1.172.399,76		1,35%	1,32%
DPAM B EQ JAP ESG P	20	EUR	27.044,54	540.890,80		0,62%	0,61%
DPAM B EQ JAP IDX P	22	EUR	24.060,13	529.322,86		0,61%	0,60%
DPAM B EQ NG SUS P	40	EUR	60.692,24	2.427.689,60		2,80%	2,74%
DPAM B EQ US D S P	7	EUR	63.197,23	442.380,61		0,51%	0,50%
DPAM B EQ WS P	9.350	EUR	480,32	4.490.992,00		5,17%	5,06%
DPAM EQ US ESG LD P	35	EUR	37.031,55	1.296.104,25		1,49%	1,46%
DPAM L EQ AI PC	20	EUR	30.393,04	607.860,80		0,70%	0,68%
DPAM L EQ US SUS PC	127	EUR	28.955,33	3.677.326,91		4,24%	4,14%
FTGF ROYCE CP OPP PR	2.500	USD	426,37	1.029.381,94		1,19%	1,16%
T.ROWE PR US L C GR	20.000	USD	123,85	2.392.081,12		2,76%	2,70%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				20.169.653,45		23,23%	22,73%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	45	EUR	31.732,41	1.427.958,45		1,64%	1,61%
ISHARES MSCI CHINA	70.000	USD	4,67	315.753,74		0,36%	0,36%
VERITAS ASIAN US-C C	970	USD	577,03	540.526,90		0,62%	0,61%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				2.284.239,09		2,63%	2,57%
Total - Actions				22.453.892,54		25,87%	25,30%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE EU SUS P	1.980	EUR	511,45	1.012.671,00		1,17%	1,14%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.012.671,00		1,17%	1,14%
Total - Immobilier				1.012.671,00		1,17%	1,14%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	33	EUR	25.868,04	859.284,55		0,99%	0,97%
DPAM B BD GL IN L PH	72	EUR	25.310,32	1.827.582,28		2,11%	2,06%
DPAM B BDS EUR IG P	168	EUR	26.985,54	4.530.197,53		5,22%	5,11%
DPAM B BONDS EUR P	601	EUR	27.032,27	16.259.261,63		18,73%	18,32%
DPAM L BD EM SUS P	180	EUR	27.838,98	5.008.538,73		5,77%	5,64%
DPAM L BD EU CP HY P	168	EUR	29.362,33	4.939.096,25		5,69%	5,57%
DPAM L BD EUR HYST P	63	EUR	27.550,24	1.743.158,79		2,01%	1,96%
DPAM L BD EUR IL P	10	EUR	26.323,36	263.233,60		0,30%	0,30%
DPAM L BD EUR QUAL P	412	EUR	28.230,07	11.632.059,19		13,40%	13,11%
DPAM L BD GOV GLB PC	95	EUR	25.692,43	2.440.780,85		2,81%	2,75%
DPAM L BD GOV SUST P	48	EUR	25.939,43	1.243.562,21		1,43%	1,40%
DPAM L BDS CLIM TR P	345	EUR	25.392,83	8.760.526,35		10,09%	9,87%
DPAM L BDS EMHCS P	38	EUR	29.188,84	1.109.175,92		1,28%	1,25%
DPAM L BD U UNC P	69	EUR	27.381,53	1.882.589,71		2,17%	2,12%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				62.499.047,59		72,00%	70,43%

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BDS EMCS P	32	EUR	28.662,59	917.202,88		1,06%	1,03%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				917.202,88		1,06%	1,03%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				63.416.250,47		73,05%	71,46%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>86.882.814,01</u>		<u>100,08%</u>	<u>97,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				86.882.814,01		100,08%	97,91%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<i>Change à terme</i>							
EUR							
V USD EUR 260225	4.551.402	EUR	1,00	4.551.402,40		5,24%	5,13%
				4.551.402,40		5,24%	5,13%
USD							
V USD EUR 260225	-4.800.000	USD	0,96	-4.624.365,34		-5,33%	-5,21%
				-4.624.365,34		-5,33%	-5,21%
<i>Total - Change à terme</i>				-72.962,94		-0,08%	-0,08%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>-72.962,94</u>		<u>-0,08%</u>	<u>-0,08%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				-72.962,94		-0,08%	-0,08%
Total - portefeuille				86.809.851,07		100,00%	97,83%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		CHF		13.112,47			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.773.903,88			2,00%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		132.503,89			0,15%
Banque Degroof Petercam interests		USD		869,86			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		6.440,73			0,01%
Intérêts sur CC		GBP		85,39			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		25.337,08			0,03%
Banque Degroof Petercam		JPY		186.544,96			0,21%
Banque Degroof Petercam		USD		64.895,69			0,07%
		USD		47.073,75			0,05%
Intérêts sur CC		CHF		1,51			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.250.769,21			2,54%
Total - Dépôts et Liquidités				2.250.769,21			2,54%
Créances et dettes diverses				-320.921,89			-0,36%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				88.739.698,39			100,00%

**33.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion en %	Pays de domiciliation
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,75	Irlande
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.	0,65	Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,75	Irlande
ISHARES IV MSCI CHINA -CAP-	0,28	Irlande

33.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	55,81%
BELGIQUE	42,02%
IRLANDE	2,17%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	98,83%
IMMOBILIER	1,17%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	28.752.001,06	9.476.642,03	38.228.643,09
Ventes	35.685.099,96	50.841.266,72	86.526.366,68
Total 1	64.437.101,02	60.317.908,75	124.755.009,77
Souscriptions	4.238.839,34	1.031.348,82	5.270.188,16
Remboursements	10.389.174,89	43.140.731,78	53.529.906,67
Total 2	14.628.014,23	44.172.080,60	58.800.094,83
Moyenne de référence de l'actif net total	127.840.381,82	115.195.282,69	121.483.282,80
Taux de rotation	38,96%	14,02%	54,29%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

33.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
MSCI EMERGING MRKTS FUTURE MAR25	USD	161.322,00	155.791,41	50,00	18/12/2024
RUSSELL 2000 EMIN FUTURE MAR25	USD	334.523,70	323.055,24	50,00	18/12/2024
SP 500 EMINI FUTURE MAR25	USD	588.163,00	567.999,03	50,00	18/12/2024

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation
V USD EUR 260225	4.635.441,82	-4.624.365,34	16/12/2024
V USD EUR 260225		4.551.402,40	16/12/2024

33.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	8.298,35	74.171,24	418.399,97	1.779,49	98.543,36	321.636,10	2.739,55	66.361,45	258.014,21
B	13.330,16	78.375,91	401.288,64	27.837,89	61.250,44	367.876,08	10.270,44	52.195,53	325.951,00
F	31.664,07	10.069,89	209.497,24	21.134,28	17.113,57	213.517,95	21.441,92	226.757,48	8.202,39
M	10.161,75	34.215,00	36.624,75	7.093,51	9.070,00	34.648,25	1.462,20	12.668,12	23.442,33
N	0,00	14.708,85	0,00	0,00	4.473,30	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1.065.810,60			937.678,39			615.609,93

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	1.121.827,26	9.314.787,71	218.683,28	12.078.426,33	354.192,91	8.700.303,55	
B	1.854.777,99	10.999.260,51	3.794.257,31	8.325.226,35	1.524.921,91	7.622.938,94	
F	4.685.298,22	1.415.795,47	2.910.582,76	2.364.101,07	3.189.757,37	35.521.491,23	
M	1.348.570,44	4.289.659,75	881.445,16	1.116.216,30	201.315,97	1.685.172,95	
N	0,00	2.077.889,56	0,00	613.781,77	0,00	0,00	
TOTAL	9.010.473,91	28.097.393,00	7.804.968,51	24.497.751,82	5.270.188,16	53.529.906,67	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	136.896.909,18	120,22	129.788.293,27	128,82	88.739.698,39	134,92
B		132,65		143,03		151,68
F		135,12		146,25		155,78
M		121,55		130,23		136,93
N		0		0		0
TOTAL	136.896.909,18		129.788.293,27		88.739.698,39	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

33.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

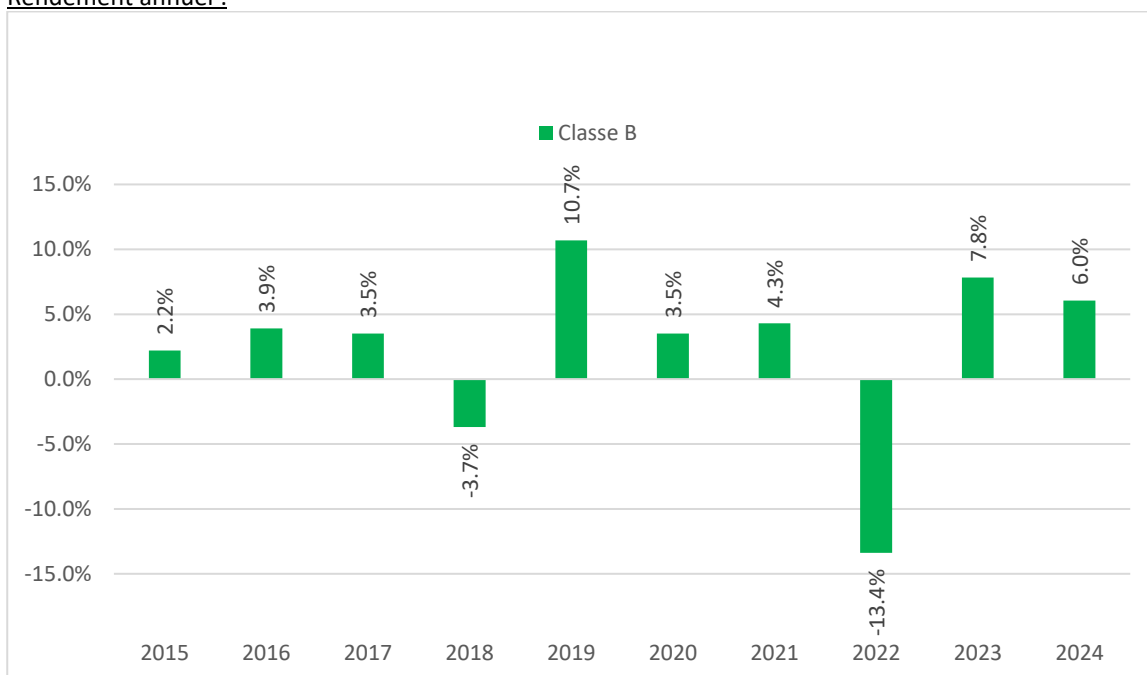
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	6,05 % (en EUR)	-0,33 % (en EUR)	1,34 % (en EUR)	2,28 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	6,05 % (en EUR)	-0,33 % (en EUR)	1,35 % (en EUR)	2,28 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	6,52 % (en EUR)	0,07 % (en EUR)	1,76 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	6,46 % (en EUR)	0,05 % (en EUR)	1,72 % (en EUR)			

33.12. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6227491915:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,23 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe B - BE6227492921:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,24 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe F - BE6299350734:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Classe M - BE6299351740:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 15,29% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

33.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,89 EUR classe M 1,39 EUR
2020	classe A 0,85 EUR classe M 0,85 EUR
2021	classe A 1,37 EUR classe M 1,38 EUR
2022	classe A 0,76 EUR classe M 1,23 EUR
2023	classe A 1,61 EUR classe M 1,63 EUR

33.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

33.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates du 04/12/2024 et 05/12/2024, un dépassement légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Defensive Strategy. En effet, en raison d'une sortie (28 millions d'euros ou 24% des actifs du fonds) le 02/12/2024 et le 05/12/2024, le montant des liquidités déposées auprès de la même entité a dépassé 20%. Le poids total attribué est de 32,989%. La violation résulte d'une différence de cycle de règlement entre le compartiment (T+3) et les transactions (T+2).

33.13.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

33.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Dénomination du produit:
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493008LXLVI47OV5T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 95.8% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	84.81%	95.65%	95.8%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	84.81%	95.65%	95.8%

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com> .

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	Activités financières et d'assurance	18.32	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	13.11	Luxembourg
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	9.87	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.64	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	Activités financières et d'assurance	5.57	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG - P	Activités financières et d'assurance	5.11	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.06	Belgique
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.14	Luxembourg
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	2.75	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.74	Belgique
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	Activités financières et d'assurance	2.70	Luxembourg
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.12	Luxembourg
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	Activités financières et d'assurance	2.06	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	1.96	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	1.61	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

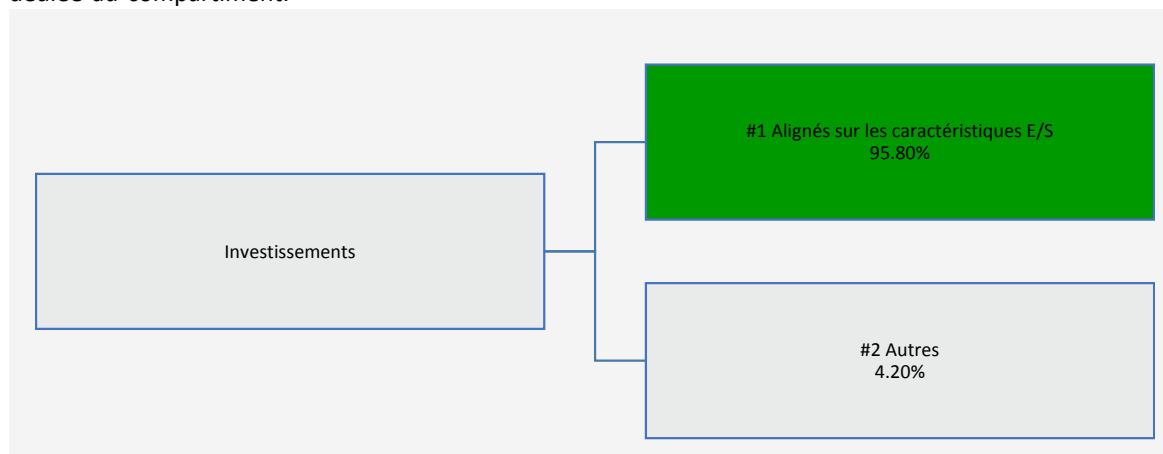
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	97.91
Dérivés	Dérivés	-0.13
Liquidités	Liquidités	2.22



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

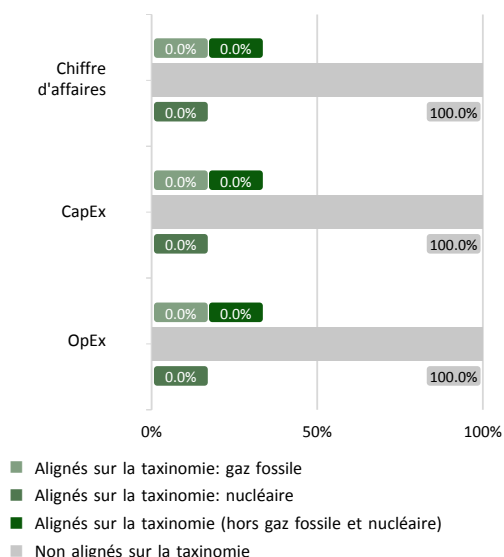
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

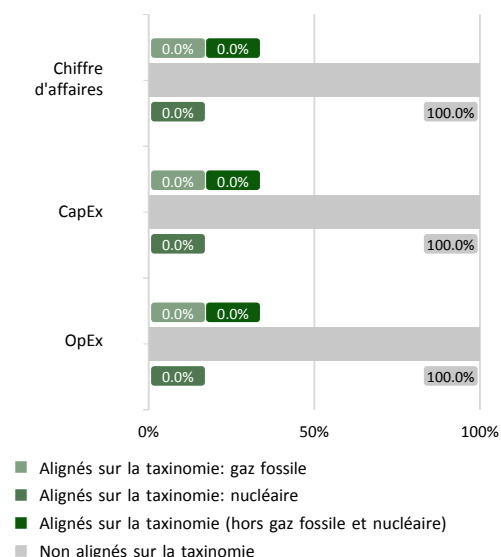
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.22 % de liquidités, -0.13 % de dérivés et à 2.11 % d'organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

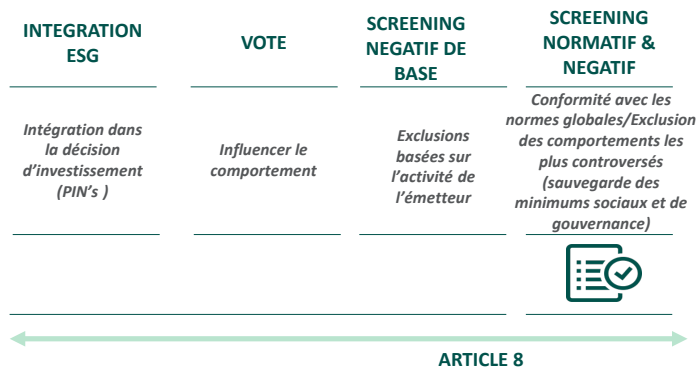
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

34.1. RAPPORT DE GESTION

34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

34.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 50% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

34.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après le fort rebond fin 2023, il fallait s'attendre à une certaine consolidation début 2024. Nous l'avons constaté dans plusieurs segments du marché, tels que l'immobilier et les faibles capitalisations axées sur les actions, ainsi que sur les obligations d'État. Les bons chiffres de la croissance américaine et l'essoufflement de la croissance européenne ont toutefois stimulé les marchés au cours du premier semestre de l'année.

Nous avons débuté l'année 2024 avec plus de prudence après la forte hausse des actions au quatrième trimestre 2023. Au cours du premier trimestre, nous avons décidé de relever la pondération de nos actions dans le but de « surpondérer », les données économiques publiées n'ayant pas été aussi médiocres que le craignaient les marchés. Nous avons choisi d'augmenter principalement les actions américaines en raison des meilleures perspectives économiques aux États-Unis. Nous avons relevé le rendement élevé sur une base structurelle afin d'accroître l'efficacité du portefeuille composé d'obligations.

Au cours du second trimestre, notre objectif a été d'investir dans des actions chinoises. Tout en augmentant la part des entreprises à haut rendement dans le portefeuille. Nous avons réduit notre exposition aux chiffres d'inflation aux États-Unis, des données sur une inflation plus stable pourraient, selon nous, générer une plus forte volatilité.

Au cours du troisième trimestre, nous avons diminué les actions du fonds. Les marchés étant en forte hausse depuis le début de l'année, nous avons décidé de prendre des bénéfices et de réinvestir dans des obligations d'entreprises de qualité. Avec le resserrement des spreads, nous avons déplacé une partie de notre rendement élevé à très court terme pour l'investir plus haut sur la courbe. À la fin du trimestre, nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions américaines de la poche actions. Un meilleur environnement économique et favorable aux actions aux États-Unis entraînera une nouvelle surperformance des États-Unis par rapport à l'Europe.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons acheté davantage d'actions américaines avant et après l'élection présidentielle. Nous avons encore réduit l'exposition aux actions européennes, car les perspectives économiques et politiques de la région semblent très moroses par rapport à la position dominante de l'économie américaine.

34.1.6. Politique future

Début 2025, nous continuons à surpondérer les actions, le contexte économique n'étant pas préoccupant, les banques centrales assouplissant leur politique et l'inflation poursuivant progressivement sa baisse. Nous continuons à privilégier les actions américaines aux actions européennes et nous en tenons compte dans le fonds.

Les actions européennes sont bon marché et rares sont les investisseurs qui semblent être intéressés par ce marché. Cela pourrait créer des opportunités, bien qu'il soit difficile d'en déterminer la durée. Des baisses de taux plus importantes que prévu, un nouveau plan industriel de l'UE présenté par la nouvelle Commission européenne ou une issue favorable des élections en Allemagne pourraient être autant d'éléments positifs pour les marchés européens. Toutefois, il sera difficile de choisir le bon moment.

Le marché boursier chinois comporte son lot d'aspects négatifs. Les droits de douane américains ont réduit le marché et ralenti la croissance interne de la Chine. L'urgence politique semble être à nouveau écartée. Nous sommes optimistes quant à ce segment de marché et nous y investissons directement.

Nous assistons à un retour des corrélations négatives entre les actions et les obligations, ce qui nous rend un peu plus optimistes à l'égard des obligations d'État. Les obligations devraient à nouveau offrir une protection contre la

volatilité des actions dans un portefeuille équilibré en 2025. Nous maintenons notre surpondération des obligations d'entreprises, mais avons pris quelques bénéfices récemment après la belle remontée de 2024.

34.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

34.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		104.885.146,66	115.434.119,60
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	104.325.752,11	111.438.959,91
A.	Obligations et autres titres de créance	1.388.157,89	1.786.095,72
a.	Obligations	1.388.157,89	1.786.095,72
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	102.998.396,68	109.511.326,86
F.	Instruments financiers dérivés	-60.802,46	141.537,33
	Sur devises	-60.802,46	141.537,33
	Contrats à terme (+/-)	-60.802,46	141.537,33
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.681.484,83	71.646,68
A.	Créances	981.720,00	372.022,84
a.	Montants à recevoir	961.720,00	
c.	Collatéral	20.000,00	
d.	Autres		372.022,84
B.	Dettes	-2.663.204,83	-300.376,16
a.	Montants à payer (-)	-2.278.025,31	-6.519,40
c.	Emprunts (-)	-8.259,91	-87,06
e.	Autres (-)	-376.919,61	-293.769,70
V.	Dépôts et liquidités	2.238.910,90	3.921.071,71
A.	Avoirs bancaires à vue	2.238.910,90	3.921.071,71
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.968,48	2.441,30
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.968,48	2.441,30
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		104.885.146,66	115.434.119,60
A.	Capital	112.632.560,70	130.936.229,24
B.	Participations au résultat	-575.529,40	-70.706,55
C.	Résultat reporté	-15.799.841,44	-25.258.770,43
D.	Résultat de l'exercice	8.627.956,80	9.827.367,34

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
	Postes hors bilan	5.384.933,27	13.109.098,48
I.	Sûretés réelles (+/-)	20.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	20.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	5.364.933,27	13.109.098,48
A.	Contrats à terme achetés	5.364.933,27	9.372.397,06
B.	Contrats à terme vendus		3.736.701,43
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

34.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	9.642.802,44	10.834.807,92
A.	Obligations et autres titres de créance	102.062,17	31.431,96
a.	Obligations	102.062,17	31.431,96
	Gain réalisé	295,00	306.059,93
	Perte réalisée		-715.116,26
	Gain/Perte non-réalisé	101.767,17	440.488,29
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	10.081.604,81	11.474.103,60
	Gain réalisé	8.198.876,54	3.500.838,95
	Perte réalisée	-752.428,12	-1.315.348,57
	Gain/Perte non-réalisé	2.635.156,39	9.288.613,22
F.	Instruments financiers dérivés	-55.451,72	-842.126,42
a.	Sur obligations	18.720,00	-60.572,76
ii.	Contrats à terme	18.720,00	-60.572,76
	Gain/Perte réalisé	18.720,00	-60.572,76
l.	Sur indices financiers	-74.171,72	-781.553,66
ii.	Contrats à terme	-74.171,72	-781.553,66
	Gain /Perte réalisée	-1.447,43	-843.014,81
	Gain /Perte non-réalisée	-72.724,29	61.461,15
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-485.412,82	171.398,78
a.	Instruments financiers dérivés	-509.462,93	165.990,90
ii.	Contrats à terme	-509.462,93	165.990,90
	Gain /Perte réalisée	-448.660,47	24.453,57
	Gain /Perte non-réalisée	-60.802,46	141.537,33
b.	Autres positions et opérations de change	24.050,11	5.407,88
iv.	Autres	24.050,11	5.407,88
	Gain /Perte réalisée	24.050,11	5.407,88
II.	Produits et charges des placements	131.587,56	220.008,97
A.	Dividendes		1.113,91
B.	Intérêts (+/-)	193.697,31	300.440,89
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	31.957,75	61.291,52
b.	Dépôts et liquidités	161.739,56	239.149,37
	Intérêts d'emprunts (-)	-62.323,46	-81.545,83
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	213,71	
	D'origine étrangère	213,71	
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.146.433,20	-1.227.449,55
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-15.790,39	-12.866,06
B.	Charges financières (-)	-873,21	-3.043,60
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-44.748,55	-47.246,52
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.041.668,58	-1.112.779,64
a.	Gestion financière	-1.000.731,81	-1.060.428,58
	Classe A (Dis)	-655.716,91	-733.214,39
	Classe B (Cap)	-318.531,44	-288.098,96
	Classe E (Dis)	-5.413,48	-4.529,64
	Classe F (Cap)	-6.723,47	-5.238,20
	Classe M (Dis)	-11.912,04	-27.193,12
	Classe N (Cap)	-2.434,47	-2.154,27
b.	Gestion administrative et comptable	-50.023,96	-54.977,21
c.	Rémunération commerciale	9.087,19	6.626,15
E.	Frais administratifs (-)	-20.683,92	-20.067,51
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-279,18	-751,88
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	222,74	-83,03
H.	Services et biens divers (-)	-11.175,04	-10.947,66
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-3.329,27	-16.333,20
	Classe A (Dis)	-2.065,77	-10.914,42

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-1.223,23	-4.740,64
	Classe E (Dis)	0,85	-32,00
	Classe F (Cap)	-2,64	-48,81
	Classe M (Dis)	-18,66	-523,34
	Classe N (Cap)	-19,82	-73,99
K.	Autres charges (-)	-8.107,80	-3.330,45
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-1.014.845,64	-1.007.440,58
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	8.627.956,80	9.827.367,34
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	8.627.956,80	9.827.367,34

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-7.747.414,04	-15.502.109,64
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-15.799.841,44	-25.258.770,43
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	8.627.956,80	9.827.367,34
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-575.529,40	-70.706,55
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	11.410.633,64	15.799.841,44
IV.	(Distribution des dividendes)	-3.663.219,60	-297.731,80

34.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 1,50 21-28	1.600.000	USD	89,84	1.388.157,89		1,33%	1,32%
				1.388.157,89		1,33%	1,32%
Total - Emis(es) par état				1.388.157,89		1,33%	1,32%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>1.388.157,89</u>		<u>1,33%</u>	<u>1,32%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	300	EUR	1.383,92	415.176,00		0,40%	0,40%
DPAM B EQ ESCS P	5.700	EUR	364,23	2.076.111,00		1,99%	1,98%
DPAM B EQ EUR SUS P	50	EUR	48.849,99	2.442.499,50		2,34%	2,33%
DPAM B EQ JAP ESG P	28	EUR	27.044,54	757.247,12		0,73%	0,72%
DPAM B EQ JAP IDX P	50	EUR	24.060,13	1.203.006,50		1,15%	1,15%
DPAM B EQ NG SUS P	70	EUR	60.692,24	4.248.456,80		4,07%	4,05%
DPAM B EQ US D S P	15	EUR	63.197,23	947.958,45		0,91%	0,90%
DPAM B EQ WS P	15.860	EUR	480,32	7.617.875,20		7,30%	7,26%
DPAM EQ US ESG LD P	88	EUR	37.031,55	3.258.776,40		3,12%	3,11%
DPAM L EQ AI PC	33	EUR	30.393,04	1.002.970,32		0,96%	0,96%
DPAM L EQ US SUS PC	294	EUR	28.955,33	8.512.867,02		8,16%	8,12%
FTGF ROYCE CP OPP PR	3.300	USD	426,37	1.358.784,16		1,30%	1,30%
JPMF EM MKTS OPP	2.000	USD	138,16	266.846,93		0,26%	0,25%
T.ROWE PR US L C GR	34.500	USD	123,85	4.126.339,93		3,96%	3,93%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				38.234.915,33		36,65%	36,45%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	79	EUR	31.732,41	2.506.860,39		2,40%	2,39%
DPAM L EQ EUR VAL P	14	EUR	27.101,24	379.417,36		0,36%	0,36%
ISHARES MSCI CHINA	95.000	USD	4,67	428.522,94		0,41%	0,41%
VERITAS ASIAN US-C C	1.180	USD	577,03	657.548,19		0,63%	0,63%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.972.348,88		3,81%	3,79%
Total - Actions				42.207.264,21		40,46%	40,24%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	1	EUR	272.832,83	272.832,83		0,26%	0,26%
DPAM B RE EU SUS P	3.000	EUR	511,45	1.534.350,00		1,47%	1,46%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.807.182,83		1,73%	1,72%
Total - Immobilier				1.807.182,83		1,73%	1,72%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	20	EUR	25.868,04	516.765,84		0,50%	0,49%
DPAM B BD GL IN L PH	36	EUR	25.310,32	906.868,77		0,87%	0,86%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
DPAM B BDS EUR IG P	122	EUR	26.985,54	3.298.712,41		3,16%	3,15%
DPAM B BONDS EUR P	732	EUR	27.032,27	19.783.756,03		18,96%	18,86%
DPAM L BD EM SUS P	116	EUR	27.838,98	3.228.820,58		3,09%	3,08%
DPAM L BD EU CP HY P	158	EUR	29.362,33	4.644.592,08		4,45%	4,43%
DPAM L BD EUR HYST P	5	EUR	27.550,24	133.508,46		0,13%	0,13%
DPAM L BD EUR IL P	2	EUR	26.323,36	52.646,72		0,05%	0,05%
DPAM L BD EUR QUAL P	430	EUR	28.230,07	12.129.952,94		11,63%	11,56%
DPAM L BD GOV GLB PC	30	EUR	25.692,43	770.772,90		0,74%	0,73%
DPAM L BD GOV SUST P	29	EUR	25.939,43	762.930,52		0,73%	0,73%
DPAM L BDS CLIM TR P	299	EUR	25.392,83	7.592.456,17		7,28%	7,24%
DPAM L BDS CORP P	50	EUR	26.552,39	1.327.619,50		1,27%	1,27%
DPAM L BDS EMHCS P	32	EUR	29.188,84	934.042,88		0,90%	0,89%
DPAM L BD U UNC P	78	EUR	27.381,53	2.126.613,91		2,04%	2,03%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				58.210.059,71		55,80%	55,50%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BDS EMCS P	27	EUR	28.662,59	773.889,93		0,74%	0,74%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				773.889,93		0,74%	0,74%
Total - Obligations et autres titres de créance				58.983.949,64		56,54%	56,24%
Total - OPC à nombre variable de parts				102.998.396,68		98,73%	98,20%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				104.386.554,57		100,06%	99,52%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
EUR							
V USD EUR 260225	3.792.835	EUR	1,00	3.792.835,33		3,64%	3,62%
				3.792.835,33		3,64%	3,62%
USD							
V USD EUR 260225	-4.000.000	USD	0,96	-3.853.637,79		-3,69%	-3,67%
				-3.853.637,79		-3,69%	-3,67%
Total - Change à terme				-60.802,46		-0,06%	-0,06%
Total - Instruments financiers dérivés				-60.802,46		-0,06%	-0,06%
Total - Autres valeurs mobilières				-60.802,46		-0,06%	-0,06%
Total - portefeuille				104.325.752,11		100,00%	99,47%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		JPY		137.579,81			0,13%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		180.660,83			0,17%
Banque Degroof Petercam interests		USD		991,13			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		15,82			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		137.491,93			0,13%
Banque Degroof Petercam		USD		61.768,85			0,06%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		GBP		20.059,29			0,02%
		USD		70.573,39			0,07%
Intérêts sur CC		GBP		67,61			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		3.829,11			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.625.873,13			1,55%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.238.910,90			2,13%
Total - Dépôts et Liquidités				2.238.910,90			2,13%
Créances et dettes diverses				-1.681.484,83			-1,60%
Autres				1.968,48			0,00%
Actif Net Total				104.885.146,66			100,00%

**34.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,75	Irlande
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.	0,65	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES IV MSCI CHINA -CAP-	0,28	Irlande
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,75	Irlande

34.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	49,49%
BELGIQUE	46,84%
IRLANDE	2,34%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	1,33%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,94%
IMMOBILIER	1,73%
ETATS	1,33%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	23.829.922,88	14.590.422,64	38.420.345,52
Ventes	34.128.853,84	20.886.026,67	55.014.880,51
Total 1	57.958.776,72	35.476.449,31	93.435.226,03
Souscriptions	1.455.238,75	2.205.202,52	3.660.441,27
Remboursements	10.969.976,66	11.240.599,92	22.210.576,58
Total 2	12.425.215,41	13.445.802,44	25.871.017,85
Moyenne de référence de l'actif net total	112.994.913,08	109.225.844,83	111.100.080,95
Taux de rotation	40,30%	20,17%	60,81%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

34.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
MSCI EMERGING MRKTS FUTURE MAR25	USD	268.870,00	259.652,34	50,00	18/12/2024
NASDAQ 100 E-MINI FUTURE MAR25	USD	840.486,80	811.672,43	20,00	18/12/2024
RUSSELL 2000 EMIN FUTURE MAR25	USD	446.031,60	430.740,32	50,00	18/12/2024

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation
V USD EUR 260225	3.862.868,18	-3.853.637,79	16/12/2024
V USD EUR 260225		3.792.835,33	16/12/2024

34.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	4.601,76	162.250,13	723.389,95	2.154,37	153.200,38	572.343,94	1.614,12	111.673,69	462.284,38
B	40.582,72	14.941,90	235.594,71	34.585,48	29.223,68	240.956,50	21.948,00	33.344,00	229.560,50
E	7.145,00	0,00	7.145,00	1.200,00	0,00	8.345,00	956,48	0,00	9.301,48
F	5.161,52	17,74	5.716,78	3.720,00	28,55	9.408,23	665,00	27,23	10.046,01
M	0,00	42.234,75	84.217,49	660,00	58.112,42	26.765,06	0,00	15.569,67	11.195,40
N	450,00	0,00	3.500,00	0,00	0,00	3.500,00	0,00	0,00	3.500,00
TOTAL			1.059.563,92			861.318,74			725.887,76

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	618.949,08	20.608.482,30	267.628,51	19.147.324,96	212.951,49	15.202.574,24	
B	5.588.797,69	2.047.203,20	4.646.830,26	3.905.283,70	3.207.719,83	4.858.244,28	
E	926.807,60	0,00	151.296,00	0,00	140.000,00	0,00	
F	692.180,55	2.327,10	497.810,40	3.831,89	99.769,95	4.041,98	
M	0,00	5.532.659,38	83.615,40	7.247.256,44	0,00	2.145.716,08	
N	61.524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	7.888.258,92	28.190.671,98	5.647.180,57	30.303.696,99	3.660.441,27	22.210.576,58	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	130.924.427,66	121,62	115.434.119,60	131,17	104.885.146,66	140,61
B		129,38		140,42		151,73
E		123,1		133,81		144,13
F		131,56		143,44		155,71
M		123,09		132,74		142,99
N		132,19		144,11		156,44
TOTAL		130.924.427,66				115.434.119,60

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

34.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

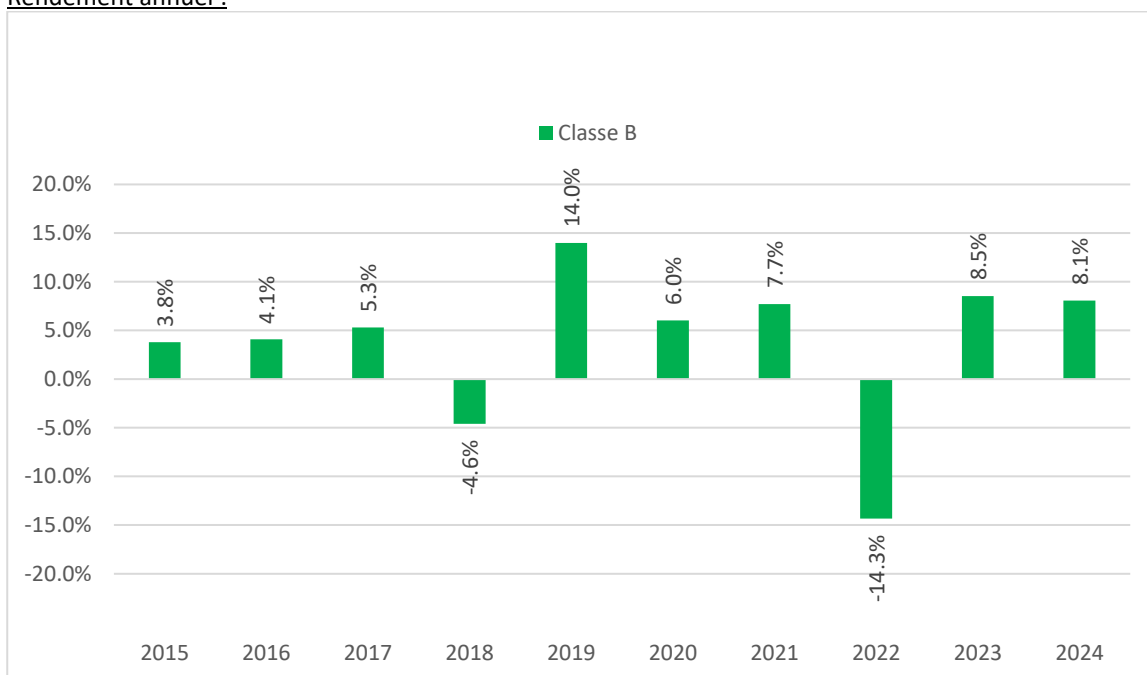
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,06 % (en EUR)	0,15 % (en EUR)	2,79 % (en EUR)	3,56 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,05 % (en EUR)	0,15 % (en EUR)	2,79 % (en EUR)	3,56 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	8,56 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,55 % (en EUR)	0,61 % (en EUR)	3,27 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,55 % (en EUR)	0,61 % (en EUR)	3,25 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	8,56 % (en EUR)	0,61 % (en EUR)	3,24 % (en EUR)		27/12/2017	3,60 % (en EUR)

34.12. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6264045764:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,40 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Classe B - BE6264046770:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,41 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Classe E - BE6299367902:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Classe F - BE6299368918:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Classe M - BE6299369924:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,90 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Classe N - BE6299370930:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 14,88% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

34.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,64 EUR
	classe M 1,18 EUR
2020	classe A 0,57 EUR
	classe M 0,57 EUR
2021	classe A 1,12 EUR
	classe M 1,13 EUR
2022	classe A 0,77 EUR
	classe E 0,38 EUR
	classe M 1,36 EUR
2023	classe A 1,07 EUR
	classe E 1,07 EUR
	classe M 1,04 EUR

34.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

34.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

34.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493001ZAG4NOQSG4141

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « la Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 96.68% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	82.32%	93.48%	96.68%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	82.32%	93.48%	96.68%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.dpaminvestments.com> .

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC:

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	Activités financières et d'assurance	18.86	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	11.56	Luxembourg
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	8.12	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.26	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.24	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	Activités financières et d'assurance	4.43	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.05	Belgique
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	Activités financières et d'assurance	3.93	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG - P	Activités financières et d'assurance	3.15	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	3.11	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.08	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	2.39	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.33	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.03	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	1.98	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

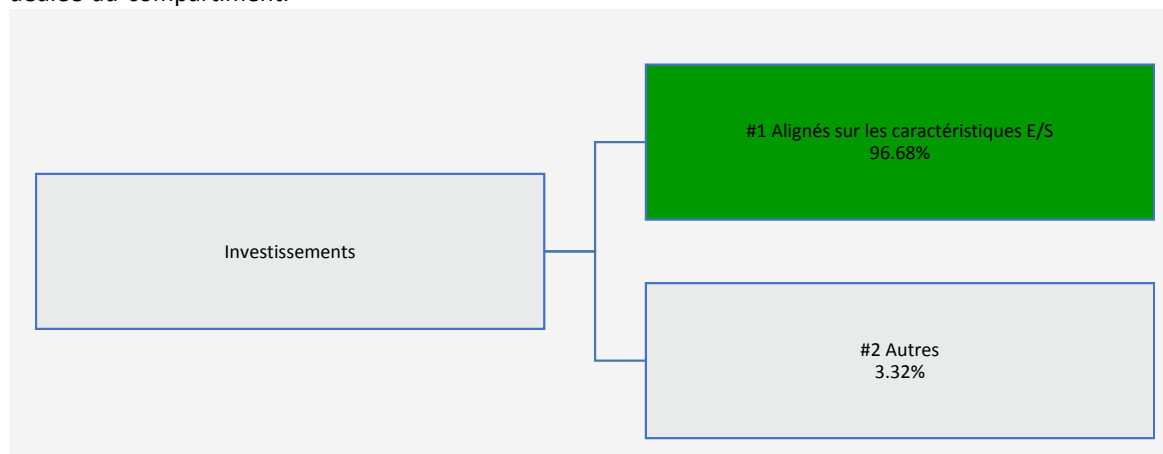
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	98.20
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.33
Dérivés	Dérivés	-0.13
Liquidités	Liquidités	0.60



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

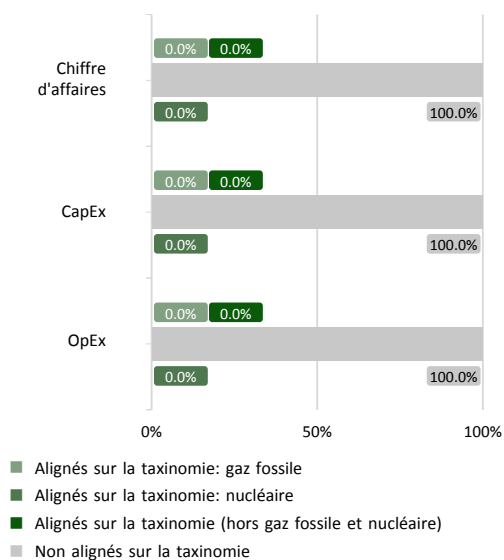
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

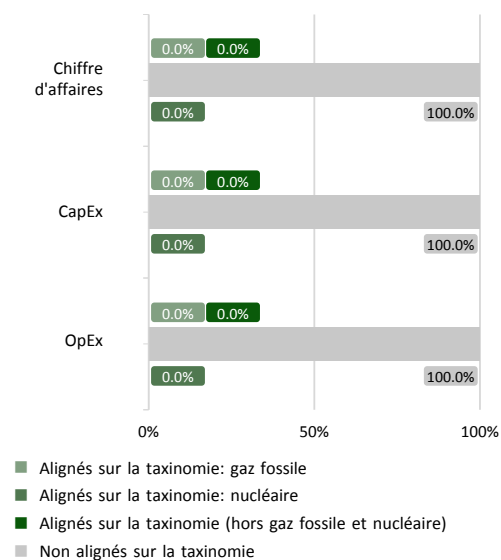
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.6 % de liquidités, -0.13 % de dérivés et à 2.85 % d'Organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

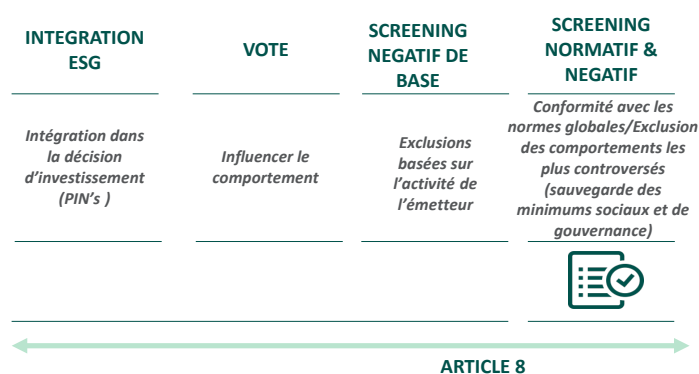
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY

35.1. RAPPORT DE GESTION

35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

35.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 65% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

35.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après le fort rebond fin 2023, il fallait s'attendre à une certaine consolidation début 2024. Nous l'avons constaté dans plusieurs segments du marché, tels que l'immobilier et les faibles capitalisations axées sur les actions, ainsi que sur les obligations d'État. Les bons chiffres de la croissance américaine et l'essoufflement de la croissance européenne ont toutefois stimulé les marchés au cours du premier semestre de l'année.

Nous avons débuté l'année 2024 avec plus de prudence après la forte hausse des actions au quatrième trimestre 2023. Au cours du premier trimestre, nous avons décidé de relever la pondération de nos actions dans le but de « surpondérer », les données économiques publiées n'ayant pas été aussi médiocres que le craignaient les marchés. Nous avons choisi d'augmenter principalement les actions américaines en raison des meilleures perspectives économiques aux États-Unis. Nous avons relevé le rendement élevé sur une base structurelle afin d'accroître l'efficacité du portefeuille composé d'obligations.

Au cours du second trimestre, notre objectif a été d'investir dans des actions chinoises. Tout en augmentant la part des entreprises à haut rendement dans le portefeuille. Nous avons réduit notre exposition aux chiffres d'inflation aux États-Unis, des données sur une inflation plus stable pourraient, selon nous, générer une plus forte volatilité.

Au cours du troisième trimestre, nous avons diminué les actions du fonds. Les marchés étant en forte hausse depuis le début de l'année, nous avons décidé de prendre des bénéfices et de réinvestir dans des obligations d'entreprises de qualité. Avec le resserrement des spreads, nous avons déplacé une partie de notre rendement élevé à très court terme pour l'investir plus haut sur la courbe. À la fin du trimestre, nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions américaines de la poche actions. Un meilleur environnement économique et favorable aux actions aux États-Unis entraînera une nouvelle surperformance des États-Unis par rapport à l'Europe.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons acheté davantage d'actions américaines avant et après l'élection présidentielle. Nous avons encore réduit l'exposition aux actions européennes, car les perspectives économiques et politiques de la région semblent très moroses par rapport à la position dominante de l'économie américaine.

35.1.6. Politique future

Début 2025, nous continuons à surpondérer les actions, le contexte économique n'étant pas préoccupant, les banques centrales assouplissant leur politique et l'inflation poursuivant progressivement sa baisse. Nous continuons à privilégier les actions américaines aux actions européennes et nous en tenons compte dans le fonds.

Les actions européennes sont bon marché et rares sont les investisseurs qui semblent être intéressés par ce marché. Cela pourrait créer des opportunités, bien qu'il soit difficile d'en déterminer la durée. Des baisses de taux plus importantes que prévu, un nouveau plan industriel de l'UE présenté par la nouvelle Commission européenne ou une issue favorable des élections en Allemagne pourraient être autant d'éléments positifs pour les marchés européens. Toutefois, il sera difficile de choisir le bon moment.

Le marché boursier chinois comporte son lot d'aspects négatifs. Les droits de douane américains ont réduit le marché et ralenti la croissance interne de la Chine. L'urgence politique semble être à nouveau écartée. Nous sommes optimistes quant à ce segment de marché et nous y investissons directement.

Nous assistons à un retour des corrélations négatives entre les actions et les obligations, ce qui nous rend un peu plus optimistes à l'égard des obligations d'État. Les obligations devraient à nouveau offrir une protection contre la

volatilité des actions dans un portefeuille équilibré en 2025. Nous maintenons notre surpondération des obligations d'entreprises, mais avons pris quelques bénéfices récemment après la belle remontée de 2024.

35.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

35.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.020.203.976,72	1.227.086.802,97
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.012.382.041,28	1.190.349.386,91
A.	Obligations et autres titres de créance		18.753.678,58
a.	Obligations		18.753.678,58
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.012.838.059,67	1.170.578.966,64
F.	Instruments financiers dérivés	-456.018,39	1.016.741,69
	Sur devises	-456.018,39	1.016.741,69
	Contrats à terme (+/-)	-456.018,39	1.016.741,69
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-5.959.473,04	-2.737.292,59
A.	Créances	756.445,69	4.057.910,53
a.	Montants à recevoir	236.245,69	33.269,37
c.	Collatéral	390.000,00	-1.110.000,00
d.	Autres	130.200,00	5.134.641,16
B.	Dettes	-6.715.918,73	-6.795.203,12
a.	Montants à payer (-)	-2.597.046,21	-3.282.333,17
c.	Emprunts (-)	-136.712,99	-2.700,96
e.	Autres (-)	-3.982.159,53	-3.510.168,99
V.	Dépôts et liquidités	13.781.408,48	39.355.398,32
A.	Avoirs bancaires à vue	13.781.408,48	38.245.398,32
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		1.110.000,00
VI.	Comptes de régularisation		119.310,33
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		119.310,33
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.020.203.976,72	1.227.086.802,97
A.	Capital	1.059.689.218,29	1.364.482.014,45
B.	Participations au résultat	-21.269.720,78	122.874,19
C.	Résultat reporté	-137.481.770,28	-246.737.742,40
D.	Résultat de l'exercice	119.266.249,49	109.219.656,73

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		48.541.373,20	150.701.236,35
I.	Sûretés réelles (+/-)	390.000,00	
A.	Collatéral (+/-)	390.000,00	
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	48.151.373,20	150.701.236,35
A.	Contrats à terme achetés	42.276.197,20	100.265.894,87
B.	Contrats à terme vendus	5.875.176,00	50.435.341,48
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

35.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		131.655.132,65	121.206.990,88
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	435.352,58	244.950,88
a.	Obligations	435.352,58	244.950,88
	Gain réalisé	366.808,10	2.045.902,75
	Perte réalisée	-626.361,31	-3.273.963,01
	Gain/Perte non-réalisé	694.905,79	1.473.011,14
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.379,38	
a.	Actions	1.379,38	
	Gain réalisé	1.379,38	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	135.192.099,10	124.626.162,25
	Gain réalisé	143.230.802,24	25.517.345,02
	Perte réalisée	-11.433.546,15	-10.552.053,45
	Gain/Perte non-réalisé	3.394.843,01	109.660.870,68
F.	Instruments financiers dérivés	181.880,59	-5.218.446,17
a.	Sur obligations	227.700,00	-553.032,37
ii.	Contrats à terme	227.700,00	-553.032,37
	Gain/Perte réalisé	227.700,00	-751.332,37
	Gain/Perte non-réalisé	198.300,00	198.300,00
i.	Sur indices financiers	-45.819,41	-4.665.413,80
ii.	Contrats à terme	-45.819,41	-4.665.413,80
	Gain /Perte réalisée	423.124,96	-5.737.844,97
	Gain /Perte non-réalisée	-468.944,37	1.072.431,17
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-4.155.579,00	1.554.323,92
a.	Instruments financiers dérivés	-4.638.031,44	2.008.759,82
ii.	Contrats à terme	-4.638.031,44	2.008.759,82
	Gain /Perte réalisée	-4.182.013,05	992.018,13
	Gain /Perte non-réalisée	-456.018,39	1.016.741,69
b.	Autres positions et opérations de change	482.452,44	-454.435,90
iv.	Autres	482.452,44	-454.435,90
	Gain /Perte réalisée	482.452,44	-454.435,90
II.	Produits et charges des placements	1.130.842,41	2.446.330,65
A.	Dividendes	0,12	13.104,80
B.	Intérêts (+/-)	1.642.361,10	2.605.398,25
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	215.327,69	563.456,13
b.	Dépôts et liquidités	1.427.033,41	2.041.942,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-511.518,81	-172.172,40
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-13.519.725,57	-14.433.664,80
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-166.345,29	-106.785,42
B.	Charges financières (-)	-17.654,40	-41.704,16
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-477.765,88	-492.791,74
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.621.160,25	-13.472.876,51
a.	Gestion financière	-12.147.287,07	-12.918.758,31
	Classe A (Dis)	-5.777.068,86	-6.808.897,34
	Classe B (Cap)	-4.753.829,21	-4.655.468,08
	Classe F (Cap)	-1.266.090,89	-943.803,81
	Classe M (Dis)	-108.828,28	-213.723,42
	Classe N (Cap)	-196.680,35	-260.877,72
	Classe W (Cap)	-44.789,48	-35.987,94
b.	Gestion administrative et comptable	-532.196,99	-561.478,95
c.	Rémunération commerciale	58.323,81	7.360,75
E.	Frais administratifs (-)	-69.863,59	-47.710,76
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.746,04	-7.301,49
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-761,72	-4.009,33
H.	Services et biens divers (-)	-57.862,89	-59.154,52
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
J.	Taxes	-31.833,42	-146.617,03
	Classe A (Dis)	-17.384,48	-81.933,63
	Classe B (Cap)	-13.566,36	-54.094,27
	Classe F (Cap)	-225,97	-5.174,38
	Classe M (Dis)	-452,68	-3.679,90
	Classe N (Cap)	-215,03	-1.613,12
	Classe W (Cap)	11,10	-121,73
K.	Autres charges (-)	-72.732,09	-54.713,84
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-12.388.883,16	-11.987.334,15
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	119.266.249,49	109.219.656,73
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	119.266.249,49	109.219.656,73

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-39.485.241,57	-137.395.211,48
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-137.481.770,28	-246.737.742,40
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	119.266.249,49	109.219.656,73
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-21.269.720,78	122.874,19
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	39.485.241,57	137.481.770,28
IV.	(Distribution des dividendes)		-86.558,80

35.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	1.000.000	EUR	10,26	10.257.600,00		1,01%	1,01%
DPAM B EQ ESCS P	72.350	EUR	364,23	26.352.040,50		2,60%	2,58%
DPAM B EQ EUR SUS P	700	EUR	48.849,99	34.186.981,60		3,38%	3,35%
DPAM B EQ JAP ESG P	610	EUR	27.044,54	16.497.169,40		1,63%	1,62%
DPAM B EQ NG SUS P	915	EUR	60.692,24	55.533.399,60		5,49%	5,44%
DPAM B EQ US D S P	225	EUR	63.197,23	14.219.376,75		1,40%	1,39%
DPAM B EQ WS P	210.000	EUR	480,32	100.867.200,00		9,96%	9,89%
DPAM EQ US ESG LD P	1.300	EUR	37.031,55	48.141.015,00		4,76%	4,72%
DPAM L EQ AI PC	445	EUR	30.393,04	13.524.902,80		1,34%	1,33%
DPAM L EQ US SUS PC	3.555	EUR	28.955,33	102.936.198,15		10,17%	10,09%
FTGF ROYCE CP OPP PR	54.800	USD	426,37	22.564.052,15		2,23%	2,21%
JPMF EM MKTS OPP	20.000	USD	138,16	2.668.469,34		0,26%	0,26%
T.ROWE PR US L C GR	515.000	USD	123,85	61.596.088,85		6,08%	6,04%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				509.344.494,14		50,31%	49,93%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	1.050	EUR	31.732,41	33.319.030,50		3,29%	3,27%
DPAM L EQ EUR VAL P	290	EUR	27.101,24	7.859.359,60		0,78%	0,77%
ISHARES MSCI CHINA	1.500.000	USD	4,67	6.766.151,62		0,67%	0,66%
VERITAS ASIAN US-C C	16.000	USD	577,03	8.915.907,68		0,88%	0,87%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				56.860.449,40		5,62%	5,57%
Total - Actions				566.204.943,54		55,93%	55,50%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	9	EUR	272.832,83	2.455.495,47		0,24%	0,24%
DPAM B RE EU SUS P	38.500	EUR	511,45	19.690.825,00		1,94%	1,93%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				22.146.320,47		2,19%	2,17%
Total - Immobilier				22.146.320,47		2,19%	2,17%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	67	EUR	25.868,04	1.742.367,70		0,17%	0,17%
DPAM B BD GL IN L PH	210	EUR	25.310,32	5.319.950,85		0,53%	0,52%
DPAM B BDS EUR IG P	70	EUR	26.985,54	1.888.987,80		0,19%	0,19%
DPAM B BONDS EUR P	4.309	EUR	27.032,27	116.470.454,59		11,50%	11,42%
DPAM L BD EM SUS P	1.358	EUR	27.838,98	37.795.117,93		3,73%	3,70%
DPAM L BD EU CP HY P	1.730	EUR	29.362,33	50.791.486,96		5,02%	4,98%
DPAM L BD EUR HYST P	10	EUR	27.550,24	267.347,53		0,03%	0,03%
DPAM L BD EUR IL P	103	EUR	26.323,36	2.711.306,08		0,27%	0,27%
DPAM L BD EUR QUAL P	2.794	EUR	28.230,07	78.864.568,06		7,79%	7,73%
DPAM L BD GOV GLB PC	470	EUR	25.692,43	12.075.442,10		1,19%	1,18%
DPAM L BD GOV SUST P	816	EUR	25.939,43	21.163.514,03		2,09%	2,07%
DPAM L BDS CLIM TR P	2.231	EUR	25.392,83	56.651.403,73		5,60%	5,55%
DPAM L BDS EMHCS P	305	EUR	29.188,84	8.902.596,20		0,88%	0,87%
DPAM L BD U UNC P	797	EUR	27.381,53	21.816.726,90		2,15%	2,14%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				416.461.270,46		41,14%	40,82%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BDS EMCS P	280	EUR	28.662,59	8.025.525,20		0,79%	0,79%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				8.025.525,20		0,79%	0,79%
Total - Obligations et autres titres de créance				424.486.795,66		41,93%	41,61%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>1.012.838.059,67</u>		<u>100,05%</u>	<u>99,28%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.012.838.059,67		100,05%	99,28%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
EUR							
V USD EUR 260225	28.446.265	EUR	1,00	28.446.265,01		2,81%	2,79%
				28.446.265,01		2,81%	2,79%
USD							
V USD EUR 260225	-30.000.000	USD	0,96	-28.902.283,40		-2,85%	-2,83%
				-28.902.283,40		-2,85%	-2,83%
Total - Change à terme				-456.018,39		-0,05%	-0,04%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>-456.018,39</u>		<u>-0,05%</u>	<u>-0,04%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				-456.018,39		-0,05%	-0,04%
Total - portefeuille				1.012.382.041,28		100,00%	99,23%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		GBP		1.411,07			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		212.458,37			0,02%
Intérêts sur CC		CHF		17,58			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		183.229,15			0,02%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		24.722,27			0,00%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		1.684.488,69			0,17%
		USD		63.625,32			0,01%
Banque Degroof Petercam		JPY		3.573.175,11			0,35%
Banque Degroof Petercam		GBP		448.362,37			0,04%
Banque Degroof Petercam		EUR		7.581.800,88			0,74%
Banque Degroof Petercam interests		USD		8.117,67			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				13.781.408,48			1,35%
Total - Dépôts et Liquidités				13.781.408,48			1,35%
Créances et dettes diverses				-5.959.473,04			-0,58%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.020.203.976,72			100,00%

**35.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,75	Irlande
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.	0,65	Luxembourg (Grand-Duché)
AB ST SICAV I-JAPAN.SUST.EQ	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES IV MSCI CHINA -CAP-	0,28	Irlande
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,75	Irlande

35.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	52,43%
BELGIQUE	43,79%
IRLANDE	3,78%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	97,81%
IMMOBILIER	2,19%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	308.569.244,77	155.420.249,38	463.989.494,15
Ventes	405.012.658,10	368.598.873,28	773.611.531,38
Total 1	713.581.902,87	524.019.122,66	1.237.601.025,53
Souscriptions	35.128.798,23	30.069.453,23	65.198.251,46
Remboursements	123.601.588,62	261.497.772,57	385.099.361,19
Total 2	158.730.386,85	291.567.225,80	450.297.612,65
Moyenne de référence de l'actif net total	1.215.478.638,97	1.150.202.905,93	1.182.662.423,45
Taux de rotation	45,65%	20,21%	66,57%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

35.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
EURO STOXX 50 FUTURE MAR25	EUR	5.875.176,00	5.875.176,00	10,00	18/12/2024
MSCI EMERGING MRKTS FUTURE MAR25	USD	4.839.660,00	4.673.742,15	50,00	18/12/2024
NASDAQ 100 E-MINI FUTURE MAR25	USD	3.361.947,20	3.246.689,72	20,00	18/12/2024
RUSSELL 2000 EMIN FUTURE MAR25	USD	5.575.395,00	5.384.253,98	50,00	18/12/2024

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation
V USD EUR 260225	28.971.511,35	-28.902.283,40	16/12/2024
V USD EUR 260225		28.446.265,01	16/12/2024

35.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	131.034,47	388.099,63	4.167.955,38	25.571,41	855.538,47	3.337.988,32	41.286,44	777.849,18	2.601.425,58
B	175.389,71	199.290,25	2.384.825,07	141.655,48	270.288,25	2.256.192,30	80.483,13	291.685,89	2.044.989,54
F	119.745,01	28.601,83	784.722,89	354.645,66	45.656,67	1.093.711,88	186.453,88	776.583,74	503.582,02
M	5.110,00	186.856,40	295.968,67	7.630,47	146.673,15	156.925,99	79,95	78.762,69	78.243,24
N	228.645,00	69.135,01	277.250,19	750,00	67.435,87	210.564,32	6.079,00	105.758,36	110.884,95
W	13.325,74	1.093,95	32.133,50	6.936,31	2.186,61	36.883,21	23.058,56	5.851,56	54.090,20
TOTAL			7.942.855,70			7.092.266,01			5.393.215,54

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	21.425.009,48	61.980.291,09	3.933.086,42	132.199.267,64	6.970.012,11	130.882.698,38
B	31.282.589,00	35.208.264,67	24.598.045,08	46.807.045,03	15.471.334,18	55.600.884,70
F	22.032.384,19	5.117.693,37	62.797.490,95	8.160.162,71	36.720.949,77	162.584.289,30
M	835.462,85	29.278.657,38	1.197.399,92	23.075.836,21	14.084,44	13.475.949,79
N	43.287.582,04	12.041.523,90	130.290,00	12.126.418,84	1.246.384,54	21.361.493,74
W	2.383.771,86	204.025,46	1.226.176,67	384.902,62	4.775.486,42	1.194.045,28
TOTAL	121.246.799,42	143.830.455,87	93.882.489,04	222.753.633,05	65.198.251,46	385.099.361,19

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	1.254.180.224,61	149,71	1.227.086.802,97	161,45	1.020.203.976,72	175,79
B		166,81		181,91		200,36
F		171,27		187,85		208,11
M		152,11		164,6		180,3
N		171,33		187,92		208,19
W		169,91		186,37		206,47
TOTAL		1.254.180.224,61		1.227.086.802,97		1.227.086.802,97

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

35.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

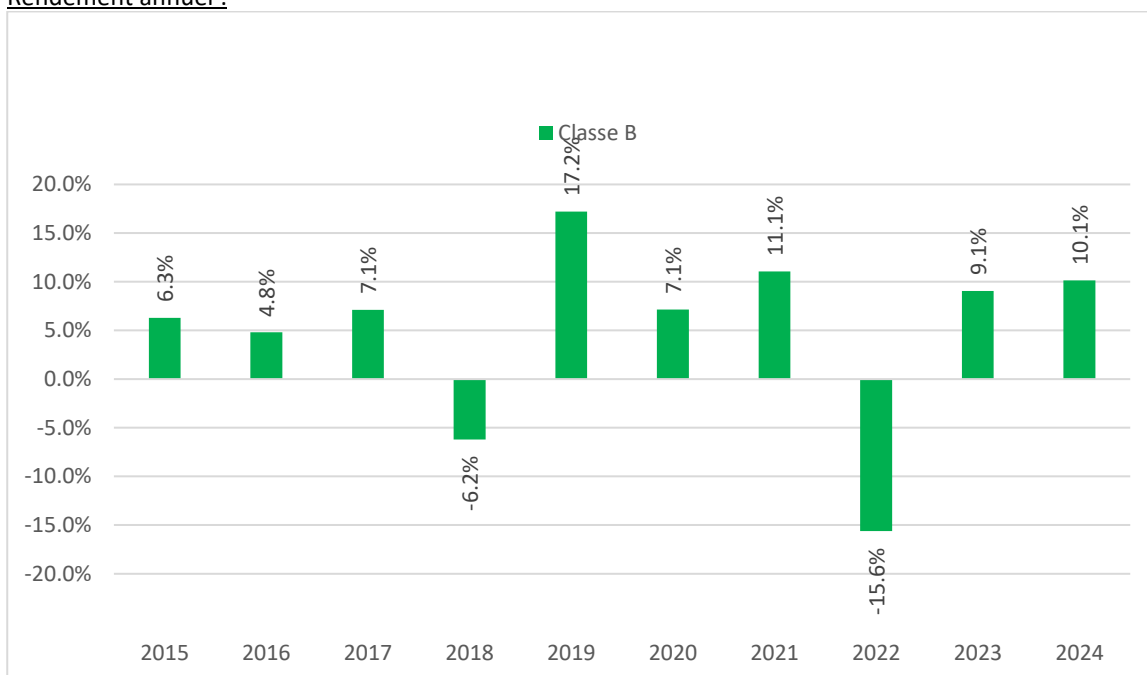
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	10,15 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)	4,68 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	10,14 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)	4,69 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	10,79 % (en EUR)	1,03 % (en EUR)	4,42 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	10,78 % (en EUR)	1,03 % (en EUR)	4,40 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	10,79 % (en EUR)	1,03 % (en EUR)	4,41 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	10,79 % (en EUR)	1,04 % (en EUR)	4,43 % (en EUR)		14/11/2019	4,63 % (en EUR)

35.12. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6227493937:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,62 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Classe B - BE6227494943:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,61 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Classe F - BE6299372951:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Classe M - BE6299373967:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Classe N - BE6299374973:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Classe W - BE6309882320:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 19,25% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

35.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,95 EUR
	classe M 1,72 EUR
2020	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,80 EUR
2021	classe A 1,52 EUR
	classe M 1,54 EUR
2022	classe A 1,68 EUR
	classe M 2,07 EUR
2023	classe A 1,91 EUR
	classe M 1,91 EUR

35.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

35.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

35.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493000IO6AZUTR35M03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 96.41% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	81.33%	93.74%	96.41%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	81.33%	93.74%	96.41%

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com> .

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>) .

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	Activités financières et d'assurance	11.42	Belgique
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	10.09	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	9.89	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.73	Luxembourg
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	Activités financières et d'assurance	6.04	Luxembourg
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.55	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.44	Belgique
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	Activités financières et d'assurance	4.98	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	4.72	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.70	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.35	Belgique
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	3.27	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.58	Belgique
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	2.21	Irlande
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.14	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

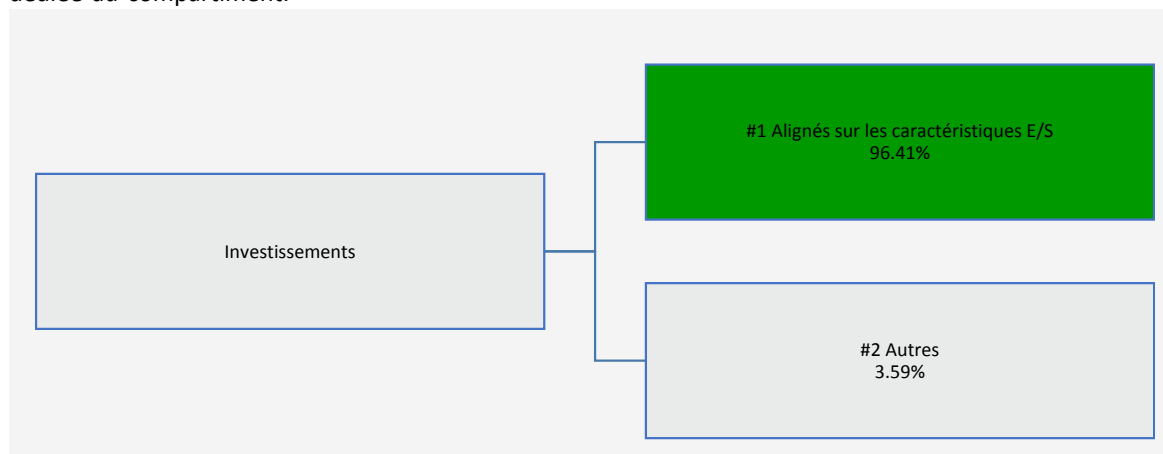
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	99.28
Dérivés	Dérivés	-0.09
Liquidités	Liquidités	0.81



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

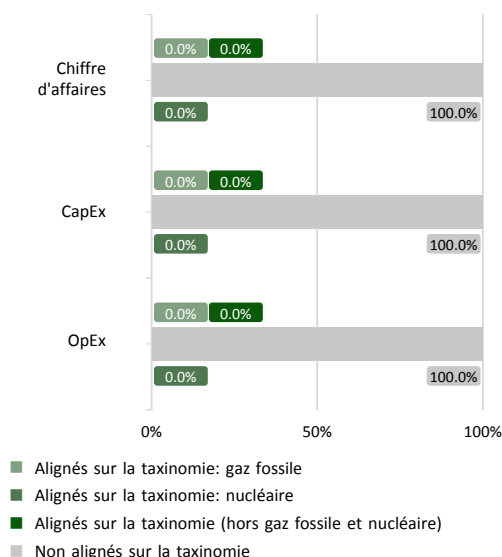
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

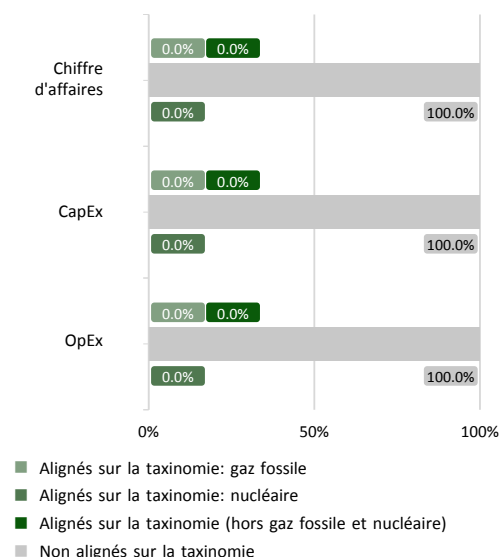
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.81 % de liquidités, -0.09 % de dérivés et à 2.87 % d'Organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

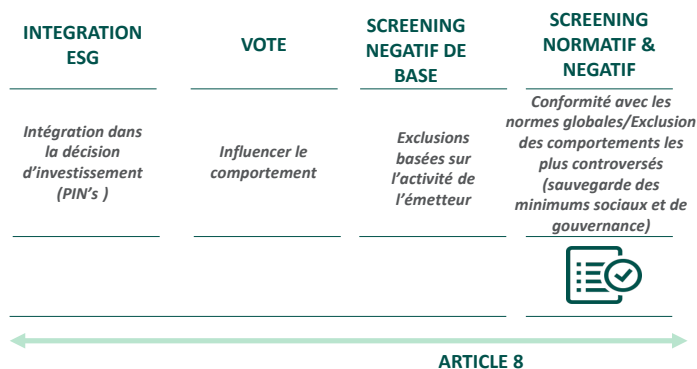
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY

36.1. RAPPORT DE GESTION

36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

36.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organismes de placement collectif de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 85% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

36.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après le fort rebond fin 2023, il fallait s'attendre à une certaine consolidation début 2024. Nous l'avons constaté dans plusieurs segments du marché, tels que l'immobilier et les faibles capitalisations axées sur les actions, ainsi que sur les obligations d'État. Les bons chiffres de la croissance américaine et l'essoufflement de la croissance européenne ont toutefois stimulé les marchés au cours du premier semestre de l'année.

Nous avons débuté l'année 2024 avec plus de prudence après la forte hausse des actions au quatrième trimestre 2023. Au cours du premier trimestre, nous avons décidé de relever la pondération de nos actions dans le but de « surpondérer », les données économiques publiées n'ayant pas été aussi médiocres que le craignaient les marchés. Nous avons choisi d'augmenter principalement les actions américaines en raison des meilleures perspectives économiques aux États-Unis. Nous avons relevé le rendement élevé sur une base structurelle afin d'accroître l'efficacité du portefeuille composé d'obligations.

Au cours du second trimestre, notre objectif a été d'investir dans des actions chinoises. Tout en augmentant la part des entreprises à haut rendement dans le portefeuille. Nous avons réduit notre exposition aux chiffres d'inflation aux États-Unis, des données sur une inflation plus stable pourraient, selon nous, générer une plus forte volatilité.

Au cours du troisième trimestre, nous avons diminué les actions du fonds. Les marchés étant en forte hausse depuis le début de l'année, nous avons décidé de prendre des bénéfices et de réinvestir dans des obligations d'entreprises de qualité. Avec le resserrement des spreads, nous avons déplacé une partie de notre rendement élevé à très court terme pour l'investir plus haut sur la courbe. À la fin du trimestre, nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions américaines de la poche actions. Un meilleur environnement économique et favorable aux actions aux États-Unis entraînera une nouvelle surperformance des États-Unis par rapport à l'Europe.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons acheté davantage d'actions américaines avant et après l'élection présidentielle. Nous avons encore réduit l'exposition aux actions européennes, car les perspectives économiques et politiques de la région semblent très moroses par rapport à la position dominante de l'économie américaine.

36.1.6. Politique future

Début 2025, nous continuons à surpondérer les actions, le contexte économique n'étant pas préoccupant, les banques centrales assouplissant leur politique et l'inflation poursuivant progressivement sa baisse. Nous continuons à privilégier les actions américaines aux actions européennes et nous en tenons compte dans le fonds.

Les actions européennes sont bon marché et rares sont les investisseurs qui semblent être intéressés par ce marché. Cela pourrait créer des opportunités, bien qu'il soit difficile d'en déterminer la durée. Des baisses de taux plus importantes que prévu, un nouveau plan industriel de l'UE présenté par la nouvelle Commission européenne ou une issue favorable des élections en Allemagne pourraient être autant d'éléments positifs pour les marchés européens. Toutefois, il sera difficile de choisir le bon moment.

Le marché boursier chinois comporte son lot d'aspects négatifs. Les droits de douane américains ont réduit le marché et ralenti la croissance interne de la Chine. L'urgence politique semble être à nouveau écartée. Nous sommes optimistes quant à ce segment de marché et nous y investissons directement.

Nous assistons à un retour des corrélations négatives entre les actions et les obligations, ce qui nous rend un peu plus optimistes à l'égard des obligations d'État. Les obligations devraient à nouveau offrir une protection contre la volatilité des actions dans un portefeuille équilibré en 2025. Nous maintenons notre surpondération des obligations d'entreprises, mais avons pris quelques bénéfices récemment après la belle remontée de 2024.

36.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

36.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		283.162.004,40	274.362.429,30
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	276.827.803,15	259.078.466,23
A.	Obligations et autres titres de créance		2.468.936,45
a.	Obligations		2.468.936,45
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	276.827.803,15	256.375.022,24
F.	Instruments financiers dérivés		234.507,54
	Sur devises		234.507,54
	Contrats à terme (+/-)		234.507,54
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.380.905,84	189.840,34
A.	Créances	60.034,00	1.128.496,85
a.	Montants à recevoir	38.334,00	37.125,00
c.	Collatéral		-280.000,00
d.	Autres	21.700,00	1.371.371,85
B.	Dettes	-1.440.939,84	-938.656,51
a.	Montants à payer (-)	-11.276,55	-89.876,65
c.	Emprunts (-)	-52.868,06	-113,82
e.	Autres (-)	-1.376.795,23	-848.666,04
V.	Dépôts et liquidités	7.715.107,09	15.081.458,35
A.	Avoirs bancaires à vue	7.715.107,09	14.801.458,35
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		280.000,00
VI.	Comptes de régularisation		12.664,38
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		12.664,38
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		283.162.004,40	274.362.429,30
A.	Capital	272.889.778,62	298.139.502,16
B.	Participations au résultat	-1.351.970,40	9.700,63
C.	Résultat reporté	-23.781.567,54	-49.198.728,42
D.	Résultat de l'exercice	35.405.763,72	25.411.954,93

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		10.426.010,49	37.521.283,43
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	10.426.010,49	37.521.283,43
A.	Contrats à terme achetés	9.446.814,49	24.542.420,37
B.	Contrats à terme vendus	979.196,00	12.978.863,05
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

36.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	38.669.254,46	28.173.165,39
A.	Obligations et autres titres de créance	-44.645,98	93.555,18
a.	Obligations	-44.645,98	93.555,18
	Gain réalisé	113.552,09	52.073,68
	Perte réalisée	-757.224,59	-118.335,13
	Gain/Perte non-réalisé	599.026,52	159.816,63
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	39.072.110,45	29.149.851,22
	Gain réalisé	31.826.542,60	4.777.770,50
	Perte réalisée	-2.951.881,68	-1.630.934,15
	Gain/Perte non-réalisé	10.197.449,53	26.003.014,87
F.	Instruments financiers dérivés	-93.499,16	-1.557.964,72
a.	Sur obligations	35.100,00	-80.768,15
ii.	Contrats à terme	35.100,00	-80.768,15
	Gain/Perte réalisé	35.100,00	-80.768,15
l.	Sur indices financiers	-128.599,16	-1.477.196,57
ii.	Contrats à terme	-128.599,16	-1.477.196,57
	Gain /Perte réalisée	246.582,54	-1.747.725,40
	Gain /Perte non-réalisée	-375.181,70	270.528,83
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-264.710,85	487.723,71
a.	Instruments financiers dérivés	-505.678,92	261.784,39
ii.	Contrats à terme	-505.678,92	261.784,39
	Gain /Perte réalisée	-505.678,92	27.276,85
	Gain /Perte non-réalisée		234.507,54
b.	Autres positions et opérations de change	240.968,07	225.939,32
iv.	Autres	240.968,07	225.939,32
	Gain /Perte réalisée	240.968,07	225.939,32
II.	Produits et charges des placements	346.249,22	515.636,90
A.	Dividendes	252,56	3.305,64
B.	Intérêts (+/-)	555.633,65	775.349,57
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	10.896,53	77.846,78
b.	Dépôts et liquidités	544.737,12	697.502,79
	Intérêts d'emprunts (-)	-209.636,99	-263.018,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.609.739,96	-3.276.847,36
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-48.046,05	-17.713,54
B.	Charges financières (-)	-3.836,63	-9.467,53
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-115.013,59	-106.062,64
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.358.666,87	-3.054.446,94
a.	Gestion financière	-3.244.411,62	-2.937.065,47
	Classe A (Dis)	-611.357,61	-647.740,73
	Classe B (Cap)	-2.437.576,32	-2.053.212,84
	Classe F (Cap)	-84.652,18	-70.433,33
	Classe M (Dis)	-18.177,14	-31.773,33
	Classe N (Cap)	-89.371,06	-131.114,20
	Classe W (Cap)	-3.277,31	-2.791,04
b.	Gestion administrative et comptable	-126.324,58	-119.026,67
c.	Rémunération commerciale	12.069,33	1.645,20
E.	Frais administratifs (-)	-27.687,93	-22.420,05
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-711,96	-1.519,40
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	424,81	-181,78
H.	Services et biens divers (-)	-18.382,37	-12.215,37
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.628,03	-42.536,85
	Classe A (Dis)	-2.758,99	-9.526,73
	Classe B (Cap)	-12.690,61	-31.196,86

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		EUR	EUR
	Classe F (Cap)	65,27	-452,53
	Classe M (Dis)	-178,42	-857,23
	Classe N (Cap)	-60,67	-498,95
	Classe W (Cap)	-4,61	-4,55
K.	Autres charges (-)	-22.191,34	-10.283,26
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-3.263.490,74	-2.761.210,46
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	35.405.763,72	25.411.954,93
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	35.405.763,72	25.411.954,93

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	10.272.225,78	-23.777.072,86
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-23.781.567,54	-49.198.728,42
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	35.405.763,72	25.411.954,93
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.351.970,40	9.700,63
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-5.993.681,89	23.781.567,54
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.278.543,89	-4.494,68

36.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	380.000	EUR	10,26	3.897.888,00		1,41%	1,38%
AMUNDI EU EQ J2C	1.270	EUR	1.383,92	1.757.578,40		0,63%	0,62%
DPAM B EQ ESCS P	22.000	EUR	364,23	8.013.060,00		2,89%	2,83%
DPAM B EQ EUR SUS P	300	EUR	48.849,99	14.654.997,00		5,29%	5,18%
DPAM B EQ JAP ESG P	147	EUR	27.044,54	3.975.547,38		1,44%	1,40%
DPAM B EQ JAP IDX P	85	EUR	24.060,13	2.045.111,05		0,74%	0,72%
DPAM B EQ NG SUS P	356	EUR	60.692,24	21.606.437,44		7,81%	7,63%
DPAM B EQ US D S P	124	EUR	63.197,23	7.836.456,52		2,83%	2,77%
DPAM B EQ WS P	77.500	EUR	480,32	37.224.800,00		13,45%	13,15%
DPAM EQ US ESG LD P	365	EUR	37.031,55	13.516.515,75		4,88%	4,77%
DPAM L EQ AI PC	235	EUR	30.393,04	7.142.364,40		2,58%	2,52%
DPAM L EQ US SUS PC	1.319	EUR	28.955,33	38.192.080,27		13,80%	13,49%
FTGF ROYCE CP OPP PR	19.000	USD	426,37	7.823.302,75		2,83%	2,76%
JPMF EM MKTS OPP	6.500	USD	138,16	867.252,54		0,31%	0,31%
T.ROWE PR US L C GR	160.000	USD	123,85	19.136.648,96		6,91%	6,76%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				187.690.040,46		67,80%	66,28%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	368	EUR	31.732,41	11.677.526,88		4,22%	4,12%
DPAM L EQ EUR VAL P	95	EUR	27.101,24	2.574.617,80		0,93%	0,91%
ISHARES MSCI CHINA	325.000	USD	4,67	1.465.999,52		0,53%	0,52%
VERITAS ASIAN US-C C	5.100	USD	577,03	2.841.945,57		1,03%	1,00%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				18.560.089,77		6,70%	6,55%
Total - Actions				206.250.130,23		74,50%	72,84%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	5	EUR	272.832,83	1.364.164,15		0,49%	0,48%
DPAM B RE EU SUS P	13.300	EUR	511,45	6.802.285,00		2,46%	2,40%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				8.166.449,15		2,95%	2,88%
Total - Immobilier				8.166.449,15		2,95%	2,88%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL IN L PH	19	EUR	25.310,32	480.896,08		0,17%	0,17%
DPAM B BONDS EUR P	616	EUR	27.032,27	16.663.475,16		6,02%	5,88%
DPAM L BD EM SUS P	138	EUR	27.838,98	3.832.898,61		1,38%	1,35%
DPAM L BD EU CP HY P	320	EUR	29.362,33	9.403.051,28		3,40%	3,32%
DPAM L BD EUR HYST P	1	EUR	27.550,24	16.309,74		0,01%	0,01%
DPAM L BD EUR QUAL P	449	EUR	28.230,07	12.677.870,37		4,58%	4,48%
DPAM L BD GOV GLB PC	145	EUR	25.692,43	3.725.402,35		1,35%	1,32%
DPAM L BDS CLIM TR P	437	EUR	25.392,83	11.096.666,71		4,01%	3,92%
DPAM L BDS EMHCS P	51	EUR	29.188,84	1.488.630,84		0,54%	0,53%
DPAM L BD U UNC P	58	EUR	27.381,53	1.592.893,13		0,58%	0,56%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				60.978.094,27		22,03%	21,53%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BDS EMCS P	50	EUR	28.662,59	1.433.129,50		0,52%	0,51%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				1.433.129,50		0,52%	0,51%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				62.411.223,77		22,55%	22,04%
<i><u>Total - OPC à nombre variable de parts</u></i>				<u>276.827.803,15</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,76%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				276.827.803,15		100,00%	97,76%
Total - portefeuille				276.827.803,15		100,00%	97,76%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		USD		9.425,47			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		234.798,79			0,08%
Banque Degroof Petercam		USD		1.735.514,03			0,61%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		696.385,01			0,25%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.322.425,43			1,17%
Intérêts sur CC		GBP		1.571,32			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		27,02			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		882.658,87			0,31%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		20.027,17			0,01%
		USD		226.156,24			0,08%
Banque Degroof Petercam		GBP		586.117,74			0,21%
Total - Avoirs bancaires à vue				7.715.107,09			2,72%
Total - Dépôts et Liquidités				7.715.107,09			2,72%
Créances et dettes diverses				-1.380.905,84			-0,49%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				283.162.004,40			100,00%

**36.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.	0,65	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES IV MSCI CHINA -CAP-	0,28	Irlande
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,75	Irlande
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,75	Irlande
AB ST SICAV I-JAPAN.SUST.EQ	0,75	Luxembourg (Grand-Duché)

36.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	48,47%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	47,15%
IRLANDE	4,38%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	97,05%
IMMOBILIER	2,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	97.358.206,37	42.421.160,31	139.779.366,68
Ventes	108.925.315,13	51.897.671,56	160.822.986,69
Total 1	206.283.521,50	94.318.831,87	300.602.353,37
Souscriptions	9.909.818,19	9.499.219,89	19.409.038,08
Remboursements	24.063.262,47	21.318.023,35	45.381.285,82
Total 2	33.973.080,66	30.817.243,24	64.790.323,90
Moyenne de référence de l'actif net total	279.482.976,49	281.891.121,46	280.693.628,61
Taux de rotation	61,65%	22,53%	84,01%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

36.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
DJ INDUSTR AVERAGE MINI FUT MAR25	USD	1.276.326,60	1.232.570,35	5,00	18/12/2024
EURO STOXX 50 FUTURE MAR25	EUR	979.196,00	979.196,00	10,00	18/12/2024
MSCI EMERGING MRKTS FUTURE MAR25	USD	3.333.988,00	3.219.689,04	50,00	18/12/2024
NASDAQ 100 E-MINI FUTURE MAR25	USD	2.941.703,80	2.840.853,50	20,00	18/12/2024
RUSSELL 2000 EMIN FUTURE MAR25	USD	2.230.158,00	2.153.701,59	50,00	18/12/2024

36.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	20.190,15	47.525,47	328.677,91	12.659,32	65.731,25	275.605,98	15.572,28	64.681,54	226.496,72
B	101.225,27	46.244,50	824.641,28	110.523,71	69.220,39	865.944,60	63.214,84	44.886,28	884.273,16
F	13.088,34	1.799,61	46.279,67	22.985,60	1.146,52	68.118,75	7.342,70	40.401,22	35.060,24
M	1.048,00	20.491,05	31.106,72	225,00	8.076,73	23.254,99	0,00	10.437,00	12.817,99
N	99.269,00	3.683,96	108.709,14	0,00	20.122,02	88.587,12	0,00	44.867,12	43.720,00
W	4.080,80	1.793,24	2.287,56	0,00	0,00	2.287,56	300,00	0,00	2.587,56
TOTAL			1.341.702,28			1.323.799,01			1.204.955,66

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	3.713.900,54	8.755.064,88	2.247.732,63	11.719.557,92	3.063.823,43	12.833.227,12	
B	20.746.952,30	9.716.350,95	22.352.552,80	13.898.324,86	14.499.448,80	10.184.004,25	
F	2.817.444,13	368.602,34	4.793.004,56	237.976,50	1.771.104,85	9.729.219,95	
M	200.087,40	3.747.242,03	39.582,00	1.451.904,89	0,00	2.052.199,91	
N	21.962.285,60	740.336,58	0,00	4.252.733,46	0,00	10.582.634,59	
W	878.692,33	388.038,99	0,00	0,00	74.661,00	0,00	
TOTAL	50.319.362,30	23.715.635,77	29.432.871,99	31.560.497,63	19.409.038,08	45.381.285,82	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	251.942.390,47	171,78	274.362.429,30	186,39	283.162.004,40	208,97
B		192,64		212,05		240,51
F		198,56		219,93		250,99
M		174,57		190,57		215,02
N		198,34		219,68		250,71
W		193,7		214,55		244,85
TOTAL		251.942.390,47		274.362.429,30		274.362.429,30

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

36.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

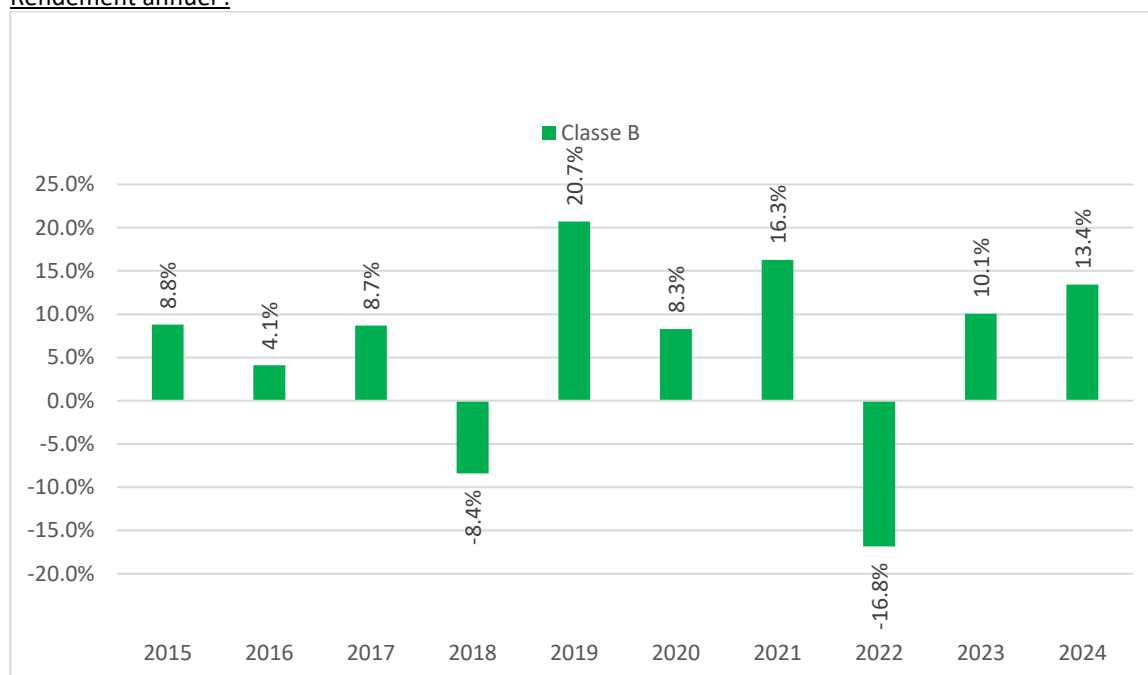
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	13,42 % (en EUR)	1,26 % (en EUR)	5,50 % (en EUR)	5,78 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	13,42 % (en EUR)	1,26 % (en EUR)	5,51 % (en EUR)	5,93 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	14,12 % (en EUR)	1,89 % (en EUR)	6,16 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	14,11 % (en EUR)	1,88 % (en EUR)	6,13 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	14,13 % (en EUR)	1,89 % (en EUR)	6,15 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	14,12 % (en EUR)				14/02/2022	4,46 % (en EUR)

36.12. FRAIS

Frais récurrents

Classe A - BE6227495957:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Classe B - BE6227496963:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,73 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Classe F - BE6299358810:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Classe M - BE6299361848:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Classe N - BE6299365880:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Classe W - BE6309878286:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 37,37% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

36.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,94 EUR classe M 1,91 EUR
2020	classe A 0,73 EUR classe M 0,73 EUR
2021	classe A 1,77 EUR classe M 1,79 EUR
2022	classe A 2,5 EUR classe M 2,54 EUR
2023	classe A 2,25 EUR classe M 2,25 EUR

36.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

36.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Dénomination du produit:
DPAM B ACTIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
549300DJFYHUH856S724

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 93.76% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	82.49%	89.20%	93.76%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	82.49%	89.20%	93.76%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy)) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>)) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement sur le site : <https://www.dpaminvestments.com> .

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE> .

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2025 sur le site de DPAM <https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD, disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	13.49	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	13.15	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.63	Belgique
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	Activités financières et d'assurance	6.76	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	Activités financières et d'assurance	5.88	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.18	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	4.77	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.48	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	4.12	Luxembourg
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.92	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	Activités financières et d'assurance	3.32	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.83	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.77	Belgique
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	2.76	Irlande
DPAM L EQUITIES ARTIFICIAL INTELLIGENCE - P	Activités financières et d'assurance	2.52	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

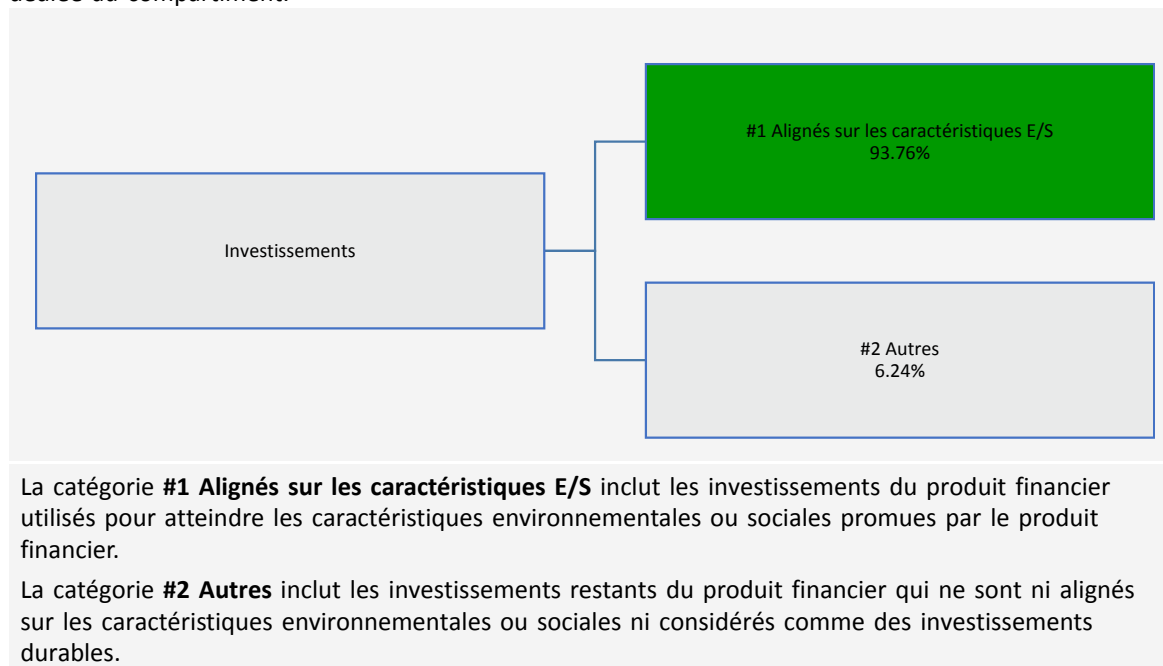
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou

- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	97.76
Dérivés	Dérivés	-0.13
Liquidités	Liquidités	2.37



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
 - Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

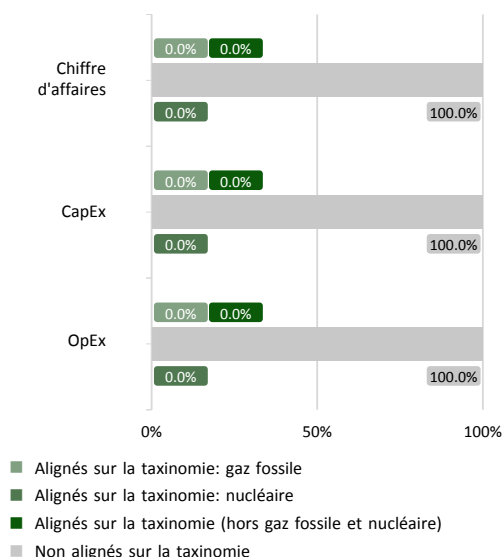
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

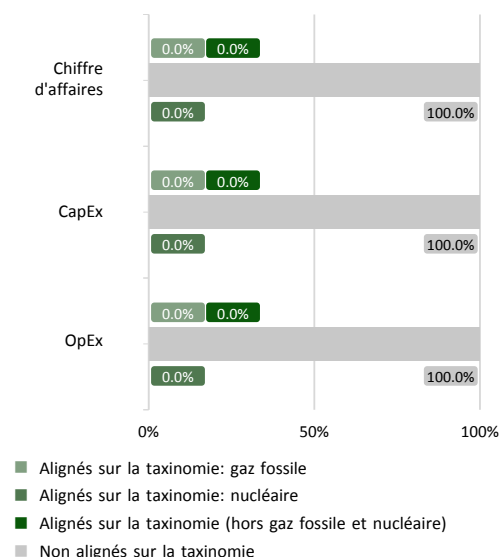
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.37% de liquidités, -0.13% de dérivés et à 4% d'organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

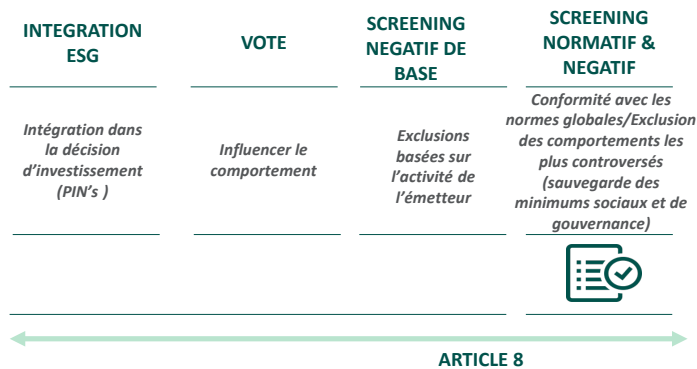
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX (ANCIENNEMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX)

37.1. RAPPORT DE GESTION

37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 21 août 2023

Prix de souscription lors de cette période: 100€.

37.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Le Compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice capi-pondéré* MSCI Japan Selection (anciennement MSCI Japan ESG Leaders) en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Un indice capi-pondéré est un type d'indice boursier qui est construit en fonction de la capitalisation boursière de chacun des titres qui composent l'indice

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

37.1.4. Indice et benchmark

Indice MSCI Japan Selection Net Total Return (anciennement MSCI Japan ESG Leaders Net Total Return). Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Inc est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le tracking error (erreur de suivi) par rapport au benchmark de référence est de l'ordre de 1,50%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)**37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice**

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index est le MSCI Japan ESG Leaders Net DTR Index. L'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 100 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

37.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index publié par MSCI.

37.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

37.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		136.567.153,44	84.684.416,43
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	133.728.153,40	84.459.661,77
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	133.728.153,40	84.459.661,77
a.	Actions	133.728.153,40	84.459.661,77
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	988.026,04	-9.264,05
A.	Créances	5.046.129,01	229.643,55
a.	Montants à recevoir	4.968.978,45	163.718,48
d.	Autres	77.150,56	65.925,07
B.	Dettes	-4.058.102,97	-238.907,60
a.	Montants à payer (-)	-3.970.522,85	-167.287,60
c.	Emprunts (-)	-1.447,97	-10.954,46
e.	Autres (-)	-86.132,15	-60.665,54
V.	Dépôts et liquidités	1.850.974,00	234.018,71
A.	Avoirs bancaires à vue	1.850.974,00	234.018,71
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		136.567.153,44	84.684.416,43
A.	Capital	113.349.378,07	78.358.901,66
B.	Participations au résultat	367.988,83	-22.177,18
C.	Résultat reporté	6.325.514,77	
D.	Résultat de l'exercice	16.524.271,77	6.347.691,95

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		2.696.584,10	214.880,93
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	2.696.584,10	214.880,93
A.	Contrats à terme achetés	2.696.584,10	214.880,93
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

37.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
Réductions de valeur, moins-values et plus-values		14.874.338,45	5.732.955,67
I.	A. Obligations et autres titres de créance		
	B. Instruments du marché monétaire		
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	14.870.084,97	6.180.751,26
	a. Actions	14.870.084,97	6.180.751,26
	Gain réalisé	1.818.163,03	262.833,11
	Perte réalisée	-1.207.269,93	-111.806,89
	Gain/Perte non-réalisé	14.259.191,87	6.029.725,04
	D. Autres valeurs mobilières		
	E. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés	97.002,35	33.538,50
	I. Sur indices financiers	97.002,35	33.538,50
	ii. Contrats à terme	97.002,35	33.538,50
	Gain /Perte réalisée	77.277,54	33.987,99
	Gain /Perte non-réalisée	19.724,81	-449,49
	G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
	H. Positions et opérations de change	-92.748,87	-481.334,09
	b. Autres positions et opérations de change	-92.748,87	-481.334,09
	iv. Autres	-92.748,87	-481.334,09
	Gain /Perte réalisée	-92.748,87	-481.334,09
II.	Produits et charges des placements	2.002.912,31	757.433,36
	A. Dividendes	2.230.823,64	842.062,57
	B. Intérêts (+/-)	11.076,30	1.452,77
	b. Dépôts et liquidités	11.076,30	1.452,77
	Intérêts d'emprunts (-)	-13.710,45	-288,76
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-225.277,18	-85.793,22
	D'origine étrangère	-225.277,18	-85.793,22
	F. Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	46.077,44	15.508,69
	A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	46.077,44	15.508,69
	B. Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-399.056,43	-158.205,77
	A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-76.085,61	-66.751,32
	B. Charges financières (-)	-256,26	-73,05
	C. Rémunération due au dépositaire (-)	-51.429,39	-16.912,82
	D. Rémunération due au gestionnaire (-)	-223.322,22	-63.412,18
	a. Gestion financière	-173.566,77	-49.911,64
	Classe B (Cap)	-113,06	
	Classe F (Cap)	-22.467,24	-1.630,65
	Classe J (Cap)	-125.105,99	-40.092,18
	Classe N (Cap)	-25.880,48	-8.188,81
	b. Gestion administrative et comptable	-49.755,45	-13.500,54
	E. Frais administratifs (-)	-18.069,48	-4.279,54
	F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-304,50	-7,03
	G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-83,14	-54,01
	H. Services et biens divers (-)	-10.559,39	-4.935,77
	I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
	J. Taxes	-1.585,38	-185,84
	Classe B (Cap)	-11,89	
	Classe F (Cap)	-1.479,52	-169,82
	Classe J (Cap)	-14,15	
	Classe N (Cap)	-77,58	-16,02
	Classe P (Cap)	-2,24	
	K. Autres charges (-)	-17.361,06	-1.594,21
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.649.933,32	614.736,28
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	16.524.271,77	6.347.691,95
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	16.524.271,77	6.347.691,95

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	23.217.775,37	6.325.514,77
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	6.325.514,77	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	16.524.271,77	6.347.691,95
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	367.988,83	-22.177,18
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-23.217.775,37	-6.325.514,77
IV.	(Distribution des dividendes)		

37.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
AEON	42.500	JPY	3.695	964.964,19		0,72%	0,71%
AJINOMOTO	30.000	JPY	6.452	1.189.387,68		0,89%	0,87%
ANA HDLG	10.900	JPY	2.866	191.926,41		0,14%	0,14%
ASAHI KASEI	80.000	JPY	1.092	537.055,61		0,40%	0,39%
ASICS CORP	44.800	JPY	3.110	856.142,83		0,64%	0,63%
ASTELLAS PHARMA	117.600	JPY	1.534	1.108.873,58		0,83%	0,81%
BANDAI NAMCO HLD	37.500	JPY	3.779	870.795,11		0,65%	0,64%
BRIDGESTONE	37.100	JPY	5.340	1.217.371,11		0,91%	0,89%
BROTHER INDUSTRIES	14.000	JPY	2.698	232.058,41		0,17%	0,17%
CHUGAI PHARMA	44.100	JPY	6.999	1.896.629,09		1,42%	1,39%
CONCORDIA FIN GROUP	71.000	JPY	871	380.044,27		0,28%	0,28%
DAIFUKU	21.600	JPY	3.300	438.001,42		0,33%	0,32%
DAIICHI SANKYO CO	115.000	JPY	4.352	3.075.350,01		2,30%	2,25%
DAIKIN	17.300	JPY	18.660	1.983.652,37		1,48%	1,45%
DAI NIPPON PRINTING	24.000	JPY	2.220	327.321,26		0,24%	0,24%
DAIWA HOUSE	38.200	JPY	4.858	1.140.325,13		0,85%	0,83%
DAIWA SECURITIES	88.400	JPY	1.048	569.274,03		0,43%	0,42%
DENSO	124.800	JPY	2.214	1.698.236,20		1,27%	1,24%
EISAI	16.100	JPY	4.329	428.273,58		0,32%	0,31%
ENEOS HOLDINGS	180.000	JPY	826	913.940,83		0,68%	0,67%
FANUC CORP	62.200	JPY	4.175	1.595.712,65		1,19%	1,17%
FAST RETAILING	12.500	JPY	53.820	4.133.914,88		3,09%	3,03%
FUJI ELECTRIC CO	8.800	JPY	8.558	462.767,42		0,35%	0,34%
FUJIFILM HOLDINGS C	73.500	JPY	3.309	1.494.486,27		1,12%	1,09%
FUJITSU LTD	108.500	JPY	2.800	1.866.457,19		1,40%	1,37%
HANKYU HANSHIN HLDG	15.300	JPY	4.117	387.061,63		0,29%	0,28%
HITACHI CONST MACH	6.300	JPY	3.517	136.150,97		0,10%	0,10%
HITACHI LTD	303.000	JPY	3.937	7.330.200,71		5,48%	5,37%
HOYA	22.800	JPY	19.815	2.776.110,49		2,08%	2,03%
ISUZU MOTORS LTD	36.700	JPY	2.158	486.772,39		0,36%	0,36%
IT HOLDINGS	14.400	JPY	3.737	330.668,95		0,25%	0,24%
ITOCHU	77.600	JPY	7.832	3.734.583,92		2,79%	2,73%
JFE HOLDINGS	37.200	JPY	1.780	406.769,85		0,30%	0,30%
KAO	30.200	JPY	6.388	1.185.440,26		0,89%	0,87%
KDDI	100.500	JPY	5.042	3.113.699,71		2,33%	2,28%
KIKKOMAN CORP	42.800	JPY	1.762	463.533,06		0,35%	0,34%
KOMATSU	57.200	JPY	4.350	1.528.949,39		1,14%	1,12%
KONAMI GROUP	6.400	JPY	14.800	582.035,55		0,44%	0,43%
KUBOTA	62.400	JPY	1.839	705.138,04		0,53%	0,52%
LY CORPORATION	189.900	JPY	419	489.396,90		0,37%	0,36%
MARUBENI	94.200	JPY	2.392	1.384.875,31		1,04%	1,01%
MATSUMOTOKIYOSHI	20.700	JPY	2.305	293.189,96		0,22%	0,21%
MCDONALD S HOLDINGS	5.400	JPY	6.190	205.396,12		0,15%	0,15%
MEIJI HOLDINGS.	16.100	JPY	3.201	316.679,08		0,24%	0,23%
MITSUBISHI CHEMICA	89.000	JPY	800	437.345,77		0,33%	0,32%
MITSUBISHI ESTATE	71.200	JPY	2.200	962.740,38		0,72%	0,70%
MITSUI CHEMICALS	11.100	JPY	3.470	236.679,30		0,18%	0,17%
MITSUI FUDOSAN CO	177.300	JPY	1.270	1.383.630,99		1,03%	1,01%
MIZUHO FINANCIAL	157.600	JPY	3.873	3.750.693,13		2,80%	2,75%
MS AD INSURANCE	84.500	JPY	3.449	1.790.843,88		1,34%	1,31%
NEC	15.900	JPY	13.720	1.340.476,05		1,00%	0,98%
NIPPON PAINT	63.000	JPY	1.024	396.219,84		0,30%	0,29%
NITORI HOLDINGS	5.300	JPY	18.635	606.894,34		0,45%	0,44%
NITTO DENKO CORP	46.800	JPY	2.680	770.705,52		0,58%	0,56%
NOMURA	193.800	JPY	931	1.109.050,19		0,83%	0,81%
NOMURA RESEARCH	24.900	JPY	4.659	712.852,83		0,53%	0,52%
OBAYASHI	42.100	JPY	2.093	541.450,98		0,40%	0,40%
	11.700	JPY	5.353	384.849,50		0,29%	0,28%

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
OMRON							
ORIENTAL LAND	72.000	JPY	3.422	1.513.980,65		1,13%	1,11%
ORIX	76.000	JPY	3.408	1.591.552,62		1,19%	1,17%
OSAKA GAS	23.700	JPY	3.460	503.885,97		0,38%	0,37%
PANASONIC HOLDINGS	154.300	JPY	1.643	1.557.798,61		1,16%	1,14%
PAN PACIFIC INTL	25.000	JPY	4.316	663.024,03		0,50%	0,49%
RAKUTEN GROUP INC	95.500	JPY	859	504.027,00		0,38%	0,37%
RECRUIT HLDG	91.800	JPY	11.145	6.286.813,50		4,70%	4,60%
RENESAS ELECT CORP	108.200	JPY	2.046	1.360.651,28		1,02%	1,00%
RICOH	33.500	JPY	1.812	372.898,79		0,28%	0,27%
SECOM	27.800	JPY	5.369	917.161,94		0,69%	0,67%
SEIKO EPSON CORP	19.500	JPY	2.876	344.552,82		0,26%	0,25%
SEKISUI CHEMICAL	23.000	JPY	2.715	383.712,10		0,29%	0,28%
SEKISUI HOUSE	39.000	JPY	3.782	906.345,86		0,68%	0,66%
SEVEN I HOLDINGS CO	145.500	JPY	2.487	2.223.548,48		1,66%	1,63%
SG HOLDINGS CO. LTD.	21.500	JPY	1.506	198.962,51		0,15%	0,15%
SHIMADZU	15.500	JPY	4.461	424.885,34		0,32%	0,31%
SHIN ETSU	117.700	JPY	5.296	3.830.295,34		2,86%	2,80%
SHISEIDO	27.000	JPY	2.786	462.307,18		0,35%	0,34%
SOFTBANK CORP	1.855.000	JPY	199	2.267.182,71		1,70%	1,66%
SOFTBANK GROUP CORP	62.700	JPY	9.185	3.538.787,83		2,65%	2,59%
SOMPO HOLDINGS INC	59.000	JPY	4.119	1.493.315,69		1,12%	1,09%
SONY GROUP CORP	407.500	JPY	3.369	8.435.997,60		6,31%	6,18%
SUBARU CORP	37.100	JPY	2.821	643.109,34		0,48%	0,47%
SUMITOMO ELECTRIC	47.400	JPY	2.854	831.120,59		0,62%	0,61%
SUMITOMO METAL	15.700	JPY	3.613	348.558,31		0,26%	0,26%
SUMITOMO MITSUI	42.500	JPY	3.692	964.180,73		0,72%	0,71%
SUMITOMO MITSUI FIN	243.700	JPY	3.764	5.636.544,85		4,21%	4,13%
SYSMEX CORP	33.000	JPY	2.916	591.403,30		0,44%	0,43%
T D HOLDINGS INC	31.200	JPY	2.906	557.036,04		0,42%	0,41%
TDK CORP.	127.800	JPY	2.072	1.627.545,79		1,22%	1,19%
TOKIO MARINE HLDGS	122.800	JPY	5.728	4.322.243,20		3,23%	3,16%
TOKYO ELECTRON.	29.300	JPY	24.185	4.354.331,96		3,26%	3,19%
TOKYO GAS RG	21.300	JPY	4.370	571.964,22		0,43%	0,42%
TOKYU CORP	33.500	JPY	1.688	347.476,21		0,26%	0,25%
TORAY	90.700	JPY	1.002	558.169,45		0,42%	0,41%
TOTO LTD	9.800	JPY	3.805	229.133,48		0,17%	0,17%
UNI CHARM	25.200	JPY	3.908	605.072,41		0,45%	0,44%
WEST JAPAN RAILWAY	27.200	JPY	2.797	467.486,63		0,35%	0,34%
YAMAHA MOTOR CO	60.500	JPY	1.404	522.137,57		0,39%	0,38%
YOKOGAWA ELECTRIC	15.500	JPY	3.398	323.640,52		0,24%	0,24%
ZENSHO HOLDINGS	6.200	JPY	8.964	341.508,38		0,26%	0,25%
ZOZO INC	8.300	JPY	4.897	249.756,05		0,19%	0,18%
Total - Actions				133.728.153,40		100,00%	97,92%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				133.728.153,40		100,00%	97,92%
Total - portefeuille				133.728.153,40		100,00%	97,92%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		592,22			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		136.801,25			0,10%
Banque Degroof Petercam		JPY		1.713.580,53			1,25%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.850.974,00			1,36%
Total - Dépôts et Liquidités				1.850.974,00			1,36%
				988.026,04			0,72%

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Créances et dettes diverses							
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				136.567.153,44			100,00%

37.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	14,36%
BANQUES	9,64%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,13%
TELECOMMUNICATIONS	8,79%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	7,88%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,99%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,69%
DISTRIBUTION	5,66%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,78%
PRODUITS CHIMIQUES	4,73%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,83%
IT & INTERNET	3,11%
VEHICULES ROUTIERS	2,77%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,67%
IMMOBILIER	1,75%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,47%
LOISIRS & TOURISME	1,39%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,22%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,91%
SOURCES D'ENERGIE	0,80%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,65%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,64%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,35%
TRANSPORTS AERIENS	0,29%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,26%
DIFFUSION & EDITION	0,24%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	27.709.879,02	20.132.590,81	47.842.469,83
Ventes	11.263.836,22	2.205.677,66	13.469.513,88
Total 1	38.973.715,24	22.338.268,47	61.311.983,71
Souscriptions	19.510.740,36	21.291.417,51	40.802.157,87
Remboursements	2.248.725,09	3.157.774,30	5.406.499,39
Total 2	21.759.465,45	24.449.191,81	46.208.657,26
Moyenne de référence de l'actif net total	98.816.826,52	121.694.151,65	110.317.995,44
Taux de rotation	17,42%	-1,73%	13,69%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

37.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size	Date de réalisation
NIKKEI 225 (OSE) FUTURE MAR25	JPY	438.839.940	2.696.584,10	1.000,00	27/12/2024

37.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B			0,00	0,00	0,00	0,00	435,81	196,81	239,00
F	0,00	0,00	0,00	73.907,00	52.040,00	21.867,00	107.017,00	1.733,00	127.151,00
J	0,00	0,00	0,00	2.960,00	206,00	2.754,00	165,00	75,00	2.844,00
N	0,00	0,00	0,00	80.182,00	5.949,00	74.233,00	16.791,00	24.098,00	66.926,00
P			0,00	0,00	0,00	0,00	815,00	4,00	811,00
TOTAL			0,00			98.854,00			197.971,00

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
B			0,00	0,00	44.774,05	20.719,18	
F	0,00	0,00	7.494.935,91	5.341.261,40	13.042.966,93	202.580,81	
J	0,00	0,00	74.190.796,79	5.419.569,10	4.850.819,13	2.229.164,86	
N	0,00	0,00	8.047.967,10	620.636,13	1.969.736,06	2.856.289,22	
P			0,00	0,00	20.893.861,70	97.745,32	
TOTAL	0,00	0,00	89.733.699,80	11.381.466,63	40.802.157,87	5.406.499,39	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B		0		0		106,64
F		0		107,86		126,32
J	0,00	0	84.684.416,43	26.985,36	136.567.153,44	31.655,91
N		0		107,88		126,36
P		0		0		27.119,96
TOTAL	0,00		84.684.416,43		136.567.153,44	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

37.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe F

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan ESG Leaders Index

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Japan ESG Leaders Index	17,70 %				21/08/2023	20,81 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	17,11 % (en EUR)				21/08/2023	18,72 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	17,31 % (en EUR)				21/08/2023	18,93 % (en EUR)

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	17,13 % (en EUR)				21/08/2023	18,75 % (en EUR)

37.11. FRAIS**Frais récurrents**

Classe B - BE6344900335:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe F - BE6344905383:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe J - BE6344907405:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Classe N - BE6344909427:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Equities Japan Selection MSCI Index (anciennement Equities Japan ESG Leaders Index)

Classe P - BE6344910433:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12 %

Fee sharing

Au 31 décembre 2024, 2,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

37.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

37.12.1. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

37.12.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
213800G7LZYL7YN1RT37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI Japan ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés japonaises de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI Japan (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com .

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Période de référence	2022	2023	2024
Caractéristiques E/S	N.A.	99.73%	99.75%

Période de référence	2022	2023	2024
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	6.29	Japon
HITACHI,LTD.	Industrie manufacturière	5.47	Japon
RECRUIT HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	4.69	Japon
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	Activités financières et d'assurance	4.20	Japon
TOKYO ELECTRON LTD.	Industrie manufacturière	3.25	Japon
TOKIO MARINE HOLDINGS, INC.	Activités financières et d'assurance	3.22	Japon

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FAST RETAILING	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.08	Japon
SHIN-ETSU CHEMICAL	Industrie manufacturière	2.86	Japon
MIZUHO FINANCIAL GROUP	Activités financières et d'assurance	2.80	Japon
ITOCHU CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.79	Japon
SOFTBANK CORP	Information et communication	2.64	Japon
KDDI CORPORATION	Information et communication	2.32	Japon
DAIICHI SANKYO COMPANY, LIMITED	Industrie manufacturière	2.29	Japon
HOYA CORP	Industrie manufacturière	2.07	Japon
SOFTBANK CORP.	Information et communication	1.69	Japon

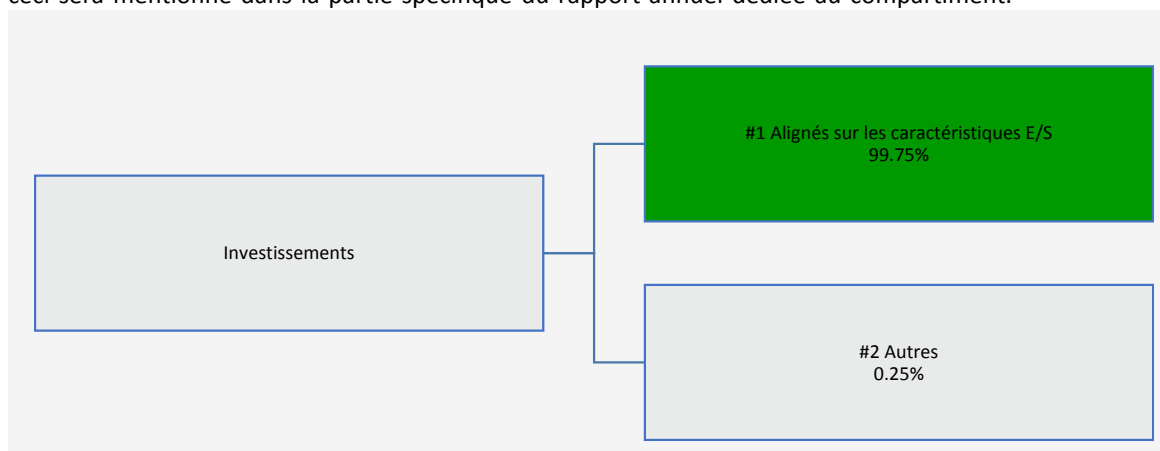


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.75% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »). En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	13.77
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9.82
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.19

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.74
Information et communication	Télécommunications	6.65
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.09
Industrie manufacturière	Industrie chimique	5.29
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.86
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	4.69
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.59
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.17
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.79
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.73
Activités immobilières	Activités immobilières	2.43
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.74
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.47
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.25
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.25
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.19
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	1.03
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.99
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.90
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.80
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.68
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.64
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.45
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.45
Information et communication	Édition	0.43
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.42
Hébergement et restauration	Restauration	0.41
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.39
Information et communication	Services d'information	0.37
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.26

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0.24
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.17
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.15
Transports et entreposage	Transports aériens	0.14
Dérivés	Dérivés	0.01
Liquidités	Liquidités	0.24



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

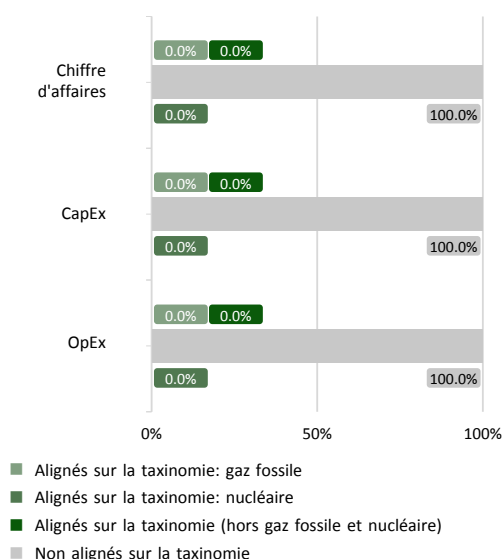
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

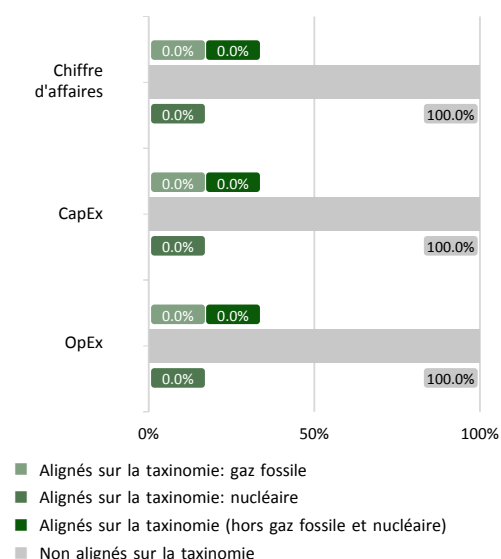
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.24 % de liquidités et à 0.01 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenues dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50% de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes: Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI Japan ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

	Compartiment	Indice - MSCI JAPAN ESG Leaders
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0	0

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent - MSCI JAPAN</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

Certificate Of Completion

Envelope Id: 31178CE4-5868-4462-8F2D-FBB307AD367F

Status: Completed

Subject: Complete with Docusign: 20241231_DPAM B_RA_FR_D3_SFDR_AJUSTE.pdf, DPAM B_CR_31.12.2024.docx

1.LOS:

2.Type:

3.Other Type:

4.Bundle:

5.Comment:

Source Envelope:

Document Pages: 1229

Signatures: 1

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 0

Brieuc Lefrancq

AutoNav: Enabled

Culliganlaan 5

Envelopeld Stamping: Disabled

Diegem, 1831

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

brieuc.lefrancq@pwc.com

IP Address: 134.238.50.109

Record Tracking

Status: Original

Holder: Brieuc Lefrancq

Location: DocuSign

03-04-2025 | 17:53

brieuc.lefrancq@pwc.com

Signer Events

Brieuc Lefrancq

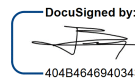
brieuc.lefrancq@pwc.com

Director

PwC Belgium BV

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)

Signature



Signature Adoption: Uploaded Signature Image
Using IP Address: 134.238.50.109

Timestamp

Sent: 03-04-2025 | 17:59

Viewed: 03-04-2025 | 17:59

Signed: 03-04-2025 | 17:59

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Eline Egter Van Wissekerke

egter.van.wissekerke.eline@pwc.com

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 03-04-2025 | 18:00

Viewed: 03-05-2025 | 09:27

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

Mathieu Parijs

mathieu.parijs@pwc.com

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 03-04-2025 | 18:00

Viewed: 03-04-2025 | 20:44

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp
----------------------	------------------	------------------

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
--------------------------------	---------------	-------------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	03-04-2025 17:59
Certified Delivered	Security Checked	03-04-2025 17:59
Signing Complete	Security Checked	03-04-2025 17:59
Completed	Security Checked	03-04-2025 18:00

Payment Events	Status	Timestamps
-----------------------	---------------	-------------------